Tous les résultats ville par ville - Pages 8 à 27

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13617 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – MARDI 8 NOVEMBRE 1988

Sakharov en Amérique

L'arrivée d'Andreï Sakharov aux Etats-Unis permet de mesurer le chemin parcouru en URSS depuis ce printemps 1985 où Mikhaïl Gorbatchev a pris au Kremlin la succession de Constantin Tchernenko. L'académicien était alors en exil intérieur à Gorki, sa santé déclinante étant encore aggravée par des grèves de la faim répétées. En juin 1984, M. Mitterrand avait fait quelque bruit en osant citer son nom à la table du numéro un soviétique, dont il était l'hôte officiel.

Le Prix Nobel de la paix – à qui fut refusée en 1975 l'autorisation d'aller recevoir à Oslo la distinction qui venait de lui être décernée – est aujourd'hui reçu avec tous les honneurs en Amérique, s'y exprime librement devant la presse et doit même être accueilli à la Maison Blanche par le président Reagan.

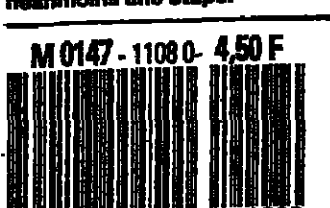
Ce voyage témoigne d'abord d'un retour au bon sens. Le prétexte invoqué pour interdire à Sakharov de se rendre à l'étranger était en effet, jusqu'à une époque récente, que l'homme qui fut au début des années 50 l'un des pères de la bombe H soviétique risquait de divulguer des « secrets » intéressant la défense de l'URSS. Près de quarante ans plus tard, qui pouvait admettre un tel argument ?

Mais, surtout, la présence sur le sol américain du personnage qui fut et est encore considéré comme le symbole de la défense des droits de l'homme en Union soviétique transforme l'académicien en véritable ambassadeur de la politique de transparence de Mikhaïl Gorbatchev. Celui-ci a parfaitement compris le poids de la caution que lui apporte un homme dont l'indépendance d'esprit ne s'est jamais démentie et qui a toujours été à l'avant-garde de la lutte pour la démocratie. N'écrivait-il pas dès 1970 : « L'origine de nos difficultés n'est pas dans les structures socialistes (...). Elle se trouve dans des traditions antidémocratiques apparues pendant la période stalinienne et qui, à ce jour, n'ont pas été complètement éliminées. » Un texte qui, avec près de vingt ans d'avance, apparaît aujourd'hui comme un manifeste précurseur de la « perestroïka ».

Certes, ce voyage ne saurait faire oublier toutes les zones d'ombre qui subsistent. Sakharov lui-même déplore qu'il y ait encore des prisonniers politiques en URSS dont la libération, quoi qu'ait pu comprendre le chancelier Kohl, pose encore problème. Il s'inquiète des résistances qu'y rencontre toujours l'idée de démocratie. Au-delà des frontières de l'Union soviétique, le tableau qu'offrent les pays socialistes reste sombre. En Pologne en particulier, Lech Walesa – un autre Nobel de la paix qui n'a jamais pu recevoir son prix – défie à nouveau un pouvoir qui cache, mal, sa mauvaise foi derrière de prétendus impératifs économiques et se révèle incapable d'entreprendre les réformes dont il admet lui-même la nécessité.

Le chemin est encore long pour que l'Europe devienne cette « maison commune » que Mikhaïl Gorbatchev appelle de ses vœux. Sur cette route, la liberté nouvelle accordée à Andreï Sakharov marque néanmoins une étape.

M 0147 - 1108 0 - 4,50 F



3790147004500 11080

Un référendum boudé par 62,96 % des électeurs

L'abstention record et le « non » des caldoches réduisent la portée des 80 % de « oui »

Le niveau record atteint, dimanche 6 novembre, par l'abstention (62,96 %) ternit la victoire du « oui » (80 %) au référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Le gouvernement considère que le vote de la loi référendaire apporte aux accords entre MM. Tjibaou et Lafleur la garantie du peuple français. Il en va de même du chef de file des indépendantistes. En revanche, on ne connaissait pas, lundi matin, l'attitude qu'adopterait le président du RPCR. Bien que le « oui » l'ait emporté nettement en Nouvelle-Calédonie (57,02 %), M. Lafleur a été en effet désavoué par son propre électorat. M. Lafleur avait fait savoir, à la veille du scrutin, qu'un fort pourcentage de « non » le conduirait « à revoir sa position ».



Tristes tropiques

par Jean-Marie Colombani et Alain Rollat

« Le soutien existe. Peut-être a-t-il été chichement mesuré... » : au soir d'un résultat décevant, difficile pour lui-même et pour la cause qu'il voulait servir, Michel Rocard s'est souvenu qu'il était un adepte du « parler vrai ».

Quant à Raymond Barre, qui attendait pour s'exprimer son passage à « L'heure de vérité » d'Antenne 2, lundi soir, il devra constater que si le « oui » a été « franc », il n'a pas été massif ; les 80 % des suffrages exprimés ne font guère plus de 26 % des inscrits.

L'apôtre du consensus qu'est Michel Rocard n'a rassemblé qu'un Français sur quatre sur le dossier qui, jusque-là, illustrait le triomphe de sa « méthode » personnelle.

Le consensus, pourtant, n'est pas absent du résultat : le « oui » déborde largement le clivage droite-gauche. La réussite du premier ministre est précisément – outre le vote de la loi elle-même – que la victoire du « oui » efface ce clivage. Les départements les plus à droite (Lozère, Vendée) et les plus à gauche (Pas-de-Calais, Haute-Garonne) ont approuvé le nouveau statut néo-calédonien dans les mêmes fortes proportions.

Mais le premier ministre paie cher ce succès-là : faute de facteurs suffisants de mobilisation, faute d'une dramatisation si contraire à son tempérament, et à laquelle il s'est maladroitement essayé, en dénonçant la *« lâcheté »* des *« factieux » dans le camp du RPR*, M. Rocard doit se contenter d'une participation exceptionnellement faible. Comme si une majorité de l'électorat avait considéré le référendum comme inutile, suivant en cela les proclamations du RPR, le plus dur – la paix – ayant été accompli.

(Lire la suite page 3.)

Lire

- A Nouméa, le retour des vieux démons (p. 8).
- Les résultats officiels (p. 6).
- Les résultats en Nouvelle-Calédonie (p. 8), dans les DOM-TOM (p. 10), à Paris et en Ile-de-France (pp. 11 à 14), dans les départements (pp. 16 à 28).
- Sondage IFOP-RTL-« le Monde » sur les raisons des abstentionnistes (p. 6).
- « La guerre des chefs à Tahiti » (p. 10).

Le budget de l'éducation nationale à l'Assemblée

Cinq cents postes de plus pour les universités

M. Jospin a annoncé, lundi 7 novembre, à l'ouverture du débat sur le budget de l'éducation nationale à l'Assemblée, la création de cinq cents emplois de maîtres de conférences pour les universités, s'ajoutant aux cinq cent cinquante nouveaux postes déjà inscrits dans le projet de budget. D'autre part, des emplois seront dégagés en surnombre dans l'enseignement primaire et les lycées.

M. Jospin n'en a jamais fait mystère : le budget de l'éducation nationale pour 1989, qu'il a défendu le lundi 7 novembre devant les députés, n'est pas celui dont il rêvait.

Certes, le ministre a pu, fin septembre, arguer de l'important effort financier (209,3 milliards de francs, soit plus 5,6 % en un an, contre plus 4,1 % l'année précédente) pour annoncer une *« nouvelle politique »*, traduisant la volonté du président de la République de faire de l'éducation une priorité. Témoins, la création spectaculaire de 12 382 emplois nouveaux, dont 4 200 dans les lycées, l'augmentation de 40 % du nombre de postes aux concours de recrutement du second degré, la relance des zones d'éducation prioritaires (ZEP), la création d'un Fonds d'aide à l'innovation pédagogique et l'augmentation du taux des bourses pour les étudiants.

PHILIPPE BERNARD.

(Lire la suite page 6.)

En raison des résultats du référendum, la rubrique offres d'emplois est reportée dans nos éditions du mardi 8 datées 9 novembre et mercredi 9 datées 10 novembre.

Le sommaire complet se trouve en page 48.

L'élection présidentielle aux Etats-Unis

Dukakis l'obstiné contre Bush le favori

C'est sans doute avec soulagement que les électeurs américains se sont préparés à aller, mardi 8 novembre, aux urnes. Leur démarche signifie au moins que la campagne, unanimement jugée déplorable, se termine...

WASHINGTON
de notre correspondant

George Bush admet qu'il est épuisé, Michael Dukakis a le visage bouffi de fatigue, la voix cassée – et le public américain n'en peut plus. La longue, l'interminable campagne électorale n'en finit pas de finir, mais les deux candidats s'arc-boutent pour un dernier effort : l'obstiné gouverneur pour décrocher une victoire improbable mais qu'il affirme *« sentir »*, et le vice-président pour tenir jusqu'au scrutin de mardi 8 novembre, et résister à la furieuse contre-attaque d'un adversaire étonnamment pugnace depuis qu'il a décidé, *in extremis*, de faire vibrer la corde populiste.

Quelques sondages sont venus apporter une pincée de suspense à une course qui, il y a quelques jours encore, semblait jouée : à en croire un sondage NBC, en moins d'une semaine, l'avance de M. Bush a fondu de 13 à 5 points, et les responsables démocrates affirment que tout reste possible. A l'inverse, une enquête réalisée « Etat par Etat » par ABC et le *Washington Post* laisse prévoir une très large victoire de M. Bush.

Le résultat transcendera peut-être, après coup, le parcours du vainqueur, mais le bilan, pour l'heure, n'est pas brillant. Deux Américains sur trois, à en croire plusieurs sondages, considèrent la campagne qui s'achève comme la plus médiocre et la plus déplaisante de l'histoire récente.

Lassitude, frustration, et même dégoût : tels sont apparemment les sentiments les plus répandus dans l'opinion. Lassitude et frustration à la fois, parce que depuis les lointains débuts de cette campagne lancée dès les premiers mois de 1987, tout a été dit, et rien n'a été dit. Les deux prétendants n'en n'ont pas moins parcouru des centaines de milliers de kilomètres, sillonnant en large, en long et en travers, parfois dans une même journée, le territoire américain, pour reprendre jusqu'à l'écœurement les mêmes arguments les mêmes formules « choc » – ou supposées telles.

Mais ils sont restés, l'un comme l'autre, extraordinairement vagues et prudents. La question du déficit budgétaire a été à peine effleurée, le sort des pauvres et des sans-abris a été l'occasion de quelques envolées d'éloquence, mais aucun des deux candidats n'a proposé un moyen crédible de leur venir en aide. En politique étrangère, M. Bush s'est, logiquement, posé en successeur de Ronald Reagan, notamment dans le domaine des relations Est-Ouest, tandis que M. Dukakis se contentait d'attaquer le reaganisme au défaut de la cuirasse – l'Irangate.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 30.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Le référendum sur

Le nouveau statut du territoire est approuvé par 80 %

Plus de deux Français sur trois (67,38 %) n'ont pas répondu à la question référendaire : 62,96 % des inscrits n'ont tout simplement pas voté, et 4,41 % ont glissé dans l'urne un bulletin blanc ou nul. Cette abstention record a pour conséquence que jamais depuis la Libération un référendum n'avait recueilli un aussi faible pourcentage d'approbation. Avec 26,09 % de « oui » par rapport aux inscrits, c'est à peine plus d'un Français sur quatre qui a acquiescé au nouveau statut du territoire.

Dans quarante-huit départements, la participation a été inférieure à la moyenne nationale (37,02 %). Elle a été spectaculairement faible dans les quatre DOM et dans les deux collectivités territoriales, à l'inverse de la Nouvelle-Calédonie et de ses voisines Wallis-et-Futuna, où les taux les plus élevés ont été enregistrés.

En métropole, la Corse, l'Alsace, suivies du Cantal, de la Moselle, de l'Ain, de la Saône-et-Loire, de la Marne et des Alpes-Maritimes ont été les plus inciviques. Bien que le RPR a appelé à *« la non-mobilisation active »*, trois anciens ministres de Jacques Chirac (Alain Carignon, Michel Noir et Philippe Séguin) et Jacques Chaban-Delmas ont accompli leur devoir électoral.

En revanche, dans onze départements, l'abstention est inférieure à 58 % : de 57,88 % pour le Gers à 52,25 % pour le Lot (fief du ministre d'Etat Maurice Faure, radical de gauche) en passant par le Pas-de-Calais, le Tarn-et-Garonne, les Landes, la Haute-Vienne, la Haute-Garonne, la Dordogne, le Tarn, l'Ariège et l'Aude, où la gauche, et le PS en particulier, recueille traditionnellement de bons scores.

En moyenne, 11,92 % de bulletins blancs ou nuls (calculés par rapport aux votants) ont été enregistrés. Les plus forts taux (au dessous de 15 %) sont constatés dans des départements ruraux où le devoir civique est une tradition et où le refus de vote passe pour une atteinte à l'anonymat du vote : ainsi dans l'Aveyron, la Somme, la Mayenne, la Lozère, la Vendée, la Haute-Loire, les Vosges, le Tarn, la Corrèze, le Lot, la Dordogne, le Cantal et la Haute-Marne. *A contrario*, l'électorat des départements et régions fortement urbanisés (région parisienne et littoral méditerranéen avec l'Hérault, les Bouches-du-Rhône et le Var) a choisi de bouder les urnes plutôt que d'y introduire un suffrage blanc ou nul.

Reste que le rapport « oui »-« non » est de quatre contre un : il y a eu un « non » pour quatre « oui ». Cinquante-neuf départements métropolitains ont même donné un pourcentage de « oui » supérieur à 80 %, à commencer par les Côtes-du-Nord (86,83 %), la Creuse (86,25 %), l'Ariège (85,73 %), la Haute-Vienne (85,72 %), l'Aveyron (85,69 %), l'Ille-et-Vilaine (85,44 %), le Finistère (85,32 %), la Loire-Atlantique (85,14 %) ou encore le Puy-de-Dôme (85,02 %), à prédominance rurale, qui avaient préféré François Mitterrand le 8 mai dernier à Jacques Chirac (même de peu comme dans l'Aveyron).

Dans trente-sept départements métropolitains (outre-mer, seule la Nouvelle-Calédonie est dans ce cas), le pourcentage des « non » est supérieur aux 19,99 % de la moyenne nationale. La

La soirée sur les chaînes de télévision

« Une île si lointaine... »

Comment reprocher aux 23 millions d'abstentionnistes de ne pas s'être passionnés pour le destin de la Nouvelle-Calédonie quand les responsables politiques qui se sont précipités dimanche soir sur les plateaux de télévision ne semblaient guère eux-mêmes préoccupés par l'avenir du Caillou ? L'île, ses drames, ses espoirs sont restés bien lointains des discours et débats, et lorsque, dans un des rares moments de passion, MM. Pierre Mauroy et Alain Juppé ont évoqué les morts des deux communautés calédoniennes, ce fut seulement pour s'en renvoyer violemment la responsabilité.

Comme si elle voulait ignorer, elle aussi, l'enjeu du scrutin, la classe politique s'est donc contentée d'un débat hexagonal. On s'est querellé sur l'interprétation des chiffres et les subtiles analyses des politologues : les électeurs ont-ils désavoué M. Michel Rocard ? M. François Mitterrand ? L'usage du référendum ou, mieux encore, la démocratie ? De Jacques Chirac à Alain Madelin, l'opposition s'est livrée à une brillante défense de la légitimité parlementaire, supérieure, à ses yeux, à celle d'un *« référendum politicien »*. De leur côté, les socialistes, de Pierre Joxe à Jean Poperen, avaient déjà trouvé la parade en distinguant savamment les perversions du *« référendum plébiscite »* de la juste expression des *« électeurs législateurs »*. M. Georges Marchais, loin de cette belle casuistique voyait dans l'abstention le reflet du mécontentement social. Quant à M. Jean-Marie Le Pen, il profitait de la tribune télévisuelle pour annoncer les obsèques de M. Stirbois et lancer la campagne des élections municipales. Qui aurait pu croire, en ouvrant son poste, en cours d'émission, que l'on venait de voter sur le statut de la Nouvelle-Calédonie ?

Quand, par la magie du satellite, M. Jean-Marie Tjibaou a fait une timide intrusion dans le débat de TF 1 et que l'animateur a incité les chefs des grands partis français réunis sur le plateau à lui poser quelques questions, il y eut un silence, et comme un bref malaise. Dans les locaux de RFO-Nouméa, le leader du FLNKS attendait, attentif et patient. Des questions ? Une minute, voyons! Nouméa était tellement loin de leurs préoccupations. Mauroy, finalement, reprendra ses esprits pour s'adresser à Tjibaou. Mais ce flottement soudain avait déjà tout dit et trahi la formidable lacune de la soirée sur l'ensemble des chaînes : l'absence de la Nouvelle-Calédonie du débat, la fatuité des discours langue de bois, l'inaptitude de la classe politique à sortir de l'Hexagone et de ses querelles politiciennes: l'inaptitude aussi des journalistes à casser ces discours; à refuser le ronron des débats si convenus qu'en éteignant le son du poste le téléspectateur aurait pu reconstituer de lui-même le propos de chacun. Comme on regrettait l'ironie cinglante du « Bébêteshow » ! N'y aurait-il donc personne pour crier stop ? Pour interdire les classiques échappatoires ? Pour exiger qu'on parle du sujet ? La Calédonie, bien sûr !

Las ! Les Français, dimanche soir, n'auront encore rien appris de cette île qui garde ses secrets ; rien compris qui puisse les faire regretter de s'être si peu déplacés ou même éprouver un malaise en entendant, comme ce fut le cas sur FR 3, Mme Alliot-Marie affirmer être *« fière »* de n'avoir pas voté !

En stage pour quelques semaines à Besançon, une poignée de Mélanésiens apportèrent tout de même, dans cette soirée si négative, une note d'optimisme. *« Il n'y a pas la quantité attendue, bien sûr*, dit doucement une dame en évoquant le fort taux d'abstention. *Mais il y a la qualité ! Ceux qui se sont déplacés ont voté « oui ». C'est cela qui est important ! » « Moi, je suis heureuse des 37 % de votes*, a renchéri une autre. *C'est déjà beaucoup pour des gens qui ignorent ce qui se passe sur une île si lointaine. »*

Si lointaine, en effet. Sur place, une jeune femme, une autre Mélanésienne, interrogée dans le studio de RFO aux côtés d'un broussard sut trouver à son tour le ton juste. Jolie, digne, l'œil brillant, le discours apaisant, elle parla de l'avenir avec cœur et enthousiasme. *« Pour savoir nager, il faut se jeter à l'eau !* s'exclama-t-elle. *Il faut préparer l'après-nickel ; mettre au point nos projets concernant le café, les agrumes, etc. Le faire tous ensemble. Et prouver à ceux qui ont voté non qu'en votant oui on avait raison ».*

Sans doute aurait-elle souhaité s'arrêter là. Mais il y eut une dernière question sur l'idée qu'elle se faisait de la justice, et la voix de la dame s'est cassée. *« La Justice*, commença-t-elle en pensant au procès de Hienghène et à son mari en prison, *cela représente pour moi... beaucoup de choses pas bien... »* Elle ne put ou ne voulut en dire plus, appliquée à refouler ses larmes. A Nouméa, la douleur est décidément loin de n'être qu'un souvenir.

ANNICK COJEAN
et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

La genèse d'un scrutin

C'est M. Jean-Marie Tjibaou qui fut le premier à évoquer, en confidence, le vendredi 3 juin, devant le correspondant du *Monde* en Nouvelle-Calédonie, l'éventualité de l'organisation d'un référendum national. Le président du FLNKS soulignait déjà qu'un tel scrutin constituerait *« un verrou constitutionnel appréciable »* qui préviendrait *« tout retour en arrière »* (*le Monde* du 4 juin) après la conclusion d'un accord entre les Canaques et les caldoches, en cas de changement de majorité en 1993.

Mais M. Tjibaou ne faisait, en cette circonstance, que commenter une suggestion avancée par M. Christian Blanc, le coordinateur de la « mission du dialogue » envoyée sur place par M. Rocard.

Dans le « schéma de propositions pour l'ouverture de discussions » de M. Blanc, soumis ensuite à la fois à MM. Tjibaou et Lafleur, cette proposition était officiellement formulée. *« Les dispositions du présent accord seront soumises à la ratification du peuple français par référendum »*, indiquait le point n° 9 de ce document.

L'organisation du référendum a alors été inscrite dans le texte n° 1 de l'accord conclu le 26 juin à l'hôtel Matignon et approuvé alors, à la quasi-unanimité, par les partis politiques, RPR compris. *« Dès le début de la session parlementaire d'autonomie, le gouvernement proposera à M. le président de la République, conformément à l'article 11 de la Constitution, de soumettre ce projet de loi* (le projet de nouveau statut) *à la ratification du peuple français par voie de référendum. »*

En juin, comme en août, lors des négociations complémentaires entre le gouvernement et les délégués du FLNKS et du RPCR, M. Lafleur et ses amis avaient confirmé leur approbation de la procédure référendaire en soulignant, toutefois, que cette procédure était surtout souhaitée par M. Tjibaou.

A Montpellier, le 2 novembre, M. Rocard racontait ainsi son dialogue du mois de juin avec MM. Tjibaou et Lafleur sur ce sujet : *« Quand, au cours de la longue nuit de négociation des accords de Matignon, Jean-Marie Tjibaou m'a regardé dans les yeux, qu'il m'a dit avec un mélange de tristesse et de gravité : « Je peux avoir confiance en » vous en tant qu'homme, mon» sieur le premier ministre, mais je » n'ai plus confiance en l'Etat », que pouvais-je lui répondre ? Et quand Jacques Lafleur a ajouté, avec une amertume que cachait mal une pointe d'ironie : « Moi » aussi, vous savez, j'ai été sou» vent trompé », que pouvais-je lui répondre ? Que pouvais-je leur répondre, moi qui savais qu'en 1963 l'Etat avait unilatéralement renié l'engagement pris, en 1958, au nom du général de Gaulle, que la Nouvelle-Calédonie garderait son statut d'autonomie interne ? Que pouvais-je leur répondre, moi qui, après le président de la République et avec tant d'autres, avais mis en garde, en 1986, le gouvernement de Jacques Chirac contre l'abrogation du statut Pisani ? (...) Oui, à deux reprises, en 1963 et en 1986, on avait renié la parole de la France ! (...) Voilà pourquoi le recours au référendum a été nécessaire. Parce que si la parole de la France était suspecte, on pouvait en appeler directement au peuple de France. Parce que le référendum était la condition de la confiance retrouvée. Et que, sans confiance, il n'y avait pas de retour à la paix en Nouvelle-Calédonie. »*

C'est à la fin de son voyage en Nouvelle-Calédonie, le 28 août, que M. Rocard avait annoncé qu'il proposerait à M. Mitterrand la date du 6 novembre pour l'organisation du référendum. Initialement, le premier ministre avait envisagé de faire coïncider ce référendum avec les élections cantonales, fin septembre, mais la durée de ses négociations estivales avec le FLNKS l'avait obligé à reculer l'échéance.

A. R.

Les résultats

DÉPARTEMENTS	INSC.	VOT.	ABST.	EXPR.	OUI		NON	
					Voix	%	Voix	%
01 AIN	284 334	92 248	67,55	81 357	66 614	81,87	14 743	18,12
02 AISNE	364 123	137 088	62,35	119 895	93 451	77,94	26 444	22,05
03 ALLIER	264 679	101 637	61,59	88 357	74 262	84,04	14 095	15,95
04 ALPES-DE-HAUTE-PROV.	96 963	39 808	58,94	34 846	28 079	80,58	6 767	19,41
05 HAUTES-ALPES	81 351	32 330	60,25	27 817	22 623	81,32	5 194	18,67
06 ALPES-MARITIMES	643 602	211 862	67,08	190 151	128 726	67,69	61 425	32,30
07 ARDÈCHE	202 686	79 295	60,87	68 547	57 716	84,19	10 831	15,80
08 ARDENNES	193 021	66 558	65,51	58 537	46 908	80,13	11 629	19,86
09 ARIÈGE	107 467	48 740	54,64	43 936	37 668	85,73	6 268	14,26
10 AUBE	191 155	65 229	65,87	56 141	43 241	77,02	12 900	22,97
11 AUDE	215 490	99 286	53,92	88 694	74 088	83,53	14 606	16,46
12 AVEYRON	211 874	88 467	58,24	72 654	62 262	85,69	10 392	14,30
13 BOUCHES-DU-RHONE	1 080 117	380 109	64,80	347 629	252 031	72,49	95 598	27,50
14 CALVADOS	413 406	152 275	63,16	135 050	109 696	81,22	25 354	18,77
15 CANTAL	124 579	39 332	68,42	33 392	27 428	82,13	5 964	17,86
16 CHARENTE	250 224	94 905	62,07	82 207	68 429	83,23	13 778	16,76
17 CHARENTE-MARITIME	381 295	132 227	65,32	116 320	94 441	81,19	21 879	18,80
18 CHER	225 129	84 509	62,46	73 281	59 431	81,10	13 850	18,89
19 CORRÈZE	184 416	75 647	58,98	63 762	54 908	86,11	8 854	13,88
2A CORSE-DU-SUD	91 379	21 952	75,97	21 048	17 122	81,34	3 926	18,65
2B HAUTE-CORSE	113 347	29 623	73,86	28 177	23 652	83,94	4 525	16,05
21 COTE-D'OR	310 939	109 050	64,92	96 064	74 602	77,65	21 462	22,34
22 COTES-DU-NORD	411 755	170 153	58,67	149 706	129 997	86,83	19 709	13,16
23 CREUSE	110 525	39 052	64,66	33 726	29 090	86,25	4 636	13,74
24 DORDOGNE	300 451	132 208	55,99	112 012	91 190	81,41	20 822	18,58
25 DOUBS	306 257	116 794	61,86	102 689	84 368	82,15	18 321	17,84
26 DROME	274 641	104 772	61,85	92 133	75 215	81,63	16 918	18,36
27 EURE	335 060	123 467	63,15	106 236	82 390	77,55	23 846	22,44
28 EURE-ET-LOIR	254 666	98 153	61,46	84 456	65 123	77,10	19 333	22,89
29 FINISTÈRE	612 015	231 034	62,25	206 853	176 496	85,32	30 357	14,67
30 GARD	392 485	144 070	63,29	129 021	102 636	79,54	26 385	20,45
31 HAUTE-GARONNE	581 674	255 881	56,00	229 841	187 639	81,63	42 202	18,36
32 GERS	137 432	57 884	57,88	49 978	41 422	82,88	8 556	17,11
33 GIRONDE	777 275	297 390	61,73	266 741	212 959	79,83	53 782	20,16
34 HÉRAULT	514 159	193 907	62,28	176 138	135 654	77,01	40 484	22,98
35 ILLE-ET-VILAINE	530 681	199 262	62,45	176 794	151 070	85,44	25 724	14,55
36 INDRE	181 072	71 684	60,41	60 941	49 059	80,50	11 882	19,49
37 INDRE-ET-LOIRE	350 025	132 472	62,15	116 227	93 698	80,61	22 529	19,38
38 ISÈRE	611 554	222 551	63,60	200 229	168 859	84,33	31 370	15,66
39 JURA	172 854	66 318	61,63	56 895	46 962	82,54	9 933	17,45
40 LANDES	232 846	101 441	56,43	87 912	72 288	82,22	15 624	17,77
41 LOIR-ET-CHER	215 571	86 212	60,00	73 787	58 061	78,68	15 726	21,31
42 LOIRE	475 522	161 854	65,96	140 937	117 555	83,40	23 382	16,59
43 HAUTE-LOIRE	155 681	55 257	64,50	46 316	38 823	83,82	7 493	16,17
44 LOIRE-ATLANTIQUE	703 242	265 083	62,30	236 032	200 971	85,14	35 061	14,85
45 LOIRET	363 483	139 999	61,48	120 504	94 241	78,20	26 263	21,79
46 LOT	121 132	57 832	52,25	48 868	41 103	84,11	7 765	15,88
47 LOT-ET-GARONNE	223 199	92 371	58,61	79 260	61 642	77,77	17 618	22,22
48 LOZÈRE	56 749	21 461	62,18	17 814	14 615	82,04	3 199	17,95
49 MAINE-ET-LOIRE	460 022	166 898	63,71	142 124	117 486	82,66	24 638	17,33
50 MANCHE	349 117	117 271	66,40	101 067	81 546	80,68	19 521	19,31
51 MARNE	352 284	115 010	67,35	100 447	79 231	78,87	21 216	21,12
52 HAUTE-MARNE	146 605	53 366	63,59	45 358	35 220	77,64	10 138	22,35
53 MAYENNE	186 160	71 477	63,56	58 994	47 931	81,24	11 063	18,75

la Nouvelle-Calédonie

des suffrages exprimés, et 26 % des électeurs inscrits

« palme » revient au Var et aux Alpes-Maritimes (avec respectivement 32,49 % et 32,30 % des exprimés et 10,20 % et 9,54 % des inscrits).

S'y ajoutent les six seuls départements où M. Jean-Marie Le Pen avait, le 24 avril, dépassé la barre des 20 % (à savoir les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, les Pyrénées-Orientales, le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et le Gard). De la comparaison entre le score de Jean-Marie Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle et le « non », il ressort certes un gain en pourcentage (à l'exception du Gard, du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, de l'Isère, de la Loire et de la Seine-Saint-Denis), mais une perte générale en chiffres absolus (à l'exception de la Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna, de la Réunion, de la Guadeloupe et de la Martinique). Le président du FN avait obtenu 4 375 894 voix... Le « non » a été choisi par 2 463 991 voix (selon nos statistiques), soit un chiffre voisin des 2 359 528 suffrages recueillis par les candidats d'extrême droite au premier tour des législatives le 5 juin dernier.

Avec près de 9 860 000 « oui », le chiffre symbolique des 10 millions est approché. A un million près (en moins), c'est celui du « oui » — minoritaire — du référendum de 1969, du « oui » — majoritaire — du référendum de 1972 (marqué à l'époque par un record d'abstention — 39,75 % — aujourd'hui battu)... et aussi celui du score de François Mitterrand le 24 avril !

L'approbation est également majoritaire en Nouvelle-Calédonie et marque le retour des Mélanésiens dans la communauté civique. Mais le territoire détient le record des « non ». Et Michel Rocard s'inquiétait, dimanche soir, dans une conversation à bâtons rompus avec les journalistes, que les dirigeants du RPR, en particulier Alain Juppé et Bernard Pons, *« aient réussi à déstabiliser Jacques Lafleur »*, désavoué par le « non » majoritaire à Nouméa et dans cinq autres communes du sud de la Grande-Terre.

Le premier ministre soulignait l'importance, désormais, d'assurer l'*« impartialité de l'Etat »*, sur le territoire et de veiller au suivi des accords e Matignon. Le ministre de l'éducation nationale, Lionel Jospin, et le ministre de l'agriculture, Henri Nallet, se rendront à leur tour bientôt sur place.

Le ministre des DOM-TOM, Louis Le Pensec, soulignait, pour sa part, que *« manifestement les caldoches n'ont pas voulu le partage »* demandé par les accords de Matignon, mais il se refusait à dramatiser. *« Dans la mesure où la violence naît des injustices, il nous revient de faire que l'égalité des chances soit une donnée calédonienne »*, ajoutait-il.

Le vote négatif de Nouméa et de cinq autres communes de la région Sud de la Grande-Terre risque toutefois de paralyser la mise en œuvre des mesures d'accompagnement prévues en ce sens par les accords de Matignon. Ces derniers impliquaient, en effet, que les décideurs économiques de cette région jouent le jeu d'un meilleur partage des responsabilités entre les Canaques et les caldoches. Il apparaissait ainsi, lundi matin, que la constitution de ce « bloc des ultras » menaçait d'enrayer le processus de réconciliation enclenché l'été dernier.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Tristes tropiques

(Suite de la première page.)

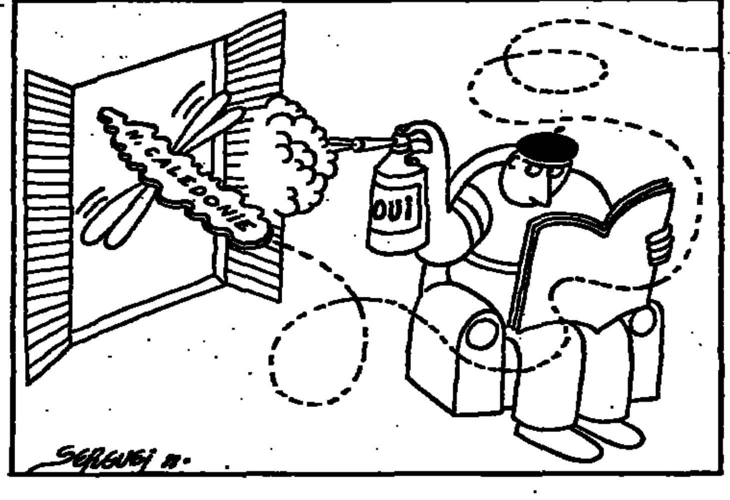
Si seulement cela pouvait rester vrai ! Car ce scrutin du 6 novembre nous renvoie brutalement aux antipodes, et oblige à s'interroger sur la capacité de ce territoire à vivre en paix pendant les dix ans à venir. Les accords de Matignon avaient paru combler le fossé qui existe entre les deux principales communautés de la Nouvelle-Calédonie. Le référendum cristallise à nouveau la triste réalité de la participation ethnique et politique du territoire.

Le cruel désaveu subi par Jacques Lafleur dans ses fiefs du Sud rend certes sa démarche plus méritoire encore, car il fallait bien du courage pour braver ainsi son propre électorat. Mais l'effet boomerang du référendum affaiblit deux des principaux artisans des accords de Matignon : le président du RPCR et le chef du gouvernement. Du premier dépend pourtant l'application, sur place, de la nouvelle règle du jeu. La force politique du second conditionne sa propre longévité au poste de premier ministre et, donc, sa capacité à garantir que l'Etat jouera, en Nouvelle-Calédonie le rôle d'arbitre que lui confère le nouveau statut.

Cette faiblesse tient à des causes immédiates et bien réelles : l'éloignement de la Nouvelle-Calédonie, qui, dès lors que le sang ne coule plus, constitue le cadet des soucis hexagonaux ; l'accumulation des dimanches électoraux (le septième pour 1988) ; le mot d'ordre d'abstention de la principale formation de l'opposition ; les erreurs de M. Rocard, qui, bien que se prévalant de sa maîtrise des problèmes de communication, a contrevenu aux principes les plus élémentaires du « marketing » politique en changeant brusquement de ton et d'image pendant la campagne ; ce que le secrétaire général du CDS, Jacques Barrot, a traduit suavement en soulignant que le premier ministre avait fait *« plus de polémique que de pédagogie »* ; l'absence d'une réelle mobilisation du camp — il est vrai disparate — du « oui » ; le trop grand décalage entre l'émotion suscitée par la poignée de mains Tjibaou-Lafleur, succédant aux morts d'Ouvéa, et le vote ; le poids, enfin, comme l'a justement souligné Georges Marchais, d'un contexte désormais dominé par les difficultés sociales.

D'autres facteurs, à plus longue portée, méritent également attention. Ils concernent le mode de consultation choisi, l'avenir du premier ministre et le comportement de la classe politique.

Le record relatif d'indifférence atteint en 1972, lors du référendum sur l'élargissement de la CEE, avait porté un coup décisif à une institution tombée dans l'oubli jusqu'à 1988. Le record absolu d'indifférence du 6 novembre peut signifier l'arrêt de mort du mode de consultation référendaire, autant que l'inverse, c'est-à-dire sa banalisation. Car le référendum sur la Nouvelle-Calédonie a changé la nature d'une institution qui d'engagement solennel de la responsabilité présidentielle, est devenue moyen de gouvernement à l'usage du premier ministre.



Ce dernier s'étant beaucoup engagé, il lui est demandé beaucoup de comptes : or il est atteint dans sa capacité d'entraînement. Rarement un couple exécutif ne s'est si bien porté dans l'opinion six mois après un scrutin présidentiel (1) ; rarement ce zénith aura été, électoralement parlant, aussi peu productif : voilà une belle bataille en perspective, entre le PS d'une part et l'hôtel Matignon d'autre part, sur la conduite de la prochaine campagne pour les élections municipales !

Enfin il faut bien s'interroger sur le renoncement de la classe politique, son refus de prendre en charge une question difficile. A quoi sert donc un homme politique s'il renonce à la pédagogie ? A quoi sert un député s'il n'est pas capable, pour le compte de la cause qu'il soutient, d'expliquer, de convaincre, d'entraîner ? La réponse d'un René Monory est, de ce point de vue, caricaturale : je ne fais pas campagne, a-t-il dit en substance, pour ne pas me fâcher avec mes électeurs. On ne saurait mieux, en effet, avouer sa propre impuissance ! Mais M. Monory fait partie de ceux qui dans l'opposition ont préconisé un « oui » purement formel. Les plus fautifs sont, bien sûr, les socialistes eux-mêmes, plus précisément certains dirigeants socialistes, car il est manifeste que Pierre Mauroy, lui, n'a pas manqué au premier ministre.

Un monde à part

A la décharge de ceux qui se sont contentés d'attendre la confirmation du pessimisme des sondages (la SOFRES avait annoncé 62 % d'abstention), il convient de rappeler que Michel Rocard voulait conduire lui-même la campagne. Mais la démobilisation de ceux qui, tel Laurent Fabius, ont pour toute campagne adressé une lettre aux électeurs de leur seule circonscription souligne le mal endémique dont souffre le PS : seul compte le succès de sa propre écurie ; toute réussite de l'écurie d'*en face, en l'espèce celle de* Michel Rocard, mérite donc d'être évitée.

A partir du moment où la métropole se lave les mains plus qu'elle ne s'investit dans l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, c'est de nouveau à Nouméa que le jeu se déplace. A quoi bon, en effet, être plus français que les Français ?

Le RPR, en tout cas, accusé par le premier ministre d'avoir voulu *« déstabiliser la Nouvelle-Calédonie »*, peut se sentir aujourd'hui encouragé en cas de changement de majorité, en 1993, à défaire le texte qui vient d'être voté. Car tous les fiefs caldoches de la côte ouest du territoire ont voté « non » : « non » au partage, « non » au pardon, « non » au dialogue, « non » à la réconciliation.

L'extrémisation du vote caldoche peut soit accentuer la partition de fait du territoire, en pointillés dans le nouveau statut, soit conduire les indépendantistes à renouer, en réponse, avec la radicalisation et l'aveuglement. L'indifférence métropolitaine est peut-être le plus sûr chemin vers l'indépendance.

Décidément, la Nouvelle-Calédonie est bien un monde à part : l'intolérance, les inégalités et même certaines formes de racisme y règnent depuis 1853. Le temps n'est malheureusement pas encore venu de les voir disparaître. Tristes tropiques !

Si bien qu'au lendemain du scrutin, deux schémas sont possibles. L'un consiste à ne retenir que la légalité : la loi est votée, le « oui » est majoritaire en métropole et sur le territoire et, passés les quelques jours qui suivent les résulats et les rodomontades de l'extrême droite, il ne sera que temps de se mettre au travail ; l'autre consiste à considérer que l'indifférence relative de la métropole et le vote négatif de la nouvelle province Sud ont à ce point obéré les accords de Matignon que la défiance et l'instabilité remplaceront la confiance et la stabilité, pour lesquelles le peuple français avait été sollicité. Triste bilan !

JEAN-MARIE COLOMBANI et ALAIN ROLLAT.

(1) Au bout de six mois d'exercice, MM. Mitterrand et Rocard forment, selon le baromètre *IFOP-Journal du dimanche*, le couple exécutif le plus populaire après celui... de la cohabitation et ce, depuis l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée en 1974. Le chef de l'Etat et le premier ministre ont respectivement satisfait 50 et 44 % des personnes interrogées en octobre, alors que MM. Mitterrand et Chirac recueillaient 57 et 47 % de bonnes opinions au bout de la même période. Pendant l'« état de grâce », le président de la République et M. Pierre Mauroy avaient tous deux obtenu 46 % d'avis favorables, six mois après leur entrée en fonctions. Selon le baromètre SOFRES-*Figaro-Magazine*, MM. Mitterrand et Rocard forment, au bout de six mois d'exercice, le couple exécutif, qui bénéficie du plus grand capital de confiance auprès de l'opinion publique depuis mai 1981. Ils recueillent respectivement 63 % et 66 % d'avis favorables.

par départements

DÉPARTEMENTS	INSC.	VOT.	ABST.	EXPR.	OUI		NON	
					Voix	%	Voix	%
54 MEURTHE-ET-MOSELLE	468 389	171 470	63,39	152 805	123 803	81,02	29 002	18,97
55 MEUSE	139 911	53 640	61,66	45 996	35 801	77,83	10 196	22,16
56 MORBIHAN	441 896	163 132	63,08	142 906	118 080	82,62	24 826	17,37
57 MOSELLE	666 283	216 143	67,55	192 294	152 560	79,33	39 734	20,66
58 NIÈVRE	175 807	72 406	58,81	63 817	53 078	83,17	10 739	16,82
59 NORD	1 630 736	644 273	60,49	559 068	433 250	77,49	125 818	22,50
60 OISE	442 140	168 926	61,79	148 340	112 657	75,94	35 683	24,06
61 ORNE	209 163	76 451	63,44	65 368	52 165	79,80	13 203	20,19
62 PAS-DE-CALAIS	983 638	419 745	57,32	360 203	288 240	80,02	71 963	19,97
63 PUY-DE-DOME	400 159	148 959	62,77	130 482	110 948	85,02	19 534	14,97
64 PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	411 701	164 196	60,11	143 726	114 584	79,72	29 142	20,27
65 HAUTES-PYRÉNÉES	170 938	69 939	59,08	62 148	51 989	83,65	10 159	16,34
66 PYRÉNÉES-ORIENTALES	250 706	92 833	62,97	83 366	63 080	75,66	20 286	24,33
67 BAS-RHIN	614 777	186 851	69,60	165 322	129 710	78,45	35 612	21,54
68 HAUT-RHIN	439 273	137 622	68,67	120 432	94 560	78,51	25 872	21,48
69 RHONE	876 270	312 124	64,38	279 131	221 116	79,21	58 015	20,78
70 HAUTE-SAONE	165 315	67 253	59,31	57 439	45 439	79,10	12 000	20,89
71 SAONE-ET-LOIRE	395 060	128 887	67,37	110 776	93 366	84,28	17 410	15,71
72 SARTHE	361 956	132 682	63,34	115 112	95 366	82,84	19 746	17,15
73 SAVOIE	229 724	78 186	65,96	69 758	58 480	83,83	11 278	16,16
74 HAUTE-SAVOIE	336 738	112 508	66,58	99 262	80 587	81,18	18 675	18,81
75 PARIS	1 227 536	453 669	63,04	412 033	322 992	78,38	89 041	21,61
76 SEINE-MARITIME	803 959	296 559	63,11	261 630	211 685	80,91	49 945	19,08
77 SEINE-ET-MARNE	608 292	221 656	63,56	196 716	152 150	77,34	44 566	22,65
78 YVELINES	771 190	298 801	61,25	266 517	204 593	76,76	61 924	23,23
79 DEUX-SÈVRES	249 363	92 206	63,02	78 561	66 410	84,53	12 151	15,46
80 SOMME	380 123	155 036	59,21	127 511	98 657	77,37	28 854	22,62
81 TARN	252 418	113 890	54,88	95 743	77 021	80,44	18,722	19,55
82 TARN-ET-GARONNE	143 945	62 401	56,64	53 379	41 518	77,77	11 861	22,22
83 VAR	539 834	186 923	65,37	169 472	114 400	67,50	55 072	32,49
84 VAUCLUSE	302 568	118 003	60,99	103 412	76 557	74,03	26 855	25,96
85 VENDÉE	363 339	134 240	63,05	112 271	92 683	82,55	19 588	17,44
86 VIENNE	269 271	102 103	62,08	87 617	71 948	82,11	15 669	17,88
87 HAUTE-VIENNE	261 170	114 188	56,27	98 336	84 300	85,72	14 036	14,27
88 VOSGES	273 987	105 504	61,49	88 471	70 073	79,20	18 398	20,79
89 YONNE	219 714	82 747	62,33	72 064	55 704	77,29	16 360	22,70
90 TERRITOIRE-DE-BELFORT	84 793	34 685	59,09	30 379	24 411	80,35	5 968	19,64
91 ESSONNE	634 416	246 696	61,11	222 450	181 072	81,39	41 378	18,60
92 HAUTS-DE-SEINE	813 519	310 345	61,85	280 181	220 578	78,72	59 603	21,27
93 SEINE-SAINT-DENIS	706 965	238 579	66,25	218 758	178 503	81,59	40 255	18,40
94 VAL-DE-MARNE	696 708	258 601	62,88	234 873	189 764	80,79	45 109	19,20
95 VAL-D'OISE	568 486	206 553	63,66	186 752	148 687	79,61	38 065	20,38
971 GUADELOUPE	196 967	20 302	89,69	18 399	16 668	90,59	1 731	9,40
972 MARTINIQUE	214 345	35 345	83,51	32 208	30 300	94,07	1 908	5,92
973 GUYANE	29 951	5 933	80,19	5 505	4 792	87,04	713	12,95
974 LA RÉUNION	292 612	65 713	77,54	69 551	52 348	86,45	8 203	13,54
975 ST-PIERRE-ET-MIQUELON	4 444	1 062	76,10	980	917	93,57	63	6,42
976 MAYOTTE	22 300	6 068	72,78	6 006	5 718	95,17	290	4,82
985 POLYNÉSIE FRANÇAISE	–	–	–	–	–	–	–	–
986 NOUVELLE-CALÉDONIE	88 401	55 908	36,75	51 349	29 284	57,02	22 065	42,97
987 ILES WALLIS-ET-FUTUNA	8 313	4 002	51,85	3 924	3 198	81,49	726	18,50

Le retour du vote blanc

Le nombre important des bulletins blancs et nuls glissés dans les urnes lors du référendum du 6 novembre — 1 669 000, soit 4,41 % du nombre des inscrits et 11,92 % par rapport aux votants, — pose une nouvelle fois la question de l'éventuelle légitimation du vote blanc comme expression du suffrage à part entière.

Ces pourcentages peuvent être comparés avec ceux qui avaient été enregistrés lors du référendum du 23 avril 1972 sur la ratification du traité d'adhésion de la Grande-Bretagne et trois autres pays au Marché commun : 6,99 % des 29 820 464 électeurs inscrits, mais 11,61 % des votants.

En l'état actuel des textes, l'article L 66 du code électoral assimile les bulletins blancs et ceux qu'annulent un certain nombre d'irrégularités, constituant un agrégat indistinct dont les partisans de la reconnaissance du vote blanc contestent la validité.

Le *Centre d'information civique*, qui milite contre l'abstention, n'a cessé parallèlement, de demander la reconnaissance du vote blanc. De temps à autre, des propositions de loi, demeurées sans suite jusqu'à ce jour, réclament aussi la modification de l'article 66 et la prise en compte des bulletins blancs pour la détermination des suffrages exprimés et de la majorité absolue.

Le Centre d'information civique a toujours considéré, comme il l'indiquait il y a plus de vingt ans, que *« le bulletin blanc marque une présence, indique une attitude, constitue un choix délibéré, est une forme de participation »*.

Autre argument des partisans de la reconnaissance du vote blanc : l'urne traditionnelle ne saurait être considérée comme éternelle, et le développement, à l'avenir, des machines à voter devrait faciliter l'expression du vote blanc, tout en supprimant la possibilité de surcharger les bulletins de vote de mentions superflues ou injurieuses qui les font frapper de nullité.

M. K.

Le référendum sur la Nouvelle-Calédonie

Les réactions

M. Rocard : « Un double regret »

» La démocratie a parlé, le oui est acquis. A l'heure qu'il est, nous avons mal l'évaluation de tous les résultats mais il semble que près de douze millions de Françaises et de Français viennent d'approuver le statut qui doit donner les dix ans de paix, dix ans de chances de développement à la Nouvelle-Calédonie. Dans la perspective du scrutin d'autodétermination de 1998, ce statut est désormais la loi de la France.

» Ma première pensée va vers la Nouvelle-Calédonie, vers l'ensemble de nos compatriotes établis sur cette terre lointaine, vers Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou, les responsables qui ont signé les accords de Matignon, pour leur dire : à vous maintenant de construire un avenir pacifique, une société plus juste, où chaque communauté trouvera et sa place, et une part plus équitable des responsabilités.

» Ma seconde réflexion s'inspire des résultats d'ensemble de ce scrutin. La participation est faible. Nous le redoutions tous. Je l'avais laissé pressentir dès le mois d'août à Nouméa. Bien sûr, la Nouvelle-Calédonie, c'est loin, et il n'y avait pas d'enjeu de politique intérieure. Tout cela se comprend. J'ai tout de même un double regret. Le droit de vote est un bien précieux. Le conquérir a coûté et coûte encore beaucoup de drames dans bien des pays et je suis toujours inquiet lorsqu'il est négligé. J'aurais aimé que l'accord signé par Jacques Lafleur, par Jean-Marie Tjibaou et par moi-même, ici même, au mois de juin et confirmé en août — accord qui avait mis fin, souvenez-vous-en, à l'effusion de sang au cœur d'un territoire français, — j'aurais aimé qu'il reçoive de nos concitoyens dans leur ensemble un large soutien.

» Sans doute ce soutien existe. Nos compatriotes de Nouvelle-Calédonie le savent et ont enregistré qu'il est voté. Mais peut-être a-t-il été chichement mesuré. Il existe cependant, il est réel. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour que la paix soit durable, pour que la fraternité l'emporte dans les esprits et dans les faits.

Oui à l'avenir oui à la fraternité

» La tâche sera difficile, mais elle rendue possible grâce à tous ceux et à toutes celles d'entre vous qui sont allés voter aujourd'hui et qui dans leur immense majorité ont dit oui à l'avenir, oui à la fraternité. Je veux les en remercier.

» Les six mois écoulés auront donc permis, conformément aux orientations tracées par le chef de l'Etat avec l'aide du gouvernement et aujourd'hui avec votre accord, votre concours de faire prévaloir en Nouvelle-Calédonie la fraternité, la négociation, la justice, c'est-à-dire une réponse conforme aux intérêts supérieurs de la France.

» C'est dans le même esprit, avec la même volonté et selon les mêmes principes que je poursuis ma tâche pour faire face aux grands problèmes qui dès aujourd'hui et demain nous attendent : l'emploi, la solidarité, la modernisation de notre secteur public.

» Comme en Nouvelle-Calédonie, c'est à travers un vrai dialogue, ensemble mes chers compatriotes, et avec le souci que chacun en ait sa juste part que nous construirons désormais la prospérité de la France de demain. »

M. Joxe : « Je félicite les citoyens législateurs »

« Je remercie, *a déclaré M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur,* les millions de Français et de Françaises qui se sont rendus aux urnes, par ce beau dimanche, pour exprimer personnellement leur volonté de paix, de justice et de fraternité. Je félicite les citoyens législateurs, ceux et celles qui sont allés voter parfois pour la septième fois de l'année, mais aujourd'hui pour faire la loi qui s'impose à tous comme expression de la volonté générale, volonté qui est aujourd'hui incontestable.

» Ensuite, je constate que si le projet de loi avait été soumis à l'Assemblée nationale 70 % des députés l'auraient approuvé d'après leurs propres déclarations. Mais le référendum, lui, a apporté 80 % de oui, et l'on peut dire que cette procédure qui a débordé les clivages traditionnels était la meilleure.

» Enfin, sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie, une majorité très nette, après une campagne très calme, avec un taux de participation très élevé, a approuvé la politique proposée par le président Mitterrand et réalisée par le gouvernement. Le chemin à parcourir reste encore évidemment important, mais l'orientation approuvée là-bas, comme ici en Métropole, a reçu, aujourd'hui, une garantie solennelle. »

M. Léotard : « Michel Rocard n'a pas convaincu »

« En utilisant pour des raisons purement tactiques la procédure du référendum, le gouvernement a pris un risque. Il assume aujourd'hui, devant l'échec de la participation, les conséquences de ce risque. Le gouvernement est sanctionné par l'indifférence, ce qui n'est pas très grave. La Nouvelle-Calédonie est victime de cette indifférence, et c'est beaucoup plus grave. Ceux qui, en conscience, ont souhaité une réponse positive le regrettent (...).

« Michel Rocard n'a pas convaincu. Les Français s'éloignent d'un gouvernement plus habile que courageux, qui chaque jour, là comme ailleurs, esquive son seul devoir : gouverner. Le Parti républicain désormais surveillera attentivement l'application des accords qu'il a approuvés et qui constituent toujours un espoir en dépit de cette malheureuse consultation. »

M. Mauroy : « La fraternité et la solidarité l'ont emporté »

« La Nouvelle-Calédonie tourne la page de l'ère coloniale, elle peut s'engager dans la voie de la paix et du développement. La poignée de main de Jean-Marie Tjibaou et de Jacques Lafleur est honorée par la France qui a répondu clairement « oui » au référendum (...).

» Les socialistes saluent le résultat enregistré en Nouvelle-Calédonie, mais il regrette le fort taux de l'abstention enregistré en métropole, qu'elle soit délibérée ou passive. Il demeure que ce soir la fraternité et la solidarité l'ont emporté sur la violence et les menaces de guerre civile. »

M. Marchais : « La vigilance s'impose »

« Le oui auquel nous avions appelé l'emporte largement dans un scrutin marqué par une très forte abstention. Cette faiblesse de la participation était prévisible compte tenu de l'ambiguïté qui a été entretenue sur le sort futur de la Nouvelle-Calédonie et compte tenu aussi du contexte social et politique dans lequel ce référendum a été décidé et organisé (...).

» Le scrutin passé, il convient désormais de mettre en œuvre sans retard l'ensemble des mesures économiques, sociales, politiques, culturelles prévues. La vigilance s'impose face aux tenants des pratiques colonialistes qui entendent maintenir leur domination sur le peuple canaque, lui contester son droit à l'autodétermination et à l'indépendance (...). »

M. Méhaignerie : « L'avenir n'est pas bordé de roses »

« C'est surtout les résultats de Nouvelle-Calédonie qui sont assez inquiétants. Quant aux résultats en France, le « oui » est net, mais le pourcentage d'abstention, on s'y attendait (...).

» Personne ne peut se réjouir de ces résultats en Nouvelle-Calédonie, d'autant plus qu'ils sont très différents selon les régions. Le « non », à Nouméa, veut dire qu'il faut commencer à travailler dès demain matin si l'on veut réconcilier les communautés, c'est-à-dire rassurer les caldoches et convaincre les indépendantistes que l'intérêt des uns et des autres est de travailler ensemble. Il faut vite commencer le travail de réconciliation, et le chemin pour la Nouvelle-Calédonie n'est pas bordé de roses pour les dix prochaines années. »

M. Briant : « Le chef du gouvernement doit démissionner »

« Michel Rocard, à la demande du président de la République, attendait des Français qu'ils soient complices d'une manœuvre obscure. Il n'a obtenu que leur méfiance et leur désaveu (...), 43 % de « non » sur le territoire prouvant que le gouvernement mentait lorsqu'il prétendait que c'était les habitants de la Nouvelle-Calédonie qui réclamaient le « oui » massif de la métropole. Cette fiction n'aura d'ailleurs existé que dans les calculs politiciens du chef du gouvernement, qui, d'évidence, dans une affaire qui tourne mal, très mal, pour la réputation de la France, n'a d'autre choix, ce soir, que de remettre dans les plus brefs délais sa démission au chef de l'Etat (...).

M. Tjibaou : « Le résultat est convenable »

« Je pense que le résultat est convenable. 62,5 % de participation (en Nouvelle-Calédonie), c'est confortable. 57 % de oui permettent l'application des accords. On peut donc commencer à travailler. Mais les 42 % de non représentent un risque. Il faudra tenir compte de ce vote de défiance qui exprime la volonté de ceux qui ne veulent pas partager. Cela demande de la vigilance (...). La situation de Jacques Lafleur est pour l'instant fragilisée. C'est peut-être une situation difficile personnellement pour lui étant donné son état de santé. Mais il y a le fait aussi qu'il n'y a pas eu vraiment de campagne électorale faite dans le territoire. Nous, nous avons essayé de faire campagne de notre côté. On n'a pas rencontré souvent nos cosignataires. »

M. Le Pen : « Un échec cinglant »

« Le référendum organisé à partir des accords Tjibaou-Lafleur, dit accords de Matignon, était inconstitutionnel et illégal. Aucun article de la Constitution n'autorise en effet, même à terme, la sécession d'un territoire de la République ni la limitation arbitraire des droits électoraux des citoyens français (...).

» Les résultats à Nouméa et dans la Communauté européenne disqualifient celui qui prétendait parler en leur nom et invalident donc les accords soumis au référendum. Au total, le référendum, malgré les pressions officielles du pouvoir, est un échec cinglant pour le gouvernement et le président de la République, qui devrait avoir la dignité, comme le fit le général de Gaulle dans des circonstances identiques, d'en tirer les conséquences.

» Avec 20,5% de non, le Front national confirme qu'il est la première force d'opposition. Avec 63% d'abstentions, record absolu, le pays réel s'éloigne de plus en plus du pays légal. »

Une élection municipale

MOSELLE : Moyeuvre-Grande (1er tour).

Inscr., 6 160 ; vot., 3 983 ; suffr. expr., 3 649. Liste PS conduite par M. René Drouin, m.s., 1 788 voix ; liste PC-diss. conduite par M. César Depietri, 794 ; liste PS-diss. conduite par M. Daniel Penz, adj. au m., 628 ; liste PC conduite par M. Angel Santaroni, 439. *Il y a ballottage.*

[M. René Drouin (PS), député et maire sortant de Moyeuvre-Grande, a manqué de 37 voix sa réélection au premier tour de cette élection municipale partielle organisée à la suite de sa démission, suivie par celle d'une partie de son conseil municipal. M. Drouin entendait ainsi mettre un terme aux divisions apparues dans son équipe et ayant abouti à le mettre en minorité sur certains votes. Après ses succès tant aux législatives de juin dernier, où il a obtenu 70 % des suffrages dans son canton au deuxième tour, qu'aux cantonales de l'automne, il a décidé de vider l'abcès en se démettant de son mandat, pour éviter une dégradation de la situation d'ici aux municipales du printemps prochain. La liste soutenue par la fédération de Moselle du PC est largement devancée par celle de l'ancien député et maire communiste de la ville, M. César Depietri. Comme en 1983, la droite n'a présenté aucune liste dans cette commune « sidérurgique ».

Au premier tour du scrutin de 1983, les résultats avaient été les suivants : inscr., 6 029 ; vot., 4 640 ; suffr. expr., 4 236. Liste PS conduite par M. Drouin, 1 968 voix ; liste PC conduite par M. Depietri, 1 675 ; liste PC-diss. conduite par M. Marcel Lamarle, 593. Au second tour, la liste conduite par M. Drouin a été élue avec 2 119 voix contre 2 013 à celle de M. Depietri et 421 à celle de M. Lamarle. Il y avait eu 4 553 suffrages exprimés sur 4 814 votants et 6 027 électeurs inscrits.]



7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61

M. Tjibaou : « Le résultat est convenable »

M. Le Pen : « Un échec cinglant »

Le référendum sur la Nouvelle-Calédonie

Les résultats officiels du ministère de l'intérieur (1)

		% par rapport aux inscrits	% par rapport aux suffr. expr.
Inscrits	37 782 318		
Votants	13 993 000		
Abstentions	23 789 318	62,96	
Bulletins blancs ou nuls	1 668 708	4,41	
Suffrages exprimés	12 324 292		
Oui	9 859 557	26,09	80
Non	2 464 735	6,52	19,99

(1) Non compris ceux de Polynésie française.

Nos propres statistiques (1)

	Métropole			Outre-mer			Total		
	Voix	% par rapport aux inscrits	% par rapport Suffr. expr.	Voix	% par rapport aux inscrits	% par rapport Suffr. expr.	Voix	% par rapport aux inscrits	% par rapport Suffr. expr.
Inscrits	36 919 966			857 333			37 777 299		
Votants	13 796 372			194 333			13 990 705		
Abstentions	23 123 594	62,63		663 000	77,33		23 786 594	62,96	
Bulletins blancs ou nuls	1 653 597	4,47		15 411	1,79		1 669 008	4,41	
Suffrages exprimés	12 142 775			178 922			12 321 697		
Oui	9 714 483	26,31	80	143 223	16,70	80,04	9 857 706	26 09	80
Non	2 428 292	6,57	19,99	35 699	4,16	19,95	2 463 991	6,52	19,99

(1) Non compris les résultats de la Polynésie française.

Dans les états-majors

Déserts

20 heures : dans la résidence de Jean-Marie Le Pen, à Saint-Cloud, les projecteurs gainés de plastique bleu suspendus aux lambris du salon attendent le leader du Front national. L'état-major du parti est réuni à deux pas des caméras, dans une petite pièce d'où s'échappent de temps à autre quelques applaudissements, mais la porte reste close. Quelques militants vont et viennent en surveillant leurs montres. Jean-Marie Le Pen souhaite intervenir juste après Michel Rocard, quelques minutes à peine après l'annonce télévisée des premiers résultats.

20 h 05 : visiblement tendu, Jean-Marie Le Pen s'installe face aux caméras. Il relit son texte tandis que Michel Rocard intervient en direct sur les chaînes de télévision. Derrière lui, une plante verte soigneusement disposée dans le champ tient en équilibre sur une pile de Larousse illustrés.

A peine son discours terminé, Jean-Marie Le Pen s'en prend à France-Infos, qui a affirmé dans l'après-midi que les pneus de la voiture de Jean-Pierre Stirbois étaient lisses. *« Ils veulent le faire passer pour un délinquant de la route »*, lance-t-il. *« C'est abject. »* L'entourage du chef du Front national reste silencieux. On ne parlera plus, ce soir, du décès de Jean-Pierre Stirbois.

Rue de Solférino, à Paris, le siège du Parti socialiste est tristement désert. Dans une grande salle ouverte sur la cour pavée du rez-de-chaussée, deux télévisions bourdonnent doucement dans l'indifférence générale. Quelques militants désœuvrés gardent l'entrée, des journalistes vont et viennent à pas lents, les responsables sont absents. A peine sa déclaration achevée, à 20 h 10, Pierre Mauroy a quitté les lieux pour se rendre sur le plateau de TF 1. Marcel Debarge est passé dire quelques mots un peu plus tard. Jean-Jacques Queyranne fera peut-être une brève apparition dans la soirée. La moindre silhouette qui traverse la cour attire l'attention des quelques journalistes encore présents. Le long du mur, les piles de chaises pliantes n'ont pas été dérangées d'un pouce.

De retour de TF 1 à 22 heures, Pierre Mauroy fait irruption dans une salle quasiment vide. Le duplex organisé par FR 3 n'aura lieu qu'à 22 h 30, lui glisse-t-on. Pierre Mauroy jette un coup d'œil sur sa montre et repart d'un pas tranquille vers les bureaux situés dans les étages. Le bâtiment est étrangement silencieux. Au rez-de-chaussée, dans la salle de travail couverte d'affiches en faveur du « oui », les techniciens de télévision restent seuls au milieu de bureaux désertés.

ANNE CHEMIN.

Un sondage IFOP pour « le Monde » et RTL

Les abstentionnistes « mal informés »

56 % des 508 abstentionnistes interrogés, dimanche *6 novembre, par téléphone, par* l'IFOP après la clôture du scrutin, ont justifié leur non-participation au scrutin par le fait *qu'ils ne se sont pas sentis « assez informés sur le problème »* du référendum. Parmi les autres motivations soumises aux interviewés par ce sondage réalisé pour RTL et *le Monde*, la consigne de « non-participation active » donnée par le RPR n'est apparue déterminante qu'aux yeux de 17 % des personnes interrogées. De même, seuls 29 % des sondés ont affirmé être favorables au texte du référendum, mais ne pas souhaiter dire « oui » au gouvernement.

Si 53 % des consultés se sont déclarés favorables à l'organisation d'un référendum pour régler ce problème, 41 % ont reconnu qu'ils ne se sentaient pas *« vraiment* concernés » par ce sujet.

Dans la presse parisienne

Les éditorialistes de la presse parisienne partagent au moins une analyse : le résultat du référendum complique la situation en Nouvelle-Calédonie. Serge July écrit dans *Libération* : *« En boudant le référendum les électeurs ont laissé bouillir sur le feu le dossier néo-calédonien. Ils croyaient s'en débarrasser en noyant le problème dans une mer d'indifférence. Ils viennent de donner au drame calédonien un sursis dont il n'avait vraiment pas besoin »*.

Philippe Tesson, dans *le Quotidien de Paris*, est encore plus net. S'il reconnaît que les accords de Matignon ne sont pas remis en cause, il fait remarquer : *« On a trop souligné le lien qui unit ceux-ci et le référendum pour que le rejet du référendum, tel qu'il s'est exprimé hier, n'altère pas la viabilité desdits accords »*. Surtout il explique : *« Le vote négatif de la communauté calédonienne opposé au vote positif de la communauté canaque crée les conditions d'un divorce dont les manifestations risquent d'être redoutables à plus ou moins brève échéance. Le scrutin d'hier consacre de manière inattendue et précipitée la partition que portait en germe le référendum (...). L'avenir calédonien est plus précarisé encore au lendemain d'une opération dont Tjibaou est le principal bénéficiaire »*.

Même analyse pour Alain Peyrefitte dans *le Figaro*. Après avoir souligné que *« le gouvernement et le Parti socialiste ont raison de dire que le vote est parfaitement valable »*, il ajoute : *« L'abstention a fragilisé les accords que le référendum devait pérenniser. Les Français en restant aussi massivement chez eux ont refusé de souscrire au pacte national qu'on leur demandait. On ne fait pas boire le cheval qui n'a pas soif »*.

C'est Claude Cabanes qui, dans *l'Humanité*, est le plus précis sur les raisons de cette situation. Il reproche à M. Rocard de s'être prononcé *« contre l'indépendance du peuple kanak en 1998 »*, et pour lui cela en a *« retenu plus d'un »*. Il met aussi en cause *« le contexte social et politique »* : *« aucune consultation électorale (...) sous une forme ou sous une autre n'échappe aux fièvres du mécontentement »*, et il ajoute : *« Quelle peut être la tempête sous le crâne d'un électeur de gauche quand il apprend que deux ministres du gouvernement Rocard — MM. Durafour et Soisson — vont accompagner la plaidoirie de Raymond Barre ce soir à « l'Heure de vérité ? »*.

Pour la suite, Philippe Tesson explique que si le Front national et le RPR *« ont à des titres divers des raisons d'être satisfaits »*, M. Rocard *« quant à lui a trop engagé son crédit personnel sur ce dossier pour que son image ne sorte pas ternie d'une épreuve qu'il n'a pas maîtrisée »*. M. Peyrefitte est encore plus précis même si c'est de façon allusive, en écrivant *« pour la troisième fois le référendum déçoit ceux qui l'ont organisé. En 1969, il a provoqué le départ du général de Gaulle. En 1972, il a entraîné celui de Chaban-Delmas. Qui servira de bouc émissaire à l'échec de 1988 ? »*

M. Chirac : « Les Français n'ont pas compris »

M. Chirac fait diffuser, dimanche 6 novembre, à 20 h 30, le communiqué suivant :

« Les Français n'ont pas compris pourquoi, dans la situation actuelle, il fallait recourir à la procédure du référendum, alors qu'il aurait été si facile de faire adopter l'essentiel des dispositions envisagées par le Parlement.

» Ils n'ont pas compris non plus que l'on veuille priver de leur droit de vote en 1998, quand leur destin se jouera, des Français régulièrement établis dans un territoire de la République.

» En revanche, ils ont très bien compris que l'objectif poursuivi par le gouvernement était purement politicien, et ils ont, à juste titre, refusé de s'y associer.

» Quant à nous, nous demeurons déterminés à agir pour le rétablissement durable de la paix et du développement harmonieux dans toute la Nouvelle-Calédonie, et cela dans le respect des droits imprescriptibles de chacun. »

● PRÉCISION. — Les résultats électoraux donnés dans notre article sur les précédents référendums français (*le Monde* du 5 novembre) étaient ceux de la seule métropole, afin de faciliter les comparaisons entre les diverses époques.

Devant les représentants de la communauté juive

M. Rocard souligne que « le statu quo ne saurait se maintenir très longtemps » dans les territoires occupés

M. Théo Klein, dont le second mandat de trois ans, non renouvelable, à la présidence du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) vient à terme en mars prochain, aurait aimé que le dîner offert par le CRIF à l'occasion de son assemblée générale d'automne fût présidé cette année, par M. François Mitterrand. Le chef de l'Etat a préféré ne pas interrompre la récente tradition qui veut, depuis 1985, que ce soit le premier ministre qui réponde à cette invitation... M. Michel Rocard s'est plaisamment félicité, devant ses hôtes, le samedi 5 novembre à Paris, de l'opportunité qui lui était, ainsi, donnée de s'adresser aux représentants de la communauté juive.

Les protestations du CRIF et de son président contre la visite de M. Yasser Arafat à Strasbourg et contre l'entretien que le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, avait eu, au Parlement européen, avec le président de l'OLP, en septembre dernier, ayant quelque peu assombri les relations entre M. Mitterrand et les reponsables communautaires, M. Klein a expliqué, une fois encore, qu'il n'avait entendu exercer aucune *« pression (...) sur un gouvernement qui a, bien entendu, seul en charge de définir et de mener la politique extérieure de son choix »*.

« La démocratie, non seulement, autorise, mais elle appelle à la libre expression des opinions individuelles ou collectives », a déclaré M. Klein, ajoutant que, en la circonstance, le CRIF avait exprimé *« la douleur d'une sensibilité atteinte, beaucoup plus que la critique de la mise en œuvre prématurée d'un choix politique »*.

Une laïcité « moderne »

M. Rocard a donné acte au président du CRIF du refus de celui-ci de se comporter comme un groupe de pression. Développant, à partir de l'exemple calédonien, sa conception de la médiation, le premier ministre a invité les représentants de la communauté juive *« à être, activement, une instance de médiation entre l'Etat et la société civile pour tout ce qui touche à la défense et à la promotion des valeurs de la République »*.

Au nombre de ces valeurs, M. Rocard a inscrit *« une laïcité moderne (...), qui ne soit plus simplement exprimée en termes de principes vénérables mais surannées »*. *« Nous en avons trop souffert »*, a-t-il observé, en une allusion transparente à la querelle scolaire de 1984. Pour le premier ministre, dont les propos ne pouvaient pas ne pas évoquer les récents conflits autour du film *la Dernière Tentation du Christ* et de la pillule abortive, cette laïcité doit être *« conquérante de la fraternité et de la solidarité »*, mais non *« agressive, et notamment pas à l'égard refuge spirituel auquel peuvent aspirer les hommes et les femmes que troublent les temps de crise »*.

M. Rocard, qui s'exprimait en présence du cardinal Albert Decourtray, président de la conférence épiscopale — la fédération protestante était représentée, mais Cheikh Abbas, recteur de la mosquée de Paris, s'était excusé, — a ajouté que *« toutes les communautés spirituelles et religieuses doivent pouvoir trouver dans l'Etat le promoteur impartial, mais attentif, de cette laïcité renouvelée »*.

Le premier ministre, répondant à M. Klein, qui avait évoqué *« la chance (...) d'avoir à la tête de ce pays »* une des personnalités *« qui ont su gagner la confiance des deux peuples en cause »*, a réaffirmé la position de la France sur le conflit israélo-arabe : *« Il n'y aura pas*, a dit M. Rocard, *de paix juste et durable pour Israël et les Palestiniens sans reconnaissance par chacun de l'existence et des droits légitimes de l'autre. »* Soulignant que la conférence internationale souhaitée par la France *« n'aurait pas pour but d'imposer des solutions toutes faites »*, M. Rocard a insisté, cependant sur le fait que *« la réalité quotidienne dans les territoires occupés, avec son cortège de violences, nous oblige à prendre conscience que le* statu quo *ne saurait se maintenir très longtemps »*.

Refusant de *« porter un jugement sur ce que seront »* les orientations du futur gouvernement israélien, le premier ministre a répété que la France *« est totalement disponible pour servir la cause du dialogue et de l'entente entre les peuples »*.

P. J.

Le budget de l'éducation nationale à l'Assemblée

500 postes de plus pour les universités

(Suite de la première page.)

Mais certains syndicats ont pu, non sans raison, dénoncer les ambitions limitées du budget et surtout l'absence de mesures de revalorisation des salaires : seule une provision de 400 millions de francs, dont 100 millions pour le supérieur, est prévue comme gage de la bonne volonté gouvernementale à la veille de l'ouverture, le 14 novembre, des discussions officielles avec les syndicats sur ce dossier central.

La persistance du malaise dans les lycées et les bavures de la rentrée universitaire ont achevé de convaincre M. Jospin que son budget serait décidément bien court pour à la fois satisfaire les revendications des enseignants et assurer convenablement la rentrée 1989, sur laquelle le nouveau ministre de l'éducation nationale sera immanquablement jugé. Or la crainte est réelle de ne pouvoir accueillir décemment le flot de nouveaux lycéens et étudiants et de voir le gouvernement pris au piège du succès de son propre slogan : 80 % des jeunes au niveau du bac en l'an 2000 !

Un ballon d'oxygène

L'exaspération des professeurs, confrontés à des classes et des amphithéâtres surchargés, accroît la pression des syndicats, au moment où le gouvernement cherche à endiguer la contestation dans la fonction publique. M. Jospin, qui, pas plus que l'ensemble du gouvernement, ne peut désespérer la gauche enseignante ni le grand parti des usagers de l'école, a donc demandé, et obtenu, une rallonge en postes pour desserrer l'étau dans les lycées et les universités. *« Je pense pouvoir dire (...) que le gouvernement ne restera pas inerte (...) »*, annonçait-il dès le 20 octobre lors de l'émission télévisée « Questions à domicile ».

Ce ballon d'oxygène pour la rentrée prochaine a été obtenu par la création de 500 postes supplémentaires de maître de conférence dans les universités, ce qui correspond à un doublement de l'effort prévu au budget. D'autre part, des emplois pour les enseignements primaire et secondaire seront dégagés par le mécanisme budgétaire de l'autorisation de recrutement en surnombre. Selon cette formule, le ministre des finances ou le premier ministre autorise le ministre de l'Education nationale à ouvrir des emplois supplémentaires, sans création de poste au budget. Le financement se fait par prélèvement sur la dotation existante et les postes pourront être créés soit la même année par une loi de finances rectificative, soit beaucoup plus tard.

C'est ainsi qu'à la veille de la rentrée 1983 M. Pierre Mauroy avait sorti de son chapeau, sous la pression du SNI, 500 emplois d'instituteurs. Les 500 postes correspondants sont discrètement créés au budget de 1989... cinq ans après.

Cette fois, il ne s'agirait plus seulement de céder aux amicales pressions de la FEN. Pour l'instant le prix de la dette du gouvernement envers les enseignants s'est limité au rétablissement des postes mis à disposition (MAD) des associations d'éducation populaire, et à la réduction de l'horaire d'enseignement des professeurs de collège (PEGC). Le gouvernement semble avoir pris conscience qu'il ne suffit pas de multiplier les créations de postes pour améliorer la qualité du service d'éducation surtout en période de crise de recrutement, où les nouveaux emplois échoient souvent à des auxiliaires insuffisamment formés. Mais la marge de manœuvre est étroite entre la nécessité d'accompagner la démographie lycéenne et estudiantine galopante, et celle d'assurer partout un enseignement de valeur.

Cependant, l'effort de dernière minute consenti par le gouvernement pour sauver la rentrée 1989 risque de ne pas suffire à satisfaire les communistes, qui condamnent globalement le budget de l'éducation nationale et sont partie prenante de l'agitation dans les établissements par le biais du SNES et du SNE-Sup, notamment.

Quant aux centristes de l'UDC, ils situent ailleurs leurs griefs et devaient promettre leur abstention contre plusieurs amendements particulièrement exigeants pour M. Jospin. Il s'agirait de donner la possibilité aux collectivités locales de participer aux dépenses d'investissement des établissements d'enseignement privé (possibilité limitée actuellement à l'enseignement technique), de conférer à titre expérimental à certaines universités une autonomie totale tant financière que pour le recrutement des enseignants et... de renoncer au rétablissement des deux 250 postes mis à disposition. Voilà qui donne un avant-goût du climat difficile dans lequel se déroulera le débat sur la loi d'orientation de l'éducation nationale annoncée par M. Jospin pour 1989.

PHILIPPE BERNARD.

La réforme de l'audiovisuel devant le Sénat

Le gouvernement est embarrassé par la polémique sur la coupure publicitaire

Le gouvernement qui s'apprête à défendre, le 8 novembre, devant le Sénat, sa réforme de l'audiovisuel, est plongé dans un cruel embarras. Son projet de loi, centré sur le remplacement de la CNCL par un Conseil supérieur de l'audiovisuel, risque de s'enliser dans une polémique sur le délicat problème de la coupure publicitaire. Le sénateur RPR, M. Adrien Gouteyron, a mis le feu aux poudres. Rapporteur de la loi Léotard en 1986, il avait défendu avec succès le principe d'une coupure publicitaire unique dans les films et les fictions télévisuelles sur les chaînes privées. Rapporteur du projet de Mme Catherine Tasca et de M. Jack Lang en 1988, il vient de faire adopter par la commission des affaires culturelles un amendement supprimant cette coupure.

L'ennui, c'est que les professionnels du cinéma, peu favorables à l'interruption des films par la publicité lors de la création des chaînes privées, se mobilisent aujourd'hui, à grand renfort de signatures pour la défendre. Comment expliquer cet étrange renversement des fronts ?

La volte-face des professionnels du cinéma tient à d'évidentes préoccupations économiques. Face à une fréquentation des salles en chute libre, les télévisions sont devenues les grands bailleurs de fonds du septième art. Les chaînes privées font une grosse consommation de films parce que le cinéma attire à 20 h 30 de fortes audiences et draine ainsi d'importantes ressources publicitaires.

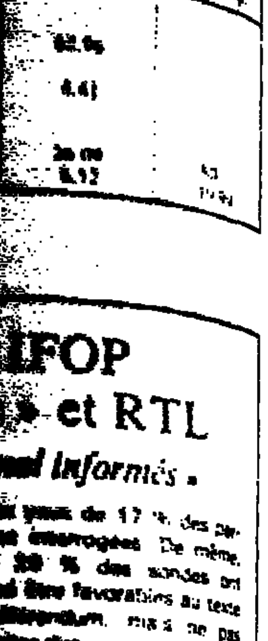
Mais cette équation repose en grande partie sur l'interruption du film par la publicité qui rapporte près de 800 millions de francs par an à une chaîne comme TF 1. Si la coupure devient illégale, les télévisions privées remplaceront films et fictions françaises par des variétés ou des séries américaines. Un changement de stratégie qui aurait des conséquences désastreuses sur l'économie du cinéma et la santé déjà vacillante de la production française.

Le revirement des sénateurs RPR est, lui, plus difficile à interpréter. On peut certes imaginer que M. Gouteyron ait renoncé à défendre la logique de la télévision commerciale devant la grogne des électeurs-téléspectateurs mécontents de la pollution du petit écran par la publicité. Mais il est aussi possible que cet amendement ne soit qu'un coup de force tactique destiné à mettre le gouvernement dans l'embarras pour mieux négocier sur d'autres points du projet de loi.

Car le gouvernement est bien la première victime de cette nouvelle guerre de la coupure publicitaire. Politiquement, il lui est difficile de s'opposer à un amendement présenté par un sénateur RPR, appuyé par les sénateurs communistes et socialistes. Mais Mme Tasca et M. Lang savent que, s'ils cèdent à la pression politique, ils devront affronter dans quelques mois une véritable débâcle économique du cinéma et de la production télévisuelle.

J.-F. L.





Le référendum sur la Nouvelle-Calédonie

Les résultats du scrutin en Nouvelle-Calédonie

Le territoire désespérément écartelé

- *Une participation très supérieure à celle de la métropole : 63,24 %*
- *Le «oui» l'emporte nettement : 57,02 %*
- *Le «non» de Nouméa et de cinq autres communes caldoches désavoue M. Lafleur et hypothèque l'application des accords de Matignon*

Le bilan du scrutin en Nouvelle-Calédonie se révèle extrêmement contrasté. Il apporte, certes, deux motifs de satisfaction aux signataires des accords de Matignon mais il les confronte aussi à la perspective de résistances encore plus fortes qu'ils ne le craignaient pour les dix années à venir.

Premier motif de satisfaction : le niveau de la participation. Contrairement à ceux de métropole, les électeurs calédoniens n'ont pas boudé le référendum. La participation sur l'ensemble du territoire (63,24 %) a été *plus forte* qu'aux scrutins précédents. Il y a eu plus de votants qu'au référendum du 13 septembre 1987 (+ 4,14 points), plus qu'aux élections régionales du 24 avril, cumulées avec le premier tour de l'élection présidentielle (+ 4,01) et plus qu'au premier tour des élections législatives du 5 juin (+ 12,86). Ces trois scrutins avaient toutefois été boycottés par les indépendantistes.

En revanche, la participation est restée inférieure à celle des élections régionales du 29 septembre 1985, auxquelles toutes les formations politiques du territoire avaient participé après une campagne intense préludant à l'entrée en vigueur du système institutionnel conçu, à l'initiative de M. Edgard Pisani, par le gouvernement de M. Laurent Fabius. Il y avait eu alors 80,19 % de participation, soit 16,95 points de plus que cette fois-ci. Dans aucune commune du territoire la participation n'est plus forte qu'il y a trois ans. Ni le FLNKS ni ses adversaires n'ont mobilisé toutes leurs troupes.

Les plus fortes participations sont enregistrées à Moindou (75,13 %), Pouembout (73,30 %), Yaté (73,28 %), Farino (72,97 %), Koné (72,29 %), Sarraméa (70,12 %), Ponérihouen (70,09 %), Hienghène (69,49 %) et Bourail (69,16 %). A Nouméa, la participation a été inférieure de 12,16 points par rapport à 1985 et de 19,95 points par rapport à 1987.

Une particularité : la faible participation des électeurs des îles Loyauté qui sont les seules communes, avec celle de Pouébo, où l'abstention a été supérieure à 50 % (53,39 % à Lifou, 53,46 % à Maré, 54,94 % à Ouvéa). A Ouvéa, les militants indépendantistes du nord de l'île, traumatisés par le bilan sanglant de l'assaut du 5 mai contre la « grotte sacrée » de Gossannah, et en désaccord ouvert avec la stratégie conciliante de M. Jean-Marie Tjibaou, ne sont pas allés voter. A Maré, le grand chef coutumier de l'île, M. Nidoish Naïsseline, fondateur du mouvement Libération kanake socialiste (LKS), déçu d'avoir été considéré comme un simple figurant par le premier ministre à l'occasion de la négociation des accords de Matignon, n'a pas réellement mobilisé ses électeurs après avoir appelé à voter « oui ». A Lifou s'est manifestée l'influence du Front uni de libération kanak (FULK), la composante maximaliste du FLNKS qui préconisait le « non ».

Le cas de Pouébo est plus singulier : il semble que le taux d'abstention local (50,08 %) soit le résultat de la tiédeur de militants du Parti de libération kanak (PALIKA) peu convaincus du bienfondé des orientations du parti de M. Tjibaou, l'Union calédonienne (UC).

Le « oui » massif des Canaques

Second motif de satisfaction : le « oui » l'emporte nettement sur l'ensemble du territoire avec 57,02 % des suffrages exprimés, même si ce taux apparaît très inférieur à celui enregistré en métropole et même si le poids du « non » (42,97 %) menace d'hypothéquer l'application des accords de Matignon.

Le « oui » remporte ses meilleurs scores dans les communes peuplées presque exclusivement de Canaques : les îles Belep (98,97 %), Hienghène, la commune dont M. Tjibaou est le maire (97,27 %), Yaté (93,52 %), Canala (91,28 %), Ponérihouen (86,65 %), Houaïlou (85,89 %), Touho (84,48 %), Sarraméa (82,74 %), Thio (81,74 %), Poum (80,17 %), Poindimié (75,92 %), etc.

Bien qu'il n'ait pas vraiment mené campagne, l'état-major du FLNKS peut donc s'estimer satisfait. La démarche de M. Tjibaou reçoit l'aval, comme d'habitude, de la majeure partie des électeurs mélanésiens. Le « oui » prédomine clairement dans trois des quatre régions issues du statut mis en place au printemps dernier par le gouvernement de M. Jacques Chirac et destinées à être remplacées, à dater du 14 juillet 1989, par les trois provinces prévues dans la loi référendaire. Il y a eu en faveur du « oui » 87,02 % des suffrages exprimés dans la région Est, 85,10 % dans la région des îles Loyauté, (toutes deux à dominante mélanésienne) et 58,15 % dans la région Ouest (où les deux communautés se partagent numériquement les territoires communaux.)

Blocages en perspective

Le motif d'inquiétude tient à l'importance du « non » dans la région Sud du territoire (14 590 « non », soit 60,08 % contre 9 695 « oui », soit 39,92 %) où les consignes de vote des différentes formations d'extrême droite ont été suivies par la plupart des votants. Ces résultats à contre-courant apparaissent très spectaculaires à Nouméa (63,70 % de « non ») et dans les deux principales communes de l'agglomération nouméenne, Mont-Dore (56,37 %) et Dumbéa (65,87 %) ainsi que dans les trois fiefs caldoches de la côte ouest, Bourail (56,31 %), La Foa (53,02 %) et Farino (79,33 %).

La commune de Païta (60,37 % de « oui » contre 39,62 % de « non »), proche de Nouméa, échappe à cette influence grâce au vote de son importante communauté wallisienne qui a suivi les consignes de M. Jacques Lafleur. Mais pour le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), le vote négatif de Nouméa et de cinq autres villes de la région Sud constitue un cinglant désaveu.

Ce résultat apparaît en totale contradiction avec la tendance qui s'était manifestée aux dernières législatives. M. Lafleur avait alors été réélu député RPR au premier tour avec une majorité de 83,31 % et ce scrutin avait été marqué par un net recul de l'extrême droite, qui avait recueilli trois mois auparavant 22,49 % des suffrages sur l'ensemble du territoire.

Cette fois, les broussards de la côte ouest, ainsi que la plupart des électeurs de Nouméa (où le « non » recueille presque deux fois plus de suffrages que le « oui ») ont réaffirmé, comme ils l'avaient fait le 24 avril, leur défiance à l'égard du chef de file du courant « loyaliste ». M. Lafleur, éminent signataire des accords de Matignon, n'apparaît plus représentatif dans son propre domaine électoral.

La mise en œuvre des accords de Matignon n'en sera rendue que plus difficile puisque les électeurs de la région Sud viennent ainsi, contre l'attente de leur député, de rejeter les compromis approuvés par les électeurs métropolitains. Le postulat consensuel sur lequel reposait le projet commun de MM. Lafleur, Tjibaou et Rocard, devient en partie caduc.

Certes, le « oui » formulé par le territoire dans son ensemble légitimera l'application de la loi référendaire mais le front du refus formé autour de Nouméa par les conservateurs, dont beaucoup de fonctionnaires, et les extrémistes, promet au gouvernement de fortes pesanteurs et sans doute des blocages lorsqu'il s'agira de concrétiser la politique de réduction des inégalités et de rééquilibrage économique que M. Rocard s'est engagé à mener en faveur de la communauté canaque.

La Nouvelle-Calédonie reste désespérément écartelée.

A. R.

Le retour des vieux démons...

NOUMÉA
de notre correspondant

Thio est un peu la boîte de Pandore de la brousse calédonienne. C'est là, dans cette cuvette de nickel léchée par une marée couleur de plomb, que le « Caillou » réserve ses surprises, livre ses secrets et annonce ses mouvements d'humeur. C'est pourquoi l'affaire semblait entendue ici, dès les premières heures de la matinée de dimanche lorsque les Canaques ont commencé à sortir des tribus.

Pour la première fois depuis trois ans, les voilà qui reprenaient le chemin des urnes. Sans enthousiasme mais avec discipline, ils convergeaient vers la mairie, sillonnant par petits groupes les ruelles du village caldoche où le soleil frappait déjà dur. Les cars de la municipalité FLNKS étaient allés chercher les électeurs des hameaux les plus enclavés. La machine indépendantiste tournait plutôt bien. Une journée sans histoire du côté canaque.

L'ambiance était toute différente du côté européen. Il y a un peu plus d'un an, lors du scrutin local d'autodétermination, les « loyalistes » s'étaient bousculés aux portes de la mairie pour voter à deux mains *« oui à la France »*. Epoque bénie où Bernard Pons et Jacques Lafleur, inséparable duo, juraient d'en finir avec les cauchemars de Kanaky. Combien étaient-ils dimanche, tel M. Colomina, électricien à la société le Nickel (SLN) à s'être mêlés à la foule canaque ? Peu nombreux. Beaucoup ont voté « non ». M. Colomina, lui, clamait qu'il avait voté « oui » parce que *« c'est une chance à saisir, c'est maintenant ou jamais »*, disait-il. Tant pis s'il prêchait dans le désert.

« La campagne du RPR nous a paralysés »

De l'autre côté du col de Petchecara, Canala s'est refait une toilette. Les tranchées sont rebouchées et les façades repeintes. C'était promis, on ne fracasserait pas d'urnes à la hache ce dimanche. D'ailleurs, les gendarmes en faction devant la mairie étaient courtoisement invités à partager le *« bougna »* (plat traditionnel) des assesseurs FLNKS : *« Venez ! Venez ! sinon on va se vexer. »* Après les coups de feu, on s'échangeait des fourchettes et des politesses. Les militants de Canala sont décidément désarmants ! Ils ont mis la même ardeur, le même pointillisme à orchestrer la guérilla qu'à choyer les opérations de vote. Léopold Jorédié, numéro trois du FLNKS, n'était pas peu fier de ses troupes : *« Nous, nous avons apporté notre quote-part à ce référendum. » « Alors maintenant, si Lafleur n'est pas suivi*, ajoutait-il, *eh bien ! qu'il se débrouille avec son électorat ! »*

Le désaveu infligé à Jacques Lafleur par des partisans jusque-là si fidèles, c'est sur ce constat lourd de conséquences que la Nouvelle-Calédonie s'est réveillée lundi. Alors que le « oui » emporte des majorités écrasantes dans les communes mélanésiennes, le « non » est majoritaire dans les communes à forte concentration européenne. Nouméa, la forteresse imprenable du RPCR, a nettement rejeté les accords de Matignon malgré la consigne de voter « oui » lancée par Jacques Lafleur. La tendance s'est confirmée dans les localités de sa banlieue, tandis que le centre agricole de Bourail, toujours très influencé par les thèses de Justin Guillemard, porte-parole des Comités d'action patriotique, votait « non » à 56,31 %, les suffrages mélanésiens de la commune ayant pondéré le résultat.

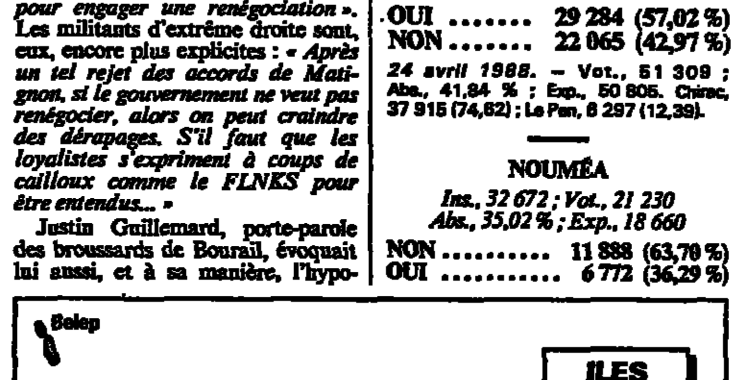
Fort de sa réélection triomphale et quasi plébiscitaire aux législatives, Jacques Lafleur s'était cru mandaté pour signer les accords de Matignon. Cinq mois plus tard, le malentendu semble total. Qu'est-il donc arrivé ? Passé le drame d'Ouvéa, l'esprit de réconciliation s'est incontestablement émoussé, les vieux réflexes se réveillent.

« On peut craindre des dérapages »

Mais le trouble de l'électorat de Jacques Lafleur a surtout pour origine la cacophonie qui s'est instaurée entre le RPCR et son grand frère de métropole, le RPR. Chaque soir, à la télévision, les Calédoniens ont pu entendre Alain Juppé dénoncer le *« gel »* du corps électoral jusqu'en 1998. Cela a fini par porter. Quant aux interventions critiques de Bernard Pons, l'ancien ministre des DOM-TOM, populaire s'il en est en milieu caldoche, elles sont tombées à point nommé pour conforter l'argumentation du Front National. *« La campagne du RPR en métropole nous a fait beaucoup de mal ; elle nous a paralysés »*, a résumé, amer, un élu modéré du RPCR.

Reste maintenant une inconnue : la longévité des accords de Matignon. La position personnelle de Jacques Lafleur y sera évidemment pour beaucoup. Le député désavoué n'avait pas encore réagi, lundi après-midi. Certaines rumeurs faisaient état de son intention de se démettre de son mandat de député sans qu'il soit toutefois possible de leur accorder un quelconque crédit. Déjà, en 1982, au lendemain d'un accord local entre les centristes et les indépendantistes, Jacques Lafleur, en quête d'une nouvelle légitimité, avait remis en jeu son mandat avant d'être réélu haut la main. Mais un tel « coup » apparaîtrait aujourd'hui beaucoup plus risqué.

C'est donc peu dire que le référendum a bousculé l'échiquier politique territorial. Si le RPCR chancelle, le Front national triomphe et hausse le ton. *« Nous demandons*, expliquait, dimanche soir, Guy Georges, secrétaire général du Front national local, *que le gouvernement remette en cause les accords de Matignon, ramène tout le monde autour de la table avec la présence des forces loyalistes non RPCR pour engager une renégociation ».* Les militants d'extrême droite sont, eux, encore plus explicites : *« Après un tel rejet des accords de Matignon, si le gouvernement ne veut pas renégocier, alors on peut craindre des dérapages. S'il faut que les loyalistes s'expriment à coups de cailloux comme le FLNKS pour être entendus... »*



Justin Guillemard, porte-parole des broussards de Bourail, évoquait lui aussi, et à sa manière, l'hypothèse d'une radicalisation « loyaliste » : *« Si les socialistes ne veulent pas tenir compte de ce scrutin, je pense que les Calédoniens devront se situer dans un mouvement de résistance comme ils l'ont fait de 1984 à 1986. »*

C'est probablement au risque d'une telle dérive que Jean-Marie Tjibaou pensait lundi matin en appelant à *« considérer avec beaucoup de vigilance cette volonté de ne pas partager »*. Mais, pour lui, *« les accords sont maintenant entérinés et on peut commencer à travailler »*. *« Même s'il y a un fort taux de « non »*, a-t-il ajouté *qui hypothèque sérieusement l'avenir des accords, ceux-ci sont applicables dans l'immédiat. Il va falloir ensuite que chacun des signataires reconsolide sa position parce que s'il y a défaillance de qui que ce soit, il n'y aura pas d'accord. »*

Propos mesurés, comme Jean-Marie Tjibaou sait en tenir pour tirer la sonnette d'alarme sans avoir l'air de dramatiser. Il n'empêche. Chacun à Nouméa avait le sentiment que la Nouvelle-Calédonie venait de se réconcilier... avec ses vieux démons !

FRÉDÉRIC BOBIN.

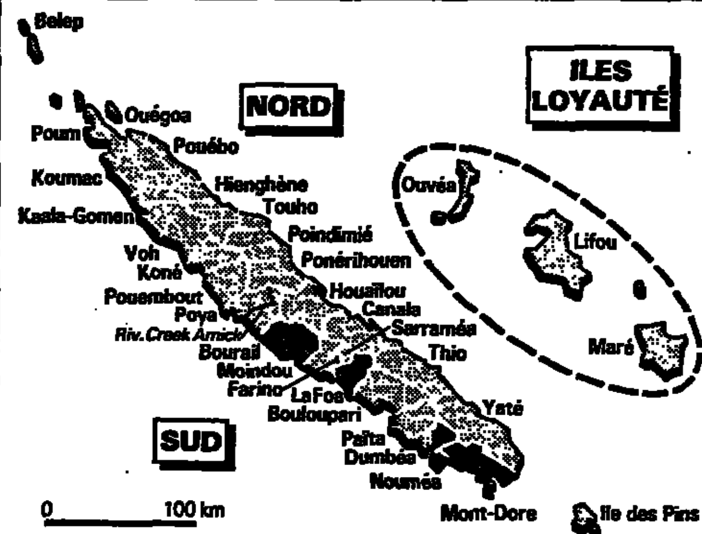
Les résultats dans les trente-deux communes du territoire

Ins., 88 401 ; Vot., 55 908
Abs., 36,75 % ; Exp., 51 349

OUI .... 29 284 (57,02 %)
NON .... 22 065 (42,97 %)

24 avril 1988. – Vot., 51 309 ; Abs., 41,84 % ; Exp., 50 805. Chirac, 37 915 (74,62) ; Le Pen, 6 297 (12,39).

NOUMÉA
Ins., 32 672 ; Vot., 21 230
Abs., 35,02 % ; Exp., 18 660
NON .... 11 888 (63,70 %)
OUI .... 6 772 (36,29 %)



Le « non » l'a emporté dans six des treize communes qui composeront, à partir du 14 juillet 1989, la province Sud du territoire : Nouméa Dumbéa, Mont-Dore, Bourail, La Foa, Farino. Sur l'ensemble du territoire les résultats du scrutin font apparaître une cassure de l'électorat européen, en particulier à Nouméa.

BELEP
Ins., 553 ; Vot., 392
Abs., 29,11 % ; Exp., 392
OUI .... 388 (98,97 %)
NON .... 4 (1,02 %)

BOULOUPARI
Ins., 842 ; Vot., 561
Abs., 33,37 % ; Exp., 519
OUI .... 268 (51,63 %)
NON .... 251 (48,36 %)

BOURAIL
Ins., 2 192 ; Vot., 1 516
Abs., 30,83 % ; Exp., 1 394
NON .... 785 (56,31 %)
OUI .... 609 (43,68 %)

CANALA
Ins., 2 550 ; Vot., 1 706
Abs., 33,09 % ; Exp., 1 667
OUI .... 1 512 (90,70 %)
NON .... 155 (9,29 %)

DUMBÉA
Ins., 3 725 ; Vot., 2 359
Abs., 36,67 % ; Exp., 2 107
NON .... 1 388 (65,87 %)
OUI .... 719 (34,12 %)

FARINO
Ins., 222 ; Vot., 162
Abs., 27,02 % ; Exp., 150
NON .... 119 (79,33 %)
OUI .... 31 (20,66 %)

LA FOA
Ins., 1 463 ; Vot., 1 030
Abs., 29,59 % ; Exp., 926
NON .... 491 (53,02 %)
OUI .... 435 (46,97 %)

HIENGHÈNE
Ins., 1 279 ; Vot., 893
Abs., 30,17 % ; Exp., 888
OUI .... 870 (97,97 %)
NON .... 18 (2,02 %)

HOUAILOU
Ins., 2 026 ; Vot., 1 328
Abs., 34,45 % ; Exp., 1 283
OUI .... 1 102 (85,89 %)
NON .... 181 (14,10 %)

ILE-DES-PINS
Ins., 786 ; Vot., 424
Abs., 46,05 % ; Exp., 419
OUI .... 359 (85,68 %)
NON .... 60 (14,31 %)

KAALA-GOMEN
Ins., 824 ; Vot., 489
Abs., 40,65 % ; Exp., 468
OUI .... 293 (62,60 %)
NON .... 175 (37,39 %)

KONÉ
Ins., 1 873 ; Vot., 1 354
Abs., 27,70 % ; Exp., 1 294
OUI .... 956 (73,87 %)
NON .... 338 (26,12 %)

KOUMAC
Ins., 1 227 ; Vot., 788
Abs., 35,77 % ; Exp., 696
OUI .... 412 (59,19 %)
NON .... 284 (40,80 %)

LIFOU
Ins., 6 091 ; Vot., 2 838
Abs., 53,40 % ; Exp., 2 809
OUI .... 2 342 (83,37 %)
NON .... 467 (16,62 %)

MARE
Ins., 3 486 ; Vot., 1 622
Abs., 53,47 % ; Exp., 1 616
OUI .... 1 405 (86,94 %)
NON .... 211 (13,05 %)

MOINDOU
Ins., 366 ; Vot., 275
Abs., 24,86 % ; Exp., 249
OUI .... 137 (55,02 %)
NON .... 112 (44,97 %)

MONT-DORE
Ins., 7 715 ; Vot., 5 153
Abs., 33,20 % ; Exp., 4 619
NON .... 2 604 (56,37 %)
OUI .... 2 015 (43,62 %)

OUÉGOA
Ins., 1 199 ; Vot., 785
Abs., 34,52 % ; Exp., 738
OUI .... 531 (71,95 %)
NON .... 207 (28,04 %)

OUVÉA
Ins., 2 230 ; Vot., 1 005
Abs., 54,93 % ; Exp., 996
OUI .... 866 (86,94 %)
NON .... 130 (13,05 %)

PAITA
Ins., 3 414 ; Vot., 2 288
Abs., 32,98 % ; Exp., 2 102
OUI .... 1 269 (60,37 %)
NON .... 833 (39,62 %)

POINDIMIE
Ins., 1 916 ; Vot., 1 279
Abs., 33,24 % ; Exp., 1 221
OUI .... 927 (75,92 %)
NON .... 294 (24,07 %)

PONERIHOUEN
Ins., 1 401 ; Vot., 982
Abs., 29,90 % ; Exp., 944
OUI .... 818 (86,65 %)
NON .... 126 (13,34 %)

POUÉBO
Ins., 1 252 ; Vot., 625
Abs., 50,07 % ; Exp., 619
OUI .... 598 (96,60 %)
NON .... 21 (3,39 %)

POUEMBOUT
Ins., 562 ; Vot., 412
Abs., 26,69 % ; Exp., 361
OUI .... 248 (68,69 %)
NON .... 113 (31,30 %)

POUM
Ins., 568 ; Vot., 360
Abs., 36,61 % ; Exp., 348
OUI .... 279 (80,17 %)
NON .... 69 (19,82 %)

POYA
Ins., 1 099 ; Vot., 749
Abs., 31,84 % ; Exp., 700
OUI .... 513 (73,28 %)
NON .... 187 (26,71 %)

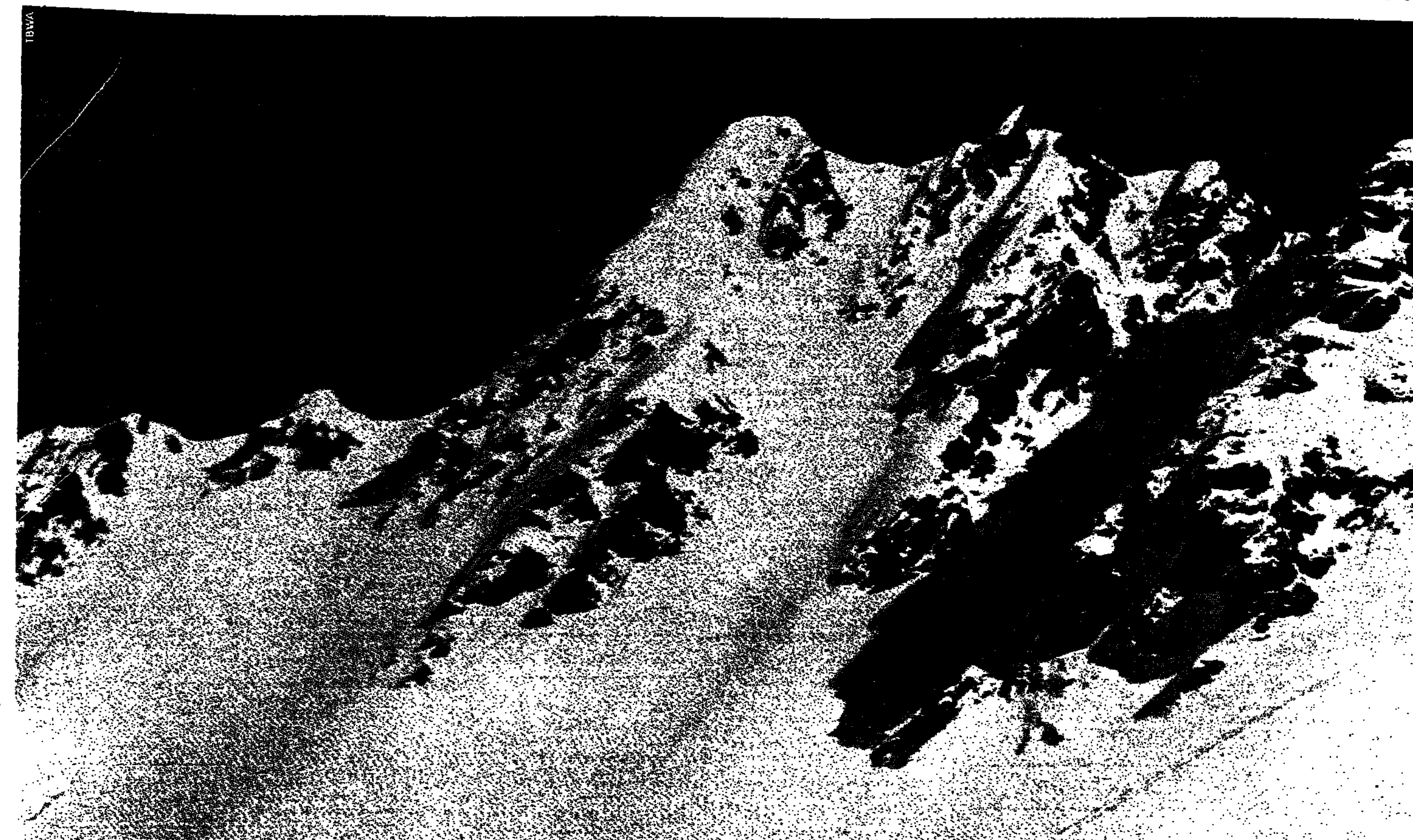
SARRAMÉA
Ins., 308 ; Vot., 216
Abs., 29,87 % ; Exp., 197
OUI .... 163 (82,74 %)
NON .... 34 (17,25 %)

THIO
Ins., 1 365 ; Vot., 916
Abs., 32,89 % ; Exp., 882
OUI .... 721 (81,74 %)
NON .... 161 (18,25 %)

TOUHO
Ins., 1 207 ; Vot., 807
Abs., 33,14 % ; Exp., 777
OUI .... 658 (84,68 %)
NON .... 119 (15,31 %)

VOH
Ins., 1 173 ; Vot., 766
Abs., 34,69 % ; Exp., 721
OUI .... 519 (71,98 %)
NON .... 202 (28,01 %)

YATÉ
Ins., 816 ; Vot., 598
Abs., 26,71 % ; Exp., 587
OUI .... 549 (93,52 %)
NON .... 38 (6,47 %)



DEVINEZ OÙ LA SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCES A PU S'INFORMATISER SANS RISQUE.

L'un des [illegible] assureurs européens de personnes, la Société Suisse, plus connue dans le monde sous le nom de Swiss Life, gère un portefeuille d'assurances de 730 milliards de francs.

Devant le déluge de tâches administratives et le flux d'informations que cela représente, son informatique devait impérativement être puissante et communicante, tout en assurant une sécurité absolue.

C'est peut-être pourquoi la Société Suisse a choisi l'informatique Bull dans 9 pays d'Europe.

UN VRAI PARTENAIRE.

Un véritable travail d'équipe a permis à Bull d'apporter des solutions [illegible] sans sacrifier l'investissement sur le matériel des autres constructeurs déjà en place. Résultat? L'allègement de l'administratif en faveur du service à la clientèle. Une diminution des coûts de gestion. Une augmentation des ventes.

PLUS DE LIBERTÉ.

Les systèmes Bull "ouverts" sont pour la Société Suisse une garantie de liberté dans l'avenir. Liberté d'évoluer, de choisir ses fournisseurs, de profiter des nouveautés. Même si elles ne viennent pas de Bull.

Mais il y a tout lieu de croire que le Groupe Bull saura toujours lui offrir ce qu'il faut. Car aujourd'hui, Bull et son partenaire Honeywell Bull Inc. font profiter leurs clients des ressources d'un constructeur de taille mondiale.

Quelle meilleure manière de minimiser les risques?

BULL ET SES CLIENTS.
UNE EQUIPE QUI GAGNE.



Outre-mer : 89,31 % de « oui » mais une abstention record (82 %)

Les autres départements et territoires d'outre-mer n'ont pas fait, à l'égard de la Nouvelle-Calédonie, le « geste de solidarité » que celle-ci était en droit d'attendre. Bien au contraire, même si dans l'ensemble de ces terres lointaines le « oui » l'emporte encore plus largement qu'en métropole avec 89,31 % en moyenne, la participation du corps électoral a été extrêmement faible : seulement 18 % en moyenne – 82 % d'abstentions ! – avec un triste record pour la Guadeloupe où il n'y a eu que 10,31 % de votants.

Seule la collectivité territoriale de Mayotte a enregistré, avec 48,14 %, une participation meilleure qu'en métropole.

Ce piètre résultat exprime logiquement, toutefois, le très faible intérêt porté par les formations politiques locales à la campagne pour le référendum et l'absence totale de campagne outre-mer de la part des grands partis métropolitains.

GUADELOUPE

Ins., 196 967 ; Vot., 20 302
Abs., 89,69 % ; Exp., 18 399

OUI .... 16 668 (90,59 %)
NON .... 1 731 (9,40 %)

24 avril 1988. – Vot., 82 346 ; Abs., 58,12 % ; Exp., 76 853. Chirac, 19 452 (25,31) ; Le Pen, 1 292 (1,68).

BASSE-TERRE

Ins., 8 933 ; Vot., 1 070
Abs., 88,02 % ; Exp., 933

OUI .... 829 (88,85 %)
NON .... 104 (11,14 %)

24 avril 1988. – Vot., 3 977 ; Abs., 55,47 % ; Exp., 3 711. Chirac, 1 194 (32,17) ; Le Pen, 49 (1,32).

CAPESTERRE-BELLE-EAU

Ins., 9 014 ; Vot., 810
Abs., 91,01 % ; Exp., 716

OUI .... 653 (91,20 %)
NON .... 63 (8,79 %)

24 avril 1988. – Vot., 3 750 ; Abs., 58,71 % ; Exp., 3 474. Chirac, 648 (18,65) ; Le Pen, 30 (0,86).

LE GOSIER

Ins., 9 155 ; Vot., 788
Abs., 91,39 % ; Exp., 677

OUI .... 575 (84,93 %)
NON .... 102 (15,06 %)

24 avril 1988. – Vot., 3 706 ; Abs., 60,65 % ; Exp., 3 443. Chirac, 1 196 (34,73) ; Le Pen, 92 (2,67).

LES ABYMES

Ins., 22 215 ; Vot., 3 470
Abs., 84,37 % ; Exp., 3 225

OUI .... 3 009 (93,30 %)
NON .... 216 (6,69 %)

24 avril 1988. – Vot., 12 160 ; Abs., 46,04 % ; Exp., 11 321. Chirac, 1 735 (15,32) ; Le Pen, 222 (1,96).

POINTE-A-PITRE

Ins., 14 969 ; Vot., 2 697
Abs., 81,98 % ; Exp., 2 406

OUI .... 2 193 (91,14 %)
NON .... 213 (8,85 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 736 ; Abs., 42,01 % ; Exp., 8 178. Chirac, 2 116 (25,87) ; Le Pen, 138 (1,68).

Alors qu'à l'exception du RPR local et de deux des formations indépendantistes de l'archipel les partis politiques dans leur ensemble appelaient à se prononcer en faveur des accords de Matignon, la participation n'a atteint que 10,31 % contre plus de 22 % au référendum du 23 avril 1972 sur l'élargissement de l'Europe. A croire que les Guadeloupéens se sentaient plus concernés par l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun éloigné de 7 000 kilomètres que par la possibilité d'autodétermination de l'un de leurs « peuples frères ».

MARTINIQUE

Ins., 214 345 ; Vot., 35 345
Abs., 83,51 % ; Exp., 32 208

OUI .... 30 300 (94,07 %)
NON .... 1 908 (5,92 %)

24 avril 1988. – Vot., 124 719 ; Abs., 42,37 % ; Exp., 116 938. Chirac, 23 228 (19,86) ; Le Pen, 1 365 (1,16).

FORT-DE-FRANCE

Ins., 59 131 ; Vot., 11 778
Abs., 80,08 % ; Exp., 11 019

OUI .... 10 412 (94,49 %)
NON .... 607 (5,50 %)

24 avril 1988. – Vot., 35 354 ; Abs., 40,87 % ; Exp., 33 230. Chirac, 5 680 (17,09) ; Le Pen, 484 (1,45).

LE LAMENTIN

Ins., 13 146 ; Vot., 2 471
Abs., 81,20 % ; Exp., 2 266

OUI .... 2 114 (93,29 %)
NON .... 152 (6,70 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 782 ; Abs., 33,52 % ; Exp., 8 187. Chirac, 1 106 (13,50) ; Le Pen, 93 (1,13).

LE ROBERT

Ins., 9 642 ; Vot., 1 588
Abs., 83,53 % ; Exp., 1 320

OUI .... 1 220 (92,42 %)
NON .... 100 (7,57 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 328 ; Abs., 34,72 % ; Exp., 5 834. Chirac, 1 191 (20,41) ; Le Pen, 61 (1,04).

SAINTE-MARIE

Ins., 12 939 ; Vot., 2 037
Abs., 84,25 % ; Exp., 1 875

OUI .... 1 802 (96,10 %)
NON .... 73 (3,89 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 148 ; Abs., 37,57 % ; Exp., 7 702. Chirac, 1 261 (16,37) ; Le Pen, 33 (0,42).

SCHOELCHER

Ins., 9 177 ; Vot., 1 413
Abs., 84,60 % ; Exp., 1 328

OUI .... 1 242 (93,52 %)
NON .... 86 (6,47 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 295 ; Abs., 43,05 % ; Exp., 5 087. Chirac, 1 636 (32,16) ; Le Pen, 104 (2,04).

La Martinique, où l'abstention est toujours plus forte qu'en métropole, a battu, avec un taux de 16,49 %, ses propres records de non-participation. Le statut de Français d'outre-mer, commun aux Martiniquais et aux Calédoniens, n'a pas suffi pour que le corps électoral se sente réellement concerné. En revanche, les quinze électeurs sur cent qui sont allés aux urnes ont massivement approuvé le projet de loi soumis à référendum. Les « non » ne représentent que 5,92 % des suffrages exprimés et, par rapport aux inscrits, la proportion infime de 0,89 %. On remarque également une proportion élevée de bulletins blancs ou nuls (8,8 %).

GUYANE

Ins., 29 951 ; Vot., 5 933
Abs., 80,19 % ; Exp., 5 505

OUI .... 4 792 (87,04 %)
NON .... 713 (12,95 %)

24 avril 1988. – Vot., 16 921 ; Abs., 43,99 % ; Exp., 16 356. Chirac, 4 998 (30,55) ; Le Pen, 771 (4,71).

CAYENNE

Ins., 14 002 ; Vot., 2 582
Abs., 81,55 % ; Exp., 2 396

OUI .... 2 220 (92,65 %)
NON .... 176 (7,34 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 365 ; Abs., 48,44 % ; Exp., 7 077. Chirac, 1 771 (25,02) ; Le Pen, 205 (2,89).

KOUROU

Ins., 2 525 ; Vot., 556
Abs., 77,98 % ; Exp., 508

OUI .... 337 (66,33 %)
NON .... 171 (33,66 %)

24 avril 1988. – Vot., 1 753 ; Abs., 31,20 % ; Exp., 1 707. Chirac, 532 (31,16) ; Le Pen, 304 (17,80).

Dix-sept des vingt communes du département ont voté « oui ». Les trois qui ont voté « non » sont Grand Santi, Apatou, situées sur le fleuve Maroni et habitées par des Bonis (descendants des esclaves marrons originaires d'Afrique arrivés en Guyane au dix-neuvième siècle) et la commune de Camopi, habitée par les Amérindiens, sur le haut Oyapock.

La population de Saint-Laurent-du-Maroni a voté « oui » à 87,90 % après avoir suivi les consignes de son maire, Léon Bertrand, député RPR, qui avait recommandé la participation contre l'avis de la fédération RPR.

LA REUNION

Ins., 292 612 ; Vot., 65 713
Abs., 77,54 % ; Exp., 60 551

OUI .... 52 348 (86,45 %)
NON .... 8 203 (13,54 %)

24 avril 1988. – Vot., 215 473 ; Abs., 26,36 % ; Exp., 211 111. Chirac, 36 850 (17,45) ; Le Pen, 3 740 (1,77).

SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION

Ins., 53 660 ; Vot., 9 149
Abs., 82,95 % ; Exp., 8 425

OUI .... 6 758 (80,21 %)
NON .... 1 667 (19,78 %)

24 avril 1988. – Vot., 37 442 ; Abs., 29,69 % ; Exp., 36 798. Chirac, 9 977 (27,11) ; Le Pen, 1 148 (3,11).

LE PORT

Ins., 14 864 ; Vot., 6 017
Abs., 59,51 % ; Exp., 5 728

OUI .... 5 269 (91,98 %)
NON .... 459 (8,01 %)

24 avril 1988. – Vot., 11 859 ; Abs., 20,01 % ; Exp., 11 547. Chirac, 996 (8,62) ; Le Pen, 168 (1,45).

SAINT-ANDRE

Ins., 17 914 ; Vot., 3 441
Abs., 80,79 % ; Exp., 3 178

OUI .... 2 869 (90,27 %)
NON .... 309 (9,72 %)

24 avril 1988. – Vot., 12 931 ; Abs., 28,06 % ; Exp., 12 690. Chirac, 2 628 (20,70) ; Le Pen, 111 (0,87).

SAINT-LOUIS

Ins., 21 525 ; Vot., 6 973
Abs., 67,60 % ; Exp., 6 566

OUI .... 6 079 (92,58 %)
NON .... 487 (7,41 %)

24 avril 1988. – Vot., 16 499 ; Abs., 23,26 % ; Exp., 16 174. Chirac, 1 748 (10,80) ; Le Pen, 122 (0,75).

SAINT-PAUL

Ins., 32 959 ; Vot., 8 110
Abs., 75,39 % ; Exp., 7 441

OUI .... 6 110 (82,11 %)
NON .... 1 331 (17,88 %)

24 avril 1988. – Vot., 25 112 ; Abs., 24,06 % ; Exp., 24 599. Chirac, 4 221 (17,15) ; Le Pen, 440 (1,78).

SAINT-PIERRE

Ins., 28 543 ; Vot., 7 444
Abs., 73,92 % ; Exp., 6 699

OUI .... 5 703 (85,13 %)
NON .... 996 (14,86 %)

24 avril 1988. – Vot., 21 778 ; Abs., 23,50 % ; Exp., 21 167. Chirac, 3 665 (17,31) ; Le Pen, 321 (1,51).

LE TAMPON

Ins., 22 190 ; Vot., 3 746
Abs., 83,11 % ; Exp., 3 338

OUI .... 2 639 (79,05 %)
NON .... 699 (20,94 %)

24 avril 1988. – Vot., 16 853 ; Abs., 24,34 % ; Exp., 16 547. Chirac, 1 987 (12,00) ; Le Pen, 378 (2,28).

Seul le Parti communiste réunionnais avait vraiment mené campagne et cela explique que la participation électorale ait été meilleure au Port et dans les autres communes qu'il contrôle. Le parti de M. Paul Vergès y avait organisé trois réunions publiques, avec la participation des représentants du FLNKS en métropole.

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Ins., 4 444 ; Vot., 1 062
Abs., 76,10 % ; Exp., 980

OUI .... 917 (93,57 %)
NON .... 63 (6,42 %)

24 avril 1988. – Vot., 2 480 ; Abs., 43,96 % ; Exp., 2 150. Chirac, 752 (34,97) ; Le Pen, 106 (4,93).

La collectivité territoriale d'Amérique du Nord ne s'est pas sentie plus concernée que les autres terres lointaines par l'avenir du Caillou. Si le « oui » est quasi unanime (93,57 %), la participation n'a été que de 23,89 %.

MAYOTTE

Ins., 22 300 ; Vot., 6 068
Abs., 72,78 % ; Exp., 6 006

OUI .... 5 716 (95,17 %)
NON .... 290 (4,82 %)

24 avril 1988. – Vot., 15 365 ; Abs., 30,95 % ; Exp., 15 222. Chirac, 5 615 (36,88) ; Le Pen, 196 (1,28).

WALLIS-ET-FUTUNA

Ins., 8 313 ; Vot., 4 002
Abs., 51,85 % ; Exp., 3 924

OUI .... 3 198 (81,49 %)
NON .... 726 (18,50 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 020 ; Abs., 27,60 % ; Exp., 6 013. Chirac, 3 143 (52,27) ; Le Pen, 37 (0,61).

Bien que beaucoup de ses natifs soient directement concernés par l'avenir de la Nouvelle-Calédonie où ils vivent, le territoire de Wallis-et-Futuna ne s'est pas mobilisé, lui non plus, pour ce scrutin, puisque la participation n'y a été que de 48,14 %.

En revanche, le score du « oui » y est encore plus net qu'en Nouvelle-Calédonie : 81,49 %. Contrairement à son collègue Jacques Lafleur, le député RPR du territoire, M. Benjamin Brial, a été suivi par ses électeurs.

POLYNÉSIE FRANÇAISE

Ins., 107 414 ; Vot., 21 756
Abs., 79,75 % ; Exp., 20 046

OUI .... 16 364 (81,63 %)
NON .... 3 682 (18,36 %)

24 avril 1988. – Vot., 60 585 ; Abs., 43,89 % ; Exp., 59 381. Chirac, 23 700 (39,91) ; Le Pen, 1 728 (2,91).

PAPEETE

Ins., 18 967 ; Vot., 3 382
Abs., 82,16 % ; Exp., 3 107

OUI .... 2 582 (83,10 %)
NON .... 525 (16,89 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 856 ; Abs., 48,31 % ; Exp., 9 587. Chirac, 2 928 (30,54) ; Le Pen, 314 (3,27).

La Polynésie française à la recherche d'un nouvel équilibre

La guerre des chefs continue à Tahiti

Le 23 octobre 1987 le centre de Papeete était ravagé par une émeute. Un an après, la Polynésie française est toujours à la recherche d'un équilibre.

PAPEETE
de nos envoyés spéciaux

Oscar Temaru n'est pas homme à se laisser intimider par la puissance nucléaire française. Il a beau être le champion de l'indépendance maohie, cela ne l'empêche pas d'être un féru de technologie dernier cri. Contre l'atome, il brandit l'arme des satellites. Il vient, en effet, d'installer dans sa municipalité de Faaa, faubourg de Papeete, une antenne parabolique pouvant capter quatre chaînes de télévision américaines. Joli coup politique !

Le hangar de poutrelles métalliques où trône un écran vidéo ne désemplit pas. Les jeunes chômeurs de Faaa viennent se griser d'images non stop : séries policières, publicités, clips et reportages internationaux. *« Il faut briser le monopole de RFO et s'ouvrir sur le monde anglophone »*, clame le chef du Front de libération de la Polynésie (FLP), qui s'est flatté d'offrir à ses administrés la retransmission en direct des Jeux de Séoul avec une bonne longueur d'avance sur la chaîne publique régionale. Par solidarité militante, il a refilé le tuyau à une délégation de Canaques de passage à Papeete.

La politique tahitienne a toujours eu ce charme un peu acide de plonger le visiteur popaa (Blanc) dans un vif désarroi. Passe encore que la prouesse cathodique d'Oscar Temaru soit saluée dans les colonnes de *la Dépêche de Tahiti*, quotidien proche de l'ex-seigneur du territoire, Gaston Flosse, ancien secrétaire d'Etat, d'ordinaire si prompt à dénoncer toute menée séparatiste ou anti-nucléaire. Mais qu'il y aille lui-même de son coup de pouce en créditant le FLP d'une fort belle santé – *« l'indépendance fait son chemin en Polynésie »*, dit-il, – déroute quelque peu. Il en veut pour preuve que l'électorat d'Oscar Temaru a fait un bon de dix-huit points entre 1986 et 1988. Qu'importe dès lors si les troupes de l'autre mouvement indépendantiste, le Ia Mana de Jacky Drollet, se sont, elles, assagies avec la nouvelle donne politique.

Après tout, c'est de bonne guerre. Gaston Flosse a coutume d'agiter l'épouvantail indépendantiste pour mieux se composer un profil de sauveur, dernier rempart devant la montée des périls. Car il n'a pas désarmé ce *métua* (chef) infatigable, « bête politique » aux réseaux de clientèle, encore bien en place et œuvrant dans l'ombre.

L'ancien député RPR s'en défend. Retiré sur ses terres communales de Piraé – le seul bastion qui lui reste, – il balaie d'un revers de la main les rumeurs de reconquête qui courent la ville. *« Je me consacre exclusivement*, soupire-t-il, *à mon parti et à ma municipalité »*. En somme le repli après les épreuves.

Et quelles épreuves ! L'année 1987 lui fut maudite. Démissionnant, la mort dans l'âme, de la présidence du gouvernement territorial pour mieux se consacrer aux tâches de secrétaire d'Etat chargé du Pacifique sud, il plaçait aux commandes de l'exécutif un homme de confiance, Jackie Téuira. Faux calcul : cette délégation de pouvoir, loin d'enrayer les assauts de l'opposition, alimenta un climat délétère où s'enchaînaient les conflits sociaux sur fond de campagne judiciaire contre les « affaires Flosse ».

Le 23 octobre, l'évacuation maladroite par les gendarmes de dockers grévistes retranchés sur les quais de Papeete dégénérait en émeute. Le centre-ville était pillé et incendié. Rideau sur l'ère Flosse. Une dissidence de son propre parti, le Tahoréaa Huiraatira, conduite par le jeune ministre de l'économie, du tourisme et de la mer, Alexandre Léontieff – dauphin investi par Jacques Chirac mais mis sur la touche par Gaston Flosse, – franchissait alors le Rubicon et s'alliait avec l'opposition modérée pour constituer une nouvelle majorité.

Quelques mois plus tard, le revers prenait des allures de débâcle lorsque, au scrutin législatif, les deux candidats de la « jeune garde », Alexandre Léontieff et Emile Vernaudon, l'emportaient sur les deux députés sortant RPR, Gaston Flosse et son gendre, Edouard Fritch.

Travail de sape

Est-ce l'heure de la traversée du désert ? Gaston Flosse n'a, en tout cas, rien perdu de sa verve. Il n'a pas de mots assez durs pour fustiger le bilan de ces *« putschistes »* : *« Leur échec est total. L'économie est sinistrée, tandis que s'amorce une dégradation du climat social. De plus, cette majorité de circonstance ne peut pas tenir, c'est un agglomérat hétéroclite en voie d'émiettement. »*

Cela fait maintenant six mois que l'opposition annonce comme imminent l'éclatement de la coalition au pouvoir. Tout Papeete bruit d'échos et de rumeurs exclusifs sur le dépôt d'une éventuelle motion de censure qui rallierait des transfuges de la majorité. Dans les bureaux climatisés comme dans la moiteur des trottoirs du centre-ville, les spéculations vont bon train.

Tout est-il si fragile à Tahiti, où la vie politique, étrangère au clivage droite-gauche, s'abandonne volontiers aux délices des guerres de chefs et des saignants règlements de comptes ?

« L'Arlésienne »

L'alerte, il est vrai, a été chaude en pleine campagne législative, avec la défection de trois ministres : Enrique Braun-Ortéga, Patrick Revault et Nicolas Sanquer. La démission la plus commentée fut celle de M. Braun-Ortéga, ce PDG d'une société d'aconage d'ascendance mexicaine surnommé « Quito », qui avait juré la perte de Gaston Flosse à la suite d'une querelle d'affaires. C'est lui qui avait mené, en compagnie de l'actuel député Emile Vernaudon, une implacable offensive contre le « système Flosse » en multipliant les actions en justice au nom de la moralité publique.

Devenu ministre après le renversement de majorité, il tenta sa chance aux législatives pour compter ses voix, quitte à se présenter contre Alexandre Léontieff, son chef de gouvernement. Amère tentative : il ne recueillit que 2,80 % des suffrages. Il démissionna dans la foulée, dénonçant avec éclat les *« pratiques électoralistes »* du gouvernement. *« Une grande espérance était née avec cette nouvelle équipe*, dit-il aujourd'hui. *On parlait beaucoup de rigueur et de transparence. Or je n'ai pas retrouvé ces grands principes dans la réalité. Alexandre Léontieff se sert de l'administration territoriale comme d'une machine politique. »*

Décidé à jouer les francs-tireurs, « Quito » travaille à ouvrir une brèche dans la majorité avec l'espoir de former un groupe centriste à l'assemblée locale, de six à huit élus, qui ferait pencher la balance. Avec la complicité active, évidemment, de son ancien adversaire et nouvel allié... Gaston Flosse !

Face à ces manœuvres de coulisses, Alexandre Léontieff reste de marbre, affichant la sérénité de celui qui se dit maître du jeu. A trente-neuf ans, ce petits-fils d'émigrés russes, docteur en sciences économiques, n'est pas seulement le nouvel homme fort du territoire. Il est surtout celui qui a incarné un nouveau style de gouvernement fait de dialogue et d'ouverture. Un précurseur tropical, à sa manière, de la « méthode Rocard ».

Sa majorité de coalition, qui va du courant dissident du Tahoréaa de Gaston Flosse – rebaptisé Tiarama, – jusqu'au Ia Mana de Jacky Droller, en passant par le Ai'a Api du député Emile Vernaudon et le Here Aia du maire de Papeete, Jean Juventin, il la qualifie de *« composite et non hétéroclite, formée d'éléments complémentaires et non opposés »*. Les rumeurs de motion de censure entretenues par ses adversaires, qui spéculent sur la « fragilité » de son audience, ne l'alarment donc pas. *« Comme l'Arlésienne, tout le monde en parle mais personne n'a encore vu la couleur de cette fameuse motion. En fait, c'est une entreprise d'intoxication et de déstabilisation orchestrée par Gaston Flosse, qui est prêt à tout pour revenir au pouvoir, jusqu'à souhaiter une détérioration économique et sociale »*.

Confiant, Alexandre Léontieff fait les comptes : cinq voix manquent à l'appel pour renverser le gouvernement, si l'on ajoute au nombre d'élus de l'assemblée territoriale se reconnaissant dans l'axe Flosse-Braun-Ortéga, les deux indépendantistes du FLP. Le « front du refus » manque encore un peu d'étoffe. Craint-il alors des trahisons de dernière minute ? *C'est peu probable »*, assure-t-il.

Renverser la vapeur

L'optimisme du nouveau patron de la Polynésie française n'est pas sans fondement. Il dispose, à l'évidence, d'un atout précieux : l'absence d'une véritable solution de rechange à court terme. Gaston Flosse le sait fort bien, qui, conscient de la réaction de rejet qu'il a suscitée dans un proche passé, adopte un profil bas et laisse à d'autres le soin de monter au créneau. Pourtant, la partie est encore loin d'être définitivement gagnée pour Alexandre Léontieff. Si Gaston Flosse attend des jours meilleurs, son parti, le Tahoréaa, fort des 24 000 voix recueillies aux législatives (soit 40 % des suffrages), reste la première formation polynésienne. Doté d'un appareil structuré et animé par des cadres aguerris, il constitue un danger permanent pour la majorité.

Ainsi, Alexandre Léontieff est attendu au coin du bois. Le pari du redressement économique et social du territoire se présente pour lui comme un test capital, un examen de passage devant l'opinion. Déjà, la publication par l'Institut territorial des statistiques de la note de conjoncture du mois de juin a causé un premier émoi. *« Il serait difficile*, analysait l'étude, *de ne pas voir dans la conjoncture du premier semestre une dégradation quasi générale de la situation économique. »* Il est vrai que la nouvelle équipe est arrivée aux affaires à un moment où le territoire subissait le contre-coup d'une économie en surchauffe artificielle depuis 1982, auquel se sont ajoutés les effets d'un désengagement des métropolitains : deux mille deux cents « expatriés » ont quitté Tahiti en 1986 et 1987, alors qu'au même moment le Centre d'expérimentation du Pacifique (CEP) réduisait ses effectifs de six cents personnes, provoquant une brutale contraction du marché immobilier. Le creux de la vague était inévitable.

Mais à l'heure où certaines impatiences se réveillent – le Conseil des employeurs (patronat) s'inquiète de l'*« immobilisme »* officiel, et le syndicat le plus offensif, A Tia I Mua, a rompu la trêve sociale, – Alexandre Léontieff doit renverser la vapeur au plus vite, s'il ne veut voir son capital de sympathie s'étioler à mesure que les mauvais souvenirs du règne de Gaston Flosse, eux, se dissiperont (la « faculté d'oubli » n'est-elle pas un paramètre incontournable du jeu politique polynésien ?).

Un plan de relance économique résolument volontariste a été rendu public en août. Paris est décidé à accompagner cet effort, en le couplant sur le long terme avec un contrat de plan quinquennal. La visite qu'a effectuée le ministre des DOM-TOM, Louis Le Pensec, en Polynésie, du 14 au 20 septembre, n'avait pas d'autre but : conforter l'assise d'Alexandre Léontieff en lui donnant les moyens de relever son défi. Afin de ne pas rater le coche.

FRÉDÉRIC BOBIN et MICHEL YENGKOW.





la Nouvelle-Calédonie

Paris : conforme à la norme nationale

La totalisation des résultats des arrondissements de la capitale correspond, à quelques décimales près, aux résultats nationaux. La ville dont le maire est le président du RPR ne s'est pas singularisée. Elle n'a pas accentué la consigne de « non-participation active » donnée par l'ancien premier ministre, à supposer que celle-ci eût pu l'être encore davantage. M. Chirac et ses amis peuvent constater que l'abstention qu'ils préconisaient a été observée au-delà même de leurs espérances. Ils se gardent cependant de tout triomphalisme, qui serait déplacé, et ils évitent, naturellement, de revendiquer à leur seul bénéfice un tel record. M. Chirac lui-même n'a pas pris la parole à l'issue du scrutin. Il s'est contenté de diffuser un bref communiqué rappelant les objections qu'il a formulées à l'encontre du recours à la procédure référendaire et envers l'article 2 du projet de loi, qui, selon le RPR, privera du droit de vote une catégorie de citoyens lors du référendum d'autodétermination de 1998.

Aucun parti politique national n'a vraiment fait campagne dans la capitale, où seuls quelques affichages « militants » sont venus colorer les murs tout en délaissant les panneaux officiels ou les emplacement commerciaux.

On peut cependant noter une poussée de l'abstention au-delà du niveau national (62,71 %) dans onze arrondissements. Parmi ceux-ci figurent les quartiers dits « bourgeois » comme le 8ᵉ avec 68,46 %, suivi du 16ᵉ ainsi que du 7ᵉ, mais on y trouve aussi des arrondissements du centre de Paris, les 1ᵉʳ, 2ᵉ, 9ᵉ et 10ᵉ ainsi que ceux de l'Est, du 17ᵉ au 20ᵉ. Mais si les premiers de ces arrondissements, sont représentés à l'Assemblée nationale par des députés de l'opposition, les autres ont élu des députés socialistes en juin dernier. La plus faible abstention se trouve dans le 6ᵉ arrondissement, dont le maire, M. Pierre Bas, a rompu avec le RPR et défend les positions de M. Barre.

L'approbation la plus forte au projet de loi référendaire est paradoxalement apportée, avec 85,68 % des suffrages exprimés, par le 5ᵉ arrondissement, dont le maire est M. Jean Tibéri, proche de M. Chirac, qui y est lui-même élu comme conseiller de Paris. Mais il est suivi par le 13ᵉ, où en juin dernier avaient été élus députés MM. Paul Quilès, socialiste, et Jacques Toubon, RPR. Vient ensuite le 3ᵉ arrondissement, dont le maire M. Dominati, UDF, est proche de M. Chirac, et où M. Jack Lang compte se représenter en mars prochain.

Les moins favorables au « oui » des arrondissements parisiens sont le 16ᵉ et le 18ᵉ, bien que le premier compte deux députés UDF qui en principe faisaient campagne en faveur du « oui », tandis que le second est représenté à l'Assemblée par M. Gabriel Kaspereit, qui fut un des « missionnaires » du RPR en Nouvelle-Calédonie.

Si le « non » est par voie de conséquence très fort dans ces arrondissements, ainsi que dans le 7ᵉ, où le député et maire est M. Edouard Frédéric-Dupont, anciennement apparenté au Front national, le parti de M. Le Pen n'atteint pas le niveau national dans les quartiers de l'Est parisien et ne fait guère mieux que le candidat de l'extrême droite au premier tour de l'élection présidentielle le 24 avril dernier.

Dans tous les quartiers de Paris, le « non » recueille d'ailleurs non seulement les suffrages habituels du Front national, mais aussi de nombreux votes d'électeurs traditionnels de l'UDF et surtout du RPR. L'absence de campagne électorale dans la capitale n'a donc pas permis de mobiliser pour le « oui » les électeurs socialistes bien qu'ils aient élu cinq députés il y a six mois, et elle a laissé les électeurs de l'opposition se répartir en parts inégales entre l'abstention et le « non ».

Mais un Parisien sur trois seulement s'étant rendu aux urnes le dimanche 6 novembre, aucun responsable de formation politique de la capitale ne se hasardait à formuler un pronostic ou *a fortiori* une projection pour les prochaines consultations électorales.

ANDRÉ PASSERON.

Ins., 1 227 536 ; Vot., 453 669
Abs., 63,04 % ; Exp., 412 033

OUI ...... 322 992 (78,38 %)
NON .... 89 041 (21,61 %)

24 avril 1988. – Vot., 952 184 ; Abs., 23,12 % ; Exp., 942 325. Chirac, 297 514 (31,57) ; Le Pen, 126 123 (13,38).

1ᵉʳ ARRONDISSEMENT

Ins., 11 718 ; Vot., 4 053
Abs., 65,41 % ; Exp., 3 688

OUI .... 2 827 (76,65 %)
NON .... 861 (23,34 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 837 ; Abs., 25,46 % ; Exp., 8 744. Chirac, 3 037 (34,73) ; Le Pen, 1 115 (12,75).

2ᵉ ARRONDISSEMENT

Ins., 11 921 ; Vot., 4 315
Abs., 63,80 % ; Exp., 3 945

OUI .... 3 194 (80,96 %)
NON .... 751 (19,03 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 687 ; Abs., 28,24 % ; Exp., 8 584. Chirac, 2 279 (26,54) ; Le Pen, 1 190 (13,86).

3ᵉ ARRONDISSEMENT

Ins., 20 907 ; Vot., 8 038
Abs., 61,55 % ; Exp., 7 475

OUI .... 6 244 (83,53 %)
NON .... 1 231 (16,46 %)

24 avril 1988. – Vot., 15 475 ; Abs., 26,69 % ; Exp., 15 281. Chirac, 3 859 (25,25) ; Le Pen, 1 787 (11,69).

4ᵉ ARRONDISSEMENT

Ins., 20 162 ; Vot., 8 379
Abs., 58,44 % ; Exp., 7 726

OUI .... 6 345 (82,12 %)
NON .... 1 381 (17,87 %)

24 avril 1988. – Vot., 16 023 ; Abs., 21,11 % ; Exp., 15 832. Chirac, 4 781 (30,19) ; Le Pen, 1 674 (10,57).

5ᵉ ARRONDISSEMENT

Ins., 44 503 ; Vot., 16 719
Abs., 62,43 % ; Exp., 15 424

OUI .... 13 216 (85,68 %)
NON .... 2 208 (14,31 %)

24 avril 1988. – Vot., 35 017 ; Abs., 21,83 % ; Exp., 34 616. Chirac, 11 901 (34,38) ; Le Pen, 3 234 (9,34).

6ᵉ ARRONDISSEMENT

Ins., 32 782 ; Vot., 13 711
Abs., 58,17 % ; Exp., 12 311

OUI .... 9 705 (78,83 %)
NON .... 2 606 (21,16 %)

24 avril 1988. – Vot., 25 487 ; Abs., 22,89 % ; Exp., 25 254. Chirac, 9 052 (35,84) ; Le Pen, 2 295 (9,08).

7ᵉ ARRONDISSEMENT

Ins., 40 149 ; Vot., 14 940
Abs., 62,78 % ; Exp., 13 078

OUI .... 8 956 (68,48 %)
NON .... 4 122 (31,51 %)

24 avril 1988. – Vot., 31 631 ; Abs., 21,58 % ; Exp., 31 392. Chirac, 13 936 (44,39) ; Le Pen, 3 417 (10,88).

8ᵉ ARRONDISSEMENT

Ins., 24 898 ; Vot., 7 852
Abs., 68,46 % ; Exp., 6 898

OUI .... 4 484 (65,00 %)
NON .... 2 414 (34,99 %)

24 avril 1988. – Vot., 19 237 ; Abs., 23,15 % ; Exp., 19 094. Chirac, 9 053 (47,41) ; Le Pen, 2 430 (12,72).

9ᵉ ARRONDISSEMENT

Ins., 34 392 ; Vot., 12 176
Abs., 64,59 % ; Exp., 11 139

OUI .... 8 671 (77,84 %)
NON .... 2 468 (22,15 %)

24 avril 1988. – Vot., 26 105 ; Abs., 24,93 % ; Exp., 25 810. Chirac, 8 487 (32,88) ; Le Pen, 3 612 (13,99).

10ᵉ ARRONDISSEMENT

Ins., 47 408 ; Vot., 16 582
Abs., 65,02 % ; Exp., 15 270

OUI .... 12 240 (80,15 %)
NON .... 3 030 (19,84 %)

24 avril 1988. – Vot., 35 024 ; Abs., 26,93 % ; Exp., 34 617. Chirac, 9 207 (26,59) ; Le Pen, 5 470 (15,80).

11ᵉ ARRONDISSEMENT

Ins., 77 755 ; Vot., 29 847
Abs., 61,61 % ; Exp., 27 546

OUI .... 22 824 (82,85 %)
NON .... 4 722 (17,14 %)

24 avril 1988. – Vot., 59 272 ; Abs., 24,50 % ; Exp., 58 526. Chirac, 14 081 (24,05) ; Le Pen, 8 612 (14,71).

12ᵉ ARRONDISSEMENT

Ins., 78 203 ; Vot., 30 512
Abs., 60,98 % ; Exp., 27 669

OUI .... 22 185 (80,17 %)
NON .... 5 484 (19,82 %)

24 avril 1988. – Vot., 62 610 ; Abs., 20,72 % ; Exp., 61 842. Chirac, 18 139 (29,33) ; Le Pen, 8 462 (13,68).

13ᵉ ARRONDISSEMENT

Ins., 95 060 ; Vot., 38 185
Abs., 59,83 % ; Exp., 35 312

OUI .... 29 763 (84,28 %)
NON .... 5 549 (15,71 %)

24 avril 1988. – Vot., 74 830 ; Abs., 21,79 % ; Exp., 73 882. Chirac, 18 140 (24,55) ; Le Pen, 8 938 (12,09).

14ᵉ ARRONDISSEMENT

Ins., 78 506 ; Vot., 31 520
Abs., 59,85 % ; Exp., 28 919

OUI .... 23 705 (81,97 %)
NON .... 5 214 (18,02 %)

24 avril 1988. – Vot., 61 524 ; Abs., 22,77 % ; Exp., 60 854. Chirac, 17 592 (28,90) ; Le Pen, 7 135 (11,72).

15ᵉ ARRONDISSEMENT

Ins., 135 195 ; Vot., 51 593
Abs., 61,83 % ; Exp., 46 347

OUI .... 35 728 (77,08 %)
NON .... 10 619 (22,91 %)

24 avril 1988. – Vot., 107 623 ; Abs., 21,03 % ; Exp., 106 470. Chirac, 37 556 (35,27) ; Le Pen, 12 175 (11,43).

16ᵉ ARRONDISSEMENT

Ins., 98 165 ; Vot., 32 536
Abs., 66,85 % ; Exp., 28 017

OUI .... 16 912 (60,36 %)
NON .... 11 105 (39,63 %)

24 avril 1988. – Vot., 80 194 ; Abs., 18,95 % ; Exp., 79 639. Chirac, 40 943 (51,41) ; Le Pen, 8 925 (11,20).

17ᵉ ARRONDISSEMENT

Ins., 96 067 ; Vot., 33 494
Abs., 65,13 % ; Exp., 29 652

OUI .... 21 024 (70,90 %)
NON .... 8 628 (29,09 %)

24 avril 1988. – Vot., 74 694 ; Abs., 23,06 % ; Exp., 73 956. Chirac, 28 247 (38,19) ; Le Pen, 10 367 (14,01).

18ᵉ ARRONDISSEMENT

Ins., 103 927 ; Vot., 35 448
Abs., 65,89 % ; Exp., 32 564

OUI .... 26 200 (80,45 %)
NON .... 6 364 (19,54 %)

24 avril 1988. – Vot., 77 001 ; Abs., 26,65 % ; Exp., 75 997. Chirac, 18 344 (24,13) ; Le Pen, 13 592 (17,88).

19ᵉ ARRONDISSEMENT

Ins., 81 231 ; Vot., 28 836
Abs., 64,50 % ; Exp., 26 704

OUI .... 22 026 (82,48 %)
NON .... 4 678 (17,51 %)

24 avril 1988. – Vot., 62 245 ; Abs., 24,10 % ; Exp., 61 421. Chirac, 13 555 (22,06) ; Le Pen, 10 062 (16,38).

20ᵉ ARRONDISSEMENT

Ins., 94 587 ; Vot., 34 933
Abs., 63,06 % ; Exp., 32 349

OUI .... 26 743 (82,67 %)
NON .... 5 606 (17,32 %)

24 avril 1988. – Vot., 71 453 ; Abs., 25,06 % ; Exp., 70 514. Chirac, 15 325 (21,73) ; Le Pen, 11 628 (16,49).

Le référendum sur

HAUTS-DE-SEINE

Ins., 813 519 ; Vot., 310 345
Abs., 61,85 % ; Exp., 280 181

OUI ...... 220 578 (78,72 %)
NON .... 59 603 (21,27 %)

24 avril 1988. – Vot., 660 647 : Abs., 19,11 % ; Exp., 652 129. Chirac, 161 206 (24,71) ; Le Pen, 96 321 (14,77).

NANTERRE
Ins., 39 861 ; Vot., 14 905
Abs., 62,60 % ; Exp., 13 741

OUI .... 11 601 (84,42 %)
NON .... 2 140 (15,57 %)

24 avril 1988. – Vot., 32 218 : Abs., 19,45 % ; Exp., 31 732. Le Pen, 5 223 (16,45) ; Chirac, 4 473 (14,09).

ANTONY
Ins., 35 314 ; Vot., 13 930
Abs., 60,55 % ; Exp., 12 862

OUI .... 10 822 (84,13 %)
NON .... 2 040 (15,86 %)

24 avril 1988. – Vot., 29 604 : Abs., 16,22 % ; Exp., 29 134. Chirac, 6 314 (21,67) ; Le Pen, 3 869 (13,28).

ASNIÈRES-SUR-SEINE
Ins., 39 783 ; Vot., 14 004
Abs., 64,79 % ; Exp., 12 489

OUI .... 9 347 (74,84 %)
NON .... 3 142 (25,15 %)

24 avril 1988. – Vot., 31 543 : Abs., 21,02 % ; Exp., 31 155. Chirac, 7 591 (24,36) ; Le Pen, 6 171 (19,80).

BAGNEUX
Ins., 23 117 ; Vot., 7 959
Abs., 65,57 % ; Exp., 7 385

OUI .... 6 382 (86,41 %)
NON .... 1 003 (13,58 %)

24 avril 1988. – Vot., 16 863 : Abs., 27,17 % ; Exp., 16 617. Le Pen, 2 382 (14,33) ; Chirac, 2 312 (13,91).

BOIS-COLOMBES
Ins., 15 499 ; Vot., 5 614
Abs., 63,77 % ; Exp., 4 993

OUI .... 3 787 (75,84 %)
NON .... 1 206 (24,15 %)

24 avril 1988. – Vot., 12 493 ; Abs., 19,78 % ; Exp., 12 303. Chirac, 3 242 (26,35) ; Le Pen, 2 206 (17,93).

BOULOGNE-BILLANCOURT
Ins., 60 052 ; Vot., 22 197
Abs., 63,03 % ; Exp., 19 867

OUI .... 14 663 (73,80 %)
NON .... 5 204 (26,19 %)

24 avril 1988. – Vot., 48 138 ; Abs., 20,14 % ; Exp., 47 612. Chirac, 15 957 (33,51) ; Le Pen, 6 271 (13,17).

BOURG-LA-REINE
Ins., 12 474 ; Vot., 5 270
Abs., 57,75 % ; Exp., 4 733

OUI .... 3 714 (78,47 %)
NON .... 1 019 (21,52 %)

24 avril 1988. – Vot., 10 121 ; Abs., 19,14 % ; Exp., 9 992. Chirac, 2 753 (27,55) ; Le Pen, 1 172 (11,72).

CHATENAY-MALABRY
Ins., 17 222 ; Vot., 7 023
Abs., 59,22 % ; Exp., 6 339

OUI .... 5 226 (82,44 %)
NON .... 1 113 (17,55 %)

24 avril 1988. – Vot., 13 561 ; Abs., 21,48 % ; Exp., 13 375. Chirac, 2 819 (21,07) ; Le Pen, 1 683 (12,58).

CHATILLON-SOUS-BAGNEUX
Ins., 14 936 ; Vot., 5 908
Abs., 60,44 % ; Exp., 5 366

OUI .... 4 485 (83,58 %)
NON .... 881 (16,41 %)

24 avril 1988. – Vot., 12 499 : Abs., 16,71 % ; Exp., 12 319. Chirac, 2 718 (22,06) ; Le Pen, 1 720 (13,96).

CHAVILLE
Ins., 12 075 ; Vot., 5 165
Abs., 57,22 % ; Exp., 4 670

OUI .... 3 684 (78,88 %)
NON .... 986 (21,11 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 893 ; Abs., 18,42 % ; Exp., 9 766. Chirac, 2 257 (23,13) ; Le Pen, 1 264 (12,96).

CLAMART
Ins., 31 025 ; Vot., 12 250
Abs., 60,51 % ; Exp., 11 154

OUI .... 9 049 (81,12 %)
NON .... 2 105 (18,87 %)

24 avril 1988. – Vot., 25 414 ; Abs., 18,57 % ; Exp., 25 045. Chirac, 5 306 (21,18) ; Le Pen, 3 604 (14,39).

CLICHY
Ins., 25 152 ; Vot., 9 103
Abs., 63,80 % ; Exp., 8 246

OUI .... 6 669 (80,87 %)
NON .... 1 577 (19,12 %)

24 avril 1988. – Vot., 19 130 ; Abs., 24,31 % ; Exp., 18 868. Le Pen, 3 752 (19,88) ; Chirac, 3 165 (16,77).

COLOMBES
Ins., 44 636 ; Vot., 16 352
Abs., 63,36 % ; Exp., 14 867

OUI .... 12 086 (81,29 %)
NON .... 2 781 (18,70 %)

24 avril 1988. – Vot., 36 229 ; Abs., 19,25 % ; Exp., 35 666. Le Pen, 6 391 (17,91) ; Chirac, 6 344 (17,78).

COURBEVOIE
Ins., 34 622 ; Vot., 12 983
Abs., 62,50 % ; Exp., 11 656

OUI .... 8 777 (75,30 %)
NON .... 2 879 (24,69 %)

24 avril 1988. – Vot., 28 724 ; Abs., 17,36 % ; Exp., 28 433. Chirac, 7 698 (27,07) ; Le Pen, 4 437 (15,60).

FONTENAY-AUX-ROSES
Ins., 15 030 ; Vot., 6 429
Abs., 57,22 % ; Exp., 5 851

OUI .... 4 782 (81,72 %)
NON .... 1 069 (18,27 %)

24 avril 1988. – Vot., 12 385 ; Abs., 17,57 % ; Exp., 12 220. Chirac, 2 721 (22,26) ; Le Pen, 1 436 (11,75).

GARCHES
Ins., 10 793 ; Vot., 4 176
Abs., 61,30 % ; Exp., 3 712

OUI .... 2 603 (70,12 %)
NON .... 1 109 (29,87 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 095 ; Abs., 15,73 % ; Exp., 9 002. Chirac, 3 140 (34,88) ; Le Pen, 1 102 (12,24).

LA GARENNE-COLOMBES
Ins., 13 311 ; Vot., 5 044
Abs., 62,10 % ; Exp., 4 470

OUI .... 3 451 (77,20 %)
NON .... 1 019 (22,79 %)

24 avril 1988. – Vot., 10 794 ; Abs., 19,30 % ; Exp., 10 633. Chirac, 2 541 (23,89) ; Le Pen, 1 772 (16,66).

GENNEVILLIERS
Ins., 19 363 ; Vot., 7 004
Abs., 63,82 % ; Exp., 6 524

OUI .... 5 546 (85,00 %)
NON .... 978 (14,99 %)

24 avril 1988. – Vot., 15 541 ; Abs., 19,87 % ; Exp., 15 306. Le Pen, 3 173 (20,73) ; Chirac, 1 441 (9,41).

ISSY-LES-MOULINEAUX
Ins., 27 201 ; Vot., 10 879
Abs., 60,00 % ; Exp., 9 847

OUI .... 7 984 (81,08 %)
NON .... 1 863 (18,91 %)

24 avril 1988. – Vot., 21 833 : Abs., 19,74 % ; Exp., 21 540. Chirac, 4 573 (21,23) ; Le Pen, 3 082 (14,30).

LEVALLOIS-PERRET
Ins., 26 669 ; Vot., 10 090
Abs., 62,16 % ; Exp., 9 047

OUI .... 7 106 (78,54 %)
NON .... 1 941 (21,45 %)

24 avril 1988. – Vot., 22 406 : Abs., 16,37 % ; Exp., 22 131. Chirac, 5 987 (27,05) ; Le Pen, 3 577 (16,16).

MALAKOFF
Ins., 20 061 ; Vot., 8 000
Abs., 60,12 % ; Exp., 7 415

OUI .... 6 345 (85,56 %)
NON .... 1 070 (14,43 %)

24 avril 1988. – Vot., 15 492 ; Abs., 23,30 % ; Exp., 15 261. Le Pen, 2 155 (14,12) ; Chirac, 2 094 (13,72).

MEUDON
Ins., 30 773 ; Vot., 12 890
Abs., 58,11 % ; Exp., 11 665

OUI .... 9 326 (79,94 %)
NON .... 2 339 (20,05 %)

24 avril 1988. – Vot., 24 617 : Abs., 21,05 % ; Exp., 24 340. Chirac, 5 980 (24,56) ; Le Pen, 2 913 (11,96).

MONTROUGE
Ins., 22 520 ; Vot., 8 959
Abs., 60,21 % ; Exp., 8 153

OUI .... 6 608 (81,04 %)
NON .... 1 545 (18,95 %)

24 avril 1988. – Vot., 18 273 ; Abs., 19,48 % ; Exp., 18 041. Chirac, 3 969 (21,99) ; Le Pen, 2 563 (14,20).

NEUILLY-SUR-SEINE
Ins., 37 022 ; Vot., 12 107
Abs., 67,29 % ; Exp., 10 228

OUI .... 6 055 (59,20 %)
NON .... 4 173 (40,79 %)

24 avril 1988. – Vot., 31 531 ; Abs., 15,19 % ; Exp., 31 280. Chirac, 16 027 (51,23) ; Le Pen, 3 687 (11,78).

LE PLESSIS-ROBINSON
Ins., 13 074 ; Vot., 5 195
Abs., 60,26 % ; Exp., 4 654

OUI .... 3 817 (82,01 %)
NON .... 837 (17,98 %)

24 avril 1988. – Vot., 10 579 ; Abs., 19,26 % ; Exp., 10 430. Chirac, 1 817 (17,42) ; Le Pen, 1 525 (14,62).

PUTEAUX
Ins., 21 979 ; Vot., 8 146
Abs., 62,93 % ; Exp., 7 304

OUI .... 5 472 (74,91 %)
NON .... 1 832 (25,08 %)

24 avril 1988. – Vot., 18 095 ; Abs., 18,11 % ; Exp., 17 829. Chirac, 4 261 (23,89) ; Le Pen, 3 072 (17,23).

RUEIL-MALMAISON
Ins., 42 020 ; Vot., 15 791
Abs., 62,42 % ; Exp., 14 155

OUI .... 11 335 (80,07 %)
NON .... 2 820 (19,92 %)

24 avril 1988. – Vot., 34 694 ; Abs., 17,65 % ; Exp., 34 162. Chirac, 9 031 (26,44) ; Le Pen, 4 521 (13,23).

SAINT-CLOUD
Ins., 18 888 ; Vot., 7 155
Abs., 62,11 % ; Exp., 6 306

OUI .... 4 438 (70,37 %)
NON .... 1 868 (29,62 %)

24 avril 1988. – Vot., 15 391 ; Abs., 18,81 % ; Exp., 15 267. Chirac, 5 814 (38,08) ; Le Pen, 1 808 (11,84).

SCEAUX
Ins., 13 221 ; Vot., 5 711
Abs., 56,80 % ; Exp., 5 213

OUI .... 4 012 (76,96 %)
NON .... 1 201 (23,03 %)

24 avril 1988. – Vot., 11 844 ; Abs., 10,59 % ; Exp., 11 075. Chirac, 3 272 (29,54) ; Le Pen, 1 162 (10,49).

SÈVRES
Ins., 13 503 ; Vot., 5 923
Abs., 56,13 % ; Exp., 5 373

OUI .... 4 273 (79,52 %)
NON .... 1 100 (20,47 %)

24 avril 1988. – Vot., 11 405 ; Abs., 15,63 % ; Exp., 11 281. Chirac, 2 939 (26,09) ; Le Pen, 1 255 (11,14).

SURESNES
Ins., 20 953 ; Vot., 8 037
Abs., 61,64 % ; Exp., 7 259

OUI .... 5 828 (80,28 %)
NON .... 1 431 (19,71 %)

24 avril 1988. – Vot., 17 078 ; Abs., 18,92 % ; Exp., 16 836. Chirac, 3 823 (22,70) ; Le Pen, 2 507 (14,89).

VANVES
Ins., 15 491 ; Vot., 6 848
Abs., 55,79 % ; Exp., 6 215

OUI .... 5 107 (82,17 %)
NON .... 1 108 (17,82 %)

24 avril 1988. – Vot., 12 892 ; Abs., 17,09 % ; Exp., 12 742. Chirac, 3 023 (23,72) ; Le Pen, 1 549 (12,15).

VILLE-D'AVRAY
Ins., 7 310 ; Vot., 3 138
Abs., 57,07 % ; Exp., 2 800

OUI .... 2 077 (74,17 %)
NON .... 723 (25,82 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 176 ; Abs., 15,97 % ; Exp., 6 118. Chirac, 2 400 (39,22) ; Le Pen, 575 (9,39).

VILLENEUVE-LA-GARENNE
Ins., 12 108 ; Vot., 3 633
Abs., 69,99 % ; Exp., 3 320

OUI .... 2 606 (78,49 %)
NON .... 714 (21,50 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 263 ; Abs., 24,20 % ; Exp., 9 118. Le Pen, 2 072 (22,72) ; Chirac, 1 187 (13,01).

Si le taux de participation est légèrement supérieur à la moyenne nationale, le record d'abstention revient à Villeneuve-la-Garenne (70%), une ville du nord du département où le Front national enregistre habituellement ses meilleurs scores. Mais le record des « non » appartient à Neuilly, la ville dont M. Charles Pasqua est le nouveau conseiller général : 40,8% de « non » et plus de 15% de blancs ou nuls. D'une manière générale, le « non » obtient des scores importants dans les communes riches et bourgeoises : outre Neuilly, Saint-Cloud, Garches, Vaucresson et Marnes-la-Coquette. Les plus forts taux de « oui » se rencontrent dans les villes communistes : Nanterre, Bagneux, Gennevilliers, Malakoff, mais également Antony, ancien fief communiste repris par le RPR en 1983. A Châtenay-Malabry, le pourcentage de votants n'est que de 40,78%, alors que c'est dans cette cité que milite M. Jean-François Merle, le conseiller de M. Rocard chargé, notamment, de la Nouvelle-Calédonie.

SEINE-SAINT-DENIS

Ins., 706 985 ; Vot., 238 579
Abs., 66,25 % ; Exp., 218 758

OUI ...... 178 503 (81,59 %)
NON .... 40 255 (18,40 %)

24 avril 1988. – Vot., 552 355 ; Abs., 22,24 % ; Exp., 543 551. Le Pen, 107 692 (19,81) ; Chirac, 79 419 (14,61).

BOBIGNY
Ins., 20 573 ; Vot., 6 487
Abs., 68,46 % ; Exp., 5 998

OUI .... 5 052 (84,22 %)
NON .... 946 (15,77 %)

24 avril 1988. – Vot., 15 946 ; Abs., 22,56 % ; Exp., 15 670. Le Pen, 3 222 (20,56) ; Chirac, 1 487 (9,48).

AUBERVILLIERS
Ins., 30 614 ; Vot., 10 207
Abs., 66,65 % ; Exp., 9 526

OUI .... 7 953 (83,48 %)
NON .... 1 573 (16,51 %)

24 avril 1988. – Vot., 22 971 ; Abs., 25,39 % ; Exp., 22 628. Le Pen, 4 393 (19,41) ; Chirac, 2 559 (11,30).

AULNAY-SOUS-BOIS
Ins., 39 929 ; Vot., 12 713
Abs., 68,16 % ; Exp., 11 653

OUI .... 9 303 (79,83 %)
NON .... 2 350 (20,16 %)

24 avril 1988. – Vot., 31 279 ; Abs., 21,95 % ; Exp., 30 788. Le Pen, 6 389 (20,75) ; Chirac, 5 147 (16,71).

BAGNOLET
Ins., 16 200 ; Vot., 5 843
Abs., 63,93 % ; Exp., 5 409

OUI .... 4 622 (85,45 %)
NON .... 787 (14,54 %)

24 avril 1988. – Vot., 12 761 ; Abs., 21,58 % ; Exp., 12 579. Le Pen, 2 242 (17,82) ; Chirac, 1 542 (12,25).

LE BLANC-MESNIL
Ins., 25 399 ; Vot., 7 937
Abs., 68,75 % ; Exp., 7 270

OUI .... 5 908 (81,26 %)
NON .... 1 362 (18,73 %)

24 avril 1988. – Vot., 19 935 ; Abs., 21,90 % ; Exp., 19 653. Le Pen, 4 117 (20,94) ; Chirac, 2 660 (13,53).

BONDY
Ins., 25 323 ; Vot., 9 026
Abs., 64,35 % ; Exp., 8 241

OUI .... 6 714 (81,47 %)
NON .... 1 527 (18,52 %)

24 avril 1988. – Vot., 19 721 ; Abs., 22,40 % ; Exp., 19 397. Le Pen, 3 955 (20,38) ; Chirac, 2 438 (12,56).

CLICHY-SOUS-BOIS
Ins., 10 614 ; Vot., 3 295
Abs., 68,95 % ; Exp., 2 935

OUI .... 2 346 (79,93 %)
NON .... 589 (20,06 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 119 ; Abs., 23,57 % ; Exp., 7 982. Le Pen, 1 839 (23,09) ; Chirac, 1 154 (14,49).

LA COURNEUVE
Ins., 15 107 ; Vot., 4 955
Abs., 67,20 % ; Exp., 4 611

OUI .... 3 841 (83,30 %)
NON .... 770 (16,69 %)

24 avril 1988. – Vot., 12 138 ; Abs., 20,18 % ; Exp., 11 940. Le Pen, 2 228 (18,65) ; Chirac, 1 271 (10,64).

DRANCY
Ins., 36 705 ; Vot., 12 055
Abs., 67,15 % ; Exp., 11 120

OUI .... 9 137 (82,16 %)
NON .... 1 983 (17,83 %)

24 avril 1988. – Vot., 27 830 ; Abs., 24,54 % ; Exp., 27 361. Le Pen, 5 509 (20,13) ; Chirac, 3 195 (11,67).

ÉPINAY-SUR-SEINE
Ins., 25 306 ; Vot., 8 726
Abs., 65,51 % ; Exp., 7 991

OUI .... 6 491 (81,22 %)
NON .... 1 500 (18,77 %)

24 avril 1988. – Vot., 19 936 ; Abs., 21,46 % ; Exp., 19 646. Le Pen, 3 848 (19,58) ; Chirac, 2 851 (14,51).

GAGNY
Ins., 22 644 ; Vot., 7 723
Abs., 65,89 % ; Exp., 7 042

OUI .... 5 684 (80,71 %)
NON .... 1 358 (19,28 %)

24 avril 1988. – Vot., 18 102 ; Abs., 20,27 % ; Exp., 17 793. Chirac, 3 440 (19,33) ; Le Pen, 3 382 (19,00).

LES LILAS
Ins., 11 754 ; Vot., 4 617
Abs., 60,71 % ; Exp., 4 206

OUI .... 3 313 (78,76 %)
NON .... 893 (21,23 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 761 ; Abs., 17,54 % ; Exp., 9 622. Le Pen, 1 838 (19,10) ; Chirac, 1 722 (17,89).

LIVRY-GARGAN
Ins., 21 411 ; Vot., 8 195
Abs., 61,72 % ; Exp., 7 394

OUI .... 5 934 (80,25 %)
NON .... 1 460 (19,74 %)

24 avril 1988. – Vot., 17 694 ; Abs., 17,79 % ; Exp., 17 365. Le Pen, 3 547 (20,42) ; Chirac, 2 951 (16,99).

MONTFERMEIL
Ins., 11 706 ; Vot., 4 017
Abs., 65,68 % ; Exp., 3 625

OUI .... 2 846 (78,51 %)
NON .... 779 (21,48 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 310 ; Abs., 20,59 % ; Exp., 9 167. Le Pen, 2 117 (23,09) ; Chirac, 1 674 (18,26).

MONTREUIL
Ins., 50 585 ; Vot., 17 220
Abs., 65,95 % ; Exp., 15 947

OUI .... 13 461 (84,41 %)
NON .... 2 486 (15,58 %)

24 avril 1988. – Vot., 37 494 ; Abs., 26,30 % ; Exp., 36 953. Le Pen, 6 675 (18,06) ; Chirac, 5 185 (14,03).

NEUILLY-PLAISANCE
Ins., 10 274 ; Vot., 3 245
Abs., 68,41 % ; Exp., 2 952

OUI .... 2 415 (81,80 %)
NON .... 537 (18,19 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 200 ; Abs., 20,60 % ; Exp., 8 094. Chirac, 1 722 (21,27) ; Le Pen, 1 485 (18,34).

NEUILLY-SUR-MARNE
Ins., 16 486 ; Vot., 5 701
Abs., 65,41 % ; Exp., 5 226

OUI .... 4 348 (83,19 %)
NON .... 878 (16,80 %)

24 avril 1988. – Vot., 12 899 ; Abs., 21,75 % ; Exp., 12 705. Le Pen, 2 129 (16,75) ; Chirac, 1 877 (14,77).

NOISY-LE-GRAND
Ins., 24 383 ; Vot., 8 635
Abs., 64,58 % ; Exp., 7 959

OUI .... 6 426 (80,73 %)
NON .... 1 533 (19,26 %)

24 avril 1988. – Vot., 19 982 ; Abs., 18,25 % ; Exp., 19 695. Le Pen, 3 773 (19,15) ; Chirac, 3 434 (17,43).

NOISY-LE-SEC
Ins., 20 395 ; Vot., 6 748
Abs., 66,91 % ; Exp., 6 144

OUI .... 5 053 (82,24 %)
NON .... 1 091 (17,75 %)

24 avril 1988. – Vot., 15 775 ; Abs., 23,18 % ; Exp., 15 518. Le Pen, 3 039 (19,58) ; Chirac, 2 217 (14,28).

PANTIN
Ins., 23 606 ; Vot., 8 159
Abs., 65,43 % ; Exp., 7 494

OUI .... 6 157 (82,15 %)
NON .... 1 337 (17,84 %)

24 avril 1988. – Vot., 17 794 ; Abs., 24,97 % ; Exp., 17 538. Le Pen, 3 363 (19,17) ; Chirac, 2 662 (15,17).

LES PAVILLONS-SOUS-BOIS
Ins., 11 250 ; Vot., 3 930
Abs., 65,06 % ; Exp., 3 560

OUI .... 2 661 (74,74 %)
NON .... 899 (25,25 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 802 ; Abs., 22,23 % ; Exp., 8 646. Chirac, 1 783 (20,61) ; Le Pen, 1 769 (20,33).

PIERREFITTE
Ins., 11 593 ; Vot., 4 123
Abs., 64,43 % ; Exp., 3 816

OUI .... 3 132 (82,07 %)
NON .... 684 (17,92 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 463 ; Abs., 18,75 % ; Exp., 9 309. Le Pen, 1 965 (21,10) ; Chirac, 1 028 (11,04).

LE PRÉ-SAINT-GERVAIS
Ins., 7 517 ; Vot., 2 966
Abs., 60,54 % ; Exp., 2 684

OUI .... 2 169 (80,81 %)
NON .... 515 (19,18 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 903 ; Abs., 21,25 % ; Exp., 5 815. Le Pen, 1 076 (18,50) ; Chirac, 821 (14,11).

LE RAINCY
Ins., 9 201 ; Vot., 3 132
Abs., 65,96 % ; Exp., 2 732

OUI .... 2 033 (74,41 %)
NON .... 699 (25,58 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 466 ; Abs., 18,97 % ; Exp., 7 376. Chirac, 2 125 (28,80) ; Le Pen, 1 305 (17,69).

ROMAINVILLE
Ins., 14 306 ; Vot., 4 221
Abs., 70,49 % ; Exp., 3 888

OUI .... 3 213 (82,63 %)
NON .... 675 (17,36 %)

24 avril 1988. – Vot., 10 262 ; Abs., 28,24 % ; Exp., 10 080. Le Pen, 1 960 (19,44) ; Chirac, 1 200 (11,90).

ROSNY-SOUS-BOIS
Ins., 21 061 ; Vot., 7 165
Abs., 65,97 % ; Exp., 6 537

OUI .... 5 080 (77,71 %)
NON .... 1 457 (22,28 %)

24 avril 1988. – Vot., 16 753 ; Abs., 22,46 % ; Exp., 16 479. Le Pen, 3 346 (20,30) ; Chirac, 2 848 (17,28).

SAINT-DENIS
Ins., 39 018 ; Vot., 12 548
Abs., 67,84 % ; Exp., 11 760

OUI .... 9 857 (83,81 %)
NON .... 1 903 (16,18 %)

24 avril 1988. – Vot., 29 721 ; Abs., 24,12 % ; Exp., 29 226. Le Pen, 5 995 (20,51) ; Chirac, 2 976 (10,18).

SAINT-OUEN
Ins., 19 383 ; Vot., 6 978
Abs., 63,99 % ; Exp., 6 408

OUI .... 5 297 (82,66 %)
NON .... 1 111 (17,33 %)

24 avril 1988. – Vot., 15 119 ; Abs., 22,60 % ; Exp., 14 876. Le Pen, 2 952 (19,84) ; Chirac, 1 823 (12,25).

SEVRAN
Ins., 21 391 ; Vot., 6 828
Abs., 68,08 % ; Exp., 6 225

OUI .... 5 101 (81,94 %)
NON .... 1 124 (18,05 %)

24 avril 1988. – Vot., 17 055 ; Abs., 20,40 % ; Exp., 16 730. Le Pen, 3 453 (20,63) ; Chirac, 2 219 (13,26).

STAINS
Ins., 17 430 ; Vot., 5 581
Abs., 67,98 % ; Exp., 5 135

OUI .... 4 266 (83,07 %)
NON .... 869 (16,92 %)

24 avril 1988. – Vot., 13 389 ; Abs., 23,48 % ; Exp., 13 130. Le Pen, 2 560 (19,49) ; Chirac, 1 340 (10,20).

TREMBLAY-LÈS-GONESSE
Ins., 17 435 ; Vot., 6 052
Abs., 65,28 % ; Exp., 5 533

OUI .... 4 624 (83,57 %)
NON .... 909 (16,42 %)

24 avril 1988. – Vot., 13 826 ; Abs., 21,01 % ; Exp., 13 593. Le Pen, 2 760 (20,30) ; Chirac, 1 705 (12,54).

VILLEMOMBLE
Ins., 17 669 ; Vot., 6 102
Abs., 65,46 % ; Exp., 5 469

OUI .... 4 098 (74,93 %)
NON .... 1 371 (25,06 %)

24 avril 1988. – Vot., 13 904 ; Abs., 21,80 % ; Exp., 13 701. Chirac, 3 349 (24,44) ; Le Pen, 2 576 (18,80).

VILLEPINTE
Ins., 13 312 ; Vot., 3 819
Abs., 71,31 % ; Exp., 3 477

OUI .... 2 854 (82,08 %)
NON .... 623 (17,91 %)

24 avril 1988. – Vot., 10 458 ; Abs., 21,66 % ; Exp., 10 286. Le Pen, 2 270 (22,07) ; Chirac, 1 527 (14,84).

La Seine-Saint-Denis s'était distinguée au premier tour des élections cantonales par un taux d'abstention record : 66,3 %. Il est cette fois très légèrement inférieur, avec 66,25 %. L'abstention est particulièrement élevée dans plusieurs bastions communistes comme Romainville (70,49 %). Le Blanc-Mesnil, Bobigny, Clichy-sous-Bois (entre 68 % et 69 %). Les consignes données par le RPR semblent cependant avoir été particulièrement suivies dans trois villes qu'il administre : Villepinte, qui détient le record d'abstention dans le département (71,31 %), Aulnay-sous-Bois (68,16 %) et Neuilly-Plaisance (68,41 %. Les plus gros scores pour le « oui » (globalement 81,59 %) sont enregistrés dans les villes traditionnellement acquises au Parti communiste : Bagnolet (85,45 %), Saint-Denis, Stains, Tremblay-lès-Gonesse (plus de 83 %). Le « non » est particulièrement élevé dans deux villes à direction RPR (Villemomble et Pavillon-sous-Bois) et une à direction UDF (Le Raincy) : environ 25 %. Dans les communes où le Front national fait d'ordinaire ses meilleurs scores, le « non » est seulement légèrement supérieur à la moyenne départementale : 20,06 % à Clichy-sous-Bois et 21,48 % à Montfermeil, notamment. Les socialistes n'ont guère été plus heureux dans les villes qu'ils dirigent : à Bondy, dont Mme Neiertz, secrétaire d'Etat à la consommation, est adjointe au maire, la participation n'est que de 35,64 % : elle est de 34,58 % à Neuilly-Plaisance, et de 34,48 % à Epinay-sur-Seine, dont le maire est M. Bonnemaison. Seul M. Debarge, membre du secrétariat national du PS, et proche de M. Fabius, sauve la situation, en obtenant 39,45 % de votants dans sa ville du Pré-Saint-Gervais.

VAL-DE-MARNE

Ins., 696 708 ; Vot., 258 601
Abs., 62,88 % ; Exp., 234 873

OUI ...... 189 764 (80,79 %)
NON .... 45 109 (19,20 %)

24 avril 1988. – Vot., 560 287 ; Abs., 19,97 % ; Exp., 549 303. Chirac, 106 428 (19,37) ; Le Pen, 85 940 (15,64).

CRÉTEIL
Ins., 41 771 ; Vot., 16 205
Abs., 61,20 % ; Exp., 14 797

OUI .... 12 218 (82,57 %)
NON .... 2 579 (17,42 %)

24 avril 1988. – Vot., 34 169 ; Abs., 18,53 % ; Exp., 33 660. Chirac, 5 822 (17,29) ; Le Pen, 4 828 (14,34).

ALFORTVILLE
Ins., 22 244 ; Vot., 9 035
Abs., 59,38 % ; Exp., 8 206

OUI .... 6 754 (82,30 %)
NON .... 1 452 (17,69 %)

24 avril 1988. – Vot., 16 626 ; Abs., 26,02 % ; Exp., 16 339. Le Pen, 2 564 (15,69) ; Chirac, 2 249 (13,76).

ARCUEIL
Ins., 12 535 ; Vot., 4 891
Abs., 60,98 % ; Exp., 4 536

OUI .... 3 918 (86,37 %)
NON .... 618 (13,62 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 731 ; Abs., 23,11 % ; Exp., 9 527. Le Pen, 1 259 (13,21) ; Chirac, 1 147 (12,03).

BONNEUIL-SUR-MARNE
Ins., 8 038 ; Vot., 2 703
Abs., 66,37 % ; Exp., 2 441

OUI .... 2 010 (82,34 %)
NON .... 431 (17,65 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 165 ; Abs., 23,67 % ; Exp., 6 034. Le Pen, 975 (16,15) ; Chirac, 711 (11,78).

CACHAN
Ins., 13 706 ; Vot., 5 501
Abs., 59,86 % ; Exp., 5 019

OUI .... 4 186 (83,40 %)
NON .... 833 (16,59 %)

24 avril 1988. – Vot., 11 234 ; Abs., 18,60 % ; Exp., 11 061. Chirac, 2 021 (18,27) ; Le Pen, 1 669 (15,08).

CHAMPIGNY-SUR-MARNE
Ins., 42 581 ; Vot., 13 876
Abs., 67,41 % ; Exp., 12 760

OUI .... 10 650 (83,46 %)
NON .... 2 110 (16,53 %)

24 avril 1988. – Vot., 32 216 ; Abs., 24,89 % ; Exp., 31 754. Le Pen, 5 199 (16,37) ; Chirac, 5 148 (16,21).

CHARENTON-LE-PONT
Ins., 13 878 ; Vot., 5 404
Abs., 61,06 % ; Exp., 4 872

OUI .... 3 596 (73,80 %)
NON .... 1 276 (26,19 %)

24 avril 1988. – Vot., 11 304 ; Abs., 19,15 % ; Exp., 11 160. Chirac, 2 589 (23,19) ; Le Pen, 1 855 (16,62).

CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE
Ins., 8 720 ; Vot., 3 035
Abs., 65,19 % ; Exp., 2 719

OUI .... 2 093 (76,97 %)
NON .... 626 (23,02 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 235 ; Abs., 17,20 % ; Exp., 7 129. Chirac, 1 637 (22,96) ; Le Pen, 1 373 (19,25).

CHEVILLY-LARUE
Ins., 9 476 ; Vot., 3 961
Abs., 58,19 % ; Exp., 3 615

OUI .... 3 009 (83,23 %)
NON .... 606 (16,76 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 830 ; Abs., 17,62 % ; Exp., 7 710. Chirac, 1 380 (17,89) ; Le Pen, 1 103 (14,30).

CHOISY-LE-ROI
Ins., 19 145 ; Vot., 7 473
Abs., 60,96 % ; Exp., 6 794

OUI .... 5 654 (83,22 %)
NON .... 1 140 (16,77 %)

24 avril 1988. – Vot., 15 390 ; Abs., 20,16 % ; Exp., 15 196. Le Pen, 2 406 (15,82) ; Chirac, 2 344 (15,42).

FONTENAY-SOUS-BOIS
Ins., 32 879 ; Vot., 11 113
Abs., 66,20 % ; Exp., 10 132

OUI .... 8 251 (81,43 %)
NON .... 1 881 (18,56 %)

24 avril 1988. – Vot., 24 427 ; Abs., 26,00 % ; Exp., 24 087. Chirac, 4 772 (19,80) ; Le Pen, 3 631 (15,06).

rendum sur la Nouvelle-Calédonie

FRESNES
Ins., 13 686 ; Vot., 5 532
Abs., 59,57 % ; Exp., 5 061
OUI .... 4 221 (83,40 %)
NON .... 840 (16,59 %)
24 avril 1988. – Vot., 10 983 ; Abs., 19,90 % ; Exp., 10 811. Chirac, 1 784 (16,50) ; Le Pen, 1 594 (14,74).

GENTILLY
Ins., 9 935 ; Vot., 3 746
Abs., 62,29 % ; Exp., 3 448
OUI .... 2 955 (85,70 %)
NON .... 493 (14,29 %)
24 avril 1988. – Vot., 7 135 ; Abs., 22,93 % ; Exp., 7 045. Le Pen, 920 (13,05) ; Chirac, 899 (12,76).

L'HAY-LES-ROSES
Ins., 17 921 ; Vot., 7 545
Abs., 57,89 % ; Exp., 6 871
OUI .... 5 777 (84,07 %)
NON .... 1 094 (15,92 %)
24 avril 1988. – Vot., 14 818 ; Abs., 17,36 % ; Exp., 14 597. Chirac, 2 761 (18,91) ; Le Pen, 2 058 (14,09).

IVRY-SUR-SEINE
Ins., 29 039 ; Vot., 10 958
Abs., 62,26 % ; Exp., 10 237
OUI .... 8 981 (87,73 %)
NON .... 1 256 (12,26 %)
24 avril 1988. – Vot., 23 639 ; Abs., 18,60 % ; Exp., 23 342. Le Pen, 2 600 (11,13) ; Chirac, 2 507 (10,74).

JOINVILLE-LE-PONT
Ins., 10 388 ; Vot., 3 998
Abs., 61,51 % ; Exp., 3 607
OUI .... 2 738 (75,90 %)
NON .... 869 (24,09 %)
24 avril 1988. – Vot., 8 612 ; Abs., 17,50 % ; Exp., 8 493. Chirac, 2 089 (24,36) ; Le Pen, 1 499 (17,64).

LE KREMLIN-BICÊTRE
Ins., 10 241 ; Vot., 3 675
Abs., 64,11 % ; Exp., 3 373
OUI .... 2 799 (82,98 %)
NON .... 574 (17,01 %)
24 avril 1988. – Vot., 8 275 ; Abs., 19,51 % ; Exp., 8 130. Chirac, 1 398 (17,19) ; Le Pen, 1 377 (16,93).

LIMEIL-BREVANNES
Ins., 8 107 ; Vot., 2 721
Abs., 66,43 % ; Exp., 2 471
OUI .... 2 001 (80,97 %)
NON .... 470 (19,02 %)
24 avril 1988. – Vot., 6 707 ; Abs., 17,49 % ; Exp., 6 613. Chirac, 1 219 (18,43) ; Le Pen, 1 071 (16,19).

MAISONS-ALFORT
Ins., 32 001 ; Vot., 13 051
Abs., 59,21 % ; Exp., 11 672
OUI .... 8 744 (74,91 %)
NON .... 2 928 (25,08 %)
24 avril 1988. – Vot., 26 610 ; Abs., 16,98 % ; Exp., 26 166. Chirac, 5 216 (19,93) ; Le Pen, 4 717 (18,02).

NOGENT-SUR-MARNE
Ins., 16 164 ; Vot., 5 987
Abs., 62,96 % ; Exp., 5 288
OUI .... 3 899 (73,73 %)
NON .... 1 389 (26,26 %)
24 avril 1988. – Vot., 13 494 ; Abs., 16,87 % ; Exp., 13 348. Chirac, 4 333 (32,46) ; Le Pen, 2 019 (15,12).

ORLY
Ins., 12 699 ; Vot., 4 168
Abs., 67,17 % ; Exp., 3 854
OUI .... 3 266 (84,74 %)
NON .... 588 (15,25 %)
24 avril 1988. – Vot., 9 328 ; Abs., 26,59 % ; Exp., 9 188. Le Pen, 1 419 (15,44) ; Chirac, 1 088 (11,84).

LE PERREUX-SUR-MARNE
Ins., 17 993 ; Vot., 6 169
Abs., 65,71 % ; Exp., 5 465
OUI .... 4 225 (77,31 %)
NON .... 1 240 (22,68 %)
24 avril 1988. – Vot., 14 959 ; Abs., 17,30 % ; Exp., 14 739. Chirac, 4 087 (27,72) ; Le Pen, 2 546 (17,27).

SAINT-MANDÉ
Ins., 13 315 ; Vot., 4 536
Abs., 65,93 % ; Exp., 4 035
OUI .... 2 967 (73,53 %)
NON .... 1 068 (26,46 %)
24 avril 1988. – Vot., 10 592 ; Abs., 21,00 % ; Exp., 10 483. Chirac, 3 750 (35,77) ; Le Pen, 1 470 (14,02).

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS
Ins., 47 815 ; Vot., 17 710
Abs., 62,96 % ; Exp., 15 822
OUI .... 11 685 (73,85 %)
NON .... 4 137 (26,14 %)
24 avril 1988. – Vot., 39 262 ; Abs., 18,19 % ; Exp., 38 782. Chirac, 11 307 (29,15) ; Le Pen, 6 120 (15,78).

SUCY-EN-BRIE
Ins., 15 095 ; Vot., 5 784
Abs., 61,68 % ; Exp., 5 195
OUI .... 4 070 (78,34 %)
NON .... 1 125 (21,65 %)
24 avril 1988. – Vot., 12 830 ; Abs., 15,12 % ; Exp., 12 616. Chirac, 2 946 (23,35) ; Le Pen, 2 123 (16,82).

THIAIS
Ins., 14 057 ; Vot., 5 065
Abs., 63,96 % ; Exp., 4 605
OUI .... 3 780 (82,08 %)
NON .... 825 (17,91 %)
24 avril 1988. – Vot., 11 689 ; Abs., 17,18 % ; Exp., 11 092. Chirac, 2 383 (21,48) ; Le Pen, 1 684 (15,18).

VILLEJUIF
Ins., 25 936 ; Vot., 9 263
Abs., 64,28 % ; Exp., 8 610
OUI .... 7 517 (87,30 %)
NON .... 1 093 (12,69 %)
24 avril 1988. – Vot., 21 057 ; Abs., 19,53 % ; Exp., 20 728. Le Pen, 2 907 (14,02) ; Chirac, 2 609 (12,58).

VILLENEUVE-LE-ROI
Ins., 11 913 ; Vot., 4 045
Abs., 66,04 % ; Exp., 3 673
OUI .... 3 068 (83,52 %)
NON .... 605 (16,47 %)
24 avril 1988. – Vot., 9 069 ; Abs., 24,17 % ; Exp., 8 914. Le Pen, 1 416 (15,88) ; Chirac, 1 263 (14,16).

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
Ins., 15 281 ; Vot., 5 642
Abs., 63,07 % ; Exp., 5 048
OUI .... 4 117 (81,55 %)
NON .... 931 (18,44 %)
24 avril 1988. – Vot., 12 359 ; Abs., 19,59 % ; Exp., 12 129. Le Pen, 2 070 (17,06) ; Chirac, 1 540 (12,69).

VILLIERS-SUR-MARNE
Ins., 12 741 ; Vot., 4 912
Abs., 61,44 % ; Exp., 4 421
OUI .... 3 542 (80,11 %)
NON .... 879 (19,88 %)
24 avril 1988. – Vot., 10 405 ; Abs., 18,44 % ; Exp., 10 253. Le Pen, 1 866 (18,19) ; Chirac, 1 784 (17,39).

VINCENNES
Ins., 28 786 ; Vot., 11 108
Abs., 61,41 % ; Exp., 9 911
OUI .... 7 502 (75,69 %)
NON .... 2 409 (24,30 %)
24 avril 1988. – Vot., 23 016 ; Abs., 20,49 % ; Exp., 22 729. Chirac, 6 128 (26,96) ; Le Pen, 3 506 (15,42).

VITRY-SUR-SEINE
Ins., 43 750 ; Vot., 15 564
Abs., 64,42 % ; Exp., 14 457
OUI .... 12 482 (86,33 %)
NON .... 1 975 (13,66 %)
24 avril 1988. – Vot., 34 847 ; Abs., 20,63 % ; Exp., 34 304. Le Pen, 5 460 (15,91) ; Chirac, 4 234 (12,34).

Avec 37,11 % de participation, jamais le Val-de-Marne, lors d'une consultation électorale quelle qu'elle soit, n'a connu un taux d'abstention aussi considérable depuis sa création il y a vingt et un an.

Les villes où le « oui » a obtenu le plus fort pourcentage sont toutes à direction communiste. Aucune commune gérée par le PS ne franchit la barre des 85 %, alors que cinq municipalités communistes sont dans ce cas. La palme revient à Ivry (87,37 %), suivie de Villejuif (87,30 %) puis d'Arcueil (86,37 %). A l'opposé, les villes où le « non » a fait le plus fort pourcentage sont administrées par le RPR. Il s'agit de Saint-Mandé (26,47 %) et de Nogent-sur-Marne (26,27 %). Dans cette dernière commune, le maire, M. Roland Nungesser, avait déclaré avant le scrutin qu'il se rendrait aux urnes sans préciser la nature de son vote. Ormesson, dont le maire, M. Olivier d'Ormesson, a été au Front national avant de retourner au CNI, sa formation d'origine, n'a voté « non » qu'à 23,47 %. L'Hay-les-Roses, dont le maire est socialiste, est la ville où les électeurs se sont rendus les plus nombreux aux urnes (42,10 %), alors que la commune de Champigny (PC) a connu la plus faible participation (32,58 %).

VAL-D'OISE

Ins., 568 486 ; Vot., 206 553
Abs., 63,66 % ; Exp., 186 752
OUI ...... 148 687 (79,61 %)
NON .... 38 065 (20,38 %)
24 avril 1988. – Vot., 463 008 ; Abs., 19,08 % ; Exp., 455 676. Le Pen, 82 387 (18,08) ; Chirac, 82 039 (18,00).

PONTOISE
Ins., 15 191 ; Vot., 5 455
Abs., 64,09 % ; Exp., 4 863
OUI .... 3 721 (76,51 %)
NON .... 1 142 (23,48 %)
24 avril 1988. – Vot., 11 793 ; Abs., 22,62 % ; Exp., 11 611. Chirac, 2 360 (20,32) ; Le Pen, 1 906 (16,41).

ARGENTEUIL
Ins., 50 445 ; Vot., 17 552
Abs., 65,20 % ; Exp., 16 191
OUI .... 13 660 (84,36 %)
NON .... 2 531 (15,63 %)
24 avril 1988. – Vot., 39 926 ; Abs., 21,14 % ; Exp., 39 259. Le Pen, 7 294 (18,57) ; Chirac, 5 119 (13,03).

BEZONS
Ins., 13 201 ; Vot., 4 699
Abs., 64,40 % ; Exp., 4 336
OUI .... 3 656 (84,31 %)
NON .... 680 (15,68 %)
24 avril 1988. – Vot., 10 414 ; Abs., 21,43 % ; Exp., 10 232. Le Pen, 1 952 (19,07) ; Chirac, 1 155 (11,28).

CERGY
Ins., 15 507 ; Vot., 5 783
Abs., 62,70 % ; Exp., 5 360
OUI .... 4 518 (84,29 %)
NON .... 842 (15,70 %)
24 avril 1988. – Vot., 12 656 ; Abs., 18,60 % ; Exp., 12 459. Chirac, 2 086 (16,74) ; Le Pen, 1 906 (15,31).

DEUIL-LA-BARRE
Ins., 11 689 ; Vot., 3 991
Abs., 65,85 % ; Exp., 3 564
OUI .... 2 741 (76,90 %)
NON .... 823 (23,09 %)
24 avril 1988. – Vot., 9 281 ; Abs., 21,06 % ; Exp., 9 132. Chirac, 2 107 (23,07) ; Le Pen, 1 731 (18,95).

EAUBONNE
Ins., 15 714 ; Vot., 5 942
Abs., 62,18 % ; Exp., 5 439
OUI .... 4 280 (78,69 %)
NON .... 1 159 (21,30 %)
24 avril 1988. – Vot., 12 500 ; Abs., 20,68 % ; Exp., 12 323. Chirac, 2 579 (20,92) ; Le Pen, 2 067 (16,77).

ERMONT
Ins., 16 257 ; Vot., 6 026
Abs., 62,93 % ; Exp., 5 480
OUI .... 4 305 (78,55 %)
NON .... 1 175 (21,44 %)
24 avril 1988. – Vot., 13 167 ; Abs., 19,38 % ; Exp., 12 988. Chirac, 2 521 (19,41) ; Le Pen, 2 277 (17,53).

FRANCONVILLE
Ins., 19 061 ; Vot., 6 840
Abs., 64,11 % ; Exp., 6 133
OUI .... 4 847 (79,03 %)
NON .... 1 286 (20,96 %)
24 avril 1988. – Vot., 15 630 ; Abs., 18,01 % ; Exp., 15 359. Chirac, 2 827 (18,40) ; Le Pen, 2 682 (17,46).

GARGES-LÈS-GONESSE
Ins., 17 239 ; Vot., 4 777
Abs., 72,28 % ; Exp., 4 453
OUI .... 3 642 (81,78 %)
NON .... 811 (18,21 %)
24 avril 1988. – Vot., 11 906 ; Abs., 31,21 % ; Exp., 11 731. Le Pen, 2 103 (17,92) ; Chirac, 1 465 (12,48).

GONESSE
Ins., 12 134 ; Vot., 3 916
Abs., 67,72 % ; Exp., 3 579
OUI .... 2 770 (77,39 %)
NON .... 809 (22,60 %)
24 avril 1988. – Vot., 9 441 ; Abs., 22,52 % ; Exp., 9 299. Le Pen, 2 076 (22,32) ; Chirac, 1 508 (16,21).

GOUSSAINVILLE
Ins., 12 556 ; Vot., 3 890
Abs., 69,01 % ; Exp., 3 587
OUI .... 2 936 (81,85 %)
NON .... 651 (18,14 %)
24 avril 1988. – Vot., 10 380 ; Abs., 17,59 % ; Exp., 10 198. Le Pen, 2 188 (21,45) ; Chirac, 1 447 (14,18).

HERBLAY
Ins., 12 511 ; Vot., 5 079
Abs., 59,40 % ; Exp., 4 534
OUI .... 3 703 (81,67 %)
NON .... 831 (18,32 %)
24 avril 1988. – Vot., 10 661 ; Abs., 15,03 % ; Exp., 10 453. Chirac, 2 003 (19,16) ; Le Pen, 1 696 (16,22).

MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES
Ins., 8 421 ; Vot., 2 928
Abs., 65,22 % ; Exp., 2 664
OUI .... 2 177 (81,71 %)
NON .... 487 (18,28 %)
24 avril 1988. – Vot., 6 799 ; Abs., 19,33 % ; Exp., 6 701. Chirac, 1 111 (16,57) ; Le Pen, 1 105 (16,49).

MONTMORENCY
Ins., 13 008 ; Vot., 4 857
Abs., 62,66 % ; Exp., 4 313
OUI .... 3 233 (74,95 %)
NON .... 1 080 (25,04 %)
24 avril 1988. – Vot., 10 869 ; Abs., 18,31 % ; Exp., 10 551. Chirac, 3 044 (28,85) ; Le Pen, 1 639 (15,53).

SAINT-GRATIEN
Ins., 13 092 ; Vot., 4 662
Abs., 64,39 % ; Exp., 4 213
OUI .... 3 327 (78,96 %)
NON .... 886 (21,03 %)
24 avril 1988. – Vot., 10 146 ; Abs., 22,39 % ; Exp., 9 982. Chirac, 1 972 (19,75) ; Le Pen, 1 705 (17,08).

SAINT-OUEN-L'AUMONE
Ins., 9 375 ; Vot., 3 308
Abs., 64,71 % ; Exp., 2 970
OUI .... 2 291 (77,13 %)
NON .... 679 (22,86 %)
24 avril 1988. – Vot., 7 311 ; Abs., 22,25 % ; Exp., 7 181. Le Pen, 1 438 (20,02) ; Chirac, 1 068 (14,87).

SANNOIS
Ins., 14 295 ; Vot., 5 033
Abs., 64,79 % ; Exp., 4 544
OUI .... 3 630 (79,88 %)
NON .... 914 (20,11 %)
24 avril 1988. – Vot., 11 233 ; Abs., 21,72 % ; Exp., 11 051. Le Pen, 2 067 (18,70) ; Chirac, 1 943 (17,58).

SARCELLES
Ins., 26 893 ; Vot., 8 503
Abs., 68,38 % ; Exp., 7 906
OUI .... 6 506 (82,29 %)
NON .... 1 400 (17,70 %)
24 avril 1988. – Vot., 21 078 ; Abs., 21,90 % ; Exp., 20 780. Le Pen, 3 664 (17,63) ; Chirac, 2 792 (13,43).

SOISY-SOUS-MONTMORENCY
Ins., 9 832 ; Vot., 3 576
Abs., 63,62 % ; Exp., 3 196
OUI .... 2 443 (76,43 %)
NON .... 753 (23,56 %)
24 avril 1988. – Vot., 8 058 ; Abs., 18,60 % ; Exp., 7 922. Chirac, 1 881 (23,74) ; Le Pen, 1 330 (16,78).

TAVERNY
Ins., 14 790 ; Vot., 5 420
Abs., 63,35 % ; Exp., 4 942
OUI .... 3 927 (79,46 %)
NON .... 1 015 (20,53 %)
24 avril 1988. – Vot., 11 839 ; Abs., 20,04 % ; Exp., 11 631. Chirac, 2 310 (19,86) ; Le Pen, 1 997 (17,16).

VILLIERS-LE-BEL
Ins., 12 146 ; Vot., 4 021
Abs., 66,89 % ; Exp., 3 708
OUI .... 3 010 (81,17 %)
NON .... 698 (18,82 %)
24 avril 1988. – Vot., 9 211 ; Abs., 24,50 % ; Exp., 9 075. Le Pen, 1 892 (20,84) ; Chirac, 1 158 (12,76).

On a, comme lors des récentes élections cantonales, moins voté dans le Val-d'Oise que dans le reste du pays. En revanche le pourcentage des « oui » approche la moyenne nationale, et le « non » atteint 2,3 points de plus que le score de M. Jean-Marie Le Pen lors de la dernière présidentielle. A noter que, dans deux des trois communes dont le maire est RPR, Goussainville et Sarcelles, la participation a été moindre que dans le reste du département, respectivement de 30,98 % et de 31,61 %. Les socialistes, et particulièrement M. Dominique Strauss-Kahn qui espère prendre la mairie de Sarcelles en mars prochain, peuvent – peut-être – s'en inquiéter. De même, M. Alain Richard, rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, qui fut le porte-parole de M. Rocard lors de la précampagne présidentielle, n'a pas lieu d'être satisfait des résultats dans la ville dont il est le maire, Saint-Ouen-l'Aumône : la participation n'y est que de 35,29 %, et les « oui » n'y représentent que 77,14 % des exprimés.

YVELINES

Ins., 771 190 ; Vot., 298 801
Abs., 61,25 % ; Exp., 266 517
OUI ...... 204 593 (76,76 %)
NON .... 61 924 (23,23 %)
24 avril 1988. – Vot., 634 280 ; Abs., 17,92 % ; Exp., 625 151. Chirac, 153 090 (24,48) ; Le Pen, 94 100 (15,05).

VERSAILLES
Ins., 59 707 ; Vot., 24 455
Abs., 59,04 % ; Exp., 21 397
OUI .... 13 639 (63,74 %)
NON .... 7 758 (36,25 %)
24 avril 1988. – Vot., 48 460 ; Abs., 18,97 % ; Exp., 48 008. Chirac, 16 007 (33,34) ; Le Pen, 6 815 (14,19).

LA CELLE-SAINT-CLOUD
Ins., 15 032 ; Vot., 5 671
Abs., 62,27 % ; Exp., 5 084
OUI .... 3 833 (75,39 %)
NON .... 1 251 (24,60 %)
24 avril 1988. – Vot., 11 895 ; Abs., 20,77 % ; Exp., 11 872. Chirac, 3 797 (31,98) ; Le Pen, 1 328 (11,18).

CHATOU
Ins., 19 266 ; Vot., 6 953
Abs., 63,91 % ; Exp., 6 181
OUI .... 4 610 (74,58 %)
NON .... 1 571 (25,41 %)
24 avril 1988. – Vot., 14 978 ; Abs., 22,38 % ; Exp., 14 771. Chirac, 4 244 (28,73) ; Le Pen, 1 966 (13,30).

LE CHESNAY
Ins., 18 998 ; Vot., 7 051
Abs., 62,88 % ; Exp., 6 262
OUI .... 4 343 (69,35 %)
NON .... 1 919 (30,64 %)
24 avril 1988. – Vot., 15 380 ; Abs., 18,99 % ; Exp., 15 220. Chirac, 5 410 (35,54) ; Le Pen, 1 867 (12,26).

LES CLAYES-SOUS-BOIS
Ins., 10 408 ; Vot., 4 378
Abs., 57,93 % ; Exp., 3 962
OUI .... 3 301 (83,31 %)
NON .... 661 (16,68 %)
24 avril 1988. – Vot., 8 595 ; Abs., 17,45 % ; Exp., 8 448. Chirac, 1 329 (15,73) ; Le Pen, 1 089 (12,89).

CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Ins., 19 970 ; Vot., 8 373
Abs., 58,07 % ; Exp., 7 612
OUI .... 6 345 (83,35 %)
NON .... 1 267 (16,64 %)
24 avril 1988. – Vot., 15 838 ; Abs., 21,20 % ; Exp., 15 539. Chirac, 2 610 (16,79) ; Le Pen, 2 541 (16,35).

ÉLANCOURT
Ins., 12 497 ; Vot., 5 093
Abs., 59,24 % ; Exp., 4 621
OUI .... 3 800 (82,23 %)
NON .... 821 (17,76 %)
24 avril 1988. – Vot., 10 204 ; Abs., 18,02 % ; Exp., 10 025. Chirac, 1 974 (19,69) ; Le Pen, 1 354 (13,50).

(Lire la suite page 14.)

Le référendum sur la Nouvelle-Calédonie

(Suite de la page 13.)

HOUILLES
Ins., 17 821 ; Vot., 6 973
Abs., 60,87 % ; Exp., 6 320
OUI .... 5 086 (80,47 %)
NON .... 1 234 (19,52 %)
24 avril 1988. – Vot., 14 800 : Abs., 17,23 % ; Exp., 14 581. Chirac, 2 783 (19,08) ; Le Pen, 2 499 (17,13).

MAISONS-LAFFITTE
Ins., 14 848 ; Vot., 5 624
Abs., 62,12 % ; Exp., 5 029
OUI .... 3 585 (71,28 %)
NON .... 1 444 (28,71 %)
24 avril 1988. – Vot., 12 409 : Abs., 16,80 % ; Exp., 12 307. Chirac, 3 961 (32,18) ; Le Pen, 1 917 (15,57).

MANTES-LA-JOLIE
Ins., 19 150 ; Vot., 5 905
Abs., 69,16 % ; Exp., 5 295
OUI .... 4 010 (75,73 %)
NON .... 1 285 (24,26 %)
24 avril 1988. – Vot., 14 074 : Abs., 26,88 % ; Exp., 13 863. Le Pen, 3 091 (22,29) ; Chirac, 2 285 (16,48).

MANTES-LA-VILLE
Ins., 11 239 ; Vot., 4 085
Abs., 63,65 % ; Exp., 3 676
OUI .... 2 968 (80,73 %)
NON .... 708 (19,26 %)
24 avril 1988. – Vot., 8 947 : Abs., 20,86 % ; Exp., 8 777. Le Pen, 1 756 (20,00) ; Chirac, 1 202 (13,69).

MARLY-LE-ROI
Ins., 11 584 ; Vot., 4 980
Abs., 57,00 % ; Exp., 4 434
OUI .... 3 484 (78,57 %)
NON .... 950 (21,42 %)
24 avril 1988. – Vot., 9 465 : Abs., 18,48 % ; Exp., 9 345. Chirac, 2 625 (28,08) ; Le Pen, 1 061 (11,35).

MAUREPAS
Ins., 13 161 ; Vot., 5 462
Abs., 58,49 % ; Exp., 4 983
OUI .... 4 126 (82,80 %)
NON .... 857 (17,19 %)
24 avril 1988. – Vot., 10 729 : Abs., 18,07 % ; Exp., 10 561. Chirac, 2 076 (19,65) ; Le Pen, 1 271 (12,03).

LES MUREAUX
Ins., 13 306 ; Vot., 4 569
Abs., 65,66 % ; Exp., 4 158
OUI .... 3 246 (78,06 %)
NON .... 912 (21,93 %)
24 avril 1988. – Vot., 10 491 : Abs., 21,45 % ; Exp., 10 310. Le Pen, 2 366 (22,94) ; Chirac, 1 314 (12,74).

LE PECQ
Ins., 11 755 ; Vot., 4 366
Abs., 62,85 % ; Exp., 3 912
OUI .... 3 038 (77,65 %)
NON .... 874 (22,34 %)
24 avril 1988. – Vot., 9 330 : Abs., 20,67 % ; Exp., 9 222. Chirac, 2 688 (29,14) ; Le Pen, 1 120 (12,14).

PLAISIR
Ins., 12 872 ; Vot., 5 156
Abs., 59,94 % ; Exp., 4 633
OUI .... 3 757 (81,09 %)
NON .... 876 (18,90 %)
24 avril 1988. – Vot., 10 110 : Abs., 21,56 % ; Exp., 9 966. Chirac, 2 025 (20,31) ; Le Pen, 1 234 (12,38).

POISSY
Ins., 20 388 ; Vot., 7 269
Abs., 64,34 % ; Exp., 6 555
OUI .... 5 099 (77,78 %)
NON .... 1 456 (22,21 %)
24 avril 1988. – Vot., 16 506 : Abs., 19,21 % ; Exp., 16 275. Chirac, 3 314 (20,36) ; Le Pen, 2 785 (17,11).

RAMBOUILLET
Ins., 15 041 ; Vot., 5 698
Abs., 62,11 % ; Exp., 5 082
OUI .... 4 016 (79,02 %)
NON .... 1 066 (20,97 %)
24 avril 1988. – Vot., 12 322 : Abs., 18,38 % ; Exp., 12 138. Chirac, 2 781 (22,91) ; Le Pen, 1 499 (12,34).

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Ins., 25 772 ; Vot., 9 527
Abs., 63,03 % ; Exp., 8 347
OUI .... 6 234 (74,68 %)
NON .... 2 113 (25,31 %)
24 avril 1988. – Vot., 20 834 : Abs., 19,46 % ; Exp., 20 568. Chirac, 6 665 (32,40) ; Le Pen, 2 488 (12,09).

SARTROUVILLE
Ins., 26 733 ; Vot., 9 636
Abs., 63,95 % ; Exp., 8 797
OUI .... 7 145 (81,22 %)
NON .... 1 652 (18,77 %)
24 avril 1988. – Vot., 21 047 : Abs., 21,52 % ; Exp., 20 696. Le Pen, 3 978 (19,21) ; Chirac, 3 287 (15,88).

TRAPPES
Ins., 13 192 ; Vot., 4 112
Abs., 68,82 % ; Exp., 3 796
OUI .... 3 257 (85,80 %)
NON .... 539 (14,19 %)
24 avril 1988. – Vot., 9 665 : Abs., 26,96 % ; Exp., 9 471. Le Pen, 1 562 (16,49) ; Chirac, 902 (9,52).

VÉLIZY-VILLACOUBLAY
Ins., 15 125 ; Vot., 5 707
Abs., 62,26 % ; Exp., 5 209
OUI .... 4 208 (80,78 %)
NON .... 1 001 (19,21 %)
24 avril 1988. – Vot., 12 657 : Abs., 16,28 % ; Exp., 12 431. Chirac, 3 414 (27,46) ; Le Pen, 1 646 (13,24).

LE VÉSINET
Ins., 11 851 ; Vot., 4 522
Abs., 61,84 % ; Exp., 3 896
OUI .... 2 447 (62,80 %)
NON .... 1 449 (37,19 %)
24 avril 1988. – Vot., 9 882 : Abs., 17,03 % ; Exp., 9 788. Chirac, 3 996 (40,82) ; Le Pen, 1 222 (12,48).

Si la France avait voté comme Conflans-Sainte-Honorine, la ville dont il est le maire, M. Rocard n'aurait que de peu gagné son pari : la participation n'y est que de 41,93 % ; les « oui », il est vrai, y représentent 88,59 % des suffrages exprimés ; ce n'est même pas le record de participation dans les Yvelines, qui est atteint, au moins pour les grandes villes, à Marly-le-Roi avec 42,99 %. Les Versaillais ont aussi été nombreux à se rendre aux urnes (40,96 %), mais ceux qui ont fait cet effort ont voté « non » à 36,26 %. Les communes les plus bourgeoises, ou aristocratiques du département ont ainsi largement apporté une réponse négative à la question posée : 37,19 % au Vésinet, 25,31 % à Saint-Germain-en-Laye, 28,71 % à Maisons-Laffitte, 25,42 % à Chatou. De même à Saint-Germain-en-Laye, dont le maire est M. Péricard, député RPR, 12,39 % des votants ont mis dans l'urne un bulletin blanc ou nul. A Versailles, ce taux est de 12,5 % et, pour l'ensemble du département, de 10,80 %. C'est probablement cela qui explique que dans ce département où le RPR est particulièrement bien implanté la participation ait été légèrement supérieure à la moyenne nationale.

ESSONNE

Ins., 634 416 ; Vot., 246 696
Abs., 61,11 % ; Exp., 222 450
OUI ...... 181 072 (81,39 %)
NON ...... 41 378 (18,60 %)
24 avril 1988. – Vot., 520 135 : Abs., 18,22 % ; Exp., 511 638. Chirac, 98 927 (19,33 %) ; Le Pen, 76 656 (14,98 %).

ÉVRY
Ins., 17 753 ; Vot., 6 975
Abs., 60,71 % ; Exp., 6 426
OUI .... 5 335 (83,02 %)
NON .... 1 091 (16,97 %)
24 avril 1988. – Vot., 14 556 : Abs., 18,20 % ; Exp., 14 317. Chirac, 2 316 (16,17) ; Le Pen, 2 218 (15,49).

ATHIS-MONS
Ins., 16 685 ; Vot., 6 064
Abs., 63,65 % ; Exp., 5 510
OUI .... 4 453 (80,81 %)
NON .... 1 057 (19,18 %)
24 avril 1988. – Vot., 13 321 : Abs., 20,58 % ; Exp., 13 074. Chirac, 2 262 (17,30) ; Le Pen, 2 230 (17,05).

BRÉTIGNY-SUR-ORGE
Ins., 11 265 ; Vot., 4 803
Abs., 57,36 % ; Exp., 3 898
OUI .... 3 232 (82,91 %)
NON .... 666 (17,08 %)
24 avril 1988. – Vot., 9 401 : Abs., 16,53 % ; Exp., 9 239. Chirac, 1 661 (17,97) ; Le Pen, 1 242 (13,44).

BRUNOY
Ins., 15 596 ; Vot., 5 625
Abs., 63,93 % ; Exp., 5 094
OUI .... 4 006 (78,64 %)
NON .... 1 088 (21,35 %)
24 avril 1988. – Vot., 12 637 : Abs., 19,23 % ; Exp., 12 473. Chirac, 2 894 (23,20) ; Le Pen, 1 903 (15,25).

CHILLY-MAZARIN
Ins., 10 517 ; Vot., 3 908
Abs., 62,84 % ; Exp., 3 509
OUI .... 2 777 (79,13 %)
NON .... 732 (20,86 %)
24 avril 1988. – Vot., 8 459 : Abs., 19,74 % ; Exp., 8 323. Chirac, 1 799 (21,61) ; Le Pen, 1 215 (14,59).

CORBEIL-ESSONNES
Ins., 16 694 ; Vot., 6 698
Abs., 59,87 % ; Exp., 6 041
OUI .... 5 003 (82,81 %)
NON .... 1 038 (17,18 %)
24 avril 1988. – Vot., 15 393 : Abs., 22,40 % ; Exp., 15 139. Le Pen, 2 624 (17,33) ; Chirac, 2 391 (15,79).

DRAVEIL
Ins., 16 632 ; Vot., 6 207
Abs., 62,68 % ; Exp., 5 728
OUI .... 4 725 (82,48 %)
NON .... 1 003 (17,51 %)
24 avril 1988. – Vot., 13 343 : Abs., 20,21 % ; Exp., 13 165. Chirac, 2 298 (17,45) ; Le Pen, 2 024 (15,37).

ÉPINAY-SOUS-SÉNART
Ins., 7 018 ; Vot., 2 338
Abs., 66,68 % ; Exp., 2 130
OUI .... 1 720 (80,75 %)
NON .... 410 (19,24 %)
24 avril 1988. – Vot., 5 240 : Abs., 25,64 % ; Exp., 5 147. Chirac, 861 (16,72) ; Le Pen, 804 (15,62).

ÉTAMPES
Ins., 11 307 ; Vot., 4 054
Abs., 64,14 % ; Exp., 3 602
OUI .... 2 789 (77,42 %)
NON .... 813 (22,57 %)
24 avril 1988. – Vot., 9 162 : Abs., 18,88 % ; Exp., 8 997. Chirac, 1 615 (17,95) ; Le Pen, 1 320 (14,67).

GIF-SUR-YVETTE
Ins., 12 291 ; Vot., 5 595
Abs., 54,47 % ; Exp., 5 018
OUI .... 4 201 (83,71 %)
NON .... 817 (16,28 %)
24 avril 1988. – Vot., 10 402 : Abs., 15,43 % ; Exp., 10 264. Chirac, 2 695 (26,25) ; Le Pen, 940 (9,15).

GRIGNY
Ins., 10 750 ; Vot., 3 491
Abs., 67,52 % ; Exp., 3 206
OUI .... 2 655 (82,81 %)
NON .... 551 (17,18 %)
24 avril 1988. – Vot., 8 330 : Abs., 22,72 % ; Exp., 8 165. Le Pen, 1 375 (16,84) ; Chirac, 1 175 (14,39).

JUVISY-SUR-ORGE
Ins., 8 339 ; Vot., 3 411
Abs., 59,09 % ; Exp., 3 024
OUI .... 2 361 (78,07 %)
NON .... 663 (21,92 %)
24 avril 1988. – Vot., 6 636 : Abs., 21,13 % ; Exp., 6 532. Chirac, 1 443 (22,09) ; Le Pen, 1 051 (16,09).

LONGJUMEAU
Ins., 10 934 ; Vot., 3 860
Abs., 64,69 % ; Exp., 3 527
OUI .... 2 910 (82,50 %)
NON .... 617 (17,49 %)
24 avril 1988. – Vot., 8 927 : Abs., 18,57 % ; Exp., 8 773. Chirac, 1 547 (17,63) ; Le Pen, 1 276 (14,54).

MASSY
Ins., 23 563 ; Vot., 9 484
Abs., 59,75 % ; Exp., 8 718
OUI .... 7 306 (83,80 %)
NON .... 1 412 (16,19 %)
24 avril 1988. – Vot., 18 300 : Abs., 22,40 % ; Exp., 18 013. Chirac, 2 906 (16,13) ; Le Pen, 2 433 (13,50).

MENNECY
Ins., 7 358 ; Vot., 2 743
Abs., 62,72 % ; Exp., 2 474
OUI .... 1 897 (76,67 %)
NON .... 577 (23,32 %)
24 avril 1988. – Vot., 6 018 : Abs., 18,31 % ; Exp., 5 936. Chirac, 1 552 (26,14) ; Le Pen, 918 (15,46).

MONTGERON
Ins., 14 601 ; Vot., 5 158
Abs., 64,67 % ; Exp., 4 636
OUI .... 3 728 (80,41 %)
NON .... 908 (19,58 %)
24 avril 1988. – Vot., 11 767 : Abs., 19,71 % ; Exp., 11 566. Chirac, 2 733 (23,62) ; Le Pen, 1 724 (14,90).

MORSANG-SUR-ORGE
Ins., 12 643 ; Vot., 4 526
Abs., 64,20 % ; Exp., 4 126
OUI .... 3 482 (84,39 %)
NON .... 644 (15,60 %)
24 avril 1988. – Vot., 9 947 : Abs., 21,68 % ; Exp., 9 796. Chirac, 1 575 (16,07) ; Le Pen, 1 537 (15,69).

ORSAY
Ins., 10 462 ; Vot., 4 727
Abs., 54,81 % ; Exp., 4 249
OUI .... 3 659 (86,11 %)
NON .... 590 (13,88 %)
24 avril 1988. – Vot., 8 441 : Abs., 19,21 % ; Exp., 8 301. Chirac, 1 649 (19,86) ; Le Pen, 858 (10,33).

PALAISEAU
Ins., 19 412 ; Vot., 8 055
Abs., 58,50 % ; Exp., 7 289
OUI .... 6 183 (84,82 %)
NON .... 1 106 (15,17 %)
24 avril 1988. – Vot., 15 605 : Abs., 19,88 % ; Exp., 15 369. Chirac, 2 799 (18,21) ; Le Pen, 1 958 (12,73).

RIS-ORANGIS
Ins., 16 210 ; Vot., 5 661
Abs., 65,07 % ; Exp., 5 164
OUI .... 4 129 (79,95 %)
NON .... 1 035 (20,04 %)
24 avril 1988. – Vot., 12 729 : Abs., 21,72 % ; Exp., 12 561. Chirac, 2 327 (18,52) ; Le Pen, 2 085 (16,59).

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS
Ins., 18 059 ; Vot., 6 974
Abs., 61,38 % ; Exp., 6 296
OUI .... 5 196 (82,52 %)
NON .... 1 100 (17,47 %)
24 avril 1988. – Vot., 14 763 : Abs., 18,54 % ; Exp., 14 533. Chirac, 2 623 (18,04) ; Le Pen, 2 106 (14,49).

SAINT-MICHEL-SUR-ORGE
Ins., 13 032 ; Vot., 5 005
Abs., 61,59 % ; Exp., 4 542
OUI .... 3 774 (83,09 %)
NON .... 768 (16,90 %)
24 avril 1988. – Vot., 10 279 : Abs., 21,14 % ; Exp., 10 109. Chirac, 1 947 (19,26) ; Le Pen, 1 315 (13,00).

SAVIGNY-SUR-ORGE
Ins., 20 671 ; Vot., 8 213
Abs., 60,26 % ; Exp., 7 488
OUI .... 6 037 (80,62 %)
NON .... 1 451 (19,37 %)
24 avril 1988. – Vot., 17 173 : Abs., 17,27 % ; Exp., 16 909. Chirac, 3 292 (19,46) ; Le Pen, 2 678 (15,83).

LES ULIS
Ins., 11 638 ; Vot., 5 054
Abs., 56,57 % ; Exp., 4 651
OUI .... 3 968 (85,31 %)
NON .... 683 (14,68 %)
24 avril 1988. – Vot., 9 699 : Abs., 16,62 % ; Exp., 9 522. Le Pen, 1 279 (13,43) ; Chirac, 1 211 (12,71).

VERRIÈRES-LE-BUISSON
Ins., 10 259 ; Vot., 4 366
Abs., 57,44 % ; Exp., 3 905
OUI .... 3 201 (81,97 %)
NON .... 704 (18,02 %)
24 avril 1988. – Vot., 8 577 : Abs., 16,54 % ; Exp., 8 470. Chirac, 2 218 (26,18) ; Le Pen, 888 (10,48).

VIGNEUX-SUR-SEINE
Ins., 14 907 ; Vot., 5 048
Abs., 66,13 % ; Exp., 4 610
OUI .... 3 824 (82,95 %)
NON .... 786 (17,04 %)
24 avril 1988. – Vot., 11 423 : Abs., 23,75 % ; Exp., 11 204. Le Pen, 1 922 (17,15) ; Chirac, 1 590 (14,19).

VIRY-CHATILLON
Ins., 18 090 ; Vot., 6 184
Abs., 65,81 % ; Exp., 5 642
OUI .... 4 419 (78,32 %)
NON .... 1 223 (21,67 %)
24 avril 1988. – Vot., 14 067 : Abs., 22,38 % ; Exp., 13 843. Chirac, 2 615 (18,89) ; Le Pen, 2 432 (17,58).

YERRES
Ins., 17 885 ; Vot., 6 616
Abs., 63,00 % ; Exp., 5 988
OUI .... 5 047 (84,28 %)
NON .... 941 (15,71 %)
24 avril 1988. – Vot., 14 628 : Abs., 18,53 % ; Exp., 14 388. Chirac, 2 787 (19,37) ; Le Pen, 2 240 (15,56).

Les taux de participation les plus forts ont été enregistrés dans les communes socialistes comme aux Ulis (43,44 %), à Massy (40,24 %) ou à Evry (39,28 %). En revanche, la participation est en dessous de la moyenne nationale dans les villes communistes comme Grigny (32,47 %), Vigneux (33,86 %) ou Etampes (35,85 %). Toutefois elle est supérieure à Corbeil-Essonnes (40,12 %) et à Palaiseau (41,49 %), dont les maires sont communistes et où les socialistes réalisent toujours de bons scores. Il en est de même à Sainte-Geneviève-des-Bois (38,62 %) et à Saint-Michel-sur-Orge (38,40 %), communes dirigées par des « rénovateurs ».

La participation est également souvent en dessous de la barre des 38 % dans les municipalités RPR. C'est le cas à Montgeron (35 %), Brunoy (36,06 %), Athis-Mons (36,34 %) ou Yerres (36,99 %). Brétigny-sur-Orge est la seule grosse commune RPR à déroger à la règle avec 42,64 % de votants. Mais on y enregistre par contre un nombre record de bulletins nuls : 18,84 % des votants et 8,03 % des électeurs inscrits.

SEINE-ET-MARNE

Ins., 608 292 ; Vot., 221 656
Abs., 63,56 % ; Exp., 196 716
OUI ...... 152 150 (77,34 %)
NON ...... 44 566 (22,65 %)
24 avril 1988. – Vot., 496 612 : Abs., 18,47 % ; Exp., 488 006. Chirac, 96 909 (19,85) ; Le Pen, 86 638 (17,75).

MELUN
Ins., 18 727 ; Vot., 6 775
Abs., 63,82 % ; Exp., 6 084
OUI .... 4 423 (72,69 %)
NON .... 1 661 (27,30 %)
24 avril 1988. – Vot., 14 448 : Abs., 23,51 % ; Exp., 14 216. Chirac, 2 963 (20,84) ; Le Pen, 2 591 (18,22).

AVON
Ins., 8 937 ; Vot., 3 393
Abs., 62,03 % ; Exp., 2 993
OUI .... 2 244 (74,97 %)
NON .... 749 (25,02 %)
24 avril 1988. – Vot., 6 864 : Abs., 23,42 % ; Exp., 6 749. Chirac, 1 573 (23,30) ; Le Pen, 1 047 (15,51).

CHAMPS-SUR-MARNE
Ins., 9 978 ; Vot., 3 620
Abs., 63,72 % ; Exp., 3 330
OUI .... 2 732 (82,04 %)
NON .... 598 (17,95 %)
24 avril 1988. – Vot., 7 919 : Abs., 20,53 % ; Exp., 7 817. Le Pen, 1 366 (17,47) ; Chirac, 1 214 (15,53).

CHELLES
Ins., 27 136 ; Vot., 8 815
Abs., 67,51 % ; Exp., 7 994
OUI .... 6 344 (79,35 %)
NON .... 1 650 (20,64 %)
24 avril 1988. – Vot., 21 326 : Abs., 21,83 % ; Exp., 20 968. Le Pen, 4 193 (19,99) ; Chirac, 3 810 (18,17).

COMBS-LA-VILLE
Ins., 10 323 ; Vot., 4 062
Abs., 60,65 % ; Exp., 3 690
OUI .... 2 993 (81,11 %)
NON .... 697 (18,88 %)
24 avril 1988. – Vot., 8 642 : Abs., 16,36 % ; Exp., 8 483. Chirac, 1 486 (17,51) ; Le Pen, 1 330 (15,67).

COULOMMIERS
Ins., 7 658 ; Vot., 2 485
Abs., 67,55 % ; Exp., 2 245
OUI .... 1 735 (77,28 %)
NON .... 510 (22,71 %)
24 avril 1988. – Vot., 5 799 : Abs., 24,13 % ; Exp., 5 677. Chirac, 1 057 (18,61) ; Le Pen, 889 (15,66).

DAMMARIE-LES-LYS
Ins., 10 764 ; Vot., 3 840
Abs., 64,32 % ; Exp., 3 503
OUI .... 2 865 (81,78 %)
NON .... 638 (18,21 %)
24 avril 1988. – Vot., 8 304 : Abs., 22,86 % ; Exp., 8 148. Chirac, 1 330 (16,32) ; Le Pen, 1 253 (15,37).

FONTAINEBLEAU
Ins., 10 363 ; Vot., 4 048
Abs., 60,93 % ; Exp., 3 404
OUI .... 2 266 (66,56 %)
NON .... 1 138 (33,43 %)
24 avril 1988. – Vot., 8 322 : Abs., 20,12 % ; Exp., 8 192. Chirac, 2 534 (30,93) ; Le Pen, 1 367 (16,68).

LAGNY-SUR-MARNE
Ins., 10 616 ; Vot., 3 626
Abs., 65,84 % ; Exp., 3 287
OUI .... 2 568 (78,12 %)
NON .... 719 (21,87 %)
24 avril 1988. – Vot., 8 418 : Abs., 21,12 % ; Exp., 8 290. Chirac, 1 790 (21,59) ; Le Pen, 1 443 (17,40).

MEAUX
Ins., 22 209 ; Vot., 7 301
Abs., 67,12 % ; Exp., 6 441
OUI .... 4 950 (76,85 %)
NON .... 1 491 (23,14 %)
24 avril 1988. – Vot., 16 803 : Abs., 24,60 % ; Exp., 16 491. Le Pen, 3 073 (18,63) ; Chirac, 2 988 (18,17).

LE MÉE-SUR-SEINE
Ins., 9 968 ; Vot., 3 730
Abs., 62,58 % ; Exp., 3 388
OUI .... 2 571 (75,88 %)
NON .... 817 (24,11 %)
24 avril 1988. – Vot., 7 778 : Abs., 22,04 % ; Exp., 7 626. Le Pen, 1 290 (16,91) ; Chirac, 1 210 (15,86).

MITRY-MORY
Ins., 10 064 ; Vot., 3 331
Abs., 66,90 % ; Exp., 3 072
OUI .... 2 546 (82,87 %)
NON .... 526 (17,12 %)
24 avril 1988. – Vot., 7 603 : Abs., 24,30 % ; Exp., 7 470. Le Pen, 1 559 (20,87) ; Chirac, 936 (12,53).

MONTEREAU-FAUT-YONNE
Ins., 8 554 ; Vot., 2 972
Abs., 65,25 % ; Exp., 2 635
OUI .... 2 057 (78,06 %)
NON .... 578 (21,93 %)
24 avril 1988. – Vot., 6 998 : Abs., 18,47 % ; Exp., 6 865. Le Pen, 1 305 (19,00) ; Chirac, 1 012 (14,74).

NEMOURS
Ins., 6 073 ; Vot., 2 089
Abs., 65,60 % ; Exp., 1 830
OUI .... 1 461 (79,83 %)
NON .... 369 (20,16 %)
24 avril 1988. – Vot., 4 799 : Abs., 21,12 % ; Exp., 4 706. Le Pen, 896 (19,03) ; Chirac, 894 (18,99).

NOISIEL
Ins., 6 839 ; Vot., 2 570
Abs., 62,42 % ; Exp., 2 389
OUI .... 2 017 (84,42 %)
NON .... 372 (15,57 %)
24 avril 1988. – Vot., 5 647 : Abs., 17,21 % ; Exp., 5 556. Le Pen, 921 (16,57) ; Chirac, 762 (13,71).

OZOIR-LA-FERRIÈRE
Ins., 8 649 ; Vot., 3 090
Abs., 64,27 % ; Exp., 2 798
OUI .... 2 230 (79,69 %)
NON .... 568 (20,30 %)
24 avril 1988. – Vot., 7 085 : Abs., 18,01 % ; Exp., 6 981. Chirac, 1 347 (19,29) ; Le Pen, 1 236 (17,70).

PONTAULT-COMBAULT
Ins., 12 082 ; Vot., 4 587
Abs., 62,03 % ; Exp., 4 107
OUI .... 3 342 (81,37 %)
NON .... 765 (18,62 %)
24 avril 1988. – Vot., 9 797 : Abs., 19,20 % ; Exp., 9 631. Le Pen, 1 809 (18,78) ; Chirac, 1 770 (18,37).

PROVINS
Ins., 6 770 ; Vot., 2 205
Abs., 67,42 % ; Exp., 1 911
OUI .... 1 447 (75,71 %)
NON .... 464 (24,28 %)
24 avril 1988. – Vot., 5 237 : Abs., 23,30 % ; Exp., 5 140. Chirac, 1 263 (24,57) ; Le Pen, 851 (16,55).

ROISSY-EN-BRIE
Ins., 9 581 ; Vot., 3 396
Abs., 64,55 % ; Exp., 3 115
OUI .... 2 560 (82,18 %)
NON .... 555 (17,81 %)
24 avril 1988. – Vot., 7 498 : Abs., 21,79 % ; Exp., 7 356. Le Pen, 1 347 (18,31) ; Chirac, 1 066 (14,49).

SAVIGNY-LE-TEMPLE
Ins., 7 558 ; Vot., 2 899
Abs., 61,64 % ; Exp., 2 693
OUI .... 2 271 (84,32 %)
NON .... 422 (15,67 %)
24 avril 1988. – Vot., 6 244 : Abs., 17,46 % ; Exp., 6 143. Le Pen, 1 014 (16,50) ; Chirac, 795 (12,94).

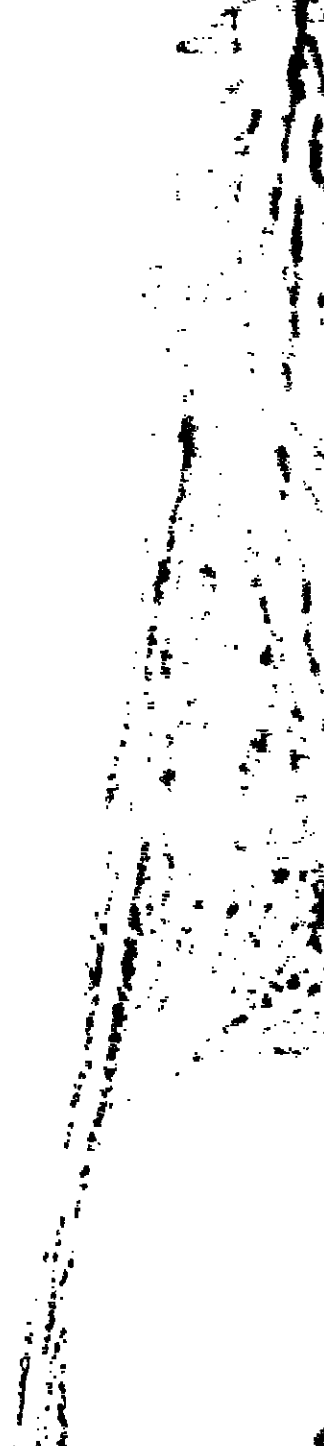
TORCY
Ins., 7 260 ; Vot., 2 771
Abs., 61,83 % ; Exp., 2 540
OUI .... 2 100 (82,67 %)
NON .... 440 (17,32 %)
24 avril 1988. – Vot., 5 881 : Abs., 19,10 % ; Exp., 5 784. Le Pen, 922 (15,94) ; Chirac, 888 (15,35).

VILLEPARISIS
Ins., 10 179 ; Vot., 3 132
Abs., 69,23 % ; Exp., 2 869
OUI .... 2 366 (82,46 %)
NON .... 503 (17,53 %)
24 avril 1988. – Vot., 8 039 : Abs., 22,19 % ; Exp., 7 907. Le Pen, 1 769 (22,37) ; Chirac, 1 099 (13,89).

La Seine-et-Marne ne s'est pas intéressée davantage à la Nouvelle-Calédonie que le reste du pays. Elle aurait pu, cependant, car l'histoire récente du Caillou a été marquée par des personnalités connues dans le département. Après avoir perdu la présidence du conseil général en 1982, M. Jacques Roynette (PS) avait été nommé haut-commissaire en Nouvelle-Calédonie. Et c'est l'actuel préfet de Seine-et-Marne, M. Christian Blanc, qui a dirigé la « mission du dialogue » dont sont issus les accords de Matignon. Les consignes de vote très variées au sein de la majorité de droite du département n'ont pas beaucoup modifié le comportement des électeurs. A Provins, où le maire, M. Alain Peyrefitte (RPR), il avait annoncé son intention de voter blanc, les abstentions atteignent 67,43 %. Elles sont de 60,94 % à Fontainebleau (mais le « non » y atteint 33,43 %), ville du président du conseil général (CDS), M. Paul Séramy, lequel n'avait donné aucune consigne de vote précise tout en se prononçant pour le maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la République française. A Melun, dont le maire, M. Jean Malpel, est RPR, les abstentions sont un peu plus élevées : 63,82 %.

(Lire la suite page 16.)





Le référendum sur la Nouvelle-Calédonie

AIN

Ins., 284 334 ; Vot., 92 248
Abs., 67,55 % ; Exp., 81 357

OUI .... 66 614 (81,87 %)
NON .... 14 743 (18,12 %)

24 avril 1988. – Vot., 230 959 ; Abs., 18,96 % ; Exp., 226 668. Chirac, 43 343 (19,12) ; Le Pen, 36 464 (16,08).

BOURG-EN-BRESSE

Ins., 22 009 ; Vot., 7 740
Abs., 64,83 % ; Exp., 6 971

OUI .... 5 920 (84,92 %)
NON .... 1 051 (15,07 %)

24 avril 1988. – Vot., 17 828 ; Abs., 19,02 % ; Exp., 17 534. Chirac, 3 419 (19,49) ; Le Pen, 2 432 (13,87).

AMBERIEU-EN-BUGEY

Ins., 6 274 ; Vot., 2 105
Abs., 66,44 % ; Exp., 1 911

OUI .... 1 586 (82,99 %)
NON .... 325 (17,00 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 910 ; Abs., 22 % ; Exp., 4 815. Le Pen, 754 (15,65) ; Chirac, 686 (14,24).

BELLEGARDE-SUR-VALSERINE

Ins., 5 993 ; Vot., 1 961
Abs., 67,27 % ; Exp., 1 778

OUI .... 1 515 (85,20 %)
NON .... 263 (14,79 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 583 ; Abs., 23,32 % ; Exp., 4 522. Le Pen, 787 (17,40) ; Chirac, 661 (14,61).

BELLEY

Ins., 4 233 ; Vot., 1 511
Abs., 64,30 % ; Exp., 1 313

OUI .... 1 036 (78,90 %)
NON .... 277 (21,09 %)

24 avril 1988. – Vot., 3 485 ; Abs., 18,09 % ; Exp., 3 436. Chirac, 593 (17,25) ; Le Pen, 423 (12,31).

MIRIBEL

Ins., 4 348 ; Vot., 1 455
Abs., 66,53 % ; Exp., 1 286

OUI .... 1 026 (79,78 %)
NON .... 260 (20,21 %)

24 avril 1988. – Vot., 3 529 ; Abs., 19,15 % ; Exp., 3 469. Le Pen, 759 (21,94) ; Chirac, 491 (14,19).

OYONNAX

Ins., 10 739 ; Vot., 2 890
Abs., 73,08 % ; Exp., 2 564

OUI .... 2 082 (81,20 %)
NON .... 482 (18,79 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 501 ; Abs., 21,33 % ; Exp., 8 343. Le Pen, 1 760 (21,09) ; Chirac, 1 499 (17,96).

Avec un taux d'abstention de 67,55 % (supérieur au pourcentage national) un peu plus de quart des électeurs se sont prononcés pour le « oui », qui l'emporte avec 81,87 % des suffrages. A Bourg-en-Bresse, municipalité socialiste, le « oui » rejoint à peine, en nombre de voix, le score de M. François Mitterrand au premier tour de l'élection présidentielle.

Quant à la consigne de « non participation active » du RPR, elle ne paraît avoir été suivie de façon significative que dans les deux communes gérées par ses deux députés, M. Lucien Guichon à Oyonnax (72 % d'abstention) et M. Jacques Boyon, ancien secrétaire d'Etat et proche de M. Jacques Chirac, à Pont-d'Ain (73 % d'abstention).

A Belley, dont le maire est M. Charles Millon (UDF-PR), nouveau président du conseil régional et ancien directeur de campagne de M. Raymond Barre, lequel avait recueilli 1 108 voix à la présidentielle, le « oui » rassemble 1 036 suffrages.

Quant au Front national, qui entendait comptabiliser les « non », il n'aura mobilisé, dans la meilleure des hypothèses, que la moitié à peine de ses sympathisants.

AISNE

Ins., 364 123 ; Vot., 137 088
Abs., 62,35 % ; Exp., 119 895

OUI .... 93 451 (77,94 %)
NON .... 26 444 (22,05 %)

24 avril 1988. – Vot., 306 266 ; Abs., 16,20 % ; Exp., 298 997. Chirac, 51 498 (17,18) ; Le Pen, 40 220 (13,40).

LAON

Ins., 16 386 ; Vot., 6 098
Abs., 62,78 % ; Exp., 5 398

OUI .... 4 217 (78,12 %)
NON .... 1 181 (21,87 %)

24 avril 1988. – Vot., 12 901 ; Abs., 21,29 % ; Exp., 12 674. Chirac, 2 555 (20,15) ; Le Pen, 1 357 (10,70).

CHATEAU-THIERRY

Ins., 8 684 ; Vot., 2 637
Abs., 69,63 % ; Exp., 2 375

OUI .... 1 948 (82,02 %)
NON .... 427 (17,97 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 615 ; Abs., 24,64 % ; Exp., 6 496. Chirac, 1 128 (17,36) ; Le Pen, 853 (13,13).

CHAUNY

Ins., 8 380 ; Vot., 2 848
Abs., 66,01 % ; Exp., 2 560

OUI .... 1 967 (76,83 %)
NON .... 593 (23,16 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 697 ; Abs., 20,87 % ; Exp., 6 545. Chirac, 1 074 (16,40) ; Le Pen, 1 002 (15,30).

HIRSON

Ins., 7 461 ; Vot., 2 640
Abs., 64,61 % ; Exp., 2 317

OUI .... 1 890 (81,57 %)
NON .... 427 (18,42 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 963 ; Abs., 20,32 % ; Exp., 5 748. Chirac, 902 (15,69) ; Le Pen, 692 (12,03).

SAINT-QUENTIN

Ins., 37 195 ; Vot., 13 633
Abs., 63,34 % ; Exp., 12 151

OUI .... 9 785 (80,52 %)
NON .... 2 366 (19,47 %)

24 avril 1988. – Vot., 31 016 ; Abs., 17,04 % ; Exp., 30 397. Chirac, 4 800 (15,79) ; Le Pen, 4 248 (13,97).

SOISSONS

Ins., 17 045 ; Vot., 5 473
Abs., 67,89 % ; Exp., 4 894

OUI .... 3 837 (78,40 %)
NON .... 1 057 (21,59 %)

24 avril 1988. – Vot., 13 256 ; Abs., 22,46 % ; Exp., 13 046. Chirac, 2 335 (17,89) ; Le Pen, 1 746 (13,38).

TERGNIER

Ins., 9 507 ; Vot., 3 162
Abs., 66,74 % ; Exp., 2 831

OUI .... 2 385 (84,24 %)
NON .... 446 (15,75 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 035 ; Abs., 17,70 % ; Exp., 6 877. Le Pen, 859 (12,49) ; Chirac, 820 (11,92).

Avec un taux de participation de 37,65 %, ce département s'inscrit dans la moyenne nationale. Les abstentionnistes ont été particulièrement nombreux dans les villes, où, sans distinction de couleurs municipales, la participation a été partout inférieure à la moyenne départementale. Avec 36,65 % de votants, Saint-Quentin a tout de même fait mieux que Château-Thierry (30,37 %), mieux même que la très socialiste Soissons (32,11 %). Dans d'autres villes à direction socialiste, les consignes de civisme n'auront pas été mieux suivies. Laon (37,20 %) et Tergnier (37,17 %) sont ainsi nettement distancées par la sous-préfecture semi-rurale de Vervins (47 %).

C'est d'ailleurs dans les campagnes que l'on a à la fois le plus voté (45 %), et le plus voté « non ». Une vingtaine de villages se distinguent même en voyant le « non » l'emporter sur le « oui ».

ALLIER

Ins., 264 679 ; Vot., 101 637
Abs., 61,59 % ; Exp., 88 357

OUI .... 74 262 (84,04 %)
NON .... 14 095 (15,95 %)

24 avril 1988. – Vot., 220 197 ; Abs., 17,28 % ; Exp., 214 919. Chirac, 41 821 (19,45) ; Le Pen, 21 801 (10,14).

MOULINS

Ins., 14 434 ; Vot., 5 078
Abs., 64,81 % ; Exp., 4 460

OUI .... 3 555 (79,70 %)
NON .... 905 (20,29 %)

24 avril 1988. – Vot., 11 658 ; Abs., 19,68 % ; Exp., 11 418. Chirac, 2 639 (23,11) ; Le Pen, 1 283 (11,23).

COMMENTRY

Ins., 6 107 ; Vot., 2 365
Abs., 61,27 % ; Exp., 2 104

OUI .... 1 860 (88,40 %)
NON .... 244 (11,59 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 917 ; Abs., 19,85 % ; Exp., 4 762. Chirac, 638 (13,39) ; Le Pen, 317 (6,65).

CUSSET

Ins., 9 914 ; Vot., 3 842
Abs., 61,24 % ; Exp., 3 310

OUI .... 2 729 (82,44 %)
NON .... 581 (17,55 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 174 ; Abs., 18,26 % ; Exp., 7 937. Chirac, 1 323 (16,66) ; Le Pen, 1 036 (13,05).

MONTLUÇON

Ins., 31 430 ; Vot., 11 750
Abs., 62,61 % ; Exp., 10 562

OUI .... 9 326 (88,29 %)
NON .... 1 236 (11,70 %)

24 avril 1988. – Vot., 25 705 ; Abs., 18,71 % ; Exp., 25 083. Chirac, 4 437 (17,68) ; Le Pen, 2 466 (9,83).

VICHY

Ins., 19 619 ; Vot., 6 828
Abs., 65,19 % ; Exp., 5 887

OUI .... 4 327 (73,50 %)
NON .... 1 560 (26,49 %)

24 avril 1988. – Vot., 15 487 ; Abs., 22,04 % ; Exp., 15 197. Chirac, 3 899 (25,65) ; Le Pen, 2 515 (16,54).

YZEURE

Ins., 9 427 ; Vot., 3 829
Abs., 59,38 % ; Exp., 3 388

OUI .... 2 905 (85,74 %)
NON .... 483 (14,25 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 804 ; Abs., 17,48 % ; Exp., 7 619. Chirac, 1 405 (18,44) ; Le Pen, 633 (8,30).

La traditionnelle mobilisation des électeurs bourbonnais a fait défaut dans ce département, où l'on retrouve, néanmoins, plus les clivages politiques traditionnel que les oppositions entre les zones urbaines et les campagnes. Avec 37,38 %, Montluçon se révèle la ville du département la plus mobilisée, précédant nettement Moulins, où les consignes d'abstention du maire RPR, M. Hector Rolland, n'ont cependant pas été largement suivies. L'engagement du sénateur Cluzel, président du conseil général (CDS), pour le « oui » ne s'est pas davantage traduit sur le terrain. Dans les zones de forte implantation communiste, la participation a été importante et le « oui » l'a massivement emporté : c'est le cas, par exemple, à Ygrande, village de l'écrivain paysan Emile Guillaumin, où l'on a voté positivement à 96,20 %.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Ins., 96 963 ; Vot., 39 808
Abs., 58,94 % ; Exp., 34 846

OUI .... 28 079 (80,58 %)
NON .... 6 767 (19,41 %)

24 avril 1988. – Vot., 80 299 ; Abs., 17,57 % ; Exp., 78 689. Chirac, 14 436 (18,34) ; Le Pen, 13 156 (16,71).

DIGNE

Ins., 10 301 ; Vot., 3 849
Abs., 62,63 % ; Exp., 3 408

OUI .... 2 764 (81,10 %)
NON .... 644 (18,89 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 388 ; Abs., 19,63 % ; Exp., 8 206. Chirac, 1 624 (19,79) ; Le Pen, 1 261 (15,36).

CHATEAU-ARNOUX

Ins., 3 865 ; Vot., 1 511
Abs., 60,90 % ; Exp., 1 332

OUI .... 1 152 (86,48 %)
NON .... 180 (13,51 %)

24 avril 1988. – Vot., 3 216 ; Abs., 17,41 % ; Exp., 3 161. Chirac, 511 (16,16) ; Le Pen, 429 (13,57).

MANOSQUE

Ins., 13 127 ; Vot., 4 925
Abs., 62,48 % ; Exp., 4 390

OUI .... 3 365 (76,65 %)
NON .... 1 025 (23,34 %)

24 avril 1988. – Vot., 10 691 ; Abs., 19,01 % ; Exp., 10 483. Le Pen, 2 156 (20,56) ; Chirac, 1 872 (17,85).

SISTERON

Ins., 4 609 ; Vot., 1 656
Abs., 64,07 % ; Exp., 1 451

OUI .... 1 185 (81,66 %)
NON .... 266 (18,33 %)

24 avril 1988. – Vot., 3 913 ; Abs., 15,48 % ; Exp., 3 838. Chirac, 895 (23,31) ; Le Pen, 590 (15,37).

Avec 41,05 % de votants, le département a respecté une tradition qui veut que les scrutins recueillent une participation supérieure à la moyenne nationale de 3 à 4 points. Un résultat qui peut être jugé satisfaisant eu égard à l'absence quasi totale de campagne au niveau local, si ce n'est quelques affiches dans les principales villes. A gauche comme à droite, les élus locaux ont été absents du débat, qui n'a donné lieu à aucune réunion publique ni prise de position.

Le « oui » l'emporte sans surprise avec 80,58 % des suffrages. Si, en milieu rural, le nombre de votants est partout supérieur à 40 %, les centres urbains ont enregistré une participation moindre, 37 % à Digne et à Manosque, 35 % à Sisteron et 39 % à Château-Arnoux.

HAUTES-ALPES

Ins., 81 351 ; Vot., 32 330
Abs., 60,25 % ; Exp., 27 817

OUI .... 22 623 (81,32 %)
NON .... 5 194 (18,67 %)

24 avril 1988. – Vot., 66 614 ; Abs., 18,46 % ; Exp., 65 265. Chirac, 13 457 (20,61) ; Le Pen, 8 941 (13,69).

GAP

Ins., 21 179 ; Vot., 8 485
Abs., 59,93 % ; Exp., 7 463

OUI .... 6 058 (81,17 %)
NON .... 1 405 (18,82 %)

24 avril 1988. – Vot., 17 344 ; Abs., 18,19 % ; Exp., 16 983. Chirac, 3 221 (18,96) ; Le Pen, 2 273 (13,38).

BRIANÇON

Ins., 6 624 ; Vot., 2 290
Abs., 65,42 % ; Exp., 1 990

OUI .... 1 605 (80,65 %)
NON .... 385 (19,34 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 180 ; Abs., 22,09 % ; Exp., 5 090. Chirac, 991 (19,46) ; Le Pen, 825 (16,20).

EMBRUN

Ins., 3 432 ; Vot., 1 316
Abs., 61,65 % ; Exp., 1 162

OUI .... 918 (79,00 %)
NON .... 244 (20,99 %)

24 avril 1988. – Vot., 2 821 ; Abs., 17,94 % ; Exp., 2 778. Chirac, 686 (24,69) ; Le Pen, 413 (14,86).

Le « oui » est largement majoritaire, mais le nombre des bulletins blancs ou nuls est particulièrement élevé (13,41 % des votants) et le pourcentage des abstentions supérieur à 60 % (à Briançon, il dépasse même 65 %).

Il apparaît que dans les communes rurales le corps électoral s'est plus mobilisé que dans les villes. A Veynes, fief du député socialiste Daniel Chevallier, on a plus voté qu'à Briançon, où les dernières consultations ont révélé une forte montée de l'opposition.

ALPES-MARITIMES

Ins., 643 602 ; Vot., 211 862
Abs., 67,08 % ; Exp., 190 151

OUI .... 128 726 (67,69 %)
NON .... 61 425 (32,30 %)

24 avril 1988. – Vot., 519 431 ; Abs., 19,91 % ; Exp., 512 759. Chirac, 124 581 (24,29) ; Le Pen, 124 281 (24,23).

NICE

Ins., 230 961 ; Vot., 73 504
Abs., 68,17 % ; Exp., 65 373

OUI .... 43 731 (66,89 %)
NON .... 21 642 (33,10 %)

24 avril 1988. – Vot., 180 591 ; Abs., 22,43 % ; Exp., 178 423. Le Pen, 46 256 (25,92) ; Chirac, 41 820 (23,43).

ANTIBES

Ins., 44 179 ; Vot., 14 450
Abs., 67,29 % ; Exp., 13 127

OUI .... 8 125 (61,89 %)
NON .... 5 002 (38,10 %)

24 avril 1988. – Vot., 36 219 ; Abs., 18,76 % ; Exp., 35 802. Le Pen, 9 355 (26,12) ; Chirac, 9 192 (25,67).

BEAUSOLEIL

Ins., 9 309 ; Vot., 2 741
Abs., 70,55 % ; Exp., 2 469

OUI .... 1 791 (72,53 %)
NON .... 678 (27,46 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 285 ; Abs., 22,01 % ; Exp., 7 162. Chirac, 1 674 (23,37) ; Le Pen, 1 554 (21,69).

CAGNES-SUR-MER

Ins., 25 299 ; Vot., 8 076
Abs., 68,07 % ; Exp., 7 467

OUI .... 4 738 (63,45 %)
NON .... 2 729 (36,54 %)

24 avril 1988. – Vot., 20 694 ; Abs., 19,44 % ; Exp., 20 411. Le Pen, 5 439 (26,64) ; Chirac, 5 086 (24,91).

CANNES

Ins., 47 964 ; Vot., 15 322
Abs., 68,05 % ; Exp., 14 014

OUI .... 8 964 (63,96 %)
NON .... 5 050 (36,03 %)

24 avril 1988. – Vot., 40 237 ; Abs., 17,01 % ; Exp., 39 796. Chirac, 11 219 (28,19) ; Le Pen, 9 940 (24,97).

LE CANNET

Ins., 26 135 ; Vot., 7 817
Abs., 70,08 % ; Exp., 7 188

OUI .... 4 810 (66,91 %)
NON .... 2 378 (33,08 %)

24 avril 1988. – Vot., 20 953 ; Abs., 20,66 % ; Exp., 20 715. Chirac, 5 428 (26,20) ; Le Pen, 5 111 (24,67).

GRASSE

Ins., 23 362 ; Vot., 7 519
Abs., 67,81 % ; Exp., 6 721

OUI .... 4 741 (70,54 %)
NON .... 1 980 (29,45 %)

24 avril 1988. – Vot., 19 360 ; Abs., 17,88 % ; Exp., 19 079. Chirac, 4 472 (23,43) ; Le Pen, 3 841 (20,13).

MANDELIEU-LA-NAPOULE

Ins., 10 522 ; Vot., 3 598
Abs., 65,80 % ; Exp., 3 286

OUI .... 1 964 (59,76 %)
NON .... 1 322 (40,23 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 988 ; Abs., 15,49 % ; Exp., 8 898. Le Pen, 2 327 (26,15) ; Chirac, 2 263 (25,43).

MENTON

Ins., 19 388 ; Vot., 6 548
Abs., 66,22 % ; Exp., 5 933

OUI .... 3 996 (67,35 %)
NON .... 1 937 (32,64 %)

24 avril 1988. – Vot., 16 395 ; Abs., 16,06 % ; Exp., 16 151. Le Pen, 3 841 (23,78) ; Chirac, 3 580 (22,16).

MOUGINS

Ins., 7 918 ; Vot., 2 367
Abs., 70,10 % ; Exp., 2 109

OUI .... 1 394 (66,09 %)
NON .... 715 (33,90 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 722 ; Abs., 15,40 % ; Exp., 6 636. Chirac, 2 077 (31,29) ; Le Pen, 1 512 (22,78).

ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN

Ins., 8 706 ; Vot., 2 686
Abs., 69,14 % ; Exp., 2 403

OUI .... 1 599 (66,54 %)
NON .... 804 (33,45 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 802 ; Abs., 22,50 % ; Exp., 6 729. Chirac, 1 725 (25,63) ; Le Pen, 1 479 (21,97).

SAINT-LAURENT-DU-VAR

Ins., 15 032 ; Vot., 4 749
Abs., 68,40 % ; Exp., 4 343

OUI .... 2 779 (63,98 %)
NON .... 1 564 (36,01 %)

24 avril 1988. – Vot., 12 480 ; Abs., 17,67 % ; Exp., 12 299. Le Pen, 3 229 (26,25) ; Chirac, 2 882 (23,43).

VALLAURIS

Ins., 14 087 ; Vot., 4 729
Abs., 66,43 % ; Exp., 4 299

OUI .... 2 981 (69,34 %)
NON .... 1 318 (30,65 %)

24 avril 1988. – Vot., 11 514 ; Abs., 18,93 % ; Exp., 11 362. Le Pen, 2 981 (26,23) ; Chirac, 2 514 (22,12).

VENCE

Ins., 9 746 ; Vot., 3 296
Abs., 66,18 % ; Exp., 2 954

OUI .... 2 060 (69,73 %)
NON .... 894 (30,26 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 792 ; Abs., 20,61 % ; Exp., 7 685. Chirac, 2 140 (27,84) ; Le Pen, 1 547 (20,13).

Dans ce département où le RPR est fortement implanté, le taux d'abstention atteint 67,08 %. Ce pourcentage s'inscrit dans le droit fil des résultats des précédents scrutins et, notamment, des récentes cantonales, où tous les candidats du RPR avaient été élus ou réélus.

A Nice même, la ville de M. Jacques Médecin (RPR), où l'abstention (plus de 68 %) est plus forte que la moyenne départementale, le pourcentage des « non » (33,1 %) dépasse largement celui des voix qui, en avril dernier, s'étaient portées sur la candidature de M. Jean-Marie Le Pen (soit 26 %) à l'élection présidentielle. Toutefois le président du FN avait recueilli plus de 46 000 suffrages alors qu'il y a eu moins de 22 000 « non ». Une exception minuscule : à Mujouls, petite commune de l'arrière-pays niçois, avec 41 votants et 12 suffrages exprimés, aucun électeur n'a voté « non ».

ARDÈCHE

Ins., 202 686 ; Vot., 79 295
Abs., 60,87 % ; Exp., 68 547

OUI .... 57 716 (84,19 %)
NON .... 10 831 (15,80 %)

24 avril 1988. – Vot., 168 243 ; Abs., 17,33 % ; Exp., 164 977. Chirac, 32 987 (19,99) ; Le Pen, 21 272 (12,89).

PRIVAS

Ins., 5 858 ; Vot., 2 177
Abs., 62,83 % ; Exp., 1 905

OUI .... 1 583 (83,09 %)
NON .... 322 (16,90 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 748 ; Abs., 19,56 % ; Exp., 4 672. Chirac, 951 (20,35) ; Le Pen, 569 (12,17).

ANNONAY

Ins., 12 283 ; Vot., 4 136
Abs., 66,32 % ; Exp., 3 641

OUI .... 3 173 (87,14 %)
NON .... 468 (12,85 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 714 ; Abs., 21,19 % ; Exp., 9 510. Chirac, 1 733 (18,22) ; Le Pen, 1 151 (12,10).

AUBENAS

Ins., 7 296 ; Vot., 2 663
Abs., 63,50 % ; Exp., 2 321

OUI .... 1 864 (80,31 %)
NON .... 457 (19,68 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 022 ; Abs., 18,37 % ; Exp., 5 931. Chirac, 1 464 (24,68) ; Le Pen, 993 (16,74).

GUILHERAND

Ins., 6 969 ; Vot., 2 700
Abs., 61,25 % ; Exp., 2 420

OUI .... 2 008 (82,97 %)
NON .... 412 (17,02 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 773 ; Abs., 17,28 % ; Exp., 5 683. Chirac, 1 075 (18,91) ; Le Pen, 841 (14,79).

LE TEIL

Ins., 5 761 ; Vot., 2 480
Abs., 56,95 % ; Exp., 2 188

OUI .... 1 835 (83,86 %)
NON .... 353 (16,13 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 733 ; Abs., 18,12 % ; Exp., 4 621. Le Pen, 750 (16,23) ; Chirac, 638 (13,80).

TOURNON

Ins., 6 223 ; Vot., 2 333
Abs., 62,51 % ; Exp., 2 111

OUI .... 1 792 (84,88 %)
NON .... 319 (15,11 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 076 ; Abs., 18,91 % ; Exp., 4 986. Chirac, 939 (18,83) ; Le Pen, 628 (12,59).

C'est au Teil (dont M. Robert Chapuis, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, est le maire) que le taux de participation (43,04 %) est le plus élevé. A Aubenas et Annonay, dirigées par des maires RPR, on note les taux les plus bas, avec 36,49 % et 33,67 %.

Le Front national apparaît le plus présent – comme au cours des consultations précédentes – dans le canton de Bourg-Saint-Andéol, où le « non » rassemble 22,51 % des suffrages exprimés. Seules deux petites communes ont voté majoritairement « non » : Lachamp Raphaël (60,71 %) et Saint-Pierre-Laroche (66,67 %). Le plus fort pourcentage de « oui » (98,75 %), avec une participation de 55,06 %, a été obtenu par la petite commune de Vernon, où demeure la sœur du président de la République.

ARDENNES

Ins., 193 021 ; Vot., 66 558
Abs., 65,51 % ; Exp., 58 537

OUI .... 46 908 (80,13 %)
NON .... 11 629 (19,86 %)

24 avril 1988. – Vot., 158 136 ; Abs., 18,42 % ; Exp., 155 389. Chirac, 26 928 (17,32) ; Le Pen, 23 415 (15,06).

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Ins., 31 588 ; Vot., 10 327
Abs., 67,30 % ; Exp., 9 358

OUI .... 7 722 (82,51 %)
NON .... 1 636 (17,48 %)

24 avril 1988. – Vot., 24 740 ; Abs., 22,01 % ; Exp., 24 376. Chirac, 3 784 (15,52) ; Le Pen, 3 717 (15,24).

GIVET

Ins., 4 269 ; Vot., 1 165
Abs., 72,71 % ; Exp., 1 065

OUI .... 826 (77,55 %)
NON .... 239 (22,44 %)

24 avril 1988. – Vot., 3 269 ; Abs., 23,81 % ; Exp., 3 234. Le Pen, 690 (21,33) ; Chirac, 486 (15,02).

RETHEL

Ins., 5 226 ; Vot., 1 695
Abs., 67,56 % ; Exp., 1 506

OUI .... 1 195 (79,34 %)
NON .... 311 (20,65 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 040 ; Abs., 22,64 % ; Exp., 3 964. Chirac, 756 (19,07) ; Le Pen, 468 (11,80).

REVIN

Ins., 5 438 ; Vot., 1 835
Abs., 66,25 % ; Exp., 1 640

OUI .... 1 361 (82,98 %)
NON .... 279 (17,01 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 380 ; Abs., 18,70 % ; Exp., 4 320. Le Pen, 696 (16,11) ; Chirac, 510 (11,80).

SEDAN

Ins., 12 199 ; Vot., 3 963
Abs., 67,51 % ; Exp., 3 590

OUI .... 2 874 (80,05 %)
NON .... 716 (19,94 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 520 ; Abs., 22,38 % ; Exp., 9 404. Chirac, 1 542 (16,39) ; Le Pen, 1 350 (14,35).

Près des deux tiers du corps électoral ont boudé les urnes. Avec un taux de participation de 34,48 %, le département des Ardennes se classe en deçà de la moyenne nationale. Une situation que l'on retrouve de façon quasi homogène sur l'ensemble de ce département, qui se classe d'ordinaire nettement à gauche. A noter encore que plus de 4 % des inscrits, soit 12 % des votants, ont exprimé un suffrage blanc ou nul. Les non recueillent 19,87 % des suffrages exprimés. A 133 voix près, le résultat (11 629 voix) est le même que le total des voix (11 762) obtenues au premier tour des élections législatives par les candidats du FN. (M. Jean-Marie Le Pen avait recueilli 23 415 voix au premier tour de l'élection présidentielle). La campagne pour le référendum a été quasiment inexistante. Sauf dans la presse militante, aucun élu n'a fait de déclaration publique sur la question calédonienne.

ARIÈGE

Ins., 107 467 ; Vot., 48 740
Abs., 54,64 % ; Exp., 43 936

OUI .... 37 668 (85,73 %)
NON .... 6 268 (14,26 %)

24 avril 1988. – Vot., 88 467 ; Abs., 18,19 % ; Exp., 86 818. Chirac, 15 781 (18,17) ; Le Pen, 8 936 (10,29).

FOIX

Ins., 6 120 ; Vot., 3 073
Abs., 49,78 % ; Exp., 2 746

OUI .... 2 319 (84,45 %)
NON .... 427 (15,54 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 120 ; Abs., 16,80 % ; Exp., 5 016. Chirac, 906 (18,06) ; Le Pen, 447 (8,91).

LAVELANET

Ins., 5 521 ; Vot., 2 342
Abs., 57,58 % ; Exp., 2 081

OUI .... 1 703 (81,83 %)
NON .... 378 (18,16 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 491 ; Abs., 19,02 % ; Exp., 4 387. Le Pen, 747 (17,02) ; Chirac, 619 (14,10).

PAMIERS

Ins., 9 197 ; Vot., 3 530
Abs., 61,61 % ; Exp., 3 152

OUI .... 2 610 (82,80 %)
NON .... 542 (17,19 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 548 ; Abs., 18,23 % ; Exp., 7 406. Chirac, 1 445 (19,51) ; Le Pen, 969 (13,08).

SAINT-GIRONS

Ins., 5 140 ; Vot., 2 196
Abs., 57,27 % ; Exp., 1 971

OUI .... 1 695 (85,99 %)
NON .... 276 (14,00 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 212 ; Abs., 18,75 % ; Exp., 4 134. Chirac, 918 (22,20) ; Le Pen, 329 (7,95).

L'Ariège, avec ses 45,35 % de votants, a été moins civique que d'habitude. Néanmoins, il doit se classer pour ce référendum de 1988 parmi les meilleurs départements de Midi-Pyrénées et même de France. La palme du civisme revient à trois cantons : Vicdessos, La Bastide-de-Sérou et Castillon, qui dépassent la barre de 50 %. Là, les scores du « oui » atteignent des plafonds, avec 91 % environ.

AUBE

Ins., 191 155 ; Vot., 65 229
Abs., 65,87 % ; Exp., 56 141

OUI .... 43 241 (77,02 %)
NON .... 12 900 (22,97 %)

24 avril 1988. – Vot., 156 220 ; Abs., 18,90 % ; Exp., 151 483. Chirac, 31 040 (20,49) ; Le Pen, 21 838 (14,41).

TROYES

Ins., 34 533 ; Vot., 10 581
Abs., 69,35 % ; Exp., 9 471

OUI .... 7 341 (77,51 %)
NON .... 2 130 (22,48 %)

24 avril 1988. – Vot., 26 035 ; Abs., 25,13 % ; Exp., 25 625. Chirac, 5 161 (20,14) ; Le Pen, 3 551 (13,85).

LA CHAPELLE-SAINT-LUC

Ins., 7 477 ; Vot., 2 349
Abs., 68,58 % ; Exp., 2 132

OUI .... 1 706 (80,01 %)
NON .... 426 (19,98 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 620 ; Abs., 25,15 % ; Exp., 5 538. Le Pen, 919 (16,59) ; Chirac, 726 (13,10).

ROMILLY-SUR-SEINE

Ins., 10 599 ; Vot., 3 373
Abs., 68,17 % ; Exp., 2 994

OUI .... 2 537 (84,73 %)
NON .... 457 (15,26 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 182 ; Abs., 23,10 % ; Exp., 7 987. Chirac, 1 096 (13,72) ; Le Pen, 1 091 (13,65).

SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS

Ins., 7 683 ; Vot., 2 751
Abs., 64,19 % ; Exp., 2 428

OUI .... 1 893 (77,96 %)
NON .... 535 (22,03 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 149 ; Abs., 20,22 % ; Exp., 6 059. Chirac, 1 056 (17,42) ; Le Pen, 831 (13,71).

(Lire la suite page 18.)



La maison des BIBLIOTHEQUES

Actuellement et jusqu'au 14 novembre 1988

AU "MONDE DE LA MAISON"

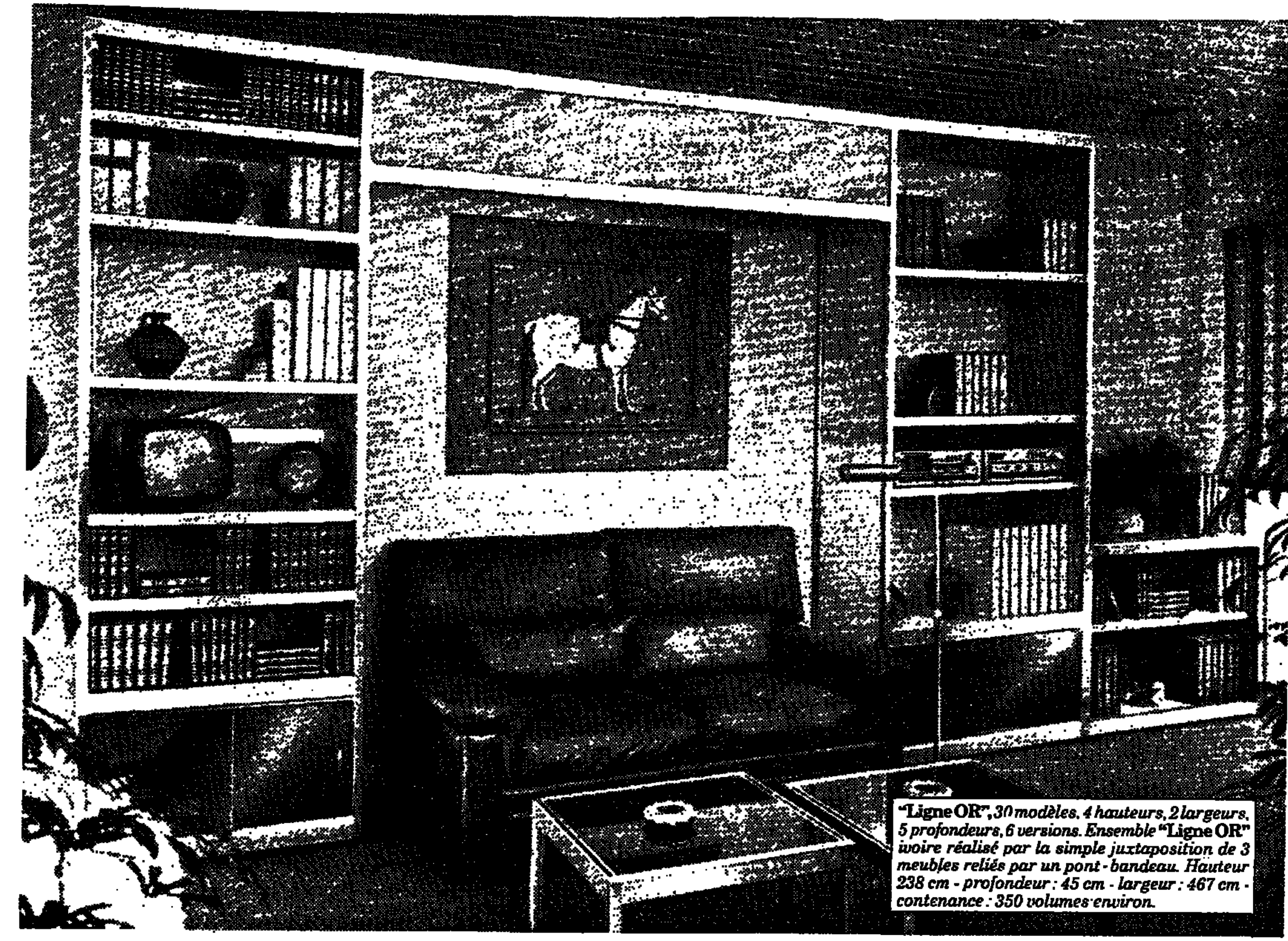
LE SALON DE LA DECORATION
PORTE DE VERSAILLES
STAND 5 A 6 (Bât. 5 - Allée A)
Tous les jours de 10 h à 19 h
Nocturnes les 8 et 11/11 jusqu'à 22 h.

ET TOUT AU LONG DE L'ANNÉE DANS SES...

23 MAGASINS EN FRANCE

EN VISITANT NOS MAGASINS DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GRATUIT OU RENVOYEZ LE BON EN BAS DE CETTE PAGE





"Ligne OR", 30 modèles, 4 hauteurs, 2 largeurs, 5 profondeurs, 6 versions. Ensemble "Ligne OR" ivoire réalisé par la simple juxtaposition de 3 meubles reliés par un pont-bandeau. Hauteur 238 cm - profondeur : 45 cm - largeur : 467 cm - contenance : 350 volumes environ.

A PARIS
61, rue Froidevaux
"en Montparnasse" PARIS 14e

Le magasin de Paris est ouvert le **lundi** de 14 h à 19 h et du **mardi au samedi inclus** de 9 h à 19 h sans interruption. RER : Denfert-Rochereau - Metro : Denfert-Rochereau - Gaîté - Edgar Quinet - Autobus : 28, 38, 58, 68 - SNCF : Gare Montparnasse.

ARPAJON : 13, Route Nationale 20 (200 m avant la sortie Arpajon-centre) - 64 90 05 47
BORDEAUX : 10, rue Bouffard - 56.44.39 42
BRIVE (Point Expo) . 30, rue Louis-Latrade - 55 74 07.32
CLERMONT-FERRAND : 22, rue Georges-Clémenceau - 73.93.97 06
DIJON : 100, rue Monge - 80 45 02.45
DRAGUIGNAN (Point Expo) - Zac de St-Hermentaire - 94 67.33.19
GRENOBLE : 59, rue Saint-Laurent - 76.42.55.75
LILLE : 88, rue Esquermoise - 20 55 69.39
LIMOGES : 57, rue Jules-Noriac - 55.79.15 42
LYON : 9, rue de la République (métro Hôtel-de-Ville Louis-Pradel) - 78.28 38.51
MARSEILLE : 109, rue Paradis (métro Estrangin) - 91 37 60 54
MONTPELLIER : 8, rue Sérane (près gare) - 67 58 19 32
NANCY : 8, rue Piétonne St-Michel (face St-Epvre) - 83.32.84 84
NANTES : 16, rue Gambetta (près rue du Coulmiers) - 40 74 59 35
NICE : 2, rue Offenbach - 93 88.84.55
POITIERS : 42, rue du Moulin-à-vent - 49 41 68 46
RENNES : 18, quai Emile-Zola (près du Musée) - 99 79.56.33
ROUEN : 43, rue des Charrettes - 35.71.98.22
SAINT-ETIENNE : 40, rue de la Montat - 77.25 91 46
STRASBOURG : 11, rue des Bouchers - 88 36.73 78
TOULOUSE : 1, rue des Trois-Renards (près place St-Sernin) - 61.22 92.40
TOURS : 5, rue Henri-Barbusse (près des Halles) - 47.38 63.66

Magasins régionaux ouverts du mardi au samedi inclus.

Les cartes de paiement (carte Bleue, Visa, Master-Card) et de crédit (Aurore, Pluriel), sont acceptées sur le stand, dans nos magasins, ainsi que pour les commandes par correspondance
Toutes formes de crédit possibles

Ces 2 très beaux ensembles ont été réalisés par la simple juxtaposition de meubles individuels figurant dans notre catalogue (500 modèles – 14 lignes et styles – 85 versions (coloris, teintes ou essences de bois). Pour composer leurs bibliothèques, nos clients ont chacun choisi leurs meubles parmi l'infinité des possibilités offertes, en fonction de leurs besoins précis : *nombre et format des ouvrages à classer – dimensions et disposition des emplacements à aménager – harmonie de décoration – intégration d'appareils audiovisuels – protection par fermetures de certaines parties de leur bibliothèque...* Projets d'implantation gratuits et immédiats, Crédits et plans de financement, Expéditions Franco, Reprise en cas de non convenance... LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES vous offre dans ses magasins ou par correspondance, tous les conseils et les services du grand spécialiste européen du meuble bibliothèque depuis plus de 30 ans, et un choix incomparable pour installer vous-même... **une vraie bibliothèque, comme vous le voulez, telle que vous la voulez... à des prix imbattables.**



500 modèles vitrés ou vitrables, juxtaposables sans aucune fixation murale, démontables, déménageables...



"Ligne OR" noire - Ensemble d'angle réalisé par la simple juxtaposition de 6 meubles. Hauteur : 238 cm - profondeur : 35 cm - largeur grand côté : 370 cm ; petit côté : 214 cm - contenance : 700 volumes environ.

CATALOGUE GRATUIT

80 pages toutes en couleurs 250 photos et illustrations

Vente en magasins et vente directe par correspondance dans toute la France

en renvoyant ce bon à :
LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES
75680 PARIS CEDEX 14

Veuillez m'envoyer sans engagement votre catalogue complet et le TARIF.

MO43

M. Mme. Mlle ____________

Prénom ____________

Adresse ____________

Code Postal ____ Ville ____________

Tél. ____________

Profession ____________

Catalogue par téléphone 24 h sur 24
Enregistreur Automatique
☎ (1) 43 20 73 33

Le référendum sur

(Suite de la page 16.)

SAINTE-SAVINE

Ins., 7 034 ; Vot., 2 644
Abs., 62,41 % ; Exp., 2 363

OUI .... 1 861 (78,75 %)
NON .... 502 (21,24 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 582 ; Abs., 21,18 % ; Exp., 5 479. Chirac, 921 (16,80) ; Le Pen, 791 (14,43).

Le référendum a été marqué par une indifférence encore plus marquée que dans le reste de la France : par rapport aux inscrits, on compte 34,12 % de votants, 29,36 % de suffrages exprimés (13,93 % des votants ont choisi le blanc ou le nul). Les abstentions ont été plus élevées en milieu urbain qu'en milieu rural. Les consignes des hommes politiques n'ont guère pesé sur le taux de participation : à Troyes, dont le maire, M. Robert Galley, est député RPR, les votants ont été 30,60 %, et à Romilly-sur-Seine, ville dont le maire est communiste et le premier adjoint socialiste rocardien, la participation a été de 31,80 %.

En revanche, on compte, dans les villes dirigées par la droite, comme Troyes, davantage de « non » (22,40 %) que dans celles qui sont gérées par la gauche : à Romilly-sur-Seine, le « non » n'a totalisé que 15,27 % des voix.

AUDE

Ins., 215 490 ; Vot., 99 286
Abs., 53,92 % ; Exp., 88 694

OUI .... 74 088 (83,53 %)
NON .... 14 606 (16,46 %)

24 avril 1988. – Vot., 183 673 ; Abs., 15,24 % ; Exp., 179 923. Chirac, 31 753 (17,64) ; Le Pen, 24 685 (13,71).

CARCASSONNE

Ins., 27 372 ; Vot., 11 229
Abs., 58,97 % ; Exp., 10 108

OUI .... 8 195 (81,07 %)
NON .... 1 913 (18,92 %)

24 avril 1988. – Vot., 23 098 ; Abs., 16,26 % ; Exp., 22 720. Chirac, 4 799 (21,12) ; Le Pen, 3 427 (15,08).

CASTELNAUDARY

Ins., 7 581 ; Vot., 3 338
Abs., 55,96 % ; Exp., 2 838

OUI .... 2 268 (79,91 %)
NON .... 570 (20,08 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 483 ; Abs., 15,13 % ; Exp., 6 364. Chirac, 1 692 (26,58) ; Le Pen, 697 (10,95).

LÉZIGNAN-CORBIÈRES

Ins., 5 591 ; Vot., 2 495
Abs., 55,37 % ; Exp., 2 231

OUI .... 1 890 (84,71 %)
NON .... 341 (15,28 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 612 ; Abs., 17,99 % ; Exp., 4 517. Chirac, 897 (19,85) ; Le Pen, 664 (14,70).

LIMOUX

Ins., 6 628 ; Vot., 2 939
Abs., 55,65 % ; Exp., 2 601

OUI .... 2 089 (80,31 %)
NON .... 512 (19,68 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 587 ; Abs., 15,98 % ; Exp., 5 477. Chirac, 961 (17,54) ; Le Pen, 732 (13,36).

NARBONNE

Ins., 29 054 ; Vot., 10 903
Abs., 62,47 % ; Exp., 9 823

OUI .... 7 610 (77,47 %)
NON .... 2 213 (22,52 %)

24 avril 1988. – Vot., 24 005 ; Abs., 17,65 % ; Exp., 23 370. Le Pen, 4 782 (20,46) ; Chirac, 4 010 (17,15).

Dans ce fief socialiste, les électeurs ont mieux suivi qu'ailleurs les consignes du président de la République et du premier ministre, et le pourcentage de « oui » (83,53 %) est au-dessus de la moyenne nationale. Dans les deux principales villes toutefois, le taux d'abstention est plus important. A Carcassonne, dont le maire RPR, M. Raymond Chesa, avait appelé à suivre les consignes d'abstention de son parti, il est de 57,35 %, mais il est plus élevé à Narbonne (62,47 %), ville gérée par une municipalité de droite modérée proche de l'UDF.

AVEYRON

Ins., 211 874 ; Vot., 88 467
Abs., 58,24 % ; Exp., 72 654

OUI .... 62 262 (85,69 %)
NON .... 10 392 (14,30 %)

24 avril 1988. – Vot., 179 497 ; Abs., 15,49 % ; Exp., 176 305. Chirac, 45 171 (25,76) ; Le Pen, 15 542 (8,86).

RODEZ

Ins., 14 481 ; Vot., 5 685
Abs., 60,74 % ; Exp., 4 936

OUI .... 4 313 (87,37 %)
NON .... 623 (12,62 %)

24 avril 1988. – Vot., 12 065 ; Abs., 16,95 % ; Exp., 11 856. Chirac, 2 801 (23,62) ; Le Pen, 1 075 (9,06).

DECAZEVILLE

Ins., 6 011 ; Vot., 2 584
Abs., 57,01 % ; Exp., 2 353

OUI .... 2 141 (90,99 %)
NON .... 212 (9,00 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 868 ; Abs., 19,39 % ; Exp., 4 758. Chirac, 608 (12,77) ; Le Pen, 315 (6,62).

MILLAU

Ins., 15 767 ; Vot., 6 616
Abs., 58,03 % ; Exp., 5 694

OUI .... 4 870 (85,52 %)
NON .... 824 (14,47 %)

24 avril 1988. – Vot., 13 263 ; Abs., 16,05 % ; Exp., 12 954. Chirac, 2 620 (20,22) ; Le Pen, 1 786 (13,78).

ONET-LE-CHATEAU

Ins., 5 681 ; Vot., 2 424
Abs., 57,33 % ; Exp., 2 081

OUI .... 1 810 (86,97 %)
NON .... 271 (13,02 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 969 ; Abs., 12,17 % ; Exp., 4 861. Chirac, 865 (17,83) ; Le Pen, 462 (9,52).

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

Ins., 8 553 ; Vot., 3 549
Abs., 58,50 % ; Exp., 3 011

OUI .... 2 585 (85,85 %)
NON .... 426 (14,14 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 025 ; Abs., 18,28 % ; Exp., 6 865. Chirac, 1 405 (20,46) ; Le Pen, 789 (11,49).

Les électeurs ont voté davantage (41,76 %), et ont répondu « oui » en plus grand nombre (85,70 % des exprimés) que la moyenne nationale. Cette tendance est plus nette encore dans les villes ou les circonscriptions, telle Villefranche-de-Rouergue, qui votent habituellement à gauche.

Les consignes nationales de « non-participation active » du RPR ont été mieux suivies dans les quelques localités gérées par un maire RPR, ou dans les régions comme le nord de l'Aveyron, où M. Chirac avait obtenu un bon score lors de l'élection présidentielle.

BOUCHES-DU-RHONE

Ins., 1 080 117 ; Vot., 380 109
Abs., 64,80 % ; Exp., 347 629

OUI ...... 252 031 (72,49 %)
NON .... 95 598 (27,50 %)

24 avril 1988. – Vot., 867 931 ; Abs., 20,02 % ; Exp., 854 539. Le Pen, 225 595 (26,39) ; Chirac, 126 249 (14,77).

MARSEILLE

Ins., 478 412 ; Vot., 151 639
Abs., 68,30 % ; Exp., 141 371

OUI .... 102 211 (72,29 %)
NON .... 39 160 (27,70 %)

24 avril 1988. – Vot., 366 683 ; Abs., 23,95 % ; Exp., 361 804. Le Pen, 102 541 (28,34) ; Chirac, 53 110 (14,67).

AIX-EN-PROVENCE

Ins., 71 940 ; Vot., 27 996
Abs., 61,08 % ; Exp., 25 625

OUI .... 17 450 (68,09 %)
NON .... 8 175 (31,90 %)

24 avril 1988. – Vot., 58 591 ; Abs., 18,72 % ; Exp., 57 770. Le Pen, 13 428 (23,24) ; Chirac, 11 236 (19,44).

ALLAUCH

Ins., 11 654 ; Vot., 4 582
Abs., 60,68 % ; Exp., 4 157

OUI .... 3 043 (73,20 %)
NON .... 1 114 (26,79 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 736 ; Abs., 16,33 % ; Exp., 9 565. Le Pen, 2 487 (26,00) ; Chirac, 1 333 (13,93).

ARLES

Ins., 32 182 ; Vot., 12 351
Abs., 61,62 % ; Exp., 11 185

OUI .... 8 727 (78,02 %)
NON .... 2 458 (21,97 %)

24 avril 1988. – Vot., 26 866 ; Abs., 16,91 % ; Exp., 26 412. Le Pen, 5 498 (20,81) ; Chirac, 3 971 (15,03).

AUBAGNE

Ins., 25 852 ; Vot., 9 344
Abs., 63,83 % ; Exp., 8 418

OUI .... 6 107 (72,54 %)
NON .... 2 311 (27,45 %)

24 avril 1988. – Vot., 21 148 ; Abs., 18,43 % ; Exp., 20 756. Le Pen, 5 462 (26,31) ; Chirac, 2 690 (12,96).

BERRE-L'ÉTANG

Ins., 6 448 ; Vot., 2 483
Abs., 61,49 % ; Exp., 2 259

OUI .... 1 824 (80,74 %)
NON .... 435 (19,25 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 385 ; Abs., 16,56 % ; Exp., 5 285. Le Pen, 1 358 (25,69) ; Chirac, 480 (9,08).

CHATEAURENARD

Ins., 7 682 ; Vot., 2 615
Abs., 65,95 % ; Exp., 2 266

OUI .... 1 619 (71,44 %)
NON .... 647 (28,55 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 327 ; Abs., 19,21 % ; Exp., 6 181. Le Pen, 1 785 (28,87) ; Chirac, 969 (15,67).

LA CIOTAT

Ins., 21 800 ; Vot., 7 570
Abs., 65,27 % ; Exp., 6 908

OUI .... 4 880 (70,64 %)
NON .... 2 028 (29,35 %)

24 avril 1988. – Vot., 18 199 ; Abs., 17,10 % ; Exp., 17 860. Le Pen, 4 667 (26,13) ; Chirac, 2 542 (14,23).

GARDANNE

Ins., 11 221 ; Vot., 3 494
Abs., 68,86 % ; Exp., 3 208

OUI .... 2 489 (77,58 %)
NON .... 719 (22,41 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 058 ; Abs., 19,21 % ; Exp., 8 896. Le Pen, 2 287 (25,70) ; Chirac, 1 000 (11,24).

ISTRES

Ins., 19 914 ; Vot., 8 005
Abs., 59,80 % ; Exp., 7 234

OUI .... 5 445 (75,26 %)
NON .... 1 789 (24,73 %)

24 avril 1988. – Vot., 16 555 ; Abs., 16,73 % ; Exp., 16 222. Le Pen, 3 787 (23,34) ; Chirac, 1 981 (12,21).

MARIGNANE

Ins., 20 081 ; Vot., 6 536
Abs., 67,45 % ; Exp., 6 053

OUI .... 3 646 (60,23 %)
NON .... 2 407 (39,76 %)

24 avril 1988. – Vot., 15 812 ; Abs., 21,85 % ; Exp., 15 550. Le Pen, 5 251 (33,76) ; Chirac, 1 801 (11,58).

MARTIGUES

Ins., 26 142 ; Vot., 10 047
Abs., 61,56 % ; Exp., 9 288

OUI .... 7 144 (76,91 %)
NON .... 2 144 (23,08 %)

24 avril 1988. – Vot., 21 805 ; Abs., 16,57 % ; Exp., 21 462. Le Pen, 4 958 (23,11) ; Chirac, 2 507 (11,68).

MIRAMAS

Ins., 13 544 ; Vot., 4 746
Abs., 64,95 % ; Exp., 4 266

OUI .... 3 152 (73,88 %)
NON .... 1 114 (26,11 %)

24 avril 1988. – Vot., 11 105 ; Abs., 18,70 % ; Exp., 10 896. Le Pen, 2 809 (25,78) ; Chirac, 1 088 (9,98).

LES PENNES-MIRABEAU

Ins., 13 142 ; Vot., 4 550
Abs., 65,37 % ; Exp., 4 232

OUI .... 3 155 (74,55 %)
NON .... 1 077 (25,44 %)

24 avril 1988. – Vot., 10 552 ; Abs., 19,56 % ; Exp., 10 402. Le Pen, 3 125 (30,04) ; Chirac, 1 073 (10,31).

PORT-DE-BOUC

Ins., 11 031 ; Vot., 3 771
Abs., 65,81 % ; Exp., 3 575

OUI .... 2 978 (83,30 %)
NON .... 597 (16,69 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 015 ; Abs., 18,79 % ; Exp., 8 866. Le Pen, 1 754 (19,78) ; Chirac, 549 (6,19).

PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE

Ins., 6 058 ; Vot., 2 044
Abs., 66,25 % ; Exp., 1 837

OUI .... 1 428 (77,73 %)
NON .... 409 (22,26 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 152 ; Abs., 15,26 % ; Exp., 5 045. Le Pen, 1 082 (21,44) ; Chirac, 340 (6,73).

ROGNAC

Ins., 6 586 ; Vot., 2 383
Abs., 63,81 % ; Exp., 2 151

OUI .... 1 573 (73,12 %)
NON .... 578 (26,87 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 402 ; Abs., 18,06 % ; Exp., 5 305. Le Pen, 1 471 (27,72) ; Chirac, 621 (11,70).

SALON-DE-PROVENCE

Ins., 22 763 ; Vot., 9 044
Abs., 60,26 % ; Exp., 7 709

OUI .... 5 203 (67,49 %)
NON .... 2 506 (32,50 %)

24 avril 1988. – Vot., 18 641 ; Abs., 18,03 % ; Exp., 18 309. Le Pen, 4 844 (26,45) ; Chirac, 3 253 (17,76).

SEPTÈMES-LES-VALLONS

Ins., 6 844 ; Vot., 2 493
Abs., 63,57 % ; Exp., 2 364

OUI .... 1 805 (76,35 %)
NON .... 559 (23,64 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 791 ; Abs., 15,50 % ; Exp., 5 710. Le Pen, 1 583 (27,72) ; Chirac, 471 (8,24).

TARASCON

Ins., 7 792 ; Vot., 2 818
Abs., 63,83 % ; Exp., 2 416

OUI .... 1 773 (73,38 %)
NON .... 643 (26,61 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 441 ; Abs., 18,11 % ; Exp., 6 308. Le Pen, 1 477 (23,41) ; Chirac, 898 (14,23).

VITROLLES

Ins., 15 759 ; Vot., 5 995
Abs., 61,95 % ; Exp., 5 487

OUI .... 3 876 (70,63 %)
NON .... 1 611 (29,36 %)

24 avril 1988. – Vot., 12 882 ; Abs., 18,17 % ; Exp., 12 677. Le Pen, 3 766 (29,70) ; Chirac, 1 601 (12,62).

Le « oui » l'emporte avec 72,49 % pour une participation inférieure de 4,6 points à celle des cantonales (35,19 % de votants contre 39,83 %). Le pourcentage des bulletins blancs ou nuls (8,5 % des votants) est nettement supérieur à celui de l'élection présidentielle (1,33 %), des élections législatives (1,24 %), ainsi que des cantonales (7,58 %). Mais à Marseille, où M. Jean-Claude Gaudin s'était prononcé à titre personnel pour le vote blanc, il n'est que de 6,77 %.

C'est dans les villes dirigées par la droite que le nombre des « non » est le plus important : Marignane (39,76 %), Salon-de-Provence (32,50 %) et Aix-en-Provence (31,90 %). A Marseille, il correspond sensiblement à la moyenne départementale (27,70 % contre 27,50 %). Pour l'anecdote, la petite ville de Carnoux-en-Provence, où ont été accueillis en grand nombre les pieds-noirs après l'indépendance de l'Algérie, a voté « non » à 50,85 %.

La corrélation avec les suffrages obtenus par M. Le Pen à l'élection présidentielle n'apparaît pas clairement. Le « non » est toutefois supérieur au vote Le Pen dans une majorité de villes de droite, mais aussi de gauche. Une fraction de l'électorat UDF, voire RPR, n'a donc pas suivi les consignes données par les deux composantes de la droite. Tel est notamment le cas, à droite, d'Aix-en-Provence, Salon-de-Provence, Marignane, et à gauche de La Ciotat et Aubagne.

Les villes où le « oui » est le plus fort sont toutes de gauche : Port-de-Bouc (PC) obtenant le record avec 83,30 %. Dans la seule ville importante dirigée par un maire RPR, Arles, la participation (38,38 %) a été relativement importante et le « oui » l'a emporté à 78,02 %.

CALVADOS

Ins., 413 406 ; Vot., 152 275
Abs., 63,16 % ; Exp., 135 050

OUI ...... 109 696 (81,22 %)
NON .... 25 354 (18,77 %)

24 avril 1988. – Vot., 339 319 ; Abs., 18,11 % ; Exp., 333 018. Chirac, 66 242 (19,89) ; Le Pen, 36 822 (11,05).

CAEN

Ins., 66 212 ; Vot., 25 104
Abs., 62,08 % ; Exp., 22 824

OUI .... 19 153 (83,91 %)
NON .... 3 671 (16,08 %)

24 avril 1988. – Vot., 50 947 ; Abs., 23,10 % ; Exp., 50 182. Chirac, 9 597 (19,12) ; Le Pen, 5 059 (10,08).

BAYEUX

Ins., 9 490 ; Vot., 3 265
Abs., 65,59 % ; Exp., 2 868

OUI .... 2 354 (82,07 %)
NON .... 514 (17,92 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 413 ; Abs., 22,20 % ; Exp., 7 291. Chirac, 1 460 (20,02) ; Le Pen, 633 (8,68).

FALAISE

Ins., 5 237 ; Vot., 1 885
Abs., 64,00 % ; Exp., 1 698

OUI .... 1 391 (81,91 %)
NON .... 307 (18,08 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 131 ; Abs., 21,58 % ; Exp., 4 052. Chirac, 710 (17,52) ; Le Pen, 377 (9,30).

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR

Ins., 12 889 ; Vot., 4 777
Abs., 62,93 % ; Exp., 4 477

OUI .... 3 992 (89,16 %)
NON .... 485 (10,83 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 732 ; Abs., 24,66 % ; Exp., 9 565. Chirac, 920 (9,61) ; Le Pen, 907 (9,48).

HONFLEUR

Ins., 5 918 ; Vot., 1 742
Abs., 70,56 % ; Exp., 1 542

OUI .... 1 254 (81,32 %)
NON .... 288 (18,67 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 209 ; Abs., 28,11 % ; Exp., 4 136. Chirac, 738 (17,84) ; Le Pen, 473 (11,43).

LISIEUX

Ins., 14 879 ; Vot., 5 516
Abs., 62,92 % ; Exp., 4 813

OUI .... 3 917 (81,38 %)
NON .... 896 (18,61 %)

24 avril 1988. – Vot., 11 968 ; Abs., 20,21 % ; Exp., 11 883. Chirac, 2 377 (20,34) ; Le Pen, 1 234 (10,56).

MONDEVILLE

Ins., 6 513 ; Vot., 2 607
Abs., 59,97 % ; Exp., 2 431

OUI .... 2 200 (90,49 %)
NON .... 231 (9,50 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 234 ; Abs., 19,96 % ; Exp., 5 130. Chirac, 502 (9,78) ; Le Pen, 443 (8,63).

VIRE

Ins., 9 002 ; Vot., 3 506
Abs., 61,05 % ; Exp., 3 004

OUI .... 2 511 (83,58 %)
NON .... 493 (16,41 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 335 ; Abs., 19,12 % ; Exp., 7 107. Chirac, 1 479 (20,81) ; Le Pen, 572 (8,04).

Le taux moyen d'abstention (63,16 %) connaît à Honfleur un dépassement spectaculaire : 70,56 % des électeurs de cette commune ne se sont pas rendus aux urnes. L'abstention a frappé également les municipalités orientées à droite et celles où la gauche est plus influente. A Hérouville-Saint-Clair (18 889 inscrits), la venue du leader du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, quelques jours avant le scrutin n'aura pas été déterminante : le « oui » l'emporte il est vrai à 89,16 %, mais la participation n'a été que de 37,07 %.

CANTAL

Ins., 124 579 ; Vot., 39 332
Abs., 68,42 % ; Exp., 33 392

OUI .... 27 428 (82,13 %)
NON .... 5 964 (17,86 %)

24 avril 1988. – Vot., 103 563 ; Abs., 17,30 % ; Exp., 101 737. Chirac, 38 097 (37,44) ; Le Pen, 7 225 (7,10).

AURILLAC

Ins., 18 958 ; Vot., 6 970
Abs., 63,23 % ; Exp., 6 193

OUI .... 5 356 (86,48 %)
NON .... 837 (13,51 %)

24 avril 1988. – Vot., 15 823 ; Abs., 16,70 % ; Exp., 15 516. Chirac, 4 184 (26,96) ; Le Pen, 1 283 (8,26).

ARPAJON-SUR-CÈRE

Ins., 3 694 ; Vot., 1 394
Abs., 62,26 % ; Exp., 1 187

OUI .... 1 046 (88,12 %)
NON .... 141 (11,87 %)

24 avril 1988. – Vot., 3 234 ; Abs., 12,83 % ; Exp., 3 160. Chirac, 797 (25,22) ; Le Pen, 253 (8,00).

MAURIAC

Ins., 3 047 ; Vot., 942
Abs., 69,08 % ; Exp., 833

OUI .... 729 (87,51 %)
NON .... 104 (12,48 %)

24 avril 1988. – Vot., 2 481 ; Abs., 18,46 % ; Exp., 2 427. Chirac, 827 (34,07) ; Le Pen, 169 (6,96).

SAINT-FLOUR

Ins., 4 415 ; Vot., 1 371
Abs., 68,94 % ; Exp., 1 170

OUI .... 936 (80,00 %)
NON .... 234 (20,00 %)

24 avril 1988. – Vot., 3 694 ; Abs., 16,63 % ; Exp., 3 629. Chirac, 1 161 (31,99) ; Le Pen, 359 (9,89).

Le Cantal, dans son ensemble favorable au RPR, connaît un taux d'abstention supérieur à la moyenne nationale (68,42 %), tandis que les bulletins nuls sont fort nombreux (4,76 % des inscrits). Ces proportions ne se retrouvent pas tout à fait dans les zones urbaines, notamment dans les villes dont les municipalités sont de gauche, comme Aurillac (36,8 % de votants et 86,48 % de « oui ») et Arpajon-sur-Cère (37,73 % de votants et 88,12 % de « oui »).

CHARENTE

Ins., 250 224 ; Vot., 94 905
Abs., 62,07 % ; Exp., 82 207

OUI .... 68 429 (83,23 %)
NON .... 13 778 (16,76 %)

24 avril 1988. – Vot., 208 149 ; Abs., 17,42 % ; Exp., 203 288. Chirac, 39 768 (19,56) ; Le Pen, 18 081 (8,89).

ANGOULÊME

Ins., 27 550 ; Vot., 10 226
Abs., 62,88 % ; Exp., 9 092

OUI .... 7 497 (82,45 %)
NON .... 1 595 (17,54 %)

24 avril 1988. – Vot., 21 628 ; Abs., 22,97 % ; Exp., 21 254. Chirac, 4 325 (20,34) ; Le Pen, 2 217 (10,43).

COGNAC

Ins., 12 884 ; Vot., 3 953
Abs., 69,31 % ; Exp., 3 490

OUI .... 2 849 (81,63 %)
NON .... 641 (18,36 %)

24 avril 1988. – Vot., 10 083 ; Abs., 22,42 % ; Exp., 9 916. Chirac, 2 149 (21,67) ; Le Pen, 937 (9,44).

RUELLE

Ins., 5 420 ; Vot., 2 316
Abs., 57,26 % ; Exp., 2 106

OUI .... 1 853 (87,98 %)
NON .... 253 (12,01 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 514 ; Abs., 16,93 % ; Exp., 4 426. Chirac, 546 (12,33) ; Le Pen, 374 (8,45).

SOYAUX

Ins., 6 315 ; Vot., 2 470
Abs., 60,88 % ; Exp., 2 235

OUI .... 1 869 (83,62 %)
NON .... 366 (16,37 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 108 ; Abs., 19,62 % ; Exp., 5 024. Chirac, 807 (16,06) ; Le Pen, 493 (9,81).

Dans les cantons les plus favorables à la gauche, la participation dépasse les 40 % ; dans ceux favorables à la droite, elle est en dessous de 35 %. A Cognac, dont le maire est l'ancien député RPR Francis Hardy, la participation tombe à 30,6 %.

Certains des bulletins nuls (13,38 % des votants) portaient des inscriptions du style : « Je vote, mais je ne sais pas pourquoi. »

CHARENTE-MARITIME

Ins., 381 295 ; Vot., 132 227
Abs., 65,32 % ; Exp., 116 320

OUI .... 94 441 (81,19 %)
NON .... 21 879 (18,80 %)

24 avril 1988. – Vot., 306 646 ; Abs., 19,50 % ; Exp., 299 939. Chirac, 60 534 (20,18) ; Le Pen, 33 497 (11,16).

LA ROCHELLE

Ins., 44 172 ; Vot., 15 794
Abs., 64,24 % ; Exp., 14 407

OUI .... 12 095 (83,95 %)
NON .... 2 312 (16,04 %)

24 avril 1988. – Vot., 34 530 ; Abs., 21,68 % ; Exp., 34 000. Chirac, 6 086 (17,90) ; Le Pen, 3 829 (11,26).

ROCHEFORT

Ins., 16 494 ; Vot., 5 105
Abs., 69,04 % ; Exp., 4 621

OUI .... 3 664 (79,29 %)
NON .... 957 (20,70 %)

24 avril 1988. – Vot., 12 262 ; Abs., 26,03 % ; Exp., 12 030. Chirac, 2 336 (19,41) ; Le Pen, 1 386 (11,52).

ROYAN

Ins., 13 537 ; Vot., 4 298
Abs., 68,24 % ; Exp., 3 798

OUI .... 2 922 (76,93 %)
NON .... 876 (23,06 %)

24 avril 1988. – Vot., 10 524 ; Abs., 23,07 % ; Exp., 10 369. Chirac, 2 902 (27,98) ; Le Pen, 1 388 (13,18).

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Ins., 6 060 ; Vot., 2 177
Abs., 64,07 % ; Exp., 1 894

OUI .... 1 541 (81,36 %)
NON .... 353 (18,63 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 853 ; Abs., 19,97 % ; Exp., 4 740. Chirac, 969 (20,44) ; Le Pen, 402 (8,48).

SAINTES

Ins., 17 855 ; Vot., 7 002
Abs., 60,78 % ; Exp., 6 239

OUI .... 5 332 (85,46 %)
NON .... 907 (14,53 %)

24 avril 1988. – Vot., 13 954 ; Abs., 22,91 % ; Exp., 13 677. Chirac, 2 182 (15,96) ; Le Pen, 1 286 (9,40).

Les résultats de Royan, dont le maire, M. Jean-Noël de Lipkowski (RPR), avait appelé à voter « oui », étaient particulièrement attendus. Mais ils ne sont guère différents de l'ensemble du département.

A Rochefort, le taux d'abstention particulièrement élevé (près de 70 %) n'est pas non plus significatif. On ne peut en déduire un respect des consignes du RPR, dont le maire, M. Jean-Louis Frot (div. d.) est assez proche. En effet, aux récentes élections cantonales, le taux d'abstention avait été particulièrement important.

CHER

Ins., 225 129 ; Vot., 84 509
Abs., 62,46 % ; Exp., 73 281

OUI .... 59 431 (81,10 %)
NON .... 13 850 (18,89 %)

24 avril 1988. – Vot., 185 246 ; Abs., 17,79 % ; Exp., 181 212. Chirac, 33 926 (18,72) ; Le Pen, 20 963 (11,56).

BOURGES

Ins., 46 803 ; Vot., 16 605
Abs., 64,52 % ; Exp., 14 683

OUI .... 12 073 (82,22 %)
NON .... 2 610 (17,77 %)

24 avril 1988. – Vot., 36 839 ; Abs., 21,56 % ; Exp., 36 149. Chirac, 6 167 (17,06) ; Le Pen, 4 407 (12,19).

SAINT-AMAND-MONTROND

Ins., 8 546 ; Vot., 2 827
Abs., 66,92 % ; Exp., 2 489

OUI .... 2 026 (81,39 %)
NON .... 463 (18,60 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 830 ; Abs., 20,36 % ; Exp., 6 664. Chirac, 1 560 (23,40) ; Le Pen, 657 (9,85).

SAINT-DOULCHARD

Ins., 5 672 ; Vot., 1 971
Abs., 65,25 % ; Exp., 1 737

OUI .... 1 425 (82,03 %)
NON .... 312 (17,96 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 713 ; Abs., 16,95 % ; Exp., 4 616. Chirac, 799 (17,30) ; Le Pen, 597 (12,93).

VIERZON

Ins., 21 544 ; Vot., 7 645
Abs., 64,51 % ; Exp., 6 943

OUI .... 5 976 (86,07 %)
NON .... 967 (13,92 %)

24 avril 1988. – Vot., 17 117 ; Abs., 21,15 % ; Exp., 16 744. Chirac, 2 306 (13,77) ; Le Pen, 1 874 (11,19).

Signe de désintérêt : la difficulté dans certains bureaux de vote à trouver le nombre d'assesseurs suffisant. Au total, pour l'ensemble du département, le « oui » a obtenu 81,10 %. La participation a été relativement plus élevée en campagne qu'en milieu urbain, les quatre principales villes du Cher (Bourges, Saint-Amand-Montrond, Vierzon et Saint-Doulchard) n'atteignant que 33 et 35 % de participation. Dans ce contexte, le seul véritable fait à noter est le score du « non » en Sancerrois. Ainsi, à Verdigny, où seuls 27,53 % des électeurs ont voté, le « non » obtient 44,23 % et à Bué (participation de 36,84 %) le « non » atteint 48,38 %.

CORREZE

Ins., 184 416 ; Vot., 75 647
Abs., 58,98 % ; Exp., 63 762

OUI .... 54 908 (86,11 %)
NON .... 8 854 (13,88 %)

24 avril 1988. – Vot., 161 992 ; Abs., 12,48 % ; Exp., 158 903. Chirac, 62 257 (39,17) ; Le Pen, 9 418 (5,92).

TULLE

Ins., 11 844 ; Vot., 4 721
Abs., 74,94 % ; Exp., 4 116

OUI .... 3 617 (87,87 %)
NON .... 499 (12,12 %)

24 avril 1988. – Vot., 10 198 ; Abs., 14,15 % ; Exp., 9 999. Chirac, 3 595 (35,95) ; Le Pen, 486 (4,86).

BRIVE-LA-GAILLARDE

Ins., 33 004 ; Vot., 13 315
Abs., 59,65 % ; Exp., 11 389

OUI .... 9 392 (82,46 %)
NON .... 1 997 (17,53 %)

24 avril 1988. – Vot., 28 366 ; Abs., 14,35 % ; Exp., 27 776. Chirac, 9 881 (35,57) ; Le Pen, 2 642 (9,51).

MALEMORT-SUR-CORREZE

Ins., 4 472 ; Vot., 1 940
Abs., 56,61 % ; Exp., 1 690

OUI .... 1 411 (83,49 %)
NON .... 279 (16,50 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 032 ; Abs., 10,12 % ; Exp., 3 952. Chirac, 1 356 (34,31) ; Le Pen, 361 (9,13).

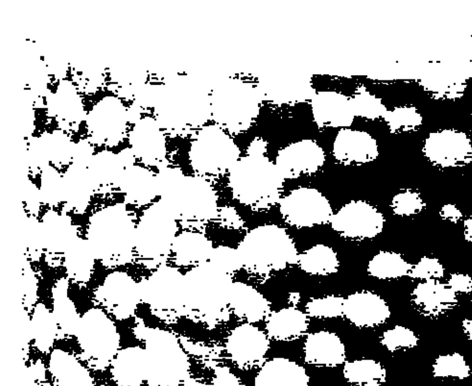
USSEL

Ins., 7 322 ; Vot., 2 291
Abs., 68,71 % ; Exp., 1 985

OUI .... 1 676 (84,43 %)
NON .... 309 (15,56 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 382 ; Abs., 12,87 % ; Exp., 6 227. Chirac, 2 991 (48,03) ; Le Pen, 366 (5,87).

Avec 41 % de participation la Corrèze se situe dans une honnête moyenne nationale. La prise de position du député et maire RPR de Brive, M. Jean Charbonnel, en faveur du « oui » n'a



la Nouvelle-Calédonie

pas reçu d'écho significatif dans sa ville. De même la circonscription d'Ussel de M. Jacques Chirac n'a pas été plus sensible à l'appel national de son député : à peine peut-on y enregistrer une légère baisse des votants par rapport à l'ensemble du département. Cependant, avec 15,71 %, les bulletins blancs ou nuls sont plus importants que la moyenne nationale.

CORSE-DU-SUD

Ins., 91 379 ; Vot., 21 952
Abs., 75,97 % ; Exp., 21 048

OUI .... 17 122 (81,34 %)
NON .... 3 926 (18,65 %)

24 avril 1988. – Vot., 62 985 ; Abs., 31,56 % ; Exp., 61 927. Chirac, 19 850 (31,73) ; Le Pen, 9 174 (14,81).

AJACCIO

Ins., 26 448 ; Vot., 5 638
Abs., 78,68 % ; Exp., 5 385

OUI .... 4 034 (74,91 %)
NON .... 1 351 (25,08 %)

24 avril 1988. – Vot., 18 883 ; Abs., 29,08 % ; Exp., 18 352. Chirac, 5 584 (30,42) ; Le Pen, 3 246 (17,68).

PORTO-VECCHIO

Ins., 5 260 ; Vot., 906
Abs., 82,77 % ; Exp., 873

OUI .... 654 (74,91 %)
NON .... 219 (25,08 %)

24 avril 1988. – Vot., 3 673 ; Abs., 30,71 % ; Exp., 3 626. Chirac, 1 390 (38,33) ; Le Pen, 596 (16,43).

SARTENE

Ins., 2 839 ; Vot., 1 032
Abs., 63,64 % ; Exp., 998

OUI .... 933 (93,48 %)
NON .... 65 (6,51 %)

24 avril 1988. – Vot., 2 327 ; Abs., 18,91 % ; Exp., 2 295. Chirac, 456 (19,86) ; Le Pen, 261 (11,37).

Outre le peu de mobilisation qu'a suscité la campagne électorale, le taux d'abstention de 75,98 % peut s'expliquer par le fait que le RPR est majoritaire en Corse-du-Sud et que son mot d'ordre de non-participation a été d'autant plus suivi que certains électeurs craignent que pour la Corse le gouvernement s'inspire du modèle calédonien. Le Front national, seul parti à prôner le « non » et crédité de 9 173 voix au premier tour de l'élection présidentielle, n'a mobilisé que 3 926 suffrages sur le « non ».

HAUTE-CORSE

Ins., 113 347 ; Vot., 29 623
Abs., 73,86 % ; Exp., 28 177

OUI .... 23 652 (83,94 %)
NON .... 4 525 (16,05 %)

24 avril 1988. – Vot., 76 494 ; Abs., 33,22 % ; Exp., 75 255. Chirac, 22 868 (30,38) ; Le Pen, 9 040 (12,01).

BASTIA

Ins., 20 338 ; Vot., 4 843
Abs., 76,18 % ; Exp., 4 439

OUI .... 3 830 (86,28 %)
NON .... 609 (13,71 %)

24 avril 1988. – Vot., 13 045 ; Abs., 36,66 % ; Exp., 12 548. Chirac, 2 724 (21,70) ; Le Pen, 1 924 (15,33).

CALVI

Ins., 2 752 ; Vot., 549
Abs., 80,05 % ; Exp., 519

OUI .... 368 (70,90 %)
NON .... 151 (29,09 %)

24 avril 1988. – Vot., 1 869 ; Abs., 32,06 % ; Exp., 1 854. Chirac, 498 (26,86) ; Le Pen, 476 (25,67).

CORTE

Ins., 3 968 ; Vot., 935
Abs., 76,43 % ; Exp., 882

OUI .... 778 (88,20 %)
NON .... 104 (11,79 %)

24 avril 1988. – Vot., 2 579 ; Abs., 36,11 % ; Exp., 2 518. Chirac, 793 (31,49) ; Le Pen, 286 (11,35).

Le fort taux d'abstention peut s'expliquer, d'une part, par l'absence d'une réelle campagne électorale, que seuls les nationalistes ont animée en organisant l'unique réunion publique d'appel au vote favorable, et, d'autre part, par la discrétion du MRG, le parti dominant dans le département, en butte aux critiques du ministre de l'intérieur et qui a certainement voulu démontrer au PS local que, sans lui, aucune victoire ne sera possible aux prochaines municipales.

Le nombre des « oui » – formés par l'union des nationalistes, du PCF et du PS – reste pour M. Jean Zuccarelli, le maire MRG de Bastia, la preuve la plus évidente que le PS conduit par M. Laurent Croce, premier adjoint, ne pourra pas constituer une concurrence de poids en mars prochain.

COTE-D'OR

Ins., 310 939 ; Vot., 109 050
Abs., 64,92 % ; Exp., 96 064

OUI .... 74 602 (77,65 %)
NON .... 21 462 (22,34 %)

24 avril 1988. – Vot., 254 901 ; Abs., 18,49 % ; Exp., 250 238. Chirac, 55 175 (22,04) ; Le Pen, 34 833 (13,91).

DIJON

Ins., 75 226 ; Vot., 26 361
Abs., 64,95 % ; Exp., 23 871

OUI .... 18 686 (78,27 %)
NON .... 5 185 (21,72 %)

24 avril 1988. – Vot., 60 662 ; Abs., 19,64 % ; Exp., 59 729. Chirac, 13 943 (23,34) ; Le Pen, 8 139 (13,62).

BEAUNE

Ins., 12 024 ; Vot., 3 620
Abs., 69,89 % ; Exp., 3 235

OUI .... 2 500 (77,27 %)
NON .... 735 (22,72 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 738 ; Abs., 19,08 % ; Exp., 9 540. Chirac, 2 192 (22,97) ; Le Pen, 1 277 (13,38).

CHENOVE

Ins., 4 506 ; Vot., 1 603
Abs., 64,42 % ; Exp., 1 461

OUI .... 1 226 (83,91 %)
NON .... 235 (16,08 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 586 ; Abs., 25,24 % ; Exp., 7 489. Le Pen, 1 285 (17,20) ; Chirac, 963 (12,89).

LONGVIC

Ins., 4 646 ; Vot., 1 366
Abs., 70,59 % ; Exp., 1 247

OUI .... 961 (77,06 %)
NON .... 286 (22,93 %)

24 avril 1988. – Vot., 3 576 ; Abs., 23,04 % ; Exp., 3 498. Le Pen, 625 (17,86) ; Chirac, 608 (17,38).

MONTBARD

Ins., 4 594 ; Vot., 1 618
Abs., 64,78 % ; Exp., 1 447

OUI .... 1 188 (82,10 %)
NON .... 259 (17,89 %)

24 avril 1988. – Vot., 3 783 ; Abs., 17,90 % ; Exp., 3 690. Chirac, 590 (15,98) ; Le Pen, 389 (10,54).

TALANT

Ins., 7 324 ; Vot., 2 728
Abs., 62,75 % ; Exp., 2 474

OUI .... 1 958 (79,14 %)
NON .... 516 (20,85 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 058 ; Abs., 17,45 % ; Exp., 5 950. Chirac, 1 333 (22,40) ; Le Pen, 796 (13,37).

La participation se situe au-dessous de la moyenne nationale (35,07 %), résultat qui est à l'image de la campagne électorale qui s'y est déroulée. Le RPR ne s'est pas du tout exprimé pas plus que le Parti communiste. Le Parti socialiste, quant à lui, a publié un communiqué dans la presse locale, tandis que le Front national tenait une conférence de presse et une réunion publique. Des quatre départements bourguignons, la Côte-d'Or se situe à la troisième place pour le taux de participation, après la Nièvre et l'Yonne.

COTES-DU-NORD

Ins., 411 755 ; Vot., 170 153
Abs., 58,67 % ; Exp., 149 706

OUI ...... 129 997 (86,83 %)
NON .... 19 709 (13,16 %)

24 avril 1988. – Vot., 353 138 ; Abs., 14,46 % ; Exp., 347 495. Chirac, 66 718 (18,91) ; Le Pen, 28 627 (8,23).

SAINT-BRIEUC

Ins., 32 489 ; Vot., 13 399
Abs., 58,75 % ; Exp., 12 117

OUI .... 10 493 (86,59 %)
NON .... 1 624 (13,40 %)

24 avril 1988. – Vot., 26 356 ; Abs., 19,18 % ; Exp., 25 998. Chirac, 4 631 (17,81) ; Le Pen, 2 345 (9,01).

DINAN

Ins., 7 796 ; Vot., 3 062
Abs., 60,72 % ; Exp., 2 678

OUI .... 2 185 (81,59 %)
NON .... 493 (18,40 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 338 ; Abs., 19,23 % ; Exp., 6 210. Chirac, 1 388 (22,35) ; Le Pen, 669 (10,77).

LAMBALLE

Ins., 7 011 ; Vot., 2 941
Abs., 58,05 % ; Exp., 2 554

OUI .... 2 250 (88,09 %)
NON .... 304 (11,90 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 144 ; Abs., 12,70 % ; Exp., 6 057. Chirac, 1 238 (20,43) ; Le Pen, 386 (6,37).

LANNION

Ins., 11 514 ; Vot., 4 767
Abs., 58,59 % ; Exp., 4 333

OUI .... 3 842 (88,66 %)
NON .... 491 (11,33 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 519 ; Abs., 17,55 % ; Exp., 9 366. Chirac, 1 635 (17,45) ; Le Pen, 740 (7,90).

LOUDÉAC

Ins., 6 774 ; Vot., 2 538
Abs., 62,53 % ; Exp., 2 224

OUI .... 1 976 (88,84 %)
NON .... 248 (11,15 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 796 ; Abs., 14,41 % ; Exp., 5 688. Chirac, 1 218 (21,42) ; Le Pen, 360 (6,33).

PLÉRIN

Ins., 8 793 ; Vot., 3 686
Abs., 58,08 % ; Exp., 3 319

OUI .... 2 910 (87,67 %)
NON .... 409 (12,32 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 308 ; Abs., 17,11 % ; Exp., 7 183. Chirac, 1 214 (16,90) ; Le Pen, 730 (10,16).

PLOUFRAGAN

Ins., 7 164 ; Vot., 2 989
Abs., 58,27 % ; Exp., 2 673

OUI .... 2 359 (88,25 %)
NON .... 314 (11,74 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 097 ; Abs., 14,94 % ; Exp., 5 966. Chirac, 776 (13,00) ; Le Pen, 482 (8,07).

La participation est une nouvelle fois plus élevée que la moyenne nationale. C'est une habitude dans ce département ancré à gauche depuis plus d'une décennie. Les écarts entre les taux de participation sont relativement faibles, quelle que soit la dominante politique des villes ou des circonscriptions. A gauche, le PC a joué le jeu, et le pourcentage de votants dans des villes à majorité communiste comme Plérin, Ploufragan sont dans la bonne moyenne. A droite, les villes de Dinan et plus encore de Loudéac ont marqué leur différence, mais on y a voté « oui » plus qu'ailleurs – sauf à Dinan (81,59 %). Quant à Lannion (à majorité RPR), le pourcentage tant des votants que des « oui » est proche de la moyenne du département.

CREUSE

Ins., 110 525 ; Vot., 39 052
Abs., 64,66 % ; Exp., 33 726

OUI .... 29 090 (86,25 %)
NON .... 4 636 (13,74 %)

24 avril 1988. – Vot., 89 163 ; Abs., 19,78 % ; Exp., 86 933. Chirac, 24 522 (28,20) ; Le Pen, 6 770 (7,78).

GUÉRET

Ins., 9 723 ; Vot., 3 836
Abs., 60,54 % ; Exp., 3 360

OUI .... 2 928 (87,14 %)
NON .... 432 (12,85 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 825 ; Abs., 19,28 % ; Exp., 7 642. Chirac, 1 934 (25,30) ; Le Pen, 650 (8,50).

AUBUSSON

Ins., 3 600 ; Vot., 1 334
Abs., 62,94 % ; Exp., 1 171

OUI .... 987 (84,28 %)
NON .... 184 (15,71 %)

24 avril 1988. – Vot., 3 034 ; Abs., 15,81 % ; Exp., 2 939. Chirac, 799 (27,18) ; Le Pen, 246 (8,37).

LA SOUTERRAINE

Ins., 3 980 ; Vot., 1 549
Abs., 61,08 % ; Exp., 1 364

OUI .... 1 200 (87,97 %)
NON .... 164 (12,02 %)

24 avril 1988. – Vot., 3 211 ; Abs., 19,52 % ; Exp., 3 122. Chirac, 648 (20,76) ; Le Pen, 220 (7,04).

La participation a été faible, mais la proportion de « oui » (86,25 %) a été élevée : les électeurs qui se sont déplacés étaient largement favorables au projet de loi. Les bulletins blancs ou nuls et les bulletins « non » sont sensiblement égaux.

DORDOGNE

Ins., 300 451 ; Vot., 132 208
Abs., 55,99 % ; Exp., 112 012

OUI .... 91 190 (81,41 %)
NON .... 20 822 (18,58 %)

24 avril 1988. – Vot., 257 774 ; Abs., 14,64 % ; Exp., 251 557. Chirac, 59 791 (23,76) ; Le Pen, 24 682 (9,81).

PÉRIGUEUX

Ins., 21 228 ; Vot., 8 026
Abs., 62,19 % ; Exp., 6 937

OUI .... 5 605 (80,79 %)
NON .... 1 332 (19,20 %)

24 avril 1988. – Vot., 17 079 ; Abs., 19,98 % ; Exp., 16 742. Chirac, 4 688 (28,00) ; Le Pen, 1 560 (9,31).

BERGERAC

Ins., 19 357 ; Vot., 8 070
Abs., 58,30 % ; Exp., 6 956

OUI .... 5 345 (76,84 %)
NON .... 1 611 (23,15 %)

24 avril 1988. – Vot., 16 043 ; Abs., 17,64 % ; Exp., 15 699. Chirac, 3 277 (20,87) ; Le Pen, 2 427 (15,45).

COULOUNIEIX-CHAMIERS

Ins., 6 120 ; Vot., 2 756
Abs., 54,96 % ; Exp., 2 471

OUI .... 2 103 (85,10 %)
NON .... 368 (14,89 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 254 ; Abs., 15,20 % ; Exp., 5 133. Chirac, 883 (17,20) ; Le Pen, 435 (8,47).

(Lire la suite page 20.)

Le référendum sur

(Suite de la page 19.)

SARLAT-LA-CANÉDA
Ins., 6 954 ; Vot., 2 920
Abs., 58,00 % ; Exp., 2 509
OUI .... 2 059 (82,06 %)
NON .... 450 (17,93 %)
24 avril 1988. – Vot., 9 440 : Abs., 15,47 % ; Exp., 9 254. Chirac, 2 328 (25,15) ; Le Pen, 847 (9,15).

TERRASSON-LA-VILLEDIEU
Ins., 3 997 ; Vot., 1 563
Abs., 60,89 % ; Exp., 1 338
OUI .... 1 087 (81,24 %)
NON .... 251 (18,75 %)
24 avril 1988. – Vot., 3 442 : Abs., 14,44 % ; Exp., 3 357. Chirac, 916 (27,28) ; Le Pen, 407 (12,12).

Déjà championne du civisme pour le deuxième tour des élections cantonales, la Dordogne se distingue à nouveau avec un taux de participation de 44 %. La campagne électorale a pourtant été quasi inexistante, aucun dirigeant local ne s'expimant sur le sujet. L'actualité politique était davantage consacrée à la démission du président du conseil général puis à sa réélection (le Monde *du 3 novembre).*

Si le score obtenu par le « oui » est proche de la moyenne nationale, on observe un pourcentage relativement important de bulletins blancs ou nuls (6,72 % des inscrits et 15,27 % des votants). Le taux de participation est de 37 % seulement à Périgueux, ville dont le maire est M. Yves Guéna. Mais ce taux dépasse la moyenne départementale dans d'autres communes administrées par le RPR, comme Thiviers (48 %), ou la frôle comme à Thenon (42 %). En revanche, la mobilisation électorale n'a atteint que 39 % à Terrasson, dont la municipalité est communiste.

Le pourcentage de « non » atteint d'autre part 23,16 % à Bergerac où M. Le Pen avait recueilli 15,45 % le 24 avril, alors que l'influence du Front national est faible en Dordogne.

DOUBS

Ins., 306 257 ; Vot., 116 794
Abs., 61,86 % ; Exp., 102 689
OUI .... 84 368 (82,15 %)
NON .... 18 321 (17,84 %)
24 avril 1988. – Vot., 255 616 ; Abs., 16,69 % ; Exp., 250 444. Chirac, 53 886 (21,51) ; Le Pen, 36 109 (14,41).

BESANÇON
Ins., 59 502 ; Vot., 23 622
Abs., 60,30 % ; Exp., 21 297
OUI .... 17 524 (82,28 %)
NON .... 3 773 (17,71 %)
24 avril 1988. – Vot., 48 440 ; Abs., 18,71 % ; Exp., 47 669. Chirac, 9 450 (19,82) ; Le Pen, 7 602 (15,94).

AUDINCOURT
Ins., 8 905 ; Vot., 2 891
Abs., 67,53 % ; Exp., 2 600
OUI .... 2 199 (84,57 %)
NON .... 401 (15,42 %)
24 avril 1988. – Vot., 6 651 ; Abs., 25,89 % ; Exp., 6 501. Le Pen, 1 122 (17,25) ; Chirac, 936 (14,39).

BETHONCOURT
Ins., 3 389 ; Vot., 1 104
Abs., 67,42 % ; Exp., 1 012
OUI .... 869 (85,86 %)
NON .... 143 (14,13 %)
24 avril 1988. – Vot., 2 619 ; Abs., 23,06 % ; Exp., 2 564. Le Pen, 469 (18,29) ; Chirac, 275 (10,72).

MONTBÉLIARD
Ins., 15 582 ; Vot., 5 786
Abs., 62,86 % ; Exp., 5 111
OUI .... 4 177 (81,72 %)
NON .... 934 (18,27 %)
24 avril 1988. – Vot., 12 583 ; Abs., 19,30 % ; Exp., 12 345. Chirac, 2 490 (20,08) ; Le Pen, 1 848 (14,96).

PONTARLIER
Ins., 11 163 ; Vot., 4 339
Abs., 61,13 % ; Exp., 3 843
OUI .... 3 222 (83,84 %)
NON .... 621 (16,15 %)
24 avril 1988. – Vot., 9 008 ; Abs., 19,60 % ; Exp., 8 828. Chirac, 1 548 (17,53) ; Le Pen, 1 350 (15,29).

VALENTIGNEY
Ins., 7 604 ; Vot., 2 535
Abs., 66,66 % ; Exp., 2 297
OUI .... 1 948 (84,80 %)
NON .... 349 (15,19 %)
24 avril 1988. – Vot., 5 848 ; Abs., 23,32 % ; Exp., 5 698. Chirac, 878 (15,40) ; Le Pen, 803 (14,09).

La mobilisation électorale (38,13 %) a été à peine supérieure à la moyenne nationale dans ce département qui accueille pourtant, depuis un mois et demi, les premiers des quatre cents stagiaires calédoniens dont les accords de Matignon prévoient de faire des cadres de la future administration territoriale. Toutefois, à Audincourt et à Béthoncourt, communes gérées par le Parti communiste, moins de 33 % des électeurs inscrits se sont rendus aux urnes. La fédération départementale du PCF du Doubs, pourtant placée en quarantaine par le comité central, a respecté la consigne en faveur du « oui » adoptée par les instances nationales.

Le « non » n'a obtenu que 17,84 % des voix dans l'ensemble du département et même moins de 15 % à Béthoncourt.

DROME

Ins., 274 641 ; Vot., 104 772
Abs., 61,85 % ; Exp., 92 133
OUI .... 75 215 (81,63 %)
NON .... 16 918 (18,36 %)
24 avril 1988. – Vot., 225 752 ; Abs., 17,85 % ; Exp., 221 196. Chirac, 40 569 (18,34) ; Le Pen, 36 938 (16,69).

VALENCE
Ins., 37 971 ; Vot., 13 669
Abs., 64,00 % ; Exp., 12 311
OUI .... 9 739 (79,10 %)
NON .... 2 572 (20,89 %)
24 avril 1988. – Vot., 29 948 : Abs., 21,32 % ; Exp., 29 452. Chirac, 5 819 (19,75) ; Le Pen, 5 365 (18,21).

BOURG-DE-PÉAGE
Ins., 5 844 ; Vot., 2 051
Abs., 64,90 % ; Exp., 1 844
OUI .... 1 469 (79,66 %)
NON .... 375 (20,33 %)
24 avril 1988. – Vot., 4 693 ; Abs., 20,10 % ; Exp., 4 600. Le Pen, 863 (18,76) ; Chirac, 650 (14,13).

BOURG-LÈS-VALENCE
Ins., 11 173 ; Vot., 4 327
Abs., 61,27 % ; Exp., 3 904
OUI .... 3 146 (80,58 %)
NON .... 758 (19,41 %)
24 avril 1988. – Vot., 9 261 ; Abs., 17,04 % ; Exp., 9 071. Le Pen, 1 624 (17,90) ; Chirac, 1 447 (15,95).

MONTÉLIMAR
Ins., 17 460 ; Vot., 7 397
Abs., 57,63 % ; Exp., 6 421
OUI .... 4 993 (77,76 %)
NON .... 1 428 (22,23 %)
24 avril 1988. – Vot., 14 993 ; Abs., 14,44 % ; Exp., 14 719. Chirac, 2 830 (19,22) ; Le Pen, 2 706 (18,38).

PIERRELATTE
Ins., 7 414 ; Vot., 2 655
Abs., 64,18 % ; Exp., 2 336
OUI .... 1 680 (71,91 %)
NON .... 656 (28,08 %)
24 avril 1988. – Vot., 6 050 ; Abs., 18,41 % ; Exp., 5 935. Le Pen, 1 472 (24,80) ; Chirac, 1 011 (17,03).

ROMANS-SUR-ISÈRE
Ins., 19 737 ; Vot., 6 635
Abs., 66,38 % ; Exp., 5 968
OUI .... 4 847 (81,21 %)
NON .... 1 121 (18,78 %)
24 avril 1988. – Vot., 15 228 ; Abs., 23,20 % ; Exp., 15 008. Le Pen, 2 944 (19,61) ; Chirac, 2 446 (16,29).

Seul département de gauche de la région Rhône-Alpes, la Drôme présente un résultat à peu près identique au résultat national. Ce résultat global reflète toutefois mal les nuances du scrutin. A Romans, municipalité socialiste, on observe un des taux de participation les plus faibles du département (33,61 %). A Valence, autre municipalité socialiste, les électeurs du premier canton, qui viennent de réélire le conseiller général RPR Régis Parent, ont voté « non » à 26 %.

Mais c'est à Pierrelatte, dont le maire est M. Jean Mouton (CDS), que le « non » réalise son meilleur score avec 28 % des suffrages exprimés, un résultat proche en pourcentage de celui de M. Jean-Marie Le Pen lors de l'élection présidentielle.

En revanche, on note que vingt-six commmunes du département ont voté « oui » à 100 %. Dans toute la région de Die, près de la moitié des inscrits se sont déplacés pour voter « oui » à 90 %.

EURE

Ins., 335 060 ; Vot., 123 467
Abs., 63,15 % ; Exp., 106 236
OUI .... 82 390 (77,55 %)
NON .... 23 846 (22,44 %)
24 avril 1988. – Vot., 279 159 ; Abs., 17,00 % ; Exp., 272 676. Chirac, 53 637 (19,67) ; Le Pen, 38 288 (14,04).

ÉVREUX
Ins., 27 748 ; Vot., 9 154
Abs., 67,01 % ; Exp., 8 147
OUI .... 6 492 (79,68 %)
NON .... 1 655 (20,31 %)
24 avril 1988. – Vot., 20 663 : Abs., 25,63 % ; Exp., 20 180. Chirac, 3 819 (18,92) ; Le Pen, 2 720 (13,47).

LES ANDELYS
Ins., 4 920 ; Vot., 1 805
Abs., 63,31 % ; Exp., 1 567
OUI .... 1 187 (75,74 %)
NON .... 380 (24,25 %)
24 avril 1988. – Vot., 4 104 ; Abs., 17,20 % ; Exp., 3 990. Chirac, 959 (24,03) ; Le Pen, 518 (12,98).

BERNAY
Ins., 6 915 ; Vot., 2 542
Abs., 63,23 % ; Exp., 2 140
OUI .... 1 730 (80,84 %)
NON .... 410 (19,15 %)
24 avril 1988. – Vot., 5 534 ; Abs., 20,56 % ; Exp., 5 370. Chirac, 965 (17,97) ; Le Pen, 575 (10,70).

GISORS
Ins., 5 857 ; Vot., 2 023
Abs., 65,46 % ; Exp., 1 752
OUI .... 1 395 (79,62 %)
NON .... 357 (20,37 %)
24 avril 1988. – Vot., 4 751 : Abs., 19,32 % ; Exp., 4 673. Chirac, 870 (18,61) ; Le Pen, 607 (12,98).

LOUVIERS
Ins., 10 901 ; Vot., 3 776
Abs., 65,36 % ; Exp., 3 382
OUI .... 2 742 (81,07 %)
NON .... 640 (18,92 %)
24 avril 1988. – Vot., 8 432 ; Abs., 23,10 % ; Exp., 8 242. Chirac, 1 396 (16,93) ; Le Pen, 1 213 (14,71).

PONT-AUDEMER
Ins., 5 507 ; Vot., 2 027
Abs., 63,19 % ; Exp., 1 762
OUI .... 1 470 (83,42 %)
NON .... 292 (16,57 %)
24 avril 1988. – Vot., 4 630 ; Abs., 16,48 % ; Exp., 4 549. Chirac, 696 (15,30) ; Le Pen, 399 (8,77).

VERNON
Ins., 13 503 ; Vot., 4 933
Abs., 63,46 % ; Exp., 4 326
OUI .... 3 375 (78,01 %)
NON .... 951 (21,98 %)
24 avril 1988. – Vot., 10 820 ; Abs., 20,77 % ; Exp., 10 607. Chirac, 2 300 (21,68) ; Le Pen, 1 788 (16,85).

La participation a été légèrement inférieure à la moyenne nationale (36,15 %). Les consignes du RPR semblent avoir été respectées dans une ville comme Vernon, où ce parti est fortement implanté et détient la mairie. Le PS, il est vrai, ne s'était pas réellement mobilisé pour cette consultation. M. François Loncle, député et maire de Brionne, confiait lui-même à Libération, *jeudi 3 novembre :* « La fédération ne fout strictement rien. Pas d'affichage dans le canton. Il y a juste quelques maires qui ont fait démarrer ici et là la campagne ».

EURE-ET-LOIR

Ins., 254 666 ; Vot., 98 153
Abs., 61,45 % ; Exp., 84 456
OUI .... 65 123 (77,10 %)
NON .... 19 333 (22,89 %)
24 avril 1988. – Vot., 213 811 ; Abs., 16,83 % ; Exp., 209 405. Chirac, 40 427 (19,30) ; Le Pen, 32 245 (15,39).

CHARTRES
Ins., 21 833 ; Vot., 8 623
Abs., 60,50 % ; Exp., 7 608
OUI .... 6 087 (80,00 %)
NON .... 1 521 (19,99 %)
24 avril 1988. – Vot., 17 742 ; Abs., 19,00 % ; Exp., 17 422. Chirac, 3 500 (20,08) ; Le Pen, 2 252 (12,92).

CHATEAUDUN
Ins., 8 999 ; Vot., 3 528
Abs., 60,79 % ; Exp., 3 087
OUI .... 2 525 (81,79 %)
NON .... 562 (18,20 %)
24 avril 1988. – Vot., 7 506 ; Abs., 17,71 % ; Exp., 7 358. Chirac, 1 137 (15,45) ; Le Pen, 936 (12,72).

DREUX
Ins., 15 646 ; Vot., 5 266
Abs., 66,34 % ; Exp., 4 721
OUI .... 3 463 (73,35 %)
NON .... 1 258 (26,64 %)
24 avril 1988. – Vot., 11 856 ; Abs., 24,83 % ; Exp., 11 672. Le Pen, 2 542 (21,77) ; Chirac, 1 788 (15,31).

LUCÉ
Ins., 11 769 ; Vot., 3 749
Abs., 68,14 % ; Exp., 3 358
OUI .... 2 661 (79,24 %)
NON .... 697 (20,75 %)
24 avril 1988. – Vot., 8 709 : Abs., 26,09 % ; Exp., 8 507. Le Pen, 1 438 (16,90) ; Chirac, 1 059 (12,44).

NOGENT-LE-ROTROU
Ins., 8 310 ; Vot., 3 456
Abs., 58,41 % ; Exp., 2 970
OUI .... 2 331 (78,48 %)
NON .... 639 (21,51 %)
24 avril 1988. – Vot., 7 092 ; Abs., 15,15 % ; Exp., 6 918. Chirac, 1 257 (18,16) ; Le Pen, 781 (11,28).

22,89 % de « non », c'est peu plus que la moyenne nationale. On peut l'expliquer par la bonne implantation du Front national dans les trois cantons de Dreux, où le « non » recueille plus de 26 % des suffrages exprimés. Néanmoins, le « non » obtient ses meilleurs scores dans les cantons RPR d'Anet (29,82 %) et La Ferté-Vidame (30,84 %). Il tourne également autour de 25 % dans des cantons tenus par l'UDF (Auneau, Othon, Courville) et dans des cantons tenus par la gauche (Jeanville, Thiron et Orgères), où l'influence du RPR est de loin plus forte que celle du Front national.

A Chartres, municipalité socialiste, le « oui » recueille 80 %, mais cela ne représente que 28 % des inscrits. Le taux d'abstention s'élève à 60,50 %. La mobilisation souhaitée par le maire de cette ville, Georges Lemoine, ancien secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, n'a pas eu lieu.

FINISTÈRE

Ins., 612 015 ; Vot., 231 034
Abs., 62,25 % ; Exp., 206 853
OUI ...... 176 496 (85,32 %)
NON .... 30 357 (14,67 %)
24 avril 1988. – Vot., 512 066 ; Abs., 16,76 % ; Exp., 505 558. Chirac, 105 807 (20,92) ; Le Pen, 50 149 (9,91).

QUIMPER
Ins., 37 123 ; Vot., 16 162
Abs., 56,46 % ; Exp., 14 694
OUI .... 13 071 (88,95 %)
NON .... 1 623 (11,04 %)
24 avril 1988. – Vot., 31 707 ; Abs., 16,18 % ; Exp., 31 321. Chirac, 5 753 (18,36) ; Le Pen, 3 021 (9,64).

BREST
Ins., 94 223 ; Vot., 34 276
Abs., 63,62 % ; Exp., 31 676
OUI .... 26 785 (84,55 %)
NON .... 4 891 (15,44 %)
24 avril 1988. – Vot., 74 718 ; Abs., 20,89 % ; Exp., 73 946. Chirac, 13 272 (17,94) ; Le Pen, 8 260 (11,17).

CONCARNEAU
Ins., 14 524 ; Vot., 5 268
Abs., 63,72 % ; Exp., 4 822
OUI .... 4 175 (86,58 %)
NON .... 647 (13,41 %)
24 avril 1988. – Vot., 11 391 ; Abs., 21,84 % ; Exp., 11 233. Chirac, 2 015 (17,93) ; Le Pen, 1 223 (10,88).

DOUARNENEZ
Ins., 13 346 ; Vot., 4 730
Abs., 64,55 % ; Exp., 4 239
OUI .... 3 588 (84,64 %)
NON .... 651 (15,35 %)
24 avril 1988. – Vot., 10 479 ; Abs., 21,97 % ; Exp., 10 341. Chirac, 1 927 (18,63) ; Le Pen, 1 143 (11,05).

GUIPAVAS
Ins., 7 808 ; Vot., 2 996
Abs., 61,62 % ; Exp., 2 635
OUI .... 2 209 (83,83 %)
NON .... 426 (16,16 %)
24 avril 1988. – Vot., 6 828 ; Abs., 12,75 % ; Exp., 6 744. Chirac, 1 437 (21,30) ; Le Pen, 708 (10,49).

LANDERNEAU
Ins., 9 792 ; Vot., 3 699
Abs., 62,22 % ; Exp., 3 366
OUI .... 2 940 (87,34 %)
NON .... 426 (12,65 %)
24 avril 1988. – Vot., 8 266 ; Abs., 16,08 % ; Exp., 8 178. Chirac, 1 593 (19,47) ; Le Pen, 663 (8,10).

MORLAIX
Ins., 11 462 ; Vot., 4 409
Abs., 61,53 % ; Exp., 4 021
OUI .... 3 569 (88,75 %)
NON .... 452 (11,24 %)
24 avril 1988. – Vot., 9 162 ; Abs., 20,75 % ; Exp., 9 065. Chirac, 1 766 (19,48) ; Le Pen, 680 (7,50).

PLOUGASTEL-DAOULAS
Ins., 7 902 ; Vot., 2 628
Abs., 66,74 % ; Exp., 2 342
OUI .... 1 995 (85,18 %)
NON .... 347 (14,81 %)
24 avril 1988. – Vot., 6 611 ; Abs., 16,74 % ; Exp., 6 527. Chirac, 1 479 (22,65) ; Le Pen, 594 (9,10).

QUIMPERLÉ
Ins., 7 755 ; Vot., 3 092
Abs., 60,12 % ; Exp., 2 838
OUI .... 2 485 (87,56 %)
NON .... 353 (12,43 %)
24 avril 1988. – Vot., 6 414 ; Abs., 17,71 % ; Exp., 6 322. Chirac, 1 053 (16,65) ; Le Pen, 526 (8,32).

LE RELECQ-KERHUON
Ins., 7 806 ; Vot., 3 039
Abs., 61,06 % ; Exp., 2 808
OUI .... 2 468 (87,89 %)
NON .... 340 (12,10 %)
24 avril 1988. – Vot., 6 311 ; Abs., 19,21 % ; Exp., 6 243. Chirac, 1 042 (16,69) ; Le Pen, 621 (9,94).

M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, a fait mentir le proverbe selon lequel « nul n'est prophète en son pays ». Dans la ville dont il est le maire, Mellac, la participation au référendum dépasse les 61 % et le « oui » enregistre un taux impressionnant : plus de 92 % des suffrages. En revanche, l'ensemble du département avec 62,25 % d'abstentions se retrouve dans la moyenne nationale. Les « non » se situent toutefois nettement en dessous de la moyenne nationale, dans ce département où M. Le Pen, à l'élection présidentielle de 1988, avait fait un score inférieur de plus de 5 points à son résultat national.

GARD

Ins., 392 485 ; Vot., 144 070
Abs., 63,29 % ; Exp., 129 021
OUI ...... 102 636 (79,54 %)
NON .... 26 385 (20,45 %)
24 avril 1988. – Vot., 325 909 ; Abs., 17,36 % ; Exp., 319 464. Le Pen, 65 778 (20,59) ; Chirac, 49 060 (15,35).

NIMES
Ins., 78 586 ; Vot., 25 553
Abs., 67,48 % ; Exp., 23 516
OUI .... 18 330 (77,94 %)
NON .... 5 186 (22,05 %)
24 avril 1988. – Vot., 62 969 ; Abs., 20,28 % ; Exp., 61 995. Le Pen, 13 296 (21,44) ; Chirac, 10 347 (16,69).

ALÈS
Ins., 28 336 ; Vot., 10 079
Abs., 64,43 % ; Exp., 9 063
OUI .... 7 451 (82,21 %)
NON .... 1 612 (17,78 %)
24 avril 1988. – Vot., 23 250 ; Abs., 18,66 % ; Exp., 22 673. Le Pen, 4 095 (18,06) ; Chirac, 3 581 (15,79).

BAGNOLS-SUR-CÈZE
Ins., 12 219 ; Vot., 4 282
Abs., 64,95 % ; Exp., 3 820
OUI .... 2 951 (77,25 %)
NON .... 869 (22,74 %)
24 avril 1988. – Vot., 9 400 ; Abs., 23,05 % ; Exp., 9 225. Le Pen, 1 996 (21,63) ; Chirac, 1 473 (15,96).

BEAUCAIRE
Ins., 8 196 ; Vot., 2 991
Abs., 63,50 % ; Exp., 2 619
OUI .... 1 889 (72,12 %)
NON .... 730 (27,87 %)
24 avril 1988. – Vot., 6 737 ; Abs., 17,99 % ; Exp., 6 580. Le Pen, 1 983 (30,13) ; Chirac, 874 (13,28).

SAINT-GILLES
Ins., 6 829 ; Vot., 2 031
Abs., 70,25 % ; Exp., 1 842
OUI .... 1 271 (69,00 %)
NON .... 571 (30,99 %)
24 avril 1988. – Vot., 5 553 ; Abs., 18,95 % ; Exp., 5 434. Le Pen, 2 017 (37,11) ; Chirac, 685 (12,60).

VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON
Ins., 6 942 ; Vot., 2 863
Abs., 58,75 % ; Exp., 2 573
OUI .... 1 951 (75,82 %)
NON .... 622 (24,17 %)
24 avril 1988. – Vot., 5 947 ; Abs., 14,71 % ; Exp., 5 858. Chirac, 1 212 (20,68) ; Le Pen, 1 080 (18,43).

Si, globalement, les résultats sont conformes à la moyenne nationale, on observe des différences locales, telles une plus forte abstention et une plus grande proportion de votes négatifs à Nîmes, dont le maire, M. Jean Bousquet, est, pourtant, apparenté à l'UDF à l'Assemblée nationale. Les « oui » l'emportent plus nettement qu'ailleurs à Alès, dirigée par le PCF, et à Bagnols, administrée par le PS, tandis que les « non » sont plus nombreux dans la zone d'influence du Front national (Beaucaire et, surtout, Saint-Gilles).

HAUTE-GARONNE

Ins., 581 674 ; Vot., 255 881
Abs., 56,00 % ; Exp., 229 841
OUI ...... 187 639 (81,63 %)
NON .... 42 202 (18,36 %)
24 avril 1988. – Vot., 478 936 ; Abs., 18,48 % ; Exp., 470 504. Chirac, 78 996 (16,78) ; Le Pen, 61 877 (13,15).

TOULOUSE
Ins., 199 684 ; Vot., 76 987
Abs., 61,44 % ; Exp., 70 427
OUI .... 56 845 (80,71 %)
NON .... 13 582 (19,28 %)
24 avril 1988. – Vot., 152 157 ; Abs., 25,70 % ; Exp., 150 497. Chirac, 27 288 (18,13) ; Le Pen, 21 333 (14,17).

BALMA
Ins., 7 042 ; Vot., 3 309
Abs., 53,01 % ; Exp., 3 000
OUI .... 2 358 (78,60 %)
NON .... 642 (21,40 %)
24 avril 1988. – Vot., 6 063 ; Abs., 13,57 % ; Exp., 5 976. Chirac, 1 142 (19,10) ; Le Pen, 877 (14,67).

BLAGNAC
Ins., 10 661 ; Vot., 4 791
Abs., 55,06 % ; Exp., 4 347
OUI .... 3 686 (84,79 %)
NON .... 661 (15,20 %)
24 avril 1988. – Vot., 8 998 ; Abs., 15,59 % ; Exp., 8 841. Chirac, 1 265 (14,19) ; Le Pen, 1 136 (12,84).

COLOMIERS
Ins., 15 996 ; Vot., 7 624
Abs., 52,33 % ; Exp., 6 959
OUI .... 5 897 (84,73 %)
NON .... 1 062 (15,26 %)
24 avril 1988. – Vot., 13 447 ; Abs., 16,20 % ; Exp., 13 197. Le Pen, 1 613 (12,22) ; Chirac, 1 603 (12,14).

CUGNAUX
Ins., 6 761 ; Vot., 3 049
Abs., 54,90 % ; Exp., 2 805
OUI .... 2 286 (81,49 %)
NON .... 519 (18,50 %)
24 avril 1988. – Vot., 5 734 ; Abs., 15,19 % ; Exp., 5 635. Chirac, 912 (16,18) ; Le Pen, 774 (13,73).

TOURNEFEUILLE
Ins., 8 184 ; Vot., 4 206
Abs., 48,60 % ; Exp., 3 757
OUI .... 2 983 (79,39 %)
NON .... 774 (20,60 %)
24 avril 1988. – Vot., 6 948 ; Abs., 14,55 % ; Exp., 6 810. Chirac, 1 203 (17,66) ; Le Pen, 931 (13,67).

MURET
Ins., 10 361 ; Vot., 4 061
Abs., 60,80 % ; Exp., 3 643
OUI .... 2 674 (73,40 %)
NON .... 969 (26,59 %)
24 avril 1988. – Vot., 8 556 ; Abs., 17,49 % ; Exp., 8 380. Chirac, 1 468 (17,51) ; Le Pen, 1 386 (16,53).

RAMONVILLE-SAINT-AGNE
Ins., 7 325 ; Vot., 3 701
Abs., 49,47 % ; Exp., 3 357
OUI .... 2 821 (84,03 %)
NON .... 536 (15,96 %)
24 avril 1988. – Vot., 6 229 ; Abs., 15,47 % ; Exp., 6 140. Chirac, 1 147 (18,68) ; Le Pen, 657 (10,70).

SAINT-GAUDENS
Ins., 8 781 ; Vot., 2 873
Abs., 67,28 % ; Exp., 2 517
OUI .... 1 956 (77,71 %)
NON .... 561 (22,28 %)
24 avril 1988. – Vot., 6 424 ; Abs., 26,95 % ; Exp., 6 290. Chirac, 1 513 (24,05) ; Le Pen, 716 (11,38).

L'UNION
Ins., 8 351 ; Vot., 3 724
Abs., 55,40 % ; Exp., 3 387
OUI .... 2 690 (79,42 %)
NON .... 697 (20,57 %)
24 avril 1988. – Vot., 7 100 ; Abs., 14,70 % ; Exp., 6 971. Chirac, 1 211 (17,37) ; Le Pen, 947 (13,58).

Journée sans histoire pour un scrutin sans passion. Avec 43,89 % de participation, la Haute-Garonne, fidèle à son image de département de gauche, a pourtant nettement mieux voté que la moyenne française, et, parmi les votants, le résultat des « non » est inférieur à la moyenne nationale ; certaines villes, comme Tournefeuille et Ramonville-Saint-Agne (municipalités socialistes) ont même dépassé la barre des 50 % de participation. Un résultat presque flatteur eu égard à l'absence quasi générale de campagne.

A Toulouse, où les électeurs ne se sont pas plus déplacés que dans le reste de la France, les participants du « oui » sont restés étonnamment discrets. Le maire, M. Dominique Baudis (CDS), s'était abstenu de toute prise de position publique, laissant aux seuls socialistes le soin de porter une campagne qui n'a guère passionné, à quelques exceptions près, les militants du PS, tout occupés, il est vrai, à se choisir un chef de file pour les prochaines élections municipales.

C'est la ville de Saint-Gaudens, dont le maire est UDF, qui a le moins bien voté (32,7 % de participation). A contrario, les communes de Blagnac (MRG) et Colomiers ont établi un autre record : celui des « oui », avec 84,7 % des suffrages exprimés chacune.

GERS

Ins., 137 432 ; Vot., 57 884
Abs., 57,88 % ; Exp., 49 978
OUI .... 41 422 (82,88 %)
NON .... 8 556 (17,11 %)
24 avril 1988. – Vot., 113 734 ; Abs., 17,56 % ; Exp., 111 208. Chirac, 22 571 (20,29) ; Le Pen, 11 882 (10,68).

AUCH
Ins., 14 679 ; Vot., 6 741
Abs., 54,07 % ; Exp., 5 744
OUI .... 4 674 (81,37 %)
NON .... 1 070 (18,62 %)
24 avril 1988. – Vot., 12 009 ; Abs., 18,40 % ; Exp., 11 746. Chirac, 2 218 (18,88) ; Le Pen, 1 294 (11,01).

CONDOM
Ins., 5 534 ; Vot., 2 251
Abs., 59,32 % ; Exp., 2 020
OUI .... 1 708 (84,55 %)
NON .... 312 (15,44 %)
24 avril 1988. – Vot., 4 522 ; Abs., 15,69 % ; Exp., 4 435. Chirac, 932 (21,01) ; Le Pen, 553 (12,46).

FLEURANCE
Ins., 4 456 ; Vot., 1 968
Abs., 55,83 % ; Exp., 1 763
OUI .... 1 384 (78,50 %)
NON .... 379 (21,49 %)
24 avril 1988. – Vot., 3 688 ; Abs., 17,54 % ; Exp., 3 606. Chirac, 713 (19,77) ; Le Pen, 492 (13,64).

Le Gers s'est mobilisé plus que la moyenne nationale (42,12 % de participation) avec une pointe jusqu'à 52,22 % à Lectoure, ville de M. Jean-Pierre Joseph, député rocardien et président du conseil général.

GIRONDE

Ins., 777 275 ; Vot., 297 390
Abs., 61,73 % ; Exp., 266 741
OUI ...... 212 959 (79,83 %)
NON .... 53 782 (20,16 %)
24 avril 1988. – Vot., 638 770 ; Abs., 17,62 % ; Exp., 627 507. Chirac, 121 480 (19,35) ; Le Pen, 77 190 (12,29).

En raison des résultats du référendum, la rubrique offres d'emploi est reportée.

Le Monde

fera paraître, dans ses éditions du mardi 8 datées 9 novembre et mercredi 9 datées 10 novembre, plus de 30 pages d'offres d'emploi.

férendum sur la Nouvelle-Calédonie

BORDEAUX
Ins., 118 487 ; Vot., 42 346
Abs., 64,26 % ; Exp., 38 376
OUI .... 29 511 (76,89 %)
NON .... 8 865 (23,10 %)
24 avril 1988. – Vot., 92 071 ; Abs., 22,88 % ; Exp., 90 815. Chirac, 22 279 (24,53) ; Le Pen, 11 703 (12,88).

BÈGLES
Ins., 16 089 ; Vot., 5 991
Abs., 62,76 % ; Exp., 5 476
OUI .... 4 803 (87,71 %)
NON .... 673 (12,28 %)
24 avril 1988. – Vot., 12 212 ; Abs., 24,64 % ; Exp., 12 016. Chirac, 1 328 (11,05) ; Le Pen, 1 123 (9,34).

LE BOUSCAT
Ins., 14 352 ; Vot., 5 631
Abs., 60,76 % ; Exp., 5 097
OUI .... 3 896 (76,43 %)
NON .... 1 201 (23,56 %)
24 avril 1988. – Vot., 12 059 ; Abs., 16,16 % ; Exp., 11 878. Chirac, 2 911 (24,50) ; Le Pen, 1 446 (12,17).

CENON
Ins., 12 333 ; Vot., 5 001
Abs., 59,45 % ; Exp., 4 660
OUI .... 4 011 (86,07 %)
NON .... 649 (13,92 %)
24 avril 1988. – Vot., 9 853 ; Abs., 20,43 % ; Exp., 9 710. Le Pen, 1 345 (13,85) ; Chirac, 1 004 (10,33).

CESTAS
Ins., 9 858 ; Vot., 4 438
Abs., 54,98 % ; Exp., 4 009
OUI .... 3 393 (84,63 %)
NON .... 616 (15,36 %)
24 avril 1988. – Vot., 8 646 ; Abs., 12,07 % ; Exp., 8 502. Chirac, 1 326 (15,59) ; Le Pen, 946 (11,12).

EYSINES
Ins., 9 659 ; Vot., 3 818
Abs., 60,47 % ; Exp., 3 455
OUI .... 2 790 (80,75 %)
NON .... 665 (19,24 %)
24 avril 1988. – Vot., 8 040 ; Abs., 16,96 % ; Exp., 7 887. Chirac, 1 431 (18,14) ; Le Pen, 1 001 (12,69).

GRADIGNAN
Ins., 13 317 ; Vot., 5 544
Abs., 58,36 % ; Exp., 5 067
OUI .... 4 098 (80,87 %)
NON .... 969 (19,12 %)
24 avril 1988. – Vot., 10 876 ; Abs., 18,17 % ; Exp., 10 684. Chirac, 2 145 (20,07) ; Le Pen, 1 161 (10,86).

LIBOURNE
Ins., 14 453 ; Vot., 5 428
Abs., 62,44 % ; Exp., 4 823
OUI .... 3 779 (78,35 %)
NON .... 1 044 (21,64 %)
24 avril 1988. – Vot., 11 890 ; Abs., 18,38 % ; Exp., 11 675. Chirac, 2 719 (23,28) ; Le Pen, 1 293 (11,07).

LORMONT
Ins., 9 841 ; Vot., 3 807
Abs., 61,31 % ; Exp., 3 536
OUI .... 2 988 (84,50 %)
NON .... 548 (15,49 %)
24 avril 1988. – Vot., 8 183 ; Abs., 17,10 % ; Exp., 8 069. Le Pen, 1 226 (15,19) ; Chirac, 766 (9,49).

MÉRIGNAC
Ins., 35 192 ; Vot., 14 343
Abs., 59,24 % ; Exp., 13 184
OUI .... 10 776 (81,73 %)
NON .... 2 408 (18,26 %)
24 avril 1988. – Vot., 28 654 ; Abs., 18,75 % ; Exp., 28 222. Chirac, 4 678 (16,57) ; Le Pen, 3 571 (12,65).

PESSAC
Ins., 30 964 ; Vot., 11 872
Abs., 61,65 % ; Exp., 10 799
OUI .... 8 831 (81,77 %)
NON .... 1 968 (18,22 %)
24 avril 1988. – Vot., 24 980 ; Abs., 19,84 % ; Exp., 24 582. Chirac, 4 457 (18,13) ; Le Pen, 2 977 (12,11).

SAINT-MÉDARD-EN-JALLES
Ins., 14 158 ; Vot., 6 399
Abs., 54,80 % ; Exp., 5 677
OUI .... 4 623 (81,43 %)
NON .... 1 054 (18,56 %)
24 avril 1988. – Vot., 12 163 ; Abs., 14,26 % ; Exp., 11 903. Chirac, 2 061 (17,31) ; Le Pen, 1 347 (11,31).

TALENCE
Ins., 20 234 ; Vot., 7 712
Abs., 61,88 % ; Exp., 7 048
OUI .... 5 856 (83,08 %)
NON .... 1 192 (16,91 %)
24 avril 1988. – Vot., 16 470 ; Abs., 14,81 % ; Exp., 16 224. Chirac, 3 229 (19,90) ; Le Pen, 1 783 (10,98).

LA TESTE
Ins., 13 556 ; Vot., 4 943
Abs., 63,53 % ; Exp., 4 440
OUI .... 3 283 (73,94 %)
NON .... 1 157 (26,05 %)
24 avril 1988. – Vot., 11 146 ; Abs., 17,92 % ; Exp., 10 977. Chirac, 2 382 (21,69) ; Le Pen, 1 665 (15,16).

VILLENAVE-D'ORNON
Ins., 15 088 ; Vot., 6 167
Abs., 59,12 % ; Exp., 5 633
OUI .... 4 783 (84,91 %)
NON .... 850 (15,08 %)
24 avril 1988. – Vot., 12 613 ; Abs., 16,77 % ; Exp., 12 441. Chirac, 1 758 (14,13) ; Le Pen, 1 399 (11,24).

La participation est inférieure de huit points à celle du second tour des cantonales : 38,25 % contre 46,55 le 2 octobre. Le « oui » l'emporte avec 79,83 % contre 20,16 % pour les « non ». Le maire de Bordeaux, M. Jacques Chaban-Delmas, qui, bien que membre du RPR, s'était prononcé pour le « oui », a effectivement voté dimanche après-midi. Ce ne fut pas le cas de son premier adjoint et dauphin, M. Jacques Valade. L'ancien président du RPR du conseil général était en déplacement au Maroc. La prise de position de M. Chaban-Delmas n'a cependant guère eu d'effet ni sur la participation ni sur la répartition des voix des électeurs bordelais : 35,74 % ont pris part au scrutin ; 76,89 % ont voté « oui » et 23,10 % ont voté « non ». Dans les communes de la banlieue bordelaise dirigées par des maires RPR orthodoxes, le taux de participation est même plus élevé qu'à Bordeaux : 38,34 % à Pessac, 39,23 % au Bouscat et 38,11 % à Talence.

Dans la plupart des communes dirigées par la gauche, les « oui » atteignent ou dépassent 80 %. C'est le cas en particulier à Bègles) dont le maire est communiste (87,7 % de « oui »).

HÉRAULT

Ins., 514 159 ; Vot., 193 907
Abs., 62,28 % ; Exp., 176 138
OUI ...... 135 654 (77,01 %)
NON ...... 40 484 (22,98 %)
24 avril 1988. – Vot., 422 193 ; Abs., 18,23 % ; Exp., 415 050. Le Pen, 82 655 (19,91) ; Chirac, 71 894 (17,32).

MONTPELLIER
Ins., 109 190 ; Vot., 39 526
Abs., 63,80 % ; Exp., 36 364
OUI .... 27 360 (75,23 %)
NON .... 9 004 (24,76 %)
24 avril 1988. – Vot., 85 196 ; Abs., 22,34 % ; Exp., 84 108. Le Pen, 17 586 (20,90) ; Chirac, 15 640 (18,59).

AGDE
Ins., 12 415 ; Vot., 4 041
Abs., 67,45 % ; Exp., 3 637
OUI .... 2 597 (71,40 %)
NON .... 1 040 (28,59 %)
24 avril 1988. – Vot., 10 124 ; Abs., 19,27 % ; Exp., 9 997. Le Pen, 2 371 (23,71) ; Chirac, 2 188 (21,88).

BÉZIERS
Ins., 51 332 ; Vot., 16 715
Abs., 67,43 % ; Exp., 15 205
OUI .... 10 919 (71,81 %)
NON .... 4 286 (28,18 %)
24 avril 1988. – Vot., 39 276 ; Abs., 23,33 % ; Exp., 38 677. Le Pen, 8 587 (22,20) ; Chirac, 7 385 (19,09).

CASTELNAU-LE-LEZ
Ins., 8 096 ; Vot., 2 938
Abs., 63,71 % ; Exp., 2 704
OUI .... 1 984 (73,37 %)
NON .... 720 (26,62 %)
24 avril 1988. – Vot., 6 802 ; Abs., 16,37 % ; Exp., 6 706. Chirac, 1 604 (23,91) ; Le Pen, 1 405 (20,95).

FRONTIGNAN
Ins., 10 880 ; Vot., 4 203
Abs., 61,36 % ; Exp., 3 828
OUI .... 2 929 (76,51 %)
NON .... 899 (23,48 %)
24 avril 1988. – Vot., 8 985 ; Abs., 17,84 % ; Exp., 8 822. Le Pen, 1 957 (22,18) ; Chirac, 1 130 (12,80).

LODÈVE
Ins., 5 331 ; Vot., 1 915
Abs., 64,07 % ; Exp., 1 710
OUI .... 1 237 (72,33 %)
NON .... 473 (27,66 %)
24 avril 1988. – Vot., 4 257 ; Abs., 20,44 % ; Exp., 4 188. Le Pen, 938 (22,39) ; Chirac, 645 (15,40).

LUNEL
Ins., 10 528 ; Vot., 3 773
Abs., 64,16 % ; Exp., 3 386
OUI .... 2 435 (71,91 %)
NON .... 951 (28,08 %)
24 avril 1988. – Vot., 8 755 ; Abs., 17,30 % ; Exp., 8 591. Le Pen, 2 283 (26,57) ; Chirac, 1 265 (14,72).

MAUGUIO
Ins., 8 040 ; Vot., 2 973
Abs., 63,02 % ; Exp., 2 734
OUI .... 1 984 (72,56 %)
NON .... 750 (27,43 %)
24 avril 1988. – Vot., 6 777 ; Abs., 15,83 % ; Exp., 6 676. Le Pen, 1 578 (23,63) ; Chirac, 1 149 (17,21).

SÈTE
Ins., 28 614 ; Vot., 10 100
Abs., 64,70 % ; Exp., 9 192
OUI .... 6 795 (73,92 %)
NON .... 2 397 (26,07 %)
24 avril 1988. – Vot., 23 071 ; Abs., 19,83 % ; Exp., 22 644. Le Pen, 4 581 (20,23) ; Chirac, 3 837 (16,94).

Le pourcentage des « non » dépasse la moyenne nationale dans ce département où le Front national avait obtenu l'un de ses meilleurs scores à l'élection présidentielle. Le nombre des abstentions est comparable, globalement, à la moyenne nationale, mais il est plus fort dans les villes administrées par des maires RPR, comme Agde (67,45 %), Béziers (67,44 %) et Castelnau-le-Lez (63,71 %). Le nombre de bulletins blancs ou nuls atteint 9,16 % pour le département, 8,69 % à Montpellier, 9,03 % à Béziers et 8,9 % à Sète. Sur l'ensemble des cinq départements du Languedoc-Roussillon, il dépasse les 10 % (10,25 %) des votants et 3,94 % des inscrits.

ILLE-ET-VILAINE

Ins., 530 681 ; Vot., 199 262
Abs., 62,45 % ; Exp., 176 794
OUI ...... 151 070 (85,44 %)
NON ...... 25 724 (14,55 %)
24 avril 1988. – Vot., 440 908 ; Abs., 17,03 % ; Exp., 432 401. Chirac, 90 588 (20,94) ; Le Pen, 37 341 (8,63).

RENNES
Ins., 112 556 ; Vot., 43 424
Abs., 61,42 % ; Exp., 40 117
OUI .... 35 265 (87,90 %)
NON .... 4 852 (12,09 %)
24 avril 1988. – Vot., 87 010 ; Abs., 22,78 % ; Exp., 85 815. Chirac, 14 483 (16,88) ; Le Pen, 7 798 (9,08).

CESSON-SÉVIGNÉ
Ins., 8 315 ; Vot., 3 661
Abs., 55,97 % ; Exp., 3 337
OUI .... 2 932 (87,86 %)
NON .... 405 (12,13 %)
24 avril 1988. – Vot., 7 058 ; Abs., 15,31 % ; Exp., 6 961. Chirac, 1 385 (19,89) ; Le Pen, 586 (8,41).

DINARD
Ins., 7 239 ; Vot., 2 833
Abs., 60,86 % ; Exp., 2 490
OUI .... 1 927 (77,38 %)
NON .... 563 (22,61 %)
24 avril 1988. – Vot., 5 892 ; Abs., 19,33 % ; Exp., 5 801. Chirac, 1 518 (26,16) ; Le Pen, 806 (13,89).

FOUGÈRES
Ins., 16 900 ; Vot., 6 323
Abs., 62,58 % ; Exp., 5 593
OUI .... 4 871 (87,09 %)
NON .... 722 (12,90 %)
24 avril 1988. – Vot., 13 907 ; Abs., 17,90 % ; Exp., 13 599. Chirac, 2 904 (21,35) ; Le Pen, 954 (7,01).

REDON
Ins., 6 228 ; Vot., 2 400
Abs., 61,46 % ; Exp., 2 184
OUI .... 1 924 (88,09 %)
NON .... 260 (11,90 %)
24 avril 1988. – Vot., 5 140 ; Abs., 17,82 % ; Exp., 5 066. Chirac, 938 (18,51) ; Le Pen, 436 (8,60).

SAINT-MALO
Ins., 34 274 ; Vot., 13 039
Abs., 61,95 % ; Exp., 11 468
OUI .... 9 339 (81,43 %)
NON .... 2 129 (18,56 %)
24 avril 1988. – Vot., 27 162 ; Abs., 21,13 % ; Exp., 26 647. Chirac, 5 872 (22,03) ; Le Pen, 2 889 (10,84).

VITRÉ
Ins., 9 498 ; Vot., 3 672
Abs., 61,33 % ; Exp., 3 187
OUI .... 2 762 (86,66 %)
NON .... 425 (13,33 %)
24 avril 1988. – Vot., 7 995 ; Abs., 15,81 % ; Exp., 7 791. Chirac, 1 541 (19,77) ; Le Pen, 542 (6,95).

Avec un taux de participation de près de 12 points inférieur à celui des dernières cantonales, l'Ille-et-Vilaine fait un peu mieux que la moyenne nationale. Cela ne saurait réjouir les leaders politiques de ce département tant le socialiste Edmond Hervé, député et maire de Rennes, dont le parti a activement fait campagne pour le « oui », que le centriste Pierre Méhaignerie qui, tout en appelant à voter oui au niveau national, n'a fait aucune campagne – pas la moindre affiche sur les murs de Rennes – sur le terrain.

Cesson-Sévigné a voté à plus de 44 %, alors qu'à Dinard, dont le maire est le sénateur RPR Yvon Bourges, les « non » dépassent les 22,2 % pour une moyenne départementale de 14,55 %. C'est dans les villes que les votants ont été les plus nombreux. Les consignes d'un « référendum plus » avancées par les autonomistes et les indépendantistes bretons désireux de voir étendues aux minorités nationales les faveurs consenties au FLNKS n'ont guère mobilisé.

INDRE

Ins., 181 072 ; Vot., 71 684
Abs., 60,41 % ; Exp., 60 941
OUI ...... 49 059 (80,50 %)
NON ...... 11 882 (19,49 %)
24 avril 1988. – Vot., 152 369 ; Abs., 16,24 % ; Exp., 147 931. Chirac, 29 401 (19,87) ; Le Pen, 16 778 (11,34).

CHATEAUROUX
Ins., 33 384 ; Vot., 12 779
Abs., 61,72 % ; Exp., 11 191
OUI .... 9 048 (80,85 %)
NON .... 2 143 (19,14 %)
24 avril 1988. – Vot., 27 471 ; Abs., 18,05 % ; Exp., 26 710. Chirac, 4 543 (17,00) ; Le Pen, 3 581 (13,40).

LE BLANC
Ins., 5 351 ; Vot., 2 135
Abs., 60,10 % ; Exp., 1 815
OUI .... 1 439 (79,28 %)
NON .... 376 (20,71 %)
24 avril 1988. – Vot., 4 561 ; Abs., 14,85 % ; Exp., 4 427. Chirac, 1 026 (23,17) ; Le Pen, 529 (11,94).

DÉOLS
Ins., 5 675 ; Vot., 2 409
Abs., 57,55 % ; Exp., 2 140
OUI .... 1 831 (85,56 %)
NON .... 309 (14,43 %)
24 avril 1988. – Vot., 4 789 ; Abs., 15,99 % ; Exp., 4 654. Chirac, 643 (13,81) ; Le Pen, 608 (13,06).

ISSOUDUN
Ins., 10 167 ; Vot., 4 332
Abs., 57,39 % ; Exp., 3 788
OUI .... 3 158 (83,36 %)
NON .... 630 (16,63 %)
24 avril 1988. – Vot., 8 735 ; Abs., 14,90 % ; Exp., 8 619. Chirac, 1 327 (15,57) ; Le Pen, 944 (11,08).

La participation a été relativement plus élevée dans les cantons où l'on vote traditionnellement à gauche, comme celui d'Issoudun (ville dont le maire est M. André Laignel, secrétaire d'Etat à la formation), et le « oui » y a dépassé les 83 % des exprimés. Dans le canton de Châteauroux-Est, M. Michel Aurillac, vice-président du conseil général, ancien ministre (RPR) de la coopération, qui avait appelé à l'abstention, a été mal suivi : 42,12 % des électeurs sont, en effet, allés aux urnes pour voter « oui » à 84,84 %.

INDRE-ET-LOIRE

Ins., 350 025 ; Vot., 132 472
Abs., 62,15 % ; Exp., 116 227
OUI ...... 93 698 (80,61 %)
NON ...... 22 529 (19,38 %)
24 avril 1988. – Vot., 285 825 ; Abs., 18,59 % ; Exp., 279 280. Chirac, 51 106 (18,29) ; Le Pen, 34 156 (12,22).

TOURS
Ins., 77 639 ; Vot., 27 863
Abs., 64,11 % ; Exp., 24 975
OUI .... 20 048 (80,27 %)
NON .... 4 927 (19,72 %)
24 avril 1988. – Vot., 59 549 ; Abs., 23,68 % ; Exp., 58 544. Chirac, 11 140 (19,02) ; Le Pen, 7 331 (12,52).

AMBOISE
Ins., 7 112 ; Vot., 2 726
Abs., 61,67 % ; Exp., 2 381
OUI .... 1 838 (77,19 %)
NON .... 543 (22,80 %)
24 avril 1988. – Vot., 5 839 ; Abs., 18,39 % ; Exp., 5 716. Chirac, 1 305 (22,83) ; Le Pen, 676 (11,82).

CHINON
Ins., 6 222 ; Vot., 2 288
Abs., 63,22 % ; Exp., 2 029
OUI .... 1 664 (82,01 %)
NON .... 365 (17,98 %)
24 avril 1988. – Vot., 4 863 ; Abs., 21,66 % ; Exp., 4 763. Chirac, 840 (17,63) ; Le Pen, 460 (9,65).

JOUÉ-LES-TOURS
Ins., 21 303 ; Vot., 8 074
Abs., 62,09 % ; Exp., 7 198
OUI .... 5 886 (81,77 %)
NON .... 1 312 (18,22 %)
24 avril 1988. – Vot., 17 060 ; Abs., 20,00 % ; Exp., 16 701. Chirac, 2 748 (16,45) ; Le Pen, 2 467 (14,77).

SAINT-AVERTIN
Ins., 7 735 ; Vot., 3 126
Abs., 59,58 % ; Exp., 2 769
OUI .... 2 204 (79,59 %)
NON .... 565 (20,40 %)
24 avril 1988. – Vot., 6 522 ; Abs., 15,87 % ; Exp., 6 394. Chirac, 1 298 (20,30) ; Le Pen, 786 (12,29).

SAINT-CYR-SUR-LOIRE
Ins., 10 474 ; Vot., 4 128
Abs., 60,58 % ; Exp., 3 664
OUI .... 2 902 (79,20 %)
NON .... 762 (20,79 %)
24 avril 1988. – Vot., 8 579 ; Abs., 18,39 % ; Exp., 8 433. Chirac, 1 860 (22,05) ; Le Pen, 1 009 (11,96).

SAINT-PIERRE-DES-CORPS
Ins., 11 321 ; Vot., 4 528
Abs., 60,00 % ; Exp., 4 190
OUI .... 3 704 (88,40 %)
NON .... 486 (11,59 %)
24 avril 1988. – Vot., 8 875 ; Abs., 21,88 % ; Exp., 8 718. Le Pen, 1 118 (12,82) ; Chirac, 589 (6,75).

Tours, dont le maire est M. Jean Royer, a été l'une des villes où le taux de participation a été le plus faible (35,88 %). A l'inverse, Saint-Pierre-des-Corps, traditionnel fief communiste, atteint 39,89 % de participation. C'est d'ailleurs cette dernière ville qui a voté le plus massivement en faveur du « oui » (88,40 %). A Amboise, dont le maire est M. Michel Debré (RPR), la participation a été au-dessus de la moyenne départementale (38,33 %). En revanche, dans cette ville, le « oui » ne totalise que 77,19 %.

ISÈRE

Ins., 611 554 ; Vot., 222 551
Abs., 63,60 % ; Exp., 200 229
OUI ...... 168 859 (84,33 %)
NON ...... 31 370 (15,66 %)
24 avril 1988. – Vot., 501 994 ; Abs., 18,07 % ; Exp., 492 919. Chirac, 81 850 (16,60) ; Le Pen, 79 338 (16,09).

GRENOBLE
Ins., 80 503 ; Vot., 30 372
Abs., 62,27 % ; Exp., 28 306
OUI .... 23 992 (84,75 %)
NON .... 4 314 (15,24 %)
24 avril 1988. – Vot., 66 166 ; Abs., 17,89 % ; Exp., 65 356. Chirac, 12 941 (19,80) ; Le Pen, 8 923 (13,65).

BOURGOIN-JALLIEU
Ins., 13 046 ; Vot., 4 270
Abs., 67,26 % ; Exp., 3 762
OUI .... 3 046 (80,96 %)
NON .... 716 (19,03 %)
24 avril 1988. – Vot., 10 008 ; Abs., 23,52 % ; Exp., 9 832. Le Pen, 1 820 (18,51) ; Chirac, 1 528 (15,54).

ÉCHIROLLES
Ins., 19 194 ; Vot., 7 405
Abs., 61,42 % ; Exp., 6 968
OUI .... 6 055 (86,89 %)
NON .... 913 (13,10 %)
24 avril 1988. – Vot., 16 034 ; Abs., 16,46 % ; Exp., 15 748. Le Pen, 2 710 (17,20) ; Chirac, 1 716 (10,89).

FONTAINE
Ins., 12 861 ; Vot., 4 411
Abs., 65,70 % ; Exp., 4 181
OUI .... 3 725 (89,09 %)
NON .... 456 (10,90 %)
24 avril 1988. – Vot., 10 049 ; Abs., 21,93 % ; Exp., 9 858. Le Pen, 1 438 (14,58) ; Chirac, 870 (8,82).

MEYLAN
Ins., 10 376 ; Vot., 4 427
Abs., 57,33 % ; Exp., 4 025
OUI .... 3 352 (83,27 %)
NON .... 673 (16,72 %)
24 avril 1988. – Vot., 8 673 ; Abs., 16,29 % ; Exp., 8 578. Chirac, 1 982 (23,10) ; Le Pen, 905 (10,55).

LE PONT-DE-CLAIX
Ins., 6 038 ; Vot., 2 049
Abs., 66,06 % ; Exp., 1 907
OUI .... 1 560 (81,80 %)
NON .... 347 (18,19 %)
24 avril 1988. – Vot., 4 751 ; Abs., 21,48 % ; Exp., 4 685. Le Pen, 930 (19,85) ; Chirac, 625 (13,34).

SAINT-EGREVE
Ins., 9 547 ; Vot., 3 938
Abs., 58,75 % ; Exp., 3 591
OUI .... 3 065 (85,35 %)
NON .... 526 (14,64 %)
24 avril 1988. – Vot., 7 982 ; Abs., 16,23 % ; Exp., 7 877. Chirac, 1 265 (16,05) ; Le Pen, 1 072 (13,60).

SAINT-MARTIN-D'HERES
Ins., 15 739 ; Vot., 5 752
Abs., 63,45 % ; Exp., 5 419
OUI .... 4 798 (88,54 %)
NON .... 621 (11,45 %)
24 avril 1988. – Vot., 12 593 ; Abs., 20,11 % ; Exp., 12 397. Le Pen, 1 735 (13,99) ; Chirac, 1 328 (10,71).

SEYSSINET-PARISET
Ins., 7 303 ; Vot., 2 693
Abs., 63,12 % ; Exp., 2 513
OUI .... 2 139 (85,11 %)
NON .... 374 (14,88 %)
24 avril 1988. – Vot., 6 001 ; Abs., 18,03 % ; Exp., 5 906. Le Pen, 866 (14,66) ; Chirac, 826 (13,98).

VIENNE
Ins., 17 396 ; Vot., 6 762
Abs., 61,12 % ; Exp., 6 006
OUI .... 4 844 (80,65 %)
NON .... 1 162 (19,34 %)
24 avril 1988. – Vot., 13 898 ; Abs., 20,53 % ; Exp., 13 663. Le Pen, 2 504 (18,32) ; Chirac, 2 350 (17,19).

La venue sur le campus universitaire de Grenoble du président du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, et une brève visite à Vienne de M. Bernard Kouchner n'ont pas contribué à pousser les électeurs vers les urnes. Si l'Isère s'est massivement prononcée pour le « oui », avec un taux de 84,33 %, la participation (36,39 %) y a été plus faible que sur le plan national.

Ce sont les villes et les cantons où le Parti communiste est fortement implanté, comme Saint-Martin-d'Hères, Fontaine ou les cantons de Rives et de Vizille, qui ont enregistré les plus forts pourcentages de « oui », avec notamment 89,22 % à Saint-Martin-d'Hères.

L'attitude très diverse des principaux leaders RPR du département, en particulier son président, M. Michel Cazenave, qui a prôné l'abstention, alors que le maire RPR de Grenoble, M. Alain Carignon, s'était contenté de voter, n'a pas facilité la tâche des militants et des sympathisants locaux de cette formation.

Dans la commune de Villefontaine, dont les électeurs étaient appelés le même jour à se prononcer sur le projet référendaire et à voter pour le renouvellement de membres de leur conseil municipal à la suite du décès de leur maire, le taux de participation de cette double consultation s'est établi respectivement à 55,49 % et 57,16 %.

JURA

Ins., 172 854 ; Vot., 66 318
Abs., 61,63 % ; Exp., 56 895
OUI ...... 46 962 (82,54 %)
NON ...... 9 933 (17,45 %)
24 avril 1988. – Vot., 143 275 ; Abs., 17,42 % ; Exp., 140 076. Chirac, 26 292 (18,76) ; Le Pen, 20 347 (14,52).

LONS-LE-SAUNIER
Ins., 12 297 ; Vot., 3 969
Abs., 63,21 % ; Exp., 4 069
OUI .... 3 282 (82,70 %)
NON .... 687 (17,30 %)
24 avril 1988. – Vot., 9 902 ; Abs., 19,86 % ; Exp., 9 707. Chirac, 1 974 (20,33) ; Le Pen, 1 343 (13,83).

CHAMPAGNOLE
Ins., 5 789 ; Vot., 2 203
Abs., 61,94 % ; Exp., 1 937
OUI .... 1 656 (85,49 %)
NON .... 281 (14,50 %)
24 avril 1988. – Vot., 4 922 ; Abs., 15,37 % ; Exp., 4 806. Chirac, 860 (17,89) ; Le Pen, 627 (13,04).

DOLE
Ins., 15 629 ; Vot., 5 986
Abs., 61,69 % ; Exp., 5 312
OUI .... 4 380 (82,45 %)
NON .... 932 (17,54 %)
24 avril 1988. – Vot., 12 679 ; Abs., 19,38 % ; Exp., 12 460. Chirac, 1 984 (15,92) ; Le Pen, 1 909 (15,32).

SAINT-CLAUDE
Ins., 6 775 ; Vot., 2 398
Abs., 64,60 % ; Exp., 2 091
OUI .... 1 741 (83,26 %)
NON .... 350 (16,73 %)
24 avril 1988. – Vot., 5 367 ; Abs., 20,62 % ; Exp., 5 260. Le Pen, 988 (18,78) ; Chirac, 805 (15,30).

Alors qu'aux dernières cantonales la participation avait été plus élevée dans le Jura qu'au niveau national, seuls 35,39 % des électeurs de ce département se sont cette fois-ci déplacés. L'abstention a été légèrement plus importante dans les villes que dans les campagnes. 5,45 % des électeurs inscrits ont déposé dans l'urne un bulletin blanc ou nul, contre 1,84 % le 24 avril. A Saint-Claude, où M. Jean-Marie Le Pen avait recueilli 18,78 % des voix, le « non » n'a obtenu que 16,73 % des suffrages exprimés, résultat inférieur à la moyenne départementale (17,45 %).

LANDES

Ins., 232 846 ; Vot., 101 441
Abs., 56,43 % ; Exp., 87 912
OUI ...... 72 288 (82,22 %)
NON ...... 15 624 (17,77 %)
24 avril 1988. – Vot., 199 548 ; Abs., 14,62 % ; Exp., 195 604. Chirac, 41 076 (20,99) ; Le Pen, 17 529 (8,96).

MONT-DE-MARSAN
Ins., 18 545 ; Vot., 7 409
Abs., 60,04 % ; Exp., 6 453
OUI .... 5 123 (79,38 %)
NON .... 1 330 (20,61 %)
24 avril 1988. – Vot., 15 045 ; Abs., 18,99 % ; Exp., 14 758. Chirac, 3 357 (22,74) ; Le Pen, 1 650 (11,18).

DAX
Ins., 13 165 ; Vot., 4 667
Abs., 64,54 % ; Exp., 4 064
OUI .... 3 097 (76,20 %)
NON .... 967 (23,79 %)
24 avril 1988. – Vot., 10 504 ; Abs., 20,74 % ; Exp., 10 292. Chirac, 2 514 (24,42) ; Le Pen, 1 167 (11,33).

MIMIZAN
Ins., 5 104 ; Vot., 2 201
Abs., 56,87 % ; Exp., 1 999
OUI .... 1 704 (85,24 %)
NON .... 295 (14,75 %)
24 avril 1988. – Vot., 4 438 ; Abs., 13,47 % ; Exp., 4 361. Chirac, 792 (18,16) ; Le Pen, 369 (8,46).

SAINT-PAUL-LES-DAX
Ins., 7 016 ; Vot., 3 338
Abs., 52,42 % ; Exp., 2 905
OUI .... 2 376 (81,79 %)
NON .... 529 (18,20 %)
24 avril 1988. – Vot., 5 951 ; Abs., 16,05 % ; Exp., 5 804. Chirac, 987 (17,00) ; Le Pen, 563 (9,70).

Comme pour les précédents référendums depuis 1958, les Landais sont allés plus nombreux aux urnes (43,57 %) que la moyenne des Français. Le taux de participation dépasse même 50 % dans certaines communes comme Morcenx (52,6 %) et Mugron (58 %). En revanche, il est assez faible tant à Mont-de-Marsan (moins de 40 %) qu'à Dax (35,45 %), villes où M. Jacques Chirac avait obtenu respectivement 22,75 % et 23,92 % au premier tour de l'élection présidentielle.

Dans ce département traditionnellement à gauche, le pourcentage de « oui » se situe à 82,23 %, dépassant même 83 % à Tartas, fief de M. Henri Emmanuelli, le numéro deux du PS, et 85 % à Mimizan ville, où M. François Mitterrand avait réalisé l'un de ses meilleurs scores en mai dernier.

A noter cependant le « oui » relativement faible à Dax (76,21 %), ville dont le maire est le sénateur barriste Yves Goussebaire-Dupin. A l'élection présidentielle, les électeurs dacquois avaient accordé plus de 11 % des voix à M. Jean-Marie Le Pen et placé M. Chirac en tête au second tour.

LOIR-ET-CHER

Ins., 215 571 ; Vot., 86 212
Abs., 60,00 % ; Exp., 73 787
OUI ...... 58 061 (78,68 %)
NON ...... 15 726 (21,31 %)
24 avril 1988. – Vot., 183 361 ; Abs., 15,44 % ; Exp., 178 605. Chirac, 34 582 (19,35) ; Le Pen, 22 841 (12,78).

BLOIS
Ins., 27 049 ; Vot., 10 568
Abs., 60,93 % ; Exp., 9 415
OUI .... 7 434 (78,95 %)
NON .... 1 981 (21,04 %)
24 avril 1988. – Vot., 22 001 ; Abs., 19,19 % ; Exp., 21 559. Chirac, 3 961 (18,37) ; Le Pen, 2 590 (12,01).

ROMORANTIN-LANTHENAY
Ins., 11 313 ; Vot., 4 627
Abs., 59,10 % ; Exp., 3 914
OUI .... 3 123 (79,79 %)
NON .... 791 (20,20 %)
24 avril 1988. – Vot., 9 679 ; Abs., 14,91 % ; Exp., 9 414. Chirac, 1 713 (18,19) ; Le Pen, 1 259 (13,37).

SALBRIS
Ins., 4 699 ; Vot., 1 531
Abs., 67,41 % ; Exp., 1 305
OUI .... 986 (75,55 %)
NON .... 319 (24,44 %)
24 avril 1988. – Vot., 3 868 ; Abs., 17,52 % ; Exp., 3 761. Chirac, 908 (24,14) ; Le Pen, 536 (14,25).

VENDOME
Ins., 11 231 ; Vot., 4 507
Abs., 59,87 % ; Exp., 3 929
OUI .... 3 243 (82,54 %)
NON .... 686 (17,45 %)
24 avril 1988. – Vot., 9 272 ; Abs., 17,75 % ; Exp., 8 999. Chirac, 1 371 (15,23) ; Le Pen, 1 126 (12,51).

Ni plus ni moins que les 40 % souhaités par le premier ministre : les électeurs du Loir-et-Cher ont entendu M. Rocard sans aller au-delà. Les plus fortes participations ont été enregistrées dans les cantons de Vendôme-2, avec 44,32 %, et de Marchenoir, avec 44,38 %. Sur l'ensemble du département, le « oui » l'a emporté à près de 79 %. M. Le Pen avait obtenu quelque 7 000 voix de plus le 24 avril qu'il n'y a eu de « non ».

(Lire la suite page 22.)

Le référendum sur

LOIRE

Ins., 475 522 ; Vot., 161 854
Abs., 65,96 % ; Exp., 140 937

OUI .... 117 555 (83,40 %)
NON .... 23 382 (16,59 %)

24 avril 1988. – Vot., 380 851 ; Abs., 20,28 % ; Exp., 373 215. Chirac, 66 909 (17,92) ; Le Pen, 64 808 (17,36).

SAINT-ÉTIENNE

Ins., 118 899 ; Vot., 37 027
Abs., 68,85 % ; Exp., 33 473

OUI .... 27 645 (82,58 %)
NON .... 5 828 (17,41 %)

24 avril 1988. – Vot., 88 846 ; Abs., 25,72 % ; Exp., 87 600. Le Pen, 16 879 (19,26) ; Chirac, 15 107 (17,24).

LE CHAMBON-FEUGEROLLES

Ins., 9 606 ; Vot., 2 981
Abs., 68,96 % ; Exp., 2 618

OUI .... 2 129 (81,32 %)
NON .... 489 (18,67 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 451 ; Abs., 22,68 % ; Exp., 7 289. Le Pen, 2 073 (28,44) ; Chirac, 777 (10,65).

FIRMINY

Ins., 14 618 ; Vot., 4 973
Abs., 65,98 % ; Exp., 4 501

OUI .... 3 839 (85,29 %)
NON .... 662 (14,70 %)

24 avril 1988. – Vot., 11 215 ; Abs., 23,66 % ; Exp., 10 977. Le Pen, 2 198 (20,02) ; Chirac, 1 389 (12,65).

MONTBRISON

Ins., 8 740 ; Vot., 3 121
Abs., 64,29 % ; Exp., 2 647

OUI .... 2 116 (79,93 %)
NON .... 531 (20,06 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 154 ; Abs., 17,51 % ; Exp., 6 994. Chirac, 1 452 (20,76) ; Le Pen, 959 (13,71).

LA RICAMARIE

Ins., 6 140 ; Vot., 1 861
Abs., 69,69 % ; Exp., 1 720

OUI .... 1 421 (82,61 %)
NON .... 299 (17,38 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 664 ; Abs., 24,72 % ; Exp., 4 589. Le Pen, 1 307 (28,48) ; Chirac, 395 (8,60).

RIVE-DE-GIER

Ins., 8 006 ; Vot., 2 831
Abs., 64,63 % ; Exp., 2 593

OUI .... 2 241 (86,42 %)
NON .... 352 (13,57 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 572 ; Abs., 18,32 % ; Exp., 6 465. Le Pen, 1 053 (16,28) ; Chirac, 738 (11,41).

ROANNE

Ins., 26 779 ; Vot., 8 965
Abs., 66,52 % ; Exp., 7 892

OUI .... 6 722 (85,17 %)
NON .... 1 170 (14,82 %)

24 avril 1988. – Vot., 21 004 ; Abs., 22,55 % ; Exp., 20 589. Chirac, 3 440 (16,70) ; Le Pen, 2 755 (13,38).

ROCHE-LA-MOLIÈRE

Ins., 5 920 ; Vot., 1 921
Abs., 67,55 % ; Exp., 1 697

OUI .... 1 413 (83,26 %)
NON .... 284 (16,73 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 753 ; Abs., 19,78 % ; Exp., 4 663. Le Pen, 1 002 (21,48) ; Chirac, 641 (13,74).

SAINT-CHAMOND

Ins., 23 415 ; Vot., 8 732
Abs., 62,70 % ; Exp., 7 688

OUI .... 6 242 (81,19 %)
NON .... 1 446 (18,80 %)

24 avril 1988. – Vot., 18 974 ; Abs., 19,39 % ; Exp., 18 607. Le Pen, 4 108 (22,07) ; Chirac, 2 782 (14,95).

SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT

Ins., 7 277 ; Vot., 2 326
Abs., 68,03 % ; Exp., 2 054

OUI .... 1 674 (81,49 %)
NON .... 380 (18,50 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 897 ; Abs., 18,76 % ; Exp., 5 768. Le Pen, 1 278 (22,15) ; Chirac, 1 015 (17,59).

La participation n'a pas dépassé 34 %. Avec 83,40 % des suffrages exprimés, le « oui » dépasse la moyenne nationale de quelques points. Il atteint 86,42 % à Rive-de-Gier et 85,29 % à Firmigny, deux communes à direction communiste, 85 % à Roanne et 81,19 % à Saint-Chamond, dont les maires sont socialistes. A Saint-Etienne, dont le maire est M. François Dubanchet, sénateur (UDF-CDS), le « oui » obtient 82,58 %.

A la Ricarmarie (à majorité communiste), où M. Jean-Marie Le Pen était arrivé, le 24 avril dernier, en tête de tous les candidats (avec plus de 28 % des suffrages exprimés), le pourcentage des « non » est inférieur à la moyenne nationale (17 %).

HAUTE-LOIRE

Ins., 155 681 ; Vot., 55 257
Abs., 64,50 % ; Exp., 46 316

OUI .... 38 823 (83,82 %)
NON .... 7 493 (16,17 %)

24 avril 1988. – Vot., 129 093 ; Abs., 17,57 % ; Exp., 126 073. Chirac, 26 470 (20,99) ; Le Pen, 17 751 (14,07).

LE PUY

Ins., 12 123 ; Vot., 4 318
Abs., 64,38 % ; Exp., 3 744

OUI .... 3 094 (82,63 %)
NON .... 650 (17,36 %)

24 avril 1988. – Vot., 10 049 ; Abs., 17,81 % ; Exp., 9 869. Chirac, 1 842 (18,66) ; Le Pen, 1 444 (14,63).

BRIOUDE

Ins., 4 963 ; Vot., 1 907
Abs., 61,57 % ; Exp., 1 637

OUI .... 1 397 (85,33 %)
NON .... 240 (14,66 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 185 ; Abs., 15,99 % ; Exp., 4 074. Chirac, 857 (21,03) ; Le Pen, 401 (9,84).

YSSINGEAUX

Ins., 4 470 ; Vot., 1 612
Abs., 63,93 % ; Exp., 1 305

OUI .... 1 068 (81,83 %)
NON .... 237 (18,16 %)

24 avril 1988. – Vot., 3 781 ; Abs., 15,88 % ; Exp., 3 642. Chirac, 682 (18,72) ; Le Pen, 521 (14,30).

Comme le RPR est assez peu influent dans le département, les abstentions sont d'autant plus surprenantes que la plupart des dirigeants et trois parlementaires sur les quatre du département étaient dans le camp du « oui ». Des trois grandes agglomérations, c'est à Brioude que le « oui » a eu le plus de succès, sans doute parce que l'influence du Parti socialiste est loin d'y être négligeable, même s'il a perdu la mairie voici quelques années.

LOIRE-ATLANTIQUE

Ins., 703 242 ; Vot., 265 083
Abs., 62,30 % ; Exp., 236 032

OUI ...... 200 971 (85,14 %)
NON .... 35 061 (14,85 %)

24 avril 1988. – Vot., 573 653 ; Abs., 18,59 % ; Exp., 562 105. Chirac, 111 074 (19,76) ; Le Pen, 56 420 (10,03).

NANTES

Ins., 154 740 ; Vot., 57 297
Abs., 62,97 % ; Exp., 52 160

OUI .... 43 394 (83,19 %)
NON .... 8 766 (16,80 %)

24 avril 1988. – Vot., 117 835 ; Abs., 24,06 % ; Exp., 116 269. Chirac, 23 931 (20,58) ; Le Pen, 12 513 (10,76).

LA BAULE-ESCOUBLAC

Ins., 11 883 ; Vot., 4 214
Abs., 64,53 % ; Exp., 3 740

OUI .... 2 821 (75,42 %)
NON .... 919 (24,57 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 692 ; Abs., 18,77 % ; Exp., 9 540. Chirac, 2 872 (30,10) ; Le Pen, 1 264 (13,24).

BOUGUENAIS

Ins., 9 418 ; Vot., 3 936
Abs., 58,20 % ; Exp., 3 637

OUI .... 3 259 (89,60 %)
NON .... 378 (10,39 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 737 ; Abs., 17,67 % ; Exp., 7 602. Chirac, 918 (12,07) ; Le Pen, 651 (8,56).

LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

Ins., 9 044 ; Vot., 3 835
Abs., 57,59 % ; Exp., 3 510

OUI .... 3 030 (86,32 %)
NON .... 480 (13,67 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 742 ; Abs., 15,83 % ; Exp., 7 615. Chirac, 1 211 (15,90) ; Le Pen, 809 (10,62).

CHATEAUBRIANT

Ins., 9 524 ; Vot., 3 604
Abs., 62,15 % ; Exp., 3 201

OUI .... 2 814 (87,91 %)
NON .... 387 (12,08 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 907 ; Abs., 16,42 % ; Exp., 7 708. Chirac, 1 428 (18,52) ; Le Pen, 755 (9,79).

COUËRON

Ins., 10 627 ; Vot., 4 348
Abs., 59,08 % ; Exp., 4 048

OUI .... 3 680 (90,90 %)
NON .... 368 (9,09 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 807 ; Abs., 17,83 % ; Exp., 8 664. Chirac, 920 (10,61) ; Le Pen, 815 (9,40).

ORVAULT

Ins., 16 036 ; Vot., 6 611
Abs., 58,77 % ; Exp., 6 046

OUI .... 5 191 (85,85 %)
NON .... 855 (14,14 %)

24 avril 1988. – Vot., 13 225 ; Abs., 17,62 % ; Exp., 13 014. Chirac, 2 466 (18,94) ; Le Pen, 1 287 (9,88).

REZÉ

Ins., 23 984 ; Vot., 9 516
Abs., 60,32 % ; Exp., 8 745

OUI .... 7 800 (89,19 %)
NON .... 945 (10,80 %)

24 avril 1988. – Vot., 18 751 ; Abs., 21,81 % ; Exp., 18 397. Chirac, 2 596 (14,11) ; Le Pen, 1 626 (8,83).

SAINT-HERBLAIN

Ins., 28 499 ; Vot., 11 389
Abs., 60,03 % ; Exp., 10 587

OUI .... 9 285 (87,70 %)
NON .... 1 302 (12,29 %)

24 avril 1988. – Vot., 22 598 ; Abs., 20,72 % ; Exp., 22 221. Chirac, 3 049 (13,72) ; Le Pen, 2 506 (11,27).

SAINT-NAZAIRE

Ins., 44 562 ; Vot., 17 147
Abs., 61,52 % ; Exp., 16 007

OUI .... 14 367 (89,75 %)
NON .... 1 640 (10,24 %)

24 avril 1988. – Vot., 34 410 ; Abs., 23,03 % ; Exp., 33 805. Chirac, 4 710 (13,93) ; Le Pen, 3 095 (9,15).

SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE

Ins., 14 395 ; Vot., 6 133
Abs., 57,39 % ; Exp., 5 555

OUI .... 4 973 (89,52 %)
NON .... 582 (10,47 %)

24 avril 1988. – Vot., 12 154 ; Abs., 15,53 % ; Exp., 11 948. Chirac, 1 962 (16,42) ; Le Pen, 1 012 (8,47).

VERTOU

Ins., 11 689 ; Vot., 4 853
Abs., 58,48 % ; Exp., 4 298

OUI .... 3 682 (85,66 %)
NON .... 616 (14,33 %)

24 avril 1988. – Vot., 10 031 ; Abs., 14,32 % ; Exp., 9 840. Chirac, 1 862 (18,92) ; Le Pen, 827 (8,40).

Seuls 14,85 % des électeurs ayant exprimé une opinion ont refusé de ratifier le statut proposé pour la Nouvelle-Calédonie. Le « non » a obtenu moins de 10 % des voix à Couëron, commune socialiste, où la participation électorale a atteint près de 41 % des inscrits contre une moyenne départementale de 37,69 %. Dans quatre autres municipalités gérées par le PS (Saint-Nazaire, Bouguenais, Saint-Sébastien-sur-Loire et Rezé), le « non » ne franchit pas la barre des 11 %. En revanche, à La Baule-Escoublac, dont le maire est M. Olivier Guichard (RPR), le « non » recueille 24.57 % des suffrages exprimés. La consigne de « non-participation active » a d'ailleurs été mieux respectée dans cette commune que dans le reste du département, puisque seuls 35,46 % des électeurs ont rempli leur devoir électoral. Tel n'est pas le cas des villes administrées par le PS, où la mobilisation a approché, sinon dépassé, la barre des 40 % de votants.

LOIRET

Ins., 363 483 ; Vot., 139 999
Abs., 61,48 % ; Exp., 120 504

OUI .... 94 241 (78,20 %)
NON .... 26 263 (21,79 %)

24 avril 1988. – Vot., 305 570 ; Abs., 16,26 % ; Exp., 298 538. Chirac, 62 761 (21,02) ; Le Pen, 44 554 (14,92).

ORLÉANS

Ins., 56 145 ; Vot., 21 678
Abs., 61,38 % ; Exp., 19 183

OUI .... 15 193 (79,20 %)
NON .... 3 990 (20,79 %)

24 avril 1988. – Vot., 45 053 ; Abs., 20,24 % ; Exp., 44 289. Chirac, 9 510 (21,47) ; Le Pen, 6 008 (13,56).

CHALETTE-SUR-LOING

Ins., 7 444 ; Vot., 2 554
Abs., 65,69 % ; Exp., 2 259

OUI .... 1 876 (83,04 %)
NON .... 383 (16,95 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 077 ; Abs., 19,05 % ; Exp., 5 916. Le Pen, 951 (16,07) ; Chirac, 772 (13,04).

FLEURY-LES-AUBRAIS

Ins., 12 402 ; Vot., 5 120
Abs., 58,71 % ; Exp., 4 578

OUI .... 3 866 (84,44 %)
NON .... 712 (15,55 %)

24 avril 1988. – Vot., 10 150 ; Abs., 18,44 % ; Exp., 9 916. Chirac, 1 242 (12,52) ; Le Pen, 1 235 (12,45).

GIEN

Ins., 8 889 ; Vot., 3 658
Abs., 58,84 % ; Exp., 3 094

OUI .... 2 298 (74,27 %)
NON .... 796 (25,72 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 334 ; Abs., 17,90 % ; Exp., 7 177. Chirac, 1 342 (18,69) ; Le Pen, 1 268 (17,66).

MONTARGIS

Ins., 9 162 ; Vot., 2 998
Abs., 67,27 % ; Exp., 2 583

OUI .... 2 015 (78,01 %)
NON .... 568 (21,98 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 344 ; Abs., 20,43 % ; Exp., 7 182. Chirac, 1 691 (23,54) ; Le Pen, 1 072 (14,92).

OLIVET

Ins., 10 711 ; Vot., 4 510
Abs., 57,89 % ; Exp., 3 901

OUI .... 3 121 (80,00 %)
NON .... 780 (19,99 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 049 ; Abs., 15,27 % ; Exp., 8 848. Chirac, 2 070 (23,40) ; Le Pen, 1 094 (12,36).

SAINT-JEAN-DE-BRAYE

Ins., 9 910 ; Vot., 3 987
Abs., 59,76 % ; Exp., 3 492

OUI .... 2 840 (81,32 %)
NON .... 652 (18,67 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 925 ; Abs., 19,91 % ; Exp., 7 740. Chirac, 1 300 (16,79) ; Le Pen, 1 140 (14,72).

SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

Ins., 9 195 ; Vot., 3 600
Abs., 60,84 % ; Exp., 3 191

OUI .... 2 632 (82,48 %)
NON .... 559 (17,51 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 647 ; Abs., 17,12 % ; Exp., 7 458. Le Pen, 1 206 (16,15) ; Chirac, 1 169 (15,67).

Comparée aux moyennes nationales, la participation est légèrement plus forte et les « oui » un peu moins nombreux. Dans les communes dirigées par la gauche, en particulier dans l'agglomération orléanaise, le « oui », à défaut d'être massif, est plus franc. Surtout dans les municipalités communistes : 84,45 % de « oui » à Fleury-les-Aubrais. A Montargis, ville dirigée par le RPR, on a moins voté (32,72 %), mais les « oui » dépassent 78 %. A Orléans, la consigne en faveur du « oui » de M. Henri Duvillard, ancien ministre du général de Gaulle, ne semble pas avoir influencé sensiblement l'électorat (seulement 1 point de mieux pour les « oui » par rapport au résultat départemental.)

LOT

Ins., 121 132 ; Vot., 57 832
Abs., 52,25 % ; Exp., 48 868

OUI .... 41 103 (84,11 %)
NON .... 7 765 (15,88 %)

24 avril 1988. – Vot., 103 753 ; Abs., 14,77 % ; Exp., 101 401. Chirac, 24 160 (23,82) ; Le Pen, 8 452 (8,33).

CAHORS

Ins., 12 085 ; Vot., 5 360
Abs., 55,64 % ; Exp., 4 699

OUI .... 3 946 (83,97 %)
NON .... 753 (16,02 %)

24 avril 1988. – Vot., 10 069 ; Abs., 16,82 % ; Exp., 9 846. Chirac, 2 047 (20,79) ; Le Pen, 915 (9,29).

FIGEAC

Ins., 6 786 ; Vot., 2 902
Abs., 57,23 % ; Exp., 2 521

OUI .... 2 076 (82,34 %)
NON .... 445 (17,65 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 583 ; Abs., 18,13 % ; Exp., 5 434. Chirac, 1 151 (21,18) ; Le Pen, 405 (7,45).

GOURDON

Ins., 3 428 ; Vot., 1 467
Abs., 57,20 % ; Exp., 1 278

OUI .... 1 071 (83,80 %)
NON .... 207 (16,19 %)

24 avril 1988. – Vot., 2 851 ; Abs., 17,04 % ; Exp., 2 767. Chirac, 657 (23,83) ; Le Pen, 199 (7,21).

En toute logique, le Lot radical de M. Maurice Faure, ministre d'Etat, ministre du logement et de l'équipement, s'est prononcé à une large majorité pour le « oui » : 84,1 %. La participation est supérieure à la moyenne nationale : 47,74 %. Soulliac, dont le maire est M. Alain Chastagnol (RPR), est très proche de la moyenne départementale, malgré la consigne de « non-participation active » du RPR.

LOT-ET-GARONNE

Ins., 223 199 ; Vot., 92 371
Abs., 58,61 % ; Exp., 79 260

OUI .... 61 642 (77,77 %)
NON .... 17 618 (22,22 %)

24 avril 1988. – Vot., 189 102 ; Abs., 15,61 % ; Exp., 184 797. Chirac, 34 239 (18,52) ; Le Pen, 28 485 (15,41).

AGEN

Ins., 20 822 ; Vot., 7 670
Abs., 63,16 % ; Exp., 6 796

OUI .... 5 210 (76,66 %)
NON .... 1 586 (23,33 %)

24 avril 1988. – Vot., 16 258 ; Abs., 22,48 % ; Exp., 15 950. Chirac, 2 978 (18,67) ; Le Pen, 2 553 (16,00).

MARMANDE

Ins., 13 086 ; Vot., 5 402
Abs., 58,71 % ; Exp., 4 575

OUI .... 3 632 (79,38 %)
NON .... 943 (20,61 %)

24 avril 1988. – Vot., 10 744 ; Abs., 18,31 % ; Exp., 10 508. Chirac, 1 977 (18,81) ; Le Pen, 1 552 (14,76).

NÉRAC

Ins., 5 099 ; Vot., 2 080
Abs., 59,20 % ; Exp., 1 777

OUI .... 1 307 (73,55 %)
NON .... 470 (26,44 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 423 ; Abs., 13,64 % ; Exp., 4 323. Chirac, 850 (19,66) ; Le Pen, 722 (16,70).

LE PASSAGE-D'AGEN

Ins., 6 017 ; Vot., 2 478
Abs., 58,81 % ; Exp., 2 248

OUI .... 1 764 (78,46 %)
NON .... 484 (21,53 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 050 ; Abs., 16,39 % ; Exp., 4 918. Chirac, 842 (17,12) ; Le Pen, 710 (14,43).

TONNEINS

Ins., 6 669 ; Vot., 3 211
Abs., 51,85 % ; Exp., 2 728

OUI .... 2 137 (78,33 %)
NON .... 591 (21,66 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 903 ; Abs., 11,75 % ; Exp., 5 771. Chirac, 917 (15,88) ; Le Pen, 883 (15,30).

VILLENEUVE-SUR-LOT

Ins., 16 822 ; Vot., 6 282
Abs., 62,65 % ; Exp., 5 505

OUI .... 3 999 (72,64 %)
NON .... 1 506 (27,35 %)

24 avril 1988. – Vot., 13 518 ; Abs., 20,29 % ; Exp., 13 231. Chirac, 2 756 (20,82) ; Le Pen, 2 554 (19,30).

Un scrutin sans surprise. Un taux de participation supérieur à la moyenne nationale (de 4 points). Malgré l'appel en faveur du « oui » du président du conseil général, M. Jean-François Poncet (UDF), il n'atteint pas les 78 % des exprimés.

LOZÈRE

Ins., 56 749 ; Vot., 21 461
Abs., 62,18 % ; Exp., 17 814

OUI .... 14 615 (82,04 %)
NON .... 3 199 (17,95 %)

24 avril 1988. – Vot., 47 044 ; Abs., 17,65 % ; Exp., 46 225. Chirac, 12 449 (26,93) ; Le Pen, 5 377 (11,63).

MENDE

Ins., 6 513 ; Vot., 2 518
Abs., 61,33 % ; Exp., 2 192

OUI .... 1 780 (81,20 %)
NON .... 412 (18,79 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 460 ; Abs., 16,51 % ; Exp., 5 378. Chirac, 1 225 (22,77) ; Le Pen, 662 (12,30).

MARVEJOLS

Ins., 3 441 ; Vot., 1 229
Abs., 64,28 % ; Exp., 1 087

OUI .... 938 (86,29 %)
NON .... 149 (13,70 %)

24 avril 1988. – Vot., 2 890 ; Abs., 16,69 % ; Exp., 2 845. Chirac, 619 (21,75) ; Le Pen, 509 (17,89).

SAINT-CHÉLY-D'APCHER

Ins., 2 920 ; Vot., 1 047
Abs., 64,14 % ; Exp., 899

OUI .... 731 (81,31 %)
NON .... 168 (18,68 %)

24 avril 1988. – Vot., 2 483 ; Abs., 15,57 % ; Exp., 2 441. Chirac, 634 (25,97) ; Le Pen, 284 (11,63).

Le nombre de bulletins blancs ou nuls est supérieur à celui des « non ». Ils représentent 16,9 % des votants. Au cœur de l'Aubrac, dans le canton de Nasbinals, fief du RPR, les bulletins blancs atteignent jusqu'à 30.6 %. A l'inverse, dans le canton cévenol de Barre, traditionnellement à gauche, le pourcentage des bulletins blancs ne s'élève qu'à 8,9 %. Cinq communes cévenoles ont même voté « oui » à 100 %.

MAINE-ET-LOIRE

Ins., 460 022 ; Vot., 166 898
Abs., 63,71 % ; Exp., 142 124

OUI ...... 117 486 (82,66 %)
NON .... 24 638 (17,33 %)

24 avril 1988. – Vot., 387 432 ; Abs., 15,88 % ; Exp., 376 863. Chirac, 83 133 (22,06) ; Le Pen, 35 901 (9,52).

ANGERS

Ins., 79 771 ; Vot., 30 103
Abs., 62,26 % ; Exp., 26 633

OUI .... 22 131 (83,09 %)
NON .... 4 502 (16,90 %)

24 avril 1988. – Vot., 63 429 ; Abs., 20,62 % ; Exp., 62 180. Chirac, 12 507 (20,11) ; Le Pen, 5 931 (9,53).

AVRILLÉ

Ins., 8 285 ; Vot., 3 324
Abs., 59,87 % ; Exp., 2 920

OUI .... 2 415 (82,70 %)
NON .... 505 (17,29 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 001 ; Abs., 15,89 % ; Exp., 6 846. Chirac, 1 427 (20,84) ; Le Pen, 630 (9,20).

CHOLET

Ins., 34 267 ; Vot., 12 185
Abs., 64,44 % ; Exp., 10 834

OUI .... 9 410 (86,85 %)
NON .... 1 424 (13,14 %)

24 avril 1988. – Vot., 27 884 ; Abs., 18,61 % ; Exp., 27 224. Chirac, 4 435 (16,29) ; Le Pen, 3 043 (11,17).

LES PONTS-DE-CÉ

Ins., 7 399 ; Vot., 3 167
Abs., 57,19 % ; Exp., 2 751

OUI .... 2 317 (84,22 %)
NON .... 434 (15,77 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 293 ; Abs., 15,00 % ; Exp., 6 136. Chirac, 1 039 (16,93) ; Le Pen, 582 (9,48).

SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU

Ins., 6 449 ; Vot., 2 640
Abs., 59,06 % ; Exp., 2 375

OUI .... 2 076 (87,41 %)
NON .... 299 (12,58 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 345 ; Abs., 16,37 % ; Exp., 5 214. Chirac, 713 (13,67) ; Le Pen, 429 (8,22).

SAUMUR

Ins., 19 031 ; Vot., 6 535
Abs., 65,66 % ; Exp., 5 672

OUI .... 4 423 (77,97 %)
NON .... 1 249 (22,02 %)

24 avril 1988. – Vot., 15 085 ; Abs., 21,16 % ; Exp., 14 786. Chirac, 3 479 (23,56) ; Le Pen, 1 499 (10,15).

TRELAZÉ

Ins., 6 840 ; Vot., 2 765
Abs., 59,57 % ; Exp., 2 499

OUI .... 2 281 (91,27 %)
NON .... 218 (8,72 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 494 ; Abs., 19,93 % ; Exp., 5 357. Le Pen, 516 (9,63) ; Chirac, 447 (8,34).

Au terme d'une campagne marquée en tout et pour tout par deux meetings pour le « oui » tenus à Angers, dont l'un animé par le ministre délégué à l'aménagement du territoire M. Jacques Chérèque, et qui n'ont pas rassemblé plus de 350 personnes, 63 % des électeurs du département se sont abstenus, pulvérisant le score « historique » de non-participation, établi lors des dernières cantonales (52 %). A cela s'ajoutent, 5,39 % de bulletins blancs ou nuls (par rapport aux inscrits). Si, en définitive, le « oui » l'emporte par 82,66 % des suffrages exprimés, c'est seulement le fait de 25,53 % des inscrits.

MANCHE

Ins., 349 117 ; Vot., 117 271
Abs., 66,40 % ; Exp., 101 067

OUI .... 81 546 (80,68 %)
NON .... 19 521 (19,31 %)

24 avril 1988. – Vot., 281 665 ; Abs., 17,39 % ; Exp., 276 060. Chirac, 64 212 (23,26) ; Le Pen, 29 753 (10,77).

SAINT-LO

Ins., 14 015 ; Vot., 5 342
Abs., 61,88 % ; Exp., 4 827

OUI .... 4 207 (87,15 %)
NON .... 620 (12,84 %)

24 avril 1988. – Vot., 11 165 ; Abs., 20,72 % ; Exp., 10 995. Chirac, 2 119 (19,27) ; Le Pen, 928 (8,44).

CHERBOURG

Ins., 16 743 ; Vot., 5 850
Abs., 65,06 % ; Exp., 5 304

OUI .... 4 211 (79,39 %)
NON .... 1 093 (20,60 %)

24 avril 1988. – Vot., 12 868 ; Abs., 23,69 % ; Exp., 12 697. Chirac, 2 482 (19,54) ; Le Pen, 1 555 (12,24).

EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE

Ins., 11 249 ; Vot., 4 477
Abs., 60,20 % ; Exp., 4 126

OUI .... 3 650 (88,46 %)
NON .... 476 (11,53 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 246 ; Abs., 18,44 % ; Exp., 9 118. Chirac, 1 109 (12,16) ; Le Pen, 872 (9,56).

GRANVILLE

Ins., 8 971 ; Vot., 3 296
Abs., 63,25 % ; Exp., 2 913

OUI .... 2 384 (81,84 %)
NON .... 529 (18,15 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 087 ; Abs., 21,53 % ; Exp., 6 954. Chirac, 1 409 (20,26) ; Le Pen, 827 (11,89).

OCTEVILLE

Ins., 9 695 ; Vot., 3 533
Abs., 63,55 % ; Exp., 3 262

OUI .... 2 758 (84,54 %)
NON .... 504 (15,45 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 744 ; Abs., 20,28 % ; Exp., 7 631. Chirac, 955 (12,51) ; Le Pen, 902 (11,82).

TOURLAVILLE

Ins., 10 345 ; Vot., 3 874
Abs., 62,55 % ; Exp., 3 598

OUI .... 3 073 (85,40 %)
NON .... 525 (14,59 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 581 ; Abs., 17,36 % ; Exp., 8 427. Chirac, 1 114 (13,21) ; Le Pen, 858 (10,18).

Coutances, où l'on dénombre 62,25 % d'abstentions, fait figure de modèle départemental de civisme bien qu'il s'agisse d'une ville de sensibilité conservatrice. En revanche, Cherbourg, plus à gauche, s'inscrit en mauvaise place avec plus de 65 % d'abstentions.

En revanche, Saint-Lô, plus centriste, s'est comportée honorablement. Avec 61,88 % d'abstentions, les électeurs saint-lois ont fait preuve d'un sens civique presque remarquable. Le sénateur M. Jean-François Legrand (RPR), qui s'est ouvertement prononcé pour le « oui », y est peut-être pour quelque chose.

…érendum sur la Nouvelle-Calédonie

MARNE

Ins., 352 284 ; Vot., 115 010
Abs., 67,35 % ; Exp., 100 447

OUI .... 79 231 (78,87 %)
NON .... 21 216 (21,12 %)

24 avril 1988. – Vot., 284 626 ; Abs., 19,30 % ; Exp., 279 538. Chirac, 57 278 (20,49) ; Le Pen, 39 217 (14,02).

CHALONS-SUR-MARNE

Ins., 27 939 ; Vot., 8 739
Abs., 68,72 % ; Exp., 7 704

OUI .... 6 023 (78,18 %)
NON .... 1 681 (21,81 %)

24 avril 1988. – Vot., 21 599 ; Abs., 22,74 % ; Exp., 21 222. Chirac, 3 852 (18,15) ; Le Pen, 3 413 (16,08).

ÉPERNAY

Ins., 16 950 ; Vot., 5 255
Abs., 68,99 % ; Exp., 4 652

OUI .... 3 828 (82,28 %)
NON .... 824 (17,71 %)

24 avril 1988. – Vot., 13 044 ; Abs., 23,16 % ; Exp., 12 815. Chirac, 2 019 (15,75) ; Le Pen, 1 504 (11,73).

REIMS

Ins., 95 618 ; Vot., 29 506
Abs., 69,14 % ; Exp., 26 738

OUI .... 21 995 (82,26 %)
NON .... 4 743 (17,73 %)

24 avril 1988. – Vot., 73 805 ; Abs., 23,07 % ; Exp., 72 797. Chirac, 13 914 (19,11) ; Le Pen, 9 528 (13,08).

TINQUEUX

Ins., 6 471 ; Vot., 2 288
Abs., 64,64 % ; Exp., 2 079

OUI .... 1 773 (85,28 %)
NON .... 306 (14,71 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 285 ; Abs., 18,42 % ; Exp., 5 222. Chirac, 974 (18,65) ; Le Pen, 633 (12,12).

VITRY-LE-FRANÇOIS

Ins., 9 625 ; Vot., 2 821
Abs., 70,69 % ; Exp., 2 525

OUI .... 2 020 (80,00 %)
NON .... 505 (20,00 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 385 ; Abs., 23,55 % ; Exp., 7 276. Chirac, 1 290 (17,72) ; Le Pen, 1 225 (16,83).

L'indifférence à l'égard du Caillou a été plus marquée qu'ailleurs (67,35 % d'abstention) et le « oui » moins dominant (78,88 % des sufrages exprimés). En milieu urbain, le record de participation est à mettre à l'actif de la commune de Saint-Brice-Courcelles, où plus de 42 % des électeurs se sont rendus aux urnes. L'abstention est presque également répartie sur le territoire du département. Épernay, dirigée par le centriste Bernard Stasi, est dans le peloton des villes les plus abstentionnistes (69 %) mais aussi de celles qui sont le plus favorable au « oui » (82,28 %). Reims, administrée par le RPR, M. Jean Falala, a enregistré 31 % de participation (et 23 % de « non »).

Les « non » totalisent dans le département 18 001 suffrages de moins que M. Jean-Marie Le Pen le 24 avril.

HAUTE-MARNE

Ins., 146 605 ; Vot., 53 366
Abs., 63,59 % ; Exp., 45 358

OUI .... 35 220 (77,64 %)
NON .... 10 138 (22,35 %)

24 avril 1988. – Vot., 119 162 ; Abs., 19,04 % ; Exp., 116 285. Chirac, 22 767 (19,57) ; Le Pen, 18 176 (15,63).

CHAUMONT

Ins., 17 870 ; Vot., 6 315
Abs., 64,66 % ; Exp., 5 566

OUI .... 4 491 (80,68 %)
NON .... 1 075 (19,31 %)

24 avril 1988. – Vot., 13 687 ; Abs., 23,22 % ; Exp., 13 347. Chirac, 2 387 (17,88) ; Le Pen, 1 766 (13,23).

COLOMBEY-LES-DEUX-ÉGLISES

Ins., 539 ; Vot., 182
Abs., 66,23 % ; Exp., 134

OUI .... 86 (64,17 %)
NON .... 48 (35,82 %)

24 avril 1988. – Vot., 461 ; Abs., 14,62 % ; Exp., 450. Chirac, 225 (50,00) ; Le Pen, 90 (20,00).

LANGRES

Ins., 5 934 ; Vot., 2 124
Abs., 64,20 % ; Exp., 1 794

OUI .... 1 431 (79,76 %)
NON .... 363 (20,23 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 695 ; Abs., 20,86 % ; Exp., 4 602. Chirac, 947 (20,57) ; Le Pen, 671 (14,58).

SAINT-DIZIER

Ins., 20 130 ; Vot., 5 560
Abs., 72,37 % ; Exp., 4 988

OUI .... 3 980 (79,79 %)
NON .... 1 008 (20,20 %)

24 avril 1988. – Vot., 14 750 ; Abs., 26,71 % ; Exp., 14 412. Le Pen, 2 748 (19,06) ; Chirac, 2 236 (15,51).

Lors des consultations électorales précédentes, la Haute-Marne avait connu une participation supérieure à la moyenne nationale. Cette fois, le département ne s'est pas spécialement distingué, avec 63,6 % d'abstention. Dans un petit village, Ecot-la-Combe, l'urne est même restée vide : aucun des trente et un électeurs inscrits n'est venu y glisser un bulletin. Les votes positifs (78 % de « oui ») sont en retrait de 2 points par rapport au résultat national que l'on retrouve dans les trois principales villes du département. Mais les « oui » fléchissent nettement à Colombey-les-Deux-Eglises, sanctuaire du gaullisme, où ils représentent seulement 64 % des suffrages exprimés.

MAYENNE

Ins., 196 160 ; Vot., 71 477
Abs., 63,56 % ; Exp., 58 994

OUI .... 47 931 (81,24 %)
NON .... 11 063 (18,75 %)

24 avril 1988. – Vot., 167 779 ; Abs., 14,71 % ; Exp., 162 608. Chirac, 39 235 (24,12) ; Le Pen, 13 346 (8,20).

LAVAL

Ins., 31 487 ; Vot., 13 574
Abs., 56,89 % ; Exp., 11 808

OUI .... 9 945 (84,22 %)
NON .... 1 863 (15,77 %)

24 avril 1988. – Vot., 26 730 ; Abs., 15,23 % ; Exp., 26 079. Chirac, 4 392 (16,84) ; Le Pen, 2 396 (9,18).

CHATEAU-GONTIER

Ins., 5 282 ; Vot., 1 975
Abs., 62,60 % ; Exp., 1 685

OUI .... 1 439 (85,40 %)
NON .... 246 (14,59 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 479 ; Abs., 15,98 % ; Exp., 4 346. Chirac, 1 061 (24,41) ; Le Pen, 235 (5,40).

MAYENNE

Ins., 8 871 ; Vot., 3 872
Abs., 56,35 % ; Exp., 3 280

OUI .... 2 735 (83,38 %)
NON .... 545 (16,61 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 452 ; Abs., 15,97 % ; Exp., 7 221. Chirac, 1 284 (17,78) ; Le Pen, 526 (7,28).

Le nombre de blancs ou nuls (17,47 %) par rapport aux votants est relativement important. Il semble qu'une partie de l'électorat du RPR ait choisi de se rendre aux urnes, mais sans pour autant se prononcer. Un indicateur : dans la commune de Craon, dont le député et maire, M. Henri de Gastines, est le dirigeant départemental du RPR, on compte 34,95 % de votants (alors que la participation au niveau départemental est de 36,53 %) et 20 % de blancs ou nuls.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Ins., 468 389 ; Vot., 171 470
Abs., 63,39 % ; Exp., 152 805

OUI ...... 123 803 (81,02 %)
NON .... 29 002 (18,97 %)

24 avril 1988. – Vot., 375 727 ; Abs., 19,98 % ; Exp., 368 383. Chirac, 57 583 (15,63) ; Le Pen, 54 695 (14,84).

NANCY

Ins., 37 353 ; Vot., 12 990
Abs., 65,22 % ; Exp., 11 585

OUI .... 9 076 (78,34 %)
NON .... 2 509 (21,65 %)

24 avril 1988. – Vot., 41 283 ; Abs., 26,58 % ; Exp., 40 618. Chirac, 8 967 (22,07) ; Le Pen, 5 668 (13,94).

JARVILLE-LA-MALGRANGE

Ins., 6 246 ; Vot., 2 126
Abs., 65,96 % ; Exp., 1 904

OUI .... 1 518 (79,72 %)
NON .... 386 (20,27 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 731 ; Abs., 24,61 % ; Exp., 4 637. Le Pen, 786 (16,95) ; Chirac, 647 (13,95).

LAXOU

Ins., 9 365 ; Vot., 3 277
Abs., 65,00 % ; Exp., 2 990

OUI .... 2 452 (82,00 %)
NON .... 538 (17,99 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 961 ; Abs., 25,78 % ; Exp., 6 848. Chirac, 1 204 (17,58) ; Le Pen, 991 (14,47).

LONGWY

Ins., 9 927 ; Vot., 2 905
Abs., 70,73 % ; Exp., 2 668

OUI .... 2 324 (87,10 %)
NON .... 344 (12,89 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 343 ; Abs., 25,93 % ; Exp., 7 230. Chirac, 1 178 (16,29) ; Le Pen, 971 (13,43).

LUNÉVILLE

Ins., 13 707 ; Vot., 4 972
Abs., 63,72 % ; Exp., 4 408

OUI .... 3 399 (77,10 %)
NON .... 1 009 (22,89 %)

24 avril 1988. – Vot., 10 774 ; Abs., 21,68 % ; Exp., 10 540. Le Pen, 1 686 (15,99) ; Chirac, 1 684 (15,97).

MONT-SAINT-MARTIN

Ins., 4 043 ; Vot., 1 232
Abs., 69,52 % ; Exp., 1 138

OUI .... 960 (84,35 %)
NON .... 178 (15,64 %)

24 avril 1988. – Vot., 3 049 ; Abs., 24,67 % ; Exp., 2 986. Le Pen, 541 (18,11) ; Chirac, 393 (13,16).

PONT-A-MOUSSON

Ins., 8 916 ; Vot., 2 887
Abs., 67,62 % ; Exp., 2 619

OUI .... 2 053 (78,38 %)
NON .... 566 (21,61 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 948 ; Abs., 22,48 % ; Exp., 6 795. Le Pen, 1 247 (18,35) ; Chirac, 1 111 (16,35).

SAINT-MAX

Ins., 7 344 ; Vot., 2 550
Abs., 65,27 % ; Exp., 2 307

OUI .... 1 857 (80,49 %)
NON .... 450 (19,50 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 845 ; Abs., 20,87 % ; Exp., 5 749. Chirac, 1 202 (20,90) ; Le Pen, 829 (14,41).

TOUL

Ins., 9 528 ; Vot., 3 144
Abs., 67,00 % ; Exp., 2 771

OUI .... 2 116 (76,36 %)
NON .... 655 (23,63 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 533 ; Abs., 20,83 % ; Exp., 7 371. Le Pen, 1 335 (18,11) ; Chirac, 1 096 (14,86).

VANDŒUVRE-LÈS-NANCY

Ins., 18 452 ; Vot., 5 927
Abs., 67,87 % ; Exp., 5 433

OUI .... 4 486 (82,56 %)
NON .... 947 (17,43 %)

24 avril 1988. – Vot., 13 336 ; Abs., 28,16 % ; Exp., 13 123. Chirac, 2 127 (16,20) ; Le Pen, 2 061 (15,62).

VILLERS-LÈS-NANCY

Ins., 10 815 ; Vot., 4 550
Abs., 57,92 % ; Exp., 4 046

OUI .... 3 313 (81,88 %)
NON .... 733 (18,11 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 972 ; Abs., 17,06 % ; Exp., 8 835. Chirac, 1 678 (18,99) ; Le Pen, 1 114 (12,60).

VILLERUPT

Ins., 6 789 ; Vot., 2 573
Abs., 62,10 % ; Exp., 2 440

OUI .... 2 243 (91,92 %)
NON .... 197 (8,07 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 415 ; Abs., 19,80 % ; Exp., 5 324. Chirac, 511 (9,59) ; Le Pen, 378 (7,09).

La Meurthe-et-Moselle, où cohabitent les sensibilités politiques les plus opposées, ne s'est pas distinguée cette fois-ci, avec 36,6 % de participation, du vote national.

C'est à la campagne qu'on a le plus voté. En ville, le taux n'a pas dépassé les 34 %. Il semble bien que les consignes données par le RPR n'aient guère modifié le résultat du scrutin. Ainsi, les municipalités RPR telles que Toul, Lunéville et Saint-Max ne se distinguent pas ou peu, sur le plan de la participation, des autres villes du département ; les « non » y sont compris entre 20 % et 25 %.

De même, dans le camp des « oui », les appels pressants ont eu peu d'écho. A Nancy, le maire, M. André Rossinot (président du Parti radical valoisien) n'a pas réussi à mobiliser ses électeurs.

Seules les municipalités communistes se démarquent. Certes, le taux de participation ne dépasse guère celui observé dans le reste du département. Mais les « non » y font encore moins recette...

MEUSE

Ins., 139 911 ; Vot., 53 640
Abs., 61,66 % ; Exp., 45 996

OUI .... 35 801 (77,83 %)
NON .... 10 195 (22,16 %)

24 avril 1988. – Vot., 116 850 ; Abs., 16,88 % ; Exp., 114 166. Chirac, 20 617 (18,06) ; Le Pen, 17 130 (15,00).

BAR-LE-DUC

Ins., 11 416 ; Vot., 4 290
Abs., 62,42 % ; Exp., 3 805

OUI .... 3 174 (83,41 %)
NON .... 631 (16,58 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 266 ; Abs., 18,66 % ; Exp., 9 073. Chirac, 1 416 (15,60) ; Le Pen, 1 112 (12,25).

COMMERCY

Ins., 4 010 ; Vot., 1 517
Abs., 62,16 % ; Exp., 1 320

OUI .... 1 071 (81,13 %)
NON .... 249 (18,86 %)

24 avril 1988. – Vot., 3 305 ; Abs., 18,11 % ; Exp., 3 231. Chirac, 523 (16,18) ; Le Pen, 438 (13,55).

VERDUN

Ins., 12 276 ; Vot., 4 366
Abs., 64,43 % ; Exp., 3 889

OUI .... 3 075 (79,06 %)
NON .... 814 (20,93 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 953 ; Abs., 19,24 % ; Exp., 9 740. Chirac, 1 919 (19,70) ; Le Pen, 1 422 (14,59).

La Meuse, qui avait basculé à gauche pour l'élection présidentielle, a boudé un peu moins que l'ensemble de la France ce référendum, qui n'avait donné lieu à aucune campagne active de la part des élus. Les secteurs ruraux ont légèrement mieux participé que les trois principales agglomérations : Bar-le-Duc, Verdun et Commercy ; ils ont donné ses meilleurs scores au « non ».

Les suffrages en faveur du « non » sont inférieurs au nombre de voix recueillies par M. Le Pen le 24 avril, mais supérieurs au total des voix obtenues par le FN aux législatives du 5 juin.

MORBIHAN

Ins., 441 896 ; Vot., 163 132
Abs., 63,08 % ; Exp., 142 906

OUI ...... 118 080 (82,62 %)
NON .... 24 826 (17,37 %)

24 avril 1988. – Vot., 372 208 ; Abs., 16,07 % ; Exp., 366 068. Chirac, 72 918 (19,91) ; Le Pen, 47 525 (12,98).

VANNES

Ins., 27 072 ; Vot., 10 483
Abs., 61,27 % ; Exp., 9 414

OUI .... 7 505 (79,72 %)
NON .... 1 909 (20,27 %)

24 avril 1988. – Vot., 21 697 ; Abs., 20,15 % ; Exp., 21 389. Chirac, 4 566 (21,34) ; Le Pen, 2 953 (13,80).

AURAY

Ins., 6 497 ; Vot., 2 588
Abs., 60,16 % ; Exp., 2 299

OUI .... 1 873 (81,47 %)
NON .... 426 (18,52 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 456 ; Abs., 16,48 % ; Exp., 5 355. Chirac, 981 (18,31) ; Le Pen, 869 (16,22).

HENNEBONT

Ins., 10 017 ; Vot., 4 228
Abs., 57,79 % ; Exp., 3 793

OUI .... 3 351 (88,34 %)
NON .... 442 (11,65 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 381 ; Abs., 16,73 % ; Exp., 8 262. Chirac, 1 194 (14,45) ; Le Pen, 776 (9,39).

LANESTER

Ins., 15 276 ; Vot., 6 196
Abs., 59,43 % ; Exp., 5 658

OUI .... 4 912 (86,81 %)
NON .... 746 (13,18 %)

24 avril 1988. – Vot., 12 667 ; Abs., 17,20 % ; Exp., 12 372. Le Pen, 1 707 (13,79) ; Chirac, 1 265 (10,22).

LORIENT

Ins., 42 629 ; Vot., 15 742
Abs., 63,07 % ; Exp., 14 304

OUI .... 11 655 (81,48 %)
NON .... 2 649 (18,51 %)

24 avril 1988. – Vot., 33 272 ; Abs., 22,26 % ; Exp., 32 715. Chirac, 5 440 (16,62) ; Le Pen, 4 904 (14,99).

PLOEMEUR

Ins., 10 514 ; Vot., 4 078
Abs., 61,21 % ; Exp., 3 617

OUI .... 2 994 (82,77 %)
NON .... 623 (17,22 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 794 ; Abs., 16,30 % ; Exp., 8 655. Chirac, 1 446 (16,70) ; Le Pen, 1 352 (15,62).

PONTIVY

Ins., 8 820 ; Vot., 3 682
Abs., 58,25 % ; Exp., 3 243

OUI .... 2 840 (87,57 %)
NON .... 403 (12,42 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 475 ; Abs., 15,34 % ; Exp., 7 343. Chirac, 1 434 (19,52) ; Le Pen, 678 (9,23).

La participation et le vote en faveur du « oui » ont été globalement plus forts dans les cantons et les communes détenus par la gauche. Pour autant, le pourcentage des votants a franchi la barre des 40 % dans une seule des six circonscriptions du département, celle d'Hennebont où est élu M. Jean Giovanelli (PS). De son côté, la consigne de « non-participation active » du RPR a joué là où les élus du Rassemblement sont solidement implantés. C'est le cas du canton de Rochefort-en-Terre, où l'on relève le plus faible taux de participation du département : 29 %.

Le « non » a été plus important sur le littoral, où le Front national réalise ses meilleurs scores. Dans le canton de Quiberon, on relève ainsi 31,04 % de votes négatifs. A la Trinité-sur-Mer, commune natale de M. Le Pen, le pourcentage des « non » culmine à 41,68 %. En revanche, le « oui » l'emporte avec 79 % dans la première circonscription, celle de M. Raymond Marcellin (PR), président du conseil général, qui n'avait pas pris position.

MOSELLE

Ins., 666 283 ; Vot., 216 143
Abs., 67,55 % ; Exp., 192 294

OUI .... 152 560 (79,33 %)
NON .... 39 734 (20,66 %)

24 avril 1988. – Vot., 547 641 ; Abs., 17,81 % ; Exp., 535 978. Le Pen, 106 713 (19,90) ; Chirac, 87 136 (16,25).

METZ

Ins., 68 787 ; Vot., 21 686
Abs., 68,47 % ; Exp., 19 820

OUI .... 15 629 (78,85 %)
NON .... 4 191 (21,14 %)

24 avril 1988. – Vot., 53 806 ; Abs., 21,71 % ; Exp., 52 825. Le Pen, 9 595 (18,16) ; Chirac, 9 140 (17,30).

BEHREN-LES-FORBACH

Ins., 4 715 ; Vot., 1 053
Abs., 77,66 % ; Exp., 949

OUI .... 779 (82,08 %)
NON .... 170 (17,91 %)

24 avril 1988. – Vot., 3 668 ; Abs., 22,50 % ; Exp., 3 572. Le Pen, 884 (24,18) ; Chirac, 333 (9,32).

CREUTZWALD

Ins., 8 546 ; Vot., 2 424
Abs., 71,63 % ; Exp., 2 229

OUI .... 1 843 (82,68 %)
NON .... 386 (17,31 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 713 ; Abs., 21,94 % ; Exp., 6 582. Le Pen, 1 426 (21,66) ; Chirac, 848 (12,88).

FAMECK

Ins., 7 709 ; Vot., 2 641
Abs., 65,74 % ; Exp., 2 480

OUI .... 2 066 (83,30 %)
NON .... 414 (16,69 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 195 ; Abs., 19,39 % ; Exp., 6 052. Le Pen, 1 256 (20,75) ; Chirac, 653 (10,78).

FLORANGE

Ins., 7 166 ; Vot., 2 359
Abs., 67,08 % ; Exp., 2 159

OUI .... 1 772 (82,07 %)
NON .... 387 (17,92 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 885 ; Abs., 18,03 % ; Exp., 5 744. Le Pen, 1 241 (21,60) ; Chirac, 718 (12,50).

FORBACH

Ins., 12 981 ; Vot., 3 120
Abs., 75,96 % ; Exp., 2 841

OUI .... 2 284 (80,39 %)
NON .... 557 (19,60 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 939 ; Abs., 23,65 % ; Exp., 9 773. Le Pen, 2 381 (24,36) ; Chirac, 1 671 (17,09).

FREYMING-MERLEBACH

Ins., 10 505 ; Vot., 2 931
Abs., 72,09 % ; Exp., 2 635

OUI .... 2 146 (81,44 %)
NON .... 489 (18,55 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 474 ; Abs., 19,80 % ; Exp., 8 284. Le Pen, 1 845 (22,27) ; Chirac, 1 121 (13,53).

HAGONDANGE

Ins., 5 393 ; Vot., 1 942
Abs., 63,99 % ; Exp., 1 771

OUI .... 1 488 (84,02 %)
NON .... 283 (15,97 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 584 ; Abs., 16,70 % ; Exp., 4 481. Le Pen, 708 (15,80) ; Chirac, 581 (12,96).

HAYANGE

Ins., 10 359 ; Vot., 3 414
Abs., 67,04 % ; Exp., 3 114

OUI .... 2 563 (82,30 %)
NON .... 551 (17,69 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 396 ; Abs., 19,44 % ; Exp., 8 259. Le Pen, 1 571 (19,02) ; Chirac, 917 (11,10).

MAIZIERES-LES-METZ

Ins., 5 772 ; Vot., 1 918
Abs., 66,77 % ; Exp., 1 749

OUI .... 1 447 (82,73 %)
NON .... 302 (17,26 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 949 ; Abs., 14,40 % ; Exp., 4 839. Le Pen, 879 (18,16) ; Chirac, 543 (11,22).

(Lire la suite page 24.)

Le référendum sur

(Suite de la page 23.)

MONTIGNY-LES-METZ

Ins., 15 728 ; Vot., 5 488
Abs., 65,10 % ; Exp., 4 982

OUI .... 3 825 (76,77 %)
NON .... 1 157 (23,22 %)

24 avril 1988. – Vot., 12 816 : Abs., 18,66 % ; Exp., 12 582. Le Pen, 2 165 (17,20) ; Chirac, 2 146 (17,05).

MOYEUVRE-GRANDE

Ins., 6 160 ; Vot., 3 792
Abs., 38,44 % ; Exp., 3 369

OUI .... 2 753 (81,71 %)
NON .... 616 (18,28 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 923 : Abs., 19,67 % ; Exp., 4 799. Le Pen, 710 (14,79) : Chirac, 357 (7,43).

ROMBAS

Ins., 6 098 ; Vot., 2 183
Abs., 64,20 % ; Exp., 1 991

OUI .... 1 677 (84,22 %)
NON .... 314 (15,77 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 075 : Abs., 17,15 % ; Exp., 4 983. Le Pen, 1 031 (20,69) ; Chirac, 561 (11,25).

SAINT-AVOLD

Ins., 11 240 ; Vot., 3 339
Abs., 70,29 % ; Exp., 3 010

OUI .... 2 378 (79,00 %)
NON .... 632 (20,99 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 947 : Abs., 20,30 % ; Exp., 8 777. Le Pen, 1 855 (21,13) ; Chirac, 1 539 (17,53).

SARREBOURG

Ins., 8 888 ; Vot., 2 588
Abs., 70,88 % ; Exp., 2 273

OUI .... 1 720 (75,67 %)
NON .... 553 (24,32 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 985 : Abs., 21,53 % ; Exp., 6 838. Le Pen, 1 611 (23,56) ; Chirac, 1 608 (23,51).

SARREGUEMINES

Ins., 15 923 ; Vot., 4 028
Abs., 74,70 % ; Exp., 3 575

OUI .... 2 787 (77,95 %)
NON .... 788 (22,04 %)

24 avril 1988. – Vot., 12 608 : Abs., 20,65 % ; Exp., 12 315. Le Pen, 2 807 (22,79) ; Chirac, 2 035 (16,52).

STIRING-WENDEL

Ins., 8 529 ; Vot., 1 997
Abs., 76,58 % ; Exp., 1 822

OUI .... 1 503 (82,49 %)
NON .... 319 (17,50 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 529 : Abs., 23,88 % ; Exp., 6 358. Le Pen, 1 541 (24,23) ; Chirac, 730 (11,48).

THIONVILLE

Ins., 25 840 ; Vot., 8 366
Abs., 67,62 % ; Exp., 7 517

OUI .... 6 062 (80,64 %)
NON .... 1 455 (19,35 %)

24 avril 1988. – Vot., 20 954 : Abs., 19,15 % ; Exp., 20 624. Chirac, 3 929 (19,05) ; Le Pen, 3 247 (15,74).

UCKANGE

Ins., 4 496 ; Vot., 1 362
Abs., 69,70 % ; Exp., 1 259

OUI .... 1 042 (82,76 %)
NON .... 217 (17,23 %)

24 avril 1988. – Vot., 3 726 : Abs., 17,43 % ; Exp., 3 660. Le Pen, 821 (22,43) ; Chirac, 375 (10,24).

WOIPPY

Ins., 6 728 ; Vot., 2 043
Abs., 69,63 % ; Exp., 1 862

OUI .... 1 470 (78,94 %)
NON .... 392 (21,05 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 463 : Abs., 18,59 % ; Exp., 5 349. Le Pen, 1 290 (24,11) ; Chirac, 525 (9,81).

YUTZ

Ins., 10 289 ; Vot., 3 279
Abs., 68,13 % ; Exp., 2 911

OUI .... 2 360 (81,07 %)
NON .... 551 (18,92 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 275 : Abs., 19,38 % ; Exp., 8 103. Le Pen, 1 418 (17,47) ; Chirac, 1 131 (13,95).

A l'occasion des six référendums organisés entre septembre 1958 et avril 1972, la Moselle s'est toujours distinguée par un taux de participation supérieur de 6 points au moins à la moyenne nationale, et d'une proportion de « oui » dépassant de plus de 10 points celle de l'ensemble de l'Hexagone. Mais, cette fois, ces écarts traditionnels se sont effacés : le second a disparu et le premier... s'est inversé, puisque les Mosellans ont moins voté que l'ensemble de la France.

A Metz même, la présence du maire centriste, M. Jean-Marie Rausch, ministre du commerce extérieur dans le gouvernement de M. Michel Rocard, ne semble guère avoir influencé les électeurs.

Dans ce contexte de tiède mobilisation, la commune de Moyeuvre-Grande constitue une exception remarquée : la participation dépasse les 61 %. Cela n'a rien de mystérieux : le référendum y était couplé au premier tour d'une élection municipale partielle, le député et maire, M. René Drouin (PS), et une partie du conseil municipal ayant démissionné.

A Sarrebourg, le fief de l'ancien premier ministre Pierre Messmer, le taux de participation est de 29 % et le « oui » a recueilli 75,67 % des exprimés.

NIÈVRE

Ins., 175 807 ; Vot., 72 406
Abs., 58,81 % ; Exp., 63 817

OUI .... 53 078 (83,17 %)
NON .... 10 739 (16,82 %)

24 avril 1988. – Vot., 146 093 : Abs., 17,53 % ; Exp., 143 197. Chirac, 24 376 (17,02) ; Le Pen, 13 925 (9,72).

NEVERS

Ins., 27 720 ; Vot., 10 811
Abs., 60,99 % ; Exp., 9 678

OUI .... 8 112 (83,81 %)
NON .... 1 566 (16,18 %)

24 avril 1988. – Vot., 21 960 : Abs., 21,34 % ; Exp., 21 569. Chirac, 3 604 (16,70) ; Le Pen, 2 153 (9,98).

CHATEAU-CHINON

Ins., 1 840 ; Vot., 1 065
Abs., 42,11 % ; Exp., 928

OUI .... 811 (87,39 %)
NON .... 117 (12,60 %)

24 avril 1988. – Vot., 1 585 ; Abs., 14,09 % ; Exp., 1 566. Chirac, 188 (12,00) ; Le Pen, 82 (5,23).

COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Ins., 8 799 ; Vot., 3 582
Abs., 59,29 % ; Exp., 3 097

OUI .... 2 420 (78,14 %)
NON .... 677 (21,85 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 239 : Abs., 18,28 % ; Exp., 7 095. Chirac, 1 168 (16,46) ; Le Pen, 875 (12,33).

VARENNES-VAUZELLES

Ins., 7 173 ; Vot., 3 029
Abs., 57,77 % ; Exp., 2 750

OUI .... 2 460 (89,45 %)
NON .... 290 (10,54 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 145 ; Abs., 14,54 % ; Exp., 6 024. Chirac, 685 (11,37) ; Le Pen, 422 (7,00).

La participation a été légèrement supérieure à la moyenne nationale dans ce département fief du président de la République. Nevers, dont le maire est M. Pierre Bérégovoy, n'a voté qu'à 39 %, mais à Château-Chinon, dont M. Mitterrand fut le maire, 57,88 % des inscrits ont participé au scrutin.

NORD

Ins., 1 630 736 ; Vot., 644 273
Abs., 60,49 % ; Exp., 559 068

OUI ...... 433 250 (77,49 %)
NON ...... 125 818 (22,50 %)

24 avril 1988. – Vot., 1 360 078 : Abs., 16,78 % ; Exp., 1 329 195. Le Pen, 201 473 (15,15) ; Chirac, 199 741 (15,02).

LILLE

Ins., 91 980 ; Vot., 32 290
Abs., 64,89 % ; Exp., 28 644

OUI .... 22 717 (79,30 %)
NON .... 5 927 (20,69 %)

24 avril 1988. – Vot., 68 794 : Abs., 25,74 % ; Exp., 67 674. Chirac, 11 056 (16,33) ; Le Pen, 10 997 (16,24).

ARMENTIÈRES

Ins., 16 474 ; Vot., 7 237
Abs., 56,07 % ; Exp., 6 163

OUI .... 4 979 (80,78 %)
NON .... 1 184 (19,21 %)

24 avril 1988. – Vot., 13 928 : Abs., 15,88 % ; Exp., 13 546. Le Pen, 1 782 (13,15) : Chirac, 1 657 (12,23).

CAMBRAI

Ins., 23 260 ; Vot., 8 913
Abs., 61,68 % ; Exp., 7 669

OUI .... 5 723 (74,62 %)
NON .... 1 946 (25,37 %)

24 avril 1988. – Vot., 19 239 ; Abs., 17,75 % ; Exp., 18 809. Chirac, 3 526 (18,74) ; Le Pen, 2 871 (15,26).

COUDEKERQUE-BRANCHE

Ins., 16 418 ; Vot., 7 583
Abs., 53,81 % ; Exp., 6 603

OUI .... 5 223 (79,10 %)
NON .... 1 380 (20,89 %)

24 avril 1988. – Vot., 13 799 ; Abs., 15,97 % ; Exp., 13 378. Le Pen, 1 819 (13,59) ; Chirac, 1 399 (10,45).

CROIX

Ins., 13 380 ; Vot., 5 184
Abs., 61,25 % ; Exp., 4 571

OUI .... 3 163 (69,19 %)
NON .... 1 408 (30,80 %)

24 avril 1988. – Vot., 11 081 : Abs., 17,41 % ; Exp., 10 912. Le Pen, 2 062 (18,89) ; Chirac, 2 012 (18,43).

DENAIN

Ins., 12 572 ; Vot., 4 553
Abs., 63,78 % ; Exp., 4 115

OUI .... 3 343 (81,23 %)
NON .... 772 (18,76 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 827 : Abs., 22,57 % ; Exp., 9 835. Le Pen, 1 307 (13,56) ; Chirac, 1 042 (10,81).

DOUAI

Ins., 25 746 ; Vot., 8 854
Abs., 65,61 % ; Exp., 7 719

OUI .... 5 873 (76,08 %)
NON .... 1 846 (23,91 %)

24 avril 1988. – Vot., 20 145 : Abs., 22,95 % ; Exp., 19 765. Chirac, 3 899 (19,72) ; Le Pen, 3 049 (15,42).

DUNKERQUE

Ins., 48 131 ; Vot., 18 189
Abs., 62,20 % ; Exp., 15 807

OUI .... 11 965 (75,69 %)
NON .... 3 842 (24,30 %)

24 avril 1988. – Vot., 38 331 : Abs., 20,66 % ; Exp., 37 470. Chirac, 6 497 (17,33) ; Le Pen, 5 925 (15,81).

FACHES-THUMESNIL

Ins., 12 363 ; Vot., 5 148
Abs., 58,35 % ; Exp., 4 502

OUI .... 3 614 (80,27 %)
NON .... 888 (19,72 %)

24 avril 1988. – Vot., 10 180 : Abs., 18,11 % ; Exp., 9 974. Le Pen, 1 607 (16,11) ; Chirac, 1 353 (13,56).

FOURMIES

Ins., 9 106 ; Vot., 3 647
Abs., 59,94 % ; Exp., 3 134

OUI .... 2 559 (81,65 %)
NON .... 575 (18,34 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 931 ; Abs., 18,46 % ; Exp., 7 658. Chirac, 1 241 (16,20) ; Le Pen, 856 (11,17).

GRANDE-SYNTHE

Ins., 13 460 ; Vot., 5 508
Abs., 59,07 % ; Exp., 4 610

OUI .... 3 726 (80,82 %)
NON .... 884 (19,17 %)

24 avril 1988. – Vot., 11 004 ; Abs., 17,60 % ; Exp., 10 701. Le Pen, 1 774 (16,57) ; Chirac, 928 (8,67).

HALLUIN

Ins., 10 994 ; Vot., 4 462
Abs., 59,41 % ; Exp., 3 881

OUI .... 2 921 (75,26 %)
NON .... 960 (24,73 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 458 ; Abs., 13,95 % ; Exp., 9 222. Le Pen, 1 727 (18,72) ; Chirac, 1 105 (11,98).

HAUTMONT

Ins., 9 884 ; Vot., 3 264
Abs., 66,97 % ; Exp., 2 886

OUI .... 2 132 (73,87 %)
NON .... 754 (26,12 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 992 ; Abs., 19,48 % ; Exp., 7 831. Le Pen, 2 120 (27,07) ; Chirac, 928 (11,85).

HAZEBROUCK

Ins., 14 016 ; Vot., 6 517
Abs., 53,50 % ; Exp., 5 523

OUI .... 4 293 (77,72 %)
NON .... 1 230 (22,27 %)

24 avril 1988. – Vot., 12 184 ; Abs., 13,29 % ; Exp., 11 819. Chirac, 1 622 (13,72) ; Le Pen, 1 351 (11,43).

HEM

Ins., 11 907 ; Vot., 4 653
Abs., 60,92 % ; Exp., 4 059

OUI .... 3 020 (74,40 %)
NON .... 1 039 (25,59 %)

24 avril 1988. – Vot., 10 092 ; Abs., 14,97 % ; Exp., 9 886. Le Pen, 2 001 (20,24) ; Chirac, 1 436 (14,52).

LAMBERSART

Ins., 20 129 ; Vot., 7 729
Abs., 61,60 % ; Exp., 6 693

OUI .... 5 115 (76,42 %)
NON .... 1 578 (23,57 %)

24 avril 1988. – Vot., 16 391 ; Abs., 18,88 % ; Exp., 16 119. Chirac, 3 250 (20,16) ; Le Pen, 2 178 (13,51).

LOMME

Ins., 18 329 ; Vot., 7 165
Abs., 60,90 % ; Exp., 6 452

OUI .... 5 261 (81,54 %)
NON .... 1 191 (18,45 %)

24 avril 1988. – Vot., 14 941 ; Abs., 18,70 % ; Exp., 14 568. Le Pen, 2 170 (14,89) ; Chirac, 1 416 (9,71).

LOOS

Ins., 11 961 ; Vot., 4 814
Abs., 59,75 % ; Exp., 4 230

OUI .... 3 384 (80,00 %)
NON .... 846 (20,00 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 864 ; Abs., 18,01 % ; Exp., 9 633. Le Pen, 1 430 (14,84) ; Chirac, 1 072 (11,12).

LA MADELEINE

Ins., 13 699 ; Vot., 4 753
Abs., 65,30 % ; Exp., 4 045

OUI .... 3 022 (74,70 %)
NON .... 1 023 (25,29 %)

24 avril 1988. – Vot., 10 716 ; Abs., 22,82 % ; Exp., 10 498. Chirac, 2 232 (21,26) ; Le Pen, 1 493 (14,22).

MARCQ-EN-BARŒUL

Ins., 25 451 ; Vot., 9 075
Abs., 64,34 % ; Exp., 7 750

OUI .... 5 524 (71,27 %)
NON .... 2 226 (28,72 %)

24 avril 1988. – Vot., 20 327 ; Abs., 19,83 % ; Exp., 19 984. Chirac, 5 255 (26,29) ; Le Pen, 2 730 (13,66).

MAUBEUGE

Ins., 21 149 ; Vot., 7 057
Abs., 66,63 % ; Exp., 6 285

OUI .... 4 794 (76,27 %)
NON .... 1 491 (23,72 %)

24 avril 1988. – Vot., 16 460 ; Abs., 22,28 % ; Exp., 16 136. Le Pen, 3 639 (22,55) ; Chirac, 2 213 (13,71).

MONS-EN-BARŒUL

Ins., 14 407 ; Vot., 5 241
Abs., 63,62 % ; Exp., 4 631

OUI .... 3 660 (79,03 %)
NON .... 971 (20,96 %)

24 avril 1988. – Vot., 11 174 ; Abs., 23,13 % ; Exp., 10 961. Le Pen, 1 927 (17,58) ; Chirac, 1 471 (13,42).

RAISMES

Ins., 9 718 ; Vot., 3 890
Abs., 59,97 % ; Exp., 3 507

OUI .... 2 837 (80,89 %)
NON .... 670 (19,10 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 332 ; Abs., 14,29 % ; Exp., 8 138. Le Pen, 1 039 (12,76) ; Chirac, 681 (8,36).

RONCHIN

Ins., 12 100 ; Vot., 4 839
Abs., 60,00 % ; Exp., 4 290

OUI .... 3 428 (79,90 %)
NON .... 862 (20,09 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 525 ; Abs., 21,57 % ; Exp., 9 344. Le Pen, 1 421 (15,20) ; Chirac, 1 180 (12,62).

ROUBAIX

Ins., 43 981 ; Vot., 15 806
Abs., 64,06 % ; Exp., 14 086

OUI .... 10 052 (71,36 %)
NON .... 4 034 (28,63 %)

24 avril 1988. – Vot., 35 350 : Abs., 20,12 % ; Exp., 34 703. Le Pen, 8 420 (24,26) ; Chirac, 4 443 (12,80).

SAINT-AMAND-LES-EAUX

Ins., 11 604 ; Vot., 4 010
Abs., 65,44 % ; Exp., 3 480

OUI .... 2 725 (78,30 %)
NON .... 755 (21,69 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 406 : Abs., 18,89 % ; Exp., 9 148. Le Pen, 1 289 (14,09) ; Chirac, 1 173 (12,82).

SAINT-POL-SUR-MER

Ins., 15 295 ; Vot., 5 877
Abs., 61,57 % ; Exp., 5 224

OUI .... 4 076 (78,02 %)
NON .... 1 148 (21,97 %)

24 avril 1988. – Vot., 12 711 : Abs., 17,03 % ; Exp., 12 371. Le Pen, 2 046 (16,53) ; Chirac, 926 (7,48).

SIN-LE-NOBLE

Ins., 11 395 ; Vot., 4 031
Abs., 64,62 % ; Exp., 3 614

OUI .... 3 028 (83,78 %)
NON .... 586 (16,21 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 981 : Abs., 21,48 % ; Exp., 8 740. Le Pen, 1 139 (13,03) ; Chirac, 1 046 (11,96).

TOURCOING

Ins., 52 966 ; Vot., 20 445
Abs., 61,39 % ; Exp., 17 758

OUI .... 12 015 (67,65 %)
NON .... 5 743 (32,34 %)

24 avril 1988. – Vot., 43 918 : Abs., 17,30 % ; Exp., 42 989. Le Pen, 10 264 (23,85) ; Chirac, 5 550 (12,91).

VALENCIENNES

Ins., 25 456 ; Vot., 8 641
Abs., 66,05 % ; Exp., 7 530

OUI .... 5 578 (74,07 %)
NON .... 1 952 (25,92 %)

24 avril 1988. – Vot., 20 028 : Abs., 21,83 % ; Exp., 19 710. Chirac, 3 999 (20,28) ; Le Pen, 2 814 (14,27).

VILLENEUVE-D'ASCQ

Ins., 36 457 ; Vot., 14 822
Abs., 59,34 % ; Exp., 13 286

OUI .... 10 672 (80,32 %)
NON .... 2 614 (19,67 %)

24 avril 1988. – Vot., 29 288 : Abs., 19,88 % ; Exp., 28 779. Chirac, 3 980 (13,82) ; Le Pen, 3 868 (13,44).

WASQUEHAL

Ins., 12 489 ; Vot., 4 852
Abs., 61,14 % ; Exp., 4 202

OUI .... 3 073 (73,13 %)
NON .... 1 129 (26,86 %)

24 avril 1988. – Vot., 10 339 : Abs., 17,96 % ; Exp., 10 116. Chirac, 1 785 (17,64) ; Le Pen, 1 631 (16,12).

WATTRELOS

Ins., 29 095 ; Vot., 10 453
Abs., 64,07 % ; Exp., 9 310

OUI .... 6 853 (73,60 %)
NON .... 2 457 (26,39 %)

24 avril 1988. – Vot., 23 382 : Abs., 19,59 % ; Exp., 22 867. Le Pen, 5 261 (23,00) ; Chirac, 1 807 (7,90).

On a (légèrement) davantage voté dans le Nord que dans l'ensemble de la métropole, mais cette mobilisation plus forte s'est surtout faite, semble-t-il, en faveur du « non ».

Les électeurs se sont davantage mobilisés dans les villes moyennes et socialistes (Bailleul, Armentières, Coudekerque, Branche, Gravelines, qui détient le record avec 48,87 % de participation...). En revanche, l'abstention apparaît soit comme un phénomène sociologique lié aux grandes villes (Lille n'a voté qu'à 35 %) – ce qui était déjà le cas lors des législatives et cantonales – soit comme un phénomène politique lié, notamment, à l'influence du RPR, ou les deux à la fois.

C'est ainsi que dans les grandes villes détenues par le RPR, la participation est inférieure à la moyenne et nationale et départementale : Marcq-en-Barœul, Douai, Valenciennes (ce n'est pas tout à fait vrai pour Cambrai), mais la différence de participation avec certaines autres villes détenues par d'autres formations d'opposition (Maubeuge par exemple), voire par la gauche, n'est pas discriminante. On observe, en revanche, un glissement vers les « non » dans les villes tenues par l'opposition en général, par le RPR en particulier : 35,31 % de « non » à Mouvaux, 28,72 % à Marcq-en-Barœul, villes RPR de l'agglomération lilloise, et dans les villes à forte influence du Front national : à Tourcoing, où M. Le Pen avait obtenu 23,85 % des voix le 24 avril dernier, les « non » représentent 32,34 % des suffrages exprimés ; il en est de même à Croix (30,80 %). Roubaix (28,63 %) mais aussi à Wattrelos, ville socialiste à forte influence du FN, ou à Hautmont, ville communiste du sud du département, où le parti de M. Le Pen a réalisé une percée récente.

OISE

Ins., 442 140 ; Vot., 168 926
Abs., 61,79 % ; Exp., 148 340

OUI ...... 112 657 (75,94 %)
NON .... 35 683 (24,05 %)

24 avril 1988. – Vot., 374 594 ; Abs., 15,56 % ; Exp., 367 477. Chirac, 65 199 (17,74) ; Le Pen, 61 478 (16,72).

BEAUVAIS

Ins., 30 159 ; Vot., 12 695
Abs., 57,90 % ; Exp., 11 102

OUI .... 8 662 (78,02 %)
NON .... 2 440 (21,97 %)

24 avril 1988. – Vot., 25 578 : Abs., 15,38 % ; Exp., 25 035. Chirac, 4 058 (16,20) ; Le Pen, 3 988 (15,92).

COMPIÈGNE

Ins., 21 569 ; Vot., 7 938
Abs., 63,19 % ; Exp., 6 991

OUI .... 5 135 (73,45 %)
NON .... 1 856 (26,54 %)

24 avril 1988. – Vot., 17 931 : Abs., 17,12 % ; Exp., 17 646. Chirac, 3 936 (22,30) ; Le Pen, 2 696 (15,27).

CREIL

Ins., 16 112 ; Vot., 5 549
Abs., 65,55 % ; Exp., 5 094

OUI .... 3 988 (78,28 %)
NON .... 1 106 (21,71 %)

24 avril 1988. – Vot., 12 012 : Abs., 28,40 % ; Exp., 11 791. Le Pen, 2 384 (20,21) ; Chirac, 1 390 (11,78).

MONTATAIRE

Ins., 6 759 ; Vot., 2 398
Abs., 64,52 % ; Exp., 2 208

OUI .... 1 865 (84,46 %)
NON .... 343 (15,53 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 483 : Abs., 19,05 % ; Exp., 5 404. Le Pen, 988 (18,28) ; Chirac, 454 (8,40).

NOGENT-SUR-OISE

Ins., 10 241 ; Vot., 3 808
Abs., 62,81 % ; Exp., 3 435

OUI .... 2 716 (79,06 %)
NON .... 719 (20,93 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 363 : Abs., 17,97 % ; Exp., 8 241. Le Pen, 1 663 (20,17) ; Chirac, 1 129 (13,69).

NOYON

Ins., 7 564 ; Vot., 2 746
Abs., 63,69 % ; Exp., 2 445

OUI .... 1 639 (67,03 %)
NON .... 806 (32,96 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 002 : Abs., 21,06 % ; Exp., 5 886. Le Pen, 1 246 (21,15) ; Chirac, 904 (15,35).

SENLIS

Ins., 8 829 ; Vot., 2 924
Abs., 66,88 % ; Exp., 2 598

OUI .... 1 906 (73,36 %)
NON .... 692 (26,63 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 996 : Abs., 21,08 % ; Exp., 6 885. Chirac, 1 753 (25,46) ; Le Pen, 1 039 (15,09).

Avec près de 76 % d'exprimés, le « oui » l'emporte, mais ne représente qu'un peu plus du quart des inscrits. Les abstentionnistes (61,79 %) sont plus nombreux dans les grandes villes, quelle que soit la couleur politique de la municipalité, qu'en zone rurale. Le pourcentage des « non » (24,05 %) est légèrement supérieur à la moyenne nationale. A Noyon, par exemple, où le maire est RPR, les « non » représentent près de 33 % des exprimés. Ce « record » est à comparer avec celui réalisé, en sens inverse, à Montataire, où la municipalité est à direction communiste : les « oui » totalisent 84,47 %.

Si les électeurs ne se sont pas bousculés dans les bureaux de vote, une part non négligeable de votants (un peu plus d'un sur dix) ont choisi le vote blanc ou nul. Ce phénomène s'observe en zone rurale mais aussi à Beauvais, où on relève à la fois une « forte » participation (42,09 %) et un nombre important de bulletins blancs ou nuls (12,54 %).

ORNE

Ins., 209 163 ; Vot., 76 451
Abs., 63,44 % ; Exp., 65 368

OUI .... 52 165 (79,80 %)
NON .... 13 203 (20,19 %)

24 avril 1988. – Vot., 175 930 : Abs., 16,26 % ; Exp., 172 246. Chirac, 40 298 (23,39) ; Le Pen, 20 313 (11,79).

ALENÇON

Ins., 18 534 ; Vot., 6 884
Abs., 62,85 % ; Exp., 6 137

OUI .... 5 159 (84,06 %)
NON .... 978 (15,93 %)

24 avril 1988. – Vot., 14 576 : Abs., 21,71 % ; Exp., 14 291. Chirac, 2 613 (18,28) ; Le Pen, 1 381 (9,66).

L'AIGLE

Ins., 5 685 ; Vot., 2 187
Abs., 61,53 % ; Exp., 1 923

OUI .... 1 565 (81,38 %)
NON .... 358 (18,61 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 640 : Abs., 18,78 % ; Exp., 4 551. Chirac, 877 (19,27) ; Le Pen, 650 (14,28).

ARGENTAN

Ins., 10 833 ; Vot., 4 034
Abs., 62,76 % ; Exp., 3 610

OUI .... 2 974 (82,38 %)
NON .... 636 (17,61 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 885 ; Abs., 18,06 % ; Exp., 8 682. Chirac, 1 426 (16,42) ; Le Pen, 815 (9,38).

FLERS

Ins., 10 720 ; Vot., 4 058
Abs., 62,14 % ; Exp., 3 530

OUI .... 2 967 (84,05 %)
NON .... 563 (15,94 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 904 : Abs., 17,55 % ; Exp., 8 715. Chirac, 1 505 (17,26) ; Le Pen, 1 104 (12,66).

Les 13 203 « non » (20,19 % des suffrages exprimés) peuvent se comparer aux voix obtenues par le Front national au premier tour de l'élection présidentielle (20 313) et des législatives (9 664). En ce qui concerne les quatre principales villes, le pourcentage de « oui » varie de 84,10 % à Alençon, municipalité à majorité de gauche, à 79,90 % à Argentan, à majorité RPR.

Les personnalités politiques se sont peu manifestées pour le référendum. Mme Michèle Alliot-Marie, ancien ministre de M. Chirac, était venue expliquer aux militants ornais du RPR que ce référendum ne servait à rien et avait invité les électeurs à ne pas participer. En revanche, M. Louis Terrenoire, ancien ministre du général de Gaulle et ancien député de l'Orne, faisait partie de ceux qui qualifiaient l'abstention d'« acte incivique ». Les prêtres du secteur d'Alençon avaient appelé à voter en soulignant que ce n'était pas seulement une question de civisme, mais de solidarité.

PAS-DE-CALAIS

Ins., 983 638 ; Vot., 419 745
Abs., 57,32 % ; Exp., 360 203

OUI ...... 288 240 (80,02 %)
NON .... 71 963 (19,97 %)

24 avril 1988. – Vot., 840 316 ; Abs., 14,73 % ; Exp., 817 315. Chirac, 118 599 (14,51) ; Le Pen, 93 152 (11,39).

ARRAS

Ins., 26 043 ; Vot., 12 367
Abs., 52,51 % ; Exp., 10 651

OUI .... 8 010 (75,20 %)
NON .... 2 641 (24,79 %)

24 avril 1988. – Vot., 22 373 ; Abs., 13,89 % ; Exp., 21 846. Chirac, 3 438 (15,73) ; Le Pen, 2 861 (13,09).

AUCHEL

Ins., 8 639 ; Vot., 3 663
Abs., 57,59 % ; Exp., 3 216

OUI .... 2 730 (84,88 %)
NON .... 486 (15,11 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 305 ; Abs., 16,31 % ; Exp., 7 089. Chirac, 696 (9,81) ; Le Pen, 606 (8,54).

AVION

Ins., 12 116 ; Vot., 4 791
Abs., 60,45 % ; Exp., 4 358

OUI .... 3 743 (85,88 %)
NON .... 615 (14,11 %)

24 avril 1988. – Vot., 10 290 ; Abs., 15,48 % ; Exp., 10 035. Le Pen, 1 097 (10,93) ; Chirac, 498 (4,96).

BERCK

Ins., 9 856 ; Vot., 3 564
Abs., 63,83 % ; Exp., 3 056

OUI .... 2 259 (73,92 %)
NON .... 797 (26,07 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 981 ; Abs., 19,84 % ; Exp., 7 764. Chirac, 1 343 (17,29) ; Le Pen, 1 111 (14,30).

BÉTHUNE

Ins., 17 219 ; Vot., 7 600
Abs., 55,86 % ; Exp., 6 456

OUI .... 5 204 (80,60 %)
NON .... 1 252 (19,39 %)

24 avril 1988. – Vot., 14 043 ; Abs., 18,77 % ; Exp., 13 714. Chirac, 2 197 (16,02) ; Le Pen, 1 601 (11,67).

BOULOGNE-SUR-MER

Ins., 29 037 ; Vot., 10 251
Abs., 64,69 % ; Exp., 9 154

OUI .... 7 324 (80,00 %)
NON .... 1 830 (19,99 %)

24 avril 1988. – Vot., 22 744 : Abs., 22,10 % ; Exp., 22 257. Chirac, 3 361 (15,05) ; Le Pen, 2 760 (12,40).

BRUAY-EN-ARTOIS

Ins., 19 214 ; Vot., 7 647
Abs., 60,20 % ; Exp., 6 771

OUI .... 5 737 (84,72 %)
NON .... 1 034 (15,27 %)

24 avril 1988. – Vot., 15 519 ; Abs., 19,60 % ; Exp., 15 057. Chirac, 1 566 (10,40) ; Le Pen, 1 474 (9,78).

BULLY-LES-MINES

Ins., 8 890 ; Vot., 3 977
Abs., 55,26 % ; Exp., 3 455

OUI .... 2 873 (83,15 %)
NON .... 582 (16,84 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 573 ; Abs., 14,87 % ; Exp., 7 385. Le Pen, 746 (10,10) ; Chirac, 586 (7,93).

CALAIS

Ins., 49 832 ; Vot., 15 961
Abs., 67,97 % ; Exp., 14 129

OUI .... 11 499 (81,38 %)
NON .... 2 630 (18,61 %)

24 avril 1988. – Vot., 39 367 ; Abs., 21,26 % ; Exp., 38 197. Chirac, 5 300 (13,87) ; Le Pen, 4 372 (11,44).

CARVIN

Ins., 10 618 ; Vot., 3 734
Abs., 64,83 % ; Exp., 3 228

OUI .... 2 606 (80,73 %)
NON .... 622 (19,26 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 858 ; Abs., 16,77 % ; Exp., 8 616. Le Pen, 1 334 (15,48) ; Chirac, 864 (10,02).

COURRIÈRES

Ins., 8 165 ; Vot., 3 480
Abs., 57,37 % ; Exp., 2 999

OUI .... 2 365 (78,85 %)
NON .... 634 (21,14 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 639 ; Abs., 18,07 % ; Exp., 6 425. Le Pen, 1 118 (17,40) ; Chirac, 589 (9,16).

HARNES

Ins., 9 060 ; Vot., 3 325
Abs., 63,30 % ; Exp., 2 930

OUI .... 2 348 (80,13 %)
NON .... 582 (19,86 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 565 : Abs., 16,77 % ; Exp., 7 348. Le Pen, 1 423 (19,36) ; Chirac, 587 (7,98).

la Nouvelle-Calédonie

HÉNIN-BEAUMONT
Ins., 18 063 ; Vot., 7 254
Abs., 59,84 % ; Exp., 6 262

OUI .... 4 976 (79,46 %)
NON .... 1 286 (20,53 %)

24 avril 1988. – Vot., 14 903 ; Abs., 17,33 % ; Exp., 14 556. Le Pen, 2 158 (14,81) ; Chirac, 1 574 (10,81).

LENS
Ins., 24 622 ; Vot., 10 886
Abs., 55,78 % ; Exp., 9 670

OUI .... 7 905 (81,74 %)
NON .... 1 765 (18,25 %)

24 avril 1988. – Vot., 20 388 ; Abs., 17,53 % ; Exp., 19 864. Le Pen, 2 430 (12,23) ; Chirac, 2 000 (10,06).

LIÉVIN
Ins., 22 160 ; Vot., 9 968
Abs., 55,01 % ; Exp., 8 831

OUI .... 7 377 (83,53 %)
NON .... 1 454 (16,46 %)

24 avril 1988. – Vot., 18 271 ; Abs., 17,74 % ; Exp., 17 758. Le Pen, 2 031 (11,43) ; Chirac, 1 203 (6,77).

MÉRICOURT
Ins., 8 678 ; Vot., 3 335
Abs., 61,56 % ; Exp., 2 995

OUI .... 2 554 (85,27 %)
NON .... 441 (14,72 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 205 ; Abs., 16,73 % ; Exp., 7 036. Le Pen, 821 (11,65) ; Chirac, 457 (6,49).

NŒUX-LES-MINES
Ins., 9 049 ; Vot., 4 169
Abs., 53,92 % ; Exp., 3 661

OUI .... 3 041 (83,06 %)
NON .... 620 (16,93 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 671 ; Abs., 15,65 % ; Exp., 7 464. Chirac, 828 (11,09) ; Le Pen, 666 (8,92).

OUTREAU
Ins., 9 922 ; Vot., 4 204
Abs., 57,62 % ; Exp., 3 825

OUI .... 3 288 (85,96 %)
NON .... 537 (14,03 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 423 ; Abs., 15,41 % ; Exp., 8 198. Le Pen, 862 (10,51) ; Chirac, 702 (8,56).

SAINT-OMER
Ins., 9 937 ; Vot., 3 924
Abs., 60,51 % ; Exp., 3 362

OUI .... 2 521 (74,98 %)
NON .... 841 (25,01 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 068 ; Abs., 18,87 % ; Exp., 7 878. Chirac, 1 584 (19,85) ; Le Pen, 914 (11,60).

SALLAUMINES
Ins., 7 361 ; Vot., 2 715
Abs., 63,11 % ; Exp., 2 467

OUI .... 2 037 (82,56 %)
NON .... 430 (17,43 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 892 ; Abs., 20,19 % ; Exp., 5 782. Le Pen, 775 (13,40) ; Chirac, 389 (6,38).

42,67 % de participation : le taux, largement supérieur à la moyenne nationale, traduit l'influence du Parti socialiste dans un département qui avait voté à plus de 64 % pour M. Mitterrand au second tour de l'élection présidentielle.

La participation a été généralement plus forte dans les villes dirigées par des socialistes (Arras, Liévin, Béthune, ville du ministre délégué à la mer, M. Jack Mellick, etc.), à l'exception remarquable de Boulogne-sur-Mer. La participation est singulièrement plus faible sur le littoral. Le taux de participation n'a pas toujours favorisé le « oui » : ainsi à Arras, les « non » frisent les 25 % des exprimés, soit cinq points de plus que dans l'ensemble du département.

Dans les villes communistes, on a moins voté (32 % à Calais, 36 % à Harnes) mais on a voté davantage en faveur du « oui » (près de 85 % à Auchel ; 85,9 % à Avion...).

A Saint-Omer, ville dirigée par le RPR, la participation est en dessous de la moyenne départementale (39,49 %). Surtout, la proportion de « non » est plus forte : 25 % contre 20 % sur l'ensemble du département.

Le Front national ne manquera pas de rapprocher le nombre des « non » (71 963) du score obtenu par M. Le Pen le 24 avril (93 344). Dans certaines villes, le nombre des « non » frise parfois le total des voix obtenu par le candidat du Front national au premier tour de l'élection présidentielle.

PUY-DE-DOME

Ins., 400 159 ; Vot., 148 959
Abs., 62,77 % ; Exp., 130 482

OUI .... 110 948 (85,02 %)
NON .... 19 534 (14,97 %)

24 avril 1988. – Vot., 330 982 ; Abs., 17,55 % ; Exp., 322 984. Chirac, 63 316 (19,60) ; Le Pen, 37 400 (11,57).

CLERMONT-FERRAND
Ins., 71 397 ; Vot., 25 157
Abs., 64,76 % ; Exp., 22 859

OUI .... 19 513 (85,36 %)
NON .... 3 346 (14,63 %)

24 avril 1988. – Vot., 56 856 ; Abs., 20,62 % ; Exp., 55 818. Chirac, 10 230 (18,32) ; Le Pen, 6 521 (11,68).

CHAMALIÈRES
Ins., 11 509 ; Vot., 4 115
Abs., 64,24 % ; Exp., 3 489

OUI .... 2 721 (77,98 %)
NON .... 768 (22,01 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 698 ; Abs., 17,44 % ; Exp., 9 552. Chirac, 2 912 (30,48) ; Le Pen, 1 011 (10,58).

COURNON-D'AUVERGNE
Ins., 11 507 ; Vot., 4 142
Abs., 64,00 % ; Exp., 3 741

OUI .... 3 249 (86,84 %)
NON .... 492 (13,15 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 520 ; Abs., 17,19 % ; Exp., 9 275. Chirac, 1 400 (15,09) ; Le Pen, 1 124 (12,11).

ISSOIRE
Ins., 8 517 ; Vot., 3 247
Abs., 61,87 % ; Exp., 2 778

OUI .... 2 269 (81,67 %)
NON .... 509 (18,32 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 022 ; Abs., 17,56 % ; Exp., 6 849. Chirac, 1 335 (19,49) ; Le Pen, 839 (12,24).

RIOM
Ins., 10 464 ; Vot., 4 371
Abs., 58,22 % ; Exp., 3 868

OUI .... 3 257 (84,20 %)
NON .... 611 (15,79 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 913 ; Abs., 15,14 % ; Exp., 8 707. Chirac, 1 509 (17,33) ; Le Pen, 1 096 (12,58).

THIERS
Ins., 9 839 ; Vot., 3 614
Abs., 63,26 % ; Exp., 3 089

OUI .... 2 609 (84,46 %)
NON .... 480 (15,53 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 028 ; Abs., 19,32 % ; Exp., 7 797. Le Pen, 1 471 (18,86) ; Chirac, 1 079 (13,83).

Ce département de forte influence socialiste a donné 85 % de ses voix au « oui », mais la participation au scrutin n'y a pas été plus forte qu'ailleurs. A Chamalières, elle a, même, été plus faible.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Ins., 411 701 ; Vot., 164 196
Abs., 60,11 % ; Exp., 143 726

OUI .... 114 584 (79,72 %)
NON .... 29 142 (20,27 %)

24 avril 1988. – Vot., 341 711 ; Abs., 17,37 % ; Exp., 335 141. Chirac, 81 986 (24,46) ; Le Pen, 35 817 (10,68).

PAU
Ins., 49 868 ; Vot., 20 035
Abs., 59,82 % ; Exp., 17 804

OUI .... 13 547 (76,08 %)
NON .... 4 257 (23,91 %)

24 avril 1988. – Vot., 40 194 ; Abs., 19,91 % ; Exp., 39 584. Chirac, 9 103 (22,99) ; Le Pen, 5 699 (14,39).

ANGLET
Ins., 22 672 ; Vot., 9 106
Abs., 59,83 % ; Exp., 8 145

OUI .... 6 358 (78,06 %)
NON .... 1 787 (21,93 %)

24 avril 1988. – Vot., 18 806 ; Abs., 17,35 % ; Exp., 18 500. Chirac, 4 273 (23,09) ; Le Pen, 2 124 (11,48).

BAYONNE
Ins., 25 504 ; Vot., 9 595
Abs., 62,37 % ; Exp., 8 683

OUI .... 6 897 (79,43 %)
NON .... 1 786 (20,56 %)

24 avril 1988. – Vot., 20 100 ; Abs., 21,95 % ; Exp., 19 755. Chirac, 4 534 (22,95) ; Le Pen, 2 270 (11,49).

BIARRITZ
Ins., 20 812 ; Vot., 7 396
Abs., 64,46 % ; Exp., 6 610

OUI .... 4 987 (75,44 %)
NON .... 1 623 (24,55 %)

24 avril 1988. – Vot., 16 839 ; Abs., 20,78 % ; Exp., 16 395. Chirac, 4 764 (29,05) ; Le Pen, 2 047 (12,48).

BILLÈRE
Ins., 8 404 ; Vot., 3 326
Abs., 60,42 % ; Exp., 2 948

OUI .... 2 343 (79,47 %)
NON .... 605 (20,52 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 676 ; Abs., 21,36 % ; Exp., 6 545. Chirac, 1 303 (19,90) ; Le Pen, 862 (13,17).

HENDAYE
Ins., 7 240 ; Vot., 2 856
Abs., 60,55 % ; Exp., 2 610

OUI .... 2 180 (83,52 %)
NON .... 430 (16,47 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 745 ; Abs., 21,04 % ; Exp., 5 642. Chirac, 1 018 (18,04) ; Le Pen, 615 (10,90).

OLORON-SAINTE-MARIE
Ins., 8 026 ; Vot., 3 535
Abs., 55,95 % ; Exp., 3 113

OUI .... 2 617 (84,06 %)
NON .... 496 (15,93 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 596 ; Abs., 18,61 % ; Exp., 6 470. Chirac, 1 283 (19,82) ; Le Pen, 530 (8,19).

ORTHEZ
Ins., 7 901 ; Vot., 3 379
Abs., 57,23 % ; Exp., 2 945

OUI .... 2 492 (84,61 %)
NON .... 453 (15,38 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 722 ; Abs., 15,21 % ; Exp., 6 567. Chirac, 1 270 (19,33) ; Le Pen, 481 (7,32).

SAINT-JEAN-DE-LUZ
Ins., 9 252 ; Vot., 3 548
Abs., 61,65 % ; Exp., 3 113

OUI .... 2 352 (75,55 %)
NON .... 761 (24,44 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 872 ; Abs., 15,44 % ; Exp., 7 723. Chirac, 2 228 (28,84) ; Le Pen, 869 (11,25).

Près de 40 % des électeurs inscrits ont participé au scrutin. 4,97 % des inscrits ont déposé un bulletin blanc ou nul dans l'urne, soit un pourcentage trois fois plus important qu'au premier tour de l'élection présidentielle. Si le « oui » obtient 79,72 % des suffrages dans ce département, le « non » a recueilli des scores supérieurs à 20 % dans plusieurs communes. Ainsi, à Biarritz, Saint-Jean-de-Luz et Pau, plus de 24 % des électeurs ont refusé le statut proposé pour la Nouvelle-Calédonie. Le « non » l'a même emporté sur le « oui » dans une commune, celle d'Athos-Aspis, par 26 suffrages contre 25. En revanche, le « oui » recueille plus de 83 % des suffrages dans les communes d'Orthez, Oloron-Sainte-Marie et Hendaye.

HAUTES-PYRENEES

Ins., 170 938 ; Vot., 69 939
Abs., 59,08 % ; Exp., 62 148

OUI .... 51 989 (83,65 %)
NON .... 10 159 (16,34 %)

24 avril 1988. – Vot., 138 837 ; Abs., 19,16 % ; Exp., 135 854. Chirac, 24 917 (18,34) ; Le Pen, 13 497 (9,93).

TARBES
Ins., 31 908 ; Vot., 11 586
Abs., 63,68 % ; Exp., 10 591

OUI .... 8 625 (81,43 %)
NON .... 1 966 (18,56 %)

24 avril 1988. – Vot., 23 820 ; Abs., 25,67 % ; Exp., 23 443. Chirac, 4 179 (17,82) ; Le Pen, 2 686 (11,45).

BAGNÈRES-DE-BIGORRE
Ins., 6 218 ; Vot., 2 422
Abs., 61,04 % ; Exp., 2 179

OUI .... 1 852 (84,99 %)
NON .... 327 (15,00 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 006 ; Abs., 19,99 % ; Exp., 4 901. Chirac, 985 (20,09) ; Le Pen, 409 (8,34).

LOURDES
Ins., 12 356 ; Vot., 5 023
Abs., 59,34 % ; Exp., 4 346

OUI .... 3 325 (76,50 %)
NON .... 1 021 (23,49 %)

24 avril 1988. – Vot., 10 497 ; Abs., 15,51 % ; Exp., 10 268. Chirac, 2 316 (22,55) ; Le Pen, 1 325 (12,90).

C'est à Lourdes que la participation est la plus élevée, avec 40,64 % ; c'est aussi dans la cité mariale (dont le maire est MRG) que le « non » s'exprime le plus, avec 23,49 %. Avec 100 % de votants, Bourréac, petit village du canton de Lourdes-Est, confirme sa vocation de commune de civisme de France. Les trente-six électeurs se sont rendus aux urnes dans un délai record puisque le scrutin était clos bien avant la fermeture des bureaux de vote. Sur 26 suffrages exprimés, le « oui » en a recueilli 14, et le « non » 12.

PYRENEES-ORIENTALES

Ins., 250 706 ; Vot., 92 833
Abs., 62,97 % ; Exp., 83 366

OUI .... 63 080 (75,66 %)
NON .... 20 286 (24,33 %)

24 avril 1988. – Vot., 202 274 ; Abs., 19,70 % ; Exp., 198 501. Le Pen, 40 738 (20,52) ; Chirac, 35 354 (17,81).

PERPIGNAN
Ins., 70 354 ; Vot., 22 872
Abs., 67,49 % ; Exp., 20 743

OUI .... 14 307 (68,97 %)
NON .... 6 436 (31,02 %)

24 avril 1988. – Vot., 53 249 ; Abs., 24,58 % ; Exp., 52 305. Le Pen, 13 098 (25,04) ; Chirac, 9 772 (18,68).

CANET-EN-ROUSSILLON-SAINT-NAZAIRE
Ins., 5 890 ; Vot., 1 800
Abs., 69,43 % ; Exp., 1 602

OUI .... 1 070 (66,79 %)
NON .... 532 (33,20 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 612 ; Abs., 22,27 % ; Exp., 4 547. Le Pen, 1 253 (27,55) ; Chirac, 979 (21,53).

CERET
Ins., 5 381 ; Vot., 2 608
Abs., 51,53 % ; Exp., 2 281

OUI .... 1 777 (77,90 %)
NON .... 504 (22,09 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 591 ; Abs., 15,46 % ; Exp., 4 510. Chirac, 767 (17,00) ; Le Pen, 652 (14,45).

RIVESALTES
Ins., 4 593 ; Vot., 1 736
Abs., 62,20 % ; Exp., 1 568

OUI .... 1 297 (82,71 %)
NON .... 271 (17,28 %)

24 avril 1988. – Vot., 3 876 ; Abs., 16,41 % ; Exp., 3 796. Le Pen, 637 (16,78) ; Chirac, 637 (16,78).

SAINT-ESTEVE
Ins., 6 785 ; Vot., 2 435
Abs., 64,11 % ; Exp., 2 208

OUI .... 1 602 (72,55 %)
NON .... 606 (27,44 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 667 ; Abs., 15,64 % ; Exp., 5 581. Le Pen, 1 332 (23,86) ; Chirac, 811 (14,53).

Le département se distingue par le pourcentage des « non » (24,33 %), avec des pointes à 31,02 % à Perpignan et à 33,20 % à Canet-en-Roussillon, ce qui ne surprend pas, compte tenu de l'audience du Front national. Le score relativement faible du « oui » s'explique, aussi, par le fait que les deux parlementaires UDF, M. Paul Alduy, sénateur et maire (PSD) de Perpignan, et M. Jacques Farran, député (PR), n'avaient donné aucune consigne de vote.

BAS-RHIN

Ins., 614 777 ; Vot., 186 851
Abs., 69,60 % ; Exp., 165 322

OUI .... 129 710 (78,45 %)
NON .... 35 612 (21,54 %)

24 avril 1988. – Vot., 503 573 ; Abs., 18,42 % ; Exp., 493 935. Le Pen, 108 350 (21,93) ; Chirac, 86 906 (17,59).

STRASBOURG
Ins., 126 281 ; Vot., 38 695
Abs., 69,35 % ; Exp., 35 575

OUI .... 28 986 (81,47 %)
NON .... 6 589 (18,52 %)

24 avril 1988. – Vot., 97 513 ; Abs., 23,54 % ; Exp., 96 340. Le Pen, 19 202 (19,93) ; Chirac, 17 889 (18,56).

BISCHHEIM
Ins., 9 721 ; Vot., 2 415
Abs., 75,15 % ; Exp., 2 221

OUI .... 1 794 (80,77 %)
NON .... 427 (19,22 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 858 ; Abs., 29,31 % ; Exp., 6 753. Le Pen, 1 611 (23,85) ; Chirac, 883 (13,07).

BISCHWILLER
Ins., 5 230 ; Vot., 1 531
Abs., 70,72 % ; Exp., 1 368

OUI .... 1 062 (77,63 %)
NON .... 306 (22,36 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 327 ; Abs., 17,67 % ; Exp., 4 234. Le Pen, 980 (23,14) ; Chirac, 760 (17,94).

HAGUENAU
Ins., 16 679 ; Vot., 5 515
Abs., 66,93 % ; Exp., 4 897

OUI .... 3 790 (77,39 %)
NON .... 1 107 (22,60 %)

24 avril 1988. – Vot., 14 028 ; Abs., 15,79 % ; Exp., 13 747. Le Pen, 2 767 (20,12) ; Chirac, 2 718 (19,77).

HOENHEIM
Ins., 6 746 ; Vot., 2 078
Abs., 69,19 % ; Exp., 1 909

OUI .... 1 516 (79,41 %)
NON .... 393 (20,58 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 450 ; Abs., 19,97 % ; Exp., 5 360. Le Pen, 1 122 (20,93) ; Chirac, 866 (16,15).

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
Ins., 14 672 ; Vot., 4 391
Abs., 70,07 % ; Exp., 4 015

OUI .... 3 225 (80,32 %)
NON .... 790 (19,67 %)

24 avril 1988. – Vot., 11 614 ; Abs., 20,80 % ; Exp., 11 443. Le Pen, 2 354 (20,57) ; Chirac, 2 085 (18,22).

LINGOLSHEIM
Ins., 11 045 ; Vot., 3 121
Abs., 71,74 % ; Exp., 2 817

OUI .... 2 253 (79,97 %)
NON .... 564 (20,02 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 744 ; Abs., 21,38 % ; Exp., 8 593. Le Pen, 1 795 (20,88) ; Chirac, 1 453 (16,90).

SAVERNE
Ins., 6 420 ; Vot., 2 203
Abs., 65,68 % ; Exp., 1 939

OUI .... 1 492 (76,94 %)
NON .... 447 (23,05 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 383 ; Abs., 17,03 % ; Exp., 5 307. Le Pen, 1 124 (21,17) ; Chirac, 965 (18,18).

SCHILTIGHEIM
Ins., 17 697 ; Vot., 4 820
Abs., 72,76 % ; Exp., 4 458

OUI .... 3 653 (81,94 %)
NON .... 805 (18,05 %)

24 avril 1988. – Vot., 13 333 ; Abs., 26,16 % ; Exp., 13 129. Le Pen, 3 002 (22,86) ; Chirac, 1 842 (14,03).

SÉLESTAT
Ins., 10 538 ; Vot., 3 750
Abs., 64,41 % ; Exp., 3 185

OUI .... 2 525 (79,27 %)
NON .... 660 (20,72 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 464 ; Abs., 20,15 % ; Exp., 8 261. Le Pen, 1 584 (19,17) ; Chirac, 1 381 (16,71).

Avec 30,4 % de participation, le Bas-Rhin enregistre la plus basse participation électorale depuis la Libération. Mais si cette désaffection est nouvelle dans les cantons ruraux, elle a déjà été plus forte dans certains cantons urbains : ainsi, avait-on moins voté au premier tour des cantonales de septembre dernier à Strasbourg-1 et Strasbourg-9 que pour ce référendum.

Le « oui » massif n'est pas une surprise : aux appels – discrets – des centristes et à ceux de la gauche s'étaient ajoutées quelques voix dissidentes à l'intérieur et à l'extérieur du RPR.

Les rares villes de gauche ont mieux approuvé le projet de loi sur la Nouvelle-Calédonie : 81,94 % de « oui » à Schiltigheim et 80,55 % à Ostwald. Strasbourg, dont le maire est le sénateur UDF-CDS Marcel Rudloff, a donné 81,48 % de ses suffrages au « oui ».

HAUT-RHIN

Ins., 439 273 ; Vot., 137 622
Abs., 68,67 % ; Exp., 120 432

OUI .... 94 560 (78,51 %)
NON .... 25 872 (21,48 %)

24 avril 1988. – Vot., 358 361 ; Abs., 17,84 % ; Exp., 350 803. Le Pen, 76 158 (21,70) ; Chirac, 59 880 (17,06).

COLMAR
Ins., 35 580 ; Vot., 11 964
Abs., 66,37 % ; Exp., 10 523

OUI .... 8 304 (78,91 %)
NON .... 2 219 (21,08 %)

24 avril 1988. – Vot., 28 659 ; Abs., 20,27 % ; Exp., 28 067. Le Pen, 5 387 (19,19) ; Chirac, 5 020 (17,88).

GUEBWILLER
Ins., 6 221 ; Vot., 2 146
Abs., 65,50 % ; Exp., 1 909

OUI .... 1 566 (82,03 %)
NON .... 343 (17,96 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 131 ; Abs., 17,52 % ; Exp., 5 024. Le Pen, 904 (17,99) ; Chirac, 781 (15,54).

ILLZACH
Ins., 8 809 ; Vot., 2 661
Abs., 69,79 % ; Exp., 2 405

OUI .... 1 878 (78,08 %)
NON .... 527 (21,91 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 932 ; Abs., 23,25 % ; Exp., 6 758. Le Pen, 1 807 (26,73) ; Chirac, 884 (13,08).

KINGERSHEIM
Ins., 7 096 ; Vot., 2 146
Abs., 69,75 % ; Exp., 1 924

OUI .... 1 556 (80,87 %)
NON .... 368 (19,12 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 904 ; Abs., 19,27 % ; Exp., 5 781. Le Pen, 1 404 (24,28) ; Chirac, 817 (14,13).

MULHOUSE
Ins., 28 703 ; Vot., 17 823
Abs., 37,90 % ; Exp., 15 895

OUI .... 12 374 (77,84 %)
NON .... 3 521 (22,15 %)

24 avril 1988. – Vot., 45 380 ; Abs., 23,56 % ; Exp., 44 544. Le Pen, 11 159 (25,05) ; Chirac, 6 534 (14,66).

RIEDISHEIM
Ins., 8 613 ; Vot., 2 793
Abs., 67,57 % ; Exp., 2 451

OUI .... 1 935 (78,94 %)
NON .... 516 (21,05 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 970 ; Abs., 20,84 % ; Exp., 6 853. Chirac, 1 380 (20,13) ; Le Pen, 1 275 (18,60).

RIXHEIM
Ins., 7 248 ; Vot., 2 206
Abs., 69,56 % ; Exp., 1 967

OUI .... 1 546 (78,59 %)
NON .... 421 (21,40 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 973 ; Abs., 17,93 % ; Exp., 5 863. Le Pen, 1 191 (20,31) ; Chirac, 968 (16,51).

SAINT-LOUIS
Ins., 10 652 ; Vot., 2 992
Abs., 71,91 % ; Exp., 2 715

OUI .... 2 120 (78,08 %)
NON .... 595 (21,91 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 144 ; Abs., 23,52 % ; Exp., 7 977. Le Pen, 1 843 (23,10) ; Chirac, 1 427 (17,88).

WITTENHEIM
Ins., 8 692 ; Vot., 2 489
Abs., 71,36 % ; Exp., 2 273

OUI .... 1 849 (81,34 %)
NON .... 424 (18,65 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 175 ; Abs., 17,85 % ; Exp., 7 052. Le Pen, 1 587 (22,50) ; Chirac, 840 (11,91).

Avec un taux d'abstention de près de 69 %, le Haut-Rhin se situe nettement au-dessus de la moyenne nationale. Un taux qui, dans certaines communes, a même atteint des sommets : 75 %. Seule péripétie de cette consultation : la décision de la municipalité de Houssen, une commune située au nord de Colmar, de ne pas organiser le vote pour protester contre le rejet par le tribunal administratif d'un projet de grande surface. Soixante-quatre électeurs sur neuf cent vingt-cinq inscrits se sont néanmoins rendus au bureau de vote dont l'urne a dû être acheminée à la préfecture pour le dépouillement.

Le « oui », avec 21,53 % des inscrits, l'emporte nettement sur le « non » (5,89 % des inscrits), les extrêmes se situant dans les cantons de Soult (81,75 % de « oui ») et de Neuf-Brisach (71,95 de « oui »).

RHONE

Ins., 876 270 ; Vot., 312 124
Abs., 64,38 % ; Exp., 279 131

OUI .... 221 116 (79,21 %)
NON .... 58 015 (20,78 %)

24 avril 1988. – Vot., 706 705 ; Abs., 19,75 % ; Exp., 695 528. Le Pen, 125 406 (18,03) ; Chirac, 120 767 (17,36).

LYON
Ins., 239 030 ; Vot., 86 888
Abs., 63,64 % ; Exp., 78 153

OUI .... 60 428 (77,32 %)
NON .... 17 725 (22,67 %)

24 avril 1988. – Vot., 187 558 ; Abs., 21,72 % ; Exp., 185 182. Chirac, 35 513 (19,17) ; Le Pen, 31 100 (16,79).

BRON
Ins., 22 122 ; Vot., 7 849
Abs., 64,51 % ; Exp., 7 163

OUI .... 5 568 (77,73 %)
NON .... 1 595 (22,26 %)

24 avril 1988. – Vot., 17 349 ; Abs., 22,34 % ; Exp., 17 079. Le Pen, 3 610 (21,13) ; Chirac, 2 463 (14,42).

CALUIRE-ET-CUIRE
Ins., 26 500 ; Vot., 10 079
Abs., 61,96 % ; Exp., 9 029

OUI .... 7 057 (78,15 %)
NON .... 1 972 (21,84 %)

24 avril 1988. – Vot., 22 169 ; Abs., 17,11 % ; Exp., 21 902. Chirac, 4 481 (20,45) ; Le Pen, 3 414 (15,58).

DECINES-CHARPIEU
Ins., 12 748 ; Vot., 4 598
Abs., 63,93 % ; Exp., 4 192

OUI .... 3 373 (80,46 %)
NON .... 819 (19,53 %)

24 avril 1988. – Vot., 10 223 ; Abs., 20,54 % ; Exp., 10 043. Le Pen, 2 043 (20,34) ; Chirac, 1 304 (12,98).

ÉCULLY
Ins., 12 090 ; Vot., 4 516
Abs., 62,64 % ; Exp., 3 900

OUI .... 2 788 (71,48 %)
NON .... 1 112 (28,51 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 794 ; Abs., 19,87 % ; Exp., 9 680. Chirac, 2 539 (26,22) ; Le Pen, 1 289 (13,31).

GIVORS
Ins., 11 675 ; Vot., 3 346
Abs., 71,34 % ; Exp., 3 134

OUI .... 2 807 (89,56 %)
NON .... 327 (10,43 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 432 ; Abs., 27,82 % ; Exp., 8 288. Le Pen, 1 526 (18,41) ; Chirac, 828 (9,99).

GRIGNY
Ins., 4 159 ; Vot., 1 459
Abs., 64,91 % ; Exp., 1 352

OUI .... 1 169 (86,46 %)
NON .... 183 (13,53 %)

24 avril 1988. – Vot., 3 348 ; Abs., 20,36 % ; Exp., 3 276. Le Pen, 526 (16,05) ; Chirac, 389 (11,87).

MEYZIEU
Ins., 16 226 ; Vot., 5 866
Abs., 63,84 % ; Exp., 5 344

OUI .... 4 154 (77,73 %)
NON .... 1 190 (22,26 %)

24 avril 1988. – Vot., 13 349 ; Abs., 18,28 % ; Exp., 13 156. Le Pen, 3 085 (23,44) ; Chirac, 1 543 (11,72).

OULLINS
Ins., 17 028 ; Vot., 6 494
Abs., 61,86 % ; Exp., 5 907

OUI .... 5 023 (85,03 %)
NON .... 884 (14,96 %)

24 avril 1988. – Vot., 13 341 ; Abs., 22,67 % ; Exp., 13 138. Chirac, 1 976 (15,04) ; Le Pen, 1 931 (14,69).

RILLIEUX-LA-PAPE
Ins., 16 696 ; Vot., 5 272
Abs., 68,42 % ; Exp., 4 823

OUI .... 3 624 (75,13 %)
NON .... 1 199 (24,86 %)

24 avril 1988. – Vot., 12 658 ; Abs., 24,39 % ; Exp., 12 460. Le Pen, 2 930 (23,51) ; Chirac, 1 598 (12,82).

SAINT-FONS
Ins., 7 930 ; Vot., 2 689
Abs., 66,09 % ; Exp., 2 472

OUI .... 2 034 (82,28 %)
NON .... 438 (17,71 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 077 ; Abs., 23,93 % ; Exp., 5 968. Le Pen, 1 289 (21,59) ; Chirac, 481 (8,06).

SAINTE-FOY-LÈS-LYON
Ins., 13 927 ; Vot., 5 733
Abs., 58,83 % ; Exp., 5 063

OUI .... 3 834 (75,72 %)
NON .... 1 229 (24,27 %)

24 avril 1988. – Vot., 11 595 ; Abs., 16,96 % ; Exp., 11 467. Chirac, 2 606 (22,72) ; Le Pen, 1 571 (13,70).

SAINT-GENIS-LAVAL
Ins., 10 283 ; Vot., 3 773
Abs., 63,30 % ; Exp., 3 389

OUI .... 2 766 (81,61 %)
NON .... 623 (18,38 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 557 ; Abs., 17,04 % ; Exp., 8 429. Chirac, 1 446 (17,15) ; Le Pen, 1 420 (16,84).

SAINT-PRIEST
Ins., 22 475 ; Vot., 7 314
Abs., 67,45 % ; Exp., 6 779

OUI .... 5 284 (77,94 %)
NON .... 1 495 (22,05 %)

24 avril 1988. – Vot., 17 964 ; Abs., 20,13 % ; Exp., 17 608. Le Pen, 4 554 (25,86) ; Chirac, 1 941 (11,02).

TARARE
Ins., 7 045 ; Vot., 2 037
Abs., 71,08 % ; Exp., 1 746

OUI .... 1 425 (81,61 %)
NON .... 321 (18,38 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 231 ; Abs., 25,66 % ; Exp., 5 227. Chirac, 741 (14,17) ; Le Pen, 697 (13,33).

TASSIN-LA-DEMI-LUNE
Ins., 9 823 ; Vot., 3 662
Abs., 62,72 % ; Exp., 3 204

OUI .... 2 443 (76,24 %)
NON .... 761 (23,75 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 206 ; Abs., 16,60 % ; Exp., 8 095. Chirac, 1 999 (24,69) ; Le Pen, 1 217 (15,03).

VAULX-EN-VELIN
Ins., 17 951 ; Vot., 5 039
Abs., 71,92 % ; Exp., 4 703

OUI .... 3 905 (83,03 %)
NON .... 798 (16,96 %)

24 avril 1988. – Vot., 12 850 ; Abs., 29,55 % ; Exp., 12 666. Le Pen, 2 865 (22,61) ; Chirac, 1 003 (7,91).

VENISSIEUX
Ins., 30 773 ; Vot., 9 580
Abs., 68,86 % ; Exp., 8 994

OUI .... 7 707 (85,69 %)
NON .... 1 287 (14,30 %)

24 avril 1988. – Vot., 22 849 ; Abs., 26,12 % ; Exp., 22 469. Le Pen, 4 242 (18,87) ; Chirac, 1 848 (8,22).

VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
Ins., 14 681 ; Vot., 4 630
Abs., 68,46 % ; Exp., 4 179

OUI .... 3 328 (79,63 %)
NON .... 851 (20,36 %)

24 avril 1988. – Vot., 11 791 ; Abs., 20,89 % ; Exp., 11 606. Le Pen, 2 416 (20,81) ; Chirac, 1 797 (15,48).

(Lire la suite page 26.)

Le référendum sur

(Suite de la page 25.)

VILLEURBANNE

Ins., 62 561 ; Vot., 23 280
Abs., 62,78 % ; Exp., 21 474

OUI .... 17 785 (82,82 %)
NON .... 3 689 (17,17 %)

24 avril 1988. – Vot., 50 756 ; Abs., 19,16 % ; Exp., 49 982. Le Pen, 9 751 (19,50) ; Chirac, 6 444 (12,89).

Le taux d'abstention progresse encore de 2 points par rapport à celui du premier tour des élections cantonales du 28 septembre (62,4 %). La participation a été très faible dans des communes à direction communiste telles que Vaulx-en-Velin (28,07 %) et Givors (28,66 %), mais aussi à Tarare (28,91 %), dont le maire est M. Jean Besson, député et secrétaire de la fédération départementale RPR. En revanche, elle atteint plus de 37 % à Villeurbanne, dans le fief de M. Charles Hernu, et plus de 38 % à Oullins, où le maire est le sénateur socialiste M. Roland Bernard.

En règle générale, le « non » dépasse sensiblement la barre des 20 % dans des villes gérées par la droite comme Lyon (22,68 %) Rilleux-la-Pape (24,8 %) ou Ecully (28,51 %), mais aussi à Bron (22,27 %) que convoite M. Jean-Jack Queyranne, député et porte-parole national du PS, et à Meyzieu (22,27 %), administrée par M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement. Givors, dont le maire est M. Camille Vallin (PC), obtient le ruban bleu avec 89,57 % de « oui ».

HAUTE-SAONE

Ins., 165 315 ; Vot., 67 253
Abs., 59,31 % ; Exp., 57 439

OUI .... 45 439 (79,10 %)
NON .... 12 000 (20,89 %)

24 avril 1988. – Vot., 139 138 ; Abs., 15,99 % ; Exp., 135 349. Chirac, 27 237 (20,12) ; Le Pen, 18 748 (13,85).

VESOUL

Ins., 9 109 ; Vot., 3 793
Abs., 58,35 % ; Exp., 3 287

OUI .... 2 644 (80,43 %)
NON .... 643 (19,56 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 591 ; Abs., 16,62 % ; Exp., 7 426. Chirac, 1 423 (19,16) ; Le Pen, 928 (12,49).

HÉRICOURT

Ins., 5 738 ; Vot., 2 326
Abs., 59,46 % ; Exp., 2 103

OUI .... 1 798 (85,49 %)
NON .... 305 (14,50 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 740 ; Abs., 17,63 % ; Exp., 4 598. Le Pen, 618 (13,44) ; Chirac, 566 (12,30).

LUXEUIL-LES-BAINS

Ins., 5 377 ; Vot., 2 184
Abs., 59,38 % ; Exp., 1 868

OUI .... 1 419 (75,96 %)
NON .... 449 (24,03 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 361 ; Abs., 20,04 % ; Exp., 4 227. Chirac, 792 (18,73) ; Le Pen, 652 (15,42).

Les villes de gauche ont davantage voté que les cités de droite. Si Gray, dont le maire est M. Christian Bergelin, ancien secrétaire d'Etat RPR, n'a voté qu'à 37,4 %, la participation électorale dépasse les 41,6 % à Vesoul, administré par M. Pierre Chantelat (UDF-PR), président du conseil régional de Franche-Comté. L'électorat rural s'est aussi peu mobilisé que l'électorat urbain, puisque la participation départementale – 40,68 % – est la même que la participation moyenne des cinq principales villes.

SAONE-ET-LOIRE

Ins., 395 060 ; Vot., 128 887
Abs., 67,37 % ; Exp., 110 776

OUI .... 93 366 (84,28 %)
NON .... 17 410 (15,71 %)

24 avril 1988. – Vot., 316 845 ; Abs., 20,09 % ; Exp., 309 299. Chirac, 63 609 (20,56) ; Le Pen, 34 374 (11,11).

MACON

Ins., 21 175 ; Vot., 6 983
Abs., 67,02 % ; Exp., 6 144

OUI .... 5 261 (85,62 %)
NON .... 883 (14,37 %)

24 avril 1988. – Vot., 15 556 ; Abs., 26,39 % ; Exp., 15 256. Chirac, 2 864 (18,77) ; Le Pen, 1 939 (12,71).

AUTUN

Ins., 11 650 ; Vot., 4 660
Abs., 60,00 % ; Exp., 3 861

OUI .... 3 092 (80,08 %)
NON .... 769 (19,91 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 624 ; Abs., 17,83 % ; Exp., 9 379. Chirac, 1 501 (16,00) ; Le Pen, 1 281 (13,65).

CHALON-SUR-SAONE

Ins., 31 139 ; Vot., 9 782
Abs., 68,58 % ; Exp., 8 701

OUI .... 7 330 (84,24 %)
NON .... 1 371 (15,75 %)

24 avril 1988. – Vot., 24 481 ; Abs., 21,59 % ; Exp., 24 006. Chirac, 5 468 (22,77) ; Le Pen, 2 918 (12,15).

LE CREUSOT

Ins., 18 211 ; Vot., 6 463
Abs., 64,51 % ; Exp., 5 595

OUI .... 4 875 (87,13 %)
NON .... 720 (12,86 %)

24 avril 1988. – Vot., 14 849 ; Abs., 19,01 % ; Exp., 14 516. Chirac, 2 590 (17,84) ; Le Pen, 1 514 (10,42).

DIGOIN

Ins., 6 116 ; Vot., 2 046
Abs., 66,54 % ; Exp., 1 819

OUI .... 1 563 (85,92 %)
NON .... 256 (14,07 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 896 ; Abs., 20,09 % ; Exp., 4 828. Chirac, 736 (15,24) ; Le Pen, 507 (10,50).

GUEUGNON

Ins., 6 551 ; Vot., 2 254
Abs., 65,59 % ; Exp., 1 988

OUI .... 1 745 (87,77 %)
NON .... 243 (12,22 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 408 ; Abs., 17,57 % ; Exp., 5 312. Chirac, 878 (16,52) ; Le Pen, 440 (8,28).

MONTCEAU-LES-MINES

Ins., 17 219 ; Vot., 4 759
Abs., 72,36 % ; Exp., 4 226

OUI .... 3 659 (86,58 %)
NON .... 567 (13,41 %)

24 avril 1988. – Vot., 12 890 ; Abs., 25,68 % ; Exp., 12 605. Chirac, 2 669 (21,17) ; Le Pen, 1 375 (10,90).

PARAY-LE-MONIAL

Ins., 7 134 ; Vot., 2 588
Abs., 63,72 % ; Exp., 2 225

OUI .... 1 876 (84,31 %)
NON .... 349 (15,68 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 771 ; Abs., 19,48 % ; Exp., 5 657. Chirac, 1 117 (19,74) ; Le Pen, 460 (8,13).

SAINT-VALLIER

Ins., 7 109 ; Vot., 2 146
Abs., 69,81 % ; Exp., 1 951

OUI .... 1 676 (85,90 %)
NON .... 275 (14,09 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 426 ; Abs., 23,67 % ; Exp., 5 319. Chirac, 901 (16,93) ; Le Pen, 545 (10,24).

Avec 67,38 %, le département de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, enregistre un taux d'abstention record. On ne relève pas de différences importantes de participation entre les zones rurales et urbaines. La couleur politique des maires ne semble avoir joué aucun rôle quant aux taux de participation enregistrés : ainsi Chalon-sur-Saône (RPR) et Mâcon (PS) affichent-elles un score sensiblement égal (légèrement supérieur à 30 %).

SARTHE

Ins., 361 956 ; Vot., 132 682
Abs., 63,34 % ; Exp., 115 112

OUI .... 95 366 (82,84 %)
NON .... 19 746 (17,15 %)

24 avril 1988. – Vot., 298 055 ; Abs., 17,87 % ; Exp., 289 761. Chirac, 55 983 (19,32) ; Le Pen, 27 077 (9,34).

LE MANS

Ins., 96 850 ; Vot., 35 468
Abs., 63,37 % ; Exp., 31 913

OUI .... 27 571 (86,39 %)
NON .... 4 342 (13,60 %)

24 avril 1988. – Vot., 76 608 ; Abs., 21,13 % ; Exp., 74 861. Chirac, 12 339 (16,48) ; Le Pen, 6 675 (8,91).

ALLONNES

Ins., 9 133 ; Vot., 3 020
Abs., 66,93 % ; Exp., 2 750

OUI .... 2 370 (86,18 %)
NON .... 380 (13,81 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 988 ; Abs., 23,38 % ; Exp., 6 808. Chirac, 709 (10,41) ; Le Pen, 667 (9,79).

LA FERTÉ-BERNARD

Ins., 6 331 ; Vot., 2 289
Abs., 63,84 % ; Exp., 1 998

OUI .... 1 694 (84,78 %)
NON .... 304 (15,21 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 007 ; Abs., 21,88 % ; Exp., 4 849. Chirac, 828 (17,03) ; Le Pen, 574 (11,83).

LA FLÈCHE

Ins., 10 101 ; Vot., 4 098
Abs., 59,42 % ; Exp., 3 531

OUI .... 2 822 (79,92 %)
NON .... 709 (20,07 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 300 ; Abs., 17,82 % ; Exp., 8 038. Chirac, 1 596 (19,85) ; Le Pen, 741 (9,21).

SABLÉ-SUR-SARTHE

Ins., 7 896 ; Vot., 2 780
Abs., 64,79 % ; Exp., 2 418

OUI .... 1 963 (81,18 %)
NON .... 455 (18,81 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 501 ; Abs., 17,98 % ; Exp., 6 301. Chirac, 1 441 (22,86) ; Le Pen, 633 (10,04).

Fidèle à son habitude, la Sarthe s'est exprimée à l'image du reste du pays. Il n'y a guère que trois communes à avoir donné une majorité au « non » : Champrond et Nauvay, fiefs du Front national, et aussi Solesmes, où le poids de l'abbaye est déterminant.

Tout près de Sablé, la surprise sera venue de M. François Fillon lui-même : le député et maire RPR s'est présenté à son bureau de vote vers midi. Mais est-ce une surprise de la part d'un des « rénovateurs » connus du RPR ? M. Fillon ne s'était pas exprimé publiquement sur le sujet.

Parmi les communes les plus « civiques », il faut citer Saint-Marceau, où les électeurs se sont déplacés à près de 56 % en votant « oui » à 87 %, l'un des records. La visite d'une douzaine de maires canaques conduits par le Parti socialiste n'était pas passée inaperçue. Comme à Marolles-les Braults, chez M. Pierre Gascher, que l'écrivain Catherine Paysan décrivait il y a peu comme un « Canaque de la politique » après son éviction du RPR (et la perte de son siège de député) pour avoir soutenu la cause des Mélanésiens (et celle de M. Edgard Pisani) : si M. Gascher a davantage mobilisé qu'ailleurs (41,56 % de participation), le « oui » ne recueille « que » 75,64 %.

SAVOIE

Ins., 229 724 ; Vot., 78 186
Abs., 65,96 % ; Exp., 69 758

OUI .... 58 480 (83,83 %)
NON .... 11 278 (16,16 %)

24 avril 1988. – Vot., 183 935 ; Abs., 20,07 % ; Exp., 180 616. Chirac, 37 843 (20,95) ; Le Pen, 27 465 (15,20).

CHAMBÉRY

Ins., 28 730 ; Vot., 10 591
Abs., 63,13 % ; Exp., 9 611

OUI .... 7 957 (82,79 %)
NON .... 1 654 (17,20 %)

24 avril 1988. – Vot., 23 387 ; Abs., 19,01 % ; Exp., 23 059. Chirac, 4 678 (20,28) ; Le Pen, 3 440 (14,91).

AIX-LES-BAINS

Ins., 15 564 ; Vot., 5 285
Abs., 66,04 % ; Exp., 4 734

OUI .... 3 586 (75,74 %)
NON .... 1 148 (24,25 %)

24 avril 1988. – Vot., 12 579 ; Abs., 19,49 % ; Exp., 12 367. Chirac, 2 863 (23,15) ; Le Pen, 2 441 (19,73).

ALBERTVILLE

Ins., 10 166 ; Vot., 3 347
Abs., 67,07 % ; Exp., 3 010

OUI .... 2 483 (82,49 %)
NON .... 527 (17,50 %)

24 avril 1988. – Vot., 7 781 ; Abs., 23,52 % ; Exp., 7 631. Chirac, 1 681 (22,02) ; Le Pen, 1 304 (17,08).

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

Ins., 4 984 ; Vot., 1 626
Abs., 67,37 % ; Exp., 1 420

OUI .... 1 194 (84,08 %)
NON .... 226 (15,91 %)

24 avril 1988. – Vot., 3 951 ; Abs., 20,47 % ; Exp., 3 890. Chirac, 785 (20,17) ; Le Pen, 633 (16,27).

La campagne en faveur du référendum avait été quasi inexistante. Seuls les élus de gauche ont signé un appel commun avec quelques CDS et non-inscrits, tandis que M. Michel Barnier, député RPR et président du conseil général, partisan du « oui », s'est abstenu de toute prise de position publique en se conformant à la décision majoritaire de sa formation.

Cette absence de mobilisation explique en partie le faible taux de participation (34,03 %) dans un département où M. Mitterrand était arrivé de peu en tête (50,18 %) lors du second tour de l'élection présidentielle. Les plus forts taux d'abstentions ont été enregistrés dans les vallées de la Tarentaise et de la Maurienne (notamment dans les stations de sports d'hiver désertées durant l'intersaison), ainsi qu'à Aix-les-Bains, Albertville et Saint-Jean-de-Maurienne, cette dernière pourtant dirigée par la gauche. A Aix-les-Bains, où l'influence du Front national est relativement forte (20 % au premier tour de l'élection présidentielle), le pourcentage des « non » approche les 25 %.

HAUTE-SAVOIE

Ins., 336 738 ; Vot., 112 508
Abs., 66,58 % ; Exp., 99 262

OUI .... 80 587 (81,18 %)
NON .... 18 675 (18,81 %)

24 avril 1988. – Vot., 270 188 ; Abs., 19,76 % ; Exp., 265 392. Chirac, 59 765 (22,52) ; Le Pen, 41 067 (15,47).

ANNECY

Ins., 28 126 ; Vot., 10 401
Abs., 63,01 % ; Exp., 9 319

OUI .... 7 568 (81,21 %)
NON .... 1 751 (18,78 %)

24 avril 1988. – Vot., 22 265 ; Abs., 21,22 % ; Exp., 21 935. Chirac, 4 857 (22,14) ; Le Pen, 3 003 (13,69).

ANNECY-LE-VIEUX

Ins., 10 356 ; Vot., 3 884
Abs., 62,49 % ; Exp., 3 452

OUI .... 2 839 (82,24 %)
NON .... 613 (17,75 %)

24 avril 1988. – Vot., 8 419 ; Abs., 18,46 % ; Exp., 8 297. Chirac, 2 047 (24,67) ; Le Pen, 936 (11,28).

ANNEMASSE

Ins., 13 081 ; Vot., 4 258
Abs., 67,44 % ; Exp., 3 853

OUI .... 3 158 (81,96 %)
NON .... 695 (18,03 %)

24 avril 1988. – Vot., 10 170 ; Abs., 22,40 % ; Exp., 10 039. Chirac, 2 138 (21,29) ; Le Pen, 1 656 (16,49).

CLUSES

Ins., 7 823 ; Vot., 2 274
Abs., 70,93 % ; Exp., 2 032

OUI .... 1 586 (78,05 %)
NON .... 446 (21,94 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 116 ; Abs., 22,09 % ; Exp., 6 003. Le Pen, 1 291 (21,50) ; Chirac, 1 127 (18,77).

CRAN-GEVRIER

Ins., 7 427 ; Vot., 2 824
Abs., 61,97 % ; Exp., 2 619

OUI .... 2 239 (85,49 %)
NON .... 380 (14,50 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 110 ; Abs., 17,94 % ; Exp., 5 996. Chirac, 848 (14,14) ; Le Pen, 816 (13,60).

THONON-LES-BAINS

Ins., 17 322 ; Vot., 6 241
Abs., 63,97 % ; Exp., 5 526

OUI .... 4 373 (79,13 %)
NON .... 1 153 (20,86 %)

24 avril 1988. – Vot., 14 009 ; Abs., 19,78 % ; Exp., 13 722. Chirac, 3 301 (24,05) ; Le Pen, 2 214 (16,13).

Le taux d'abstentions – 66,59 % – est supérieur à la moyenne nationale, en dépit de l'appel en faveur du « oui » lancé par six des huit parlementaires du département, les députés MM. Claude Birraux (UDF-CDS), Michel Meylan (UDF-PR), Bernard Bosson (UDF-CDS), ancien ministre, maire d'Annecy, et les sénateurs, MM. Bernard Pellarin, président CDF du conseil général, Raymond Bouvier et Jacques Golliet, tous deux CDS.

Le maire d'Annecy-le-Vieux, M. Jean Brocard, député (UDF-PR), avait toutefois appelé à l'abstention ou au non.

Des cinq circonscriptions, celle de Bonneville-Chamonix s'est montrée la plus abstentionniste (71 %). La proportion de « non » n'est toutefois pas plus élevée que dans l'ensemble du département, alors que dans certains cantons de cette circonscription, comme celui de Cluses, le Front national et le CNI réalisent régulièrement des scores plus élevés que la moyenne départementale.

SEINE-MARITIME

Ins., 803 959 ; Vot., 296 559
Abs., 63,11 % ; Exp., 261 630

OUI ...... 211 685 (80,91 %)
NON .... 49 945 (19,08 %)

24 avril 1988. – Vot., 664 600 ; Abs., 17,75 % ; Exp., 650 890. Chirac, 109 137 (16,76) ; Le Pen, 73 097 (11,23).

ROUEN

Ins., 58 270 ; Vot., 21 434
Abs., 63,21 % ; Exp., 19 012

OUI .... 15 386 (80,92 %)
NON .... 3 626 (19,07 %)

24 avril 1988. – Vot., 46 792 ; Abs., 20,07 % ; Exp., 46 000. Chirac, 8 846 (19,23) ; Le Pen, 5 569 (12,10).

BARENTIN

Ins., 8 125 ; Vot., 3 099
Abs., 61,85 % ; Exp., 2 829

OUI .... 2 370 (83,77 %)
NON .... 459 (16,22 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 689 ; Abs., 17,96 % ; Exp., 6 532. Chirac, 683 (10,45) ; Le Pen, 638 (9,76).

BIHOREL

Ins., 6 588 ; Vot., 2 522
Abs., 61,71 % ; Exp., 2 241

OUI .... 1 778 (79,33 %)
NON .... 463 (20,66 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 548 ; Abs., 15,56 % ; Exp., 5 439. Chirac, 1 193 (21,93) ; Le Pen, 621 (11,41).

BOIS-GUILLAUME

Ins., 7 680 ; Vot., 2 963
Abs., 61,41 % ; Exp., 2 573

OUI .... 1 949 (75,74 %)
NON .... 624 (24,25 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 464 ; Abs., 16,09 % ; Exp., 6 382. Chirac, 1 993 (31,22) ; Le Pen, 724 (11,34).

BOLBEC

Ins., 8 303 ; Vot., 2 966
Abs., 64,27 % ; Exp., 2 614

OUI .... 2 152 (82,32 %)
NON .... 462 (17,67 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 710 ; Abs., 19,95 % ; Exp., 6 611. Chirac, 864 (13,06) ; Le Pen, 563 (8,51).

CANTELEU

Ins., 8 654 ; Vot., 3 167
Abs., 63,40 % ; Exp., 2 891

OUI .... 2 462 (85,16 %)
NON .... 429 (14,83 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 893 ; Abs., 20,80 % ; Exp., 6 764. Le Pen, 874 (12,92) ; Chirac, 700 (10,34).

DARNÉTAL

Ins., 6 062 ; Vot., 1 922
Abs., 68,29 % ; Exp., 1 741

OUI .... 1 430 (82,13 %)
NON .... 311 (17,86 %)

24 avril 1988. – Vot., 4 590 ; Abs., 24,86 % ; Exp., 4 520. Chirac, 576 (12,74) ; Le Pen, 507 (11,21).

DEVILLE-LÈS-ROUEN

Ins., 7 878 ; Vot., 2 659
Abs., 66,24 % ; Exp., 2 421

OUI .... 1 949 (80,50 %)
NON .... 472 (19,49 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 799 ; Abs., 26,06 % ; Exp., 5 658. Chirac, 723 (12,77) ; Le Pen, 629 (11,11).

DIEPPE

Ins., 24 923 ; Vot., 9 151
Abs., 63,28 % ; Exp., 8 127

OUI .... 6 563 (80,75 %)
NON .... 1 564 (19,24 %)

24 avril 1988. – Vot., 20 564 ; Abs., 17,88 % ; Exp., 20 180. Chirac, 3 340 (16,55) ; Le Pen, 1 849 (9,16).

ELBEUF

Ins., 9 012 ; Vot., 2 978
Abs., 66,95 % ; Exp., 2 686

OUI .... 2 212 (82,35 %)
NON .... 474 (17,64 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 959 ; Abs., 23,52 % ; Exp., 6 830. Le Pen, 1 045 (15,30) ; Chirac, 881 (12,89).

FÉCAMP

Ins., 14 120 ; Vot., 4 927
Abs., 65,10 % ; Exp., 4 392

OUI .... 3 566 (81,19 %)
NON .... 826 (18,80 %)

24 avril 1988. – Vot., 11 348 ; Abs., 20,17 % ; Exp., 11 079. Chirac, 1 557 (14,05) ; Le Pen, 1 135 (10,24).

GONFREVILLE-L'ORCHER

Ins., 6 483 ; Vot., 2 520
Abs., 61,12 % ; Exp., 2 426

OUI .... 2 093 (86,27 %)
NON .... 333 (13,72 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 474 ; Abs., 15,47 % ; Exp., 5 347. Le Pen, 464 (8,67) ; Chirac, 338 (6,32).

LE GRAND-QUEVILLY

Ins., 19 970 ; Vot., 9 495
Abs., 52,45 % ; Exp., 8 675

OUI .... 7 503 (86,48 %)
NON .... 1 172 (13,51 %)

24 avril 1988. – Vot., 17 052 ; Abs., 14,75 % ; Exp., 16 606. Le Pen, 1 637 (9,85) ; Chirac, 1 363 (8,20).

LE HAVRE

Ins., 124 133 ; Vot., 40 323
Abs., 67,51 % ; Exp., 36 423

OUI .... 29 947 (82,22 %)
NON .... 6 476 (17,77 %)

24 avril 1988. – Vot., 97 020 ; Abs., 22,36 % ; Exp., 95 120. Chirac, 13 919 (14,63) ; Le Pen, 13 051 (13,72).

MAROMME

Ins., 7 994 ; Vot., 3 073
Abs., 61,55 % ; Exp., 2 787

OUI .... 2 384 (85,54 %)
NON .... 403 (14,45 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 586 ; Abs., 17,98 % ; Exp., 6 411. Chirac, 750 (11,69) ; Le Pen, 631 (9,84).

MONT-SAINT-AIGNAN

Ins., 11 949 ; Vot., 4 981
Abs., 58,31 % ; Exp., 4 394

OUI .... 3 351 (76,26 %)
NON .... 1 043 (23,73 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 769 ; Abs., 18,91 % ; Exp., 9 633. Chirac, 2 496 (25,91) ; Le Pen, 987 (10,24).

MONTIVILLIERS

Ins., 11 172 ; Vot., 4 025
Abs., 63,97 % ; Exp., 3 594

OUI .... 2 974 (82,74 %)
NON .... 620 (17,25 %)

24 avril 1988. – Vot., 9 001 ; Abs., 19,27 % ; Exp., 8 823. Chirac, 1 288 (14,59) ; Le Pen, 968 (10,97).

OISSEL

Ins., 7 257 ; Vot., 2 559
Abs., 64,73 % ; Exp., 2 292

OUI .... 1 967 (85,82 %)
NON .... 325 (14,17 %)

24 avril 1988. – Vot., 5 840 ; Abs., 19,72 % ; Exp., 5 730. Le Pen, 658 (11,48) ; Chirac, 612 (10,68).

LE PETIT-QUEVILLY

Ins., 13 165 ; Vot., 4 342
Abs., 67,01 % ; Exp., 3 959

OUI .... 3 391 (85,65 %)
NON .... 568 (14,34 %)

24 avril 1988. – Vot., 10 496 ; Abs., 20,75 % ; Exp., 10 300. Le Pen, 1 189 (11,54) ; Chirac, 954 (9,26).

SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

Ins., 18 525 ; Vot., 6 533
Abs., 64,73 % ; Exp., 5 996

OUI .... 5 217 (87,00 %)
NON .... 779 (12,99 %)

24 avril 1988. – Vot., 14 426 ; Abs., 22,48 % ; Exp., 14 141. Le Pen, 1 576 (11,14) ; Chirac, 1 265 (8,94).

SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN

Ins., 20 699 ; Vot., 7 818
Abs., 62,23 % ; Exp., 7 051

OUI .... 6 131 (86,95 %)
NON .... 920 (13,04 %)

24 avril 1988. – Vot., 16 441 ; Abs., 21,12 % ; Exp., 16 069. Chirac, 1 836 (11,42) ; Le Pen, 1 705 (10,61).

YVETOT

Ins., 7 626 ; Vot., 2 919
Abs., 61,72 % ; Exp., 2 520

OUI .... 2 020 (80,15 %)
NON .... 500 (19,84 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 183 ; Abs., 19,38 % ; Exp., 6 047. Chirac, 997 (16,48) ; Le Pen, 487 (8,05).

La participation est légèrement inférieure à la majorité nationale (36,94 %), mais les votes en faveur du « oui » sont supérieurs de près de 1 point. Grand-Quevilly, où M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, est élu, enregistre le meilleur résultat en ce qui concerne le taux de participation, avec 47,51 % de votants. Sotteville-lès-Rouen et Saint-Etienne-du-Rouvray, deux autres communes de l'agglomération rouennaise, arrivent en tête pour les « oui » avec 87 % des exprimés. Ces deux villes avaient déjà établi un record avec le nombre des suffrages qui s'étaient portés sur le nom de M. Mitterrand, le 8 mai dernier.

Au Havre, municipalité à direction communiste où la gauche est très largement majoritaire, la participation au scrutin est faible (32,48 %). Dans cette ville, M. Antoine Rufenacht, député RPR, ancien secrétaire d'Etat de M. Giscard d'Estaing, avait manifesté son hésitation avant le scrutin, refusant publiquement le principe de l'abstention.

DEUX-SÈVRES

Ins., 249 363 ; Vot., 92 206
Abs., 63,02 % ; Exp., 78 561

OUI .... 66 410 (84,53 %)
NON .... 12 151 (15,46 %)

24 avril 1988. – Vot., 210 519 ; Abs., 15,82 % ; Exp., 204 237. Chirac, 43 303 (21,20) ; Le Pen, 15 299 (7,49).

NIORT

Ins., 38 237 ; Vot., 14 206
Abs., 62,84 % ; Exp., 12 862

OUI .... 11 093 (86,24 %)
NON .... 1 769 (13,75 %)

24 avril 1988. – Vot., 30 500 ; Abs., 20,57 % ; Exp., 29 879. Chirac, 5 498 (18,40) ; Le Pen, 2 138 (7,14).

BRESSUIRE

Ins., 11 981 ; Vot., 4 213
Abs., 64,83 % ; Exp., 3 586

OUI .... 3 057 (85,24 %)
NON .... 529 (14,75 %)

24 avril 1988. – Vot., 10 396 ; Abs., 13,46 % ; Exp., 10 052. Chirac, 2 227 (22,15) ; Le Pen, 832 (8,27).

PARTHENAY

Ins., 7 744 ; Vot., 3 231
Abs., 58,27 % ; Exp., 2 737

OUI .... 2 363 (86,33 %)
NON .... 374 (13,66 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 616 ; Abs., 14,27 % ; Exp., 6 372. Chirac, 1 315 (20,63) ; Le Pen, 467 (7,32).

THOUARS

Ins., 7 766 ; Vot., 3 087
Abs., 60,24 % ; Exp., 2 767

OUI .... 2 404 (86,88 %)
NON .... 363 (13,11 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 406 ; Abs., 17,82 % ; Exp., 6 267. Chirac, 1 043 (16,64) ; Le Pen, 443 (7,06).

Plus de 63 % d'abstentions : jamais une telle proportion n'avait été atteinte en Deux-Sèvres, où l'on a vu, sous de Gaulle, les référendums déplacer entre 81 % et 85 % des inscrits. Parmi les parlementaires deux-sévriens, seuls les deux députés socialistes, Mme Ségolène Royal et M. André Clert, avaient pris la parole durant la campagne pour préconiser de voter « oui ». Par ailleurs, le Front national, dans un communiqué remis à la presse locale, avait expliqué pourquoi il voterait « non ». Ni l'UDF ni le RPR n'avaient exprimé leur position. En Deux-Sèvres, M. Jean-Marie Le Pen avait recueilli 15 219 voix au premier tour de l'élection présidentielle. Le « non » au référendum totalise 12 151 bulletins. L'érosion du Front national constatée depuis mai au cours des consultations successives montre que l'influence du mouvement représente un peu moins de 5 % des électeurs. En revanche, il est difficile d'apprécier le « oui » par rapport à un Parti socialiste qui représente environ la moitié de l'électorat et par rapport à l'UDF, qui réunit la plupart des élus locaux (maires et conseillers généraux). Ni M. Jean de Gaulle, député RPR, ni les rares élus du Rassemblement n'avaient exprimé publiquement leur point de vue.

SOMME

Ins., 380 123 ; Vot., 155 036
Abs., 59,21 % ; Exp., 127 511

OUI .... 98 657 (77,37 %)
NON .... 28 854 (22,62 %)

24 avril 1988. – Vot., 326 634 ; Abs., 14,29 % ; Exp., 319 563. Chirac, 53 997 (16,89) ; Le Pen, 44 095 (13,79).

AMIENS

Ins., 75 917 ; Vot., 25 572
Abs., 66,31 % ; Exp., 21 890

OUI .... 16 913 (77,26 %)
NON .... 4 977 (22,73 %)

24 avril 1988. – Vot., 60 558 ; Abs., 20,53 % ; Exp., 59 496. Le Pen, 10 556 (17,74) ; Chirac, 8 625 (14,49).

ABBEVILLE

Ins., 16 824 ; Vot., 7 431
Abs., 55,83 % ; Exp., 5 974

OUI .... 4 764 (79,74 %)
NON .... 1 210 (20,25 %)

24 avril 1988. – Vot., 14 159 ; Abs., 15,80 % ; Exp., 13 766. Chirac, 2 040 (14,81) ; Le Pen, 1 367 (9,93).

ALBERT

Ins., 7 631 ; Vot., 3 221
Abs., 57,79 % ; Exp., 2 878

OUI .... 2 356 (81,86 %)
NON .... 522 (18,13 %)

24 avril 1988. – Vot., 6 474 ; Abs., 16,59 % ; Exp., 6 312. Chirac, 891 (14,11) ; Le Pen, 672 (10,64).

...ndum sur la Nouvelle-Calédonie

DOULLENS
Ins., 4 797 ; Vot., 1 823
Abs., 61,99 % ; Exp., 1 602
OUI .... 1 192 (74,40 %)
NON .... 410 (25,59 %)
24 avril 1988. – Vot., 3 919 ; Abs., 17,75 % ; Exp., 3 830. Chirac, 644 (16,81) ; Le Pen, 532 (13,89).

PÉRONNE
Ins., 5 423 ; Vot., 2 150
Abs., 60,35 % ; Exp., 1 837
OUI .... 1 452 (79,04 %)
NON .... 385 (20,95 %)
24 avril 1988. – Vot., 4 616 ; Abs., 15,03 % ; Exp., 4 533. Chirac, 713 (15,72) ; Le Pen, 570 (12,57).

L'abstention (40,79 % de votants) est moins forte que la moyenne nationale. L'influence du RPR est difficile à mesurer, aucune ville importante n'ayant de maire de cette tendance. On peut noter le gros score du « non » à Doullens (25,6 %), ville dont le maire, le sénateur Jacques Mossion, n'avait pas pris une position différente de celle de son parti, le CDS. M. Le Pen avait obtenu 13,89 % des voix à Doullens.

Amiens, dont le maire est communiste mais où M. Le Pen était crédité de 17,74 % des voix le 24 avril dernier, donne 22,74 % au « non ». En revanche, Albert, dont le maire est aussi communiste, vote « non » à 18,14 %, alors que M. Le Pen n'y avait enregistré que 10,64 % des voix.

TARN

Ins., 252 418 ; Vot., 113 890
Abs., 54,88 % ; Exp., 95 743
OUI .... 77 021 (80,44 %)
NON .... 18 722 (19,55 %)
24 avril 1988. – Vot., 216 101 ; Abs., 14,73 % ; Exp., 210 540. Chirac, 40 319 (19,15) ; Le Pen, 31 110 (14,77).

ALBI
Ins., 31 605 ; Vot., 13 269
Abs., 58,01 % ; Exp., 11 473
OUI .... 9 532 (83,08 %)
NON .... 1 941 (16,91 %)
24 avril 1988. – Vot., 25 943 ; Abs., 18,33 % ; Exp., 25 311. Chirac, 5 171 (20,42) ; Le Pen, 3 060 (12,08).

CARMAUX
Ins., 8 827 ; Vot., 4 041
Abs., 54,22 % ; Exp., 3 656
OUI .... 3 279 (89,68 %)
NON .... 377 (10,31 %)
24 avril 1988. – Vot., 7 128 ; Abs., 19,93 % ; Exp., 6 941. Chirac, 918 (13,22) ; Le Pen, 551 (7,93).

CASTRES
Ins., 30 319 ; Vot., 12 904
Abs., 57,43 % ; Exp., 10 909
OUI .... 8 161 (74,80 %)
NON .... 2 748 (25,19 %)
24 avril 1988. – Vot., 25 393 ; Abs., 16,58 % ; Exp., 24 775. Le Pen, 5 254 (21,20) ; Chirac, 4 797 (19,36).

GRAULHET
Ins., 8 804 ; Vot., 3 835
Abs., 56,44 % ; Exp., 3 202
OUI .... 2 534 (79,13 %)
NON .... 668 (20,86 %)
24 avril 1988. – Vot., 7 641 ; Abs., 13,55 % ; Exp., 7 430. Le Pen, 1 394 (18,76) ; Chirac, 1 305 (17,56).

MAZAMET
Ins., 8 653 ; Vot., 3 472
Abs., 59,87 % ; Exp., 2 943
OUI .... 2 182 (74,14 %)
NON .... 761 (25,85 %)
24 avril 1988. – Vot., 7 553 ; Abs., 13,32 % ; Exp., 7 410. Chirac, 1 746 (23,56) ; Le Pen, 1 406 (18,97).

Dans la cité minière de Carmaux, à large majorité de gauche, les « oui » atteignent 89,68 % alors qu'ils ne représentent que 74,14 % à Mazamet, ville de M. Jacques Limouzy, député RPR, ancien secrétaire d'Etat, et 74,80 % à Castres, ville de M. Bernard Anthony, un des responsables du Front national.

TARN-ET-GARONNE

Ins., 143 945 ; Vot., 62 401
Abs., 56,64 % ; Exp., 53 379
OUI .... 41 518 (77,77 %)
NON .... 11 861 (22,22 %)
24 avril 1988. – Vot., 122 069 ; Abs., 16,11 % ; Exp., 119 313. Chirac, 24 351 (20,40) ; Le Pen, 18 123 (15,18).

MONTAUBAN
Ins., 34 812 ; Vot., 15 400
Abs., 55,76 % ; Exp., 13 516
OUI .... 10 464 (77,41 %)
NON .... 3 052 (22,58 %)
24 avril 1988. – Vot., 27 710 ; Abs., 16,67 % ; Exp., 27 150. Chirac, 5 489 (20,21) ; Le Pen, 4 206 (15,49).

CASTELSARRASIN
Ins., 8 175 ; Vot., 3 376
Abs., 58,70 % ; Exp., 2 981
OUI .... 2 389 (80,14 %)
NON .... 592 (19,85 %)
24 avril 1988. – Vot., 6 716 ; Abs., 17,81 % ; Exp., 6 562. Le Pen, 1 084 (16,51) ; Chirac, 1 059 (16,13).

MOISSAC
Ins., 8 610 ; Vot., 3 391
Abs., 60,61 % ; Exp., 2 926
OUI .... 2 233 (76,31 %)
NON .... 693 (23,68 %)
24 avril 1988. – Vot., 6 995 ; Abs., 19,54 % ; Exp., 6 833. Le Pen, 1 351 (19,77) ; Chirac, 1 304 (19,08).

Le Tarn-et-Garonne fait mieux que la moyenne nationale, avec 44,23 % de participation. Seul le petit canton de Lavit atteint un taux de participation voisin de 50 %.

VAR

Ins., 539 834 ; Vot., 186 923
Abs., 65,37 % ; Exp., 169 472
OUI ...... 114 400 (67,50 %)
NON .... 55 072 (32,49 %)
24 avril 1988. – Vot., 440 097 ; Abs., 18,90 % ; Exp., 433 521. Le Pen, 108 752 (25,08) ; Chirac, 86 320 (19,91).

TOULON
Ins., 114 505 ; Vot., 36 089
Abs., 68,48 % ; Exp., 33 343
OUI .... 21 036 (63,08 %)
NON .... 12 307 (36,91 %)
24 avril 1988. – Vot., 89 719 ; Abs., 22,08 % ; Exp., 88 558. Le Pen, 23 949 (27,04) ; Chirac, 16 571 (18,71).

DRAGUIGNAN
Ins., 19 150 ; Vot., 7 257
Abs., 62,10 % ; Exp., 6 550
OUI .... 4 647 (70,94 %)
NON .... 1 903 (29,05 %)
24 avril 1988. – Vot., 15 680 ; Abs., 18,09 % ; Exp., 15 394. Le Pen, 3 482 (22,61) ; Chirac, 2 930 (19,03).

FREJUS
Ins., 23 440 ; Vot., 6 885
Abs., 70,62 % ; Exp., 6 214
OUI .... 3 876 (62,37 %)
NON .... 2 338 (37,62 %)
24 avril 1988. – Vot., 18 227 ; Abs., 22,67 % ; Exp., 18 018. Le Pen, 5 066 (28,11) ; Chirac, 3 850 (21,36).

LA GARDE
Ins., 14 208 ; Vot., 5 295
Abs., 62,73 % ; Exp., 4 884
OUI .... 3 319 (67,95 %)
NON .... 1 565 (32,04 %)
24 avril 1988. – Vot., 11 550 ; Abs., 18,95 % ; Exp., 11 393. Le Pen, 2 956 (25,94) ; Chirac, 1 815 (15,93).

HYERES
Ins., 30 514 ; Vot., 10 003
Abs., 67,21 % ; Exp., 9 015
OUI .... 5 921 (65,67 %)
NON .... 3 094 (34,32 %)
24 avril 1988. – Vot., 25 259 ; Abs., 17,87 % ; Exp., 24 863. Le Pen, 6 266 (25,20) ; Chirac, 5 895 (23,70).

SAINT-RAPHAEL
Ins., 19 847 ; Vot., 6 108
Abs., 69,22 % ; Exp., 5 525
OUI .... 3 380 (61,17 %)
NON .... 2 145 (38,82 %)
24 avril 1988. – Vot., 16 346 ; Abs., 18,33 % ; Exp., 16 119. Chirac, 4 521 (28,04) ; Le Pen, 4 217 (26,16).

LA SEYNE-SUR-MER
Ins., 39 589 ; Vot., 12 879
Abs., 67,46 % ; Exp., 11 929
OUI .... 8 461 (70,92 %)
NON .... 3 468 (29,07 %)
24 avril 1988. – Vot., 31 799 ; Abs., 19,12 % ; Exp., 31 216. Le Pen, 7 955 (25,48) ; Chirac, 4 199 (13,45).

SIX-FOURS
Ins., 20 555 ; Vot., 6 738
Abs., 67,21 % ; Exp., 6 247
OUI .... 3 950 (63,23 %)
NON .... 2 297 (36,76 %)
24 avril 1988. – Vot., 16 305 ; Abs., 21,19 % ; Exp., 16 051. Le Pen, 4 772 (29,73) ; Chirac, 3 105 (19,34).

LA VALETTE-DU-VAR
Ins., 13 039 ; Vot., 4 275
Abs., 67,21 % ; Exp., 3 937
OUI .... 2 553 (64,84 %)
NON .... 1 384 (35,15 %)
24 avril 1988. – Vot., 10 384 ; Abs., 20,61 % ; Exp., 10 249. Le Pen, 2 863 (27,93) ; Chirac, 1 828 (17,83).

Dans ce département où, au premier tour de l'élection présidentielle, le Front national avait recueilli les suffrages d'un quart de l'électorat et où, au second tour, M. Jacques Chirac avait assez nettement devancé M. Mitterrand, avec plus de 56 % des suffrages, les électeurs varois sont demeurés fidèles à cette double attitude : un fort pourcentage de « non » (près d'un suffrage exprimé sur trois), qui semble correspondre aux consignes du FN, et une abstention (près de deux électeurs sur trois) nettement au-dessus de la moyenne nationale, qui paraît traduire l'influence du RPR, et de sa campagne en faveur d'une « non-participation active ». Le cas est net à Toulon, avec près de 37 % de « non » et près de 68,5 % d'abstentions, et à Fréjus (dont le maire est M. François Léotard), où ces chiffres atteignent respectivement 37,62 % et 70,63 %.

VAUCLUSE

Ins., 302 568 ; Vot., 118 003
Abs., 60,99 % ; Exp., 103 412
OUI .... 76 557 (74,03 %)
NON .... 26 855 (25,96 %)
24 avril 1988. – Vot., 255 089 ; Abs., 16,13 % ; Exp., 249 682. Le Pen, 57 724 (23,11) ; Chirac, 41 769 (16,72).

AVIGNON
Ins., 53 614 ; Vot., 24 593
Abs., 54,12 % ; Exp., 19 303
OUI .... 14 392 (74,55 %)
NON .... 4 911 (25,44 %)
24 avril 1988. – Vot., 44 781 ; Abs., 16,97 % ; Exp., 44 030. Le Pen, 10 353 (23,51) ; Chirac, 7 350 (16,69).

APT
Ins., 7 787 ; Vot., 2 706
Abs., 65,24 % ; Exp., 2 351
OUI .... 1 672 (71,11 %)
NON .... 679 (28,88 %)
24 avril 1988. – Vot., 6 142 ; Abs., 21,56 % ; Exp., 6 014. Le Pen, 1 534 (25,50) ; Chirac, 1 075 (17,87).

BOLLÈNE
Ins., 8 874 ; Vot., 3 237
Abs., 63,52 % ; Exp., 2 869
OUI .... 2 233 (77,83 %)
NON .... 636 (22,16 %)
24 avril 1988. – Vot., 7 124 ; Abs., 19,91 % ; Exp., 6 974. Le Pen, 1 711 (24,53) ; Chirac, 878 (12,58).

CARPENTRAS
Ins., 16 534 ; Vot., 5 455
Abs., 67 % ; Exp., 4 784
OUI .... 3 230 (67,51 %)
NON .... 1 554 (32,48 %)
24 avril 1988. – Vot., 12 980 ; Abs., 21,70 % ; Exp., 12 704. Le Pen, 3 041 (23,93) ; Chirac, 2 191 (17,24).

CAVAILLON
Ins., 14 114 ; Vot., 4 969
Abs., 64,79 % ; Exp., 4 297
OUI .... 3 051 (71,00 %)
NON .... 1 246 (28,99 %)
24 avril 1988. – Vot., 11 616 ; Abs., 18,09 % ; Exp., 11 339. Le Pen, 2 843 (25,07) ; Chirac, 2 013 (17,75).

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE
Ins., 9 443 ; Vot., 3 633
Abs., 61,52 % ; Exp., 3 192
OUI .... 2 369 (74,21 %)
NON .... 823 (25,78 %)
24 avril 1988. – Vot., 7 784 ; Abs., 19,29 % ; Exp., 7 618. Le Pen, 1 891 (24,82) ; Chirac, 1 213 (15,92).

ORANGE
Ins., 16 376 ; Vot., 5 706
Abs., 65,15 % ; Exp., 4 968
OUI .... 3 316 (66,74 %)
NON .... 1 652 (33,25 %)
24 avril 1988. – Vot., 13 844 ; Abs., 15,71 % ; Exp., 13 582. Le Pen, 3 677 (27,07) ; Chirac, 2 581 (19,00).

PERTUIS
Ins., 9 334 ; Vot., 3 591
Abs., 61,52 % ; Exp., 3 190
OUI .... 2 403 (75,32 %)
NON .... 787 (24,67 %)
24 avril 1988. – Vot., 7 970 ; Abs., 14,86 % ; Exp., 7 817. Le Pen, 1 882 (24,07) ; Chirac, 1 113 (14,23).

LE PONTET
Ins., 9 267 ; Vot., 3 591
Abs., 61,24 % ; Exp., 3 161
OUI .... 2 210 (69,91 %)
NON .... 951 (30,08 %)
24 avril 1988. – Vot., 7 938 ; Abs., 14,66 % ; Exp., 7 803. Le Pen, 2 114 (27,09) ; Chirac, 1 098 (14,07).

SORGUES
Ins., 10 073 ; Vot., 3 686
Abs., 63,40 % ; Exp., 3 285
OUI .... 2 289 (69,68 %)
NON .... 996 (30,31 %)
24 avril 1988. – Vot., 8 300 ; Abs., 18,00 % ; Exp., 8 141. Le Pen, 2 529 (31,06) ; Chirac, 1 011 (12,41).

La participation a été moins faible à Avignon (40,27 %) que dans l'ensemble du département (39 %). Pour le maire RPR du chef-lieu, M. Jean-Pierre Roux, la consultation constitue « un fiasco indiscutable pour le gouvernement ».

Le « non » franchit la barre des 30 % dans quatre des principales communes vauclusiennes : Carpentras, Le Pontet, Sorgues et Orange. Dans cette dernière ville, le « non » représente 33,25 % des exprimés.

VENDÉE

Ins., 363 339 ; Vot., 134 240
Abs., 63,05 % ; Exp., 112 271
OUI .... 92 683 (82,55 %)
NON .... 19 588 (17,44 %)
24 avril 1988. – Vot., 313 778 ; Abs., 13,90 % ; Exp., 305 641. Chirac, 74 923 (24,51) ; Le Pen, 26 589 (8,69).

LA ROCHE-SUR-YON
Ins., 30 419 ; Vot., 12 785
Abs., 57,97 % ; Exp., 11 240
OUI .... 9 763 (86,85 %)
NON .... 1 477 (13,14 %)
24 avril 1988. – Vot., 25 246 ; Abs., 16,44 % ; Exp., 24 730. Chirac, 4 165 (16,84) ; Le Pen, 1 647 (6,65).

CHALLANS
Ins., 10 091 ; Vot., 3 401
Abs., 66,29 % ; Exp., 2 870
OUI .... 2 396 (83,48 %)
NON .... 474 (16,51 %)
24 avril 1988. – Vot., 8 466 ; Abs., 16,38 % ; Exp., 8 214. Chirac, 2 010 (24,47) ; Le Pen, 703 (8,55).

FONTENAY-LE-COMTE
Ins., 9 252 ; Vot., 3 701
Abs., 59,99 % ; Exp., 3 211
OUI .... 2 619 (81,56 %)
NON .... 592 (18,43 %)
24 avril 1988. – Vot., 7 821 ; Abs., 15,21 % ; Exp., 7 660. Chirac, 1 594 (20,80) ; Le Pen, 681 (8,89).

LES HERBIERS
Ins., 8 656 ; Vot., 2 905
Abs., 66,43 % ; Exp., 2 434
OUI .... 2 084 (85,62 %)
NON .... 350 (14,37 %)
24 avril 1988. – Vot., 7 602 ; Abs., 12,63 % ; Exp., 7 401. Chirac, 1 883 (25,44) ; Le Pen, 648 (8,76).

LES SABLES-D'OLONNE
Ins., 13 104 ; Vot., 4 569
Abs., 65,13 % ; Exp., 4 043
OUI .... 3 142 (77,71 %)
NON .... 901 (22,28 %)
24 avril 1988. – Vot., 10 203 ; Abs., 22,79 % ; Exp., 10 025. Chirac, 2 535 (25,28) ; Le Pen, 1 297 (12,93).

Le « oui » obtient 82,55 % des exprimés. C'est dans les bastions de gauche, au sud du département (Fontenay-le-Comte et Luçon), et à la Roche-sur-Yon que le « oui » enregistre les meilleurs résultats. A la Roche-sur-Yon – municipalité socialiste – il flirte même avec les 87 %.

Le « non » (17,44 %) fait ses meilleurs scores à Saint-Jean-de-Monts, à Noirmoutier et aux Sables-d'Olonne, là où le Front national avait fait des progrès lors de l'élection présidentielle. En Vendée, la campagne a été atone : aucune personnalité politique locale n'avait pris publiquement position.

VIENNE

Ins., 269 271 ; Vot., 102 103
Abs., 62,08 % ; Exp., 87 617
OUI .... 71 948 (82,11 %)
NON .... 15 669 (17,88 %)
24 avril 1988. – Vot., 224 460 ; Abs., 17,14 % ; Exp., 218 446. Chirac, 47 558 (21,77) ; Le Pen, 20 325 (9,30).

POITIERS
Ins., 45 010 ; Vot., 17 693
Abs., 60,69 % ; Exp., 15 809
OUI .... 13 119 (82,98 %)
NON .... 2 690 (17,01 %)
24 avril 1988. – Vot., 35 581 ; Abs., 21,30 % ; Exp., 34 837. Chirac, 7 229 (20,75) ; Le Pen, 3 065 (8,79).

CHATELLERAULT
Ins., 24 377 ; Vot., 8 804
Abs., 63,88 % ; Exp., 7 703
OUI .... 6 244 (81,05 %)
NON .... 1 459 (18,94 %)
24 avril 1988. – Vot., 21 359 ; Abs., 13,19 % ; Exp., 18 928. Chirac, 3 391 (17,91) ; Le Pen, 2 253 (11,90).

LOUDUN
Ins., 5 521 ; Vot., 1 852
Abs., 66,45 % ; Exp., 1 562
OUI .... 1 273 (81,49 %)
NON .... 289 (18,50 %)
24 avril 1988. – Vot., 4 534 ; Abs., 18,39 % ; Exp., 4 364. Chirac, 805 (18,44) ; Le Pen, 455 (10,42).

MONTMORILLON
Ins., 4 500 ; Vot., 1 823
Abs., 59,48 % ; Exp., 1 528
OUI .... 1 269 (83,04 %)
NON .... 259 (16,95 %)
24 avril 1988. – Vot., 3 910 ; Abs., 13,87 % ; Exp., 3 797. Chirac, 915 (24,09) ; Le Pen, 293 (7,71).

Un pourcentage de « oui » légèrement supérieur à la moyenne nationale (26,72 % des 269 271 inscrits), un pourcentage de participation inférieur à 38 % des inscrits et un fort taux de bulletins blancs ou nuls (14,2 % des votants), les électeurs n'ont pas manifesté outre mesure leur intérêt. La carte politique du département n'a pas été redessinée à la faveur de ce scrutin ni dans le fief de M. René Monory ni dans celui de Mme Edith Cresson.

HAUTE-VIENNE

Ins., 261 170 ; Vot., 114 188
Abs., 56,27 % ; Exp., 98 336
OUI .... 84 300 (85,72 %)
NON .... 14 036 (14,27 %)
24 avril 1988. – Vot., 221 440 ; Abs., 15,57 % ; Exp., 215 029. Chirac, 47 599 (22,13) ; Le Pen, 16 852 (7,83).

LIMOGES
Ins., 85 013 ; Vot., 36 164
Abs., 57,46 % ; Exp., 31 575
OUI .... 26 841 (85,00 %)
NON .... 4 734 (14,99 %)
24 avril 1988. – Vot., 70 786 ; Abs., 16,91 % ; Exp., 68 784. Chirac, 14 965 (21,75) ; Le Pen, 6 249 (9,08).

ISLE
Ins., 5 394 ; Vot., 2 520
Abs., 53,28 % ; Exp., 2 222
OUI .... 1 934 (87,03 %)
NON .... 288 (12,96 %)
24 avril 1988. – Vot., 4 652 ; Abs., 13,81 % ; Exp., 4 526. Chirac, 827 (18,27) ; Le Pen, 309 (6,82).

PANAZOL
Ins., 6 028 ; Vot., 2 776
Abs., 53,94 % ; Exp., 2 388
OUI .... 2 040 (85,42 %)
NON .... 348 (14,57 %)
24 avril 1988. – Vot., 5 283 ; Abs., 12,46 % ; Exp., 5 119. Chirac, 1 158 (22,62) ; Le Pen, 440 (8,59).

SAINT-JUNIEN
Ins., 8 677 ; Vot., 3 775
Abs., 56,49 % ; Exp., 3 334
OUI .... 2 917 (87,49 %)
NON .... 417 (12,50 %)
24 avril 1988. – Vot., 7 476 ; Abs., 14,32 % ; Exp., 7 271. Chirac, 1 420 (19,52) ; Le Pen, 527 (7,24).

SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
Ins., 6 032 ; Vot., 2 714
Abs., 55,00 % ; Exp., 2 276
OUI .... 1 943 (85,36 %)
NON .... 333 (14,63 %)
24 avril 1988. – Vot., 5 164 ; Abs., 14,85 % ; Exp., 5 007. Chirac, 1 332 (26,60) ; Le Pen, 335 (6,69).

Supérieure au taux national, la participation ne confirme pourtant pas les prévisions des observateurs dans ce département réputé très « civique ». Elle ne dépasse les 50 % que dans quelques zones rurales (plus de 60 % dans la commune montagnarde de Sainte-Anne-Saint-Priest).

Une surprise : la proportion élevée de bulletins nuls (13,88 % des votants) qui excède très sensiblement le nombre des « non ». Ce phénomène est général dans le département, sauf à Limoges. L'importance de l'abstention en interdit toute interprétation active : il affecte de la même façon les cantons communiste (Saint-Junien), socialistes (Isle, Panazol) ou de droite (Bellac, la sous-préfecture du nord du département). Le mot d'ordre de « non-participation active » du RPR ne se traduit apparemment pas dans les chiffres. Même dans les quartiers commerçants de Limoges où il réalise habituellement ses meilleurs scores électoraux, les abstentions ne sont pas sensiblement plus nombreuses qu'ailleurs, et le « oui » l'emporte largement sur le total cumulé des « non » et des bulletins nuls.

VOSGES

Ins., 273 987 ; Vot., 105 504
Abs., 61,49 % ; Exp., 88 471
OUI .... 70 073 (79,20 %)
NON .... 18 398 (20,79 %)
24 avril 1988. – Vot., 227 661 ; Abs., 17,27 % ; Exp., 220 582. Chirac, 42 324 (19,18) ; Le Pen, 32 837 (14,88).

ÉPINAL
Ins., 23 145 ; Vot., 8 764
Abs., 62,13 % ; Exp., 7 489
OUI .... 5 951 (79,46 %)
NON .... 1 538 (20,53 %)
24 avril 1988. – Vot., 18 700 ; Abs., 19,28 % ; Exp., 18 271. Chirac, 4 125 (22,57) ; Le Pen, 2 435 (13,32).

GÉRARDMER
Ins., 6 237 ; Vot., 2 502
Abs., 59,88 % ; Exp., 2 179
OUI .... 1 825 (83,75 %)
NON .... 354 (16,24 %)
24 avril 1988. – Vot., 5 211 ; Abs., 16,87 % ; Exp., 5 037. Chirac, 976 (19,37) ; Le Pen, 578 (11,47).

NEUFCHATEAU
Ins., 4 898 ; Vot., 1 911
Abs., 60,98 % ; Exp., 1 649
OUI .... 1 386 (84,05 %)
NON .... 263 (15,94 %)
24 avril 1988. – Vot., 4 051 ; Abs., 17,49 % ; Exp., 3 961. Chirac, 683 (17,24) ; Le Pen, 475 (11,99).

REMIREMONT
Ins., 5 993 ; Vot., 2 215
Abs., 63,04 % ; Exp., 1 842
OUI .... 1 421 (77,14 %)
NON .... 421 (22,85 %)
24 avril 1988. – Vot., 4 888 ; Abs., 18,92 % ; Exp., 4 745. Chirac, 1 083 (22,82) ; Le Pen, 693 (14,60).

SAINT-DIÉ
Ins., 15 277 ; Vot., 5 449
Abs., 64,33 % ; Exp., 4 725
OUI .... 3 776 (79,91 %)
NON .... 949 (20,08 %)
24 avril 1988. – Vot., 11 983 ; Abs., 21,80 % ; Exp., 11 673. Chirac, 1 999 (17,12) ; Le Pen, 1 854 (15,88).

Hormis quelques rares communiqués de presse, la campagne électorale a été à peu près inexistante. Les résultats sont comparables à ceux enregistrés au plan national, avec toutefois une participation un peu supérieure (38,5 % de votants). Ce résultat semble, au demeurant, cohérent avec celui du second tour de l'élection présidentielle, où M. Chirac avait fait un peu moins que son score national.

Seule position originale, celle de M. Philippe Seguin, qui a voté blanc. Toutefois, le député RPR et maire d'Epinal n'avait jamais demandé aux électeurs de le suivre dans cette démarche : Epinal – où la participation est comparable à la moyenne nationale – compte 14,54 % de bulletins nuls ou blancs (par rapport aux votants), contre 16,14 % au plan départemental.

Il est à noter que dans les cités qui connaissent des problèmes économiques et sociaux, le pourcentage des « non » est sensiblement plus élevé que dans le reste du département. Ainsi, dans la petite commune de Harsault, où l'usine Peau douce doit fermer ses portes en janvier, le pourcentage des « non » atteint 33 % des suffrages exprimés.

YONNE

Ins., 219 714 ; Vot., 82 747
Abs., 62,33 % ; Exp., 72 064
OUI .... 55 704 (77,29 %)
NON .... 16 360 (22,70 %)
24 avril 1988. – Vot., 181 773 ; Abs., 17,82 % ; Exp., 177 801. Chirac, 35 494 (19,96) ; Le Pen, 27 966 (15,72).

AUXERRE
Ins., 21 923 ; Vot., 8 238
Abs., 62,42 % ; Exp., 7 429
OUI .... 6 014 (80,95 %)
NON .... 1 415 (19,04 %)
24 avril 1988. – Vot., 17 539 ; Abs., 20,29 % ; Exp., 17 135. Chirac, 2 891 (16,87) ; Le Pen, 2 216 (12,93).

AVALLON
Ins., 4 675 ; Vot., 1 618
Abs., 65,39 % ; Exp., 1 428
OUI .... 1 170 (81,93 %)
NON .... 258 (18,06 %)
24 avril 1988. – Vot., 3 884 ; Abs., 17,62 % ; Exp., 3 806. Chirac, 813 (21,36) ; Le Pen, 506 (13,29).

JOIGNY
Ins., 6 056 ; Vot., 1 920
Abs., 68,29 % ; Exp., 1 682
OUI .... 1 250 (74,31 %)
NON .... 432 (25,68 %)
24 avril 1988. – Vot., 4 778 ; Abs., 22,23 % ; Exp., 4 683. Chirac, 1 142 (24,38) ; Le Pen, 839 (17,91).

MIGENNES
Ins., 4 095 ; Vot., 1 841
Abs., 55,04 % ; Exp., 1 653
OUI .... 1 327 (80,27 %)
NON .... 326 (19,72 %)
24 avril 1988. – Vot., 3 918 ; Abs., 20,57 % ; Exp., 3 827. Le Pen, 578 (15,10) ; Chirac, 549 (14,34).

SENS
Ins., 15 085 ; Vot., 5 430
Abs., 64,00 % ; Exp., 4 719
OUI .... 3 523 (74,65 %)
NON .... 1 196 (25,34 %)
24 avril 1988. – Vot., 12 269 ; Abs., 19,54 % ; Exp., 11 954. Chirac, 2 433 (20,35) ; Le Pen, 2 259 (18,89).

Le pourcentage de « non » (22,70 %) dépasse la moyenne nationale, notamment dans les cantons où le Front national a réalisé de bons scores lors de précédents scrutins : Cerisiers, Charny, Cheroy (dont le conseiller général est pourtant un sénateur UDF, M. Henri de Raincourt, qui avait appelé à voter « oui ») et Villeneuve-l'Archevêque. Les « oui » dépassent les 80 % dans des cantons qui avaient voté pour M. Mitterrand lors de la dernière élection présidentielle.

Auxerre, dont M. Jean-Pierre Soisson est le maire, a voté « oui » à 81 %, et Avallon, chef-lieu de la circonscription du ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, à 81,93 %.

TERRITOIRE-DE-BELFORT

Ins., 84 793 ; Vot., 34 685
Abs., 59,09 % ; Exp., 30 379
OUI .... 24 411 (80,35 %)
NON .... 5 968 (19,64 %)
24 avril 1988. – Vot., 69 547 ; Abs., 18,11 % ; Exp., 67 921. Chirac, 11 749 (17,29) ; Le Pen, 11 390 (16,76).

BELFORT
Ins., 28 770 ; Vot., 11 513
Abs., 59,98 % ; Exp., 10 135
OUI .... 8 014 (79,07 %)
NON .... 2 121 (20,92 %)
24 avril 1988. – Vot., 22 713 ; Abs., 21,37 % ; Exp., 22 220. Le Pen, 3 944 (17,74) ; Chirac, 3 619 (16,28).

BEAUCOURT
Ins., 3 152 ; Vot., 1 203
Abs., 61,83 % ; Exp., 1 074
OUI .... 903 (84,07 %)
NON .... 171 (15,92 %)
24 avril 1988. – Vot., 2 514 ; Abs., 20,16 % ; Exp., 2 460. Chirac, 444 (18,04) ; Le Pen, 381 (15,48).

DELLE
Ins., 4 113 ; Vot., 1 465
Abs., 64,38 % ; Exp., 1 301
OUI .... 1 021 (78,47 %)
NON .... 280 (21,52 %)
24 avril 1988. – Vot., 3 121 ; Abs., 23,76 % ; Exp., 3 053. Le Pen, 540 (17,68) ; Chirac, 493 (16,14).

Quatorze communes seulement ont atteint un taux de participation supérieur à 50 %. Parmi elles, une seule commune importante : Valdoie. Son maire socialiste avait adressé un courrier, samedi, à l'ensemble des électeurs, leur demandant de voter. 50,66 % d'entre eux ont suivi ce conseil. En revanche, à Belfort, la participation est tout juste de 40 %. Pourtant, M. Rocard avait tenu son premier meeting dans la ville de M. Chevènement.

Les participations les plus fortes sont observées dans des cantons à majorité socialiste, mais les plus faibles aussi. C'est dans le canton de Beaucourt, dont le conseiller, M. Pierre Bertin, est RPR, que le score du « oui » est le plus fort (83,74 %), alors que le pourcentage de votes nuls ou blancs y est un des plus faibles du territoire.

Anniversaire

Le centenaire de la naissance du « Père de l'Europe »

Sur les traces de Jean Monnet...

Le centenaire de la naissance de Jean Monnet – né le 9 novembre 1888 – sera marqué mercredi par le transfert des cendres du « Père de l'Europe » au Panthéon. Un hommage lui sera rendu par le président de la République en présence des chefs d'Etat et de gouvernement européens.

Une visite à Cognac, sa ville natale, à Bazoches-sur-Guyonne, où il résida – entre deux voyages – de 1945 à sa mort, en 1979, et à Lausanne, où se trouvent l'ensemble de ses archives, nous a montré que le culte de Jean Monnet, s'il a toujours eu ses fidèles dans le monde entier, a jusqu'à présent peu mobilisé ses concitoyens.

Mais où sont passées les deux bergères profondes et amples ? En quittant la maison fraîchement ripolinée où vécu Jean Monnet, à Bazoches-sur-Guyonne, le visiteur s'inquiète. Venu pour humer, presque s'introduire par effraction dans le cadre qui fut celui du « Père de l'Europe », il éprouve cette légère frustation des amoureux à qui l'on a dérobé leur ration de fétichisme. Les documents photographiques sur lesquels il a si longtemps rêvé, ces clichés historiques pris dans le grand salon avec ces bibus campagnards chargés de livres aux anciennes reliures, le chevalet de peintre de Silvia Monnet en arrière-plan et ces deux bons gros fauteuils, coussins et joues tendus de velours cramoisis, ce peut-il qu'ils ne renvoient plus à rien ?

Hier encore – enfin, il y a quarante ans – le général Eisenhower et son ami Monnet les ont tournés vers la cheminée. On les imagine, discutant là, au coin du feu, dans un anglais fonctionnel, de l'approvisionnement en blé de la France au lendemain de la Libération ou du plan Marshall. Mais aujourd'hui, les bergères ont disparu, laissant place à un honnête musée déclinant, panneau après panneau, les grandes étapes de la carrière d'un homme qui aura traversé le siècle (1888-1979) sans se faire connaître du public mais au service de tous.

Ces sacrés fauteuils, il faut donc aller les dénicher à Lausanne, au siège de la Fondation Jean-Monnet, pour compléter le puzzle. Ils vous attendent bien sagement, bien au large, dans le grenier de la ferme de Dorigny, désormais haut-lieu de la mémoire européenne puisque quelque douze tonnes d'archives y reposent tranquillement. C'est là, dans ce morceau de campagne vaudoise grignotée par le campus universitaire de Lausanne, qu'attendent quelques meubles rescapés de la maison de Bazoches. Les bergères, bien sûr, sur lesquelles un esprit avisé et pieux a déposé de petits cartons blancs, *« Ne touchez pas, SVP »*, un canapé à dos droit de même facture, et une table basse de bois brun, anodine pour le pèlerin non averti.

Arrêtez-vous quelques secondes. *« L'Europe est née là »*, vous dira-t-on. Et c'est vrai. Car c'est autour de ce meuble sans prétention mais de bon aloi que se sont réunis, fin avril 1950, Paul Reuter, professeur de droit, Etienne Hirsch, collaborateur et compagnon de Jean Monnet, et *« l'homme d'Etat du monde »* – selon la formule lancée un jour par John Kennedy – pour rédiger, tout un dimanche, le projet de ce qui allait devenir le plan Schuman : la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

La maison natale à Cognac

Faut-il regretter aujourd'hui qu'aucun lieu ne préserve vraiment ce qui fut le cadre de vie de Jean Monnet ? Faut-il répudier cette nostalgie comme vaine et passablement sentimentale ? Laissons ce débat, en remarquant simplement qu'en dehors de ses fidèles, le *« Père de l'Europe »* ne fut l'objet, durant presque dix ans, que de fort peu d'attentions de la part de ses concitoyens.

Sa maison natale à Cognac, au numéro 5 de la rue Neuve-des-Remparts, a tout juste reçu l'accolade solennelle d'une belle plaque commémorative, la semaine dernière. Une maison modeste, qui ne reflète pas la position bourgeoise occupée, à la fin du dix-neuvième siècle, par sa famille. Une maison de deux étages, en plein centre-ville, qui fut, pour partie, l'habitation d'un artisan sellier il y a quelques décennies, comme en témoignent encore de grosses lettres noires délavées sur la façade : *« Sellerie-Carrosserie. »*

Cognac n'a pourtant pas tout perdu et conserve – dans son patrimoine privé – une « maison bourgeoise », comme on dit au bord de la Charente, solidement bâtie, en retrait, 52, avenue Firino-Martell, anciennement rue de Pons, sur laquelle flotte jour et nuit ce parfum d'alcool vieilli que l'on appelle ici la « part des anges ». C'est que cet hôtel particulier trapu dissimule mal derrière lui les longs chais gris où reposent les eaux-de-vie dans leurs fûts de chêne. De ces « caves » en rez-de-chaussée sortent de nos jours, comme il y a un siècle, les cognacs Jean-Gabriel Monnet – le nom du père de Jean – surtout appréciés en République fédérale d'Allemagne et dans les pays scandinaves.

Voilà près de trente ans, en 1961, que Jean Monnet et sa famille ont cédé la quasi-totalité de leurs parts de cette société. Mais le nom demeure, préservé de toute manipulation publicitaire par une clause juridique. Le nom demeure, et rien d'autre, car la maison patricienne a perdu son odeur et son charme au cours de plusieurs restaurations coups de balai. Plusieurs parquets et cheminées, l'escalier et quelques trumeaux ont été préservés de la tourmente mais il faut vraiment beaucoup de talent pour imaginer qu'il y eut au premier étage, à la place des bureaux spacieux et fonctionnels que l'on découvre, quatre chambres et quatre salles de bain, suffisamment donc pour héberger, selon la tradition, les clients étrangers de passage.

« Cognac est un alambic », a pu écrire François Fontaine, dans un beau texte (1). Jean Monnet y a acquis la patience et la concentration. Mais il fut, dès l'âge de seize ans, un citoyen du monde, d'abord pensionnaire en Grande-Bretagne, pour apprendre l'anglais, puis commis voyageur des cognacs Jean-Gabriel Monnet aux Etats-Unis, en Suède, en Russie, en Egypte... Même chargé, plus tard, d'organiser le ravitaillement des Français à partir de Londres, en 14-18, ou encore secrétaire général adjoint de la Société des nations à Genève, de 1920 à 1923, sauveur du zloty polonais et du leu roumain, monnaies en perdition dans les années 20, banquier à San-Francisco, conseiller financier du gouvernement chinois à Shanghaï, puis maître-d'œuvre financier des chemins de fer chinois, c'est toujours à Cognac qu'il revint, parfois pour remettre de l'ordre dans l'affaire *familiale*, toujours pour y embrasser sa mère.

De Bazoches à Lausanne

Ce n'est qu'après-guerre – il séjourna entre 1939 et 1944 à Londres, Washington, Alger, puis de nouveau à Washington, à la demande successive de Churchill, Roosevelt et de Gaulle – qu'il acheta une propriété à Houjarray, commune de Bazoches. Une maison basse, coiffée de chaume et rehaussée de lierre, dont les sols de terre battue étaient recouverts de briques à l'ancienne. Une maison prise dans les vallonnements de l'Ile-de-France, non loin des premiers contreforts de la forêt de Rambouillet.

Jean Monnet avait pris l'habitude de vivre à la campagne. Il n'était pas question pour lui de changer. A l'âge de vingt ans, il avait découvert, dans les Rocheuses, le plaisir et la nécessité de la marche à pied pour libérer son esprit des soucis médiocres, puis se concentrer sur une idée. Un art de vivre. C'est donc par une marche rituelle, gros godillots cloutés aux pieds, canne à la main et chapeau de pluie sur la tête, qu'il commençait chaque journée, avant de rejoindre son travail à Paris : rien moins que d'organiser le plan, cette *« ardente obligation »*, et d'œuvrer inlassablement pour l'Europe.

De cette maison, il reste les murs, le toit, une partie du jardin, à défaut du mobilier, des sols et de ce je-ne-sais-quoi qui vous donne l'impression de sentir une présence. Parce qu'il eut une vie d'errance – grand financier et grand « diplomate » – peut-être Jean Monnet crut-il qu'il lui suffirait de mettre à l'abri ses précieuses archives pour tout préserver. Aussi, en achetant, voici quelques années, la maison de Bazoches et en créant le musée pédagogique et froid que l'on sait, le Parlement européen a-t-il peut-être répondu au vœu secret d'un homme tout entier mu par une seule obsession : faire l'Europe. Rien d'impossible à cela.

Mais il faut alors impérativement se rendre à Lausanne – et plus précisément à la ferme de Dorigny, entièrement aménagée pour célébrer le culte du Monnet – non pas pour sentir le père de l'Europe mais pour le comprendre, pour saisir l'ampleur de ses vues et l'ampleur de son acharnement. Les documents originaux sont là, soigneusement archivés, qui témoignent de l'entêtement de Jean Monnet à promouvoir son idée fixe.

En regard, les quelques effets personnels du grand homme qui ont pu être récupérés semblent, de fait, bien pâles. Mais au moins rassurent-ils. Cette vieille cantine de fer, dans laquelle Monnet serrait ses papiers les plus secrets en 1939-1940, à Londres, ce renard, symbolisant ruse et intelligence, cette abeille représentant le travail et ce hérisson la prudence, animaux de paille remis amicalement par un syndicaliste européen, ces livres offerts au *« petit Jean »* par son père, n'humanisent-ils pas une figure en passe de devenir un pur concept ?

Un peu de chair ne peut faire de mal à l'Europe.

LAURENT GREILSAMER.

(1) *Plus loin avec Jean Monnet*, Fondation Jean Monnet, pour l'Europe, 80 p. 1983.

● **La Maison de Jean-Monnet.** – On peut visiter la Maison de Jean-Monnet tous les jours, de 14 heures à 18 heures, sauf le lundi et le mardi. L'entrée est gratuite. Située à proximité du château de Pontchartrain, la Maison de Jean-Monnet se trouve à Bazoches-sur-Guyonne, près de Montfort-l'Amaury (Yvelines).

★ Pour tous renseignements, téléphoner au 16-1 34-86-12-43.

● **La Fondation Jean-Monnet pour l'Europe.** – La Fondation Jean-Monnet pour l'Europe a été créée par acte notarié, le 4 octobre 1978, sur délégation de Jean Monnet, six mois avant sa mort. C'est le professeur Henri Rieben, titulaire de la chaire d'intégration européenne de l'université de Lausanne, qui la préside comme le lui avait demandé son ami. La fondation met à la disposition des chercheurs les archives de Jean Monnet. Toutes ne sont cependant pas classées. Les documents relatifs à la jeunesse du « Père de l'Europe » et ceux concernant son activité au sein du Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe (1955-1975) n'ont pas encore été dépouillés. Une photothèque propose un choix d'environ deux mille clichés. D'autre part, la Fondation s'est notamment enrichie des papiers européens de Robert Schumann, ministre français des affaires étrangères de juillet 1948 à janvier 1953, et ceux de Robert Marjolin, vice-président de la Commission européenne de 1958 à 1967.

Enfin, le Centre de recherches européennes a publié depuis 1957 plus de cent soixante-dix ouvrages consacrés à l'Europe. Plusieurs textes de Jean Monnet ont ainsi été publiés, de même que la correspondance entre Monnet et Schumann entre 1947 et 1953.

★ Pour tous renseignements : Fondation Jean-Monnet, Ferme de Dorigny. CH-1015 Lausanne, Suisse. Tél. : 21/46-42-80.

ALGÉRIE : pour lancer un programme de réformes

M. Kasdi Merbah a été nommé premier ministre

Nommer un premier ministre avec le nouveau profil du poste défini par la Constitution amendée le 3 novembre relevait de la gageure. Pourtant, le président Chadli n'a pas attendu. Quarante-huit heures après avoir *« empoché »* un 92,27 % de « oui » lors du référendum sur la séparation des pouvoirs entre le chef de l'Etat et le chef du gouvernement, il a nommé M. Kasdi Merbah à cette fonction délicate.

Avec la nomination de M. Kasdi Merbah, la question de savoir si le président algérien nommerait un premier ministre à titre transitoire, pour aller jusqu'au congrès du FLN les 27 et 28 novembre puis jusqu'à la dissolution de l'Assemblée populaire nationale, ou plutôt un chef de gouvernement qui prendrait le taureau par les cornes et commencerait à mettre en application les réformes économiques, est devenue caduque. Car la personnalité même du nouveau premier ministre ne laisse place qu'à la seconde hypothèse.

L'homme est connu. *« Intègre, travailleur, efficace »*, sont les qualificatifs qui reviennent le plus souvent dans les conversations à son sujet. Il est colonel, ce qui ne gâte rien, car cela signifie qu'il bénéficie du soutien de l'armée. Il est d'origine kabyle et réunira forcément tous les suffrages d'une région considérée comme particulièrement frondeuse. Il a cheminé fidèlement au côté du président Boumediène. Au nom de ce passé, les courants de gauche, qui se manifestent de plus en plus ostensiblement, peuvent d'ores et déjà tirer la conclusion que l'ouverture économique prônée par le président Chadli depuis trois ans ne se fera pas au détriment de la base économique et sociale sur laquelle s'appuie le système algérien. Ou, du moins, les formes seront-elles respectées. En un mot, il n'est pas question avec M. Merbah de passer du socialisme, fût-il original dans son concept algérien, au capitalisme débridé. Il y aura peut-être une *« infitah »* (ouverture), mais elle sera contrôlée : pas question, non plus, de sombrer dans le modèle égyptien que les économistes algériens redoutent à juste titre.

Le jeu des générations aidant, les Algériens sont de moins en moins nombreux à pouvoir se souvenir de l'ère Boumediène, où la sécurité militaire – dirigée par M. Merbah – était un outil de répression efficace. Les arrestations étaient nombreuses, fréquentes, et les disparitions aussi. C'était l'époque où le régime ne reculait pas devant les assassinats politiques, qu'il ne cherchait même pas à nier.

Un nouvel équilibre

Le nouveau premier ministre apparaît d'un seul coup comme un homme de consensus. Il l'a d'ailleurs clairement affiché, en déclarant, au sortir du bureau présidentiel, après sa nomination, qu'il allait *« mener de larges consultations »* pour former son gouvernement. Ce souci d'élargir l'éventail politique va dans le sens des propositions du président Chadli, qui a souhaité, dernièrement, ramener le FLN à ce qu'il était à son heure de gloire, entre 1954 et 1962 : un front politique ouvert à tous les courants. Le VI[e] congrès, qui se tiendra dans trois semaines, devrait connaître un début d'application des directives présidentielles. Quelque mille personnes indépendantes du Parti seraient invitées à participer aux travaux de l'Assemblée, au côté des élus de la base et des membres de droit (bureau politique, comité central, députés, etc.).

Le président Chadli a donc choisi un premier ministre indiscutable, dont la réputation d'efficacité est garante de la capacité de mener à bien les réformes et de faire face à une situation économique catastrophique. Le chef de l'Etat a du reste défini la politique du futur gouvernement en lui donnant pour objectif *« la poursuite cohérente et organisée des réformes économiques, et principalement le passage à l'autonomie des entreprises publiques, le fonctionnement du secteur privé, et la réorganisation du système d'approvisionnement et de distribution »*. Il a aussi insisté sur *« l'urgence d'un programme de réformes du système éducatif et de formation sous tous ses aspects »*, ainsi que sur *« la lutte contre la bureaucratie et le développement des infrastructures sociales »*.

La nomination de M. Merbah marque aussi un nouvel équilibre qui est apparemment en train de se réaliser au sein même du « club » réformiste. Après avoir été un « boumediéniste » fervent, le nouveau chef du gouvernement s'est taillé une réputation d'efficacité comme ministre de l'industrie lourde, puis de l'agriculture, en démantelant notamment ce qui avait fait la singularité du système Boumediène.

Son passage à l'agriculture est significatif. Il a parcellisé et redistribué à des *« travailleurs du secteur »* ce qui avait été auparavant nationalisé et transformé en domaines socialistes autogérés, au moment de la *« révolution agraire »*, l'un des bastions de l'idéologie boumediéniste avec *« l'industrialisation industrialisante »*. Il incarne maintenant, à côté d'autres hommes politiques en vue, comme le ministre de l'intérieur du gouvernement précédent, M. El Hadi Khédiri, la tendance à la fois réformiste et moderniste.

Tampon et fusible

A son nouveau poste, M. Merbah illustrera également la banalisation progressive des institutions. Il est, à la fois, le tampon et le fusible. Il doit amortir les soubresauts et les cahots de la vie politique pour que la fonction présidentielle ne soit en aucun cas soumise aux aléas de la conjoncture. Il portera sa part du mécontentement populaire. Le président pourra alors en jouer comme d'une soupape de sécurité, pour se protéger lui-même. Mais, ce renforcement de la fonction présidentielle a pour corollaire un pas vers *« plus de démocratie »*.

Le premier ministre est maintenant responsable de sa politique devant l'Assemblée, qui jugera son programme et ses actes. Bien sûr, tant que celle-ci reflète le parti tout-puissant, la réforme constitutionnelle est vide de sens. Cependant si, à terme, les députés sont élus sur des critères indépendants de leur appartenance au parti, le Parlement deviendra un élément moteur de la vie politique algérienne, en d'autres termes, un tremplin pour la démocratie.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

TUNISIE

Le président Ben Ali a gracié tous les condamnés politiques

TUNIS
de notre correspondant

Il n'y a plus de condamnés politiques dans les prisons tunisiennes après les nouvelles mesures de grâce décrétées, samedi 5 novembre, par le président Ben Ali, à l'occasion du premier anniversaire de son accession au pouvoir.

Bénéficient de ces mesures, quatre-vingt-huit condamnés, parmi lesquels des dirigeants et militants du Mouvement de la tendance islamique (MTI), encore détenus depuis leur procès de septembre 1987 devant la Cour de sûreté de l'Etat, ou qui, après être rentrés en Tunisie et avoir fait opposition à leur condamnation par contumace, s'étaient vu infliger des peines d'emprisonnement qui n'avaient pas été mises à exécution (*le Monde* du 22 septembre) ; une vingtaine de membres d'un groupe se réclamant du Djihad islamique, emprisonnés depuis leur condamnation, en juillet 1986, pour attaque à main armée ; neuf militants appartenant à des courants de gauche (1), condamnés il y a plusieurs années, mais demeurés en liberté et qui recouvrent, du même coup, leurs droits civiques, contrairement aux islamistes (2).

D'autre part, le chef de l'Etat a ordonné l'arrêt des poursuites judiciaires à l'encontre de soixante-dix personnes *« qui n'ont ni prôné ni planifié la violence »* : elles étaient impliquées dans un réseau proche de la mouvance islamique, qui préparait des actions terroristes et dont le démantèlement, à la fin de novembre 1987, avait entraîné quelque cent cinquante interpellations. Cette affaire, dans laquelle des officiers de l'armée, des policiers et des douaniers sont compromis, doit être appelée devant la justice militaire à une date qui n'a pas encore été fixée. Enfin, outre la levée d'une soixantaine d'assignations à résidence, M. Ben Ali a réduit ou annulé le reliquat des peines de deux mille trente et un condamnés de droit commun, dont quatre cent soixante-quatre ont, ainsi, recouvré la liberté.

La Ligue tunisienne des droits de l'homme s'est aussitôt félicitée de ces mesures et a souhaité, dans un communiqué, *« que l'ère du jugement et de l'emprisonnement des personnes ayant des opinions différentes soit définitivement révolue »*.

Depuis le 7 novembre 1987, plus de huit mille personnes ont bénéficié de mesures de grâce présidentielle.

MICHEL DEURÉ.

(1) Dont M. Nejib Chabbi, secrétaire du Rassemblement socialiste progressiste, récemment reconnu (*le Monde* du 15 septembre).

(2) « L'émir » du MTI, M. Rached Ghanouchi, gracié en mai dernier, après sa condamnation aux travaux forcés à perpétuité en septembre 1987, s'est vu restituer son passeport récemment.

Un homme de dossiers

ALGER
de notre correspondant

Il s'appelle Abdallah Khalef. Mais on le connaît sous le nom de Kasdi Merbah, le pseudonyme qu'il s'était choisi pendant la guerre d'indépendance. Ce quinquagénaire d'origine kabyle, est premier ministre de l'Algérie depuis le samedi 5 novembre. Ainsi en a décidé le président Chadli qui devait annoncer rapidement cette nomination après le *« plébiscite »* du 3 novembre (*le Monde* du 5 novembre). *« Il sait tout sur tout le monde, personne ne sait rien sur lui »*, disait-on de M. Merbah alors qu'il dirigeait l'omnipotente sécurité militaire, la redoutée « SM », à l'époque du président Boumedienne. De fait, le nouveau premier ministre est un homme secret, peu rompu aux contacts médiatiques, bien qu'il appartienne depuis toujours aux instances dirigeantes algériennes.

Habile manœuvrier

Il était membre de l'Union des étudiants algériens, lorsqu'il rejoignit le maquis dans la Wilaya V, après la grève des étudiants de 1956. Quatre ans plus tard, ses qualités d'organisateur le font remarquer et nommer à la tête du service des renseignements opérationnels, à l'état-major de l'ALN (armée de libération nationale). M. Kasdi Merbah, en dépit de son jeune âge, a participé aux négociations qui devaient déboucher sur l'indépendance de son pays : aux rencontres secrètes des Rousses en 1961, puis aux multiples entretiens d'Evian auxquels il assistait en qualité d'expert militaire au sein de la délégation officielle du FLN, ce qui lui valut d'être parmi les négociateurs des dispositions militaires des accords d'Evian en 1962.

Après l'indépendance de l'Algérie, et la création du ministère de la Défense nationale, il est nommé directeur de la sécurité militaire, un poste qu'il occupera jusqu'à la mort du président Boumediène, dont il a été l'un des plus proches collaborateurs. Il avait, du reste, participé activement au coup d'Etat du 19 juin 1965 qui avait porté le colonel Houari Boumediène au pouvoir. Sa fidélité ne fut jamais prise en défaut. Il fut l'un des promoteurs algériens des « non-alignés », et prit une part importante à l'organisation de la deuxième conférence de l'organisation qui se tint à Alger en 1973.



M. Kasdi Merbah est sorti de l'ombre, où l'avait maintenu sa fonction, en décembre 1978, au moment de la mort du président Boumediène, dont la longue agonie avait ouvert une guerre de succession entre MM. Abdelaziz Bouteflika, le père de la diplomatie algérienne et le colonel Yahiaoui, un homme fort du parti. Ses qualités d'habile manœuvrier étaient alors apparues. C'est lui qui – après avoir acquis la conviction que son passé et ses origines kabyles lui interdisaient de prétendre à la magistrature suprême – avait fait désigner à l'applaudimètre, lors du IV[e] congrès du FLN en janvier 1979, le colonel Chadli Bendjedid, comme seul candidat à la présidence de la République, en sa qualité d'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé.

Au terme de ce congrès, il est nommé membre du bureau politique du comité central du FLN. Il y restera jusqu'à ce que le président Chadli contracte le BP, de dix-sept à sept membres seulment en juin 1980. Il y reviendra cependant quatre ans plus tard, en qualité de membre suppléant.

Il est écarté de la direction de la sécurité militaire par le président Chadli, qui le nomme secrétaire général du ministère de la défense au mois de mai 1979, puis vice-ministre du même département au mois de juillet 1980. M. Kasdi Merbah entame alors une carrière gouvernementale ininterrompue qui le conduira au poste de chef de gouvernement. Entre-temps, il succède à M. Lyassine, au ministère de l'industrie lourde, le 12 janvier 1982, prenant à l'occasion des fonctions *« définitivement civiles »*. Il reste à ce poste jusqu'au mois de janvier 1984 où il devient ministre de l'agriculture. Il conserve ce portefeuille jusqu'au 15 février 1988, date à laquelle le président Chadli le nomme ministre de la santé en remplacement de M. Djamel Houhou.

M. Kasdi Merbah, qui est licencié en droit, passe pour un homme de culture. Il a une solide réputation de travailleur acharné. *« C'est un homme de dossier, efficace et méthodique »*, disent volontiers ses collaborateurs qu'il entraîne pourtant souvent sur le terrain, où ses tournées fréquentes sont redoutées. Le 4 octobre, alors que Bab-el-Oued allait s'enflammer dans la nuit, il avait accompagné le président Chadli dans une visite d'inspection dans la wilaya (département) de Médéa, à une centaine de kilomètres d'Alger. Il avait fait au président les honneurs d'un centre de production d'antibiotiques qu'il venait de réorganiser, en quelques mois, alors que le secteur du médicament demeure crucial pour l'Algérie.

F. F.

Les relations jordano-palestiniennes

Le divorce entre les deux rives du Jourdain semble inexorable

AMMAN
de notre envoyée spéciale

La reprise du dialogue, le 22 octobre, entre le roi Hussein de Jordanie et le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, a eu pour premier effet positif de rassurer quelque peu les Palestiniens de Jordanie, ou plutôt, devrait-on les appeler aujourd'hui, les Jordaniens d'origine palestinienne. Mais elle ne freinera pas l'inexorable mouvement de rupture entre les deux rives du Jourdain annoncé par le souverain hachémite le 31 juillet. Les retombées de la décision du roi n'ont pas fini de se faire sentir. Déjà, les premières mesures sont entrées en vigueur à Amman. Elles ont pour conséquence ultime de faire des Jordaniens et des Palestiniens des peuples certes *« frères »*, mais indépendants.

En ce sens, il y a quelque dérision à reparler avec insistance, comme le font les dirigeants égyptiens, de Confédération jordano-palestinienne. Une telle éventualité, prévue dans les diverses résolutions du Conseil national palestinien (CNP, Parlement en exil) n'a toujours été envisagée, côté palestinien, qu'après l'établissement d'un Etat indépendant. Du côté jordanien, on insiste aujourd'hui sur le même point. La délégation commune jordano-palestinienne – tout comme une future confédération – étaient, avant le 31 juillet, souligne-t-on à Amman, un moyen offert à l'OLP pour lui permettre d'accéder à la table de négociations. Cela, ajoute-t-on, est dépassé. *« Une confédération,* affirme un haut responsable jordanien, *ne peut se faire qu'entre deux Etats. La Jordanie existe, tandis que l'Etat palestinien reste à créer. Encore faudra-t-il consulter les deux peuples pour connaître leur décision à ce sujet. »*

En attendant, le souci est plutôt en Jordanie de bien séparer les deux entités constituant les deux rives du Jourdain, unies depuis 1950, pour réorganiser la vie du royaume en conséquence. Comme le souligne un officiel, *« la décision de rupture nous a fait reprendre conscience de notre identité jordanienne, et c'est à cela que nous devons travailler »*.

A côté des mesures officielles, comme le remplacement à leur expiration des passeports jordaniens valables cinq ans, que possèdent les habitants de Cisjordanie, par des passeports temporaires, sortes de documents de voyage délivrés pour deux ans, ou bien la limitation à un mois de la durée maximale du séjour en Jordanie des Palestiniens des territoires occupés, d'autres mesures, plus discrètes, sont prises. Ainsi, on a récemment interdit d'importer en Jordanie tout vêtement, photo, slogan, cassette *« autre que jordanien »*, c'est-à-dire *« palestinien »*, même si cela n'est pas exprimé clairement. La vigilance demandée aux directeurs d'école pour qu'ils ne permettent pas le port dans leur établissement de vêtements paramilitaires ou de keffiehs sur lesquels sont imprimés des photos ou slogans autres que jordaniens va dans le même sens.

Le gouvernement jordanien règle le sort des Palestiniens au cas par cas, ce qui lui laisse une marge d'appréciation non négligeable, notamment pour décider, dans des occasions litigieuses, qui est jordanien et qui est palestinien. On reconnaît d'ailleurs dans certaines administrations que la distinction, sur des critères purement objectifs, est quasiment impossible à faire, tant les deux peuples sont liés.

Une crise économique sans précédent

Toutefois, les conséquences ne se sont pas fait attendre pour les Palestiniens des territoires occupés, déjà beaucoup moins nombreux à se rendre en Jordanie. La rupture a en particulier frappé les étudiants, qui ont vu réduire drastiquement leur possibilité d'accès aux universités jordaniennes. Du fait que ces derniers sont considérés aujourd'hui comme des étrangers, leur quota d'admission dans les établissements jordaniens – lesquels sont, il est vrai déjà surpeuplés – a été ramené à celui des étudiants en provenance d'autres pays arabes, soit 3 % du total, au lieu de 10 %. Or, ils ne bénéficient pas non plus des facilités réciproques accordées dans chaque université du monde arabe aux étudiants des pays frères, dans la mesure où ils ne sont plus comptabilisés sur le quota jordanien.

Pour être discrète dans son application, la rupture n'en a pas moins des conséquences politiques et économiques qui n'avaient pas été sérieusement envisagées. Si le divorce entre les deux rives du Jourdain n'est pas à l'origine de la crise économique sans précédent que traverse la Jordanie, il reste que la rupture est intervenue au plus mauvais moment, et qu'elle a aggravé la situation, notamment monétaire du pays.

Outre le fait que les Cisjordaniens détiennent 15 à 20 % des moyens de paiement jordaniens, ils avaient en dépôt, au 31 juillet, sur des comptes en dinars en Jordanie l'équivalent de 600 à 800 millions de dollars. Brusquement inquiets pour leur avenir, ils ont voulu changer ces dinars en dollars, aggravant ainsi la pression sur la monnaie jordanienne, qui a perdu, depuis le début de l'année, 30 % de sa valeur par rapport au dollar.

On estime que les Cisjordaniens ont retiré 200 à 300 millions de dollars de leurs comptes en Jordanie. Compte tenu des maigres réserves en devises de la Banque centrale de Jordanie – 28 millions de dollars à la fin d'août, – le gouvernement fut incapable d'intervenir efficacement pour freiner la chute du dinar. Il a donc pris la décision, le 15 octobre, de le faire flotter pour tenter d'équilibrer le taux officiel et celui du marché.

Autre conséquence de la rupture : la chute du volume des remises d'argent des expatriés jordaniens, la plupart d'origine palestinienne, qui constituent l'une des principales sources de devises du gouvernement. On peut penser en effet que ces expatriés, dont les rentrées étaient déjà en diminution – 750 millions de dollars en 1987 contre un milliard quelque deux ans auparavant – pour d'autres raisons, notamment la crise dans le Golfe, vont se montrer plus circonspects. Pourquoi continueraient-ils d'investir dans un pays où leur avenir paraît incertain et en qui ils n'ont pas confiance ?

A contrario, l'économie réalisée par le Trésor jordanien du fait de la rupture est minime, puisque les dépenses dans les territoires occupés représentaient seulement 51 millions de dollars sur un budget global de 2 milliards 340 millions. Le volume des échanges entre les deux rives du Jourdain, soumis aujourd'hui à des restrictions, est lui aussi négligeable. Il ne représentait que moins de 1 % des exportations jordaniennes et environ 3 % des importations, essentiellement des fruits et légumes.

Timides revendications

Sur le plan politique, si la rupture – et surtout la façon brutale dont elle a été décidée – a fait naître une grande inquiétude dans la société palestinienne de Jordanie, elle suscite aussi un début de revendications chez les Transjordaniens. Ceux-ci commencent à réclamer plus de possibilités d'expression politique, notamment l'élection démocratique d'un Parlement purement jordanien. Or, sur ce point, la récente prise de contrôle de la presse, pourtant peu suspecte d'opposition, par le gouvernement, n'est pas de très bon augure. En changeant autoritairement les conseils d'administration des journaux pour y mettre des hommes à sa dévotion, le gouvernement a fait disparaître ce qui subsistait d'intérêt et de ton critique, au sens positif du terme, dans la presse jordanienne. Cette dissolution autoritaire des conseils d'administration a, en outre, inquiété les milieux économiques qui y ont vu une menace d'intervention gouvernementale dans les affaires privées.

Quant au scrutin législatif, dont un décret royal publié le 2 octobre a reporté la date jusqu'à ce que le gouvernement achève l'amendement de la loi électorale en annulant les sièges des représentants de Cisjordanie, il n'est pas, à l'heure actuelle, une priorité. Elles pourraient avoir lieu dans deux ou trois ans, délai nécessaire à la clarification de la situation de tous les Palestiniens.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● **MAURITANIE : décès d'un détenu politique.** – Un ancien ministre mauritanien de la santé, M. Djigo Tafsirou, est décédé le mois dernier en détention, a-t-on déclaré dimanche 6 novembre, de source autorisée à Nouakchott. Le décès, survenu dans la prison de Walata (sud-est de la Mauritanie), est le quatrième affectant un détenu négro-mauritanien dans cet ancien fortin datant de l'époque de la colonisation française. M. Djigo Tafsirou avait été condamné en septembre 1986 après la parution, trois mois plus tôt, du *Manifeste du Négro-Africain opprimé*. Deux autres hommes, condamnés dans le cadre de la même affaire, Tène Youssouf Gueye, écrivain, et le lieutenant Ba Alassane Oumar, avaient, eux aussi, trouvé la mort ces dernières semaines dans la même prison. – *(AFP.)*

● **MAURICE : Attentat manqué contre le premier ministre.** – Le premier ministre mauricien, M. Anerood Jugnauth est sorti indemne d'une tentative d'attentat perpétrée, dimanche 6 novembre, par un prêtre hindou de soixante-huit ans. L'assaillant, armé d'un revolver, a eu le temps de tirer à deux reprises dans sa direction avant d'être maîtrisé par les forces de l'ordre. – *(Reuter)*.

Amériques

CUBA

Les difficultés de la vie quotidienne s'aggravent

La Havane. – Le constat est général à La Havane : les difficultés de la vie quotidienne de la population cubaine s'aggravent alors que le ton des autorités s'est durci face à un mécontentement grandissant. Depuis deux mois, une dégradation sensible de la distribution, notamment alimentaire, s'est ajoutée aux traditionnelles difficultés de transport et de communication, et a déclenché la grogne de l'homme de la rue.

Signe des temps, le quotidien du Parti communiste cubain, *Granma*, a reconnu, mardi 1er novembre, les difficultés qui existent à La Havane dans la distribution du lait frais, de l'huile et de la viande.

La presse cubaine ne se réfère, en réalité, qu'à un petit bout de la partie visible de l'iceberg. Dans la capitale, des queues se forment pendant la nuit, dans l'attente de l'ouverture, le matin de magasins généralement vides. La viande, le poisson, les produits laitiers, les légumes frais, les fruits et le café ont presque disparu des étalages. Des voyageurs venant de province font état de rationnement des œufs, devenus l'un des aliments de base de l'alimentation cubaine.

Agissant comme une sorte de baromètre du mécontentement, les *bolas* (fausses nouvelles) concernant la tenue de manifestations antigouvernementales ont fait leur réapparition après plusieurs années d'absence. Ces rumeurs, toujours difficiles à vérifier, font le tour de La Havane en moins de vingt-quatre heures en s'amplifiant : les dernières signalent des concerts de casseroles dans les quartiers populaires, des marques d'irrespect à Fidel Castro dans l'obscurité des cinémas à l'heure de la projection des bandes d'actualité, et des manifestations de jeunes contestataires, réprimées par la police.

Répression contre les « antisociaux »

Deux ans après avoir lancé la politique de *« rectification des erreurs »*, le discours de Fidel Castro n'a pas changé : priorité à la production et à l'exportation pour juguler une dette qui a dépassé les 6 milliards de dollars, et en conséquence, restriction de la consommation intérieure. Le numéro un cubain continue d'appeler à l'effort, au travail, à l'austérité et au respect de la morale révolutionnaire, seul comportement, selon lui, qui réglera la crise du pays à long terme.

Premiers visés par ce durcissement, les *« antisociaux »*, une catégorie qui regroupe, à Cuba, aussi bien les dissidents, les spéculateurs que les vandales. Pour la première fois depuis deux ans, des dissidents – en l'occurrence des membres du groupe Pro Arte Libre – ont été arrêtés et condamnés, au mois d'octobre, à des peines de prison pour avoir voulu déposer une gerbe au pied du monument dédié au héros national cubain, José Marti. Les autorités ne cachent pas que les bornes sont dépassées quand la contestation dissidente veut s'exprimer dans la rue. La même semaine, des jeunes étaient condamnés également à des peines de prison pour avoir saccagé un autobus et, toujours en octobre, la police a opéré une rafle contre denx cent cinquante personnes spéculant sur les produits alimentaires. – *(AFP.)*

HAITI

Une radio indépendante annonce la mort du colonel Jean-Claude Paul

Le colonel Jean-Claude Paul aurait été retrouvé mort, le dimanche 6 novembre, à son domicile de Port-au-Prince. Selon une station de radio indépendante, Radio-Haïti Inter, il aurait été victime d'une crise cardiaque. Considéré comme l'un des hommes forts du régime du général Namphy, renversé le 17 septembre dernier, le commandant du bataillon Dessalines avait été mis à la retraite début octobre par le nouveau chef de l'Etat, le général Prosper Avril.

Mais, surtout, le colonel Jean-Claude Paul s'était rendu célèbre après son inculpation pour trafic de drogue en mars dernier par un tribunal américain de Miami. Il était notamment accusé d'avoir mis son ranch à la disposition des trafiquants pour l'exportation de cocaïne vers les Etats-Unis. L'administration américaine avait fait de la mise à l'écart du colonel Paul un préalable à l'éventuelle reprise de son aide à Haïti. Au départ du colonel à la retraite, un porte-parole du département d'Etat avait déclaré : *« Il s'agit d'un développement positif qui améliorera les perspectives de notre coopération dans la lutte contre le trafic de drogue. »*

La mort du colonel, si elle est confirmée de source officielle, ne devrait donc guère gêner les autorités de Port-au-Prince, sinon en paraissant trop « bienvenue ». – *(AFP, AP.)*

ÉTATS-UNIS : l'élection présidentielle

Dukakis l'obstiné contre Bush le favori

(Suite de la première page.)

Mais sur certains sujets parmi les plus sensibles, l'Amérique centrale parce qu'elle est toute proche et très instable, le Proche-Orient, parce que les Etats-Unis y portent une responsabilité écrasante, rien de vraiment nouveau.

En revanche, combien d'efforts n'ont-ils pas été déployés par l'équipe Bush pour associer, dans l'esprit du public, M. Dukakis à Willie Horton, un assassin autorisé à sortir pour le week-end d'une prison du Massachusetts, et par le candidat démocrate pour accréditer l'idée d'un couple *« Bush-Noriega »* (l'homme fort du Panama, inculpé aux Etats-unis pour trafic de drogue) ?

Noircir l'adversaire

Cette campagne « négative », menée pour une bonne part à coup de publicités télévisées, a atteint cette année une intensité sans précédent. Sans doute parce que ni l'un ni l'autre n'avaient une aura personnelle assez forte, ni de « message » suffisamment clair à faire passer, chacun des deux candidats s'est attaché à noircir son adversaire, quitte à en donner une image caricaturale sinon mensongère.

Le Dukakis version Bush se situe ainsi à l'extrême gauche de l'opinion américaine, il est d'une faiblesse coupable à l'égard des criminels, ignore la grandeur de l'Amérique et ne songe qu'à affaiblir sa défense, en ruinant son économie sous le poids d'impôts nouveaux. Le Bush version Dukakis est, lui, le candidat des riches, un privilégié qui ignore tout du sort des Américains « comme vous et moi », un homme totalement incompétent qui a échoué dans tout ce qu'il a entrepris...

A ce petit jeu, c'est le camp républicain qui s'est révélé le plus efficace, là aussi parce que sa campagne publicitaire a été confiée à des spécialistes éprouvés, tandis que M. Dukakis a tenu à garder toutes les rênes dans ses mains, alors que ses « chevaux » tiraient à hue et à dia. Mais, au cours de la dernière quinzaine de la campagne, les démocrates ont, au moins en partie, retourné la situation en leur faveur, en se posant en *« victimes »* d'une effroyable campagne de *« distorsions »*.

En réalité, les responsabilités sont largement partagées - la convention démocrate d'Atlanta fut un festival d'attaques personnelles blessantes contre M. Bush, et certains courriers expédiés aux électeurs le montrent par exemple



affublé d'une tête de cochon, avec, en légende : *« Voudriez-vous qu'il épouse votre sœur ? »* Mais, peut-être pour la seule raison qu'elles étaient techniquement mieux faites, ce sont les pubs républicaines qui ont marqué la campagne - les prisonniers qui ne font que passer à travers la porte-tourniquet d'une prison, les ordures et les poissons morts qui flottent dans le port de Boston (pour contrer les attaques de M. Dukakis en matière d'écologie)...

Même lorsqu'ils ont cherché, par contraste, à donner une image positive d'eux-mêmes, les candidats ont utilisé des procédés essentiellement publicitaires. Une mise en scène, un décor ou un déguisement et des petites phrases, le tout avec un objectif unique : retenir l'attention des télévisions et tenir dans le cadre standard (habituellement trente secondes) d'une séquence télévisée.

Le procédé est désormais bien connu et largement dénoncé comme artificiel. Les candidats font pourtant valoir, non sans quelque raison, que, lorsqu'ils essaient de donner un peu de substance à leur propos, les médias audiovisuels ignorent leurs efforts, préférant montrer M. Bush en train d'écailler un poisson ou M. Dukakis lançant, pour la centième fois, une balle de baseball devant un parterre de caméras.

Seule consolation pour le public, la manipulation de l'image présente certains risques : M. Dukakis n'a trompé personne en apparaissant, lourdement casqué, à la tourelle d'un tank, mais il a fait beaucoup rire à ses dépens.

Un arrière-goût déplaisant

Superficielle, fabriquée, peu satisfaisante pour l'esprit, la campagne 88 laisse incontestablement un arrière-goût déplaisant, et le fait que 60 % des démocrates et 40 % des républicains ne soient pas satisfaits du choix qui s'offre à eux ajoute au malaise général. Mais il est également vrai que les deux prétendants se sont facilement imposés au cours des primaires - M. Bush dès le mois de mars - et ont fait preuve, l'un et de l'autre, de ténacité et de solidité. Celui qui, au départ, n'était que l'un des *« sept nains »* démocrates, M. Dukakis, et même le plus ennuyeux du lot, a rapidement pris le dessus, s'imposant comme un personnage volontaire, intelligent et, de plus, habile à recueillir des fonds considérables.

Quant à M. Bush, il lui a fallu encore moins de temps (deux mois, de janvier à mars) pour régler leur compte à ses rivaux républicains, en faisant montre, lui aussi, d'une combativité qu'on ne lui soupçonnait guère. Mais plus remarquable encore fut la métamorphose publique d'un homme qui semblait voué à jouer les seconds rôles, parce qu'il l'avait fait modestement et loyalement aux côtés de M. Reagan.

La mue et l'envol de M. Bush sont précisément datés : c'est à la mi-août, à la convention républicaine de La Nouvelle-Orléans, que M. Reagan lui a expressément passé le flambeau, que le candidat républicain a saisi d'une main ferme, surprenant ceux qui l'avaient si longtemps considéré comme un « mollasson ». Mais c'est aussi à ce moment que M. Bush fit, seul, le très étrange choix du sénateur Dan Quayle pour figurer à ses côtés sur le ticket républicain, et donc, éventuellement, à la Maison Blanche. Un choix aventureux qui a conduit nombre d'Américains à s'interroger sur le jugement de M. Bush dès qu'il est tout à fait libre de ses actes.

Dans les derniers mois de la campagne, M. Bush a aussi donné de lui-même une image double, jouant à la fois les durs et les doux. « Conservateur » déclaré et partisan de la peine de mort, il a posé inlassablement au milieu de policiers, tout en souhaitant une Amérique *« plus gentille »*. Le message, plutôt contradictoire, semble pourtant être assez bien passé. Mais il reste assez brouillé, à l'image d'un candidat que certains soupçonnent d'avoir plus de bonnes intentions que d'idées très arrêtées.

Positions au gré des circonstances

M. Dukakis, lui aussi, a souvent semblé flotter entre ses convictions personnelles et l'extrême prudence dont il a longtemps fait preuve au long de sa campagne. Sur bien des points, y compris sur la défense, ou sur les échanges extérieurs, il a modifié ses positions au gré des circonstances, et, pour garder encore mieux ses arrières, il a choisi comme colistier un homme - le sénateur Bentsen - idéologiquement beaucoup plus proche de son adversaire que de lui-même.

Ce n'est qu'aux tout derniers jours de la campagne, alors que sa défaite semblait assurée et qu'il s'est résolu à jouer le tout pour le tout, que M. Dukakis a donné aux foules l'impression d'être enfin lui-même : impression seulement, car le discours passablement démagogique qu'il s'est alors décidé à adopter s'accorde mal à la personnalité d'un homme qui a placé sa carrière politique sous le signe de la compétence et de la probité.

M. Dukakis a été handicapé par son manque de contact personnel, de chaleur, et surtout peut-être par l'impression d'arrogance qu'il donne souvent. L'un des meilleurs commentateurs américains, David Broder, du *Washington Post*, le juge en ces termes : *« En démocratie, un homme qui ne sait pas écouter ne peut pas conduire, et, dans cette campagne, M. Dukakis semble avoir fort peu écouté et fort peu appris. »*

M. Reagan le troisième homme

Au-delà des péripéties et des insuffisances de la campagne, et au-delà des qualités et des défauts des deux candidats, il reste une réalité essentielle, qui semble bien devoir être d'un poids décisif mardi. Alors qu'aucun des deux prétendants n'avait de message très convaincant à communiquer, l'un des deux, M. Bush, bénéficiait d'un avantage considérable : l'appui d'un homme qui s'apprête à quitter la Maison Blanche salué avec sympathie et reconnaissance par ses compatriotes, et surtout le sentiment, largement partagé dans le public, que l'Amérique se porte bien et qu'il n'y a pas de raison majeure de changer de cap.

Mais si M. Reagan a bien été le troisième homme de cette campagne - à laquelle il prend d'ailleurs un plaisir évident à participer, - on ne peut oublier d'en citer au moins un quatrième : le pasteur Jesse Jackson, qui s'est chargé de rappeler ses lacunes à cette Amérique *« prospère et en paix »*. Il l'a fait parfois avec outrance, mais aussi avec infiniment de talent et de conviction. Et il est bien décidé à continuer son combat pour l'égalité politique réelle des Noirs, et naturellement pour lui-même. Selon sa propre expression : *« Tant que ce n'est pas fini, ce n'est pas fini, et même après, ce n'est pas fini. »* M. Jackson est déjà prêt à se remettre en course... pour 1992.

JAN KRAUZE.

Les critiques contre la gestion du gouverneur Dukakis

Boston boude son « miracle »

BOSTON
(Massachusetts)
de notre envoyée spéciale

Où chercher ? Près des eaux huileuses du port, le plus pollué des Etats-Unis, là où les rondes de mouettes criardes ont l'air de faire une « manif » permanente ? Parmi les gros titres des journaux qui annonçaient que le Massachusetts venait encore d'emprunter 400 millions de dollars pour *« boucler »* l'année ? Ou pourquoi pas dans les vieilles échoppes de Faneuil Hall revues par le design ? Mais non, rien. Excepté quelques *« yuppies »* dégustant en rangs serrés leur *« brie »* et leurs *« sushi »*, tout en compulsant d'un œil morne les cours désespérement inaccessibles de l'immobilier.

Pourtant, même en ces temps de froid scepticisme électoral, un *« miracle »* ça devait bien laisser des traces ! Surtout celui-là : en neuf mois de campagne, le pays en avait assez entendu parler de cette fameuse résurrection du Massachusetts, sous la houlette de l'austère gouverneur Dukakis.

Une histoire belle comme un conte présidentiel, celle d'un Etat déserté par l'industrie et victime de ses vieux réflexes dépensiers du New Deal, qui avait raclé le fond dans les années 70, pour littéralement renaître dix ans plus tard entre les mains expertes de M. Dukakis. Il convient toutefois de préciser que l'Etat « nouveau-né » était plutôt surdoué (doté de Harvard, la plus vieille université américaine, et du Massachusetts Institute of technology, le plus grand vivier de cerveaux) et que les bonnes fées qui se sont penchées sur son berceau avaient pour nom, la NASA, la guerre du Vietnam et celle *« des étoiles »*, qui ont permis à la recherche de pointe de prendre ses quartiers sur cette rocade de la haute technologie qu'est la « route 128 ».

Bref – miracle ! – entre 1975 et 1986 le chômage chutait de neuf points, et le budget passait d'un déficit de 550 millions de dollars à un excédent de 400 millions. Assez pour permettre au gouverneur-accoucheur de cette nouvelle prospérité de parler d'une *« décennie de progrès, radieuse, sans précédent et qui continuerait jusqu'en l'an 2000 et même au-delà »*.

« Pis qu'à Dallas »

A dire vrai, pourtant, Boston la miraculée commence à perdre la foi, et à se demander si elle n'a pas été plutôt victime d'un mirage. Et chacun de grogner soudain contre le bien-être acquis. *« Le vrai miracle, ici, ce sont nos prix »*, affiche avec ironie la compagnie de location de voitures Budget ; chez Mac Donald, faute de main-d'œuvre (avec un chômage à moins de 3 %), le patron ne décolère pas, obligé de susciter les vocations à 7,5 dollars l'heure, alors que la firme n'en offre pas même la moitié à ses employés de la côte ouest.

A Cambridge, le docteur Amy Ducovny déplore, en riant à peine, *« de ne plus trouver assez de romans en librairie »* dans une ville tout entière *« vouée au culte de la réussite et à la biographie de ses héros, de Donald Trump à Lee Iacocca »*. Quant à Jonathan Rowe, réfugié dans le mausolée immaculé du Christian Science Monitor, pour lequel il couvre la politique locale, il envisage carrément de s'exiler : *« La moindre maison coûte 160 000 dollars au bas mot, et la ville devient irrespirable, elle perd son identité. Les tours poussent partout, et si l'on n'appartient ni à la recherche ni à la finance on est marginalisé : c'est pis qu'à Dallas... »*

L'ennui, dans ce concert de bouderies, c'est que les critiques économiques ne sont pas les moins virulentes. A les en croire, à l'exception de la construction, du tourisme et de quelques services, la croissance est largement retombée. Pis, en deux ans, l'industrie traditionnelle (textile, chaussures) déjà bien touchée, aurait perdu 60 000 emplois. Quant à la révolution technologique, certains l'accusent d'avoir négligé de diversifier, en mettant tous ses missiles dans le même panier. Enfin, pour assombrir le tout, la semaine dernière, le secrétaire aux finances de l'Etat, Frank Keefe, a dû reconnaître que les rentrées d'octobre n'ayant pas atteint les prévisions *« le Massachusetts avait fini le mois avec 190 millions de dollars de découvert à la banque »*.

En d'autres termes l'Etat a vécu au-dessus de ses moyens, et des coupes sont déjà envisagées dans des programmes présentés – à juste titre – comme révolutionnaires, tels que la recherche sur le SIDA ou la réinsertion professionnelle des chômeurs.

Une « arrogance de missionnaire »

L'idole chuterait-elle de son piédestal ? *« Le gouverneur a su gérer l'abondance mais pas la crise »*, explique un responsable de l'aide sociale ; *« il a sauté dans le bateau quand le vent gonflait les voiles »*, ajoute Jonathan Rowe. Et tous d'exhumer les mauvais souvenirs du temps de « Duke I » (le surnom donné à la première administration Dukakis entre 1974 et 1978) où, face au marasme et après avoir juré le contraire, le gouverneur a augmenté considérablement les impôts et fait tomber le couperet sur les programmes sociaux. Pas un ami qui, avant la fin de la conversation, ne l'ait renié trois fois, rappelant *« son arrogance de missionnaire »* ou son *« entêtement à vouloir ignorer les problèmes »* qui fit dire à son prédécesseur : *« Il pensait qu'il pouvait étaler le budget de l'Etat sur la table de la cuisine et tout examiner avec sa femme Kitty, mais c'était autrement plus coriace »*.

Malgré la mauvaise humeur apparente – due en grande partie à la piètre performance du candidat démocrate dans les sondages – M. Dukakis n'en conserve pas moins un carré de supporters fidèles. Ne serait-ce que le polyglotte chef du rayon masculin de Filene's Basement, le grand magasin, où le très économe Duke vient faire ses emplettes *« toujours à l'heure du déjeuner »*, qui fait visiter son étalage comme un musée, aux touristes intéressés...

Mais parler de miracle, sans passer par Harvard, serait vain. La vraie foi « dukakiste » palpite toujours au cœur de la Kennedy School of Governement, où pendant sa traversée du désert, le *« Duke »* enseigna et opéra, paraît-il, sa propre ascèse politique, en découvrant – lui le libéral obstiné – que consensus et partenariat étaient les deux mamelles du succès. Et de quoi parle-t-on, à la Kennedy School ?... de miracle. Le vrai, cette fois, car, comme l'explique Eric Elbot, ancien élève de M. Dukakis avant d'être aujourd'hui un de ses conseillers : *« Le miracle si souvent évoqué était le fruit d'un heureux concours de circonstances. Actuellement, nous sommes dans une phase de transition, mais nous préparons la relève, et ce miracle-là nous pourrons en réclamer toute la paternité ! »*

Et de parler de centres d'excellence, robotique, plastiques de pointe et énergie solaire revisitée avant de conclure, ramené à de plus triviales réalités : *« Dommage que la campagne du gouverneur ait été si lente à décoller, sur la distance nous serions gagnants ! A présent, le véritable « vrai miracle » serait qu'il soit élu... »*

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

Europe

URSS : un monument aux victimes de Katyn

Moscou maintient que les officiers polonais ont été massacrés par les Allemands

MOSCOU
de notre correspondant

Quotidiennement prônée par M. Gorbatchev et son équipe, la vérité historique n'est décidément pas aisée à établir en URSS. Dimanche 6 novembre, au beau milieu du pont des fêtes de la Révolution mais en pleine période de tension sociopolitique en Pologne, les *Izvestia* ont ainsi laconiquement annoncé la prochaine érection d'un monument à la mémoire des officiers de l'armée polonaise tués pendant la guerre en Union soviétique, près de Katyn.

Accompagnée d'une déclaration officielle reconnaissant que ces quinze mille officiers avaient bien été tués par les forces de répression staliniennes, cette décision du conseil des ministres de l'URSS aurait pu contribuer à apaiser la russophobie des Polonais. Or non seulement il n'y a aucune déclaration de ce genre, mais l'organe du gouvernement soviétique fait commenter cette décision par un obscur fonctionnaire qui explique que l'élite de l'armée polonaise avait été *« fusillée par les fascistes en 1943 en même temps que des prisonniers soviétiques »*.

C'est effectivement là la thèse qui a toujours été soutenue tant par les Soviétiques que par les officiels de la République populaire de Pologne. Cette version des choses est cependant si contestée que, en septembre 1987, les autorités soviétiques et polonaises avaient mis en place une commission d'historiens chargée de tirer au clair – entre autres « taches blanches de l'Histoire » – cette affaire de Katyn. En juillet dernier, lorsque M. Gorbatchev s'était rendu en visite officielle en Pologne, toute la population avait espéré que ce serait là l'occasion d'une reconnaissance de la culpabilité soviétique.

Polémique

Le secrétaire général avait, en fait, évité toute allusion au dossier, et donc cruellement déçu. Son entourage avait fait valoir qu'il convenait de dépassionner le débat, de laisser le temps faire son œuvre et de laisser surtout l'Histoire aux historiens. Trois mois plus tard, c'est l'inspecteur principal de la direction des musées et des arts créatifs de la fédération de Russie, un Monsieur V. Ananiev, qui tranche.

Ou plutôt qui tranche sans trancher, car le même homme indique aux lecteurs des *Izvestia* que la question de savoir qui accuser de ces meurtres *« était longtemps restée contestée,* [car], *à l'Ouest, on affirmait que les camarades polonais avaient été tués sur ordre de la direction du NKVD »*. *« Je ne peux pas être juge dans cette polémique*, ajoute le fonctionnaire, *mais je sais qu'en leur temps des spécialistes sont allés à Katyn, ont procédé à des fouilles et prouvé que les officiers polonais avaient été fusillés à l'aide d'armes allemandes. »*

Autrement dit, la thèse de la culpabilité soviétique existe, elle n'est pas scandaleuse en elle-même, mais elle n'est pas retenue par ce Monsieur Ananiev, qui ne peut néanmoins *« pas juger »*.

Ce n'est pas l'Histoire, c'est n'importe quoi, et se posent, en conséquence, deux questions : premièrement, qu'en pensent la commission d'historiens théoriquement appelée à trancher et les deux hommes, MM. Gorbatchev et Jaruzelski, qui l'avaient mise en place ? Deuxièmement, qui a pu juger utile d'ulcérer un peu plus les Polonais juste après l'annonce de la fermeture des chantiers de Gdansk ?

BERNARD GUETTA.

La Lettonie n'est pas prêteuse

MOSCOU
de notre correspondant

Le conseil des ministres de Lettonie vient d'appeler la population de cette République à se prononcer pour ou contre l'interdiction d'exporter vers d'autres régions les produits mis en vente dans le commerce de détail.

L'article de presse par lequel a été lancée cette consultation indique que, en une seule journée, les bureaux de poste de Riga se sont vu confier pour expédition 12 tonnes de produits alimentaires, dont 2 tonnes de gruau, 1 tonne de viande en conserve et plus de 2 tonnes de... bonbons. Les meubles et appareils électroménagers partent, eux, par chemin de fer ou par avion, et cette situation suscite la colère ouverte des Lettons, qui, pour être mieux approvisionnés que d'autres, ne vivent tout de même pas dans un hypermarché.

Autre proposition sur laquelle ils ont donc été appelés à se prononcer par leur gouvernement : l'instauration d'une carte de résident qui leur réserverait – et à eux seuls – l'achat de produits difficiles à trouver.

La *Pravda* a reproduit sans commentaire, le vendredi 4 novembre, cet article de *Sovietskaïa Latvia*, mais l'a accompagné d'une lettre de dénonciation en règle, signée par un Letton membre du parti et enseignant :

« La Russie, écrit-il notamment, *vivra très bien sans notre beurre et nos bonbons, mais nous autres, sans blé, charbon, gaz, pétrole, ciment, fer, machines, etc., nous ne subsisterons même pas une semaine. »*

Au passage, cette lettre désigne comme responsable de ce « délire nationaliste » le Front populaire qui s'est récemment créé en Lettonie avec le soutien, comme dans les deux autres Républiques baltes, de M. Gorbatchev.

B. G.

EN BREF

● **YOUGOSLAVIE : rectificatif.** – Dans le bulletin de l'étranger du vendredi 21 octobre consacré à la crise yougoslave et au problème des nationalités, nous avons parlé, par erreur, de la *« minorité serbe de la Voïvodine et du Kosovo »*. Comme nous le signale fort justement un lecteur, les Serbes ont toujours été majoritaires dans la province autonome de Voïvodine. Ils représentaient, selon le dernier recensement de 1986, 54,12 % de la population. Au Kosovo, en revanche, l'exode s'étant accéléré au cours des huit dernières années, la communauté serbe ne représente plus aujourd'hui qu'environ 10 % de la population.

● **DANEMARK : décès du député européen Klaus Toksvig.** – Klaus Toksvig, vice-président danois du groupe conservateur au Parlement européen, est décédé d'une crise cardiaque, samedi 5 novembre, à l'issue d'une réunion électorale en Angleterre, où il était venu soutenir un collègue britannique dans la perspective du scrutin de juin 1989.

Journaliste pendant vingt-quatre ans à la radio-télévision danoise, correspondant à Washington puis à Londres, il avait choisi la politique en 1981.

BELGIQUE

Le pirate du Bistel était un conseiller du premier ministre...

Le pirate informatique qui s'était introduit dans la messagerie télématique du premier ministre belge, M. Wilfried Martens, était un ancien conseiller du chef du gouvernement et un des espoirs du Parti social-chrétien auquel appartient M. Martens, a révélé, le samedi 5 novembre, la presse belge, citant des sources judiciaires.

Ce pirate tenait la Belgique en haleine depuis le 21 octobre dernier, date à laquelle le journal flamand *De Standaard*, proche du Parti social-chrétien, écrivait, preuves à l'appui, qu'un pirate s'était introduit clandestinement dans la messagerie Bistel mise en place par le premier ministre. Ce réseau permet aux membres du gouvernement d'échanger des informations et d'avoir accès à plusieurs bases de données ainsi qu'aux dépêches des agences de presse. M. Martens avait déposé une plainte contre X.

Selon les journaux, le pirate, âgé de vingt-six ans, s'appelle Bart Halewyck. Licencié en droit, il avait accompli son service militaire en qualité de conseiller du premier ministre afin d'initier le chef du gouvernement à la télématique. Il connaissait donc les codes d'accès au réseau.

Restait à trouver un mot de passe. Selon les milieux judiciaires, rien n'était plus facile puisque la sœur du pirate était une proche collaboratrice du secrétaire d'Etat à l'environnement et aux affaires sociales...

Le jeune homme a été laissé à la disposition du juge d'instruction. De source politique, on indique que le premier ministre, actuellement en voyage au Zaïre, pourrait retirer sa plainte, aucun préjudice – sinon moral – n'ayant été causé au système Bistel généralement qualifié par la presse de « jouet » du chef du gouvernement. – *(AFP.)*

POLOGNE : la fermeture des chantiers Lénine à Gdansk

M. Lech Walesa menace de déclencher des grèves si le gouvernement ne revient pas sur sa décision

Lech Walesa, le président de Solidarité, a lancé, dimanche 6 novembre, un ultimatum au pouvoir en annonçant qu'il proclamerait mardi l'*« état de préparation à la grève »* dans toute la Pologne si, d'ici là, le gouvernement ne revenait pas sur sa décision de fermer les chantiers navals Lénine à Gdansk. Le leader syndical a déclaré, au cours d'un meeting à Gdansk, qu'il donnerait ensuite un nouveau sursis de huit jours au pouvoir pour *« suspendre »* cette décision. Faute de quoi, a-t-il précisé, il appellera les *« plus courageux »* des ouvriers polonais à *« cesser immédiatement le travail »*.

Lech Walesa a fait montre d'une très grande détermination. S'adressant au premier ministre polonais, M. Mieczyslaw Rakowski, il a lancé : *« Réfléchissez à ce que vous faites. Même si vous nous écrasez aujourd'hui avec vos matraques et vos chars, nous reviendrons demain, dans six mois, dans un an, et nous vaincrons. »*

« Si ce n'est pas moi, ce seront mes fils », a-t-il ajouté. *« J'ai été trompé par le partenaire* [le pouvoir] *de la « table ronde » qui veut maintenant me prendre mon pain »*, a encore dit le Prix Nobel de la Paix. La fermeture de l'établissement *« n'a aucune raison économique »*, a réaffirmé le président de Solidarité : *« Il y a des gens qui disent que je suis un pleutre. Je n'ai pas peur. Je n'ai peur ni des démagogues qui sont dans nos rangs ni de ceux qui sont dans les chars. »*

« Vous vous êtes trompés »

Le dirigeant syndical a invité le pouvoir à reconnaître son *« erreur »*. *« Avouez que vous vous êtes trompés*, a-t-il déclaré. *Il n'est pas difficile de mettre le feu à Gdansk et à la Pologne tout entière. Mais la Pologne est notre maison commune (...). La Pologne n'a vraiment pas besoin de grève. J'essaie de consacrer le reste de mes forces à ne pas lancer le pays vers l'anarchie. Mais on me pousse de tous les côtés. »*

La déclaration de Lech Walesa faisait suite à un communiqué de la direction nationale de Solidarité (KKW), qui a *« jugé nécessaire »* d'organiser en Pologne des actions de protestation contre le pouvoir. Même s'il n'était pas totalement en accord avec la vingtaine de membres de la KKW, Lech Walesa, qui n'a jamais dissimulé son inquiétude face aux grèves, s'est *« démocratiquement »* rangé de leur côté.

Par ailleurs, le pape Jean-Paul II s'est dit vendredi 4 novembre *« préoccupé »* pour les ouvriers des chantiers navals Lénine de Gdansk, et a réaffirmé sa sympathie pour le syndicat polonais. Selon l'*Osservatore Romano* de dimanche, le pape a tenu ces propos devant deux cents pèlerins polonais, conduits au Vatican par l'évêque de Pelplin, Mgr Marian Prsykucki.

L'organe du Saint-Siège a publié les propos du pape en polonais et en italien. *« En ce jour si solennel pour moi*, a dit Jean-Paul II, *je salue cordialement tous mes concitoyens, et en particulier les habitants de Gdansk. »*

Jean-Paul II a exprimé le souhait que les propos qu'il tenait *« soient connus de tous les intéressés »* et de *« tous mes concitoyens dans ma patrie »*. – *(AFP.)*

Diplomatie

L'avenir du Cambodge

Difficiles négociations entre Khmers à Fère-en-Tardenois

Les négociations entre Cambodgiens ont repris, lundi 7 novembre, à Fère-en-Tardenois, dans la région parisienne. Le prince Sihanouk, M. Hun Sen, premier ministre de Phnom-Penh, et M. Son Sann, président du Front national de libération du peuple khmer (FNLPK), participent à ces discussions qui doivent prendre fin mardi après-midi. Auparavant, le prince Sihanouk avait reçu, samedi, M. Son Sann et, dimanche, M. Hun Sen.

Cette réunion, à l'image des précédentes négociations entre Khmers, semble se prêter aux coups de théâtre. Il a fallu trois jours de tractations pour régler les questions de protocole. Dimanche, le prince a accepté de participer personnellement aux discussions, alors qu'il avait envisagé de confier la direction de sa délégation à son fils, le prince Ranaridh. De son côté, M. Hun Sen est revenu sur son refus de rencontrer – s'il se présente, ce qui n'est pas entièrement exclu – M. Khieu Samphan, le représentant attitré des Khmers rouges.

L'intérêt de cette conférence dépendra, pour l'essentiel, des propositions concrètes que M. Hun Sen doit émettre lundi, et de l'accueil que leur réservera le prince Sihanouk. La délégation de Phnom-Penh entend, en outre, obtenir des éclaircissements de la part de M. Son Sann, qui représente l'autre faction anticommuniste de la résistance khmère et qui a tenu des propos très sévères, mercredi dernier, à la tribune des Nations unies sur le régime de M. Hun Sen.

Au total, trois séances de travail sont prévues : deux lundi et une mardi après-midi. Rencontrant la presse dimanche, à l'issue de leur déjeuner de travail à Fère-en-Tardenois, le prince Sihanouk et M. Hun Sen n'ont pas préjugé l'issue des entretiens.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Les négociations irano-irakiennes

M. Perez de Cuellar est reparti à New-York les mains vides

Genève (Nations unies). – Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a quitté Genève, samedi 5 novembre, sans avoir pu débloquer, comme il en avait le ferme espoir, les pourparlers de paix entre l'Iran et l'Irak.

Tout au plus a-t-il pu indiquer, à l'issue d'une ultime réunion avec les ministres des affaires étrangères des deux pays, avoir constaté *« très clairement la détermination politique »* de l'Iran et l'Irak à se conformer au cessez-le-feu.

Il a également pu faire état de *« l'atmosphère très agréable »*, qui a régné au cours de la nouvelle série de discussions, commencée le 31 octobre, ajoutant : *« Ce n'est pas parce que je pars que le processus est interrompu. Mon représentant spécial, M. Jan Eliasson, poursuivra les négociations toute la semaine prochaine et me fera un rapport au plus tard le 16 novembre. »*

« On ne peut à ce stade parler de résultat », a confirmé le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, qui a souligné son intention de poursuivre les pourparlers *« de bonne foi et avec sérieux »*, et a rappelé que, pour avoir un accord, il fallait être deux.

Le chef de la diplomatie iranienne, M. Ali Akhbar Velayati, a estimé pour sa part que la négociation était bloquée en raison du refus de l'Irak d'accepter le retrait des troupes sur les frontières internationalement reconnues, *« élément-clé »* de tout progrès. – *(AFP.)*

● **SÉNÉGAL : reprise des relations diplomatiques avec la Libye.** – Après le Zaïre, le Sénégal s'apprête à rétablir ses relations diplomatiques avec la Libye, rompues en juin 1980 à l'initiative du gouvernement sénégalais. La rupture de ces relations faisait suite à des accusations sénégalaises d'*« ingérence inadmissible »* de la Libye dans ses affaires intérieures. A l'époque, Tripoli accueillait des opposants intégristes musulmans sénégalais et avait enrôlé des Sénégalais pour des actions de déstabilisation au Sénégal. – *(AFP.)*

Société

Le comité d'éthique se prononce sur les expérimentations en cas de mort cérébrale

Un rapport et un avis du comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé sur *« l'expérimentation médicale et scientifique sur des sujets en état de mort cérébrale »* ont été rendus publics lundi 7 novembre. Selon ces textes, *« un médecin ne peut procéder à des expériences sur un sujet en état de mort cérébrale, à moins que le sujet n'ait déclaré de son vivant, et par écrit, vouloir faire* « don de son corps à la science » *ou à la* « recherche scientifique ».

Quelques mois après le procès de Poitiers – au cours duquel il fut révélé qu'une expérimentation avait été faite sur un sujet en état de « coma dépassé » à des fins médico-légales par le professeur Alain Milhaud du CHU d'Amiens, – l'avis du comité d'éthique était très attendu. La question posée était extrêmement simple : est-il ou non licite pour un médecin de faire des expérimentations scientifiques sur des sujets en état de « coma dépassé » ?

Avant toute chose, et rejoignant en cela la position de l'Académie de médecine (*le Monde* du 27 mai), le comité d'éthique estime que *« le terme de* « mort cérébrale » *doit être préféré à celui de* « coma dépassé » *afin d'éviter la confusion avec les comas prolongés »*. La mort cérébrale, précise l'avis, *« signifie l'arrêt irréversible de toute activité du cerveau (hémisphères et tronc cérébral). Elle correspond à une destruction de l'ensemble des cellules cérébrales. Le cerveau est mort mais les autres organes fonctionnent parce qu'ils sont irrigués par un sang dont la teneur en oxygène et en gaz carbonique est maintenue au niveau physiologique grâce à la respiration artificielle »*. *« Un tel état,* ajoute le comité d'éthique, *n'est possible que par l'intervention des techniques modernes de réanimation. Il ne peut être maintenu que quelques jours. »* Et le comité d'éthique de trancher une bonne fois pour toutes : *« La mort cérébrale est la mort de l'individu. »*

Dès lors que le diagnostic de mort cérébrale est posé – l'avis précise en détail les signes de la mort cérébrale (1) – et que le certificat de décès est fait par deux médecins hospitaliers, il peut être procédé en vertu du décret du 31 mars 1978 à un prélèvement d'organes en vue d'une transplantation.

En revanche, précise l'avis du comité d'éthique, *« le contrat tacite qui lie malade et médecin ne comporte pas que le médecin puisse procéder ou laisser procéder sur le malade à des expériences scientifiques »*. *« L'intérêt de la recherche scientifique est à prendre en considération,* admet le comité d'éthique, *mais nous devons placer en premier le respect dû à la personne et à sa dépouille mortelle, la loyauté vis-à-vis des volontés du défunt et vis-à-vis de sa famille, la confiance qui ne peut être trahie. »* C'est pourquoi, indique l'avis, *« nous ne pensons pas que l'on puisse, pour des expériences scientifiques, se prévaloir d'un consentement présumé du sujet comme la loi permet de le faire pour les transplantations d'organes. Il y a une différence entre une transplantation d'organe susceptible de sauver une vie humaine dans l'immédiat et une expérimentation dont le résultat n'est pas prévisible »*.

En conséquence, le comité d'éthique *« estime qu'un médecin ne peut procéder à des expériences sur un sujet en état de mot cérébrale, à moins que le sujet n'ait déclaré de son vivant, et par écrit, vouloir faire* « don de son corps à la science » ou à la « recherche scientifique ».

On aurait pu s'attendre à ce que l'avis fasse état de la nécessité de demander, avant chaque expérimentaiton, l'accord d'un comité d'éthique. Dans leur rapport, les membres du comité national d'éthique abordent cette question et estiment *« qu'il serait vain d'escompter la possibilité de réunir d'urgence un comité d'éthique pour chaque cas »*. En outre, précise le rapport, *« il y a peut-être lieu de craindre aussi la disparité des avis donnés par les divers comité d'éthique locaux, semant une certaine confusion et créant une jurisprudence hétéroclite qui ne serait pas longtemps tolérable »*.

La position du comité d'éthique est en fait plus nuancée qu'il n'y paraît. Elle pourrait même satisfaire tous ceux qui, à la suite du professeur Alain Milhaud, ont signé un « Testament de vie » (*le Monde* du 10 mars). Dans ce texte les signataires indiquaient en effet : *« Dans le cas où après un accident je me trouverais en coma dépassé (mort cérébrale = mort), j'accepte que mon corps serve en priorité aux prélèvements d'organes à des fins thérapeutiques ou pour toute autre expérimentation utile aux progrès et aux connaissances médicales. »*

Non pour les états végétatifs

Ces signataires seront, en revanche, moins satisfaits d'un autre rapport du comité d'éthique, consacré celui-là aux expériences sur un sujet en état végétatif chronique. Selon le comité, en effet, ces sujets *« sont encore des personnes humaines, ce sont des malades. Leur cerveau n'est pas mort. Ils ne sont plus dans le coma. Peut-être ont-ils conscience de quelque chose, peut-être ressentent-ils certaines douleurs »*. Cet état végétatif chronique peut durer des années à condition de poursuivre des soins. Une récupération n'est pas impossible au cours des premiers mois.

En conséquence, et en reprenant un avis publié le 24 février 1986, les membres du comité d'éthique estiment estiment que le médecin *« ne peut se servir d'un sujet en état végétatif chronique pour d'autres expériences que celles qui pourraient avoir une utilité pour le malade lui-même »*. Pour leur part, les signataires du « Testament de vie » étaient prêts à aller plus loin : *« Dans le cas d'un état végétatif chronique* [...] *j'accepte que les experts en recherche clinique pratiquent sur moi des essais diagnostiques et thérapeutiques d'intérêt général, présumés non dangereux »*.

FRANCK NOUCHI.

(1) Pour ce qui est des enfants de moins de trois ans, l'avis précise que l'interprétation des signes de mort cérébrale est difficile et que de ce fait *« la période d'observation doit être portée à quarante-huit heures »*.

Dans une circulaire de M. Pierre Verbrugghe

Les policiers sont très fermement mis en garde contre le racisme et le mauvais usage des armes

Les pratiques racistes, inadmissibles en elles-mêmes et sanctionnées par la loi, sont encore plus *« intolérables »* et *« choquantes »* lorsqu'elles émanent de fonctionnaires de police contre lesquels des sanctions *« extrêmement sévères »* seront demandées : telle est la substance d'une circulaire adressée à tous les gardiens de la paix parisiens par le préfet de police de Paris, M. Pierre Verbrugghe. Ce dernier attire aussi l'attention des policiers sur l'usage de leur arme, parfois abusif, ce qui a conduit récemment à plusieurs incidents graves.

Datée du 24 octobre, la circulaire a été ou doit être lue dans tous les locaux de police, à chaque prise de service, par les commissaires ou brigadiers responsables.

« Le déroulement de plusieurs affaires récentes, écrit M. Verbrugghe, *me conduit à vous écrire personnellement pour vous mettre solennellement en garde à l'égard de deux types de comportements intolérables : L'incitation à la haine raciale et un mauvais usage de votre arme de dotation.*

» Deux de vos collègues ont ainsi facilité dernièrement la diffusion de tracts à caractère raciste : ils ont été suspendus de leurs fonctions et ils vont être évidemment traduits prochainement devant le conseil de discipline. Mais je souligne que je serai amené, à cette occasion, à demander à leur encontre une sanction extrêmement sévère.

» La mise au service d'idéologies et de pratiques racistes réprimées par la loi du 1er juillet 1972, qui, en soi, n'est jamais admissible, est encore plus choquante, en effet, lorsqu'elle est le fait de fonctionnaires à la fois dépositaires d'une partie de l'autorité de la puissance publique et chargés de faire respecter la paix civile.

» C'est pourquoi, ajoute le préfet, *je n'aurai à ce titre jamais aucune indulgence. »*

M. Verbrugghe cite, ensuite, le cas d'un policier qui a récemment trouvé la mort *« à la suite d'une erreur de manipulation »* d'une arme et indique, d'autre part, que deux autres policiers ont été suspendus de leurs fonctions et déférés au parquet pour avoir *« fait usage de leur arme (...) sans être en état de légitime défense »*.

Deux maladies endémiques

Le ton particulièrement ferme de cette circulaire témoigne d'une volonté, sinon nouvelle, du moins, pour une fois, solennellement affirmée de s'attaquer à deux des maladies qui sévissent de manière endémique dans certains services de police des grandes villes : le racisme et l'usage inconsidéré des armes.

Sans être *a priori* plus racistes que la moyenne de la population dont ils sont issus, les gardiens de la paix, confrontés tous les jours aux phénomènes de la délinquance et de la misère, vivent dans un environnement qui, à l'usure, favorise la diffusion d'explications sociales simplificatrices. C'est sur ce terreau que se sont développées des organisations « syndicales » plus préoccupées de la dénonciation des immigrés que de la défense du statut professionnel de leurs adhérents, la principale d'entre elles étant la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP), liée au Front national – qui en a assuré un temps l'intendance partielle – et à l'Association Légitime défense. Une scission de la FPIP a, depuis, donné naissance au SPPF, groupuscule encore plus radical.

La cote de la FPIP a accompagné les courbes de popularité du Front national. Apparemment assez puissante entre 1983 et 1986, l'organisation semble avoir reflué ces dernières années, sans qu'il soit possible d'évaluer plus précisément une audience que seules des élections professionnelles, prévues au printemps prochain, pourront mesurer. Lors des précédentes consultations professionnelles, en novembre 1985, la FPIP, qui n'avait jusque-là, qu'une audience marginale, avait recueilli à l'échelon national 5,12 % des voix, avec des pointes beaucoup plus fortes parmi certaines formations spécialisées de la région parisienne. M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a demandé, en juin dernier, que soient engagées des poursuites contre les responsables de publication de *Police et Sécurité*, organe de la FPIP, dont plusieurs numéros étaient susceptibles de tomber sous le coup de la loi du 1er juillet 1972 contre les incitations à la haine raciale (*le Monde* du 26 juin 1986).

Il reste que des mains anonymes ont épinglé ou distribué des tracts racistes à plusieurs reprises, dans plusieurs commissariats. L'un de ceux-ci, diffusé dans le commissariat du vingtième arrondissement de Paris, a valu récemment à un brigadier membre du SPPF et à une gardienne de la paix stagiaire une mesure de suspension. C'est cette dernière affaire qui est à l'origine de la circulaire du préfet de police.

Quant au problème de l'emploi des armes soulevé par M. Verbrugghe, il n'est pas moins actuel que les incitations à la haine raciale. A Paris et dans sa banlieue, chaque nuit est l'occasion d'incidents plus ou moins dramatiques liés au manque de maîtrise de leurs armes par des fonctionnaires. Chez beaucoup de policiers, le manque de formation et d'entraînement, comme les campagnes sur l'insécurité de ces dernières années, semblent avoir quelque peu gommé la conscience des contraintes qui pèsent sur eux en matière de tir, entraînant incidents ou méprises. Le 8 octobre, à Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), une adolescente de treize ans qui était à son balcon a été tuée par un gardien hors service qui avait tiré en l'air pour intimider les protagonistes d'une dispute (*le Monde* du 11 octobre). Parfois ce sont les policiers qui sont, comme en témoigne l'exemple cité par la circulaire, les premières victimes de leur laxisme professionnel.

Le tir, enfin, est parfois lié à la manifestation d'un racisme plus ou moins insidieux – de nombreux jeunes de banlieue s'en plaignent – ou à un racisme clairement avoué. C'est ainsi que, le 23 juin, en état de forte imprégnation alcoolique, l'inspecteur Serge Lecanu, secrétaire général de la FPIP, se sentant, selon ses déclarations *« menacé »* a tiré en l'air alors que passait à sa portée une voiture transportant *« plusieurs individus de couleur »*.

La prise de position du préfet de police lui vaudra, à n'en pas douter, quelques sévères critiques à l'intérieur de l'institution. Si aucun cadre de la police n'est, publiquement en tout cas, disposé à couvrir les actes racistes, la pratique quotidienne veut que de telles affaires se règlent plus souvent dans l'intimité du service que sur le front des troupes et, encore moins, sur la place publique. Nul doute que de nombreux policiers auront le sentiment d'être pris globalement à partie par une circulaire qu'ils n'apprécieront que modérément. Mais le préfet de police semble convaincu qu'une énergique prise de position des responsables de la police parisienne, et avant tout de celui qui est le premier d'entre eux, est le seul moyen de contenir certaines inclinations souvent présentes dans un service de police.

GEORGES MARION.

La coordination des infirmières devient une association de type 1901

Les infirmières et infirmiers de la coordination réunis en assemblée générale, samedi 5 novembre, ont décidé de donner une structure officielle permanente à leur mouvement en formant une association loi de 1901. Ils ont également fixé un calendrier afin de maintenir une mobilisation pour aboutir à une grève générale fin janvier, avant les états généraux prévus en février pour étudier notamment la place des infirmières dans l'équipe soignante.

La coordination travaillait jusqu'ici dans la transparence. Les débats de samedi étaient à huis clos et les observateurs ont pu noter que les délégués étaient plus âgés et que les hommes et les représentants du secteur psychiatrique étaient plus nombreux.

A une très large majorité, l'Assemblée a voté pour *« l'ouverture de vraies négociations sur la base de la plate-forme revendicative »*, et a rejeté *« une grève dure commençant avant janvier »*.

Jusqu'à présent la coordination insistait sur son autonomie et acceptait sans enthousiasme que d'autres catégories se joignent à leur mouvement. Samedi, les partisans des actions communes sont parvenus, en jouant sur les abstentions, à faire voter que *« la coordination nationale infirmière se donne pour priorité et urgence de travailler à la mobilisation unitaire »* (pour : 151, contre : 118, abstentions : 110). Une décision qui entraînera peut-être une scission dans le mouvement, mais dont l'objectif était d'obtenir une mobilisation maximale dans les hôpitaux afin de mettre en avant les revendications de tous les personnels et de pousser en première ligne le débat sur la santé et le fonctionnement hospitalier.

Le bureau a fait voter une autre motion qui fait passer le « combat unitaire » par le fameux comité de liaison dont les pouvoirs ont été accrus d'assemblée en assemblée. Désormais, non seulement le comité peut organiser des actions communes, mais il pourra discuter des plate-formes de tous les collectifs et coordinations.

La coordination Ile-de-France voulait engager des actions dures (ultimatums, grèves) dès cette semaine, mais les difficultés de mobilisation en province l'ont obligée à abandonner ce projet. Elle s'est donc attachée à assurer une pérennisation du mouvement. La formule adoptée – l'association loi de 1901 – permet une officialisation et offre un cadre juridique indispensable pour, notamment, le récolte de fonds.

La création d'un syndicat a été repoussée à cause des nombreux abstentionnistes (31 pour, 135 contre, 224 abstentions) qui ont longuement expliqué qu'il était prématuré de créer un syndicat. Il est vrai que les membres déjà syndiqués de la coordination (notamment ceux de la CFDT, qui vont bientôt se réunir en congrès) préfèrent, dans un premier temps, régler leurs comptes au sein de leur fédération dont ils ont contesté l'attitude pendant le conflit.

Un détail qui peut avoir de l'importance dans les futures décisions de la coordination : une motion a été votée pour élargir la représentation de l'Ile-de-France, dont les positions sont plus radicales.

Enfin, pour complaire aux « participationnistes », l'assemblée a décidé d'accepter l'offre de M. Claude Evin de travailler avec le ministère au sein des commissions sur l'arrêté concernant l'entrée dans les écoles d'infirmières et sur la place et la mission de l'infirmière au sein des établissements (la coordination spécifie public et privé).

Des manifestations régionales ont été fixées pour le 14 novembre, jour de vote du budget de la santé au Parlement, pour le 15 novembre, à 14 h 30, devant le siège de l'Union hospitalière privée, où doit être discutée une des conventions avec le privé pour le 19 novembre, avec ensuite une assemblée générale afin d'actualiser la plate-forme revendicative ; pour le 1er décembre, enfin, jour de mise en application du protocole d'accord. Le 1er mai 1989, la coordination souhaiterait organiser une manifestation européenne.

CHRISTIANE CHAMBEAU.

ENVIRONNEMENT

● **La Bresse manifeste contre les déchets radioactifs.** – Plus d'un millier de manifestants, dont deux conseillers généraux et les seize maires concernés, ont défilé, samedi 5 novembre, à Saint-Trivier-de-Courtes (Ain), pour protester contre le projet de stockage de déchets radioactifs envisagé par l'Agence nationale des déchets radioactifs (ANDRA). Ils ont mis le feu aux documents pris la veille dans les bureaux de l'agence et ils en ont symboliquement muré les portes. L'ANDRA a porté plainte contre un commando qui a neutralisé une pelleteuse du chantier. L'association Sauvegarde de la Bresse a, pour sa part, annoncé qu'elle avait disposé des mines sur la commune de Saint-Julien-sur Reyssouze, où l'ANDRA procède actuellement à des prélèvements de sol.

FAITS DIVERS

● **Remise en liberté d'un policier meurtrier involontaire d'une adolescente.** – André Lafarge, quarante-deux ans, gardien de la paix qui avait mortellement blessé une adolescente en tirant une balle en l'air le 8 octobre, à Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), a été remis en liberté, vendredi 4 novembre, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. Le policier avait été inculpé, le 11 octobre, d'homicide involontaire, par Mlle Catherine Sapène, juge d'instruction au tribunal de Bobigny. Contrairement aux réquisitions du parquet, le juge avait estimé que le policier qui vient d'être libéré devait être placé sous mandat de dépôt (*le Monde* du 13 octobre).

● **Huitième inculpation dans l'affaire des pompes funèbres de Nice.** – Olivier Robaut, directeur de la société de pompes funèbres Lamy-Touvain, de Nice, a été inculpé notamment de corruption active et écroué, le samedi 5 novembre, à la maison d'arrêt de la ville. Il lui est reproché d'avoir créé une caisse noire pour verser des gratifications aux employés de la morgue de l'hôpital Pasteur de Nice.

Cette inculpation est la huitième depuis l'ouverture d'une information fin août dans cette affaire (*le Monde* du 26 août).

En Suisse

La découverte d'un nouveau blanchiment d'argent de la drogue pourrait avoir des incidences politiques

BERNE
de notre correspondant

L'affaire de blanchiment d'argent de la drogue, révélée vendredi 4 novembre par le quotidien *Tages an Zeiger* de Zurich, qui porte pour le moins sur un milliard de dollars, n'est pas simplement le plus important du trafic de ce genre découvert en Suisse (*le Monde* daté 6-7 novembre), il pourrait aussi éclabousser les trois principales banques helvétiques et même entraîner des répercussions politiques. Parmi les sociétés mêlées à cette affaire figure la Shakarchi Trading à Zurich, dont le vice-président du conseil d'administration jusqu'au 27 octobre dernier était M. Hans W. Kopp, époux du ministre suisse socialiste de la justice, Mme Elisabeth Kopp, première femme membre du gouvernement dans ce pays. Déjà l'ensemble de la presse helvétique s'interroge sur l'avenir politique de Mme Kopp.

M. Kopp a déclaré tout ignorer des accusations portées contre la société Shakarchi, expliquant qu'il avait démissionné de son conseil d'administration pour des *« raisons exclusivement personnelles »*. De son côté, dans un entretien accordé dimanche 6 novembre à la Radio suisse romande, Mme Kopp a laissé entendre qu'elle n'avait pas l'intention de démissionner du conseil fédéral. Elle devrait accéder à la vice-présidence du gouvernement l'année prochaine et être la première femme à occuper la présidence de la Confédération en 1990. Elle a toutefois admis qu'elle avait déjà vécu des semaines plus agréables que les dernières, tout en ajoutant qu'elle espérait que les gens sauraient faire la distinction entre elle-même et son mari. Elle a aussi rappelé qu'elle avait personnellement pris l'initiative de proposer au Parlement un renforcement des dispositions du code pénal pour mieux combattre le blanchiment d'argent provenant du trafic de drogue ou d'origine douteuse.

Cette nouvelle affaire de recyclage de « narco-dollars » a mis en évidence les lacunes de la législation actuelle. Pour l'instant, il ne s'agit pas d'un délit à moins que l'argent « lavé » ait été « réinvesti » dans le trafic de drogue. Tout au plus existe-t-il, depuis le scandale de détournement de fonds qui avait éclaté en 1977 à la filiale du Crédit suisse à Chiasso, une « convention de diligence » en vertu de laquelle les banques se sont engagées à vérifier « consciencieusement » l'identité de leurs clients. Elles ont eu beau se satisfaire de cette convention sensiblement renforcée depuis lors, cela n'a apparemment pas suffi à empêcher cette nouvelle filière baptisée *« connection libanaise »*, de « laver » entre un et 1,5 milliard de dollars sur des comptes en banque suisses.

Le ministère public du canton du Tessin a confirmé ce chiffre. Il précise qu'un coup de filet, en février 1987, à Bellinzone, avait permis l'interpellation de neuf personnes et la saisie de cent kilos de morphine-base et d'héroïne, la plus grosse prise jamais enregistrée en Suisse. Parmi les personnes arrêtées se trouvaient six Libanais, un Syrien, un Suisse d'origine turque et un Turc. Actuellement, deux des Libanais sont toujours en détention préventive au Tessin, inculpés de violation de la loi sur les stupéfiants, de participation à une escroquerie et de faux dans les titres.

Un réseau de cinquante membres

Selon les révélations du *Tages an Zeiger*, les deux Libanais inculpés seraient les cerveaux de ce réseau qui compterait de cinquante à soixante membres. La *« connection libanaise »* contrôlerait le trafic d'un bout à l'autre de la chaîne depuis les plantations de pavot jusqu'aux opérations de blanchiment de l'argent. Ses ramifications s'étendent du Liban à la Turquie en passant par la Syrie, l'Iran et l'Irak, et se prolongent jusqu'en France, aux Etats-Unis et en Suisse. Transitant par Sofia, l'argent était acheminé vers Zurich puis déposé auprès de sociétés financières ou sur des comptes dans les trois principales banques suisses. Le juge instructeur de Zurich a indiqué que plusieurs comptes bancaires avaient été bloqués, et des renseignements demandés sur leurs propriétaires.

La Société de banque suisse s'est jusqu'ici refusée à tout commentaire. L'Union de banques suisses et le Crédit suisse ont confirmé que la police était intervenue ou qu'elles avaient, elles-mêmes, ouvert une enquête interne. Conformément à la « convention de diligence », les banques sont en principe tenues d'identifier les clients qui déposent plus de 100 000 francs suisses sur un compte.

D'après le *Tages an Zeiger*, la société Shakarchi serait encore soupçonnée d'avoir trempé dans ces opérations de blanchiment en échangeant de l'or contre de l'argent sans s'inquiéter de sa provenance. Ces allégations ont été démenties par le président, M. Mohammed Shakarchi. Spécialisée dans le commerce international de l'or, cette société, créée par une famille de financiers libanais, est installée en Suisse depuis une dizaine d'années. Les Sharkarchi sont liés d'amitié avec l'ancien ministre saoudien du pétrole, Cheikh Yamani, devenu récemment propriétaire de la fabrique de montres de luxe Vacheron-Constantin, à Genève.

En août dernier, la société Sharkarchi avait été mise en cause par la télévision turque pour être mêlée à un trafic d'or entre la Suisse et la Turquie. Le nom de M. Kopp, encore vice-président de cette société, fut cité, de même qu'il fut associé à d'autres affaires plus ou moins douteuses. Une enquête avait été ouverte à son sujet pour fraude fiscale. La crédibilité de Mme Kopp ne risque-t-elle pas de pâtir de ces accusations ?

La « connection libanaise » n'a donc pas fini de susciter des interrogations en Suisse. Faut-il déjà y voir comme plusieurs quotidiens un prolongement de la « Pizza connection », réseau analogue de blanchiment de narco-dollars, qui avait défrayé la chronique dans le Tessin de langue italienne en 1985 ?

JEAN-CLAUDE BUHRER.

MUSIQUES

L'intégrale des quatuors de Beethoven

Violence et luminosité

Le Quatuor Alban-Berg donne actuellement au Théâtre des Champs-Elysées une intégrale Beethoven d'une extrême beauté, qui sera présentée dans quatorze grandes villes européennes.

Comment résister à un tourbillon beethovénien d'une telle violence ? Le Quatuor Alban-Berg nous déborde de toutes parts dans ces interprétations drues, survoltées, acharnées. Dès le premier thème tressaillant du *Quatuor en ut mineur op. 18 nº 4*, il prend l'auditeur à la gorge et ne le lâchera plus jusqu'à la fin, même dans l'*andante* galant tout en notes piquées, très brèves, presque électriques, même dans le *menuet* où il coupe un peu court au lyrisme, et naturellement dans la fournaise du *rondo* final, où le premier couplet mériterait peut-être de plus nettes respirations.

Mais que de splendeurs dans le quatorzième *Quatuor en ut dièse mineur op. 131* avec cette sonorité si ferme et frémissante à la fois qui irrigue les lignes de la fugue ! Les musiciens font patte de velours, se surprennent peut-être à rêver, même si à la fin ils dénaturent de poignants *sforzando* sous une violence vraiment abusive.

Tous les mouvements s'enchaînent ensuite dans une suprême clarté – l'échange entre les quatre partenaires atteint à une sorte de divination au-delà de l'infaillibilité, comme un jeu supérieur avec les formes – la subtilité, le goût le plus fin, la poésie naïve ou fantastique, colorent les variations qui montent jusqu'à ces entrelacs sublimes d'arabesques de cristal.

L'intelligence musicale

Le *presto* danse au milieu des étoiles jusqu'à la plainte si bouleversante de *l'adagio* qui précède l'immense bataille du *final*, épique et fabuleuse sous leurs archets comme la *Grande Fugue*.

On est confondu par l'intelligence musicale de ces musiciens qui font saillir tous les détails, les moindres suggestions de l'écriture beethovénienne à travers ces trajectoires fulgurantes, tendues à se briser.

Et pourtant on se sent parfois comme écrasé, par cette vision qui vous transperce, qui vous fait frissonner, malgré son admirable lumière : passé au crible de la modernité, Beethoven serait-il dépourvu à ce point de tendresse humaine ?

JACQUES LONCHAMPT.

★ Lire notre calendrier. L'intégrale a été gravée par le Quatuor Alban-Berg chez EMI en dix disques compacts réunis dans trois coffrets (CDC 7, 47 127 à 129, 131 à 133, 135 à 138).

Le « Deuxième Concerto pour piano » de Berio

Brouet et élixirs

Où l'on voit qu'une suite dodécaphonique de Schoenberg peut être plus plaisante qu'un divertissement de Berio.

Qui a dit que les abonnés de l'Orchestre de Paris n'aimaient pas la musique contemporaine ? N'ont-ils pas, vendredi, applaudi avec acharnement, comme une symphonie de Beethoven, la création du *Deuxième Concerto pour piano* de Luciano Berio ?

Bien loin de tant de superbes partitions de son auteur, l'œuvre ne semble pourtant pas mériter tant d'honneur. C'est un brouet à l'eau claire, bien peu substantiel, mais violent et tressautant en permanence, épuisant pour le pianiste, tétanisant de figures abstraites, fécond en notes répétées, attaquées sur le mode percussif vingt-six minutes durant.

Berio a pris pour base son premier concerto, *Points on the Curve to Find* (une partition très volubile mais bien plus séduisante) et il intitule ce second concerto *Echoing Curves*, où écrit-il, *« la linéarité, la symétrie et le caractère monodique des* Points *sont jetés dans une sorte de chambre d'échos (...) »*

Une bonne humeur merveilleuse

Le piano et les deux grosses masses d'orchestre se couvrent et se neutralisent mutuellement, si bien qu'on ne perçoit qu'une nébuleuse sonore sans forme, les propositions effroyablement linéaires et schématiques du soliste suscitant des « échos », des prolongements qui se perdent dans l'orchestre.

Au bout d'un quart d'heure, le tempo frénétique s'apaise et le piano dialogue avec un orgue électrique sans que les notes soient frappées moins brutalement. La conclusion enfin calme, sur de longues bandes instrumentales, n'accorde pas pour autant de réconfort poétique.

Daniel Barenboïm défendait héroïquement cette œuvre qui lui est dédiée, sous la direction de Pierre Boulez qui nous avait heureusement offert auparavant, avec sept musiciens de l'Ensemble InterContemporain, un élixir, un antidote capable de lutter contre tout déception : l'exécution étincelante de la *Suite* op. 29 de Schoenberg (piano, trio à cordes, trio de clarinettes), qui transfigurait l'aridité présumée de cette œuvre étroitement sérielle, comme le compositeur avait transfiguré les musiques de danse et de variétés germaniques à son époque (1925). Une bonne humeur merveilleuse, une alacrité, un dynamisme enivré dont nous allions avoir grand besoin...

Et le concert s'achevait dans la lumière harmonieuse de *la Mer*, de Debussy, dirigée par Daniel Barenboïm, dont le souci du détail, un peu trop accusé parfois, s'effaçait derrière un ample lyrisme, tandis que les musiciens de l'Orchestre de Paris donnaient le meilleur d'eux-mêmes en souvenir de leur premier patron, Charles Munch, mort il y a tout juste vingt ans (1).

J. L.

(1) Une exposition dans le foyer de la salle Pleyel réunit de très belles photos du grand chef, des documents, des témoignages.

Réentendre Fats Domino

La fin des fayots

Pianiste, chanteur, compositeur et chef d'orchestre, Antoine Domino, dit « Fats » en raison de son poids, est au club Lionel Hampton (deux concerts par soir) du 7 au 20 novembre, avec quatorze musiciens. Inchangé, au bout de cinquante ans de carrière, soixante ans d'âge et soixante-dix millions de disques vendus dans le monde. Elvis Presley n'en a pas fait autant.

A soixante ans – soixante ans seulement on le croit toujours plus âgé – Fats Domino passe dix mois par an loin de la maison. Pourtant, il n'aime pas les avions. Mais la musique de La Nouvelle-Orléans voyage si bien ! Son épouse n'a jamais quitté la ville *(« Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre : l'un d'eux* – selon la version douloureuse de Tristan Bernard – *s'ennuyait au logis. »* Point final).

Ce n'est pas que Fats Domino s'ennuie au logis. Simplement, il fait son métier de pionnier du rock and roll avec conscience. De toute façon, il doit bien rentrer de temps en temps au logis, puisqu'il a huit enfants.

Sur la route, il vit à l'hôtel, avec la télé et sa Bible. Et il fait la cuisine pour l'orchestre (haricots rouges, poulet frit, beignets, un parfum de La Nouvelle-Orléans). A tout bout de champ, où qu'il soit, il appelle sa femme *(« Amants, heureux amants, voulez-vous voyager... »)*

Le reste du temps, il chante *Blueberry Hill* comme au premier jour et descend dans la salle en dansant à la fin du récital, ainsi que tous les publics du monde entier attendent qu'il le fasse, s'imaginant chaque fois que ce n'est que pour eux. Sans un brin de cérémonie, le souvenir de La Nouvelle-Orléans ne vaudrait pas tripette.

Fats Domino est un homme sans histoire sur qui la chance est tombée. Des types comme lui, plus doués même, le quartier en regorgeait. Il est né en 1928. Le père taquinait le violon, et l'oncle maternel (celui donc qui compte : revoir *les Structures de la parenté*, de Lévi-Strauss) jouait avec des clients sérieux comme Kid Ory ou Oscar Celestin qu'on nommait Papa Celestin (ce qui ne fait pas très festival de Bayreuth, il faut bien l'avouer).

S'étant donné des leçons à lui-même sur une espèce de piano qu'un cousin éloigné avait oublié chez ses parents (oublier un piano... Toute une civilisation en trois mots), il commence une carrière semi-professionnelle sur les dix ans. On veut dire par là qu'il ramène à la maison les trois sous qu'on lui lance dans des bistrots assez modestes.

CLAUDE GASSIAN

Il vient d'achever à la même époque des études aussi fulgurantes que profitables, puisqu'elles lui permettront d'écrire une centaine de chansons reprises par la planète entière. Pour l'instant, de jour, il est à l'usine. Les dieux ne lui sont pas encore carrément tombés sur la tête.

Un voile de mélancolie

Pour fixer les idées, il faut savoir que le style New-Orléans de l'époque a exactement le même rapport avec ce qui s'est assez désastreusement répandu sous ce vocable (terrasses de cafés, plages, bals d'écoles d'ingénieurs, meetings du Front national), que la Callas avec Rika Zaraï. D'ailleurs, à ce moment-là, il n'y a plus de style à proprement parler. Les bordels de Storyville, le quartier le plus vibrant, sont fermés depuis 1917 *(le Monde* du 1er novembre), et Antoine Domino est plutôt un pianiste de blues influencé par toutes les modes du temps : les grandes machines à swing de Kansas-City, le poivre des Caraïbes, les rythmes nouveaux, la sauce mexicaine et le vieux fond de Dixieland.

Dans un bain de gaieté non feinte, de jovialité débridée, Fats promène toujours sa voix truculente et son (presque) imperceptible mais tenace voile de mélancolie. La mélancolie du départ et des bateaux. La mélancolie des gens du Sud. Pas seulement, d'ailleurs, quand il chante à déchirer l'âme *Trouble blues*. Mais quand il rit tout autant.

A vingt ans, il enregistre *The Fat Man*. Le succès est immédiat, colossal, inattendu. C'est la dernière fois que Domino signe Antoine. Il est désormais « Fats » Domino, comme le héros du film de Rossen, *The Hustler*, s'appelle Minnesota « Fats ». Question de corpulence (et de beignets, de poulet frit et de haricots rouges).

Il connaît alors ses meilleures années d'invention, se change en légende pour la communauté noire, plonge avec ravissement dans le blues et la ballade, un œil toujours tourné vers le pays et la maison – les gens du Sud sont incorrigibles *(Hey Là-bas, Going Home)*.

Il est le premier artiste noir à passer à la gloire universelle tout seul, avec *Ain't That Shame*, sans intermédiaire, sans se faire piquer ses trouvailles par des blancs-becs montés en épingle par les radios et les compagnies de disques. Le premier à franchir la ligne d'apartheid qui passait même dans la voix, surtout dans la voix *(O tempora, o mores...)*.

Et là commencent les vraies années de succès : *Bluberry Hill, I'm in Love Again, My Blue Heaven, Poor Me, Blue Monday, Walking to New-Orleans* (décidément, une idée fixe). Il gagne en audience ce qu'il perd en qualité propre : c'est l'absolue loi du genre. Tout le monde veut le chanter. Puisqu'il n'est plus exactement lui-même, on le découvre à tout va. Trop tard, mais c'est le jeu.

La télévision et le cinéma lui font fête (on accepte même son image : c'est dire, c'est vraiment un tournant, la fin des fayots et le début des haricots rouges pour tous). Comme il a commencé tôt, avant tout le monde, on s'imagine l'avoir toujours connu et, évidemment, l'avoir trop entendu. On n'a jamais trop entendu Fats Domino. Personne ne peut prendre des airs lassés aux premières notes de *Blueberry Hill*. Personne.

Justement, parce qu'on en sait la syncope, cette lenteur agaçante, ce mouvement des mots qui pousse et entraîne comme un sanglot. Ou alors, il convient de méditer les derniers vers de la fable, les moins connus : « *Ne sentirai-je plus de charme qui m'arrête ? Ai-je passé le temps d'aimer ?* » Et plutôt que de se replier sur des moues d'enfant gâté, méditer l'exemple de l'épouse de Fats Domino : elle n'a vu son mari en scène qu'une fois, surpême sagesse, avant leur mariage, il y a plus de trente-sept ans. On dit qu'elle n'en est pas lassée.

FRANCIS MARMANDE.

★ Fats Domino au Méridien-Paris-Etoile, club Lionel Hampton, du 7 au 20 novembre (sauf le 13 et le 17), à 22 h 30 et 0 h 15. Tél. : 47-58-12-30.

CALENDRIER

Classique

Montserrat Caballé à l'Athénée. – Dans Gasparini, Pergolèse, Giordani, Galuppi, Puccita, Mercadante, Gomes, Albeniz, Mompou, Turina, sans distinction entre les petits maîtres et les grands, Caballé, on ne s'en lasse jamais (ici accompagnée par Michel Zanetti au piano).

★ Ce lundi 7, à 20 h 30. Tél. : 47-42-67-81.

Beethoven par les Berg (suite) aux Champs-Elysées. – La clarté, l'élégance, l'homogénéité de ce quatuor est le fruit de dix-huit années de cohabitation musicale. Les *Quatuors* de Beethoven étant un de leurs chevaux de bataille, il faut planifier ce mois de novembre pour ne pas manquer de croiser ces quatre Autrichiens ce lundi (premier *Rasumovsky*, op. 127), lundi prochain (*Quatuors, 3, 10, « les Harpes »* et 13) avec, d'ici le 28, encore deux concerts à la clé.

★ Les 7 et 14, à 20 h 30. Tél. : 47-04-74-87.

Chassé-croisé Boulez-Barenboïm à Pleyel. – Boulez et Barenboïm associent une seconde fois leur force de frappe pour un concert à deux orchestres : Intercontemporain dirigé par le premier dans *la Sérénade avec voix de basse*, opus 24, de Schoenberg (soliste : Stephen Roberts) ; Orchestre de Paris dirigé par le même pour la création française du *Concerto pour piano*, d'York Höller. Barenboïm passera du clavier à la tribune pour diriger *les Images*, de Debussy.

★ Les 9 et 10, à 20 h 30. Tél. : 45-63-07-96.

Ciccolini joue français à Issy-les-Moulineaux. – « Cinquante ans de la vie artistique française ou l'univers musical de Vincent d'Indy » : tel est le thème d'une exposition qui se tient actuellement à Issy-les-Moulineaux. Le pianiste Aldo Ciccolini, au style délicieux, est pour l'occasion convié pour un récital Ravel, Séverac, Pierné et, bien sûr, Vincent d'Indy.

★ Samedi 12, à 20 h 30. Palais des congrès. Tél. : 46-42-70-91.

Jazz

Didier Levallet à Dunois. – Le bassiste et compositeur Didier Levallet vient de publier un disque : *Euridyce* (CD, EVC 06) à la tête de son Swing Strings System (guitares, violons, violoncelles), un des groupes les plus originaux du moment. L'entreprise de Didier Levallet se poursuit, opiniâtre et toujours nouvelle, avec des musiciens de qualité (Pifarély, Capon, Benhamou, Couturier, etc.) Il est à Dunois pour un soir.

★ Mardi 8, Dunois, à 21 h 30. Tél. : 45-84-72-00.

Badault au Sunset. – Un des jeunes pianistes et animateurs les plus entreprenants. On le connaît en grand orchestre (La bande à Badault). Mais en club, dans l'intimité du trio, l'écoute est différente. Plus exigeante et plus familière à la fois. A découvrir.

★ Mardi 8 (jusqu'au 12), au Sunset, à 22 heures. Tél. : 40-26-46-60.

André Condouant, guitariste. – Guadeloupéen, André Condouant est un musicien trop discret. Pas un professionnel pourtant qui se trompe sur sa qualité. Il suffit de considérer le groupe réuni pour son passage d'un soir au New-Morning. Sa carrière est longue. Et il ne cherche aucune ligne de fuite, aucune synthèse en trompe-l'oreille : Condouant est juste un guitariste de jazz. Il n'y en a pour ainsi dire plus.

★ Mercredi 9, au New-Morning, à 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Manuel Rocheman en solo. – Pianiste de la dernière génération, fidèle à Martial Solal mais en train de trouver sa propre voie, Manuel Rocheman explore un univers intérieur très tendu et secret. Rien de hâbleur, rien de démonstratif : sur un fond technique (classique) extrêmement solide, une démarche poétique, douce.

★ Vendredi 11, Dunois, à 21 h 30. Tél. : 45-84-72-00.

Culture

MUSIQUES

Une biographie iconoclaste de John Lennon

Contestataire en costume de zombie

Huit ans après sa mort, l'image de l'ancien Beatle est mise à nue Et à mal.

Albert Goldman, ancien professeur à l'université Columbia, est un spécialiste des biographies qui dérangent. Il y a sept ans, il a publié ainsi un portrait d'Elvis Presley, Caligula à l'heure des Cadillac et du fast food livré aux excès en tout genre. Aujourd'hui il raconte John Lennon, celui qui, chez les Beatles, était l'élément dur, le contestataire.

Albert Goldman a mené six années d'enquêtes et a interviewé amis, parents et associés du musicien. Il livre présent un portrait iconoclaste de l'auteur d'*Imagine*, « *toujours abrité derrière quelqu'un qui soit capable de lui dire ce qu'il peut faire. Il peut se révolter contre ses anges gardiens, les quitter. Mais la porte par laquelle il sort conduit toujours à une relation du même ordre. La seule fois où il a essayé de s'engager sur cette terre inconnue où ne règnait aucune figure de mère protectrice, il s'est enlisé dans les sables mouvants d'un « week-end perdu », un épisode qui le hantera jusqu'à la fin de sa vie* ».

Goldman relate bien sûr l'aventure des quatre petits « prolos » de Liverpool. Mais à New-York, où il s'est réfugié dans les années 70, John Lennon allait vivre comme un reclus, dans le fameux immeuble des stars du Dakota, face à Central Park. Entre 1975, où il rassemble sur un album ses rocks préférés, et 1980 où il enregistre *Double fantasy*, un « divertissement de cœur », selon le sous-titre du disque, il observe un silence total.

Plusieurs fois, l'ancien Beatle a voulu repartir de zéro. « *Chaque fois qu'il s'est découvert une nouvelle passion*, dit encore Goldman, *que ce soit le LSD, la méditation transcendantale ou la thérapie par le cri primal, il a espéré renaître.* » A présent, il reste enfermé dans sa chambre, « *anorexique* », évitant de toucher qui que ce soit et fumant « *des sticks thaïlandais*, (prenant) *de l'héroïne et* (mangeant) *des champignons hallucinogènes. Quand il ne dort pas, il semble plongé dans une transe où personne ne peut le rejoindre. Il est devenu un fantôme dont la présence se fait à peine sentir dans la maison* ». Et quand il sort de sa chambre, c'est pour errer dans les rues comme un zombie.

John Lennon est l'un des auteurs rock à avoir le plus célébré l'indépendance et la liberté de l'individu. Le livre d'Albert Goldman le montre envahi d'une étonnante peur de la vie, victime de la violence et façonné par elle dès sa jeunesse.

« *Ce livre, c'est comme si John avait été assassiné une deuxième fois* », a déclaré Yoko Ono, singulièrement mise à mal (et singulièrement négligée) par les enquêtes d'Albert Goldman. Paul McCartney, que Goldman n'a pas pu compter non plus parmi ses témoins, mais dont les conflits avec son ancien partenaire sont décrits sans ménagement, à qualifié le même ouvrage de « *ramassis d'ordures* »...

C. F.

★ Stock, 460 pages, 129 F.

CINÉMA

Les cinéastes danois à la conquête de Paris

Visages de l'adolescence

Sofie Graaboel – une découverte – est Ester dans les années 30 et la moderne « Juliette » des années 80. Les lycéens de Twist and shout *appartiennent aux années 60.*

Depuis quelques années, le cinéma danois, en pleine renaissance économique et artistique, triomphe dans les festivals internationaux. A Paris, un récent festival (du 19 au 25 octobre) a donné le coup de projecteur à la sortie de *Pelle le conquérant* de Bille August. Et à celle de deux œuvres ayant en commun le thème de l'adolescence, mais d'esprit et de style totalement différents.

Les Rues de mon enfance a été réalisé en 1986 par Astrid Henning-Jensen, septuagénaire qui, seule ou associée à son mari Bjarne Henning-Jensen (se souvient-on de *la Fille de l'homme* et de *Utro* ?), a une longue carrière derrière elle. Très populaire au Danemark, Astrid Henning-Jensen y a connu un – nouveau – grand succès avec ce tableau de mœurs d'un quartier ouvrier de Copenhague au début des années 30.

L'humanisme de Bille August

Une adolescente, Ester (Sofie Graaboel), vit avec ses parents et son frère Carl dans un logement exigu, au fond de la cour d'un immeuble pour prolétaires. Les idées socialistes de son père la placent un peu à l'écart de ses camarades d'école. Elle rêve, écrit des poèmes en cachette, se heurte aussi aux difficultés de l'existence.

Le film n'escamote pas la misère et la promiscuité, mais évite le naturalisme. La reconstitution « rétro » est comme un enjolivement du souvenir.

Astrid Henning-Jensen a choisi la tendresse, l'amitié à l'égard de ses personnages et fait la part belle à sa jeune interprète, charmante, sensible, discrètement émouvante. Sofie Graaboel est considérée comme la nouvelle star danoise (elle apparaissait dans *Gauguin* d'Henning Carlsen, elle joue dans *Pelle le conquérant*). Elle a deux ans de plus dans *Rami et Juliet* d'Erik Clausen, peintre en bâtiment devenu cinéaste, et qui porte sur le Danemark contemporain un regard très critique.

Juliet, caissière de nuit d'un garage de la banlieue de Copenhague, s'éprend de Rami (Saleh Malek), un jeune Palestinien réfugié. Placé sous le double signe de Shakespeare et de *West Side Story*, ce film revendique avec violence – et une surprenante frénésie esthétique – le droit à l'amour contre les préjugés des familles, le racisme et les ferments de mort des luttes politiques, ce qui ne va pas sans ambiguïté. Le couple, symbole d'une jeunesse qui veut simplement vivre et aimer, se débat dans un univers de couleurs métalliques et froides.

Eric Clausen, toute originalité affirmée, a frappé fort, ce qui n'a pas plu au public danois. Bille August tournait, lui aussi, le dos aux conventions des films d'adolescence avec *Twist and Shout* (*le Monde* du 24 avril), qui, réalisé en 1984 revenait sur le Danemark des années 60 pour la chronique d'une enfance victime de la morale puritaine d'une société petite-bourgeoise. L'humanisme de Bille August fait chaud au cœur.

JACQUES SICLIER.

● **ERRATUM.** – M. Jean-Marie Rosenstiehl, de l'Association francophone de coptologie (15, rue Nobel, 67460 Souffelweyersheim), nous indique que, contrairement à ce que Jean-Pierre Péroncel-Hugoz a écrit dans son article sur l'exposition copte de Louvain-la-Neuve (« le Monde des arts et spectacles » du 13 octobre), sur la foi d'informations recueillies à l'université de Louvain-la-Neuve, les trois premiers congrès de coptologie n'ont pas eu lieu à Rome, Varsovie et Québec mais au Caire (1976), à Rome (1980) et à Varsovie (1984).

BICENTENAIRE

La Révolution française à Los Angeles

Sous les palmiers, les cocardes

L'université de Californie, à Los Angeles, inaugure en ce début novembre sa part de célébration du Bicentenaire de la Révolution française. Un programme ambitieux.

Incongru, sur ce rivage du Pacifique voué à l'Asie, dans cette métropole du vingt et unième siècle, et le dernier avant-poste du Far-West, incongru, l'air de la Carmagnole ? La Californie n'a pas laissé à la côte Est, traditionnellement tournée vers l'Europe, l'exclusivité du Bicentenaire de la Révolution française.

Et depuis quatre ans déjà, UCLA prépare activement, en collaboration étroite avec les services culturels du consulat français de Los Angeles, un programme d'expositions, de conférences, de cours et de manifestations culturelles particulièrement copieux. La présence française n'aura jamais été aussi importante sur la côte Ouest que pendant les quinze prochains mois.

L'exposition de cent quatre-vingts caricatures, « Politics and Polemics : French Caricature and the French Revolution 1789-1799 », inaugure cette série de manifestations. L'université américaine l'a proposée à la Bibliothèque nationale, et préparée conjointement.

Ces images de la Révolution, peu connues, seront une découverte pour le public anglo-saxon. « *Et deux siècles après*, précise Laure Beaumont-Maillet, conservateur en chef du département des estampes à la Bibliothèque nationale, *elles n'ont rien perdu de leur virulence.* » Il est vrai que dans le « Bébête-show » d'alors, souvent, le ridicule tuait ! L'exposition, assortie d'un catalogue complet, est attendue ensuite à New-York, Paris et Vizille.

Le programme académique est imposant. Difficile ensuite aux étudiants et au public californiens d'ignorer la Révolution française, ses faits ou ses interprétations. Une véritable cohorte d'universitaires et de chercheurs (français ou américains), ont été invités à participer à des colloques (Michel Vovelle de l'université d'Aix-Marseille, Claude Langlois de Rouen, Michel Melot du Centre Georges-Pompidou, Philippe Roger du CNRS, mèneront ce mois-ci la conférence de la Western Society for French History).

De nombreux colloques de spécialistes et des réunions publiques auront lieu, notamment « Littérature et idéologie bourgeoises : l'écrivain dans la Révolution » (avec Jean-Claude Bonnet et Chantal Thomas du CNRS, Michel Delon de Paris-X Nanterre, Jean Sgard de Grenoble). « Les femmes et la Révolution » (avec Dominique Desanti), « Paris 1789 - Los Angeles 1989 » (avec Jean Baudrillard), mais aussi « La Révolution française et l'Amérique latine » (avec Régis Debray), etc.

Cinq professeurs français ont été conviés à venir enseigner pendant un trimestre. Le 10 mai 1989, une vidéoconférence publique, retransmise par satellite entre UCLA et le Centre Georges-Pompidou, débattra de la signification historique de la Révolution française et des droits de l'homme de 1789 à nos jours. Des universitaires se rendront aussi à Santa-Barbara, à San Diego, à Tucson (Arizona), à Albuquerque (Nouveau-Mexique).

Citons également les expositions : « Photographies » (89 images pour une révolution, à Colorado-Springs), « L'Encyclopédie »...

Bastille Day

Enfin, les Archives du film de UCLA, en coopération avec la Cinémathèque française, ont monté pour le printemps une rétrospective de films sur la Révolution, une vingtaine de courts et de longs métrages, américains, français, italiens, hongrois, allemands, depuis le premier, tourné en 1897 : *l'Assassinat de Marat et la Mort de Robespierre*, jusqu'aux productions récentes. La rétrospective se déplacera dans vingt-cinq villes des Etats-Unis. Un catalogue inventoriant et commentant tous les films sur le sujet.

Un tel programme nécessitait des moyens. Outre la contribution de l'université elle-même et de la National Endowment for the Humanities, « *nous étions déterminés, et nous sommes allés chercher l'argent auprès des fondations privées et des « sponsors »*, précise le professeur Robert Maniquis, qui coordonne le Comité du Bicentenaire. Il évalue son budget à environ 1,5 million de dollars.

Stimulés par pareille fièvre révolutionnaire, bon nombre de projets autonomes ont vu le jour. Ainsi Paul Verdier va monter le *1789* d'Ariane Mouchkine, qui tournera dans une dizaine de villes américaines. Egalement inscrit à ce calendrier, le Festival musical du Bicentenaire, à l'Hollywood Bowl, un ensemble de manifestations de musique baroque, etc.

Le clou de ces festivités est réservé au 14 juillet, « Bastille Day », dit-on ici : un bal des citoyens, donné sur les pelouses de ce campus-jardin qu'est UCLA, au son de l'orchestre toulousain Lo Jai et ses instruments populaires anciens.

CLAUDINE MULARD.

Rouget de l'Isle au Panthéon

Le bicentenaire de la Révolution verra-t-il les cendres de Claude-Joseph Rouget de l'Isle transférées au Panthéon ?

M. Richard Dell'Agnola, le maire de Thiais (Val-de-Marne), où l'auteur de *la Marseillaise* a été enterré au siècle dernier, vient de demander au président de la République de faire le nécessaire. Ainsi pourrait être réparé un oubli de l'Histoire.

L'auteur de *la Marseillaise* qui avait démissionné de l'armée en 1796 après avoir été envoyé l'année précédente à Brest, vécut ensuite obscurément, pauvrement même, jusqu'à la révolution de juillet 1830. Louis-Philippe le fit ensuite chevalier de la Légion d'honneur et lui accorda une pension.

Vers 1824, il fut hébergé chez le général Blain à Thiais. En 1826, il s'installa chez Mme Voiart au 4, rue des Vertus à Choisy-le-roi. C'est là qu'il mourut en 1836. La maison existe toujours (1). Seule une plaque rappelle le souvenir de Rouget de l'Isle. Il fut inhumé à Thiais dans un petit enclos rue du Pavé-de-Grignon qui appartenait, semble-t-il, au général Blain. En 1861, ses restes furent transférés au cimetière de Choisy-le-Roi.

En 1915, Raymond Poincaré étant alors président de la République, les cendres de Rouget de l'Isle devaient être transférées au Panthéon. Le gouvernement de l'époque présidé par René Viviani ne put faire appliquer cette décision car les responsables s'aperçurent au dernier moment qu'il fallait un texte législatif. En pleine guerre, il était trop tard pour réunir la Chambre des députés et le Sénat à ce sujet. C'est ainsi que depuis 1915 Rouget de l'Isle repose aux Invalides dans le caveau des gouverneurs.

Soixante-treize ans plus tard, la municipalité de Thiais demande au président de la République la mise en route de la procédure législative qui permettra enfin l'entrée de l'auteur de l'hymne national au Panthéon. Le bicentenaire de la Révolution française offre ainsi à la Ve République l'opportunité de réaliser ce qui n'a pu l'être par la IIIe.

FRANCIS GOUGE.

(1) Elle se trouve aujourd'hui au numéro 6 d'une rue qui porte son nom depuis le 6 mars 1881.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA TÉNÈBRE. Théâtre Marie-Stuart (45-08-17-80) (dim.), 20 h 30.

HERODIAS. Gennevilliers. Salle Youri-Gagarine (47-90-35-07), 20 h 45.

LE BOUC. La Courneuve. Centre Jean-Houdremont (48-36-54-10), 20 h 45.

K. VON G., d'après AUCUN LIEU. NULLE PART. Roseau-Théâtre (42-71-30-20) 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ◇ Djebels : 20 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). Petite salle. ◇ Revue parlée : les Belles Etrangères : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Tokyo : 21 h 30.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Face cachée d'Orion : 20 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Valardy : 20 h 15.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Pour un oui, pour un non : 21 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Le Grand Invité : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). La Ténèbre : 20 h 30.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). L'éléphant est tombé : 21 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). ◇ Le Plaisir de la musique Rencontres du Palais Royal : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ La Meute : 15 h et 19 h. ◇ L'Etranger : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 21 h.

Les concerts

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Montserrat Caballe, 20 h 30, Miguel Zanetti (piano).

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Shalil Shankar, Shubhankar Banerjee, 20 h 30, Sitar, tabla. Musique traditionnelle de l'Inde du Nord ; Francisco Orozco.

EGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS. Ensemble Organum, 20 h 30, lun. Dir. Marcel Pérès. Chant milanais ou chant ambrosien. Haut Moyen-Age.

ÉGLISE SAINT-ROCH (42-61-93-26). Catherine Dune, Catherine Cardin, Hervé Lamy, 20 h 30, Soprano, mezzo, ténor, J. Bona (basse), F. Maciocchi (piano), J.-F. Hatton (harmo.), chorale de Saint-Cloud. «Petite Messe solennelle» de Rossini.

MUSÉE GUIMET (47-23-64-85). Madurai G.-S. Mani, V.-V. Subrahmanyam, 20 h 30, lun. Chant, violon, T. Upendran (tambour), T.-H. Vinayakram (perc.). Musique de l'Inde du Sud.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Quatuor Fidélio, 21 h, lun. Programme non communiqué.

SALLE GAVEAU (45-63-20-30). Jacques Rouvier. 20 h 30, lun. Piano. Œuvres de Haydn, Schuman, Debussy.
Fiona Toogood, 20 h 30, mar. Piano. Œuvres de Beethoven, Liszt, Schumann.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre Colonne, 20 h 30, lun. Dir. Michel Corboz, A. Verdejo (soprano). A. Fried (alto), P. Lika (basse). «Requiem» de Verdi. Dans le cadre du Festival d'art sacré de Paris.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Quatuor Alban Berg. Jusqu'au 28 novembre. 20 h 30. Œuvres de Beethoven.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-08-80). Ram Narayan, 20 h 30, lun. Sarangi, Anindo Chaterjee (tabla). Musique de l'Inde.

Région parisienne

CHAMPIGNY-SUR-MARNE (TBM CENTRE GÉRARD-PHILIPE) (48-80-90-90). Grande salle. ◇ George Dandin : 21 h.

GENNEVILLIERS (SALLE YOURI GAGARINE) (47-90-35-07). ◇ Hérodias : 20 h 45.

LA COURNEUVE (CENTRE JEAN HOUDREMONT) (48-36-54-10). ◇ Le Bouc : 20 h 45.

SAINT-CLOUD (CENTRE CULTUREL DES 3 PIERROTS) (46-02-70-40). ◇ Le Malade imaginaire : 21 h.

SAINT-MAUR (C.N.R. SALLE JEAN VILAR) (48-86-58-82). ◇ Molière R.E.R. : 21 h.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Relâche.

CENTRE POMPIDOU
GRAND FOYER

Vidéodanse : 200 vidéos en non stop, un panorama de la danse contemporaine depuis dix ans. Jusqu'au 21 novembre, tous les jours de 14 h à 21 h - gratuit.

SALLE GARANCE,
CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

Le Cinéma français des années cinquante : les Grandes Manœuvres (1955), de René Clair, 14 h 30 ; l'Ennemi public no 1 (1953), d'Henri Verneuil, 17 h 30 ; Napoléon (1954), de Sacha Guitry, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Exclusivités

A BOUT DE COURSE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

ALTAZOR OU LE VOYAGE EN PARACHUTE (Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'AMATEUR (Pol., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA COMMISSAIRE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).



LE COMPLOT (Fr., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46).

CROCODILE DUNDEE II (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DEMAIN C'ÉTAIT LA GUERRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ETUDIANTE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

FRANTIC (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA GUERRE DES TUQUES (Can.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE HASARD (Pol., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

Lundi 7 novembre

HOTEL TERMINUS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

IRONWEED (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA LECTRICE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MALAVENTURA (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

MASQUERADE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES MODERNES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MON AMI LE TRAITRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ONIMARU (Jap., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PETITE REVANCHE (vénézuelien, v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

PRESIDIO (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

PRISONNIÈRES (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAMBO III (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAMI ET JULIET (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE REPAS DU DRAGON (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LES RUES DE MON ENFANCE (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SANS FIN (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

STORMY MONDAY (Brit.-A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

TERRE SACRÉE (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UNE ETOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Grandes reprises

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : TEP, 20e (43-64-80-80).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES BELLES DE NUIT (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

BIENVENUE MR CHANCE (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BLASFIGHTER L'EXÉCUTEUR (*) (It., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LA CHARTREUSE DE PARME (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

CRUISING (**) (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

EASY LIVING (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'ENFER DE LA VIOLENCE (**) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

L'EPREUVE DE FORCE (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

HORREUR DANS LA VILLE (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

IRMA LA DOUCE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

JULES CESAR (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE LENDEMAIN DU CRIME (A., v.f.) : Club, 9e.

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

OU EST PASSÉE JESSICA ? (*) (It., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

SAXO (Fr.) : Club, 9e.

SCÈNES DE LA VIE CONJUGALE (Su., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

THE MANCHURIAN CANDIDATE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

TWIST AND SHOUT (Dan., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

ZELIG (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

Les séances spéciales

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, dim. 17 h.

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) mer., sam., dim. à 14 h ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) mer., sam., dim. à 13 h 30, 15 h 15 film 15 mn après. ; Mistral, 14e (45-39-52-43) séances mer., sam., dim. à 13 h 15, 14 h 55 film 15 mn après. ; Images, 18e (45-22-47-94) mer., sam., dim. 13 h 45 film 40 mn après.

BOUDU SAUVÉ DES EAUX (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam., mar. 18 h 50.

CABARET (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven., mar. 18 h 45.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., sam., mar. 22 h 15.

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 30, sam. 13 h 45.

LES FOURMIS TISSERANDES (Fr., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., ven., sam., dim., de 10 h à 21 h, jeu., mar., de 10 h à 18 h avec.

HISTOIRE DE LA VITESSE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) mer., ven., sam., dim., de 10 h à 21 h, jeu., mar., de 10 h à 18 h.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam., dim. 15 h 30.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 21 h.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 21 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) séances mer., lun., mar. à 22 h 40, jeu. 18 h.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 15 h 30.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h 45.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) séances mer. à 18 h 20 film 5 mn après.

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., lun. 22 h.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam., dim. 15 h 50 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 13 h 45.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 17 h 10.

LES FILMS NOUVEAUX

CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL. Film américain de Taylor Hackford, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

CLASSIFIED PEOPLE. Film français de Yolande Zauberman, v.o. : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA COULEUR DU VENT. Film français de Pierre Granier-Deferre : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA MAISON DE JADE. Film français de Nadine Trintignant : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PELLE LE CONQUÉRANT. Film danois de Bille August, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 7 novembre

TF 1

20.40 Feuilleton : Cinéma. De Philippe Lefebvre, avec Alain Delon, Edwige Feuillère, Ingrid Held. 4. Ma petite maman. 22.15 Magazine : Santé à la une. D'Igor Barrère, présenté par Robert Namias. Thème : « De la fugue au suicide chez l'adolescent ». 23.35 Journal et Météo. 23.55 Magazine : Minuit sport. 0.55 Feuilleton : L'homme à poigne. 1.50 Feuilleton : Symphorien. 2.15 Magazine : Santé à la Une. 3.30 Documentaire : Histoire de la vie. 4.20 Musique. 4.45 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Documentaire : Histoire de la vie.

A 2

20.35 L'heure de vérité. Invité : Raymond Barre. L'ancien premier ministre répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Albert du Roy, Jean-Louis Lescène et Laurent Joffrin *(le Nouvel Observateur)*. 22.15 Cinéma : Et Dieu créa la femme ■ Film français de Roger Vadim (1956). Avec Brigitte Bardot, Curd Jurgens, Jean-Louis Trintignant, Christian Marquand. 23.45 Informations : 24 heures sur la 2. 0.10 Magazine : Du côté de chez Fred (rediff.).

FR 3

20.30 Cinéma : le Récidiviste ■ Film américain d'Ulu Grosbard (1978). Avec Dustin Hoffman, Theresa Russel, Harry Dean Stanton. 22.30 Journal et Météo. ▶ 22.55 Magazine : Océaniques. Trotski, d'Alain Dugrand et Patrick Le Gall. 1. Révolution. 23.50 Musiques, musique. Semaine Nicolas Economu, pianiste : Troisième ballade en la bémol majeur opus 47, de Chopin. 23.55 Série : Patch rock. La guerre des rocks. 0.45 Espace 3 : Cinq minutes pour convaincre (rediff.).

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : le Cri du hibou ■ Film français de Claude Chabrol (1987). Avec Christophe Malavoy, Mathilda May, Jacques Penot, Jean-Pierre Kalfon. 22.15 Flash d'informations. 22.20 Magazine : Boxegolfoot. A 22.20, football ; à 22.50, boxe ; à 23.20, football américain. 0.15 Cinéma : Travelling avant ■ Film français de Jean-Charles Tacchella (1987). Avec Ann-Gisel Glass, Thierry Frémont, Simon de La Brosse. 2.05 Série : La malédiction du loup-garou. 2.30 Boxe. Championnats du monde mi-lourds et super-moyens.

LA 5

20.30 Les accords du diable : La maison de l'ogre. Téléfilm de Lamberto Bava, avec Paolo Malco, Virginia Bryant. 22.30 Les accords du diable. Les rubriques du magazine. 23.00 Série : Spenser. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo (rediff.). 1.05 L'inspecteur Derrick (rediff.). 2.05 La fortune des Rougon (rediff.). 2.55 Journal de la nuit. 3.00 Le temps des as (rediff.). 3.50 Seule à Paris (rediff.). 4.03 Voisin, voisine (rediff.). 5.03 Feuilleton : Le clan Beaulieu.

M 6

20.35 Feuilleton : A nous deux Manhattan. De Douglas Hickox et Richard Michaels, avec Valérie Bertinelli, Barry Bostwick (dernier épisode). 22.25 Série : Le Saint. 23.15 Journal. 23.30 Magazine : Adventure (rediff.). 23.55 Magazine : Fantasmes. 0.00 Magazine : Club 6. 0.45 Magazine : Jazz 6. 1.15 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes (rediff.). 2.30 Feuilleton : Les Mohicans de Paris (6e épisode). 2.45 Feuilleton : Le dessous du ciel (6e épisode). 3.00 Magazine : M 6 aime (rediff.). 3.55 Le glaive et la balance (rediff.). 4.25 Magazine : M 6 aime (rediff.). 5.20 Les Mohicans de Paris (rediff.). 5.35 Le dessous du ciel (rediff.). 5.50 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'histoire en direct. Les deux missions de Jean Moulin. 21.30 Dramatique. Alain Cuny lit Pierre Reverdy (1re partie). 22.40 Cote d'amour. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. La vie en bleu : Memphis Slim.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (en direct de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois) : Chant milanais ou chant ambrosien, par l'Ensemble Organum, dir. Marcel Pérès. A 22 h 30, Concerto vocal : Otello (Ave Maria), de Verdi ; Lodoletta (Flammen perdonami) de Mascagni ; Guillaume Tell (Selva opaca), de Rossini, par l'Orchestre de la RAI de Milan. A 22 h 50, Les enregistrements d'Ignaz Friedmann. A 23 h 07, Ma patrie, six poèmes symphoniques de Smetana, par l'Orchestre de la RAI de Turin. 0.30 Dossiers. Intégrale des quatuors de Beethoven.

Mardi 8 novembre

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Série : Commissaire Moulin. Le transfuge. 16.00 Variétés : La chance aux chansons. 16.30 Jeu : Ordinacœur. 16.50 Club Dorothée après-midi. Les attaquantes ; Juliette ; Le jeu de l'ABC. 17.50 Série : Chips. Ça chauffe ! 18.40 Avis de recherche. 18.55 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Cinéma : Tu fais pas le poids, shérif ! □ Film américain de Hal Needham (1980). Avec Burt Reynolds, Jackie Gleason, Jerry Reed, Dom de Luise. 22.25 Magazine : Ciel mon mardi ! Présenté par Christophe Dechavanne. Avec le début de la nuit spéciale consacrée à l'élection présidentielle américaine. ▶ 23.25 Nuit spéciale de l'élection présidentielle américaine. Emission animée par Christophe Dechavanne et Dominique Bromberger à Paris, entourés d'Eddy Mitchell, David Hallyday, Valli et Simon Serfaty (directeur de l'Ecole des études internationales avancées de l'université John Hopkins à Washington). Jean-Loup Demigneux interviendra de Boston, au siège des démocrates, et Alain Chaillou, de Houston, au siège des républicains.

A 2

14.30 Magazine : Bonjour la télé. Présenté par Pierre Tchernia et Frédéric Mitterrand. Les compagnons de Baal. 16.05 Flash d'informations. 16.10 Magazine : Du côté de chez Fred. De Frédéric Mitterrand. Spécial latino. 17.10 Flash d'informations. 17.15 Magazine : Graffitis 5-15. La panthère rose ; La petite merveille. 17.50 Série : Mac Gyver. 18.40 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. Demi-finale à Nîmes. 19.15 Actualités régionales. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : Tel père, tel fils. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Cinéma : la Mort aux enchères ■ Film américain de Robert Benton (1983). Avec Roy Scheider, Meryl Streep, Jessica Tandy, Josef Sommer, Joe Grifasi. 22.05 Nuit spéciale de l'élection présidentielle américaine. Emission en direct de l'hôtel Méridien de New-York, présentée par Christine Ockrent, entourée des envoyés permanents Paul Nahon, Jacques Abouchar, Claude Gaignaire, et des envoyés spéciaux Isabelle Baechler, Jacques Merlino, Christophe Martet. ▶ 22.20 Magazine : L'Amérique éclatée. De Claude Chelli et Gilles de Maistre. Cinq visions de l'Amérique : les Noirs, les agriculteurs, la violence, la drogue, le mysticisme. 23.15 Election américaine (suite). 23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 23.45 Magazine : Strophes. 0.00 Election américaine (suite). 3.00 Variétés : Show Aretha Franklin. 3.50 Election américaine (suite). 4.00 Série : Le juge et le pilote. 4.50 Election américaine (suite). 5.00 Magazine : Du côté de chez Fred (rediff.). 6.00 Election américaine (fin).

FR 3

14.30 Feuilleton : L'île aux trente cercueils. 15.27 Flash d'informations. 15.30 Magazine : Télé-Caroline. Présenté par Caroline Tresca. Sommaire : Télécœur ; Attractions ; Top sixties ; Télé chic, télé choc ; Papy, Mamy ; Viens faire un tour... billon ; Le jeu de la séduction ; Variétés : Patricia Kaas, Michel Françoise, Dissidenten, le groupe A-ha. 17.00 Flash d'informations. De 17.05 à 18.30 Amuse 3. 17.05 Dessins animés. Petit ours brun ; Edouard et ses amis ; Diplodo (L'anti-gravité). 17.15 Série : Tom Sawyer. 17.40 The Muppets show. 18.00 Magazine : Drevet vend la mèche. 18.30 Jeu : Questions pour un champion. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie. Les petites plaquettes. 20.05 Jeu : La classe. Présenté par Fabrice. 20.25 INC. 20.30 Cinéma : Furie ■ Film américain de Brian de Palma (1978). Avec Kirk Douglas, John Cassavetes, Amy Irving. 22.35 Journal. ▶ 23.00 Documentaire : Jean Monnet, un message pour l'Europe. De Jean-Jacques Mallemanche et Jean-Marie Carzou. 0.00 Musiques, musique. Semaine Nicolas Economu, pianiste : Quatrième ballade en fa mineur opus 52, de Chopin. 0.15 Espace 3 : Cinq minutes pour convaincre (rediff.).

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : la Gloire des canailles □ Film italo-franco-allemand d'Alberto de Martino (1968). Avec Frederick Stafford, Curd Jurgens, John Ireland. 15.20 Cinéma : Travelling avant ■ Film français de Jean-Charles Tacchella (1987). Avec Ann-Gisel Glass, Thierry Frémont, Simon de La Brosse. 17.10 Bandes annonces cinéma dans les salles. 17.35 Cabou cadin. Kissy fur ; Collège Galaxie ; Le piaf ; Virgul. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. Présenté par Marc Toesca. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas. Invité : Eric Blanc. 20.05 Football. Les coulisses. 20.30 Football. Coupe d'Europe de l'UEFA (match retour) : Bordeaux-Ujpest Dosza. 22.40 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : Des gens comme les autres ■ Film américain de Robert Redford (1980). Avec Donald Sutherland, Mary Tyler Moore, Judd Hirsch (v.o.). 0.40 Cinéma : le Yacht de l'amour. Film français classé X de Michel Ricaud (1982). Avec Monique Guru, Christine Chavert. 0.55 Cinéma : Tant qu'il y aura des femmes □ Film français de Didier Kaminka (1987). Avec Roland Giraud, Fanny Cottençon, Marianne Basler.

LA 5

14.45 Série : Bonanza. 15.45 Série : Capitaine Furillo. De 17.00 à 18.55 Dessins animés. 17.00 Karine, l'aventure du Nouveau Monde. 17.25 Vas-y, Julie ! 17.50 Laura ou la passion du théâtre. 18.15 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : U.S. marine. De Vittorio de Romero, avec Warren Flemming, Bianca de Lorean. 22.15 Spécial élection américaine. 22.30 Cinéma : Bienvenue Mr Chance ■ Film américain de Hal Ashby (1980). Avec Peter Sellers, Shirley McLaine, Jack Warden. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Bienvenue Mr Chance (suite). 0.50 Spécial élection américaine. 3.00 Capitaine Furillo (rediff.). 4.00 Série : Lou Grant. 5.00 Spécial élection américaine.

M 6

15.05 Jeu : Clip combat. 15.45 Magazine : Faites-moi 6. 16.15 Jeu : Quizz cœur. 16.50 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaii, police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.35 Téléfilm : La force de l'amour. De Joseph Sargent, avec Mare Winningham, Phyllis Frelich. 22.25 Série : Le Saint. 23.15 Journal. 23.30 Magazine : M 6 aime (rediff.). 0.20 Magazine : Club 6. De Pierre Bouteiller. 1.05 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip (rediff.). 2.30 Feuilleton : Les Mohicans de Paris. 2.45 Feuilleton : Le dessous du ciel (7e épisode). 3.00 Le glaive et la balance (rediff.). 3.30 M 6 aime (rediff.). 4.25 Le glaive et la balance (rediff.). 4.55 Documentaire : Le monde sauvage. 5.25 Les Mohicans de Paris (rediff.). 5.40 Le dessous du ciel (rediff.). 5.55 Musique : Boulevard des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. Dossier : Les énergies de renouvellement, éoliennes et photovoltaïques. 21.30 Autisme. Le point en France en septembre 1988. 22.40 Nuits magnétiques. Ecrans de rêve. Le jeune cinéma français des années 80. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. La vie en bleu : Memphis Slim.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 4 novembre en l'église Saint-Germain-des-Prés) : Ode funèbre, de Nikiprowetzki ; Symphonie n° 3, de Honegger par le Nouvel Orchestre philharmonique et le Chœur de Radio-France, dir. David Robertson ; sol. : Mary Shearer, soprano, Jean-Marie Frémeau, baryton. 22.30 La galaxie des traditions. 23.07 Club d'archives. 1.00 Karlheinz Stockhausen.

Audience TV du 6 novembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

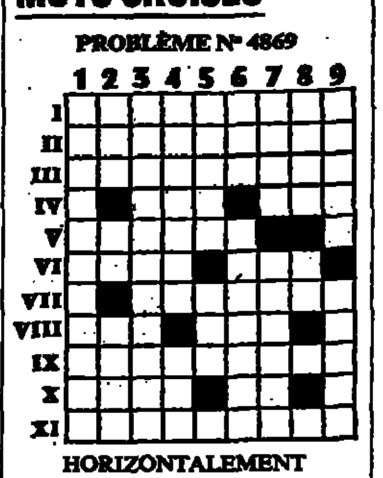
Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	56.7	7 sur 7 22.9	Magny 16.9	Lady Blue 9.1	Athlétisme 0.5	Enfer du devoir 3.6	Studio 22 2.3
19 h 45	61.8	7 sur 7 24.0	Journal 17.9	Lady Blue 8.3	Ça cartoon 3.1	Référendum 5.1	Studio 22 2.7
20 h 16	69.7	Référendum 29.7	Référendum 21.8	Référendum 3.3	Ça cartoon 6.9	Journal 5.4	Bizarre 3.0
20 h 55	73.3	Référendum 25.0	Référendum 20.6	Garcia Lorca 3.6	Des gens... 2.1	Terminator 18.3	SOS airport 4.2
22 h 8	61.8	Femme de ma... 22.6	5 dern. minutes 19.0	Océaniques 1.5	Des gens... 1.8	Terminator 17.8	SOS airport 1.2
22 h 44	47.5	Femme de ma... 22.7	5 dern. minutes 18.3	Référendum 3.0	Snooker 0.5	Référendum 2.4	Les pirates... 1.5

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4869



HORIZONTALEMENT

I. Un souverain qui ne négligeait pas les besoins de la population. – II. Un homme qui préfère l'aiguille au ballon. – III. Mauvaises affaires. – IV. Un demi-succès. Est traversé par un canal. – V. Bien attachée. – VI. Sous le sabot du cheval. Un gros paquet. – VII. Quand on en est atteint, on ne peut pas dire qu'on en bave. – VIII. Vilain quand il est gros. Coule en Roumanie. – IX. Un homme qui tient un peu du bouc. – X. Une victoire pour Alexandre. Divinité. – XI. Prépareras comme des couronnes.

VERTICALEMENT

1. Une expression vraiment enfantine. – 2. Heureux, c'est le futur. Cuvette. Un saint ou un pacha. – 3. Vraiment pas « pratique ». – 4. Endroits où l'on peut voir des parasols. Tamis. – 5. Aromatisé comme un apéritif. Terre. – 6. Coule en Espagne. Peut être assimilé à une exhibition. – 7. Eau. Qui a une certaine hauteur. – 8. D'un auxiliaire. Pouvait être suivi d'un fait. – 9. Grande, dans les Pyrénées. Ne se croisent plus qu'exceptionnellement.

Solution du problème n° 4868

Horizontalement

I. Barrage. Octobre. – II. Egout. Era. Erre. – III. Geint. Tisonnier. – IV. Un. Ermite. Tes. – V. Ecu. Tua. Ans. – VI. Seneçon. Triés. – VII. Santé. Assiette. – VIII. Naît. Eon. – IX. Uni. Oasienne. Dé. – X. Nom. Enns. Ion. – XI. Inspecteurs. – XII. Tâte. Ios. User. – XIII. Tierces. Esus. – XIV. En. Vase. Nu. Sète. – XV. Sévir. Lie. Pesés.

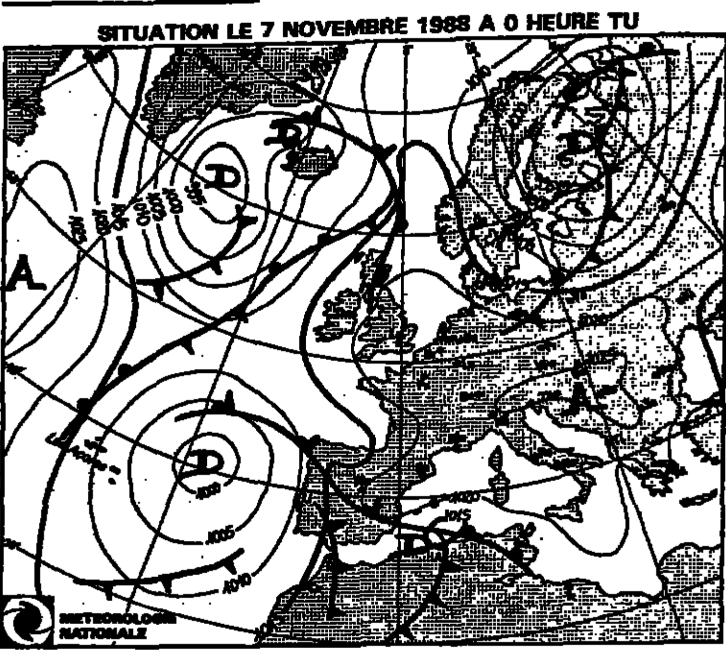
Verticalement

1. Bègues. Lunettes. – 2. Agencés. Nô. Aîné. – 3. Roi. Unanimité. – 4. Rune. ENA. Nervi. – 5. Attractions. Car. – 6. Œta. Pies. – 7. Eetion. Sée. Sel. – 8. Rit. Aminci. – 9. Ossètes. Entonne. – 10. Sensés. – 11. Tentation. – 12. Orne. Rêne. Russe. – 13. Brisait. Issues. – 14. Rée. Net. Do. Este. – 15. Rasséréner. Es.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7 NOVEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 9 NOVEMBRE A 0 HEURE TU

Evolution probable du temps en France entre le lundi 7 novembre à 0 heure et le mardi 8 novembre à 24 heures.

Avec le décalage vers l'est de l'anticyclone qui protégeait la France, le champ de pression commence à baisser sur le pays. Le flux s'oriente ainsi au sud, apportant de l'air plus doux mais également plus humide avec passage de faibles limites perturbées.

Mardi : arrivée de nuages et hausse des températures.

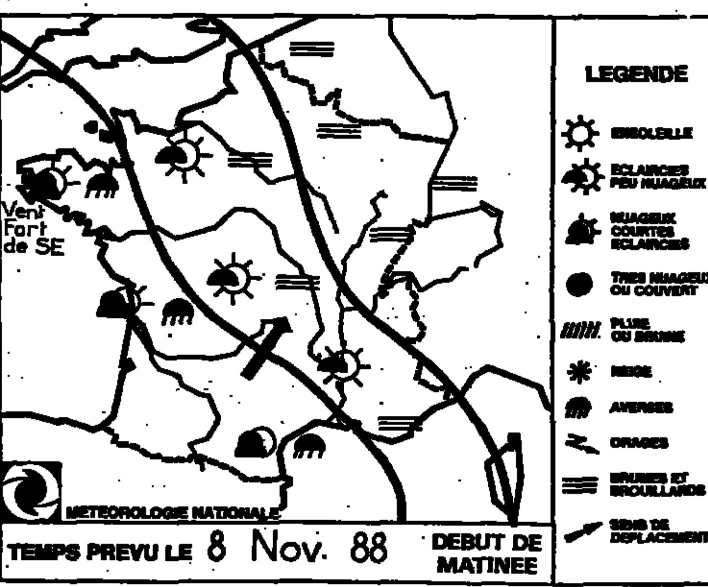
Du golfe du Lion à l'Aquitaine et à la Bretagne, le ciel sera nuageux à très nuageux dès le début de la journée avec quelques ondées. Le vent d'autan soufflera modérément, favorisant les entrées maritimes sur le Languedoc-Roussillon où la grisaille régnera. Ce temps persistera toute la journée.

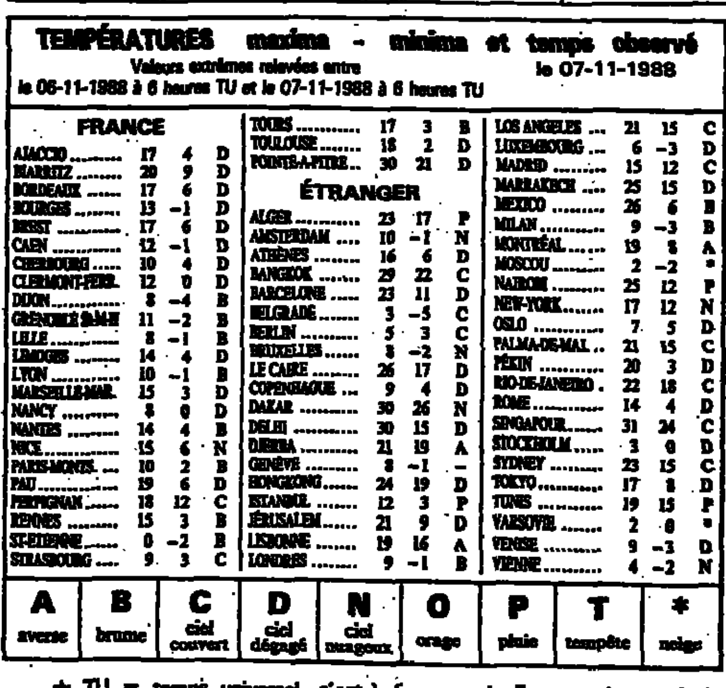
Des Ardennes et du Nord-Est aux Alpes du Nord, la matinée sera très brumeuse et localement nuageuse. Dans l'après-midi, les éclaircies deviendront belles.

Ailleurs, le temps sera d'abord brumeux avec un ciel voilé de nuages élevés. Puis il deviendra progressivement très nuageux par l'ouest et de rares ondées se produiront alors. Le vent de sud sera modéré.

Les températures minimales seront de 1 à 3 degrés sur les côtes de la Manche, 6 à 7 degrés sur celles de l'Atlantique, 8 à 10 degrés sur de la Méditerranée. Ailleurs, on aura 5 degrés en Corse, –2 à 1 degrés dans le nord-est, –2 à –3 degrés sur les autres régions mais très localement, –4 degrés dans le Massif Central.

Les maxima seront de 9 à 13 degrés du Nord aux Alpes, 15 à 16 degrés en Méditerranée, 14 à 19 degrés du nord au sud.





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 06-11-1988 à 6 heures TU et le 07-11-1988 à 6 heures TU — le 07-11-1988

FRANCE

AJACCIO	17	4	D
BIARRITZ	20	9	D
BORDEAUX	17	6	D
BOURGES	13	–1	D
BREST	17	6	D
CAEN	12	–1	D
CHERBOURG	10	4	D
CLERMONT-FERR.	12	0	D
DIJON	8	–4	B
GRENOBLE St-M-H	11	–2	B
LILLE	8	–1	B
LIMOGES	14	4	D
LYON	10	–1	B
MARSEILLE-MAR.	15	3	D
NANCY	8	0	D
NANTES	14	4	B
NICE	15	6	N
PARIS-MONTS.	10	2	B
PAU	19	6	D
PERPIGNAN	18	12	C
RENNES	15	3	B
ST-ÉTIENNE	0	–2	B
STRASBOURG	9	3	C
TOURS	17	3	B
TOULOUSE	18	2	D
POINTE-À-PITRE	30	21	D

ÉTRANGER

ALGER	23	17	P
AMSTERDAM	10	–1	N
ATHÈNES	16	6	D
BANGKOK	29	22	C
BARCELONE	23	11	D
BELGRADE	3	–5	C
BERLIN	5	3	C
BRUXELLES	8	–2	N
LE CAIRE	26	17	D
COPENHAGUE	9	4	D
DAKAR	30	26	N
DELHI	30	15	D
DJERBA	21	19	A
GENÈVE	8	–1	–
HONGKONG	24	19	D
ISTANBUL	12	3	P
JÉRUSALEM	21	9	D
LISBONNE	19	16	A
LONDRES	9	–1	B
LOS ANGELES	21	15	C
LUXEMBOURG	6	–3	D
MADRID	15	12	C
MARRAKECH	25	15	D
MEXICO	26	6	B
MILAN	9	–3	B
MONTRÉAL	19	8	A
MOSCOU	2	–2	*
NAIROBI	25	12	P
NEW-YORK	17	12	N
OSLO	7	5	D
PALMA-DE-MAL.	21	15	C
PÉKIN	20	3	D
RIO-DE-JANEIRO	22	18	C
ROME	14	4	D
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	3	0	D
SYDNEY	23	15	C
TOKYO	17	8	D
TUNIS	19	15	P
VARSOVIE	2	0	*
VENISE	9	–3	D
VIENNE	4	–2	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Communication

15 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1988

La presse gratuite, média de masse et de proximité

Créée il y a près de trente ans, la presse gratuite est en quête de crédibilité et de consécration. Née en France en 1960, renforcée par la création huit ans plus tard de la Compagnie pour les marchés régionaux (COMAREG) de M. Paul Dini, elle aborde maintenant les rives de l'âge adulte. La concurrence à laquelle se livrent entre eux les journaux gratuits et la lutte avec les autres médias locaux – presse quotidienne régionale, affichage et prospectus – les contraint à la concentration et à la diversification.

NICE
de notre envoyé spécial

Cinq cent soixante-treize titres gratuits diffusent 40 millions d'exemplaires par semaine, à 90 % par le biais des boîtes aux lettres, le reste par des mises en dépôt dans des commerces. « *Le journal gratuit français est un catalogue de bonnes affaires, de promotion de magasins et de propositions de produits qui émanent des particuliers* », a expliqué M. Jean-Claude Cellard, président du directoire du groupe de presse gratuite Le Carillon, filiale du quotidien *Ouest-France*, au cours du congrès international de la presse gratuite réuni à Nice du 27 au 29 octobre.

Truffé d'annonces commerciales et promotionnelles, noirci de colonnes de petites annonces, le journal gratuit appartient maintenant au paysage familier du public. Qu'il soit simplement feuilleté ou lu avec application, ce média qui ne paie souvent pas de mines affiche un taux de lecture de 65 % à 85 %. Consulté par l'ensemble des catégories socio-professionnelles, il reste pourtant la lecture d'élection des plus de cinquante ans (36 % du lectorat selon une étude réalisée par la société de gratuits S3G du quotidien *Sud-Ouest*) *et des femmes (50 % en lectorat).*

La publicité « cannibalisée »

Média de masse par excellence, la presse gratuite est aussi un média de proximité. Son territoire, c'est le marché local. Un marché en expansion continue depuis quelques années qui pèse 15 milliards de francs en 1988. « *Compte tenu de l'évolution du chiffre d'affaires des commerçants et de la modernisation du réseau de distribution en France, due au développement des supermarchés et des hypermarchés, on peut tabler sur une augmentation de ce marché de 5 % à 7 % par an* », note M. Jean-Claude Cellard. Une aubaine pour la presse gratuite, qui capte déjà presqu'un quart de ce marché local et réalise un chiffre d'affaires de 3,1 milliards de francs, soit une augmentation de 600 % entre 1980 et 1988 !

Il reste que la concurrence est âpre. Avec la presse quotidienne régionale d'abord, avec les prospectus ensuite. Dans les régions où les titres régionaux « *se préoccupaient davantage des remises de médailles que des manifestations commerciales* », selon les termes de M. Paul Dini, président de la COMAREG, la presse gratuite a « cannibalisé » la publicité locale et les petites annonces. En revanche, certains titres régionaux se sont lancés très tôt dans la bataille, en créant leur propre société de journaux gratuits. C'est le cas de *Ouest-France*, de *Sud-Ouest*, de *Nice-Matin*, de *Midi libre*, etc.

Le « mariage », au début de cette année, d'Havas et de la COMAREG a d'ailleurs incité ces régionaux à rompre leurs liens antérieurs avec le groupe Havas. Du coup, la presse gratuite est entrée dans l'ère de la concentration. Une concentration dominée actuellement par quatre grands groupes : Havas-COMAREG (cent onze journaux gratuits diffusant onze millions d'exemplaires par semaine), Le Carillon-*Ouest-France* (quatre-vingt-seize journaux, 8,2 millions d'exemplaires) et le réseau SPIR de M. Claude Léoni (quarante titres, 3,2 millions d'exemplaires), que talonne à bonne distance la société S3G de *Sud-Ouest* (vingt-neuf journaux, 1,6 million d'exemplaires).

En diffusant environ 40 % de la presse gratuite, la presse quotidienne régionale a donc enrayé une concurrence qui aurait pu mettre à mal ses recettes publicitaires. Il n'en va pas de même pour les prospectus : les agences et les studios locaux de publicité les ont mis au goût du jour, car 20 % d'entre eux, tout au plus, sont rejetés par le public. Et les commerçants et distributeurs en sont de plus en plus friands. A tel point que les prospectus drainent aujourd'hui 20 à 25 % de la publicité locale.

Pour rivaliser avec ce concurrent, la presse gratuite est condamnée à innover. Les différents groupes – des plus importants aux réseaux régionaux coome Promafair, BIP, Gessie Publicité, etc. – ont décidé de moderniser la mise en pages de leurs journaux, d'introduire la quadrichromie et les cahiers, de concevoir des « gratuits thématiques » (immobilier, automobile, paraféminins) et de perfectionner la formation de leur personnel au sein d'instituts comme en ont créé Le Carillon ou la COMAREG. Mais ils choisissent aussi la diversification : ainsi le groupe SPIR offre des programmes « clefs en main » aux radios et des services télématiques, tandis que la petite société éditrice d'*Allô-Sambre*, à Maubeuge, crée le mensuel *Vocable*, consacré à l'apprentissage des langues : (140 000 exemplaires en trois éditions : anglais, allemand, espagnol).

Il reste aujourd'hui à la presse gratuite à gagner en crédibilité. Sa puissance repose en effet sur le contrôle rigoureux de son tirage et de sa distribution, et sur celui de sa véritable audience. L'Office de justification de la diffusion (OJD) et le Centre d'étude des supports de publicité (CESP), après avoir longtemps fait la fine bouche, se penchent maintenant sur ce dossier. La consécration devrait suivre : le groupe SPIR de M. Claude Léoni ainsi que Havas-COMAREG envisagent d'être bientôt cotés en Bourse, « *lorsque les marchés financiers seront stabilisés* », précise M. Philippe Santini, président d'Havas-Médias-Régions (HMR), dont dépend le groupe de gratuits d'Havas.

Mais il n'est pas de consécration sans campagne d'image. Le Syndicat de la presse gratuite (SPG), qui regroupe trois cent soixante-treize journaux sur cinq cent cinquante, veut jouer le rôle d'« ambassadeur » de ce média longtemps décrié et inciter ses adhérents à accueillir dans leurs colonnes, en 1989, le message de la campagne européenne contre le cancer.

YVES-MARIE LABÉ.

M. Le Lay au « Grand Jury RTL - le Monde »

« La CNCL gaspille les fréquences pour faire plaisir à ses amis »

Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 6 novembre, le PDG de TF 1, M. Patrick Le Lay, estime que l'amendement Gouteyron voté en commission au Sénat pour supprimer les coupures publicitaires dans les films signifierait « *la mort des télévisions commerciales et l'affaiblissement des télévisions françaises vis-à-vis de l'étranger* ». Aussi se réjouit-il que la profession du cinéma rejoigne sa position pour lutter contre cet amendement qui entraînerait « *la mort de la fiction française* ».

Peu tendre pour la CNCL, il la juge « *gravement coupable* » d'avoir attribué précipitamment des fréquences à la 5 et à M 6, car « *on ne peut donner gratuitement à des personnes morales ce qu'on a vendu 6 milliards de francs à d'autres* ». Estimant que la CNCL « *gaspille les fréquences pour favoriser ses amis* » et a voulu « *se refaire une virginité en punissant* », M. Le Lay est satisfait de son remplacement par le futur Conseil supérieur de l'audiovisuel. Le PDG de TF 1 explique par « *une concurrence anormalement entretenue par la CNCL* » l'inflation des coûts de programmes. Quelle chaîne généraliste est de trop ? « *C'est la logique du marché qui le déterminera* », répond M. Le Lay, en précisant que « *c'est plutôt la 5 qui a du mal à tenir ses engagements* ». « *L'Etat doit prendre ses responsabilités et financer entièrement deux chaînes* », TF 1 est prêt, de son côté, à aider la presse régionale pour faire naître des télévisions régionales.

Pour M. Le Lay, seule TF 1 « *peut être le leader d'un développement européen des programmes* ». Encore faudrait-il changer la loi, car, par exemple, la limite de 25 % du capital d'une chaîne à un seul actionnaire est « *beaucoup trop faible* » face à la compétition internationale. En revanche, il estime que les industriels doivent participer au financement des programmes du satellite TDF 1, qui est avant tout « *un vecteur technologique* ».

CAMPUS

Limites de l'international

Les universités font, depuis une dizaine d'années, des efforts pour diversifier leurs formations et pour créer des filières correspondant à d'autres débouchés que l'enseignement ou la recherche. Avec quels résultats ? Un élément de réponse est fourni par l'enquête réalisée par le Service d'information et d'orientation de l'université de Metz auprès des 219 étudiants qui ont obtenu la licence d'Echanges internationaux créée en 1977.

Elle montre que l'objectif visé n'est pas vraiment atteint. Si la quasi-totalité des diplômés ont trouvé assez rapidement un emploi, c'est surtout dans l'enseignement (26 %) et l'administration (19 %). Viennent ensuite les banques (13 %), les services aux entreprises (12 %) et le commerce (11 %). Moins de la moitié des diplômés sont satisfaits de leur emploi et moins du quart estiment que leur formation les y a bien préparés. Cette déception s'explique facilement puisque la majorité des diplômés souhaiteraient travailler dans le commerce et les services aux entreprises.

La filière Relations internationales recrute, en proportions à peu près égales, après le DEUG (surtout langues et LEA), le DUT (techniques de commercialisation ; gestion des entreprises et des administrations) et le BTS (secrétariat ; action commerciale ; commerce international). Mais ce sont les titulaires d'un DUT qui en tirent le plus grand profit : ils réussissent mieux aux examens et ont plus de chances de trouver un emploi stable et bien rémunéré.

D'une façon générale, les diplômés souhaitent que la formation fasse une plus large place au droit (notamment international et européen), à la finance, à l'économie, aux langues, et qu'un effort de promotion soit fait auprès des entreprises et des institutions internationales. Ainsi, concluent les auteurs de l'enquête, cette filière doit choisir entre demeurer une formation généraliste de complément, ou prendre vraiment le parti de la professionnalisation, en introduisant des enseignements plus techniques, correspondant aux besoins des entreprises et des organisations internationales.

F. G.

« Echanges internationaux à l'université de Metz. Etude sur l'insertion professionnelle des étudiants issus de la section entre 1978 et 1988. » Université de Metz. SIOPUM. Ile du Saulcy. BP 794.57012 Metz. Tél. : 87-30-48-06.

• Architecture et industrie

L'école d'architecture Paris-Tolbiac organise un certificat d'étude approfondie « Architecture et création industrielle », du 24 novembre au 13 juillet, destiné aux architectes et designers. Inscriptions avant le 14 novembre.

Ecole d'architecture Paris-Tolbiac. 5, rue du Javelot, 75645 Paris Cedex 13. Tél. : 45-82-27-27 poste 413 et 45-82-78-12.

• Judaïsme

Le centre de documentation et de recherche d'études juives organise les 14 et 15 novembre un colloque international sur le thème : « Judaïsme, sciences et techniques ».

Centre de documentation et de recherche, 104, quai de Clichy. 92110 Clichy. Tél. : 42-70-70-40.

• Bibliothèque Jean-Maitron

Le nom de l'historien du mouvement ouvrier Jean Maitron sera donné à la Bibliothèque du Centre de recherche des mouvements sociaux et du syndicalisme, 9, rue Malher, 75004 Paris. L'inauguration, suivie d'un hommage, aura lieu le 16 novembre, jour anniversaire de son décès.

Le Carnet du Monde

Naissances

– **Alexandre et Théophile**

vous informent, si vous ne le saviez déjà, qu'ils sont nés le 21 octobre 1988 et sont fils de

Françoise PEYRONNET
et
Pierre GUILBAUD.

Ils demeureront :
13, rue Titon,
75011 Paris.

– **Pascale et Alain BOUTBOUL, et Aurélie,**
ont la joie d'annoncer la naissance de

Julia,

le 20 octobre 1988.

13, rue Leconte-de-Lisle,
75016 Paris.

Décès

– Mme Jean Barthélemy,
M. et Mme Jean-Michel Barthélemy et leur fille,
M. et Mme Albert Francatel,
M. René Barthélemy,
M. Claude Francatel,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean BARTHÉLEMY,

survenu le 19 octobre 1988, à l'âge de soixante-trois ans.

Les obsèques ont été célébrées le mardi 25 octobre, en l'église de Bozel (Savoie), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

1, rue Paul-Bert,
94700 Maisons-Alfort.
Villemartin,
73350 Bozel.

– Constantine. Paris.

Mme Elie Ghozlan,
Le docteur et Mme Raoul Ghozlan et leurs enfants,
Mlle Aline Ghozlan,
Les familles Bakouche, Chemla, Ghozlan,
Parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Elie GHOZLAN,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 6 novembre 1988, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 8 novembre, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Alain KERNEIS,

survenu le 3 novembre 1988.

Le service religieux sera célébré le mardi 8 novembre 1988, à 8 h 30, en l'église de l'Immaculée-Conception, 34, rue du Rendez-Vous, à Paris-12e.

68, boulevard Soult,
75012 Paris.

– Le docteur et Mme Jean Teboul,
Madeleine Teboul,
Le docteur Sylvie Teboul,
Les familles Lellouche, Riesel, Zilberstein
Et alliées,
ont la chagrin de faire part du décès de

Mme veuve Prosper TEBOUL,
née Dina Georgette Aboukaya,

leur mère, belle-mère et tante,

survenu le 4 novembre 1988.

Les obsèques auront lieu le mardi 8 novembre, à 16 h 30, au cimetière de Passy, Paris-16e.

40, rue du Mont-Valérien,
92210 Saint-Cloud.

– Mme Marcel Galliot,
née Hélène Béroard,
Et sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès, le 30 octobre 1988, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, de leur mère et parente

Jeanne de THOMASSIN de MONTBEL,
veuve de René BÉROARD,
avocat à la cour d'appel de Paris,
fille du
capitaine Paul Thomassin de Montbel et de son épouse, née Joséphine Poirson (Nancy).

Les obsèques ont eu lieu à Chinon (Indre-et-Loire), le 2 novembre, dans la plus stricte intimité.

Ceux qui s'associeront à leur deuil sont ici remerciés.

10, place des Vosges,
75004 Paris.

– M. Eugène Wacker,
M. et Mme Jean-Pierre Wacker,
Les familles Wacker, Quiriconi, Chauvin, Millet, Knecht, Gelot, Gantz, Roth, Sontag, Zombiel, Kempf,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marie-Louise WACKER,

dans sa soixante-dix-huitième année.

Les funérailles ont été célébrées le 3 novembre 1988, en l'église Sainte-Catherine de Richwiller.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Anniversaires

– Le

docteur Stanislas BORNSTEIN

aurait eu quatre-vingt-dix ans cette année.

Il nous a quittés il y a déjà huit ans.

Nous pensons toujours à lui.

– Le 7 novembre 1987,

Lucien GRIÈRE,

nous quittait.

Chacune de vos pensées sera une prière pour le repos de son âme.

– Pour le huitième anniversaire du décès du

docteur Jacques PODRABINEK-BIERNACKI,

une pensée affectueuse de la part de ceux qui l'ont connu et aimé.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le samedi 12 novembre 1988, à 18 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux, sa paroisse, à la mémoire de

Jean-Jacques GRUBER,
maître verrier
et historien de l'art,

décédé le 23 août 1988.

19, avenue Le Nôtre,
92330 Sceaux.

Communications diverses

– La Fondation du judaïsme français, craignant qu'en raison des difficultés d'acheminement du courrier les invitations envoyées dans la semaine du 24 octobre ne soient pas parvenues à leurs destinataires, confirme que la remise du premier Prix de la mémoire créé par la Fondation Jacob-Buchman et attribué à Joseph Billig, historien, aura lieu le mercredi 16 novembre, à 18 heures, en Sorbonne, amphithéâtre Richelieu, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris.

PARIS EN VISITES

MARDI 8 NOVEMBRE

« Cézanne, l'œuvre de maturité dans les collections du Musée d'Orsay », 13 heures, sortie RER, côté quai Anatole-France (Didier Bouchard).

« L'Opéra », 13 h 15, hall d'entrée (M. Pobyer).

« Les années de jeunesse de Cézanne », 13 h 15, parvis du Musée d'Orsay, à l'éléphant (Mme Cazes).

« Nouvelle implantation à travers le quartier des Ternes », 14 h 30, métro Péreire (V. de Langlade).

« Le palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles, boulevard du Palais (C. Merle).

« L'abbaye de Port-Royal », 14 h 30, sortie métro Port-Royal (Ars conférences).

« La mosquée », 14 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

« Les salons de l'Arsenal », 14 h 30, 2, rue de Sully (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels du Marais, village Saint-Paul, place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« La reine Marie-Antoinette à la Conciergerie », 14 h 30, métro Cité (C.-A. Messer).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les passages couverts de Paris », 15 heures, entrée passage Verdeau, 31, rue du Faubourg-Montmartre (Paris et son histoire).

« Exposition : le symbolisme », 15 h 15, hall du Petit Palais (M. Hager).

MONUMENTS HISTORIQUES

« La Renaissance : le quartier du Marais », 14 h 30, devant l'église Saint-Gervais-Saint-Protais, place Saint-Gervais.

« L'église Saint-Sulpice et son quartier », 15 heures, façade principale, place Saint-Sulpice.

MUSÉES DE LA VILLE DE PARIS

« L'Ecole de Paris : Modigliani, Soutine, Utrillo… », 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musée d'art moderne).

« L'art du portrait, du seizième au vingtième siècle », 14 h 30, avenue Winston-Churchill (Musée du Petit Palais).

« La maison de Victor Hugo », 14 h 30, 6, place des Vosges.

CONFÉRENCES

11, avenue du Président-Wilson (petit auditorium), 14 h 30 : « Delaunay, la couleur et la lumière », par A. Daguerre de Hureaux (Musée d'art moderne).

9 *bis*, avenue d'Iéna, 14 h 30 et 18 h 30 : « L'Europe avant les Celtes », par 0. Boucher (Antiquité vivante).

« 28, avenue George-V, 15 heures : « Neuf pays de la mer Baltique » (Paris et son histoire).

3, rue Rousselet, 19 heures : « Le premier art gothique » (Arcus).

78, boulevard Malesherbes, 19 h 30 : « Les neuro-sciences ont-elles des retombées dans notre vie quotidienne ? », par A. Donnars (L'Homme et la connaissance).

27, rue Pierre-Nicole, 20 h 30 : « La PNL, comment mieux communiquer dans tous les secteurs de notre vie », par J. de La Morandière (La Maison du soleil. Tél. : 43-31-65-88).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 4 novembre 1988 :

UN DÉCRET

• No 88-1021 du 2 novembre 1988 portant publication de la convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (ensemble les protocoles I et II) conclue à Genève le 10 octobre 1980.

DES ARRÊTÉS

• Du 24 octobre 1988 portant organisation de directions départementales de l'éducation surveillée.

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 5 novembre 1988 :

UN DÉCRET

• No 88-1022 du 3 novembre 1988 relatif à la composition et au fonctionnement du Conseil supérieur d'hygiène publique de France.

DES ARRÊTÉS

• Du 3 novembre 1988 portant nomination au Conseil supérieur d'hygiène publique de France.

• Du 4 octobre 1988 fixant la liste des incapacités physiques incompatibles avec l'obtention ou le maintien du permis de conduire ainsi que des affections susceptibles de donner lieu à la délivrance de permis de conduire de durée de validité limitée.

Sports

FOOTBALL : le nouvel intendant de l'équipe de France

Le système Bez

Devenu responsable de l'équipe de France de football le 1er novembre, le trio Michel Platini-Gérard Houllier-Claude Bez s'est aussitôt mis au travail avant le déplacement en Yougoslavie le 19 novembre. Les deux premiers ont assisté à la rencontre Matra RP-Auxerre le samedi 5 novembre au Parc des Princes. Le dernier prépare matériellement le voyage de Belgrade.

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

La personnalité de Claude Bez dérange. Le visage barré par une épaisse moustache, le menton carré, cet Aquitain de quarante-huit ans est de la race des gagneurs. Lorsqu'il se fixe un objectif, les moyens justifient la fin. En dix ans de présidence, il a hissé Bordeaux au sommet du football français. En basant sa politique sur le travail, la constance et la rigueur.

Trois qualités qu'il entend appliquer à l'équipe de France. Et, comme on n'est jamais si bien servi que par soi-même, c'est Mach II, l'agence de voyage des Girondins de Bordeaux, qui organisera le déplacement à Belgrade à la place de la Société des wagons-lits. Les journalistes, contrairement aux habitudes prises depuis trente ans, ne monteront pas dans le même avion. C'est également Mach II qui sera chargé de l'hébergement de la sélection nationale, tâche pour laquelle les nombreux déplacements des Girondins en Europe lui ont donné une certaine expérience. Pour le reste, Claude Bez n'en dit pas plus, continuant de s'imposer un *« devoir de réserve »*.

Expliquera-t-il un jour toutes les connexions qui ont été établies entre lui-même, la Fédérationn, la Ligue nationale du football (LNF), Canal Plus et Jean-Claude Darmon et qui ont abouti à l'intronisation du trio Platini-Bez-Houllier à la tête de l'équipe de France ? Racontera-t-il un jour l'histoire de ce véritable putsch ? *« Non. Pourtant, ce serait marrant et intéressant. Sans doute trop marrant, trop intéressant. »* On sait seulement que certains présidents de club ont été consultés en ce qui concerne sa nomination en tant que délégué : *« Tout ce qui est commenté est mal interprété. Quand je dis que quelqu'un est blanc, vous, journalistes en concluez que les autres sont noirs. »*

Les relations prochaines entre l'équipe de France et la presse ne seront pas placées sous le signe de l'ouverture. Gérard Houllier, présent à Bordeaux-Monaco, s'est éclipsé discrètement dès la fin du match.

On se croirait revenu huit ans en arrière, lorsque M. Bez inaugurait avec des rédacteurs du quotidien régional *Sud-Ouest* un nouveau type de relations avec la presse. La crise avait connu son point culminant en 1986, avec l'interdiction de pénétrer dans l'enceinte du stade municipal pour plusieurs cameramen de la télévision et pour les collaborateurs de *l'Equipe*. La presse étant, selon lui, devenue un monde d'affaires, le football un spectacle, il n'y avait plus, selon le président girondin, de droit à l'information qui tienne : *« Le problème de la presse est essentiellement économique, nous devons voir ce débat en termes de business* (1). »

Et le business, Claude Bez connaît. Patron d'un cabinet d'expertise comptable, il fut le premier, à la fin des années 70, à investir systématiquement dans des joueurs de classe internationale pour renforcer son équipe. Le procédé n'était pas très apprécié, mais au bout de quatre années Bordeaux quittait la seconde moitié du classement où il se morfondait depuis dix ans et se qualifiait pour une Coupe d'Europe. Depuis, trois titres de champion de France, deux Coupes de France et deux demi-finales européennes ont enrichi le palmarès bordelais.

Les Girondins sont présents pour la huitième année consécutive – un record en France – en Coupe d'Europe.

En plus de joueurs de talent et d'un entraîneur aux compétences reconnues, Aimé Jacquet, Claude Bez s'est attaché à donner un esprit de club à tous les Girondins, de la star au plus modeste employé. La rigueur est partout présente, aux entraînements, dans le respect des heures de repas quand ils sont pris en commun, dans la tenue vestimentaire – costume ou survêtement identique pour tous.

Avec de pareils résultats, M. Bez a gagné en respectabilité. On ne s'étonne plus à Bordeaux de voir une marque de supermarché parrainer non pas le club, mais les rencontres. Lorsque l'équipe fait une tournée à Los Angeles, plusieurs représentants de secteurs d'activités dynamiques de la région l'accompagnent

Le président girondin achète, vend, fait des bénéfices qu'il réinvestit aussitôt. Dans de nouveaux joueurs, dans un siège social luxueux ou dans d'autres activités. Les Girondins de Bordeaux sont désormais majoritaires dans les conseils d'administration d'un hôtel, d'une radio FM, d'un journal, de divers magazines, et de CAP Girondins, un centre d'accueil pour des stages de jeunes footballeurs. Et de l'agence de voyage Mach II.

Paradoxe : la section professionnelle soutient également – sans profits directs – d'autres sections sportives des Girondins de Bordeaux, à l'origine club omnisports. *« Nous nous devons de les aider, car, à part les municipalités, qui s'épuisent tant elles sont sollicitées, il n'y a rien. Les gouvernements, qu'ils soient de gauche ou de droite, ne font rien pour le sport de masse. »*

Un homme à deux facettes

Tout Claude Bez est dans cette contradiction. Défenseur du sport de masse, et en même temps vendeur du sport d'élite. Il ne prend pas plaisir à regarder un match, les enjeux étant désormais trop importants. Pourtant, il s'investit encore plus dans le football à travers l'équipe de France et dans d'autres sports. Il est capable de mettre Bernard Tapie plus bas que terre en trois phrases qu'il débitera d'une seule traite alors qu'en temps normal il bégaie.

Il semble naïf en évoquant Platini : *« Il s'engage alors que rien ne l'oblige et il va prendre des coups. Moi, bêtement, j'ai pensé que c'était bien de sa part. Et puis j'ai vu cette agressivité pendant la conférence de presse. Tout le monde n'a pas pensé comme moi. »* Puis plus tard, en évoquant la démission d'Artur Jorge de son poste d'entraîneur du Matra Racing de Paris, il est capable de taper encore sur un sélectionneur déjà enterré : *« Je préfère ceux qui démissionnent, qui partent d'eux-mêmes, à ceux qui pleurent parce qu'on les jette. »*

Claude Bez a deux facettes, celle de l'homme d'affaires mégalomane, aux méthodes radicales, aux coups de gueule dévastateurs. Celle du passionné, défenseur du sport, capable d'oublier tous ses rendez-vous d'un après-midi pour répondre aux questions de lycéens. La première facette est si éclatante qu'elle éclipse la seconde.

THIERRY CERINATO.

(1) *Marine et blanc*, nº 138 du 15 octobre.

Platini en visite

Le sélectionneur national Michel Platini était à Bordeaux dans l'après-midi du samedi 5 novembre. Fidèle à la ligne de conduite qu'il s'est tracée depuis sa prise de fonction, il n'a pas voulu préciser les raisons de sa visite éclair en Gironde, se contentant d'une plaisanterie : *« Je suis venu profiter du soleil. A Nancy, il faisait froid. »* Il est à peu près sûr, cependant, qu'il a rencontré Jean Tigana, le capitaine des Girondins, qu'il envisage de rappeler en équipe de France. Le Bordelais, de son côté, s'est une nouvelle fois refusé à toute déclaration.

Le sélectionneur national, avant de se rendre au Parc des Princes, a réaffirmé que tout joueur sélectionné serait soumis à des sanctions en cas de refus. Il a également ajouté : *« Pour le moment, et bien que je ne refuse aucune interview aux journalistes, j'ai l'impression de jouer contre la presse plutôt que contre la Yougoslavie. Cela ne fait rien : je continuerai ce que je fais depuis dix ans. Je parle mais je ne dis rien. »*

T. C.

RUGBY : France-Argentine à Nantes

Le syndrome néo-zélandais

Cinq mois après avoir été battu par les Pumas argentins à Buenos-Aires (18-6), le Quinze de France a pris à Nantes, le 4 novembre, une revanche musclée devant trente-deux mille spectateurs enthousiastes : l'équipe dont Philippe Dintrans reprenait le capitanat s'est imposée (29-9) comme elle l'avait fait en 1986 sur la même pelouse face aux All Blacks néo-zélandais.

C'est cette manière que l'entraîneur Jacques Fouroux veut appliquer pour que les Français s'imposent dans la Coupe du monde 1991, dont ils ont été désignés tête de série numéro deux. En tout cas, il n'a pas jugé utile de modifier la composition de l'équipe pour disputer le second test-match contre l'Argentine, vendredi 11 novembre, à Lille, à l'exception de Gilles Bourguignon, qui, blessé, cédera sa place en deuxième ligne à Alain Lorieux.

Le sponsoring peut avoir des effets pervers. En tout cas, c'est par ce biais inattendu qu'est tombée la condamnation du style de jeu imprimé au Quinze de France par Jacques Fouroux et adopté pour vaincre l'Argentine, samedi 4 novembre, à Nantes. Pendant que les trente-deux mille spectateurs suivaient la correction administrée aux Argentins, des millions de téléspectateurs étaient, eux, conviés par la Société générale, commanditaire principal de l'équipe de France, à désigner, par l'intermédiaire de leur minitel, le meilleur joueur de cette rencontre diffusée par Antenne 2.

A la fin du temps réglementaire ce fut donc Serge Blanco qui reçut le trophée récompensant le meilleur joueur de la rencontre. Auteur du premier essai, inspirateur des deux suivants, omniprésent, l'arrière, qui paraissait avoir rajeuni de cinq ans, ne s'était pas contenté de suivre le schéma tactique élaboré au bord du terrain. Il a été opportuniste, roublard, au besoin truqueur.

Une telle récompense aurait enchanté n'importe qui. Serge Blanco est trop fin pour l'avoir acceptée sans retenue. Il savait en effet que le désigner meilleur du champ c'était faire abstraction de l'énorme travail des avants, qui ont pétri cette victoire comme un boulanger malaxe la pâte avant de la mettre au four. Blanco, c'est le panache, c'est-à-dire le superflu, dans une équipe qui vient de signer un bail avec la rigueur, en d'autres termes le gros œuvre.

Le jeu proposé au public par le commanditaire de la FFR a souligné involontairement cette contradiction. A un Laurent Rodriguez usant jusqu'à l'abus de sa puissance dans un système construit pour l'usage de la force, les gens ont préféré un Serge Blanco, le funambule fabricant d'embrouilles.

Un verdict sans valeur parce qu'émis par des juges incompétents ? Il serait rassurant pour Jacques Fouroux de pouvoir le penser. Mais il ne fallait pas être un grand expert, samedi, pour mesurer la peine qu'ont eu les Français avant de faire plier les Argentins. Comment aurait évolué la situation face à une opposition plus agressive, plus structurée, plus armée pour les pénalités ? Trois balles perdues en mêlée sur introduction française, ce n'était pas dramatique dans le contexte nantais. Lors du Tournoi des Cinq Nations ou de la Coupe du monde, cela aurait pu avoir des conséquances beaucoup plus graves.

En clair, ce n'était pas trop dur de faire semblant de jouer comme les All Blacks samedi. Mais ce n'était qu'un simulacre. La densité physique de Philippe Sella, de Marc Andrieu ou de Franck Mesnel serait un facteur dynamisant s'il y avait une réelle continuité dans les actions lancées par les avants. Ce n'est pas le cas. Et en cela ce Quinze français ne pourrait obtenir que le label de « baby black ».

ALAIN GIRAUDO.

TENNIS : Tournoi d'Anvers

McEnroe réapprend la victoire

L'Américain John McEnroe, actuellement quatorzième joueur mondial, s'est imposé dimanche 6 novembre en finale du Tournoi d'Anvers, face au Soviétique Andreï Chesnokov (6-1, 7-5, 6-2). Après sa victoire en 1986, l'occasion est ainsi offerte à McEnroe de remporter la raquette de diamant promise à celui qui gagne le titre trois fois en cinq ans.

ANVERS
correspondance

Il a failli dégringoler du podium. Le manque d'habitude sans doute. Le Tournoi d'Anvers était le deuxième titre de l'année pour John McEnroe, le premier depuis sa victoire prometteuse sur Edberg à Tokyo, il y a plus de six mois. Depuis, il y a bien eu des éclairs de génie comme les deux sets « planants » sur la brique pilée de Roland-Garros contre Lendl, mais jamais le titre n'était au bout. Sa faible prestation à Wimbledon surtout l'avait fortement marqué.

« J'avais eu quelques doutes à ce moment-là quant à la suite de ma carrière », avouait-il. *« Mais, au fond, j'ai toujours eu le sentiment que je pourrais réintégrer les meilleurs. Un ou deux titres en fin d'année vous donnent l'impulsion nécessaire pour vous préparer pour la prochaine saison. Mon tennis est intact. Les autres joueurs savent bien que mon rang actuel ne reflète pas ma valeur. »*

Les quatre rencontres gagnées, avec, en passant, une revanche bien sentie contre le Suisse Hlasek qui l'avait battu lors du Tournoi de Bercy, n'apportent pas la preuve d'une renaissance sportive. McEnroe le sait sans doute. Mais, même s'il n'a pas eu à affronter un seul attaquant de race à Anvers, un titre reste un titre. Il faut reprendre l'habitude de gagner. *« Il s'agit de savoir si j'ai encore soif de vaincre, si je rebâtis ma confiance. Peu à peu, j'y arrive »*, dit l'Américain.

Il y a dans la tentative de McEnroe de renouer avec son sport et de retrouver ses sensations une qualité de modestie qui n'est pas toujours l'apanage des vedettes. Nous avons bien compris lors d'une conversation avec lui que se battre contre un déclin et repousser l'échéance d'une fin de carrière sont des impératifs moraux. Qu'il le doit au jeu et à lui-même. Ce qui est certain, c'est que le personnage est bien mieux intégré dans la vie du circuit, et mieux perçu, maintenant qu'il lutte comme un damné pour remonter à la lumière.

Son adversaire, Andreï Chesnokov, se trouve confronté à d'autres problèmes. Sur ses 900 000 francs de prix, de loin le chèque le plus important de sa carrière, Chesnokov percevra précisément 3 %. *« J'espère*, dit-il avec son ironie lugubre habituelle *que ma fédération évoluera légèrement à l'avenir. »*

Rien n'est moins sûr, mais, à partir de l'année prochaine, Andreï pourra toujours faire appel au syndicat des joueurs (l'ATP) pour défendre son dossier, car il a l'intention d'y adhérer. *« Personne, avant, ne m'avait demandé »*, confiait-il, goguenard. Ne risque-t-il pas d'y avoir source de conflits si les priorités de sa fédération et celles de son syndicat ne coïncident pas ? *« Non, c'est moi le joueur professionnel, pas la fédération. Et, de toute façon, l'ATP reste la plus forte ! »*

MARC BALLADE.

Les résultats

Athlétisme

MARATHON DE NEW-YORK

Le Britannique Steve Jones a remporté, dimanche 6 novembre, le marathon de New-York en courant les 42,195 kilomètres en 2 h 8 min 20 s. Chez les femmes c'est la Norvégienne Grete Waitz qui a triomphé, rééditant ses exploits des années précédentes, puisque cette ancienne institutrice avait gagné de 1978 à 1980 et de 1982 à 1986.

Premier Français, Pierre Levisse s'est classé onzième, en réalisant un temps de 2 h 14 min 38 s.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE

NATIONALE I A
(dixième journée)

Limoges b. *Avignon	90- 69
Montpellier b. *Antibes	94- 91
*Saint-Quentin b. Caen	101- 76
*Nantes b. Tours	99- 82
*Orthez b. Lorient	99- 77
*Cholet b. Villeurbanne	82- 73
*Mulhouse b. Monaco	94- 80
*Gravelines b. RCF Paris	111-106

Classement. – 1. Limoges et RCF Paris, 18 pts ; 3. Cholet et Nantes, 17.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(dix-huitième journée)

*Bordeaux et Monaco	1-1
Sochaux b. *Saint-Etienne	2-1
*Nice b. Nantes	1-0
Lille b. *Strasbourg	3-1
Auxerre b. *Matra Racing	2-1
*Marseille b. Toulon	1-0
Paris-SG b. *Laval	2-1
*Lens b. Caen	5-0
*Metz b. Cannes	2-1
*Montpellier b. Toulouse	1-0

Classement. – 1. Paris-SG, 37 pts ; 2. Auxerre, 36 ; 3. Marseille, 34 ; 4. Monaco et Nice 30 ; 6. Nantes, 29 ; 7. Bordeaux et Sochaux, 28 ; 9. Lille, 27 ; 10. Metz et Cannes, 26 ; 12. Montpellier et Toulouse, 25 ; 14. Toulon, 22 ; 15. Matra-Racing, 20 ; 16. Laval et Caen, 17 ; 18. Strasbourg, 12 ; 19. Saint-Etienne, 11 ; 20 Lens, 10.

Hockey sur glace

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Nationale 1 A
(treizième journée)

Bordeaux b. Grenoble	5-0
Gap et Rouen	6-6
Amiens b. Mont-Blanc	9-3
Briançon b. Tours	10-1
Français Volants b. Vil.-de-Lans	7-1

Classement. – 1. Amiens, 20 pts ; 2. Rouen, 20 ; 3. Briançon, 20 ; 4. Français Volants, 19.

Jeux méditerranéens

L'édition 1993 des Jeux méditerranéens a été attribuée à l'unanimité à Agde (Hérault) et la région Languedoc-Roussillon, par le Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM), réuni dimanche 6 novembre à Athènes. La décision a été prise par acclamation des représentants des 17 comités nationaux olympiques des pays méditerranéens siégeant au CIJM et par les membres du Comité international olympique appartenant à des pays méditerranéens. Ce sera la première fois que la France accueillera ces Jeux, créés en 1951.

Motonautisme

UN PILOTE FRANÇAIS SE TUE AUX 6 HEURES DE PARIS

Un pilote français, Philippe Rebulet, quarante-quatre ans, a été tué et un autre, de nationalité néerlandaise, a été blessé lors des Six Heures motonautiques de Paris qui ont eu lieu, dimanche 6 novembre, sur la Seine.

Tennis

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Guy Forget, chez les hommes, et Maider-Laval, chez les dames, ont remporté dimanche 6 novembre à Rouen les championnats de France 1988. Forget a difficilement battu en finale l'Agenais Eric Winogradsky, (6-3, 6-7 [5-7] 10-8). Originaire de Bayonne, la jeune Maider Laval (dix-huit ans) a pour sa part disposé de Karine Quentrec (6-3, 1-6, 6-4).

Le Monde
ECONOMIE

LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE

Une dynamique monétaire

Quand, malgré les attaques britanniques, le groupe des Seize explore les chemins de l'union avec optimisme.

L'UNION économique et monétaire de l'Europe progresse. Le comité chargé par le conseil européen de Hanovre, fin juin 1988, d'en étudier et proposer les étapes concrètes a déjà tenu trois réunions, une sur la méthode, deux sur le fond. Les participants, discrets sur le déroulement de leurs travaux, se félicitent cependant de l'ambiance qui y règne – *« exceptionnellement bonne et très libre »*, pour reprendre les termes d'un gouverneur de banque centrale – et paraissent plutôt optimistes.

Il leur semble dès lors possible de soumettre aux Douze, dans les délais, un rapport comportant des propositions claires et concrètes. Il a été entendu à Hanovre que les chefs d'Etat et de gouvernement en délibéreraient, en juin 1989, lors du conseil européen de Madrid.

Le comité, outre son président, Jacques Delors, comprend les onze gouverneurs de banque centrale, M. Frans Andriessen, vice-président de la Commission européenne, et trois personnalités désignées par les chefs d'Etat et de gouvernement : MM. Miguel Boyer, président de la Banque extérieure d'Espagne, Alexandre Lamfalussy, directeur général de la Banque des règlements internationaux (BRI), et Niels Thygesen, professeur à l'université de Copenhague.

A en croire plusieurs participants, le comité œuvre de façon harmonieuse et efficace, apparemment insensible aux incartades de Mme Margaret Thatcher. Depuis le discours de Bruges, le 20 septembre, le premier ministre britannique multiplie les attaques contre toute dérive supranationale, notamment contre l'idée d'une union monétaire, considérée comme une atteinte insupportable à la souveraineté des Etats.

Mme Thatcher conserve sans doute intacts les moyens de bloquer le processus, mais, aujourd'hui, c'est elle qui se trouve en porte-à-faux. Elle a en effet signé l'Acte unique où les Douze ont confirmé que leur objectif était de réaliser progressivement l'union économique et monétaire. De plus, à Hanovre, quelles qu'aient été ses arrière-pensées, elle a accepté la création de ce comité dont la mission est tout à fait clairement d'explorer les moyens d'aller de l'avant.

La charge affective

La procédure fixée à Hanovre – et c'était bien ce que voulaient les onze partenaires de Mme Thatcher – a créé une dynamique qu'il est difficile d'inverser. Les gouverneurs de banque centrale et les personnalités qui siègent avec eux n'ont évidemment pas accepté cette mission pour la saboter.

« Ce projet d'union monétaire comporte une charge affective considérable, et un échec nous ferait revenir des années en arrière », commente un gouverneur, qui ajoute : *« Nous savons parfaitement que les chefs de gouvernement ne vont pas abandonner à la première traverse et que nous avons donc intérêt à énoncer les conditions d'un progrès véritable. »*

Bref, tout le monde joue le jeu de façon constructive. Il n'est venu à personne l'idée d'indiquer qu'il s'agissait là d'une mission impossible et qu'il serait peut-être préférable de le faire savoir. Mais la procédure, aussi directive soit-elle, n'est pas tout.

La « méthode Delors » a été bien accueillie par des gens qui sont réputés susceptibles et surtout très sourcilleux dès lors qu'il s'agit de défendre leurs prérogatives. Il est vrai qu'en vertu de leur mandat les gouverneurs siègent au comité à titre personnel.

« Avez-vous un programme, un plan à nous soumettre ? », aurait demandé l'un des participants au président de la Commission. Celui-ci a répondu par la négative et, afin de créer une synergie productive au sein du groupe, a demandé à chacun une ou plusieurs contributions correspondant à ses goûts et à ses préoccupations.

« Ce style a plu sur le plan des relations personnelles. L'entreprise a été engagée aussi bien que possible, et cela nous a permis d'éviter la réaffirmation de vues stéréotypées que tout le monde combat », raconte l'un des participants.

Il est vrai que les « Seize » n'ont pas commencé par le plus conflictuel. Ils s'efforcent pour l'instant de dépeindre d'une manière précise le point d'aboutissement : comment se présente une union économique et monétaire ? Quelles conditions suppose-t-elle remplies ?

Une union monétaire peut se définir par trois éléments : la libre circulation des capitaux, une monnaie commune ou bien des changes fixes, des politiques monétaires très étroitement coordonnées. Sa gestion devra être assurée par une banque centrale européenne ou bien par un organisme fédéral qui chapeautera les banques centrales nationales.

« C'est un thème sur lequel il existe de substantiels travaux théoriques. Nous repassons ces questions en revue en nous appesantissant sur celles où plusieurs options sont possibles : monnaie commune ou taux de change fixes, étendue des pouvoirs à confier à l'organe central qui gérera l'union. Mais, en réalité, sur ce thème déjà très débroussaillé de l'union monétaire, les gens sont assez proches les uns des autres. Cela ne veut pas dire qu'ils la souhaitent tous », observe l'un de nos interlocuteurs.

Tous sont d'accord pour estimer qu'il ne peut y avoir d'union monétaire sans union économique. Il reste à définir – et c'est un terrain moins connu que l'union monétaire – quels pas supplémentaires il convient de faire, quelle forme prendra la coordination des politiques macro-économiques.

Une étroite collaboration

La Communauté dispose déjà d'une directive sur la convergence qui date de 1974. Il faudra la dynamiser, *« mettre un tigre dans le moteur »*, comme plaisante M. Delors, décider comment passer d'une convergence formelle faite de décisions unilatérales à une coordination plus étroite en vue d'objectifs communs.

Le débat semble soulever quelques difficultés. Il ne s'agit plus d'affirmer, comme le faisaient jadis avec insistance les Allemands, que la coopération monétaire doit être précédée d'une meilleure convergence des politiques économiques. Celle-ci, même perfectible, existe, et elle a été obtenue en vérité grâce à la coopération monétaire. C'est à cause du système monétaire européen (SME) et de son cercle vertueux que les Français, les Belges, les Italiens, se sont résolument engagés dans la voie de la stabilité.

Les problèmes qui se posent aujourd'hui seraient plutôt de nature inverse : que signifie, en termes d'action conjoncturelle, l'impératif de stabilité monétaire si cher aux Allemands ? Quelles sont les nouvelles contraintes que les uns et les autres sont prêts à s'imposer en son nom ? Quelle est, au contraire, la marge de manœuvre que les politiques nationales voudraient se garder ?

« On ne peut pas tous marcher au rythme de la RFA sous prétexte qu'elle ne ressent pas le même besoin de croissance que ses voisins », commente un des protagonistes, pour illustrer la controverse.

Une fois l'horizon défini, le comité devra indiquer le cheminement pour y parvenir, les pas concrets à faire successivement pour passer du SME et de la coopération économique actuelle à l'union. Il lui faudra proposer un calendrier, décrire les étapes, faire référence aux progrès à accomplir dans d'autres domaines de l'intégration pour accompagner le mouvement.

Ce sera la phase la plus délicate, celle où apparaîtront plus souvent qu'aujourd'hui des positions alternatives. Le comité butera d'entrée de jeu sur les problèmes qui nourrissent les discussions depuis que certains Etats membres plaident pour le renforcement du SME au-delà des accords de Nyborg (septembre 1987) : la nécessité d'une pleine participation de la livre sterling et de la lire aux mécanismes de change, les aménagements à apporter aux dispositions concernant les interventions, afin que la charge en soit plus équitablement répartie. Ce seront là les dossiers de demain.

de Bruxelles
PHILIPPE LEMAITRE.

Pour l'affirmation de l'ECU

Vis-à-vis de l'extérieur il faut décréter l'ECU seule monnaie de règlement.

par YVES BERNARD (*)

DEPUIS que la construction européenne a été entreprise, on n'a cessé de discuter, à certains moments critiques, de la question de savoir s'il était nécessaire de réaliser l'union économique avant de franchir des pas décisifs vers l'union monétaire, ou s'il fallait aussi envisager la démarche inverse. Depuis que cette construction se réalise laborieusement, avec des « avancées » et des pauses plus ou moins longues, c'est le premier point de vue qui a toujours prévalu.

Et lorsque l'harmonisation ou l'union économique butaient sur certains obstacles, on a toujours utilisé le palliatif des mécanismes d'ajustement monétaire, aujourd'hui dans le cadre du SME, pour contourner les difficultés en marquant ainsi le pas, dans le domaine économique comme dans le domaine monétaire. L'exemple extrême est fourni par le mécanisme des montants compensatoires monétaires mis en œuvre dans le cadre de la politique agricole commune.

L'Acte unique prévoit, comme son nom l'indique, l'achèvement d'un marché homogène dans ses règles de fonctionnement au 1er janvier 1993. Conscient des réels enjeux, le président de la Commission européenne, Jacques Delors, a opportunément obtenu, avec l'appui particulier du président de la République, la mise en place d'un comité des « sages » chargé de faire des propositions permettant d'avancer dans la voie de l'union monétaire.

Il ne faut pas confondre union et uniformisation. Si l'on fait de l'uniformisation économique totale un principe et un préalable à tout progrès dans l'union monétaire, il est à craindre que l'Europe ne continue de piétiner et de gaspiller certaines potentialités. L'existence, aux Etats-Unis, de différences de législation entre les Etats, même si elle n'est pas sans présenter des inconvénients, n'empêche pas l'union fédérale d'exister, et même d'avoir imposé au monde le règne – d'ailleurs irresponsable depuis 1973 – de sa monnaie. On voit bien actuellement, ne serait-ce que sur les problèmes fiscaux, que la marche vers l'harmonisation, pour souhaitable qu'elle soit assurément, peut prendre du temps, même s'il faut forcer par moments les étapes.

Un pas décisif

Faire de l'uniformisation un préalable à l'union monétaire, c'est peut-être s'interdire celle-ci pour longtemps. En revanche, un pas décisif vers l'union monétaire s'impose, qui faciliterait à terme la progression vers l'union économique.

Il existe déjà plus qu'un embryon de monnaie européenne, c'est l'ECU. Au départ, l'ECU a joué le rôle d'une unité de compte, fondement des relations entre les monnaies des Etats membres au sein du SME, mode de comptabilisation des opérations de soutien et de crédit que les mécanismes mis en place dans ce cadre comportent. S'il est déjà prévu que les banques centrales puissent procéder entre elles à des règlements en ECU, le rôle « officiel » de la monnaie européenne s'arrête là.

Cependant, ses avantages de stabilité relative liés à sa définition (comme panier des monnaies de la CEE) ont fait naître, puis se développer, un usage privé de l'ECU dans la mesure où des emprunts sont libellés de plus en plus en cette monnaie. Tout se passe comme si se développait une création d'ECU un peu semblable au processus qui a conduit à la naissance et au développement des eurodevises.

Pour autant, le pas décisif n'a pas été franchi officiellement. On avance pour cela de multiples raisons, dont les principales sont le caractère fondamentalement régalien de l'émission monétaire et le fait corollaire qu'une union monétaire implique une banque centrale avec une politique monétaire commune, et donc une restriction à l'indépendance des Etats membres.

En fait, il est parfaitement possible de ménager les traditions, tout en franchissant un pas décisif vers l'union monétaire. Par ailleurs, s'il est nécessaire qu'il y ait effectivement une politique monétaire au niveau d'une banque centrale européenne, on observera que la politique monétaire n'est pas tout et qu'il existe déjà des Etats où les autorités monétaires disposent de quelque autonomie par rapport au pouvoir politique. Il peut être sage de commencer par laisser libre l'adhésion aux Etats membres de la CEE en dissociant, au moins pour une période donnée, l'appartenance à la Communauté et à l'Union.

Cependant, l'ECU est officiellement décrété monnaie de règlement de l'Union monétaire européenne. Cela signifie que son emploi est licite à l'intérieur des frontières de l'Union, en concurrence avec les monnaies nationales, et qu'à l'extérieur et pour les transactions de contrats nouveaux, l'ECU devient la seule monnaie européenne.

Défini à partir de la base existante au jour « J » (panier de monnaies européennes), il devient monnaie de réserve, dans un système de taux de change flottant par rapport aux autres devises, comme le dollar, au moins dans une première phase. Les monnaies des Etats membres sont définies par un taux de change fixe par rapport à l'ECU et, par conséquent, entre elles.

Les transactions ou contrats nouveaux faisant intervenir un partenaire extérieur à l'Union sont établis en ECU ou en une devise étrangère. Les contrats ou transactions en cours restent établis en monnaies nationales désormais fixes entre elles et par rapport à l'ECU, ou transformés en contrats ou transactions en ECU.

Une banque centrale de l'Union est créée, comme émanation des banques des Etats membres qui contribuent à sa dotation par apport d'or et de devises étrangères à l'Union. Les relations entre la Banque centrale et les banques des Etats pourraient correspondre à un schéma s'inspirant du Système fédéral de réserve américain.

(Lire la suite page 40.)

(*) Inspecteur général des finances.

Le prix de l'union

Un régime de changes fixes peut entraîner des fortes difficultés sociales et politiques.

par MARIE-HÉLÈNE DUPRAT (*)

LES pays de la Communauté doivent, aux termes de la directive adoptée le 13 juin 1988, lever d'ici au 1er juillet 1990 (1992 pour les pays les plus pauvres) toutes les entraves mises à la libre circulation des mouvements de capitaux. L'entreprise représente, à n'en pas douter, un formidable défi pour le système monétaire européen (SME), dont l'existence a été caractérisée jusqu'à une date récente par la présence dans les pays à monnaie traditionnellement faible – France et Italie notamment – de restrictions sur les flux de capitaux.

Ces restrictions permettaient aux pays membres de préserver une certaine indépendance monétaire que la libre circulation des capitaux réduira à néant en imposant une convergence des politiques monétaires. Les gouvernements pourraient dès lors juger excessifs les coûts de leur appartenance au SME au regard des avantages qu'ils en retirent, et décider de sortir du système, déniant ainsi à ce dernier toute raison d'être. Le risque est d'autant plus réel que l'intérêt principal présenté jusque-là par le SME pourrait bien, aujourd'hui, tendre à disparaître.

En 1977-1978, lorsque l'idée de former le SME commença de la séduire, l'Allemagne avait des déficits extérieurs et un mark qui s'appréciait. Aussi vit-elle essentiellement le SME comme un moyen d'empêcher ses principaux partenaires commerciaux de recourir à une politique de dévaluation compétitive.

La discipline allemande

La motivation première des autres pays fut tout autre. Quand, au début des années 80, un consensus se dégagea en Europe sur la nécessité de lutter en priorité contre l'inflation, certains pays, dont la France, cherchèrent à travers leur participation au SME à « emprunter » la crédibilité de la Bundesbank dans le domaine de la discipline monétaire afin de casser les anticipations inflationnistes des agents. Ces pays ont en conséquence aligné leur politique monétaire sur la politique monétaire allemande, conférant à l'Allemagne un rôle central dans le SME.

Mais aujourd'hui, si l'inflation a considérablement reculé, le chômage en revanche connaît une ascension inquiétante. Dans ces conditions, le recours à une politique monétaire expansionniste pourrait considérablement gagner en séduction si la relance de la croissance pour combattre le chômage venait à supplanter la lutte contre l'inflation comme objectif prioritaire des gouvernements.

Si, le cas échéant, l'Allemagne maintient son objectif d'inflation zéro, alors l'épisode mouvementé de 1981-1983 (on compte cinq modifications des taux directeurs du SME) se répétera. Mais avec la libre circulation des capitaux, les pays à monnaie faible connaîtront une flambée de leurs taux d'intérêt et seront, qui plus est, rapidement obligés de revenir à une politique d'austérité.

La raison en est que le SME, au même titre que tout système de parités fixes, comporte un phénomène d'asymétrie selon lequel les pays participants sont finalement contraints d'aligner leur politique monétaire sur celle du pays le moins expansionniste. Si les capitaux sont largement mobiles, cette asymétrie sera renforcée : les pays devront converger plus rapidement encore vers la position monétaire allemande.

A l'origine de ce phénomène se trouve la pratique en Allemagne d'une politique de stérilisation, laquelle vise à protéger le stock de monnaie allemand de toute perturbation extérieure. La Bundesbank, pour réaliser l'objectif monétaire qu'elle s'est fixé, neutralise, *via* la diminution des crédits à l'économie, l'effet sur sa masse monétaire de ses interventions de change. On pourrait évidemment imaginer que de façon symétrique la Banque de France, par exemple, recoure à des opérations de stérilisation.

(*) Chargée de recherche à l'Institut français des relations internationales.

Mais les deux pays, dont les monnaies connaissent des évolutions divergentes, ne luttent pas à armes égales. Car la France n'est en mesure de poursuivre cette séquence « intervention-stérilisation » que tant qu'elle dispose de réserves de change pour soutenir sa monnaie. Dès lors que ses réserves s'épuisent, elle est contrainte, soit de quitter le SME, soit de se conformer à la politique monétaire plus restrictive de l'Allemagne (1). Et parce que l'accroissement de la mobilité des capitaux accélère la déperdition des réserves, la France verra se renforcer le biais déflationniste inhérent au SME.

La contrainte sera toutefois quelque peu assouplie du fait du dépassement probable des objectifs monétaires de l'Allemagne consécutif aux interventions que la Bundesbank devra opérer sur le marché des changes pour soutenir les parités du SME. Quand la liberté des capitaux est totale, les politiques de stérilisation perdent de leur efficacité : la réduction (l'accroissement) des crédits à l'économie entraîne une hausse (baisse) des taux d'intérêt, un afflux (une sortie) de capitaux étrangers s'ensuit qui rend nécessaires de nouvelles interventions sur le marché des changes et ainsi de suite.

Une indépendance menacée

En somme, une large mobilité des capitaux en Europe renforcera pour les Etats les coûts de leur appartenance au SME. L'Allemagne, qui possède aujourd'hui de confortables surplus extérieurs, verra son indépendance monétaire sérieusement menacée ; les pays à monnaie faible, quant à eux, seront contraints de sacrifier leur croissance sur l'autel du SME, et ce à un moment où le besoin d'une politique de relance pourrait se faire sentir avec une acuité nouvelle.

Le SME se trouve donc placé au pied du mur avec pour seule perspective le problème de son devenir à résoudre. Un élargissement des marges de fluctuation ou la dérive du SME vers un régime de parités glissantes restitueraient aux pays membres une certaine indépendance monétaire. Mais une telle évolution apparaît incompatible avec le projet d'intégration économique européenne.

En vérité, l'acheminement vers l'union monétaire, où les pays harmoniseraient leurs politiques monétaires, voire opteraient pour un régime de parités fixes irrévocables est assurément dans l'air. D'ailleurs, il serait difficile de comprendre pourquoi les pays européens ont accepté de lever les contrôles de capitaux, c'est-à-dire de se priver d'un instrument qui leur confère une certaine autonomie financière, s'ils étaient en fait à la recherche d'une plus grande indépendance monétaire.

Il est donc plus naturel de voir là la quête d'une coopération monétaire plus étroite que la suppression des contrôles de capitaux doit susciter. Le défi toutefois est de taille quand les structures économiques des différents pays ne sont pas suffisamment homogènes pour justifier l'union monétaire. Et s'ils jugent bon d'adopter un régime de parités fixes irrévocables, les Etats pourraient être alors contraints de compenser tout différentiel d'inflation au moyen d'un ajustement des salaires.

Des déséquilibres substantiels de balances des paiements sont incompatibles avec l'union monétaires. Aussi est-il possible que, pour résorber ses déficits commerciaux avec l'Allemagne, la France doive rétablir sa compétitivité en abaissant directement les prix relatifs ou les coûts relatifs de production (notamment les coûts salariaux) des entreprises exposées à la concurrence étrangère. Et nombre de salariés pourraient ainsi se trouver obligés d'accepter non seulement une baisse de leurs salaires réels mais aussi une plus grande mobilité géographique selon les conditions nécessaires aux entreprises pour s'adapter à la concurrence extérieure (2). Toute la question, par conséquent, est de savoir si un tel ajustement n'entraînera pas des coûts sociaux et politiques prohibitifs.

(1) *Notons* qu'il est prévu dans le dispositif du SME des possibilités d'emprunt qui retardent cette échéance.

(2) Une redistribution du facteur capital entre les différents secteurs de l'économie sera vraisemblablement également nécessaire. L'ampleur relative de ces deux mouvements (transfert du facteur capital et du facteur travail) dépendra de l'intensité en capital (ou en travail) des techniques de production du secteur à l'exportation.

Pour l'affirmation de l'ECU

(suite de la page 39.)

Les monnaies nationales ne sont, pour les opérations nouvelles, utilisables que pour les transactions s'effectuant sur le territoire des Etats membres. Leur cours est déterminé automatiquement chaque jour par référence à celui de l'ECU. Les relations privilégiées existant avec certains Etats extérieurs à la Communauté, sous forme de zones monétaires, par exemple la zone franc, sont naturellement maintenues, sous réserve de l'application des dispositifs énoncés plus haut.

Les Etats membres de l'Union continuent à établir les balances concernant leurs relations avec les autres Etats membres du système, mais elles ne sont plus publiées (1). Seules sont rendues publiques les balances des opérations de l'Union monétaire européenne avec les Etats qui lui sont extérieurs.

Des propositions révolutionnaires

Ces propositions sont « révolutionnaires », sans doute comme l'étaient le Zollverein en Allemagne au dix-neuvième siècle ou la création du Système fédéral de réserve en 1912 aux Etats-Unis ! Il faut voir cependant que le passage à une union de ce type entraînerait immédiatement un processus positif.

Le fait que les échanges de la Communauté avec l'extérieur soient excédentaires (même si l'Union monétaire européenne ne comporte pas au départ tous les Etats membres de la CEE, comme c'est aujourd'hui le cas pour le SME) ferait aussitôt de l'ECU une monnaie de réserve recherchée. On peut même prévoir qu'il faudra, au départ, calmer les demandes sur les marchés des changes.

L'apparition d'un pôle ECU serait un facteur de responsabilisation des Etats-Unis et pourrait servir d'exemple à l'affirmation d'autres monnaies comme instruments de réserve... mettant ainsi fin au règne d'un étalon dollar erratique. En tout état de cause la spéculation ne pourrait plus jouer, par construction, les monnaies européennes les unes contre les autres, et ce seul fait constituerait un apport positif à la croissance et aux équilibres mondiaux.

On pourrait objecter, sans doute, que l'Union reposera sur la solidité de certaines économies et de certaines monnaies. Mais c'est déjà le cas dans la CEE. Et la concrétisation de l'Union ne dispensera pas les Etats membres pour lesquels cela s'impose de fournir l'effort de vitalité et de productivité nécessaire auquel nous sommes les uns et les autres conviés. Et la réalisation d'une union monétaire véritable conférera plus de souplesse à une circulation des capitaux déjà active, qui ne dispense d'ailleurs pas de développer des politiques tendant à réduire les disparités régionales de développement existant à l'intérieur de la Communauté et des Etats membres eux-mêmes.

En clair, l'union monétaire ne créera pas de problème nouveau par rapport à ceux qui existent. Elle pourra en revanche constituer un facteur susceptible, à terme, de favoriser des évolutions positives au sein d'une confédération européenne. Sans doute les propositions avancées constituent-elles une novation et marquent-elles le franchissement de pas décisifs. Ces pas, il faut savoir, à un moment, les franchir si l'on veut réellement que l'Europe, par son union effective, devienne un pôle de prospérité, de stabilité et de paix pour elle-même et pour le monde.

YVES BERNARD.

(1) Les échanges intercommunautaires, qui prennent dès lors un caractère régional, représentent déjà, tant en importations qu'en exportations, environ 58 % de l'ensemble des échanges de la CEE.

DE L'EUROPE

Les coûts de la Communauté

Le grand marché risque de nuire à certaines régions et de profiter aux firmes étrangères.

Par MICHEL GODET (*)

L'EUROPE a de nouveau le vent en poupe et la perspective de la réalisation du grand marché intérieur à partir du 1er janvier 1993 fait rêver à plus de croissance, à des *prix en baisse et* à des millions d'emplois créés. Tel serait le bénéfice attendu du programme législatif de la Commission (trois cents projets de directives consignés dès 1985 dans un livre blanc) afin de réduire les coûts de la non-Europe. « *Imposés par la panoplie des obstacles non tarifaires* », ces coûts peuvent représenter pour certains secteurs 4 % à 5 % de leur chiffre d'affaires.

Ainsi, le rêve du marché unique est raconté avec abondance d'images et de chiffres dans un livre de la Commission, « *1992, le défi* », publié en même temps dans tous les pays européens. Saluons l'événement : il est rare de voir un rapport officiel aussi joliment écrit qu'un roman ! Malheureusement, la démonstration n'est pas toujours convaincante — il ne suffit pas d'affirmer ou de promettre pour prouver — et parfois inquiétante : une lecture entre les lignes donne ici et là au rêve des allures de cauchemar.

Une route épouvante

L'imposante armada d'études, d'expertises et de simulations mise en œuvre par la Commission ne change rien à l'affaire. Les résultats ne sont que des ordres de grandeur issus de simulations selon des hypothèses contraignantes et peu probables, tantôt explicites du type « *si la libéralisation est complète et produit tout ses effets* », tantôt implicites du type « *toutes choses égales par ailleurs* » en ce qui concerne l'environnement international ou le contexte sociopolitique interne des pays européens.

Cette dernière hypothèse paraît peu réaliste dans la mesure où, précisément, la réalisation du marché intérieur devrait poser d'importants problèmes socio-économiques dans certaines régions. D'après les experts de la Commission, « *la route du marché intérieur sera éprouvante (...) car elle suppose la restructuration de secteurs entiers, de nouvelles exigences en matière de mobilité (...). Aussi les régions en déclin et les travailleurs affectés par les restructurations devront faire l'objet d'une assistance* », car si d'importantes créations d'emplois sont espérées à moyen terme, « *le risque réel est bien celui d'une passagère augmentation du chômage* ».

Prudence de langage ! Pour juger de la croissance on propose une échéance de cinq à six ans, mais pour les créations d'emplois aucun horizon précis n'est avancé, probablement en raison d'une aggravation du chômage plus forte et plus durable qu'on ne veut bien le dire. *Certes, il est prévu* d'accroître les fonds structurels pour panser les plaies les plus vives. Mais ne risque-t-on pas de transformer certaines régions en assistées de l'Europe ?

Les entreprises les moins compétitives devront s'adapter ou disparaître, les plus forts prendront la place des plus faibles. On prend ainsi le risque d'affaiblir l'Europe tout court, car « *les entreprises étrangères seront bien placées pour saisir les chances que leurs rivales européennes auraient laissé échapper* ».

Les experts de la Commission ne jouent-ils pas avec le feu ? Ne poussent-ils pas trop loin leur foi libérale en brandissant la menace d'importations parallèles afin de lutter contre les pratiques commerciales qui tendent à protéger les marchés ou conduire à des abus de position dominante ?

La baisse des prix de nombre de biens et services améliorera la compétitivité internationale des entreprises européennes. Mais la lutte contre les positions dominantes engagée par la Commission ne doit pas devenir excessive. Ce que vise le traité de Rome, c'est l'abus de position dominante, non cette dernière en tant que telle.

Il ne faudrait pas finir par empêcher les entreprises européennes les plus performantes de faire jouer à plein leurs avantages concurrentiels (techniques et économiques) et d'acquérir ainsi une position de force en Europe qui leur permette d'affronter à armes égales, c'est-à-dire avec de solides bases arrière, les géants américains et japonais. Par ailleurs, il est affirmé, sans démonstration, que la nouvelle concurrence devrait stimuler l'innovation. Qu'il soit permis d'en douter, car ce n'est pas avec des marges laminées que les entreprises pourront accroître leur effort de recherche.

Quelle serait l'ampleur de la restructuration ? Pour imaginer ce qui risque de se passer il suffit de considérer l'exemple de l'industrie textile qui, selon la Commission, est « *le domaine où l'intégration des marchés communautaires n'est pas loin d'être achevée* ». On sait les drames qu'a connus cette industrie en Europe où 40 % des emplois ont été détruits en une décennie. Ce secteur a déjà connu « *l'onde de choc* » provoquée par la levée des barrières non tarifaires.

Dans les autres secteurs aussi, « *l'onde de choc se traduira par une diminution des coûts et se propagera ensuite aux prix : leur baisse proviendra à la fois de l'effet direct de la réduction des coûts et de la pression de la concurrence... La pression à la baisse ainsi exercée sur les prix stimulera à son tour la demande* ». Ainsi devrait s'enclencher un *cercle vertueux*, car l'augmentation de la production des entreprises européennes entraînerait une nouvelle baisse des coûts, en raison de l'*effet d'expérience*, qui à son tour...

L'inspiration libérale

Le rêve est trop beau pour être vrai. Les experts de la Commission, néophytes en la matière, ont apparemment repris à leur compte les analyses du Boston Consulting Group sur l'effet d'expérience : l'on sait pourtant depuis longtemps quelles sont les limites de ces analyses trop souvent démenties par les faits. En fait, la philosophie de la Commission d'essence très libérale repose sur l'idée que « *le jeu des mécanismes du marché constitue la meilleure organisation possible des échanges* ».

Idée qui pourrait sembler paradoxale de la part des fonctionnaires européens, car toute politique communautaire risque précisément de fausser les mécanismes du marché et par conséquent d'être néfaste. Cette contradiction échappe aux eurocrates, car l'inspiration libérale cache une volonté interventionniste et supranationale — il s'agit par le biais de « directives » de forcer la concurrence et le libre-échange.

Prenons un exemple, celui des pièces de rechange automobile : la Commission envisage de contraindre les constructeurs automobiles à céder les licences de fabrication moyennant quelques royalties. Ne risque-t-on pas d'affaiblir ainsi les constructeurs européens au profit de fournisseurs étrangers et de porter une grave atteinte à la liberté de contracter ou non et par conséquent au droit de propriété industrielle ? Dans certains cas la Commission ferait bien, à son tour, de ne pas abuser de sa position dominante.

Soyons clair, notre propos n'est pas de casser l'enthousiasme pour l'Europe, mais de ramener l'objectif de 1992 à ses justes proportions. Les ambitions de la Commission, aussi légitimes soient-elles, ne doivent pas faire trop illusion.

Le chemin de la construction européenne est plus étroit que jamais. Le plus facile a été fait : pour aller plus avant il faudrait que les Etats acceptent de renoncer à une partie de leur souveraineté nationale, ce qui paraît peu probable. On a vu Mme Thatcher ne pas renouveler le mandat des deux commissaires britanniques à Bruxelles, jugés trop européens. De même, la RFA n'acceptera jamais l'idée d'une Banque centrale européenne, ne voulant à aucun prix importer l'inflation, et ayant déjà le sentiment de payer plus que son compte pour l'Europe.

Tout bien pesé, l'Europe monétaire avançant à très petits pas, il est probable que l'achèvement du marché intérieur n'est pas pour demain. En attendant les bienfaits promis, veillons à limiter les coûts de l'Europe. L'établissement d'un marché unique aux normes acceptées partout pourrait d'abord profiter aux entreprises japonaises ou américaines qui bénéficieraient par ailleurs, en toute impunité, de positions dominantes dans leur pays.

Le bénéfice du marché européen ne doit pas être accordé au reste du monde sans contrepartie. La nouvelle concurrence à l'intérieur de l'Europe doit être compensée par une protection renforcée vis-à-vis de l'extérieur.

Jusqu'à présent la mobilisation autour des objectifs européens paraît salutaire. L'effet d'annonce, jouant à plein, provoque la réflexion et incite les acteurs économiques et sociaux à remettre en cause les habitudes, à changer les comportements et à modifier les structures. Cependant, la marge de manœuvre est faible. Emportés par l'euro-enthousiasme nous risquons aussi d'oublier que l'Europe n'est qu'une île dont le sort dépend de celui de l'archipel Monde.

(*) Professeur de prospective industrielle au Conservatoire national des arts et métiers.

La chronique de Paul Fabra

A quel saint se vouer ?

QUE des sept plus grands pays à économie de marché le seul à enregistrer un excédent budgétaire soit aussi celui dont la balance des paiements, *« se détériore »* le plus fortement, comme on dit, et où l'inflation relève le plus la tête, voilà qui devrait rendre le cas de la Grande-Bretagne autrement plus intéressant que celui des Etats-Unis. Et mettre une sourdine à la jolie *« musique d'avenir »*, comme disent les Allemands *(Zukunftmusik)*, qui berce les discours pratiquement de tous les politiciens d'Europe occidentale et du Japon, affirmant chaque fois que l'occasion leur en est donnée que tout irait tellement mieux sous le soleil si seulement les Américains venaient à bout du déficit de leurs finances publiques.

Pour la deuxième année consécutive, les mots *public sector debt repayement* (remboursement de la dette du secteur public) ont remplacé, au bas du compte récapitulatif des recettes et des dépenses du budget britannique, l'expression fatidique de *public sector borrowing requirement* (besoins d'emprunt du secteur public) par quoi on mesurait pour chaque exercice, jusqu'en 1986, l'accroissement annuel prévu de l'endettement de l'Etat et de ses dépendances directes (sociétés nationales essentiellement). Dans le discours qu'il a prononcé la semaine dernière aux Communes, le chancelier de l'Echiquier, Nigel Lawson, ne s'est pas fait faute — cela est bien compréhensible — d'insister sur ce remarquable changement de signes (un + substitué à un −) du solde général des comptes publics. Si un ministre français des finances venait un jour à mettre notre budget en suréquilibre, sur quel ton chanterait-il ses propres louanges !

Nigel Lawson pouvait d'autant plus se féliciter de ce résultat qu'il est obtenu pour la première fois cette année en l'absence de tout artifice. Si l'exercice clos le 30 mars 1988 n'avait dégagé un surplus qu'à la faveur des recettes provenant de la privatisation, il n'en sera pas de même pour celui qui est en cours. L'excédent prévu de 9,8 milliards de livres dépassera nettement le produit attendu de la vente des actifs industriels et immobiliers de l'Etat. Celui-ci encaissera à ce titre environ 5 milliards de livres, soit 2,7 % des recettes publiques. Autrement dit, même si Mme Thatcher — qu'à Dieu ne plaise ! — avait renoncé cette année à toute nouvelle dénationalisation, l'exécution de son budget lui aurait laissé un bonus de 4 à 5 milliards, lui permettant de racheter à due concurrence une partie des titres de l'énorme dette publique accumulée au fil des ans. Il n'empêche que de nombreuses voix s'élèvent à l'intérieur et à l'extérieur du Royaume-Uni pour réclamer de la Dame de fer une politique budgétaire plus serrée. Tel est notamment le cas de Jean-Claude Paye, secrétaire général de l'OCDE. Veut-il se montrer plus royaliste que le chef du gouvernement de la reine ou bien a-t-il de bonnes raisons de penser que sa rigueur est plus apparente que réelle ?

En mars dernier, Nigel Lawson avait annoncé une inflation (hausse des prix de détail) de l'ordre de 4 % ; il l'évalue aujourd'hui pour l'exercice budgétaire à 6,25 % (elle est présentement de 5,9 %). Mais il ne se laisse pas démonter pour autant : le sommet de la hausse devrait être atteint *« au cours du premier semestre de 1989 »*, à la suite de quoi on reviendrait au rythme de 5 % ou à peu près. Pas plus qu'ailleurs les erreurs de prévision n'empêchent leur auteur de fournir de nouveaux chiffres. Sur la balance des paiements courants, le chancelier de l'Echiquier s'est trompé du simple au triple. Il avait évalué, il y a six mois, à 4 milliards de livres (comme en 1987) le déficit probable pour 1988. Aujourd'hui, il admet qu'il sera d'au moins 12 milliards de livres — un fameux dérapage ! comme on dirait à Calais, — et vraisemblablement d'autant en 1989.

LA situation britannique n'offre-t-elle pas l'exemple d'un insupportable paradoxe ? De nombreuses études, menées des deux côtés de l'Atlantique et reprises dans un nombre encore plus grand de discours, de rapports officiels, de communiqués solennels, il ressort qu'au moins deux avantages peuvent être raisonnablement attendus d'un rétablissement de l'équilibre budgétaire. Le premier est un évanouissement concomitant du déficit extérieur, quand il existe, tant les deux phénomènes semblent liés, le pouvoir d'achat engendré par les dépenses publiques non couvertes induisant immanquablement des importations supplémentaires. C'est pourquoi on parle aux Etats-Unis des deux déficits « jumeaux » (twin-deficits).

Le deuxième avantage, plus controversé, mais qui a aussi une logique pour lui, est la baisse du niveau des taux d'intérêt, résultant de la disparition de l'effet dit d'éviction qu'exercerait — et qu'exerce sûrement dans une certaine mesure — le Trésor public en se portant systématiquement et cumulativement emprunteur sur le marché des capitaux. L'Etat, en faisant appel à l'épargne publique, écarterait par la même occasion les demandes de fonds émanant du secteur privé.

OR, que constate-t-on en Grande-Bretagne ? Exactement l'inverse de ces promesses. Le déficit extérieur croît quand le déficit intérieur disparaît, et les taux d'intérêt ont été portés à un niveau particulièrement élevé : 12 % pour le taux de base bancaire. Pour faire taire les critiques, ou répondre à l'étonnement de ceux qui ont gardé la faculté de s'étonner, le chancelier de l'Echiquier ne manque pas d'arguments de séance. A la tribune du Fonds monétaire international à Berlin, le mois dernier, il a répété que le déficit de la balance des paiements courants ne le concernait pas, puisque celui-ci était entièrement causé par les emprunts à l'étranger d'un secteur privé en pleine expansion — le taux de croissance, plus encore qu'en France, fait des merveilles. L'esquive n'est pas aussi futile que la religion ambiante de la balance commerciale des paiements pourrait le faire croire. Dans tous les pays du monde, plus un politicien ou un commentateur est ignorant, plus il attache de l'importance aux chiffres de la balance commerciale et des autres composantes (balance des services, etc.) de la balance des paiements. *« Statistiques presque dénuées de signification »*, dit très bien le célèbre chroniqueur du *Financial Times*, Samuel Brittan. Saluons le courage ou l'impertinence d'un ministre qui ose braver un préjugé aussi tenace. Il n'est pas sûr toutefois que ce soit pour de bonnes raisons.

Quand aux sept relèvements consécutifs des taux à court terme auxquels il a procédé depuis le mois de juin, il les justifie par la nécessité d'en revenir à un taux de croissance plus « soutenable » en longue période. Ce en quoi Nigel Lawson se met en contradiction avec ce que l'on croyait être un des acquis du thatchérisme. Penser que l'origine des tensions inflationnistes se trouve non pas dans le fonctionnement et le maniement de l'appareil du crédit et de la monnaie, mais dans les progrès trop rapides de l'activité et le plein-emploi de certaines ressources (goulots d'étranglement), c'est réintroduire les schémas d'analyse défraîchis des années 60 et suivantes sur l'inflation « par les coûts » (salariaux notamment). En définitive, le pouvoir n'offre pas d'explication très claire. Tout se passe comme s'il se ralliait implicitement à celles qui sont actuellement le plus souvent mises en avant par les analystes privés.

Une des idées le plus communément admises (on la professe aussi aux Etats-Unis) est que l'épargne nationale s'est beaucoup affaiblie et qu'en conséquence le pays se trouve dans la nécessité de financer par des emprunts extérieurs une partie croissante de ses investissements. Mais une fois qu'on a dit cela, on n'a pas dit grand-chose, en réalité, sinon cette vérité d'évidence que si un pays est en déficit il s'endette, et que s'il fait appel à des capitaux de l'étranger c'est pour financer des dépenses qui ne le sont pas sur ses propres ressources.

Mais si on veut pousser plus loin le raisonnement en termes « macroéconomiques », ce qui impliquerait qu'on puisse chiffrer cette fameuse insuffisance de l'épargne, et notamment l'épargne privée, promue au rang de cause indépendante, on se heurte vite à une impossibilité. A en croire les statistiques officielles, le taux d'épargne par rapport au revenu disponible serait depuis cinq ou six ans tombé de 12 % à 5 % environ. Cependant, un analyste renommé, Christopher Johnson, vient de découvrir le pot aux roses. Ces chiffres n'ont aucune réalité, si on tient compte du fait que le poste « erreurs et omissions » des statistiques officielles, pudiquement dénommé « compte d'équilibre » (balancing item), est, en valeur absolue, plus important que celui qui mesure l'épargne privée elle-même. Christopher Johnson estime, quant à lui, que celle-ci pourrait être égale au double de son évaluation officielle.

SI on y regarde de près, on devine la cause de cette extraordinaire disparité des résultats : l'épargne avec un grand « E », correspondant à l'« agrégat » de même nom dans le jargon des économistes modernes, n'a pas d'existence propre dans leurs comptes : elle résulte d'une différence (entre l'estimation du revenu disponible et celle de la consommation).

Autre incohérence du débat en cours : la Grande-Bretagne est un pays supposé en déficit, dont les réserves de changes en devises ont plus que doublé en deux ans. Cette anomalie est passée sous silence. Elle explique peut-être bien des choses, à commencer par la formidable explosion du crédit intérieur.

* * *

JE ne voudrais pas terminer cette chronique, c'est même par là que j'aurais dû commencer, sans faire partager aux lecteurs du *Monde* ma première réaction d'incrédulité, et surtout mon sentiment d'admiration quand la date du 31 octobre, anniversaire de notre ami et maître Alfred Sauvy, m'a fait prendre conscience de l'âge qu'il a atteint ce jour-là : quatre-vingt-dix ans. Il suffit de le lire pour savoir que cet homme, qui venait tout juste d'avoir vingt ans quand fut signé l'armistice du 11 novembre 1918, dont nous allons cette semaine célébrer le souvenir, est parmi nous un des esprits les moins conformistes (et donc les plus courageux), les plus curieux, et aussi les plus optimistes qui soient. Ceux qui ont la chance de le connaître et de l'écouter parler, en suivant le regard aussi jeune que jamais, aussi bienveillant que malicieux qu'il pose sur la vie, savent que ces qualités procèdent autant de la raison que du cœur (mais c'est sans doute, comme chacun devrait savoir depuis Pascal, la même chose !). J'attends pour ma part avec impatience le prochain livre de Sauvy, après celui qu'il nous a donné récemment sur *les Sources de l'humour* (1) et qui suivait de quelques mois ses réflexions sur *l'Europe submergée* (2), éclairées par toute la science et le don d'observation — et donc de prévision — du fondateur de la démographie française moderne. Quant à ses nombreuses études et ouvrages sur le chômage, pour ne parler encore que de cet autre domaine d'investigation de cet infatigable chercheur, historien, statisticien, économiste, moraliste (mais qui ne confond pas — ni non plus ne dilue — la morale dans aucune de ces disciplines), ils demeurent l'indispensable guide de ceux qui veulent essayer d'y comprendre quelque chose.

(1) Editions Odile Jacob.

(2) Editions Dunod.

Notes de lecture

par Alfred Sauvy

W. EDWARDS DEMING

Qualité

Contrairement à ce que dit l'introduction (excellente par ailleurs) de Jean-Marie Gogue, secrétaire général de MAST, société de conseil en management stratégique, le professeur Deming était déjà fort apprécié aux Etats-Unis dès la fin de la guerre, puisqu'il était appelé chaque semaine de Washington, sa résidence, à Chicago pour donner des leçons de statistique, sur le contrôle de la qualité, science naissante qui lui doit tant. Sa renommée s'est largement étendue depuis, en particulier au Japon, qui lui est redevable une partie de ses progrès.

Dans cet ouvrage de l'éminent mathématicien, nous ne trouvons aucune formule mathématique, même simple. Souci d'être à la portée de tous ceux qui s'intéressent au management. Trouvent ici leur place de nombreuses critiques de pratiques courantes, réputées favorables à l'entreprise, et une explication des déceptions partielles de l'économie américaine, naguère à l'avant-garde.

Pour lui faire retrouver son rang, quatorze recommandations de management lui sont données qui peuvent servir à d'autres et qui surprendront quelques lecteurs, industriels ou non. Nombreux exemples, même, de craintes exprimées par des employés ou ouvriers de divers grades. Il faut faire disparaître ces craintes et, à l'opposé, exalter la fierté du travail.

Parmi les « maladies et obstacles », nous trouvons des « maladies mortelles », dont la foi excessive dans les machines et la robotique, qui détourne d'améliorations moins spectaculaires. La critique s'étend aussi aux nombreux ingénieurs américains en train d'apprendre des choses fausses et aux grandes écoles elles-mêmes. Nombreux aussi, les ouvrages statistiques qui enseignent des méthodes périmées.

Incidemment, est déclaré qu' *« un cultivateur américain peut nourrir soixante-dix-huit personnes et que ce nombre serait encore accru si toute aide gouvernementale était supprimée »*. Un chapitre entier est consacré à quelques cent vingt questions posées à des chefs d'entreprise, pour leur venir en aide. Plus incisif encore : combien de temps faudra-t-il aux Américains pour rattraper les Japonais ? Réponse pessimiste : le succès ne viendra que de la survie darwinienne.

★ *Economica*, Paris 1988. 24 cm, 310 pages, 160 F.

JEAN NGANDJEU

L'Afrique contre son indépendance économique ? Diagnostic de la crise actuelle

Dans sa préface, Léopold Sedar Senghor dénonce le danger de cinquante micronationalismes sans issue et estime que cet ouvrage comble opportunément un vide. Dans sa présentation, William Eteki Nboumoua, ancien secrétaire général de l'OUA, reconnaît la nécessité d'un apport des pays développés, mais s'accorde, avec l'auteur, sur le *« développement collectif autocentré, pour échapper au style de vie qui prévaut au « Centre » »*. Il faut *« semer la coopération, pour récolter le développement »*.

Dans son avant-propos, l'auteur, journaliste camerounais, annonce avoir exclu les théories et modèles, pour faire appel à la simple pluridisciplinarité. Il faut donc parfois échapper à *« l'emprise économique »*. Peu importe que l'ordre suivi paraisse peu logique : *« Le spectre du non-développement »* devrait, semble-t-il, précéder les *« tentatives de solution »*.

Les divers essais d'union entre pays africains n'ont pas rencontré le succès espéré. La ZEP (zone d'échanges préférentiels), en Afrique australe et orientale, est cependant la première étape d'un marché commun africain, en l'an 2000. Dénonciation classique de l'écart de prix entre matières premières et produits fabriqués, sans allusion, cependant, à la solution proposée par Pierre Mendès France. Opportune critique de l'orientation classique vers les professions juridiques et littéraires, au détriment des disciplines scientifiques et techniques.

Le texte est suivi des diverses notes, rassemblées selon une déplorable méthode, plus commode pour l'imprimeur que pour le lecteur, puis d'une bibliographie « sommaire », qui n'oublie ni René Dumont, ni Samir Amin, d'une analyse critique du système éducatif africain, d'une note sur le cacao et du texte de la déclaration d'Addis-Abeba (1985).

★ *L'Harmattan*. Points de vue 1988. 21 cm., 319 p., 150 F.

ANSELM ZURFLUH

Une population alpine dans la Confédération. Uri aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles

Il ne s'agit, bien sûr, ni d'alpinisme, ni de la fable d'un quelconque Guillaume Tell. Au VIIIe siècle encore, Uri employait une langue romanche, jusqu'à l'irruption des Alamans. Restés catholiques, les Uranais ont largement émigré, sans rien perdre de leur vitalité. Possédants : les transporteurs, les riches paysans et les horlogers (déjà). La direction appartenait aux familles instruites. Dès la Réforme, Zwingli offrait curieusement le choix entre mourir de faim et ne plus avoir d'enfants. Après les guerres et la mort de Zwingli, les frontières religieuses sont restées les mêmes.

L'utilisation des registres paroissiaux, selon la méthode de Louis Henry, qui a fait le tour du monde, fournit de précieux renseignements ; mais avant même les registres paroissiaux, les Jahrzeitbücher, tenus par l'Eglise, fournissaient quelques renseignements démographiques. Des recensements eurent lieu, en outre, en 1743 et 1745. De grandes famines ravagèrent le pays en 1692 et 1709, comme en France, mais aussi en 1817 et 1818. Déjà au XVIIIe siècle, Uri avait participé à la répression de la révolte des « loyaux sujets » de la Leventine.

Dans la deuxième partie, la démographie l'emporte, de façon décisive, sur l'histoire politique, celle-ci étant considérée surtout selon ses conséquences sur la population. Quant à la troisième partie, elle porte essentiellement sur la nuptialité, la fécondité, la famille ; la population a été reconstituée entre 1600 et 1830.

Importante bibliographie où figurent, au premier plan, les noms de J.-N. Biraben, L. Henry, P. Chaunu, J. Houdaille, pionniers de la démographie historique.

★ *Economica*. Paris 1988. 24 cm., 607 pages, 300 F.

WLADIMIR ADAMSKI et divers

La Pologne en temps de crise

Dans l'avertissement, Georges Gazioud, Thomas Lowit et Renaud Sainsolieu (que l'éditeur n'a pas jugé utile de nous présenter) nous précisent qu'il s'agit d'un recueil de textes de sociologues polonais dépendant de l'Académie des sciences de leur pays. Un comité de soutien aux sociologues polonais avait été créé, à la fin de 1981, au Centre d'études sociologiques (CNRS), à l'initiative de G. Gazioud. Il en a résulté un échange de vues quasi permanent entre sociologues français et polonais.

L'introduction — « Comprendre sa société » — a été rédigée par R. Sainsolieu. Dans une première partie, W. Adamski, K. Jasiewicz, W. Morawski, W. Pankow et A. Rychard analysent les conditions qui ont prévalu, pour le pouvoir, pour l'industrie et pour diverses autorités, pendant la crise la plus aiguë. La seconde partie se préoccupe des projets de réforme élaborés pendant les années 1980 et 1981. Enfin, l'analyse de la dernière partie porte sur les changements de mentalité et d'idéal, qui, déjà latents, ont pu se manifester dans la conscience professionnelle.

La théorie de la *déprivation* ou du besoin aigu non satisfait, ne peut, est-il dit, suffire à expliquer la nature du conflit. Elle est, en effet, singulièrement déficiente sur le degré de tension et sur le moment de l'explosion. Cependant, est-il précisé, les ouvriers polonais éprouvent en eux-mêmes une confiance plus forte que d'autres catégories professionnelles. Il est néanmoins difficile de ne pas reconnaître l'influence décisive de l'échec des plans de développement.

Peut-être eût-il été opportun de citer les promesses formulées ou les espoirs suggérés. Le concours d'économistes eût été utile. Et de même l'article de W. Pankow sur deux modèles de solution n'insiste pas suffisamment sur les problèmes de l'information. Même observation à propos de la fine analyse de K. Jasiewicz : « Pourquoi en Pologne ? »

★ Méridiens Klincksieck, 1988, 21 cm, 302 pages.

PIERRE NAVILLE

Thomas Hobbes

Cet ancien surréaliste, puis trotskiste, n'a pas plus suivi la voie de Dali que celle de Trotski. Directeur honoraire de recherche au CNRS, auteur d'ouvrages de poids, sur un champ étendu, il nous présente aujourd'hui un philosophe politique important, victime de la longue animosité entre la France et l'Angleterre, mais opportunément réhabilité par Diderot, dans l'*Encyclopédie*.

Ami personnel de W. Petty, ce philosophe politique n'a jamais placé l'économie au centre de ses préoccupations ; il n'en a pas moins inspiré Quesnay et les physiocrates, sinon même Adam Smith. Nous parcourons de larges espaces où l'économie ne pointe que de temps à autre.

Marqué par la guerre civile, qui a sévi de 1640 à 1660, Hobbes insiste, cependant, dans le *Léviathan* (1651), sur la nécessité de ce que nous appelons le plein emploi. Aucun système ne peut, toutefois, survivre à l'autorité royale.

En couverture, un étrange portrait, limité à l'expression.

★ Plon, Paris 1988, 24 cm, 275 pages, 120 F.

PRIX NOBEL

Promesses et menaces à l'aube du vingt et unième siècle

C'est en janvier dernier que les lauréats du prix Nobel de toutes disciplines ont été invités par François Mitterrand et Elie Wiesel. Une trentaine étaient attendus, soixante-quinze sont venus. Si arbitraire que soit le changement de siècle, il est commode de marquer, en quelque sorte, une halte pour faire le point.

« Il faut forger un art de vivre par temps de catastrophe, pour naître une seconde fois et lutter ensuite, à visage découvert, contre l'instinct de mort, à l'œuvre de notre histoire », écrivait Camus, peu avant d'avoir reçu le prix Nobel de littérature.

Après une présentation assez pratique sont venus les discours du président Mitterrand et de Elie Wiesel, suivis des *Menaces*, parmi lesquelles celles de Francis Blanchard, directeur général du BIT, de W. Leontief (cet homme que la France malthusienne a sottement perdu) et de Desmond Tutu. Aux *Menaces* succèdent les *Méthodes*. Parmi les auteurs, relevons les noms de Jean Dausset, François Jacob et aussi celui de Lech Walesa.

Viennent ensuite les *Promesses*, avec la presque classique proposition d'un second plan Marshall en faveur des pays peu développés et la conclusion de François Mitterrand. En annexe, la liste des Prix Nobel, présents à la conférence, avec indication de leurs principales œuvres.

★ Odile Jacob, Paris, 1988, 22 cm, 247 pages, 129 F.

SOMMAIRE

■ Ancien conseiller des présidents Nixon et Reagan et prix Nobel d'économie, Milton Friedman juge l'action du président sortant *(lire page 45)*.

■ Le plan emploi pour les jeunes a déclenché en Espagne une mobilisation du syndicat socialiste UGT *(lire ci-contre)*.

■ Invité le 6 novembre du Club de la presse d'Europe 1, M. Périgot, président du CNPF, a exclu toute renégociation des conditions de licenciement *(lire ci-contre)*.

■ Le conseil d'administration de la Caisse de Crédit agricole se réunit le 8 novembre. Il doit y être question du départ du directeur général et du maintien des liens de la banque verte avec le monde agricole *(lire ci-contre)*.

Les conflits sociaux

• PTT : nouvelles propositions aux « routiers » • Transports en commun : reprise progressive du travail à Nantes

Le climat social demeurait caractérisé, lundi 7 novembre au matin, par des conflits morcelés dans le secteur public, notamment aux PTT avec la poursuite de la grève des transporteurs routiers postaux d'Ile-de-France. Le 7 novembre au matin, les centres de tri de la gare du Nord et de la gare Montparnasse à Paris, et celui d'Orly (Val-de-Marne) ont été en partie débloqués, à la suite de l'intervention d'agents de maîtrise des PTT qui ont réussi à faire sortir des « camions jaunes ». La direction générale de la poste a démenti toute intervention des forces de l'ordre – présentes à proximité comme pour tous les centres bloqués – à Orly. Elle espérait une évolution favorable dans le cours de la journée du 7 novembre dans le conflit des « routiers » postaux à la suite de nouvelles propositions présentées le 7 novembre au matin.

M. Gérard Delage, le directeur général de la poste, a fait remettre à chaque agent, à la suite de la suspension des négociations, une lettre contenant de nouvelles propositions. Elles tiennent en cinq points : *« Le service des transports parisiens, ne sera pas privatisé ; la direction du matériel de transport ne sera pas démantelée ; dès l'année 1989, les conducteurs de poids lourd pourront bénéficier d'une formation professionnelle spéciale ; la spécifité des conducteurs de poids lourd sera reconnue grâce à un reclassement catégoriel ; l'indemnité mensuelle de conduite sera revalorisée. »* M. Delage insiste sur *« la nécessité d'une reprise rapide du travail, condition de la mise en œuvre de cet ensemble de mesures. »* En tout état de cause, lorsque la grève cessera, il faudra de trois à six jours pour résorber le retard.

Selon l'administration postale, 30 millions d'objets sont en souffrance en Ile-de-France depuis le début de la grève. Mais une partie du courrier de la région parisienne réussit néanmoins à être acheminé : en moyenne 30 %, avec des pointes de 55 % dans certains centres.

Le 7 novembre au matin, les bureaux parisiens de Paris-15 et Paris-16 reprenaient le travail mais celui de la rue du Louvre restait bloqué. Les « routiers » des PTT occupaient encore les centres de tri des gares de Lyon, Austerlitz-Est, Saint-Lazare, ainsi que Paris-Tolbiac et Evangile et en banlieue parisienne ceux de Créteil, Bobigny, Pantin et Issy-les-Moulineaux. Des mouvements de grève affectent toujours par ailleurs, les centres de tri d'Amiens et d'Orléans.

Face à cette situation, M. André Bergeron a déclaré le 5 novembre à Lille, qu'*« il faut, que dans les jours qui viennent, le gouvernement accepte ce que demandent les syndicats »*. Pour le secrétaire général de FO, *« le premier ministre doit traiter avec les représentants des salariés avant de se trouver dans une situation inextricable »*. Pour M. Bergeron, ces conflits sont *« le résultat d'une tergiversation des pouvoirs publics »*. *« Si on avait bien voulu m'écouter*, a-t-il conclu, *on aurait signé avant les congés tous les grands accords du secteur public et nationalisé »*

Dans les transports en commun, une légère détente est perceptible avec la signature d'un accord dans la soirée du 6 novembre à Nantes, au dix-neuvième jour du conflit et on s'attendait que le travail reprenne progressivement dans la journée du 7 novembre. La CFDT, qui a signé cet accord, a appelé l'ensemble du personnel à reprendre le travail. L'accord prévoit notamment une augmentation mensuelle brute de 315 F (environ 250 F nets pour un conducteur d'ancienneté moyenne), une prime à la reprise du travail de 180 F par jour de grève – dans la limite totale de 2 000 F – et la suppression de la prime de qualité dont la première application sur le bulletin de paie de septembre avait été à l'origine du conflit. La CGT a accusé la CFDT de *« trahir les salariés »* assurant qu'il n'était *« pas question de signer pour des miettes »*. A Lyon, la grève des transports en commun se poursuit. M. Perrot, directeur général de Sytral, organisme de tutelle des transports en commun lyonnais, a annoncé le 5 novembre que des transports en commun de substitution seront mis en place si le conflit persiste.

Le CNPF refuse toute renégociation des conditions de licenciement

« Je ne vois pas l'utilité de renégocier aujourd'hui un accord qui a porté ses fruits », a déclaré M. François Périgot, le dimanche 6 novembre, au club de la presse d'*Europe 1*, après que M. Soisson, ministre du travail, eut souhaité à ménager la loi Séguin, qui a supprimé l'autorisation administrative préalable de licenciement. *« Parmi les libertés fondamentales auxquelles je ne veux pas qu'on touche, il y a celle de gérer nos effectifs comme nous l'entendons »*, a lancé le président du CNPF. Celui-ci estime que l'accord signé avec les syndicats il y a deux ans sur les procédures de licenciement *« fonctionne parfaitement bien »* et que *« toutes les prévisions sur l'augmentation du chômage ne se sont pas réalisées : depuis le début de l'année, nous avons créé de cent mille à cent cinquante mille emplois »*. La prise de position de M. Périgot intervient au moment où, précisément, M. Jean-Pierre Soisson tente de rouvrir le dossier de la loi supprimant l'autorisation administrative de licenciement. Devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, le ministre du travail a certes confirmé que la loi, initiée par M. Philippe Séguin, ne serait pas abolie. *« Il n'est pas envisagé de revenir sur ce texte*, a-t-il dit, *mais les imperfections d'application de la loi actuelle rendent nécessaires des aménagements qui, après avoir été négociés avec les partenaires sociaux, feront l'objet de mesures législatives, vraisemblablement proposées au Parlement au cours de la prochaine session de printemps 1989. »*

Dans le droit fil des préoccupations de M. François Mitterrand, telles qu'elles avaient été exprimées dans sa *« Lettre à tous les Français »*, cette mise au point a, ironie du sort, été prononcée par une personnalité politique qui, en son temps, avait voté la loi Séguin. Mais sa proposition n'a pas, depuis, provoqué l'engouement des partenaires sociaux, peu intéressés par une telle démarche. Les syndicats ne souhaitent pas renégocier sur le sujet et, une partie d'entre eux (FO, CGT, CFTC) préféreraient une intervention exclusivement législative. Quant au CNPF, il vient d'opposer une fin de non-recevoir.

Cependant, un double problème existe. La fin de l'autorisation administrative a entraîné des suppressions d'effectifs parmi les salariés adultes et les moins performants, hors de toute préoccupation sociale, observent les syndicalistes. Le recours à toutes les procédures juridiques, dans les grandes entreprises surtout, a eu pour conséquence d'augmenter les délais alors que les employeurs espéraient les réduire, reconnaît-on au patronat où on se montre parfois excédé par des abus.

C'est d'ailleurs sur ces points que M. Soisson voudrait que les partenaires sociaux *« parviennent à un texte commun »*, a-t-il précisé le 4 novembre en citant les délais de procédure, l'intervention de l'expert et les congés de conversion. Conscient des difficultés, le ministre du travail n'a pas exclu de déposer un projet de lui-même, en l'absence d'un accord entre les syndicats et le patronat. Une manière de relancer le débat.

A. Le.

ETRANGER

Bataille au sein de la « famille socialiste » en Espagne

L'Union générale des travailleurs se mobilise contre le gouvernement de M. Gonzalez

MADRID
de notre correspondant

Nouvelle escalade dans la bataille qui fait rage au sein de la « famille socialiste » espagnole : c'est une véritable déclaration de guerre qu'a lancée au gouvernement, le samedi 5 novembre, M. Nicolas Redondo, secrétaire général de ce qui fut le « syndicat frère » socialiste, l'Union générale des travailleurs (UGT).

Mobilisations générales, manifestations, arrêts de travail : M. Redondo a annoncé une série de pressions contre la politique économique en vigueur, qui seront programmées – et c'est là un motif supplémentaire de préoccupation pour le gouvernement – de concert avec l'autre grande centrale, les Commissions ouvrières (communistes). Les dirigeants de l'UGT n'ont exclu, pour le moment en tout cas, que le recours à la grève générale, dans la mesure où leur intention, ont-ils précisé, n'est pas de renverser M. Gonzalez.

Le chômage des jeunes

La philippique de M. Redondo intervient deux jours à peine après l'échec définitif d'une dernière tentative de dialogue entre les interlocuteurs sociaux et le gouvernement. Un dialogue qui s'était péniblement engagé en juin dernier et qui s'était traduit par la mise sur pied de différents groupes de travail. La plupart allaient rapidement se retrouver dans l'impasse, dès avant les vacances estivales (*le Monde* du 6 août). Quant au dernier d'entre eux, le plus important, consacré au problème de l'emploi, il ne s'est même pas réuni : le ministre du travail, M. Manuel Chaves, a annoncé, le vendredi 4 novembre, qu'il renonçait à le mettre sur pied, au vu des divergences l'opposant aux syndicats quant aux thèmes à traiter.

La cause directe de cette rupture est la présentation par le gouvernement d'un plan d'emploi pour les jeunes, qui sera bientôt discuté par le Parlement. La polémique qu'il a suscitée illustre parfaitement la totale incompatibilité de vues entre un gouvernement socialiste décidé à jouer la carte de la « déréglementation » sociale et un syndicat, lui aussi socialiste, qui accuse le premier de démanteler progressivement tout le système de protection sociale.

Ce texte polémique prévoit une nouvelle modalité d'embauche pour les jeunes de dix-neuf à vingt-cinq ans. Ceux-ci pourront être engagés pour une période de six à dix-huit mois durant laquelle ils recevront le salaire minimum (environ 2 500 F). Les entreprises qui les embaucheront seront totalement exonérées du paiement des cotisations à la Sécurité sociale et bénéficieront en outre d'importants dégrèvements fiscaux.

Ce plan vise à faire face au grave problème du chômage chez les jeunes : si la proportion de sans-emploi est de près de 20 % (le taux le plus élevé d'Europe) pour l'ensemble de la population active, il atteint 38 % pour les jeunes de vingt à vingt-quatre ans, et... 47 % pour ceux de seize à dix-neuf ans. Selon le gouvernement, il s'agit de rompre de la sorte un cercle vicieux : les entreprises n'engagent pas de débutants sans expérience, ce qui empêche précisément ces derniers d'en acquérir ! Une fois intégrés dans le cycle productif, assurent les auteurs du plan, les jeunes pourront plus facilement s'y maintenir.

Ce texte n'a toutefois reçu que l'appui des chefs d'entreprise. La confédération patronale CEOE a assuré le gouvernement de son appui, et son secrétaire général, M. Juan Jimenez Aguilar, a affirmé qu'*« il s'agit là du plus important programme d'emploi mis en œuvre durant ces dernières années »*. Il a estimé à 50 % le pourcentage de jeunes engagés grâce à ce programme qui devraient se convertir ensuite en travailleurs fixes.

Du côté des syndicats en revanche, le rejet est total. Dirigeants de l'UGT et des Commissions ouvrières s'accordent à affirmer qu'un tel plan aura pour effet de créer un marché du travail parallèle, formé de jeunes sans droit à la négociation collective, au salaire bloqué et à l'emploi précaire, que le patronat pourra utiliser à loisir pour remplacer les travailleurs fixes.

« Les entreprises licencieront les pères pour engager les fils à titre provisoire », concluent les syndicats, pour qui il s'agit là de *« la mesure la plus régressive »*, prise en matière de législation du travail depuis le retour de la démocratie. Ces protestations n'ont toutefois pas ému le gouvernement, qui a annoncé que le programme entrerait en vigueur, avec ou sans l'approbation des syndicats.

THIERRY MALINIAK.

La crise au sommet de la « banque verte »

Vers un constat de désaccord entre M. Auberger et la présidence du Crédit agricole

Un conseil d'administration extraordinaire de la Caisse nationale de Crédit agricole (CNCA) se réunira le mardi 8 novembre afin d'établir un constat de désaccord avec l'actuel directeur général M. Bernard Auberger dont le départ est imminent. Au-delà de la nomination de son successeur se pose la question du lien que la « banque verte » souhaite conserver avec le monde agricole. Le maintien du monopole de la distribution des prêts bonifiés à l'agriculture entre les mains de la Caisse nationale est au centre de la convention que la « banque verte » doit passer ce mois-ci avec l'Etat. Le successeur de M. Auberger devra plaire à ses pairs mais aussi au Trésor et au ministre de l'agriculture.

Fixée au mardi 8 novembre en fin d'après-midi, la réunion extraordinaire du conseil d'administration de la Caisse nationale de Crédit agricole (CNCA) devrait permettre un premier dénouement de la crise qui se joue depuis plusieurs semaines à la tête de la « banque verte » (*le Monde* daté 30-31 octobre). A l'ordre du jour il sera avant tout question de la détérioration des rapports entre M. Bernard Auberger, directeur général de la Caisse nationale, et son conseil. Un constat de désaccord est attendu. Il rendra inévitable le départ imminent de M. Auberger *« dans les deux ou trois semaines à venir »*. Pour les hommes de pouvoir du Crédit agricole, cette issue ne sera pas une surprise. Dès le 28 octobre, à peine achevée la réunion du conseil d'administration, les responsables de la Caisse entamèrent un second tour de table, informel cette fois. On y scella le sort de M. Bernard Auberger. Ses compétences bancaires n'étaient pas en cause, mais la greffe n'avait pas pris entre la Caisse (nationale) et les caisses (régionales). Les méthodes de management du directeur général incitèrent deux de ses adjoints, MM. Gilles Guitton et Jean Fontourcy, à quitter la banque fin octobre, au regret du secrétaire général de la Fédération nationale des caisses agricoles (FNCA), M. Lucien Douroux. Dans la soirée du 28 octobre, les administrateurs de la Caisse émirent un discret mais ferme rejet à l'encontre de Bernard Auberger dont les jours à la direction de la société étaient désormais comptés.

Luttes d'influence

Mais, contrairement à ce qu'on pouvait croire la semaine passée, le conseil extraordinaire du 8 novembre ne souhaite prendre (sauf rebondissement) aucune position sur l'identité des nouveaux directeurs généraux (1) ni surtout sur le nom du successeur pressenti de M. Auberger. Cette tergiversation traduit l'âpreté des luttes d'influence qui s'exercent simultanément entre la rue de La Boétie, siège de la FNCA, le Trésor et le ministère de l'agriculture. Car, au-delà de la personnalité qui « sortira du chapeau » à la place de M. Auberger, c'est le financement de la politique agricole française qui est en jeu.

Mutualisée en janvier 1988 (c'est-à-dire vendue aux quatre-vingt-quatorze caisses régionales), la Caisse nationale doit, selon la loi, passer une convention avec l'Etat établissant les modalités confirmant le Crédit agricole comme banque privilégiée de l'agriculture. Jusqu'à présent, la pierre angulaire de cette politique résidait dans le monopole de distribution des prêts bonifiés au monde paysan que l'Etat réservait à la « banque verte ». Officiellement, les dirigeants de la Caisse et de la Fédération affirment leur volonté de rester la banque de référence de l'agriculture. La politique de revenus ne peut, toutefois, à leurs yeux, être remplacée par une politique de crédit ; la banque refuse de jouer le rôle social que l'État ne peut ou ne veut pas remplir.

Rue de Rivoli, la tentation n'est pas nouvelle de supprimer le monopole de distribution des prêts bonifiés dans la perspective du grand marché concurrentiel de 1993. On le souhaitait chez M. Balladur. On l'espère chez M. Bérégovoy. Mais le ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, se refuse à lâcher un tel instrument sous peine de voir s'éloigner de sa sphère d'influence la politique de financement d'un monde agricole en pleine mutation. Rue de Varenne on lie ainsi la nomination du prochain directeur général de la Caisse à la signature d'une convention solide avec l'Etat qui ne consacre pas la mise en coupe réglée de la politique agricole par le Trésor.

Une solution interne

Au sein de la « banque verte », un consensus paraît se dégager en faveur de M. Lucien Douroux, farouche partisan (et artisan) de la mutualisation et fidèle de M. François Guillaume. *« L'opposition se compte sur les doigts d'une main »*, affirme un haut responsable du Crédit agricole, précisant que M. Douroux est devenu *« incontournable »*.

Après avoir usé trois directeurs généraux « parachutés » par le pouvoir depuis 1981, la Caisse nationale paraît opter pour une solution interne même si le consensus autour de M. Douroux n'est pas si solide que ses amis le disent. Fin octobre, lors d'un vote pour le renouvellement du bureau de la Fédération, il n'a obtenu que vingt voix sur trente-sept.

Certains dirigeants des caisses régionales (et non des moindres) soutiennent que les proches de M. Douroux ont négocié avec la Rue de Rivoli un étrange marché : l'agrément à leur champion contre l'abandon par la « banque verte » du fameux monopole de distribution des prêts bonifiés. Les mêmes dirigeants affirment que M. Douroux, actuel directeur de la caisse d'Ile-de-France, menace de jouer les francs-tireurs avec d'autres grandes caisses régionales si la CNCA ne lui échoit pas. A la Fédération on dément en bloc ces allégations. *« La question du monopole est discutée par le président de la Caisse nationale, M. Yves Barsalou, pas par M. Douroux. »* L'intéressé juge « scandaleux » le soupçon d'abandon dont il fait l'objet. Mais deux zones d'ombre demeurent : en vertu de la loi de mutualisation, le directeur général de la Caisse nationale nommé par le conseil d'administration doit recevoir l'agrément des ministères de l'économie et de l'agriculture dès lors que le Crédit agricole conserve le monopole de distribution des prêts bonifiés. S'il abandonne cette prérogative, on peut penser que le « passage obligatoire » à l'agrément pourrait disparaître et la « banque verte » choisir librement son directeur.

L'autre incertitude concerne la nature du lien que le Crédit agricole veut conserver avec le monde paysan. Une banque qui se destine à affronter la concurrence internationale peut-elle supporter le risque agricole français dont le montant, en terme d'endettement, atteint 200 milliards de francs ? Aux Etats-Unis, le Farm Credit System a été balayé par la faillite des agriculteurs américains au milieu des années 80. A la « banque verte », on admet que l'agriculture aura toujours besoin de prêts bonifiés. Ses prix de vente n'ont plus de rapport avec ses coûts de production. La rotation lente de ses capitaux freine son dynamisme à l'investissement. Les jeunes qui s'installent ou les exploitants en voie de modernisation ne peuvent réussir sans un appui financier adapté. L'agriculture, on l'ignore souvent, est une branche très capitalistique où il faut investir 5 francs pour gagner 1 franc. *« Le Crédit agricole n'a pas envie d'abandonner les prêts bonifiés »*, observe l'un de ses dirigeants. Mais il ne les gardera pas à tout prix. *« Si nous restons la banque de l'agriculture*, poursuit-il, *nous devons pouvoir jouer à armes égales. On ne peut nous demander de consentir des bonifications sur des prêts à la place de l'Etat au risque de n'être plus compétitifs ailleurs. »* La discussion de la convention Crédit agricole-pouvoirs publics est à peine ébauchée. De sa teneur dépendra sans doute le nom du successeur de M. Auberger.

ÉRIC FOTTORINO.

(1) Leur nomination relève exclusivement du Directeur général.

EN BREF

● **Fonction publique : les syndicats se préparent.** – Après la CGT, les six autres organisations syndicales de la fonction publique ont arrêté, le 4 novembre, leur attitude en cas d'échec des négociations salariales du 8 novembre. Le groupe des « six » (FEN, FO, CFDT, FGAF-autonomes, CFTC, CGC) prendrait, dans ce cas, une *« initiative de portée nationale à la fin novembre »*. Toutefois, les fonctionnaires FO ont, pour leur part, annoncé *« une journée de grève le 29 novembre avec une manifestation nationale à Paris »*. En réponse, la fédération CGT, qui préconise un *« tous ensemble »* pour le 15 novembre, s'interroge : *« Pourquoi alors attendre la fin novembre ? »*

● **Grève des aiguilleurs du ciel italiens : vingt-huit vols extérieurs annulés.** – La grève menée par les aiguilleurs du ciel de Rome, de midi à 15 heures, tous les jours depuis une semaine, a contraint la compagnie Alitalia à annuler vingt-huit vols intérieurs quotidiennement, mais elle ne devrait pas, selon la compagnie, perturber le trafic aérien international. – *(AFP)*.

● **Dotation en capital pour les ports autonomes français.** – Le gouvernement a confirmé, samedi 5 novembre, l'octroi d'une dotation en capital de 1,38 milliard de francs aux six ports autonomes français : Marseille, Le Havre, Dunkerque, Nantes-Saint-Nazaire, Rouen et Bordeaux. Cette dotation, qui se substituera à partir du 1er janvier 1989 aux prêts accordés par le FDES à ces établissements publics, et constitue donc une mesure de désendettement, avait été promise le 1er juillet 1987 par le précédent gouvernement, grâce au produit des privatisations. Dans un communiqué, le ministère de la mer rappelle que *« les reliquats de recettes de privatisations étant loin de permettre la couverture de l'ensemble des promesses faites à ce titre par le précédent gouvernement, il était naturel que l'actuel gouvernement s'interroge et établisse une liste des priorités »*.

● **Le sommet des producteurs de cacao ajourné.** – Le sommet des chefs d'État des douze pays membres de l'alliance des producteurs de cacao qui devait se tenir lundi 7 et mardi 8 novembre à Lomé a été ajourné *sine die*.

Ce sommet avait pour objet de discuter de mesures susceptibles de soutenir les cours du cacao. Ceux-ci ont atteint en septembre leur plus bas niveau depuis près de treize ans.

L'Alliance des producteurs de cacao (APC) regroupe la Côte-d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria, le Cameroun, le Togo, le Gabon, Saint Thomas et Principe, ainsi que le Brésil, le Mexique, l'Equateur, la république Dominicaine et Trinité et Tobago.

Aucune nouvelle date n'a été fixée pour le sommet. – *(AFP, Reuter.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

VOUS ÊTES ACTIONNAIRE DE LA BANQUE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS. CE MESSAGE VOUS CONCERNE.

La Loi de Privatisation a prévu, l'attribution par l'État, au bout de 18 mois, d'une action gratuite pour 10 actions de La BTP souscrites lors de l'Offre Publique de Vente (OPV).
A cette occasion, étant donné l'importance de la demande il n'avait pu être attribué qu'une seule action à chaque souscripteur.
Un arrêté ministériel a donc prévu que l'attribution pourrait se faise sous la forme d'un versement en espèces.

Bénéficiez-vous de l'attribution gratuite?
Seuls les particuliers ayant demandé dix actions et en ayant obtenu une, lors de l'OPV, peuvent bénéficier de l'attribution gratuite, à condition d'avoir conservé leur action 18 mois, c'est-à-dire jusqu'au 7 novembre 1988.

Si vous en bénéficiez, comment se fera cette attribution? Quand en bénéficierez-vous?
Les modalités d'attribution gratuite dépendent du nombre d'actions avec droit d'attribution que vous détenez à la date du 7 novembre 1988.
En effet, les intermédiaires financiers ont offert la possibilité de regrouper sur un "compte familial" ouvert au nom de l'un des représentants légaux, les titres déposés sur les comptes d'enfants mineurs. De même, les souscriptions ont également pu être réalisées sur des comptes joints; un même compte peut donc comporter plus d'une action de La BTP acquise au moment de l'Offre Publique de Vente.

Si vous détenez 1 action avec droit d'attribution:
vous recevrez un montant en espèces égal à 1/10e de la valeur de l'action BTP.

Si vous détenez plus d'une action et moins de 10 actions avec droit d'attribution sur un même compte:
pour chaque action, vous recevrez un dixième de la valeur d'une action en espèces.

Si vous détenez 10 actions ou plus avec droit d'attribution sur un même compte:
vous obtiendrez une action gratuite par multiple de 10 actions détenues, les actions supplémentaires donnant lieu au paiement en espèces de dixièmes de la valeur d'une action.

Vous n'aurez dans tous les cas aucune formalité à accomplir, les opérations d'attribution étant réalisées automatiquement par votre intermédiaire financier, sur votre compte, le 7 novembre pour les attributions d'action gratuite, et le 15 novembre pour les dixièmes d'action.

Sur quelle base sera calculée votre attribution? Celle-ci est-elle imposable?
La valeur de l'action BTP sert de base au calcul de l'attribution; elle est calculée sur la base de la moyenne du premier cours coté des 20 bourses précédant le jour de l'attribution, c'est-à-dire du 6 octobre au 4 novembre 1988.
Les espèces que vous recevrez ne sont pas imposables parce qu'elles ne sont pas considérées comme un revenu ni comme une plus-value de cession mobilière.

Renseignements actionnariat: (1) 47 54 75 81



BANQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
253, boulevard Péreire 75852 Paris Cedex 17

AXA et vous

◇ Notre volonté de gagner : la garantie du dynamisme.

◇ Un groupe puissant : l'assurance de la sécurité.

◇ Un passé : le bénéfice de l'expérience.

◇ AXA, 2e Groupe Français : l'un des premiers Européens.

◇ AXA : 35,7 milliards de francs, plus de 4000 conseillers.

◇ AXA : une gestion performante de SICAV depuis plus de 15 ans.

Les SICAV AXA :

Des performances sur le long et le moyen terme, la qualité reconnue de l'équipe de gestion financière.

PERFORMANCES DES SICAV AXA DEPUIS LEUR CRÉATION							
SICAV OBLIGATIONS				SICAV ACTIONS			
DROUOT SÉCURITÉ OCT. 1979	DROUOT SÉLECTION MAI 1984	MUTUELLES UNIES SÉLECTION FÉV. 1984	AXA EUROPE DÉC. 1986	DROUOT INVEST. JUIN 1970	DROUOT FRANCE OCT. 1978	MEDITER-RANEE OCT. 1985	AXA INVEST. DÉC. 1986
+17,25%	+12,56%	+12,47%	+10,20%	+15,13%	+22,93%	+18,27%	+6,64%
INFLATION DEPUIS LEUR CRÉATION							
+7,61%	+3,86%	+4,00%	+3,15%	+8,45%	+7,96%	+2,94%	+3,15%

PERFORMANCES DES SICAV AXA DEPUIS 5 ANS		
DROUOT SÉCURITÉ +12,48%*	DROUOT INVEST. +10,67%*	DROUOT FRANCE +23,91%*

*Au 30/09/88 - coupon net inclu réinvesti.
*Inflation, taux moyen sur 5 ans : +4,41%.

INFORMATIONS service minitel 3616 AXA

INNOCONCEPT International

UN PATRIMOINE, ÇA SE CONSTRUIT...

VOTRE PORTEFEUILLE SICAV AU 30 SEPTEMBRE

	Orientation	Valeur liquidative en F	Coupon couru net en F	Dernier dividende global mis en paiement en F (Date de paiement)	Performance sur 5 ans ou depuis la création	Performance sur 1 an (1er janvier 30 septembre 1988)
FINORD PLACEMENT	Placement à court terme en obligations françaises	60750,41	3786,14	5789,77 (15.04.88)	+11,5% l'an	+7,9%
FINORD VALORISATION	Portefeuilles d'obligations françaises privilégiant la plus-value	13500,31	580,93	611,96 (08.04.88)	+10,4% l'an	+6,4%
OBLIGATIONS CONVERTIBLES	Obligations convertibles en obligations françaises	405,33	23,87	17,22 (29.12.87)	+10,2% l'an	+12,1%
OPTIMAVALOR	Portefeuille de valeurs françaises permettant de bénéficier des avantages Monory, CEA et PER	198,96	12,84	7,91 (12.04.88)	+17,8% l'an	+26,2%
SÉLECTION CROISSANCE	Portefeuille diversifié de valeurs françaises la plus-value	501,95	12,50	15,24 (18.03.88)	+10,4% l'an	+19,3%
AMERICA VALOR	Valeurs nord-américaines	672,63	58,07	35,76 (29.04.88)	+1,2% l'an	+13,7%

omnium de publicité profil

Les sicav du Groupe Crédit du Nord informent leurs actionnaires et le public que les documents trimestriels au 30.09.1988 seront mis à leur disposition dès le 10 novembre 1988 au siège des sociétés et guichets des banques habilitées à recevoir les souscriptions et les rachats.

Crédit du Nord
VOUS D'ABORD

Banque Internationale de Placement
BIP COURT TERME - SICAV MONETAIRE



La BANQUE INTERNATIONALE DE PLACEMENT complète sa gamme de SICAV et de FCP gérés en transformant sa SICAV Gestion Intérêt Placement en BIP COURT TERME à compter du 21 octobre 1988.

A cette occasion, la composition du Conseil d'Administration sera modifiée comme suit :

PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :
Monsieur Henri PLISSON, Directeur Général de la BANQUE INTERNATIONALE DE PLACEMENT.

ADMINISTRATEURS :
AIR INTER, représentée par Monsieur Guy CLICQUOT de MENTQUE, Sous-Directeur Financier,
LA BLANCHE PORTE S.A., représentée par Monsieur Charles LEMAIRE, Directeur Financier,
CAISSE NATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS, representée par Monsieur Jean VIDAL, Directeur Général,
GAZ DE FRANCE, représenté par Monsieur Jean-Claude MAROUBY, Chef de la Division "Mouvements de Fonds",
HAVAS S.A., représentée par Madame Anne FAURE, Directeur du Financement et de la Trésorerie,
MERLIN GERIN, représentée par Monsieur Eric FODOR, Chef du Service Trésorerie Groupe,
LA BANQUE INTERNATIONALE DE PLACEMENT, représentée par Monsieur Jacques de PIEDOUE, Directeur,
La Société B.I.P. & Cie - SOFIP, représentée par Monsieur Hubert MARTINIER,
La Direction Générale est assurée par Monsieur Pascal VOISIN et la gestion du portefeuille est confiée à Monsieur Silvio ESTIENNE.

SOUSCRIPTIONS ET RACHATS
Les actions de la SICAV sont offertes au public depuis le 1er août 1988. Le montant des capitaux collectés est actuellement supérieur à 300 Millions de Francs.

Les souscriptions et rachats sont reçus quotidiennement avant 11 heures à :
- La BANQUE INTERNATIONALE DE PLACEMENT
108 Boulevard Haussmann
75008 PARIS
Tél. 42.93.14.14

La fiche signalétique et le document général de la SICAV BIP COURT TERME peuvent être obtenus par les souscripteurs auprès de la BANQUE INTERNATIONALE DE PLACEMENT.

PUBLICATION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Le journal LES ECHOS et BANQUE INTERNATIONALE DE PLACEMENT.

Faites confiance à des professionnels, gérer un patrimoine ne s'improvise pas

	NOM DE LA SICAV	Actif net au 30.09.88 (en millions de F)	Prix de rachat au 30.09.88 (en F)	Performance* du 01.01.88 au 30.09.88	Performance* annuelle moyenne de fin 1982 à fin 1987
ACTIONS	LAFFITTE-EXPANSION Valeurs françaises et étrangères Moyen/Long terme	622,38	264,36	20,93%	11,07%
ACTIONS	LAFFITTE-FRANCE Monory/CEA Moyen/Long terme	510,69	298,48	21,47%	18,51%
ACTIONS	LAFFITTE-IMMOBILIÈRE Valeurs françaises spécialisées Moyen/Long terme	72,89	225,03	12,60%	ouverte le 1.9.1986
ACTIONS	LAFFITTE-JAPON Valeurs françaises et étrangères spécialisées - Moyen/Long terme	586,75	368,96	25,99%	13,85%
ACTIONS	LAFFITTE-TOKYO Valeurs étrangères spécialisées Moyen/Long terme	1 545,95	337,78	13,90%	19,96%
ACTIONS	LAFFITTE-AMÉRIQUE Valeurs étrangères spécialisées Moyen/Long terme	149,95	233,93	9,76%	ouverte le 1.12.1986
ACTIONS	LAFFITTE-EUROPE Valeurs étrangères spécialisées Moyen/Long terme	110,53	238,41	12,54%	ouverte le 1.9.1987
OBLIGATIONS	LAFFITTE-RENDEMENT Revenu obligataire - valeurs françaises Moyen/Long terme	162,29	197,19	5,34%	10,55%
OBLIGATIONS	VALOBLIG Capitalisation obligataire - valeurs françaises - 2 ans	88,89	63 582,01	5,47%	8,20%
OBLIGATIONS	LAFFITTE-OBLIGATIONS Revenu trimestriel Moyen/Long terme	306,64	148,10	9,88%	13,43%
OBLIGATIONS	LAFFITTE-PREMIÈRE Obligations de "première catégorie" Moyen/Long terme	177,27	21 532,21	ouverte au public le 14.3.1988	
COURT TERME	LAFFITTE COURT TERME Court terme 3 à 9 mois	59,70	57 733,11	5,05%	11,30%
COURT TERME	LAFFITTE-PLACEMENTS Court terme 3 mois	1 312,32	31 893,45	5,31%	9,18%
COURT TERME	MONÉLAFFITTE Court terme 1 semaine	3 913,51	273 672,27	5,70%	ouverte le 3.12.1986

Inflation estimée du 01.01.1988 au 30.09.1988 .... 2,5%
Inflation moyenne de fin 1982 à fin 1987 .... 5%
* dividendes nets réinvestis

EB

Les Sicav de L'Européenne de Banque

21, rue Laffitte - 75009 Paris - (1) 42.47.82.47

INNOCOM International

UN LIVRE D'ACTUALITÉ

DROIT DES ELECTIONS

par Claude FRANCK

Pour tout savoir sur les mécanismes électoraux

1988, 288 pages, 280 F
(prix public TTC au 31.05.88)

CHEZ VOTRE LIBRAIRE

ENCYCLOPEDIE DELMAS POUR LA VIE DES AFFAIRES

Le Monde

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

Un entretien avec l'économiste Milton Friedman

Le déficit est le meilleur compliment fait à l'Amérique, terre d'accueil pour les investisseurs

Au moment où les Américains comme leurs partenaires s'interrogent sur la santé et le poids même de l'économie américaine, M. Milton Friedman joue une fois de plus les provocateurs. Peu d'économistes ont inspiré autant de controverses. L'an dernier, des hommes d'Etat et des universitaires du monde entier se pressaient à son 75e anniversaire, organisé par l'université de Stanford et l'Institut Hoover, où il savoure une semi-retraite studieuse.

Douze ans après avoir reçu le prix Nobel, le professeur d'économie, voûté, les yeux alertes derrière d'épaisses lunettes, se souvient de la cérémonie de Stockholm, perturbée par les protestataires. D'un sourire désabusé, le père du monétarisme et l'inspirateur des économistes les plus libéraux balaie les critiques. *« Autrefois combattues, mes idées font désormais partie intégrante de l'orthodoxie de la pensée économique, qu'elle soit keynésienne ou d'inspiration classique. »*

De son petit bureau sur le campus, l'ancien conseiller des présidents Nixon et Reagan rend un hommage contrasté au président sortant et renouvelle ses recommandations à la prochaine équipe au pouvoir.

∴

« Les dirigeants démocrates et les partenaires des Etats-Unis s'inquiètent de voir l'Amérique vivre à crédit. Partagez-vous cette préoccupation ?

– Pourquoi s'inquiètent-ils ? Au niveau du gouvernement fédéral, 18 % seulement de la dette sont souscrits par des investisseurs étrangers. Nous ne dépendons donc pas d'eux. L'endettement public a atteint 40 % du revenu national en 1987 contre 100 % en 1946. De plus, celui-ci est libellé en dollars, non en livres ou en francs. En dernier recours, nous disposons de la planche à billets. Fondamentalement, nous assistons à une confusion conceptuelle. Le public apprend que l'Amérique vit désormais à crédit.

» La vérité est bien plus simple. Pour la première fois dans l'histoire récente de ce pays, les actifs américains détenus par des étrangers excèdent les actifs étrangers détenus par l'Amérique. Cela prouve simplement que les Etats-Unis sont une terre d'accueil pour les investisseurs, qui en attendent une rentabilité de leurs placements supérieure à ce qu'ils auraient obtenu dans leurs pays d'origine. De plus, les étrangers savent que nous ne les nationaliserons pas, contrairement à la Pologne ou à la Russie. En d'autres termes, ce crédit constitue le meilleur compliment que l'on puisse faire à l'Amérique.

« J'ai conseillé d'abolir le Fed »

– Quelle part la politique monétaire doit-elle jouer dans la recherche de meilleurs équilibres économiques ?

– J'ai beaucoup travaillé sur ce sujet, et je suis favorable à une politique monétaire stable. Mais je déconseille fermement l'utilisation de l'arme monétaire pour régler la conjoncture. L'organisation et la structure du Conseil de la réserve fédérale (Fed) vont à l'encontre de ce précepte de politique monétaire passive. J'ai été très marqué par la théorie selon laquelle il faut traiter les organismes publics comme des entreprises privées, autrement dit poser l'équation en faisant le diagnostic des objectifs personnels des dirigeants.

» Si le Fed avait appliqué la politique monétaire que je préconisais en 1962, maintenir une croissance de la masse monétaire M 2 (1) de 5 % par an, nul doute que nous aurions évité la spirale inflationniste des années 70, la récession brutale de 1982, la brusque envolée du dollar, la désinflation des années qui suivirent. Bref, nous aurions vécu dans un monde meilleur. Mais, si le Fed avait respecté ces conseils, moins de 1 % de la population américaine connaîtrait le nom de son président, alors que les sondages prouvent qu'il est considéré comme le second personnage des Etats-Unis.

» Cette anecdote en dit long. Sait-on qui dirige le service d'impression du papier-monnaie aux Etats-Unis ? Non. Parce que cette tâche, relativement mécanique, n'intéresse personne. Dans mon esprit, la politique monétaire que je prescris devrait être mise en œuvre par des bureaucrates anonymes, sans pouvoir, remplaçables par des ordinateurs. On ne peut attendre des gens du Fed, certes brillants et soucieux du service public, qu'ils abandonnent leurs énormes prérogatives et jouent un rôle passif d'ordinateur sur pattes. Pour éliminer la pression politique qui accompagne la gestion monétaire, j'ai conseillé d'abolir le Fed. Cet objectif, malheureusement, n'est pas possible à atteindre. Mon option n'en reste pas moins claire : il faut avoir les institutions politiques de ses objectifs économiques.

– On vous a souvent reproché de vous tromper dans vos pronostics et votre analyse prospective. Envisagez-vous une récession en 1989 aux Etats-Unis ?

– Abordons la prospective. En 1956, j'ai fait un discours à Stockholm où j'expliquais pourquoi l'économie américaine me semblait immunisée contre la dépression. A cette époque, tout le monde craignait une nouvelle crise de 1929. Cette hantise a resurgi plusieurs fois depuis lors, la plus récente alerte datant du krach de Wall Street, en octobre 1987.

» J'ai affirmé que l'Amérique ne connaîtrait pas de dépression majeure sans subir auparavant une inflation galopante. Une telle inflation n'a jamais existé aux Etats-Unis et, jusqu'à présent, ma prédiction reste valable. Sur les pronostics conjoncturels à court terme, j'ai souvent eu tort. Les économistes n'ont jamais fait de bons oracles sur les phases de retournement de la conjoncture.

» Une récession en 1989 ? Elle est probable, comme elle l'a été depuis deux cents ans. Toutes les



récessions ont été accompagnées d'un ralentissement de la croissance de la masse monétaire. Mais les vraies questions sont les suivantes : qu'est-ce qui produit un tel ralentissement et quels sont les facteurs extra-monétaires qui peuvent influencer la croissance ? Imaginez une résurgence de l'OPEP, de la politique restrictive du Fed, et c'en est fini de la croissance soutenue que connaît l'économie américaine depuis 1982. Un fait demeure : cette croissance s'essouffle et atteint des limites qui ne laissent guère de marge à de nouveaux progrès.

– Quel héritage Ronald Reagan laisse-t-il ?

– L'histoire retiendra la réforme fiscale comme l'élément majeur de ces deux mandats. La réduction du taux marginal d'imposition a été au-delà de tout espoir en étant ramené à 33 %. En 1980, je n'aurais pas parié un sou sur un projet aussi ambitieux. Cette réforme constitue un miracle grâce à l'indexation de l'impôt : désormais, le Congrès ne sera plus tenté de pousser l'inflation pour voir les recettes fiscales augmenter plus vite que les prix et les revenus réels. De surcroît, ce changement structurel revêt un caractère quasi permanent. L'opinion publique reste attachée à des impôts directs faibles, et j'espère que les taxes continueront de baisser.

» La deuxième victoire de M. Reagan aura été la déréglementation, même si ses promoteurs ne sont pas allés jusqu'au bout dans le domaine des transports. Elle a gagné les télécommunications, les transports terrestres. Plus personne ne parle des grands travaux publics, et les interventionnistes sont désormais timides.

» Le troisième succès du président sortant, c'est la lutte anti-inflationniste. M. Reagan a accepté d'en payer le prix, une récession qui constituait un risque de revers politique. Il est rare, dans la vie publique, qu'une bonne politique soit récompensée. Sa politique de rigueur a établi les fondations d'une expansion rapide de l'économie partiellement fondée sur la désinflation et l'économie de l'offre. Paradoxalement, même sur le déficit budgétaire, M. Reagan mérite une bonne note pour avoir encouragé une baisse relative des dépenses publiques.

L'Europe unie n'est pas près de naître

» Le protectionnisme est, en revanche, son plus grand échec. Le président aurait dû lier l'ouverture des frontières au libéralisme interne. Or nous continuons de dresser des barrières contre les importations de Hongkong, de Taïwan et d'autres pays asiatiques. M. Reagan a cédé aux sirènes – et le sport national, aux Etats-Unis, est aujourd'hui de fustiger le Japon alors que le protectionnisme des Japonais constitue souvent une réponse au nôtre. Cela étant, le Japon demeure protectionniste et je les admoneste quand je me rends à Tokyo. Mais notre pays doit redresser sa balance commerciale en regardant les choses en face, sans recourir à l'arme dégradante des quotas et des tarifs douaniers.

– Quel est l'enjeu des dix prochaines années ?

– Tout se résume en une phrase : l'ouverture des frontières au libre-échange et l'abolition des nationalismes.

– Le « grand marché » européen de 1993 comble alors vos vœux ?

– Certes non. Le discours politique ne correspond pas à la réalité. Malgré les innombrables effets de manches, les dirigeants européens campent sur leurs positions. 1992 n'apportera pas plus d'unification européenne que le traité de 1957. Les femmes et les hommes politiques, en Europe, refusent d'adopter une monnaie commune ou de laisser flotter leurs devises librement les unes par rapport aux autres. Tant que l'une de ces conditions ne sera pas observée, le rêve européen restera une chimère. En 1951, lors du plan Schuman, j'avais écrit que les Européens n'hésiteraient pas à élever des barrières protectionnistes dans le futur et ne renonceraient ni aux tarifs douaniers ni aux intérêts nationaux. L'Europe, grand mythe de cette fin de siècle, n'est pas près de naître. »

Propos recueillis par
ALEX-SERGE VIEUX.

(1) M 2 recouvre les billets en circulation, les chèques, les dépôts à vue et à terme.

Marchés financiers

Le Koweït demande un délai pour se retirer de BP

Sommé par le gouvernement britannique, il y a un mois, de ramener sa participation dans BP de 21,6 % à 9,9 %, le Koweït a demandé aux autorités britanniques un délai de cinq ans pour opérer son retrait sans essuyer de trop grosses pertes. Selon les calculs du Kuwait Investment Office (KIO), antenne financière de l'émirat, la mise en vente brutale des 700 millions d'actions de BP correspondant à la participation excédentaire (11,7 %) ferait chuter le titre, lui laissant une perte sèche de 350 millions de livres (3,8 milliards de francs). Le gouvernement britannique avait initialement donné un an au Koweït pour réduire une participation jugée excessive, car contraire à l'intérêt national, dans la première compagnie pétrolière britannique, mais il avait laissé la porte ouverte aux négociations pour les modalités de retrait.

Le Parti libéral ouest-allemand réservé sur le dossier Daimler-Benz/MBB

Le comte Otto Lambsdorff, président du Parti libéral (FDP) en RFA, a exprimé des réserves sur le plan de restructuration de l'industrie aéronautique ouest-allemande, qui se traduira par une entrée de Daimler-Benz dans le groupe Messerschmitt-Bölkow-Blohm (MBB) (*le Monde* du 4 novembre).

Dans un entretien qu'a publié, samedi 5 novembre, le quotidien *Frankfurter Rundschau*, le comte Lambsdorff a indiqué : *« Après examen des propositions du gouvernement, mes inquiétudes sont encore plus grandes qu'auparavant. Je ne peux pas m'imaginer que la direction du FDP va approuver de façon positive ce plan lundi. »* Le gouvernement ouest-allemand devait en effet prendre sa décision, lundi 7 novembre, après un ultime examen du Parti libéral. – (*AFP*.)

General Electric cède sa participation dans Sopha Médical

Le groupe américain General Electric vient de céder à l'ensemble des sociétés contrôlées par M. François Blamont les 33 % de participation qu'il détenait dans Sopha Médical, société spécialisée dans l'imagerie médicale nucléaire. General Electric explique qu'il détenait ces 33 % depuis la prise de contrôle de la CGR (Compagnie générale de radiologie), société auparavant dépendante du groupe Thomson. On a expliqué aussi chez General Electric que les spécialités développées par Sopha Médical sont également fabriquées par le groupe américain. L'ensemble des sociétés contrôlées par M. Blamont dans le holding La Madeleine de participation, réalisent un chiffre d'affaires de 500 millions de francs, dont 180 millions de francs par Sopha Médical.

BIBLIOGRAPHIE

« Le Mythe Tapie », de Jeanne Villeneuve

Le fils du temps

L'ouvrage de Jeanne Villeneuve sur Bernard Tapie porte en sous-titre *Chronique des années 80*. On aurait tort de sourire d'une pareille ambition. L'économie de l'époque (son ordonnancement, sa structure imaginaire) est en effet le vrai sujet de cet ouvrage brillant dont Bernard Tapie n'est au fond que l'intéressant prétexte. Simple figure emblématique, jalon de l'histoire de l'après-crise, Rambo du redressement judiciaire, le repreneur-star n'est pour la journaliste qu'un fil conducteur, presque transparent parfois, malgré ses outrances médiatiques.

Jeanne Villeneuve fait partie de cette génération de journalistes économiques venus à l'écriture après une expérience d'entreprise (dans son cas, la banque), avec le désir d'expliquer la finance aux lecteurs plutôt que d'être reconnue du microcosme financier. Cela n'est pas indifférent : elle n'a pas eu à *découvrir l'entreprise* lorsque celle-ci devint à la mode. Elle la connaissait déjà. Journaliste d'une grande indépendance, elle ne s'est jamais laissée emporter par la vague des *success stories* que ce soit à *Libération* ou, aujourd'hui, à *l'Evénement du jeudi*. Cela ne donne que plus de poids à son analyse, fruit d'une longue observation, de la genèse, de l'accélération et de la stabilisation de l'*« aventure Tapie »*. Il s'agit d'une salutaire remise en perspective. Elle répond à la question : Comment s'explique Tapie ?

A l'homme d'affaires aux multiples reflets qui tente depuis toujours d'enfermer son image dans un tautologique *« Tapie parce que Tapie »*, Jeanne Villeneuve oppose une démarche quasiment sociologique, mettant en regard les progrès du mythe et les soubresauts du temps.

Son analyse, notamment le contrepoint Tapie-Le Pen, ne plaira pas à tout le monde. A Bernard Tapie en premier lieu, engagé depuis un peu plus d'un an dans une course éperdue à la reconnaissance du milieu financier classique. Aux tenants du modernisme sans état d'âme ensuite, qui, dans cette affaire, paraissent aujourd'hui gênés d'avoir porté aux nues un entrepreneur somme toute ordinaire. Aux experts en communication enfin, qui voient leurs stratégies sophistiquées rangées au magasin des accessoires.

En effet, Tapie ne s'explique pas seulement par Tapie, son désir de revanche sociale, son pragmatisme, son goût du sport et son flair. Tapie est un fils du temps, l'artiste complet (le clown, conclut l'auteur) d'un cirque qu'il fallait bien remplir malgré les vents glacés des crises et de la rigueur. Tapie est un pur objet de la « société du spectacle » (les analyses de Guy Debord affleurent parfois dans ce livre) et, en ce sens, il est forcément un traître à la caste si discrète du pouvoir économique hexagonal remise à la mode sous la cohabitation. Tapie s'explique donc tout autant par le body-building et Mad Max que par la dégénérescence d'un certain tissu des PME françaises.

Une dimension manque pourtant : le parallèle avec certains « Tapie » étrangers, comme l'étonnant Donald Trump, milliardaire de l'immobilier new-yorkais au luxe tapageur que ses idées. La France n'est pas le seul pays à avoir sécrété, quand il le fallait, une figure brillante pour faire rêver d'un même songe chômeurs, apprentis spéculateurs, amateurs de sport et bourgeoises en mal d'idoles.

DIDIER POURQUERY.

★ *Le Mythe Tapie*, Ed. La Découverte, coll. « Enquêtes », 344 p., 95 F.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1987

	28 oct.	4 nov.
Valeurs franç. à rev. variable	137,2	139,2
Valeurs industrielles	143,4	145
Valeurs étrangères	117,1	118,1
Pétroles-Energie	125,8	128,2
Chimie	131,8	130,2
Métallurgie, mécanique	150,2	153,8
Electricité, électronique	159,7	163,7
Bâtiment et matériaux	130,3	132,5
Ind. de consommat. non alim.	140,3	141,4
Agro-alimentaire	157,4	158,5
Distribution	133,8	136,1
Transports, loisirs, services	160,1	159,8
Assurances	144,3	143,9
Crédit banque	133,6	139,8
Sicomi	96,2	95,9
Immobilier et foncier	84,4	87,7
Investissement et portefeuille	139	141,4
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs franç. à revenu fixe	105,6	105,7
Emprunts d'Etat	106,8	107,2
Emprunts garantis et assimilés	105	105,2
Sociétés	105,3	105,1
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	3381,4	3410,4
Valeurs étrangères	3900,6	3933,9
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	485,1	492,2
Valeurs étrangères	527,6	532,1
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	121,9	122,1
Emprunt d'Etat	120,7	121,1
Emprunts garantis et assimilés	121,8	122
Sociétés	122,7	122,4
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	392,3	397,1
Produits de base	246,9	251
Construction	415,4	421
Biens d'équipement	287	291,4
Biens de consom. durables	495,3	504,5
Biens de consom. non durables	532,9	539,9
Biens de consom. alimentaires	587,3	590,4
Services	362,1	366,9
Sociétés financières	478,4	481,1
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	395,3	406,3
Valeurs industrielles	383,9	389
BOURSES RÉGIONALES – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	277,9	278,9

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	27 oct. 1988
Total actif	704 509
dont	
Or	213 194
Disponibilités à vue à l'étranger	86 737
ECU	53 484
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 368
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	71 562
Concours au Trésor public	36 890
Titres d'Etat (bons et obligations)	51 860
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	340
Effets privés	124 372
Effets en cours de recouvrement	22 474
Total passif	704 509
dont	
Billets en circulation	229 069
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	77 268
Compte courant du Trésor public	19 259
Reprises de liquidités	25 119
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	8 692
ECU à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	70 671
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	246 665

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres	7,25 %
– Taux des pensions à 5 à 10 jours	7,75 %
– Taux d'escompte	9,50 %
– Taux des avances sur titres	10,50 %

CHINE

Création prochaine de Bourses d'actions

La Chine va créer des Bourses d'actions dans les grandes villes, pour promouvoir la vente des actions des sociétés mixtes et de certaines grandes entreprises chinoises afin de privatiser un peu plus l'économie chinoise, a indiqué l'agence Chine nouvelle.

Le gouvernement chinois élabore des règlements qui permettront aux sociétés mixtes de distribuer des actions à leurs employés de même qu'au grand public avec l'accord de la Banque populaire de Chine, a précisé le vice-ministre de la restructuration économique, M. Zhang Yanning, cité par l'agence officielle.

« Désormais, les nouvelles sociétés mixtes devraient généralement être créées sous la forme de sociétés par actions », a souligné M. Zhang.

Les entreprises d'Etat grandes et moyennes bien gérées pourront également émettre des actions et en vendre une partie sur le marché, selon l'agence. De telles mesures contribueront à la séparation des pouvoirs du gouvernement et des entreprises, a indiqué le vice-ministre. L'actionnariat est considéré par le pouvoir en Chine comme un moyen efficace de lutte contre la surchauffe de l'économie et l'inflation. Il permettra ainsi d'encourager l'épargne.

Plusieurs villes chinoises expérimentent des marchés obligataires depuis 1986, mais la Chine populaire ne possède encore aucune véritable Bourse d'actions.

TOKYO, 7 novembre ⬇

Repli

Séance de baisse lundi à Tokyo, au terme de laquelle l'indice Nikkeï a perdu 180,39 yens (– 0,64 %), revenant à 27 866,36 yens en raison des nombreuses prises de bénéfice. Ce recul était dû principalement à l'attitude prudente adoptée par les investisseurs à la veille de l'élection présidentielle américaine et dans la perspective également de l'émission prochaine de bons du Trésor aux Etats-Unis. Le marché a aussi pris en compte l'aggravation de l'état de santé de l'empereur. Le titre NTT (Nippon Telegraph and Telephon) s'est fortement déprécié à la suite de la déclaration, dimanche, du président de cette firme, selon laquelle son secrétaire serait impliqué dans le scandale boursier Recruit Cosmos, qui secoue le Japon depuis quatre mois. Les actions de la construction navale, de l'automobile, des instruments de précision et des électriques ont cédé du terrain. En revanche, les firmes traitant les métaux non ferreux et la pâte à papier étaient en hausse.

VALEURS	Cours du 5 nov.	Cours du 7 nov.
Akaï	570	560
Bridgestone	1 220	1 210
Canon	1 250	1 200
Fuji Bank	3 060	3 040
Honda Motors	1 830	1 790
Matsushita Electric	2 130	2 100
Mitsubishi Heavy	1 020	1 010
Sony Corp.	5 750	5 730
Toyota Motors	2 320	2 260

FAITS ET RÉSULTATS

● **La Verrerie ouvrière d'Albi demande la renégociation de sa dette.** – La Verrerie ouvrière d'Albi (VOA), Société coopérative ouvrière de production (SCOP), fondée en 1895, demande la renégociation de sa dette. Le moratoire accordé à l'entreprise lui permettant de ne rembourser que les frais financiers des prêts qui lui ont été consentis, arrive à expiration à la fin de cette année. *« La somme totale à rembourser (intérêts et capital) d'ici à 1991 est de 78,6 millions de francs, soit une moyenne de 25 millions pendant trois ans, ce qui représente une contrainte terrible pour la VOA »*, a expliqué M. Gilbert Dupin, le PDG de l'entreprise. *« La période de redressement de notre société se termine et nous avons atteint nos objectifs »*, a-t-il déclaré avant de préciser que la VOA réalisera, cette année, un bénéfice net de 35 millions (contre 17 millions en 1987) pour un chiffre d'affaires de 300 millions (265 millions l'an dernier).

● **UAP : 2,07 milliards de francs de résultat consolidé avant impôts au premier semestre.** – Le groupe UAP a réalisé, au premier semestre, un résultat consolidé (part du groupe), avant impôts, de 2,07 milliards de francs, contre 1,778 milliard lors des six premiers mois de 1987. Dans un communiqué, l'UAP précise que cette progression s'explique par *« l'entrée dans le périmètre de consolidation de sociétés nouvelles, notamment le groupe Royale Belge. Sur un champ de consolidation comparable à celui qui avait été retenu au 30 juin 1987, le résultat du premier semestre s'élèverait à 1,708 milliard de francs »*, poursuit le communiqué, donc en légère baisse par rapport au premier semestre 1987. L'UAP table, pour l'ensemble de l'exercice 1988, sur un résultat consolidé après impôt *« d'un ordre de grandeur comparable à celui de l'exercice 1987, où il avait été 2,55 milliards (part du groupe) »*.

● **Otto (VPC) : progression de 8,1 % du bénéfice net consolidé.** – Le groupe ouest-allemand Otto Versand, qui se présente comme le numéro un mondial de la vente par correspondance, a réalisé, au cours de son exercice 1987-1988 (clos fin février) un bénéfice net consolidé de 149 millions de deutschemarks (500 millions de francs), en hausse de 8,1 % sur celui de l'exercice précédent. Lors d'une conférence de presse, le président du directoire de cette firme familiale, basée à Hambourg (nord de la RFA), M. Michael Otto, a précisé que le chiffre d'affaires s'était accru dans des proportions plus importantes encore (+ 11,3 %), à 12,2 milliards de deutschemarks (plus de 40 milliards de francs). Otto, qui a multiplié par douze ses ventes depuis 1970, compte aujourd'hui vingt-trois filiales réparties dans dix pays. Les plus importantes sont les filiales française, Les Trois Suisses (10,2 milliards de francs, + 16 %), américaine Spiegel (1,1 milliard de dollars, + 6 %) et néerlandaise Otto Holland (0,2 milliard de florins, + 15 %).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	292	292
Amault & Associés	....	512
Asystel	258	266
B.A.C.	350	350
B. Demachy & Assoc.	589	589
B.I.C.M.	551	550
B.I.P.	....	682
Boiron	420	429
Bolloré Technologies	830	830
Buitoni	1050	1050
Câbles de Lyon	1445	1462
Calberson	705	704
Cardif	855	850
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	263
C.A.T.C.	140	139 50
C.D.M.E.	1112	1150
C. Equip. Elect.	375	375
C.E.G.I.D.	785	785
C.E.G.E.P.	....	220
C.E.P.-Communication	1518	1457
C.G.I. Informatique	900	894
Ciments d'Origny	573	550
C.N.I.M.	....	386 50 d
Concept	244	245
Conforama	....	860
Creeks	492	495
Dafsa	174	176
Dauphin	....	1080
Devanlay	1100	1100
Deville	600	605
Duménil-Leblé	1032	1045
Editions Belfond	130	125
Elysées Investiss.	25	25
Finacor	230	229
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	240	230 40
Guintoli	502	522
I.C.C.	....	230
IDIA	220	225
I.G.F.	98 80	99 30
IN2	189 30	195
Int. Metal Service	....	411

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
La Commande Electro.	318	320
Le gd livre du mois	....	323
Loca Investissement	280	270
Locamic	....	165
Metallurg. Minière	125 10	120 10
Métrologie Internat.	502	500
Métroservice	151 40	157 50
M.M.B.M.	610	610
Molex	222	224
Navale-Delmas	....	715
Olivetti-Logabax	....	229
Ora. Gest.Fin.	....	346
P.F.A. S.A.	445	439
Presbourg (C. In. & Fin.)	....	....
Présence Assurance	405	408
Publicat. Filipacchi	....	437 70
Rexel	710	738
St-Gobain Emballage	....	1450
St-Honoré Matignon	220	244
S.C.G.P.M.	....	....
Segin	442	440
Sema-Metra	510	502
S.E.P.	....	1480
S.E.P.R.	....	1252
S.M.T.Goupil	....	305
Sodinforg	860	850
Supra	....	319
TF 1	300	302
Unilog	168	186
Union Financ. de Fr.	414	413
Valeurs de France	337 50	337 50

Marché des options négociables le 4 novembre 1988

Nombre de contrats : 17 301

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	520	34	–	10	16
CGE	360	66	75	1,50	6,50
Elf-Aquitaine	320	36	–	–	–
Lafarge-Coppée	1 300	129,33	167,31	10,50	27
Michelin	164	19	25	2,30	6,10
Midi	1 500	160	–	31	–
Paribas	440	52	68	6,50	13,50
Peugeot	1 100	150	187	9	25,90
Saint-Gobain	560	23	43	18	23
Société générale	520	46	55	29	42
Thomson-CSF	180	25	32	2,80	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 4 nov. 1988

Nombre de contrats : 52 900.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89	ÉCHÉANCES Juin 89
Dernier	107,20	106,85	106,25
Précédent	107,15	106,85	106,30

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
104	3,19	3,63	0,02	0,41

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,1050 F =

Dans l'attente de l'élection présidentielle américaine, le dollar est stable, cotant, à Paris, 6,1050 F (contre 6,0755 F au fixing de vendredi), 1,7910 DM et 124,95 yens, sur un marché très calme.

FRANCFORT	4 nov.	7 nov.
Dollar (en DM)	1,7940	1,7910
TOKYO	**4 nov.**	**7 nov.**
Dollar (en yens)	124,63	125,07

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (7 nov.)	7 11/16-7 13/16 %
New-York (4 nov.)	8 3/16-8 1/4 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-87*)

	3 nov.	4 nov.
Valeurs françaises	138,9	139,3
Valeurs étrangères	118,1	118,1
(*SBF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	397	397,1
(*SBF, base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 501,95	1 505,24
(*OMF, base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50	414,05	415,76

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

Industrielles	2 170,34	2 145,80

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 489,5	1 485,6
Mines d'or	175,3	174,5
Fonds d'Etat	88,02	88,82

TOKYO

	5 nov.	7 nov.
Nikkeï Dow Jones	28 046,74	27 866,36
Indice général	2 145,05	2 129,44

Marchés financiers

BOURSE DU 4 NOVEMBRE

Cours relevés à 17 h 33

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3640	C.N.E. 3% ★	3700	3655	3651	- 1 32
1062	B.N.P. T.P.	1059	1059	1060	+ 0 09
1132	C.C.F. T.P.	1142	1142	1143	+ 0 09
1135	Créd. Lyon. T.P.	1062	1063	1063	+ 0 09
1362	Renault T.P.	1356	1361	1361	+ 0 44
1620	Rhône-Poul. T.P.	1641	1655	1655	+ 0 85
1255	St-Gobain T.P.	1285	1295	1295	+ 0 78
1245	Thomson T.P.	1260	1270	1270	+ 0 79
530	Accor	545	545	546	+ 0 18
565	Air Liquide	556	562	557	+ 0 18
2330	Alcatel ★	2620	2601	2575	- 1 72
1420	Als. Superm.	1550	1550	1550	....
320	A.L.S.P.I.	326 10	327 50	328	+ 0 58
365	Alsthom ★	383	383	382 30	- 0 18
2140	Arjom. Prioux ★	2145	2140	2180	+ 1 63
580	Autodec-Rey ★	569	570	562	- 1 23
1080	Aux. Entrepr. ★	1112	1110	1110	- 0 18
650	Av. Dassault ★	651	650	648	- 0 46
415	BAFP ★	400	400	396	- 1
285	Bail-Equipem. ★	295	290 10	290	- 1 69
825	Bail Investiss.	812	815	810	- 0 25
320	B.N.P. C.I. ★	313 10	314	313 50	+ 0 13
490	Cie Bancaire ★	514	505	500	- 2 72
475	Bazar H.-V.	565	564	564	- 0 18
515	Béghin-Say ★	550	539	546	- 0 73
1120	Berger (Mé)	1000	950	950	- 5
820	Bic ★	860	858	855	+ 0 58
2260	B.I.S.	2255	2280	2280	+ 1 11
2780	Bongrain S.A. ★	2850	2825	2870	+ 0 70
530	Bouygues ★	599	595	599	....
67	B.P. France ★	66 05	66	66 20	+ 0 23
5690	B.S.N. ★	5700	5750	5730	+ 0 53
600	Canal Plus	598	600	590	- 1 34
2330	Cap Gem. S. ★	2320	2300	2298	- 0 91
460	Carnaud ★	530	538	544	+ 2 64
2710	Carrefour ★	2760	2749	2760	....
186	Casino	178	176 70	177 50	- 0 28
115	Casino A.D.P.	120	121	121	+ 0 83
....	Castor. Dab. inv.	871	871	871	....
1100	C.C.M.C.	1035	1030	1030	- 0 48
650	Cetelem	630	622	630	....
400	Cerus ★	391	395	391	....
1740	C.F.A.O. ★	1900	1900	1945	+ 2 37
350	C.G.E.	429 50	431	425	- 1 05
1200	C.G.I.P. ★	1312	1305	1332	+ 1 52
1220	Chargeurs S.A. ★	1260	1265	1275	+ 1 19
1090	Ciments franç. ★	1137	1135	1138	+ 0 09
475	Club Méditerr. ★	526	528	523	- 0 57
166	Codetel ★	172 60	172 50	172 80	+ 0 12
295	Cofimeg	328	328	350	+ 6 71
630	Coles ★	649	645	641	- 1 23
215	Compt. Entrepr.	205	205	209 50	+ 2 20
750	Compt. Mod. ★	760	756	774	+ 1 84
760	Créd. Foncier ★	855	858	858	+ 0 35
435	C. F. Internat. ★	450	448	458	+ 1 78
140	C.C.F.	155 90	155	161	+ 3 27
515	Cr. Lyon. (CI) ★	506	506	506	....
880	Crédit Nat. ★	900	901	914	+ 1 56
625	CSEE (ex-Sign.) ★	615	605	607	- 1 30
425	Crouzet ★	471 80	472	468	- 0 81
2840	Damart S.A. ★	3490	3400	3395	- 2 72
1720	De Dietrich	1605	1605	1590	- 0 93
198	Dév. R.d.C. (Li)	211	212 50	212 50	+ 0 71
440	D.M.C.	462	464	453 60	- 1 82
355	Drouot Assur. ★	357	369	369	+ 3 36
2400	Docks France ★	2700	2605	2638	- 2 30
780	Dumez ★	763	770	773	+ 1 31
1470	Eaux (Gén.)	1540	1530	1529	- 0 71
1630	Ecco ★	1750	1721	1738	- 0 63
875	Electrofinanc. ★	950	945	964	+ 1 47
425	El. S. Dassault	430	432	431	+ 0 23
335	Elf-Aquitaine	352 50	353	355 50	+ 0 85
295	— (certific.) ★	295 50	304 90	300 20	+ 1 59
830	Epeda-B-Faure ★	930	....	....	....
2890	Essilor	3390	3395	3410	+ 0 59
1690	Essilor Int. (DP)	1839	1830	1830	- 0 49
275	Esso S.A.F. ★	280	278	273 10	- 2 46
1460	Euralrance	1550	1550	1536	- 0 90
1340	Eurocom ★	1385	1385	1380	- 0 36
2200	Euromarché	2155	2150	2150	- 0 23
570	Europe n° 1 ★	580	591	610	+ 3 38
36	Eurotunnel ★	38 45	38 55	38 40	- 0 13
1180	Exor ★	1230	1210	1225	- 0 41
1010	Facom	1097	1094	1099	+ 0 18
985	Fichet-Bauche	1073	1065	1074	+ 0 09
195	Financ ★	203	203	208	+ 2 46
162	Fives-Lille ★	167 90	164	166	- 1 13
1420	Fromageries Bel	1490	1500	1485	- 0 34
1120	Gal. Lafayette ★	1270	1269	1268	- 0 16
370	Gascogne	424 90	419	419	- 1 39
1500	Gaz et Eaux	1678	1690	1720	+ 2 50
465	Géophysique ★	440	449 50	449 90	+ 2 25
545	Gerland	559	550	550	- 1 61
3070	Groupe Cité ★	3180	3150	3150	- 0 94
705	GTM-Entrepose	816	830	850	+ 4 17
710	Guyenne-Gas. ★	730	739	738	+ 1 10
255	Hachette ★	248 50	250	261	+ 5 03
695	Havas ★	715	715	723	+ 1 12
560	Hénin (La)	565	565	570	+ 0 88
1130	Hutchinson ★	1225	1210	1250	+ 2 04
270	Imétal ★	276	280	279 90	+ 1 41
305	Imm. Plaine-M.	335	336	339	+ 1 19
370	Ingénico ★	384 50	391	383	- 0 39
4730	Inst. Mérieux	5400	5340	5380	- 0 37
535	Interbail ★	532	534	532	....
1140	Intertechnique	1201	1200	1219	+ 1 50
980	J. Lefebvre	994	1000	1003	+ 0 91
895	Labinal ★	871	874	885	+ 1 61
1490	Lab. Bellon	1510	1500	1500	- 0 66
1380	Lafarge-Coppée	1395	1390	1405	+ 0 72
1180	Lebon ★	1215	1201	1225	+ 0 82
3080	Legrand ★	3130	3165	3190	+ 1 92
2400	Legrand (DP) ★	2455	2455	2450	- 0 20
950	Leroy-Somer ★	988	990	1018	+ 3 04
2090	Lesieur	2140	2140	2159	+ 0 89
680	Locabail Immob.	699	699	709	+ 1 43
395	Locafrance ★	414 90	414 90	414	- 0 22
850	Locindus	849	840	850	+ 0 12
355	Luchaire	340	340	339	- 0 29
3150	L.V.M.H. ★	3210	3200	3248	+ 1 18
1480	Lyonn. Eaux ★	1505	1501	1502	- 0 20
58	Mais. Phénix	59 80	60	60 70	+ 1 51
205	Majorette (Ly)	215 50	215	215	- 0 23
380	Mar. Wendel ★	399	393	392	- 1 75
198	Matra ★	208	210 50	207 50	- 0 24
3080	Merlin-Gerin ★	3200	3200	3240	+ 1 25
177	Michelin	177	181 20	179 90	+ 1 64
1630	Midi (Cie)	1615	1620	1615	....
177	Midland Bk SA ★	187	189 50	188	+ 0 53
475	Min. Salaig. (Ms)	480	480	480	....
82	M.M. Penarroya	88 70	89	90	+ 1 47
112	Moulinex	113 40	114	111 50	- 1 68
1230	Navig. Mixte ★	1249	1259	1248	- 0 08
129	Nord-Est ★	131	129 30	131 50	+ 0 38
375	Nordon (Ny)	379 50	379	379	- 0 13
465	Nouvelles Gal.	650	670	642	- 1 23
770	Occid. (Gén.) ★	780	779	778	- 0 26
1370	Omn.F.Paris	1408	1408	1410	+ 0 14
345	Olida-Caby ★	367	370 10	394	+ 7 36
3630	Oréal (L')	3790	3802	3782	- 0 21
455	Paribas	465	470 50	479	+ 3 01
415	Paris-Réesc. ★	432	422 50	430	- 0 46
1060	Pechelbronn ★	1150	1148	1150	....
415	Penhoet	409	417	403	- 1 47
1230	Pernod-Ricard ★	1247	1245	1230	- 1 36
1170	Peugeot S.A.	1229	1220	1215	- 1 14
585	Poliet ★	578	584	578	....
1090	Préfabail Sic.	1081	1080	1080	- 0 09
725	Primagaz	720	720	716	- 0 56
800	Printemps ★	630	636	620	- 1 59
2140	Promodès	2151	2153	2229	+ 3 63
565	Radiotechn. ★	575	575	577	+ 0 35
63	Raff. D. Total ★	68 85	68 85	68 85	....
3110	Redoute (La) ★	3215	3215	3215	....
340	Rober Financière	334	335	335	+ 0 30
1340	Roussel-Uclaf ★	1350	1350	1335	- 1 11
895	R.-Uclaf-CNI ★	869	860	831	- 4 37
3400	R. Impériale (Ly)	3350	3360	3380	+ 0 30
165	Sade	170	171	171	+ 0 59
1640	Sagem ★	1675	1673	1630	- 2 69
590	Saint-Gobain	561	563	562	+ 0 18
1020	St-Louis ★	1070	1075	1070	....
1810	Salomon	1899	1910	1910	+ 0 58
680	Salvepar	671	670	670	- 0 15
820	Sanofi ★	820	825	830	+ 1 22
750	S.A.T. ★	796	805	833	+ 4 65
255	Saul.-Chât. (B) ★	280	278	279 90	- 0 04
1040	Sempiquet (Ms)	1039	1022	1022	- 1 64
490	Schneider ★	549	537	555	+ 1 09
53	S.C.O.A.	53 10	53 50	53	- 0 19
670	S.C.R.E.G. ★	690	698	691	+ 0 14
830	Seb ★	828	829	824	- 0 24
390	Sefimeg ★	385 10	393 10	404	+ 4 91
1350	S.F.I.M.	1435	1400	1435	....
....	S.G.E.	185	186	178 90	- 3 30
690	Silic	706	709	710	+ 0 57
460	Simco-U.P.H. ★	521	528	530	+ 1 73
1060	Skis Rossignol	1190	1159	1229	+ 3 28
900	Sligos ★	952	950	940	- 1 26
510	Société Générale	551	540	545	- 1 09
140	Sodexco	145	145 50	145 50	+ 0 34
169	Sodero (Ns)	170	169	169	- 0 59
2850	Sodexho ★	2900	2900	2885	- 0 52
112	Sogenal (Ny)	118	117 90	117 90	- 0 08
280	Sogerap	287	286 10	289	+ 0 70
2150	Somm.-Allib. ★	2320	2328	2330	+ 0 43
1170	Source Perrier ★	1245	1265	1276	+ 2 49
675	Sovac ★	882	881	886	+ 0 44
425	Spie-Batignol. ★	477 90	478	463 10	- 3 10
700	Strafor ★	764	770	769	+ 0 65
305	Suez	321 50	321 80	320 50	- 0 31
390	Synthélabo ★	380 10	380	384	+ 1 03
....	Talcs Luzenac ★	1160	1162	1160	....
4400	Tél. Elect.	4160	4200	4200	+ 0 96
184	Thomson-C.S.F.	199	200 90	199 50	+ 0 25
315	Total (CFP) ★	313	312 70	314 50	+ 0 48
72	— (certific.)	71 60	71 65	72 50	+ 1 26
1020	T.R.T. ★	1090	1150	1150	+ 5 50
370	U.F.B.-Locab. ★	378	379	378 50	+ 0 13
825	U.I.C. ★	855	850	851	- 0 47
500	U.I.F. ★	510	503	522	+ 2 35
800	U.I.S.	797	800	802	+ 0 63
169	U.C.B. ★	170	170	171 90	+ 1 12
700	Unibail	710	710	695	- 2 11
605	Valéo ★	822	826	824	+ 0 32
210	Vallourec ★	258 10	263	268 50	+ 4 03
360	Via Banque	368	369	371 90	+ 1 06
700	Elf-Gabon ★	695	690	695	....
134	Amax Inc.	137 90	141	141	+ 2 25
175	Amer. Express	168	170	171	+ 1 79
169	Amer. Teleph.	173 50	175	175	+ 0 86
91	Anglo Amer. C.	100	96 50	96 50	- 3 50
425	Angold	457	423	423 c	- 7 44
960	BASF (Akt)	960	961	961	+ 0 10
1060	Bayer	1025	1038	1038	+ 1 27
77	Buffelsfont.	80 70	80 80	80 20	- 0 62
183	Chase Manh.	180 60	179 40	179 40	- 0 66
103	Echo Bay Mines	98 10	97 80	97 80	- 0 31
73	De Beers	69 90	69	69 05	- 1 22
1830	Deutsche Bank	1810	1812	1815	+ 0 28
1020	Dresdner Bank	1002	1012	1015	+ 1 30
64	Driefontein Cal	55 40	55 65	55 65	+ 0 45
510	Du Pont-Nem.	497	497 50	497 50	+ 0 10
285	Eastman Kodak	281 50	287	290	+ 3 02
29	East Rand	29	29 30	29 30	+ 1 03
265	Electrolux	282	285 50	284	+ 0 78
305	Ericsson	303	301	296	- 2 31
275	Exxon Corp.	272 50	272	272	- 0 18
320	Ford Motors	318	314 50	308	- 3 14
48	Freegold	52 20	51 50	51 55	- 1 25
87	Gencor	92	89 60	89 60	- 2 61
270	Gén. Electr.	273	270 30	270 30	- 0 99
695	Gén. Belgique	708	707	708	....
470	Gen. Motors	510	511	511	+ 0 20
133	Goldfields	129	128 20	128	- 0 78
50	Gd Metropolitain	48 50	48 85	48 85	+ 0 72
39	Harmony	40 90	40 70	40 95	+ 0 12
72	Hitachi	71	69 40	69 40	- 2 25
1050	Hoechst Akt.	1017	1023	1019	+ 0 20
113	Imp. Chemical	110 50	112 90	112 90	+ 2 17
750	IBM	746	743	744	- 0 27
320	ITT	316	320	319	+ 0 95
193	Ito-Yokado	189 50	187	187	- 1 32
305	Mac Donald's	296	295	298	+ 0 68
115	Matsushita	106 80	104 50	105	- 1 69
380	Merck	380 80	362 60	380	- 0 22
380	Minnesota M.	371	372 50	372 50	+ 0 40
275	Mobil Corp.	270 50	273 50	273 50	+ 1 11
220	Morgan J.P.	222	218	218	- 1 80
35800	Nestlé	36680	36980	36900	+ 0 60
1380	Nixdorf	1395	1414	1412	+ 1 22
94	Norsk Hydro	91 80	93	94 90	+ 3 38
125	Ofel	130	127 50	127 10	- 2 23
2100	Petrofina	2099	2095	2095	- 0 19
585	Philip Morris	582	585	588	+ 1 03
90	Philips	97	98 15	98 50	+ 1 55
83	Placer Dome	84 30	83 20	83 20	- 1 30
330	Quilmès	339	340	340	+ 0 29
400	Randfontein	402 80	408	408	+ 1 29
690	Royal Dutch	677	685	680	+ 0 44
48	Rio Tinto Zinc	47 30	47 10	47 10	- 0 42
39	Saat. & Saatchi	38 10	37 40	37 15	- 2 49
46	St Helena Co	46	45 20	45 20	- 1 74
210	Schlumberger	209 80	208 30	208 30	- 0 71
108	Shell transp.	105 60	106 70	106 70	+ 1 04
1650	Siemens A.G.	1678	1658	1658	- 1 19
300	Sony	289 50	285 80	286	- 1 21
49	Telefonica	48 80	48 95	48 90	+ 0 82
198	T.D.K.	189	188 80	188 80	- 0 11
48	Toshiba Corp.	48 40	47 90	47 90	- 1 03
360	Unilever	366	369	369	+ 0 82
255	Unit. Techn.	252	251	251 50	- 0 20
420	Vaal Reefs	439 80	420	420	- 4 50
345	Volvo	340	338 50	339	- 0 29
184	West Deep	186 10	185 90	186	- 0 06
355	Xerox Corp.	360	358 50	358 50	- 0 14
186	Yamanouchi	183 50	180	180	- 1 91
2 15	Zambia Corp.	2 25	2 28	2 27	+ 0 89

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	128 15	4 002
9,80 % 78/93	103 50	3 115
10,80 % 79/94	108 46	1 836
13,25 % 80/90	105 25	5 827
13,80 % 81/89	101 10	11 123
16,20 % 82/90	108 90	13 146
16 % juin 82	111 38	6 532
14,60 % fév. 83	113 14	10 282
13,40 % déc. 83	119 85	11 716
12,20 % oct. 84	112 94	0 936
11 % fév. 85	114 46	7 764
10,25 % mars 86	108 80	6 890
ORT 12,75 % 83	1979 50	..
OAT 10 % 2000	108	4 438
OAT 9,90 % 1997	108 92	8 872
OAT 9,80 % 1996	108 43	7 497
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	103 10	3 210
CNB Paribas	102 95	3 210
CNB Suez	102 96	3 210
CNI janv. 82	103 10	3 210
PTT 11,20 % 85	111 70	9 528
CFF 10,30 % 86	105 60	7 346
CNE 11,50 % 85	109 35	4 395
CNT 9 % 86	101 20	4 705
CRH 10,90 % déc. 85	111 20	8 336
C.N.C.A. T.P.	1144 80	..
Drouot Ass. Obl. conv.	2410	250
Métrologie I. 6 % 6/7	....	8 300

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1900
A.G.F. (St Cent.)	....	600
Applic. Hydraul.	....	730
Arbel	478	498 d
Asturg	205	204 10
Avenir Publicité	801	801
Bain C. Monaco	340	....
Banque Hypoth. Eur.	360	368
Béghin-Say (C.I.)	377 40	376 50
Blanzy-Ouest	602	602
B.N.P. Intercontin.	243	245
Bénédictine	5950	5710
Bon-Marché	....	1076
B.T.P.	....	122 10
Caff	595	580
Cambodge	....	711
C.A.M.E.	156 50	151
Carbone-Lorraine	725	726
Caisse-Poclain	28 10	29 20 d
C.E.G.Frig.	....	529
Cenem. Blanzy	....	1815 d
Centenent (Ny)	228	228
Cerabati	....	144
Champex (Ny)	161	160
C.I.C. (Financ. de)	....	174 40
C.I. Maritime	....	701
Citram (B)	2030	....
Clause	....	710
Cofradel (Ly)	1102	....
Cogifi	....	343
Comiphos	....	368
Cie Industrielle	....	3160
Comp. Lyon-Alem.	....	466
Concorde (La)	....	759
C.M.P.	16 45	16
Créd. Gén. Ind.	515	520
Cr. Universel (Cie)	....	561
Créditel	....	148
Darblay S.A.	....	630
Degremont	250	250
Delalande S.A.	1448	1440
Delmas-Vielj. (Fin.)	....	1760
Didot-Bottin	....	915 d
Eaux Bass. Vichy	....	1023
Eaux Vittel	2260	2258
E.C.I.A.	1406	1462
Electro-Banque	....	320
Elf-Antargaz	695	730
E.L.M. Leblanc	....	630
[illegible]-Bretagne	....	320
Entrepôts Paris	....	461
Epargne (B)	4198	4198
Europ. Accumul.	....	82 55
Europe Soudure Industr.	120	122
Eternit	2562	2575
Finalens	225	228
FIPP	400	416 d
Frac	930	960
Foncière (Cie)	440	440
Fonc. Lyonnaise	448 50	438
Foncina	....	415
Forinter	1106	1106
Fougerolle	....	375
France I.A.R.D.	280	270
France (La)	6100	6110
From. Paul Renard	....	935
GAN	....	771
G.F.I.I.	296	297
Gaumont	636	630
Gévelot	....	....
Gr. Fin. Constr.	....	389
Gds Moul. Paris	....	556
Groupe Victoire	840	....
G. Transp. Ind.	597	595
Haribo-Ricqlès-Zan	....	220
Immindo S.A.	405	415 10
Immoinvest	....	....
Immobail	382	380 10
Immobanque	....	690
Immob. Marseille	....	6220
Immofice	451	452
Invest. (Sté Cent.)	761	760 o
Jaeger	202	210 20
Lafitte-Bail	439	440
Lambert Frères	....	340
Lille-Bonnières	....	840
Loca-Expansion	....	255
Locafinancière	....	350
Locamil	....	575
Louis Vuitton	630	660
Louvre (Sté)	2247	2260
Lucia	1417	....
Machines Bull	....	93 o
Magasins Uniprix	151 40	172
Magnant S.A.	109 50	109 50
Maritimes Part.	....	433
Métal Déployé	460	445 50
Mors	....	127 90
Navig. (Nat. de)	....	95 20
Nozal	307	319 80
Optorg	390	390
Oréal (L') C.I.	2270	2255
Origny-Desvroise	1350	1356
Palais Nouveauté	....	801
Paluel-Marmont	....	589
Parfinance	201 30	201 30
Paribas-CIP	402	405 50
Paris France	256 50	249
Paris-Orléans	....	....
Partenha	....	325
Patern. Risq. Div.	1123	1123
Pathé-Cinéma	....	....
Pechiney (cert. inv.)	285	285
Piles Wonder	1400	1344 o
Piper-Heidsieck	2600	2343
P.L.M.	....	161 50
Porcher	....	509
Promodès	....	1400
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	3630
Rhône-Poul. (c. inv.)	436	440
Rochefortaise S.A.	....	800
Rochette-Cenpa	72	72
Rosario (Fin.)	735	708
Roudière	240 50	224 o
Rougier et Fils	106 50	135 20 d
Sacer	565	565
SAFAA	291 20	280 o
Safic-Alcan	910	925
SAFT	....	1718
Saga	....	232 10
Salins du Midi	498	498
Santa-Fé	148	149
Satam	....	89
Savoisienne (M)	254 30	246 50
SCAC	500	480
Senelle Maubeuge	....	415
S.E.P. (M)	160	157
Sefi	....	359
Sicotel	....	300
Sinnor (Li)	....	....
Sinvim	249	249
Siph (Plant. Hévéas)	....	355
Sofal financière	....	1989
Soficot	....	899
Sofio	600	600
Soficomi	....	709
S.O.F.I.P. (M)	151	152
Sofragi	1081	1103
Sopagri	176	175
Soudure Autog.	570	570
Sovabail	....	595
Suez (Fin. de)-CIP	248 50	239 50
Stami	....	800
Taittinger	2899	2855
Testut-Aequitas	232	258
Tour Eiffel	....	350
Ufiner S.M.D.	....	740
U.A.P.	310	310
U.T.A.	2368	2351
Vicat	....	1730
Virax	....	....
Vilex	145 80	157 50
Waterman S.A.	....	654
Brass. du Maroc	130	132

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	699	700
Akzo	475	465
Alcan Alum	190	186 10
Algemene Bank	125	....
American Brands	340	330 10
Am. Petrofina	410	....
Arbed	800	....
Asturienne Mines	180	....
Banco de Santander	364	351
Bco Pop Espanol	480	485
Banque Ottomane	2100	2050
B. Régl. Internat.	41050	41050
Br. Lambert	588	595
Canadian-Pacific	102 10	102
Chrysler corporation	180	180 50
CIR	27 35	28
Commerzbank	831	840
Dart. and Kraft	620	625
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	540	535
Gén. Belgique	708	708
Gevaert	1245	1240
Glaxo	124	122 50
Goodyear	320	315
Grace and Co	161	164 80
GTE corporation	259	....
Honeywell Inc.	390	370
I. C. Industries	210	215
Johannesburg	710	....
Kubota	44 50	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	43 50	46 90
Mineral-Ressourc.	72 10	72
Noranda	117 90	119 90
Olivetti	26 70	28 90
Pakhoed Holding	275	285
Pfizer Inc.	340 50	341 50
Procter Gamble	491	491
Ricoh Cy Ltd	52	54
Rolinco	287 50	289
Robeco	281 70	285
Rodamco	458	470
Saipem	9 60	9 25
Sema Group	35 30	35 20
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	365	350
Steel Cy of Can.	113	112
Squibb	410	....
Tenneco	300	....
Thorn EMI	70 50	70 20
Toray indust. inc	38 30	39 10
Vieille Montagne	1805	1980
Wagons-Lits	1060	1040
West Rand	8 35	8 35

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	247	....
Calciphos	189	192 10
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	221	....
Cogedar	120	130
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	348	346
Gachot	88	85
Guy Degrenne	730	730
Hoogovens	185	170
Merlin immobilier	240	240
Metroservice (bons)	16	14 50 d
Nicolas	680	690
Particip. Percier	352	....
Rémy et Associés	285	290
Rorento N.V.	182 90	183 90
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	491	....
Sté Lecteurs du Monde	550	590
Ufimeg	390	....
Union Brasseries	126 20	....

SICAV (sélection) 4/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	916 04	893 70
Actilon	214 60	208 86
Actions France	479 66	462 32
Actions sélectionnées	574 60	553 63
Aedificandi	608 19	586 21
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1076 07	1049 12
A.G.F. 5000	583 12	568 90
A.G.F. ECU	1102 93	1082 01
A.G.F. Foncier	107 63	105
A.G.F. Interfonds	433 69	423 11
A.G.F. Invest	116 52	113 68
A.G.F. OBLIG.	1095 62	1090 17
A.G.F. Sécurité	10855 85	10855 85
Agfimo	606 80	591 02
Altefi	218 24	210 35
A.L.T.O.	189 44	182 59
Ameri-Gan	5587 02	5314 58
America-Valor	673 55	657 12
Amplitude	562 65	546 26
Arbitrages court terme	5578 50	5572 93
Associc	1192 46	1192 46
Atout Futur	322 59	311 98
Aurecic	1405 44	1364 60
Avenir C.I.C.	104 49	101 45
Axa Europa	119 58	114 16
Axa Investissements	115 87	110 62
Axa Valeurs Par	106 94	102 08
Bred Associations	2656 47	2648 52
Capital Plus	1737 58	1737 58
Cardan-Pierre	29 27	28 01
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5106 81	5099 16
Comptarente	112 40	109 13
Convertimmo	360 57	346 70
Credinter	480 02	475 75
Drouot-France	726 69	693 74
Drouot-Investiss.	980 98	946 04c
Drouot-Sécurité	254 63	243 08
Drouot-Sélection	143 02	136 53
Ecocic	1209 10	1191 23
Ecureuil Monétaire	30869 36	30869 36
Ecureuil Privatisations	367 29	356 59
Energie	231 96	221 44
Epacic	2800 90	2800 90
Epacourt Sicav	4274 48	4263 83
Epargne Associations	25205 36	25167 61
Epargne-Capital	8323 08	8240 67
Epargne Court-Terme	505 07	505 07
Epargne Croissance	1491 03	1461 12
Epargne-Industr.	77 65	74 13
Epargne Inter	604 53	588 35
Epargne J	54675 75	54675 75
Epargne Long-Terme	179 89	176 08
Epargne Monde	1173 46	1142 05
Epargne Première	11981 13	11981 94
Epargne-Oblig.	200	194 65
Epargne-Quatre	1107 72	1078 07
Epargne-Unie	1227 58	1193 21
Epargne-Valeur	433 95	422 34
Eparoblig	1315 13	1312 50
Epsilon	1122 87	1111 75
Eurinvest Croissance	1221 78	1185 38
Eurinvest Rendement	1153 52	1101 21
Eurocic	8364 71	8216 46
Eurodyn	1083 10	1047 49
Euro-Gan	5594 17	5340 50
Euro-Midi	26 44	26 05
Finard Placement	61269 28	61269 28
Finard Valorisation	13823 99	13650 87
Fonsicav (div. par 10)	11096 23	11096 23
Fonival	258 33	248 26
France-Gan	6935 24	6620 75
France-Garantie	280 27	279 71
France-Investiss.	403 64	385 34
France-Obligations	468 69	452 17
Francic	415 04	402 95
Francic Pierre	102 36	99 38
Francic Régions	1045 03	1014 59
Fructi-Associations	27 98	27 98
Fructi-Epargne	28 23	27 54
Fructicapi	32 84	32 35
Fructicourt	110694 34	110694 34
Fructidor	249 18	245 50
Fructifrance	806 74	789 01
Fructimmo	27 72	27 04
Fructiver	4324	4313 22
Fructi ECU	579 06	570 50
Fructi-Première	11278 71	11110 06
Futuroblig	1132 11	1094 68
Gestilion	59571 96	59423 40
Gestion Associations	152 06	148 73
H.L.M. Monétaire	10089 65	10089 65
Horizon	1123 77	1081 04
Interoblig.	12258 69	11787 20
Intersélect France	468 02	454 39
Invest. net	15314 34	15283 77
Invest. Obligataire	18736 35	18698 95
Japacic	190 69	185 33
Jeune épargne	240 98	237 43
Laffitte-Amérique	239 99	229 11
Laffitte Europe	257 65	245 97
Laffitte-Expansion	278 18	265 57
Laffitte-France	322 53	307 90
Laffitte-Immobilier	240 97	230 04
Laffitte-Japon	384 69	367 25
Laffitte-Oblig.	148 93	142 18
Laffitte-Rend.	209 69	200 18
Laffitte-Tokyo	346 08	330 37
Latitude	5155 54	5147 82
Lion-Associations	11820 97	11820 97
Lion-Institutionnels	23866 16	23836 32
Lionplus	785 19	757 51
Lion Trésor	2106 82	2085 96
Livret Bourse Investis.	470 27	458 57
Livret portefeuille	665 43	645 05
Médianovie	171 34	163 57
Mondiale Investissem.	428 80	408 36
Monecic	5866 07	5866 07
Monedin	52509 54	52509 54
Moné J.	58282 69	58282 69
Morgan court terme	14471 80	14471 80 ◆
Mutuelle Unie Sél.	152 34	145 43
Natio-Epargne	14126 79	13898 92
Natio-Epargne Trésor	6419 27	6406 46
Natio-Court terme	217638	217638
Natio-Inter.	1236 56	1203 48
Natio-Obligations	586 19	561 03
Natio-Patrimoine	1414 69	1376 83
Natio-Placements	69916 76	69916 76
Natio-Revenus	1076 99	1085 34
Natio-Sécurité	11718 17	11718 17
Natio-Valeurs	730 08	710 54
Nippon-Gan	6089	5812 89
Nord-Sud Développ.	1216 78	1214 35
Normatif	13610 10	13245 20
Obli Association	125 87	124 43
Oblicic Régions	1073 50	1057 84
Obligations Convert.	432 84	413 31
Oblig. toutes catég.	160 01	154 97
Oblitim	1131 14	1119 94
Optimavalor	210 32	205 19
Oraction	1230 68	1190 12
Oreléo	5637 89	5625 86
Paribas Croissance	598 41	574 01
Paribas Epargne	16233 66	16201 26
Paribas France	98 57	95 70
Paribas Oblimonde	1016 47	1001 45
Paribas Opportunités	116 88	113 48
Paribas Patrimoine	528 23	506 70
Paribas Revenu	94 28	93 33
Parnasse-Valor	1107 08	1106 97
Patrimoine Retraite	174 69	171 26
Pervalor	629 32	610 98
Phénix Placements	255 84	254 67
Pierre Investiss.	697 97	686 32
Placement A	999 10	999 10
Placement crt-terme	73361 49	73361 49
Placement J	55996 28	55996 28
Placement Premier	55059 47	55059 47
Plénitude	113 63	110 59
Première Obligations	10897 74	10875 99
Prévoyance Ecureuil	112 26	109 26
Pér/Association	22777 90	22777 90
Quartz	116 08	113 22
Quatre-quarts Retraite	1 09	1 06
Rentacic	184 78	182 34
Revenus Trimestriels	5840 59	5584 74
Revenu Vert	1185 53	1168 01
St-Honoré Assoc.	14602 36	14529 71
St-Honoré Bio-aliment.	792 35	756 42
St-Honoré Pacifique	554 98	529 79
St-Honoré P.M.E.	480 25	458 48
St-Honoré Réel	11792 02	11745 04
St-Honoré Rendement	12003 59	11943 87
St-Honoré Services	513 09	493 38
St-Honoré Technol.	761 28	726 76
St-Honoré Valor	12365 14	12365 14
Sécuricic	5536 34	5529 81
Sécuri Taux	10846 40	10846 40
Sélection Croissance	527 33	511 97
Scandan (Cardan BP)	740 52	729 58
Sicav-Associations	1437 68	1435 53
S.F.I. fr. et étr.	644 23	625 47
Sicav 5000	369 58	369 69
S.I.G.	791 65	765 41
Slivafrance	576 17	580 75
Slivam	418 93	407 72
Slivarente	213 80	211 68
Slivinter	428 34	416 88
S.N.I.	1174 57	1140 35
Sogepargne	362 87	340 12
Sogevar	1028 18	981 57
Soginter	1339 08	1277 40
Soleil Investissement	497 14	474 60
Stratégie Actions	1102 40	1080 ◆
Stratégie Rendement	1143 14	1107 16 ◆
Technocic	1121 87	1089 19
Techno-Gan	6082 61	5806 79
Transcontinents	84 61	82 95
Tilion	5361 43	5298 45
U.A.P. Investiss.	417 38	402 29
U.A.P. moyen terme	107 15	103 28
Uni-Associations	115 92	115 92
Unifrance	503 19	485
Unifoncier	1236 63	1191 93
Uni-Garantie	1388 56	1361 31
Uni-Régions	2849 52	2748 53
[illegible]	2371 79	2293 80
Univer	188 97	188 97
Univers-Actions	1112 79	1076 20
Univers-Obligations	1629 45	1575 87
Valorem	521 83	509 20
Valorg	1616 44	1614 83
Valréal	41371 86	41350 98
Vauban	23573 78	23550 21

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/11	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 051	6 075	5 820	6 320
ECU	7 075	7 077	....	....
Allemagne (100 DM)	341 410	341 320	331	351
Belgique (100 F)	16 287	16 281	15 600	16 800
Pays-Bas (100 fl.)	302 720	302 650	293	313
Danemark (100 krd)	88 550	88 530	85	92
Norvège (100 k)	91 730	91 580	89	95
Grande-Bretagne (£ 1)	10 777	10 806	10 400	11 100
Grèce (100 drachmes)	4 150	4 150	3 700	4 400
Italie (1 000 lires)	4 590	4 591	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	406 580	407 770	394	416
Suède (100 krs)	98 350	98 350	95 500	101 500
Autriche (100 sch)	48 580	48 550	47 100	50 100
Espagne (100 pes.)	5 182	5 179	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 120	4 119	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	4 945	4 969	4 800	5 200
Japon (100 yens)	4 871	4 881	4 720	4 940

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/11
Or fin (kilo en barre)	82250	82500
Or fin (en lingot)	82450	82500
Pièce française (20 fr)	485	480
Pièce française (10 fr)	390	.....
Pièce suisse (20 fr)	500	489
Pièce latine (20 fr)	472	472
Souverain	609	606
Pièce de 20 dollars	2820	2795
Pièce de 10 dollars	1450	1450
Pièce de 5 dollars	840	.....
Pièce de 50 pesos	3080	3080
Pièce de 10 florins	481	480
Or Londres	422 90	.....
Or Zurich	424	420 50
Or Hongkong	421 05	420 65
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Déraillement de l'express Luxembourg-Paris : neuf morts, plusieurs blessés

L'express Luxembourg-Paris, qui devait arriver en gare de l'Est lundi 7 novembre à 11 h 25, a déraillé en gare de Ay (Marne), non loin d'Epernay. Cet accident a causé la mort de neuf personnes au moins, dont plusieurs sont des agents de la SNCF qui effectuaient des travaux sur la voie en gare de Ay. Selon les premières informations, le convoi, qui roulait alors à 120 kilomètres-heure, est sorti des voies pour des raisons non encore établies. La motrice et sept voitures sur les neuf qui composaient ce train se sont couchées. Les pompiers d'Epernay et de Reims ont apporté les premiers secours.

Société générale

Un dialogue reste possible avec M. Pébereau

Lundi 7 novembre en fin de matinée, les dirigeants de la Société Générale n'avaient pas encore répondu à l'offre de dialogue faite, vendredi 4 novembre, par l'attaquant, M. Georges Pébereau, président de Marceau Investissements. *« Volonté réelle de dialogue »* ou *« répit tactique avant une reprise de l'assaut »* ? L'état-major de la banque comme les analystes financiers s'interrogent en fait toujours sur les intentions réelles de M. Pébereau. On s'attendait que M. Marc Viénot, le président de la Société Générale, fasse connaître sa réponse à l'issue du conseil hebdomadaire de la direction qui se tenait lundi matin.

Sur le fond de l'affaire, la position du patron de la banque est connue. Il est opposé à la présence, au sein de son capital, d'*« un actionnaire de référence »*, surtout si celui-ci regroupe un ensemble d'*« intérêts disparates »*, avec notamment une institution publique aussi particulière que la Caisse des dépôts et consignations. Il pourrait cependant accepter l'ouverture du dialogue proposé.

Valeo maintient son offre sur Epéda Bertrand Faure

La Société des Bourses françaises a indiqué lundi 7 novembre que Valeo maintenait son offre de prise de contrôle d'Epéda Bertrand Faure dans les termes déjà publiés et ne surenchérit pas (*le Monde* daté 30-31 octobre). Seul le calendrier de l'opération sera modifié. Il s'alignera sur celui de la proposition d'achat concurrente faite par Géfina et expirera donc le 2 décembre.

Selon certaines informations, Valeo aurait maintenu sa proposition pour obliger le contre-attaquant Géfina à aller jusqu'au bout. L'équipementier automobile pourrait éventuellement ensuite apporter tous les titres collectés par sa proposition à Géfina réalisant alors une substantielle plus-value.

Saint-Gobain va renforcer l'actionnariat stable d'Essilor

Le fabricant de verre optique Essilor étudie avec la compagnie de Saint-Gobain un projet au terme duquel le groupe verrier entrera dans son capital pour compléter son actionnariat stable. Sa participation directe devrait être de 3 %. Elle s'ajoutera à celle des salariés et de l'encadrement regroupés dans Valoptec, ainsi qu'à celle du Crédit lyonnais (3,6 %) par sa filiale Clinvest. Ensemble, ils détiendront 45 % environ des droits de vote. L'entrée prochaine se Saint-Gobain donnera à ce groupe un siège au conseil d'administration Elle entraînera un développement en commun dans certains domaines de la recherche et du développement.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 7 novembre

Repli

La Bourse ouvrait en légère baisse lundi dès les premiers échanges, l'indicateur instantané perdant 0,53 %. Parmi les plus fortes hausses figuraient le CCF (+ 5 %), Radiotechnique (+ 4,8 %), Maisons Phénix (+ 3,8 %) et Sefimeg (+ 3 %)

MALDIVES : l'arrestation du chef des mercenaires

L'intervention militaire a été un succès pour l'Inde

NEW-DELHI
de notre correspondant en Asie du Sud

Le succès de l'*« opération Cactus »* est total. La marine indienne a arraisonné, dimanche 6 novembre, en pleine mer à environ 80 kilomètres des côtes de Sri-Lanka, le cargo *Progress Light*, à bord duquel avaient embarqué la plupart des mercenaires auteurs de la tentative de coup d'État aux Maldives, ainsi que leurs otages. Après de nombreux tirs d'intimidation, les frégates indiennes, appuyées par des hélicoptères, ont obtenu la reddition du commando. Quarante-six mercenaires ont été arrêtés et vingt otages libérés. Quatre d'entre eux avaient été tués, sept ont été blessés et trois sont portés disparus.

Parmi les prisonniers figurent le chef des mercenaires, M. Abdullah Lutufi, et l'un de ses adjoints, M. Sagar Naseer. Pendant l'attaque de la capitale maldivienne, qui a fait trente morts, les deux hommes ont été vus à de nombreuses reprises les armes à la main, à la tête de groupes d'assaillants. M. Lutufi, qui dirigeait un complexe touristique dans l'une des îles dans les années 70, est un homme d'affaires, tout comme ses deux principaux complices, MM. Ibrahim Mumikri et Sagar Naseer. Ce dernier est, en outre, réputé proche de l'ancien président maldivien, M. Amir Ibrahim Nasir, qui vit à Singapour.

Partis du Sri-Lanka

Niant toute responsabilité dans ces événements, l'ancien chef d'Etat a menacé de poursuites judiciaires quiconque l'impliquerait. Il se confirme, d'autre part, que la préparation de ce coup de force a été organisée à partir du territoire sri-lankais. M. Lutufi possédait une ferme non loin de Colombo où il regroupait ses mercenaire. Le gouvernement sri-lankais a néanmoins parfaitement collaboré avec l'armée indienne durant l'*« opération Cactus »*, souligne-t-on à New-Delhi.

A Malé, le président maldivien, M. Maumoon Abdul Gayoom, a précisé que son pays n'avait sollicité que la seule aide militaire indienne (et non celles des Etats-Unis, de Sri-Lanka et de Grande-Bretagne, comme cela avait été annoncé). Il a remercié chaleureusement New-Delhi pour son aide décisive.

La plupart des quelque mille cinq cents soldats indiens, qui avaient été acheminés sur Malé dans la nuit du 3 au 4 novembre, sont repartis en Inde. Les effectifs encore sur place resteront jusqu'à ce que la situation soit totalement assainie, a précisé le président maldivien. L'armée indienne poursuit en effet des opérations de ratissage dans plusieurs îles de l'archipel, une partie des mercenaires ayant fui dans de petites embarcations à moteur.

Pour l'Inde, cette opération de maintien de l'ordre aux Maldives peut être considérée comme un double succès. Sur le plan militaire d'abord, puisque le commando de mercenaires a été mis hors d'état de nuire et qu'il n'y a pas eu de perte du côté indien. Sur le plan diplomatique surtout, dans la mesure où aucun pays, notamment dans la région, n'a élevé la moindre protestation devant cette nouvelle manifestation de la volonté de New-Delhi de jouer le rôle de « gendarme de l'océan Indien ».

LAURENT ZECCHINI.

Sur le vif

Faire château à part

Ça va mal, ça va mal ! Moi qui croyais que ça c'était arrangé entre Charles et Lady Di, qu'on allait voir scintiller, soir après soir, à la télé, les sourires énamourés de ce couple de conte de fées, je m'étais mis le doigt dans l'oeil. Ils peuvent plus se piffer. C'était marqué dans le *Sunday Times*, un journal vachement sérieux, deux pages entières, il y en aura autant la semaine prochaine, tirées d'une nouvelle biographie du prince de Galles.

Il en a carrément marre de sa femme. Elle fait rien que de l'agacer. Elle a tellement peur de grossir qu'elle refuse de l'accompagner dans les dîners officiels. Elle dit non. Après, elle dit oui. Elle arrive en retard. Ils s'engueulent devant le monde, et tout. Même qu'une fois, à l'Albert Hall, le duc d'Edimbourg a été obligé de jouer les paravents, de s'étaler sur le devant de la loge royale pour pas qu'on les voit s'empoigner en public.

Elle lui fait de ces coups, je vous raconte pas. Ou plutôt si. Figurez-vous qu'en janvier dernier ils étaient en voyage en Australie. Furieuse de voir les photographes serrer son mari de trop près, vous savez ce qu'elle a fait, la garce, pour tirer la couverture à elle ? Elle a tiré sur sa jupe, elle l'a relevée jusqu'à mi-cuisses. Ça, il supporte pas. Il part de plus en plus souvent se mettre au vert. Il en arrive même à déserter ses gosses. Pauvres petits gamins, leurs parents font château à part. Si c'est pas malheureux, quand même.

Moi, je leur en veux, aux British. Ils auraient vraiment pu attendre la fin de ce séjour en France pour nous casser notre belle image d'un jeune ménage réconcilié par une nouvelle lune de miel sur les rives de la Seine. C'est des chiens ! Tiens, à propos, ils sont en psychanalyse, ceux de la Queen. Si, si, je vous jure, j'ai la dépêche sous les yeux. Vous connaissez ses corgis. Elle en a neuf. Ils sont devenus d'un agressif ! Ils peuvent pas voir passer le mollet d'un valet de pied sans y mettre les crocs. C'est sûrement vrai : Buckingham n'a pas démenti. Le traitement va être très long, très difficile. Le docteur Roger Mugford envisage même une thérapie de la reine. Pas la peine. Moi, je sais ce qui va pas. Elle est tellement contrariée par la conduite de ses enfants, qu'elle a envie de mordre. Seulement elle ose pas trop. Ses toutous, si !

CLAUDE SARRAUTE.

LIBAN : après un an de captivité

Deux fillettes françaises otages d'Abou Nidal pourraient être bientôt libérées

Le Fatah-Conseil révolutionnaire (Fatah-CR d'Abou Nidal) a évoqué, dimanche 6 novembre, une éventuelle libération de deux fillettes françaises qu'il détient depuis le mois de novembre 1987. Il a, par ailleurs, démenti avoir enlevé le médecin belge Jan Cools, trente-deux ans, de l'association caritative norvégienne Norwac, dont le rapt, le 21 mai dans le Sud libanais, n'a jamais été revendiqué. Le Fatah-CR affirme que le Docteur Cools est *« aux mains d'une partie libanaise qui poursuit son interrogatoire »*, mais ne donne pas le nom de cette partie.

Dans un communiqué diffusé à Beyrouth, le Fatah-CR affirme avoir *« effectué des démarches positives en vue de la libération de Marie-Laure et Virginie »*, âgées de six et sept ans. Elles avaient été capturées avec leur mère, Mme Jacqueline Valente, et cinq ressortissants belges, à bord du *Silco*, un bateau de plaisance dont la formation palestinienne avait annoncé, le 8 novembre 1987, l'arraisonnement en Méditerranée (*le Monde*, du 5 novembre). Les deux fillettes, ajoute le communiqué, ainsi que *« les autres prisonniers du* Silco, *sont tous en bonne santé »*. Le communiqué annonce que Mme Valente, qui a déjà eu un enfant en captivité, est *« à nouveau enceinte et doit accoucher dans les semaines à venir »*. Le Fatah-CR avait déjà annoncé, en décembre 1987, la libération imminente des deux fillettes. Cette annonce n'a pas été suivie d'effet en dépit de la médiation entreprise au Liban par M. Lucien Bitterlin, président de l'Association de solidarité franco-arabe. – *(AFP.)*

ISRAËL

● Un Palestinien tué en Cisjordanie
● Raid aérien au Liban sud

Un Palestinien a été tué par balles et cinq autres ont été blessés dimanche 6 novembre dans les territoires occupés lors d'affrontements entre manifestants et militaires israéliens, a-t-on appris de sources palestinienne. Moujahed Abdel Karim, dix-huit ans, a été mortellement atteint d'une balle en pleine poitrine au cours de violents heurts dans le village de Yasid, au nord de Naplouse (Cisjordanie). Il a été transporté à l'hôpital Al-Ittihad de Naplouse, où il est décédé.

Par ailleurs, quatre hélicoptères israéliens ont attaqué, dimanche au Liban sud, des positions du Fath-Conseil révolutionnaire situées à l'est de Saïda, tuant un enfant et provoquant d'importants dégâts, a annoncé la police locale. Le raid a eu lieu dans la région de Bkousta, à moins de 2 kilomètres des positions syriennes dans les faubourgs de Saïda. Il a duré une dizaine de minutes et a également fait un blessé dans les rangs du Fath-Conseil révolutionnaire, l'organisation extrémiste dirigée par Abou Nidal.

Les miliciens sunnites de l'Armée populaire de libération (APL), qui contrôle Saïda, ont indiqué que les hélicoptères israéliens avaient attaqué un quartier résidentiel situé à l'est de la ville, où plusieurs personnes ont été blessées. – *(AFP, Reuter.)*

Le numéro du « Monde » daté 6-7 novembre 1988 a été tiré à 516 946 exemplaires

Réunion des dirigeants socialistes européens à Berlin-Ouest

Une vingtaine de chefs de gouvernement et de partis socialistes et sociaux-démocrates européens ont entamé, dimanche 6 novembre, à Berlin-Ouest, une conférence de deux jours consacrée essentiellement aux relations entre la Communauté économique européenne et ses voisins de l'Association européenne de libre-échange (AELE), après la création du marché unique à la fin de 1992.

Ce congrès doit également examiner la question d'une éventuelle adhésion de l'Autriche à la CEE et élaborer une déclaration d'orientation dans la perspective de la campagne pour les élections européennes de 1989.

Parmi les participants à cette réunion organisée par le groupe socialiste à l'Assemblée européenne figurent notamment le chancelier autrichien Franz Vranitzky, le premier ministre suédois Ingvar Carlsson, le président de la Commission européenne Jacques Delors, celui de l'Internationale socialiste Willy Brandt, ainsi que certains responsables de partis socialistes européens dont l'Italien Bettino Craxi et le Suisse Helmut Hubacher. Le premier secrétaire du Parti socialiste français, Pierre Mauroy, était attendu lundi à Berlin-Ouest. – *(AFP.)*

● **Les journalistes de la télévision britannique renoncent à leur grève.** Le Syndicat national des journalistes britanniques a levé dimanche le préavis de grève qu'il avait lancé pour protester contre l'interdiction gouvernementale de diffuser des interviews de militants d'Irlande du Nord.

A B C D F G

Le cardinal Decourtray se prononce contre la publicité pour les préservatifs

Le cardinal Decourtray, archevêque de Lyon, s'est élevé, le 4 novembre, dans une interview accordée à Radio-France Lyon, contre la campagne de publicité pour les préservatifs que s'apprête à lancer le ministère de la santé dans le cadre de la lutte contre le SIDA. *« Si l'on croit que le préservatif est le remède, c'est bien triste »*, a dit le président de la conférence épiscopale.

« Alors que la jeunesse est en train de redécouvrir certaines beautés de l'amour, du respect mutuel, les valeurs de tendresse, de don de soi, de fidélité, a ajouté Mgr Decourtray, *il y aurait une publicité extraordinaire qui va faciliter le vagabondage sexuel, qui tue l'amour. Croyez-vous que c'est vraiment éduquer la rencontre de l'homme et de la femme, qui est la chose la plus belle au monde, que de faire de la publicité pour des préservatifs et de la montrer aux plus jeunes ? »*

« C'est de la paresse. C'est parce qu'on ne veut pas regarder les choses en face et voir comment éduquer une jeunesse qui ne demande que ça », a conclu Mgr Decourtray, en indiquant qu'il allait étudier de près le plan de lutte du gouvernement contre le SIDA.

● **Violent séisme dans le sud de la Chine.** — Dix-huit tués et cinquante-quatre blessés : tel était, lundi 7 novembre, le bilan d'un très violent tremblement de terre (magnitude 7,6) qui s'est produit à 21 h 03 (heure locale, 14 h 03 heure de Paris) la veille dans la province chinoise du Yunnan. — *(AFP.)*

● **JAPON : l'empereur dans un état stationnaire après une grave hémorragie.** — L'empereur Hirohito s'est réveillé, lundi 7 novembre, dans un état stationnaire et n'a plus perdu de sang depuis sa très grave hémorragie de samedi, a indiqué un porte-parole de la maison impériale. Les médecins de l'empereur — qui a perdu, en sept semaines, la moitié de son poids et ne pèse plus que 25 kilos — sont en état d'alerte, et son petit-fils, le prince Aya, était attendu à Tokyo dans la journée de lundi. — *(Reuter, AFP.)*